

Colloque international du CRISES
4^e édition

La transformation sociale par l'innovation sociale

3 et 4 avril 2014



Hôtel Gouverneur Place Dupuis
1415, rue Saint-Hubert
Montréal
M Métro Berri-UQAM
www.crises.uqam.ca

Conférence d'ouverture
ENZO MINGIONE
Professeur de sociologie
Université de Milan-Bicocca
(Università degli Studi di Milano-Bicocca)
Italie

Université du Québec à Montréal
Université du Québec en Outaouais
Université du Québec à Chicoutimi
Université de Sherbrooke
Université de Montréal
Université Concordia
Université Laval
HEC - Montréal
TÉLUQ
ENAP

CRiSES
Centre de recherche sur les innovations sociales

Fonds de recherche
Société et culture
Québec

Canada
Conseil de recherches
en sciences humaines
du Canada

Social Sciences and
Humanities Research
Council of Canada

AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FONDATION

Fondation Lucie
et André Chagnon

FONDATION
CSN

FONDS
de solidarité FTQ

UQAM | Faculté des sciences humaines

UQAM | Département de géographie



TEXTES DE CONFÉRENCE¹

TEXTS OF CONFERENCE

4^e édition du Colloque du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

4th CRISES International Conference

La transformation sociale par l'innovation sociale
Social Transformation through Social Innovation

Montréal 3 et 4 avril 2014

¹ Aucune révision linguistique n'a été apporté aux textes. / *No linguistic revision has been made to the texts.*

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
CONFÉRENCE D'OUVERTURE / OPENING SPEECH	10
SOCIAL INNOVATION FACING THE CHALLENGES OF GLOBALIZATION: TENSIONS AND ILLUSIONS.....	10
<i>Enzo Mingione, Université de Milan-Bicocca</i>	10
PLÉNIÈRE 1	11
L'INNOVATION SOCIALE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE / SOCIAL INNOVATION WITHIN SOCIAL TRANSFORMATION	11
HAVE WE ENTERED THE PRE-HISTORY OF A FUNDAMENTAL TRANSFORMATION?	12
<i>Gar Alperovitz, Université du Maryland</i>	12
LES INNOVATIONS SOCIALES PEUVENT CONTRIBUER À DE GRANDES TRANSFORMATIONS, MAIS CELA NE VA PAS DE SOI.	13
<i>Benoît Lévesque, UQAM</i>	13
DES VOIES OUBLIÉES, DES SENTIERS OUVERTS. LA SOLIDARITÉ AU CENTRE DE L'INNOVATION SOCIALE EN AMÉRIQUE LATINE.	14
<i>Luiz Inácio Gaiger, UNISINOS Rio Grande do Sul</i>	14
SOCIAL INNOVATION: TOWARDS A NEW INNOVATION PARADIGM.....	15
<i>Jürgen Howaldt, Université TU Dortmund</i>	15
SÉANCE 1A	36
DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE ET MOBILISATION DES ACTEURS / FAIR DEVELOPMENT AND ACTOR MOBILIZATION	36
THE CASE OF THE SOLIDARITY-BASED PRODUCTION CHAIN JUSTA TRAMA.	37
<i>Marília Veríssimo Veronese et Luiz Felipe Barbosa Lacerda, UNISINOS</i>	37
SCALING THE SOCIAL & SOLIDARITY ECONOMY: THE OPPORTUNITIES AND LIMITATIONS OF FAIRTRADE PRACTICE.....	54
<i>Darryl Reed, Université York</i>	54
CROWDFUNDING AND TAXES IN THE EUROPEAN UNION. INCENTIVE OR HURDLE?	55
<i>Yolanda García Calvente, Université de Malaga</i>	55
LE LABORATOIRE VIVANT (LIVING LAB) JEUNESSE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL : GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPÉRIENCE D'INNOVATION SOCIALE ET TERRITORIALE.....	68
<i>Danielle Lafontaine, UQAR, Martin Boire, Forum jeunesse Longueuil et Martin Lalonde, Université Concordia</i>	68
SÉANCE1B	69
LA TRANSFORMATION SOCIALE PAR L'INNOVATION SOCIALE EN MILIEUX RURAUX ET PÉRIPHÉRIQUES / SOCIAL TRANSFORMATION THROUGH SOCIAL INNOVATION IN RURAL AND PERIPHERAL AREAS	69
LES ARTS DE FAIRE DE L'HABITABLE : TERRITORIALITÉS INVENTIVES ET INNOVATION SOCIALE.....	70
<i>Adrien Balocco et Romain Lajarge, Université de Grenoble</i>	70
PRATIQUES NARRATIVES ET COHÉSION SPATIALE : LE CHANTIER MÉMOIRE, RECONNAISSANCE ET QUALITÉ DE VIE DES ATELIERS DE SAVOIRS PARTAGÉS DE SAINT-CAMILLE, AU QUÉBEC, EN ESTRIE.	72
<i>Jacques Caillouette, Université Sherbrooke et Sylvain Laroche, Ville de Saint-Camille</i>	72
INSÉCURITÉ IDENTITAIRE ET ACTION COLLECTIVE EN MATIÈRE DE LOGEMENT POUR AÎNÉS: RÉFLEXIONS AUTOUR D'UNE RECHERCHE PARTENARIALE.....	74



<i>Rachid Bagaoui, Université Laurentienne</i>	74
SÉANCE 1C	75
SOUTENIR ET FAVORISER L'INNOVATION SOCIALE / SUPPORT AND FACILITATE SOCIAL INNOVATION ..	75
LA FABRIQUE DES INITIATIVES COLLABORATIVES SOLIDAIRES	76
<i>Christian Mahieu, Université de Lille</i>	76
INNOVATION SOCIALE ET TRAVAIL INSTITUTIONNEL : ANALYSE DU CAS DU RÉSEAU DE LA FINANCE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE AU QUÉBEC.....	92
<i>Tassadit Zerdani, UQAM</i>	92
L'INNOVATION SOCIALE ENTRE VOGUE ET VAGUE : UNE APPROCHE EN TERMES D'OBJET-FRONTIÈRE	93
<i>Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella, Aix-Marseille Université</i>	93
TRANSFÉRER LES INNOVATIONS SOCIALES : UNE APPROCHE DE CO-CONSTRUCTION.	94
<i>Vincent van Schendel, TIESS</i>	94
SÉANCE 1D	95
MOUVEMENTS SOCIAUX ET TRANSFORMATION SOCIALE / SOCIAL MOVEMENTS AND SOCIAL TRANSFORMATION	95
INNOVATION SOCIALE, GOUVERNANCE ET DROITS DES FEMMES : LES CAS DU QUÉBEC ET D'HAÏTI.	96
<i>Denyse Côté, UQO</i>	96
CIVIL SOCIETY AND SOCIAL INNOVATION IN THE PUBLIC SPHERE: AN ANALYSIS OF THE BRAZILIAN MOVEMENT AGAINST ELECTORAL CORRUPTION (MCCE)	97
<i>Carolina Andion Rubens Lima Moraes</i>	97
CARTOGRAPHIE SOCIALE : UN NOUVEL INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION DES RELIGIONS BRÉSILIENNES DE MATRICE AFRICAINE.	126
<i>Sonia Giacomin, Université Pontificale de Rio de Janeiro</i>	126
SÉANCE 1E	127
L'INNOVATION SOCIALE ET LA VILLE / SOCIAL INNOVATION AND THE CITY	127
LE PLAN POPULAIRE DE LA VILA AUTODROMO : UNE EXPÉRIENCE DE PLANIFICATION CONFLICTUELLE À RIO DE JANEIRO, BRÉSIL.	128
<i>Carlos Vainer, Université fédérale de Rio de Janeiro</i>	128
ACTIONS CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE DES JEUNES. LE CAS D'UN QUARTIER OUVRIER À MILAN : TOUT L'ESPACE POUR L'INNOVATION SOCIALE ?.....	129
<i>Marco Alberio, UQAR</i>	129
ON THE SOCIAL BASIS OF CULTURAL PRODUCTION: MOVING BEYOND THE 'CREATOR'.....	130
<i>Norma Rantisi, Université Concordia</i>	130
PLÉNIÈRE 2	131
POTENTIEL TRANSFORMATEUR DES INNOVATIONS SOCIALES: DIMENSIONS MÉTHODOLOGIQUES / TRANSFORMATIVE POTENTIAL OF SOCIAL INNOVATION: METHODOLOGICAL DIMENSIONS	131
RECOMMANDATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE.	132
<i>Frank Moolaert, Université catholique de Louvain</i>	132
LES CONDITIONS DE TRANSFORMATION SOCIALE DES NOUVEAUX INDICATEURS DE « RICHESSE »	133
<i>Florence Jany-Catrice, Université Lille 1</i>	133



PLÉNIÈRE 3	134
TABLE RONDE DU RQIS. L'INTÉGRATION DES INNOVATIONS SOCIALES DANS LES GRANDS SYSTÈMES : EXPÉRIENCES ET OPPORTUNITÉS / RQIS'S ROUNDTABLE ON THE INTEGRATION OF SOCIAL INNOVATIONS IN LARGE SYSTEMS : EXPERIENCES AND OPPORTUNITIES	134
PLÉNIÈRE 4	135
INNOVATION SOCIALE, ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : QUELS LIENS ? / SOCIAL INNOVATION, SOCIAL ECONOMY AND TERRITORIAL DEVELOPMENT: WHICH LINKS?	135
INNOVATION SOCIALE ET ENTREPRISE SOCIALE : QUELS DIALOGUES POSSIBLES ?	136
<i>Marthe Nyssens, Université catholique de Louvain</i>	136
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ : DES SYNERGIES INÉDITES.....	139
<i>Bernard Pecqueur, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1)</i>	139
SÉANCE DE PRÉSENTATION PAR AFFICHE/POSTER SESSION	140
ANALYSE INSTITUTIONNELLE DU MOUVEMENT TERRE DE LIENS (TdL).	141
<i>Elsa Costanzo, Université de Rennes 2</i>	141
DÉFINITION D'UN MODÈLE D'ÉVALUATION DES CLUSTERS APPLIQUÉ AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ POUR CHAQUE STADE DE LEUR DÉVELOPPEMENT, ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC.	143
<i>Hadjira Bachiri, Université de Lille 1</i>	143
BIZKAILAB AGREEMENT BETWEEN THE PROVINCIAL COUNCIL OF BISCAY AND THE UNIVERSITY OF DEUSTO (BILBAO, NORTHERN SPAIN).	144
<i>Garbiñe Henry Moreno, Université de Deusto</i>	144
COMMENT LES INNOVATIONS SOCIALES S'INTÈGRENT-ELLES DANS DES SYSTÈMES D'INNOVATIONS?	145
<i>Sem Supre, Université Paris 8</i>	145
TECHNOLOGY IN MONTREAL'S GOVERNANCES: BUILDING NEW EATING HABITS AND NEW URBAN WAY OF LIFE.	151
<i>Clarice Rodrigues de Carvalho, HEC Montréal</i>	151
LE SOCIO-FINANCEMENT : UN NOUVEAU RAPPORT ENTRE SOCIÉTÉ ET CRÉATION CULTURELLE.....	152
<i>Benjamin Bœuf, HEC Montréal et François Durivage, Université de Montréal</i>	152
L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU MAROC : SOURCE D'INNOVATION SOCIALE ET DE CHANGEMENT À TRAVERS DES PROGRAMMES, DES PROJETS ET DES EXPÉRIENCES MIS EN PLACE AU SEIN DES INSTITUTIONS SCOLAIRES.	154
<i>Amina Courant Menebhi, Université du Maine (Laboratoire de Recherche ESO Espace et Sociétés)</i> 154	
L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAMPAGNES ALGÉRIENNES. QUELS ENJEUX, QUELLES LIMITES POUR L'ÉMERGENCE DES TERRITOIRES ET L'INNOVATION SOCIALE ?	156
<i>Ouarda Chenoune et Bernard Pecqueur, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1), Abdel-Madjid Djenane, Université Ferhat ABBAS Sétif 1</i>	156
DYNAMIQUE ET INTERACTIONS DES INNOVATIONS SOCIALES DANS LA RELATION DIALECTIQUE ENTRE LES BESOINS DES PME ET L'OFFRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES.....	157
<i>Alexandre Pourchet, Paris Dauphine et UQAM, Andrée De Serres, UQAM, Maazou Elhadji Issa, Paris Dauphine</i>	157
L'INNOVATION SOCIALE CHEZ LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE.	159
<i>Nicolas Duracka, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand</i>	159
LE PARCOURS D'UNE INNOVATION SOCIALE EN ÉDUCATION AUX RISQUES DES FORMATIONS ET TRANSFORMATIONS.	161
<i>Caroline Le Boucher, Université Européenne de Bretagne</i>	161
INNOVATION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN CONTEXTE MONTRÉALAIS.	163



<i>Darío Enriquez et Reina Victoria Vega, UQAM</i>	163
LA PROSPECTIVE COLLABORATRICE COMME OUTIL DE TERRITORIALISATION DE L'ÉNERGIE	164
<i>Lucas Durand, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1)</i>	164
LE CONTEXTE DES INNOVATIONS SOCIALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : UNE VOIE PROMETTEUSE POUR LE DÉVELOPPEMENT ?	166
<i>Mebometa Ndongu, Université Carleton, Université d'Ottawa</i>	166
SÉANCE 4A	167
UTOPIES, IMAGINAIRES ET VALEURS AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE / UTOPIAS, IMAGINARIES AND VALUES AT THE HEART OF SOCIAL TRANSFORMATION	167
UTOPIE, HISTOIRE ET INNOVATION SOCIALE. CONSIDÉRATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES À PARTIR DE L'ŒUVRE DE WILLIAM MORRIS.	168
<i>Paul Leduc Browne, UQO</i>	168
PROPOSITION D'UNE PERSPECTIVE POLYPHONIQUE POUR IMAGINER LE FUTUR DES INNOVATIONS SOCIALES.	170
<i>Luc Audebrand, Université Laval</i>	170
BACK TO THE FUTURE: THE TRANSFORMATIVE SOCIAL INNOVATION OF ETHICS IN A CAPITALIST WORLD.....	173
<i>J. J. McMurtry, Université York</i>	173
L'INNOVATION SOCIALE DE GAUCHE À DROITE. RETOUR SUR LE « PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE » COMME RÉPONSE À LA CRISE DES ANNÉES TRENTE.	174
<i>Jean-François Simard, UQO</i>	174
SÉANCE 4B	176
SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET INNOVATION SOCIALE / HEALTH, SOCIAL SERVICES AND SOCIAL INNOVATION	176
CONSTRUCTION LOCALE DE LA SANTÉ : LE MODÈLE LOCAL DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE EST-IL TRANSPOSABLE ?	177
<i>Sébastien Fleuret, CNRS, ESO-Angers</i>	177
LE DISPOSITIF DES CODÉTENUS DE SOUTIEN. UNE INNOVATION SOCIALE AU SERVICE D'UNE TRANSFORMATION DE LA PRISON ?	195
<i>Ludovic Jamet et Jean-Louis Le Goff, Université de Rouen</i>	195
LES INNOVATIONS SOCIALES DANS LE SECTEUR DU SERVICE À DOMICILE : ENJEUX ET PROCESSUS POLITIQUES QUI ACCOMPAGNENT LEURS TRAJECTOIRES.....	213
<i>Ilda Ilse Ilima et Diane-Gabrielle Tremblay, Têluq</i>	213
LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE DE SERVICES PUBLICS INNOVANTE PAR HYBRIDATION DES RESSOURCES, DES ACTIVITÉS ET DES MISSIONS DES ACTEURS : LE CAS D'UN RESTAURANT SOCIAL MUNICIPAL.....	214
<i>Caroline Urbain, Danielle Boudier-Pailler et Nathalie Schieb-Bienfait, Université de Nantes, et André Lebot, Ville de Nantes, Restaurant Social & Atelier ALISE</i>	214
SÉANCE 4C	231
DÉVELOPPEMENT LOCAL, REDÉFINITION DE L'ÉTAT ET INNOVATION SOCIALE / SOCIAL INNOVATION, LOCAL DEVELOPMENT AND STATE REMODELING	231
POLITIQUES LOCALES DE COHÉSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DES VILLES PETITES ET MOYENNES : UN CADRE D'ANALYSE ET DEUX ÉTUDES DE CAS DANS LA RÉGION CENTRE EN FRANCE.....	232
<i>Abdelillah Hamdouch et Leïla Ghaffari, Université François Rabelais de Tours</i>	232
LA TRANSMODERNITÉ, NOUVELLE FIGURE CULTURELLE DANS LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES RÉCRÉATIVES.	249



<i>Jean Corneloup, Université de Grenoble</i>	249
LOCAL SOCIAL INNOVATION AND THE TRANSFORMATION OF THE WELFARE STATE IN EUROPE: EXPLORING A MUTUALLY ENRICHING RELATIONSHIP.	251
<i>Stijn Oosterlynck et Pieter Cools, Centre for Inequality, Poverty, Social Exclusion and the City, Université d'Antwerp</i>	251
L'INNOVATION COMMUNAUTAIRE, EN LIEU ET PLACE DU MOUVEMENT SOCIAL	252
<i>Yann Fournis, UQAR, et Pierre-André Tremblay, UQAC</i>	252
SÉANCE 4D	253
GOVERNANCE, INNOVATION ORGANISATIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL / GOVERNANCE, ORGANIZATIONAL INNOVATION AND SOCIAL ENTREPRENEURSHIP	253
MODÈLES ORGANISATIONNELS HYBRIDES : QU'EN EST-IL DE LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET À LA TRANSFORMATION SOCIALE ?	254
<i>Karen Hofman, Julie Dermine, Valerie St-Pierre et Emmanuel Raufflet</i>	254
MODES D'INNOVATION SOCIALE ET GOUVERNANCE.	255
<i>Javier Castro Spila et Alfonso Unceta, Sinergiak Social Innovation, Université des Pays Basques ..</i>	255
LA CO-CONSTRUCTION DE L'ISO 26 000 DE TERRITOIRE DANS LA CCGVL.....	269
<i>Hervé Defalvard et Julien Deniard, Université Paris Est Marne-la-Vallée (UPEMLV), Erudite, Chaire ESS-UPEMLV</i>	269
L'INNOVATION SOCIALE ET LES COOPÉRATIVES INSTITUTIONNALISÉES : COMBINER LOGIQUE SECTORIELLE ET LOGIQUE TERRITORIALE PAR L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE.	283
<i>Martine Vézina, HEC Montréal, Majdi Ben Selma, HEC Montréal, Damien Rousselière, AGROCAMPUS OUEST Centre d'Angers et Marie-Claire Malo, HEC Montréal</i>	283
SÉANCE 4E	285
CO-CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE ET RECHERCHE PARTENARIALE / CO-CONSTRUCTION OF KNOWLEDGE AND PARTNERSHIP RESEARCH	285
INNOVATION ET TRANSFORMATION SOCIALES : ACCOMPAGNER ET QUALIFIER L'EXTENSION DU SOCIÉTAL PAR LA RECHERCHE PARTENARIALE.	286
<i>Jean-Marc Fontan, UQAM</i>	286
LES MARQUEURS D'INNOVATION SOCIALE : UN EXEMPLE DE RECHERCHE PARTENARIALE CONTRIBUANT À L'AMORCE DE NOUVELLES TRAJECTOIRES D'INNOVATION.	288
<i>Emmanuelle Besançon, Université de Picardie et Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste GODIN ...</i>	288
D'UN ESPACE DE RECHERCHE À UN ESPACE DE PRODUCTION COGNITIVE.....	304
<i>Denis Bussièrès, UQAM</i>	304
LES RÉSEAUX TRANSNATIONAUX DE TRADUCTION DES SAVOIRS : DES NOUVEAUX SENTIERS POUR UNE PRATIQUE INNOVANTE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ MONDIALE... ?	319
<i>José Carlos Suarez-Herrera, KEDGE Business School et Université de Montréal</i>	319
SÉANCE 5A	321
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE : VERS UNE CO-CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE SERVICES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES / FIGHT AGAINST POVERTY AND SOCIAL EXCLUSION: TOWARDS CO-CONSTRUCTION OF SERVICES DELIVERY AND PUBLIC POLICIES	321
LE PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION DE LA PRATIQUE DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL : UNE ANALYSE DES CONDITIONS DE TRANSFERT DE L'INNOVATION SOCIALE.	322



<i>Christian Jetté, Université de Montréal et Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, UQAM</i>	322
QUAND L'ACTION PUBLIQUE SOLLICITE LES SAVOIRS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX : ENJEUX ET RISQUES.....	333
<i>Jean-François Gaspar, Haute École Louvain en Hainaut et Haute École Namur-Liège-Luxembourg</i>	333
SOCIAL INNOVATION IN THE COCONSTRUCTION OF KNOWLEDGE AND PRACTICES AIMED AT SUSTAINABLE OVERCOMING POVERTY IN BRAZIL.....	335
<i>Adriane Vieira Ferrarini, UNISINOS Rio Grande Sul</i>	335
ASSESSING THE POTENTIAL OF SOCIAL INNOVATION FOR STRUCTURAL POVERTY REDUCTION: A CONCEPTUAL EXPLORATION.	347
<i>Tuur Ghys et Stijn Oosterlynck, Université d'Antwerp</i>	347
SÉANCE 5B	360
INNOVATION SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : VECTEURS DE TRANSFORMATION SOCIALE / SOCIAL INNOVATION AND THIRD SECTOR: VECTORS OF SOCIAL TRANSFORMATION	360
EUROPE IN TRANSITION: THE ROLE OF SOCIAL COOPERATIVES AND SOCIAL ENTERPRISES.....	361
<i>Carlo Borzaga*, Riccardo Bodini**, Chiara Carini**, Sara Depedri**, Giulia Galera**, Gianluca Salvatori**</i>	361
UN CADRE PLURIEL POUR ÉVALUER LA PÉRENNITÉ ET LES RÉSULTATS DES INNOVATIONS D'ÉCONOMIE SOCIALE.....	382
<i>Sonia Tello Rozas et Marie J. Bouchard, UQAM</i>	382
LE DÉLIBÉRALISME : UNE INNOVATION SOCIÉTALE QUI SE BASE SUR LES INNOVATIONS SOCIALES DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE.	384
<i>Éric Dacheux, Université Blaise-Pascal et Daniel Goujon, ISTHME - Université Jean Monnet- Saint- Etienne</i>	384
COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DE LAMÈQUE : PARTENARIAT, CONCERTATION ET ACCEPTABILITÉ SOCIALE EN VUE DE TRANSFORMATIONS SOCIALES	398
<i>Omer Chouinard, André Leclerc, Julie Guillemot, Tiavina Rabeniaina, Université de Moncton</i>	398
SÉANCE 5C	427
CITOYENNETÉ ET RECHERCHE DU BIEN COMMUN / CITIZENSHIP AND SEEKING OF THE COMMON GOOD	427
SUSTAINABILITY TRANSFORMATION THROUGH SOCIAL INNOVATION IN THE "SHADOW OF HIERARCHY"	428
<i>Cordula Kropp, Hochschule München</i>	428
LES INNOVATIONS SOCIO-TERRITORIALES EN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ. UNE LECTURE À PARTIR DE QUELQUES EXPÉRIENCES DU SÉNÉGAL	444
<i>Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger de Saint-Louis</i>	444
JUSTICE ET DÉMOCRATIE AU PRISME DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION SOCIALES	446
<i>Andrée Kartchevsky, Université de Reims Champagne-Ardennes et Muriel Maillefert, Université de Lille III</i>	446
LES ENJEUX THÉORIQUES DE L'INNOVATION SOCIALE.....	462
<i>Denis Harrisson, UQO</i>	462
SÉANCE 5D	463
TRAVAIL, EMPLOI ET TRANSFORMATION SOCIALE : ENTRE AVANCÉES ET RECULS / LABOR, EMPLOYMENT AND SOCIAL TRANSFORMATION: BETWEEN PROGRESS AND REGRESS	463
L'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE : UN CAS DE TRANSFORMATION SOCIALE PAR L'INNOVATION SOCIALE – LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIALE DE VILLE-MARIE.	464



<i>Yves Hallée, Mustapha Bettache et Philippe Bergeron, Université Laval</i>	464
LE TRAVAIL MIGRANT TEMPORAIRE COMME NOUVELLE FIGURE DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL ET L'AMBIVALENCE DE L'ÉTAT : UNE INNOVATION SOCIOÉCONOMIQUE RÉGRESSIVE ?	480
<i>Sid Ahmed Soussi, UQAM</i>	480
ÉLOGE DE L'EXPÉRIMENTATION. DE L'UTILISATION DU CONCEPT D'EXPÉRIMENTATION EN TEMPS DE CRISE (SYNDICALE) : L'EXEMPLE DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES.	482
<i>Jean-Michel Denis, Université Paris Est Marne-la-Vallée (UPEMLV)</i>	482
D'UNE INNOVATION SOCIALE À LA DÉFINITION D'UN PROJET DE TERRITOIRE : LA CAPACITÉ MOBILISATRICE D'UNE ASSOCIATION D'INSERTION DANS UN MILIEU MONTAGNARD MARGINALISÉ. L'EXEMPLE DES ATELIERS DE LA BRUYÈRE AU PAYS DE SAUGUES.	484
<i>Mauricette Fournier, Jean-Baptiste GRISON et Laurent Rieutort, Université Blaise-Pascal</i>	484
SÉANCE 5E	499
DE L'AGRICULTURE À LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : PLACE À L'INNOVATION SOCIALE/ FROM AGRICULTURE TO FOOD DEMOCRACY: READY FOR SOCIAL INNOVATION	499
VERS UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ? RÉSEAUX, STATUTS ET MÉDIATIONS DANS ET POUR L'INNOVATION SOCIALE.....	500
<i>Yuna Chiffolleau et Dominique Paturel, INRA</i>	500
DU PROJET À LA DYNAMIQUE D'INNOVATION SOCIALE : LE CAS D'UNE COOPÉRATIVE INTERNET.	501
<i>Mélanie Doyon, UQAM</i>	501
LA RECHERCHE-ACTION COMME APPUI À LA TRANSFORMATION SOCIALE : L'ÉTUDE DES MARCHÉS DE QUARTIER À MONTRÉAL.	502
<i>Sylvain Lefèvre, René Audet et M. El-Jed, ESG-UQAM</i>	502
QUELLES INNOVATIONS SOCIALES SONT MISES EN PLACE DANS LES ORGANISATIONS COLLECTIVES POUR PERMETTRE LE PASSAGE VERS UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIVE ? UNE ANALYSE MICROSOCIALE DE L'INTRODUCTION DE NOUVEAUX CHOIX VARIÉTAUX DANS UNE COOPÉRATIVE.	519
<i>Luc Audebrand, Université Laval, Samira Rousselière, ONIRIS Nantes et Damien Rousselière, AGROCAMPUS OUEST Centre d'Angers</i>	519
CONFÉRENCE DE CLÔTURE / CLOSING SPEECH	521
INNOVATION SOCIALE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ENTREPRENEURIAT SOCIAL. UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE	521
<i>Jean-Louis Laville, CNAM, Paris</i>	521



Conférence d'ouverture / Opening speech

Social innovation facing the challenges of globalization: tensions and illusions

Enzo Mingione, Université de Milan-Bicocca

Abstract :

Within the contemporary climate of chaotic socio-economic change and institutional crisis, increasing attention is being paid to experiences of social innovation. Social innovation emerges in societies that are more individualized, heterogeneous, unstable, less standardized and which are less able to assure institutional representation and organization. The difficulties of the nation states and of centralized welfare regimes open up room for tensions and opportunities in respect to new unsatisfied needs and demands for social inclusion and social cohesion. Social innovation cannot be naively conceived as a cheap do-it-yourself alternative to universalistic welfare provision and protection. However, under specific conditions that still need to be carefully analysed and theorized, social innovation may become a powerful tool for confronting the disintegrating developments of our times. Here we shall begin to explore which can be these conditions at the light of recent research on social innovation experiences in Italy and in Europe



PLÉNIÈRE 1

**L'innovation sociale au cœur de la
transformation sociale / Social innovation
within social transformation**



Have We Entered The Pre-History of A Fundamental Transformation?

Gar Alperovitz, Université du Maryland

Abstract :

Growing social and economic pain and dislocation is leading to social and economic innovation in many parts of the world. An obvious question, however, is whether such innovation may become the basis of a much larger transformative possibility---or whether, on the contrary, it will become an interesting but essentially side-bar development in history. An exploration of the issue in one of the most difficult cases---the United States---allows for a clarification of the options, and helps define the larger research as well as political-economic challenge facing us all.



Les innovations sociales peuvent contribuer à de grandes transformations, mais cela ne va pas de soi.

Benoît Lévesque, UQAM

Résumé :

Les innovations ne contribuent pas nécessairement à des transformations sociales. En effet, les innovations émergent le plus souvent dans le cadre d'organisations qui n'ont pas à elles seules la capacité de provoquer une transformations même petites alors que les grandes transformations se situent à l'échelle d'une société et supposent des alliances sociales et un moment historique favorable. Pour notre présentation, nous examinerons deux grandes théories de l'innovation, soit la théorie institutionnaliste (évolutionniste et régulationniste) et la théorie de l'acteur-réseau et de la traduction. Même si ces deux théories ne peuvent être confondues - l'une définit l'innovation comme un processus et l'autre comme relevant d'un système d'innovation - , nous tenterons de montrer comment les concepts qu'elles proposent permettent de mettre en lumière des dimensions complémentaires des transformations sociales en ce qui concerne à la fois les façons de s'y engager et de relever les défis que suppose la transition vers un autre modèle de développement.



Des voies oubliées, des sentiers ouverts. La solidarité au centre de l'innovation sociale en Amérique Latine.

Luiz Inácio Gaiger, UNISINOS Rio Grande do Sul.

Résumé :

Pour bien comprendre le sens de l'innovation sociale en Amérique Latine et les défis auxquels elle s'affronte, en tant qu'outil de transformation sociale, on propose d'abord une analyse rétrospective des changements parvenus dans les dernières décennies. Cela permettra de saisir que l'enjeu majeur à l'heure actuelle découle de l'emprise progressive de l'économie de marché et de la culture utilitariste qui lui apporte sa légitimité, au détriment d'autres formes d'économie et d'autres systèmes de vie. Ceux-ci, néanmoins, précèdent la logique marchande et ont historiquement assuré la survie et l'avenir d'une partie importante, sinon la plupart, de la population qui vit de leur travail et que, pour ce faire, mise sur la réciprocité et l'entretien des liens sociaux. L'Économie Solidaire, en particulier, montre comment d'autres principes concernant la vie sociale et l'agir économique doivent être mobilisés si l'on veut bâtir un terrain féconde pour que l'innovation sociale contribue décisivement au protagonisme de nouveaux acteurs, prônant pour plus d'égalité et de justice sociale.



Social Innovation: towards a new innovation paradigm.

Jürgen Howaldt, Université TU Dortmund

Since Schumpeter, the concept of innovation has focused predominantly on economic and technical developments, whereas social sciences were particularly interested in the corresponding social processes and effects (Harrisson 2012). This may explain why social sciences, to this day, have been conducting empirical work on social innovations quite comprehensively, but without labelling them as such and, with few exceptions, without a concept of social innovation informed by social theory.

Technological innovations are elements of this continuous process and, due to the predominant patterns of imitation and invention, have become the centre of attention (Howaldt/Schwarz 2010; Hochgerner 2012). They represent a special type of inventions taking the form of artifacts (machines, computers, cars ...). The belief in the central role of science and technologies is still the basis for contemporary innovation policies and the discourse on National Innovation Systems.

Meanwhile, the importance of social innovation successfully addressing social, economic, political and environmental challenges of the 21st century has been recognized not only within the Europe 2020 strategy but also on a global scale². So “in recent years, social innovation has become increasingly influential in both scholarship and policy” (Moulaert et al. 2013b, 1). However, despite this growing awareness of the significance of social innovation, there is still no sustained and systematic analysis of social innovation, its theories, characteristics and impacts. A plethora of vastly diverging subject matters and problem dimensions as well as expectations for resolving them are subsumed under the heading “social innovation” without making distinctions between different social and economic meanings, the conditions governing its inception, its genesis and diffusion, and without clearly distinguishing it from other forms of innovation (European Commission 2013)

In light of the increasing importance of social innovation the paper focuses on a theoretically sound concept of social innovation as a precondition for the

² See the manifold contributions in Harrisson et al. 2009, Franz et al. 2011 and Moulaert et al. 2013a



development of an integrated theory of socio-technological innovation in which social innovation is more than a mere appendage, side effect and result of technical innovation. Only by taking into account the unique properties and specifics of social innovation it will be possible to understand the systemic connection and interdependence of social and technological innovation processes and analyse the relationship between social innovation and social change.

The paper starts with an overview of the current situation and the perspectives of socio-scientific innovation research which have particularly contributed to the development and spread of an enlightened socio-scientific understanding of innovation. Against the backdrop of clear paradoxes and confusion in prevailing politics of innovation, the contours of a new innovation paradigm are becoming visible and causing social innovation to grow in importance. The paper looks at relationship between social innovation and social change. It will present the objectives and the concept of the global research project SI-DRIVE which intends to extend knowledge about social innovation by integrating theories and research methodologies. In particular, recourse to Tarde's social theory allows us to widen a perspective which was narrowed to economic and technological innovations by Schumpeter, and after him by the sociology of technology, to include the wide variety of social innovations.

1. Current status and perspectives of international innovation research: a new innovation paradigm

As a discipline, innovation research widely finds its systematic beginnings and point of reference, valid to this day, in *Schumpeter's 1912 publication of "Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung" [Theory of economic development]* (Schumpeter 1964), where a definition of innovation it introduced. According to this work, economic development takes place as a permanent process of "creative destruction". What propels this dynamic, the impetus and origin of economic fluctuation, is innovation in the sense of the "execution of new combinations", of "establishing a new production function." Inventions become innovations if they successfully take hold on the market (diffusion). Introducing and realizing innovations is the actual work and function of the entrepreneurship. Schumpeter focuses not only on technical innovation, but also distinguishes between product-related, procedural and organizational innovations, using new resources, and tapping new markets. He also addresses the process of innovation. Moreover, he underscores the necessity of social innovation occurring in tandem in both the economic arena as well as in culture, politics and a society's way of life in order to guarantee the economic efficacy of technical innovations.



Following Schumpeter, innovations are increasingly reduced to technical innovations. Remarks on social innovation in literature after Schumpeter are scarce and marginal (Moulaert et al. 2005, 1974). From an economics vantage point, involvement with innovation today is directed primarily at the underlying conditions impeding and fostering innovation, both within a company and outside of it, the necessary or deployable resources, the organization of innovation management in terms of systematic innovation replacing or enhancing the role of the entrepreneur (Blättel-Mink 2006, 81) as well as the economic impact and effects of innovation.

Innovation research in the social sciences is dedicated, by contrast, primarily to the relevance of the social framework conditions and for the process of innovation, looking at innovation from different perspectives and with different emphases. The central focus is on the social preconditions and influencing factors for (predominantly) technical innovations, the correlation between the technological and the social, between technological and social innovations, between innovations and societal development, the institutional context and the interaction between those involved in the process of innovation. Innovation research in the social sciences has made great contributions to the development and spread of an enlightened sociological understanding of innovation. Its interpretative possibilities have become widely and "successfully" practical. "From deviation from the norm, from agent to system: this describes the central scientific discourses on innovation characterizing the last 100 years – always in reaction to the innovation that has actually taken place, seldom, as was the case with Schumpeter, on a proactive basis" (Blättel-Mink 2006, 12).

The central elements of a sociologically enlightened understanding of innovation could be summarized as follows: the systematic and social character of innovation that can be not reduced to technical and organizational innovation; aspects of complexity, risk and reflexion; incompatibility with planning and limited manageability; an increasing variety and heterogeneity of involved agents; non-linear trajectories as well as a high degree of context and interaction contingency. Consequently, technical and social innovations can be seen as closely intertwined and can only be completely captured in their interaction with one another.

Against the background of the findings in innovation research and the clear emergence of paradoxes and confusion in prevailing innovation policies, the question arises whether *the technology-oriented innovation paradigm that has been shaped by the industrial society is not becoming increasingly less functional*. This sort of fundamental change process involving the entire institutional structure and the



associated way of thinking and basic assumptions can be interpreted, in our opinion, in terms of the development of a new innovation paradigm³ (Howaldt/Schwarz 2010; also Bullinger 2006, 14). This approach opens up fundamentally new perspectives on recognized problems and thus simultaneously unlocks new possibilities for action. Especially in light of the basic confusions and paradoxes in innovation policy at present, this sort of interpretation of the current changes may open up new perspectives on innovation⁴.

International innovation research is also providing numerous indications of a fundamental shift in the innovation paradigm. In his introduction to the "Oxford Handbook of Innovation", which compiles the key development trajectories of international innovation research, Fagerberg describes the variability of innovation as one of its central characteristics: "One of the striking facts about innovation is its variability over time and space. It seems, as Schumpeter (...) pointed out, to 'cluster' not only in certain sectors but also in certain areas and time periods" (2005, 14). Individual analyses each provide descriptions of specific innovation systems in different economic sectors and industries (Malerba 2005; Tunzelmann/Acha 2005). At the same time, a vast heterogeneity in innovation can be perceived in terms of the historical development of the process of innovation (Bruland/Mowery 2005, 374 et seq.).

The argument for the thesis of the emergence of a new innovation paradigm is supported by the work of Bruland and Mowery. The authors believe that fundamental changes occur in the structures of innovation systems in different time periods (2005, 374). These changes are described as an expression of different phases of the industrial revolution. When a new innovation system takes hold, it leads to far-reaching changes in the entire structure of the institution. "But both of these episodes highlight the importance of broad institutional change, rather than the 'strategic importance' of any single industry or technology" (ibid., 375). As such the "leading industries" (ibid., 374) have tremendous influence on the prevailing innovation modi.

In the face of the social shift from an industrial society to knowledge and service economy and the profound change this entails in the economic and social structures of modern society, there are many indications signalling a fundamental shift in the

³ Paradigm means in this sense, borrowing from Kuhn (1996, 10), a pattern of thought rooted in commonly held basic assumptions that can offer a community of experts considerable problems and solutions for a certain period of time" (Kuhn 1996, 26).

⁴ The authors of a study relating to the OECD Committee for Industry, Innovation, and Entrepreneurship (CIIE) advance this thesis: "A new nature of innovation is emerging and reshaping public policy" (FORA 2010).



innovation paradigm that can be detected. New economic sectors and industries are increasingly determining the look of the economy and society and are changing the modes of production and innovation. Challenges such as ageing populations or climate change entail social demands and action, for which traditional ways, in which markets, states and civil society responded so far, are no longer sufficient. At the same time, technological innovation encounters limitations when it comes to resolving pressing social challenges. The Europe 2020 Strategy, as well as its specific Flagship Initiatives, recognise these challenges. The Flagship Initiative on the Innovation Union clearly stipulates the importance of social innovation to successfully cope with the abovementioned challenges. Similar to the European Commission (EC), many governments of European Member States, other states (e.g. Australia, Canada, China, Colombia, New Zealand, the USA) and UN Organisations, acknowledge social innovation as essential to ameliorate future innovation policies⁵. We need a fundamental broadening of perspective. Thus the Vienna Declaration (2011) states: “The most urgent and important innovations in the 21st century will take place in the social field. This opens up the necessity as well as possibilities for Social Sciences and Humanities to find new roles and relevance by generating knowledge applicable to new dynamics and structures of contemporary and future societies.”

At the heart of the industrial society innovation paradigm are technical innovations relating to products and processes that "are regarded as (almost) the only hope of societal development" (Gillwald 2000, n. pag.). Non-technical and "social innovations, however, although they exist constantly and widely in social systems, are largely ignored as a topic and are a little-recognized phenomenon" (ibid.) With *social innovations*, the new does not manifest itself in the medium of technological artefacts, but at the level of social practices. If it is accepted that the invention and diffusion of the steam engine, the computer or the smartphone should be regarded differently from the invention and social spread of a national system of healthcare provision, the concept of corporate social responsibility (CSR) or a system of micro financing, then it stands to reason that there is an intrinsic difference between technological and social innovations.

5 Nearly seventy years ago V. Bush, in his report to President Roosevelt, directed the pioneering spirit of the US towards exploring the “endless frontiers” of natural science research, hoping that this would promote social welfare: “The Government should accept new responsibilities for promoting the flow of new scientific knowledge and the development of scientific talent in our youth. These responsibilities are the proper concern of the Government, for they vitally affect our health, our jobs, and our national security. It is in keeping also with basic United States policy that the Government should foster the opening of new frontiers and this is the modern way to do it.” (Bush 1945). The belief in the central role of science and technologies is the still the basis for the contemporary innovation policies and our National Innovation Systems.



Under this perspective, a social innovation is a new *combination*⁶ and/or new *configuration of social practices* in certain areas of action or social contexts prompted by certain actors or constellations of actors in an intentional targeted manner with the goal of better satisfying or answering needs and problems than is possible on the basis of established practices. An innovation is therefore social to the extent that it, conveyed by the market or "non/without profit", is socially accepted and diffused widely throughout society or in certain societal sub-areas, transformed depending on circumstances and ultimately institutionalized as new social practice or made routine. As with every other innovation, "new" does not necessarily mean "good" but in this case is "socially desirable" in an extensive and normative sense. According to the actors' practical rationale, social attributions for social innovations are generally uncertain (Howaldt/Schwarz 2010, 26).

In this sense, social innovation can be "interpreted as a process of collective creation in which the members of a certain collective unit learn, invent and lay out new rules for the social game of collaboration and of conflict or, in a word, a new social practice, and in this process they acquire the necessary cognitive, rational and organizational skills" (Crozier/Friedberg 1993, 19).

As a key characteristic of the new innovation paradigm, that also implies an innovation process opening up to society (FORA 2010, 15 et seq.). Other companies, technical schools and research institutes are not the only relevant agents in the process of innovation. Citizens and customers no longer serve as suppliers for information about their needs (as in traditional innovation management); they make contributions to the process of developing new products to resolve problems. Terms and concepts such as "open innovation" (Chesbrough 2003), customer integration (Jacobsen 2005) and networks (Powell/Grodal 2005; Howaldt/Schwarz 2010) reflect individual aspects of this development. At the same time, innovation – based on economic development – becomes a general social phenomenon that increasingly influences and permeates every aspect of life (Rosa 2005).

In addition, for Moolaert et al. emphasize that social innovation means *innovation in social relations* (2013b, 2). "As such we see the term as referring not just to particular actions, but also to the mobilization-participation process and to the outcome of actions which lead to improvements in social relations, structures of governance, greater collective empowerment, and so on"(ibid.).⁷ So social

6 The term relates to the Schumpeterian definition of innovation as a new combination of production factors.

7 Klein et al. describe the development of the Québec Model as social innovation linked to social transformation. "From this standpoint, participative governance, co-production of services or activities, co-construction of public policies, as well as the plural character of the economy ...



innovation should become “part of a new culture of empowerment” (EC-President Barroso) which is central to create appreciable social change. Thus, social innovations need to mobilise citizens to take an active part in innovation processes and thereby enhance society’s generic innovative capacity (BEPA 2010). This requires *new models of governance in favour of self-organisation and political participation*, allowing sometimes unexpected results through the involvement of stakeholders. This also requires interplay between actors, their networks, policy makers and the market on the one side, and processes in support of scaling-up and diffusion on the other.

In the face of the *depth and development of change in modern societies* and the *rising dysfunction in established practice*, social innovations are gaining greater importance, also in terms of economic factors, over technical innovations. They are not only necessary, but also can contribute proactively with regard to anticipated macro-trends, such as demographic developments or the effects of climate change “to modify, or even transform, existing ways of life should it become necessary so to do” (Giddens 2009, 163; also Hochgerner 2009a). Social innovations are confronted with enormous expectations of providing answers to wicked societal problems, given the fact that issues such as massive unemployment, the erosion of the social security system or the intensification of ecological risks cannot be overcome without implementing social innovation. And in light of the financial and economic crisis, it is becoming increasingly clear that social innovations, as they relate to extensive change in both the leading cultures that influence behavior and the social practices in the economy and consumption, determine “in what sort of world the next generation of the citizens of free societies will be living” (Dahrendorf 2009).

2. Social innovation and social change

While culminating social and economic problems identified in public discourse are increasingly prompting a call for extensive social innovation, *the relationship between social innovation and social change remains a largely under-explored area in the social sciences as well as government innovation policies*. Phenomena of social change are consistently looked at in connection with technological innovation in techno-sociology and technical research in the prevailing paradigm of a social-technical system but not from the perspective of an independent type of innovation that can be demarcated from technical innovations. This is inadequate in light of the

represent important dimensions of social innovation” (Klein et al. 2013, 382). Thereby they identify the ‘economic turn’ – “the fact that social movements have switched from merely demanding actions from other to proactive actions at the economic level” (ibid.) - as an important source for social innovation (ibid., 371).



declining functionality of the technology-oriented paradigm shaped by the industrial society.

Whereas – based mainly on Ogburn’s theory – a specialised sociology of change has developed (Schäfers 2002), with few exceptions social innovation as an analytical category is at best a secondary topic both in the classical and contemporary social theory approaches and concepts of social differentiation and social integration, social order and social development, modernisation and transformation. Apart from a few exceptions (in particular Jessop et al. 2013; Mulgan 2012; Harrison 2012; Howaldt/Schwarz 2010, Hochgerner 2009), the social sciences largely seem to refuse to “present and list as social innovations the relevant social changes” which they have discovered and studied (Rammert 2010, 26). This is all the more astonishing given that Ogburn not only makes “cultural lag” – the difference in the time it takes for the comparatively “slow” non-material culture to catch up with the faster-developing material culture – his starting point and systematically differentiates between technological and social innovations (and inventions) as critical factors in social change, he also emphasises that use of the term “inventions” is not restricted to technological inventions but also includes social inventions such as the League of Nations. “Invention is defined as a combination of existing and known elements of culture, material and/or non-material, or a modification of one to form a new one. [...] By inventions we do not mean only the basic or important inventions, but the minor ones and the incremental improvements. Inventions, then, are the evidence on which we base our observations of social evolution” (Ogburn 1969, 56 ff.). Thus Ogburn is convinced that in the interplay of invention, accumulation, exchange and adaptation, he has discovered the basic elements of “cultural development” (56) and hence – like Darwin for biological evolution – has developed a model to explain social evolution.

In the following, the debate mainly centres on the question whether social innovations are a prerequisite for, a concomitant phenomenon with, or consequence of technological innovations. Here, Ogburn is wrongly made the chief advocate of a technological interpretation of social change (Howaldt et al 2013).

Against the background of the emergence of a new innovation paradigm, it becomes more important to devote greater attention to *social innovation as a mechanism of change residing at the micro and meso level*. The reasons for this are obvious. Firstly, the shortcomings of older models of social change and of an economically and technologically focused innovation model become increasingly apparent when dealing with the key social challenges. Secondly, new forms of governance and social self-management, of the “criticism that actually takes place in society” (Vobruba



2013, 160), of protest movements that aim to shape society (Marg et al. 2013) and new social practices in social life and related governance – understood as necessary social innovations – are evidently becoming increasingly established.

In the context of the broad social debate surrounding sustainable development and necessary social transformation processes (WGBU 2011; Geels/Schot 2007), the question of the relationship between social innovations and social change arises again: how can processes of social change be initiated which go beyond the illusion of centralist management concepts to link social innovations from the mainstream of society with the intended social transformation processes?

3. Towards a theoretically sound concept – the Project SI DRIVE

As I have argued, social innovation is still an uncodified field without a common set of theoretical underpinnings, datasets, or proven causal relationships (Howaldt/Schwarz, 2010; Franz et al., 2012). Although there is a growing body of literature on social innovation, the demand for categorizing the field is growing (Rüede/Lutz 2012). We currently lack *a theoretically sound concept of social innovation beyond the different policy areas, research fields and regional perspectives* (Howaldt/Schwarz 2010; Moulaert et al. 2013b, 4). There is a need for robust models for the creation, roll out and diffusion of social innovations, as well as more knowledge and understanding about how to embed transformative change. Against this background, the global research project SI-DRIVE, funded within the 7th Framework Programme of the European Commission⁸ looks at the theoretical concepts, areas of empirical research and observable trends in the field of social innovation on both European and global scales. It refers to socio-scientific innovation research and its contribution to the development and spread of an advanced and more comprehensive notion of innovation.

The key objectives are

a) to determine the nature, characteristics and impacts of social innovation as key elements of a new paradigm of innovation (strengthen the theoretical and empirical base of social innovation as part of a wider concept of innovation that thoroughly integrates social dimensions),

⁸ SI-DRIVE involves 15 partners from 12 EU Member States and 10 from other parts of the world. The approach adopted carefully interlinks the research process to both the complexity of the topic and the project workflow. The project will explicitly link to and cooperate with existing EU and (international) projects, dissemination platforms and networks.



b) to map, analyse and promote social innovations in Europe and world regions to better understand and enable social innovations and their capacity for changing societies,

c) to identify and assess success factors of SI in seven particular policy areas, supporting reciprocal empowerment in various countries and social groups to engage in SI for development, working towards Europe 2020 targets and sustainable development (e.g. Millenium Development Goals (MDG)), and

d) to undertake future-oriented policy-driven research, analyse barriers and drivers for SI; develop tools and instruments for policy interventions (SI experimentation, incubation, 'SI Manual').

The theoretical assertions and improvements will be applied, tested and continually developed by means of sound empirical data and case studies in seven major policy areas:

1. education,
2. employment,
3. environment and climate change,
4. energy,
5. transport and mobility,
6. health and social care, and
7. poverty reduction.

The core of the empirical research will consist of comparisons between social innovations in different world regions and countries, taking into account their respective cultural, religious and historical context. Comparing successful and less successful examples of SI will allow recommendations to be made for developing and scaling up social innovation.

Theory development and empirical research will build on existing innovation research, explicitly including studies on technological and business innovation. This is particularly important because often in SI discourse emphasis is more on exploring new concepts and less on exploiting proven ones. If we want SI to reach its full potential we need to study the possibilities and success factors for imitation (Tarde 2009) as well. Besides, there is the challenge of scaling up, which "refers to moving an innovation into a broader system and creating transformation through the linking of opportunities and resources across scales. Quite often, to effect transformative change in a broader system, the innovation will be reconfigured into an entirely new form to suit that context" (Moore/Westley 2011).



Social innovation requires also appropriate social innovation policies. The traditional framework for public administration of rules and regulations needs of new ideas and methods. Many potential social innovations (ideas) are hindered by traditional approaches in public policies. If Europe wants to tackle the challenges as documented through its Strategy for Smart, Inclusive and Sustainable Growth as well as its specific Flagship Initiatives, policy makers need to understand how to involve and make use of the participation of citizens to serve the public good (Bourgon 2011). Based on accurate integration of conceptual and empirical knowledge, SI-DRIVE will offer a coherent policy strategy platform for policy makers.

SI-DRIVE will provide an overview of the current state of international research on SI and its contribution to the expansion of the innovative capabilities of modern societies as well as resolving key challenges facing society. The development of a sound theory of SI is a precondition for the development of an integrated theory of socio-technological innovation in which social innovation is more than a mere requirement, side effect or result of innovations in business and technology. Accurately defining and analysing the unique properties and specifics of social innovation will reveal the systemic connection and interrelation between social and other forms of innovation, all to be understood and ultimately integrated in a coherent and comprehensive new paradigm of innovation.

There are five key dimensions of social innovation that fundamentally affect the potential of social innovations, their scope, and their impact. These are:

1. Concepts of social innovation including the relationship to technology and business innovation
2. Objectives and social demands, societal challenges and systemic changes that are addressed
3. Drivers, barriers and governance (including the role of social entrepreneurship, networks, user involvement) of social change and development
4. Social innovation cycle (prompts, proposal, prototypes, sustaining, scaling up, systemic change)
5. Resources, capabilities and constraints including finance and regulations of the finance industries, human resources, empowerment

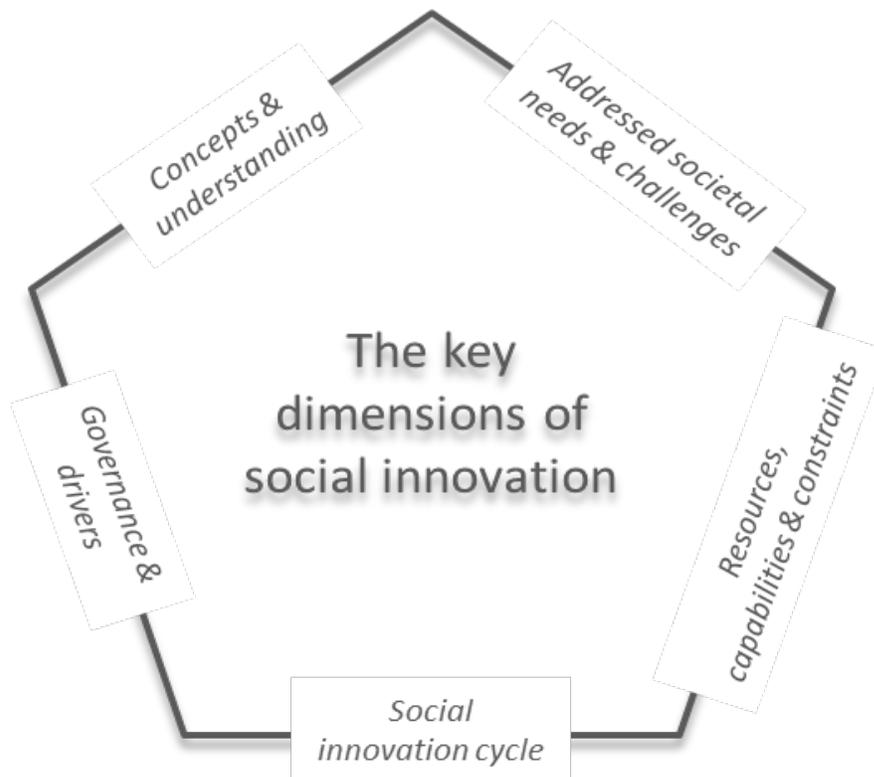


Figure 1: The Key Dimensions of Social Innovation

The theoretical and empirical research of SI-DRIVE will be framed around these five key dimensions. The theoretical analysis will first provide a general depiction of how social innovation resonates within the wider frameworks of existing innovation theory and research, the concepts and perceptions of social change, and of societal and policy development. The five key dimensions of SI will be essential in assessing the relations identified. Subsequently, empirical research will be applied to classify what can be observed in social reality into a typology of social innovation. Empirical research comprises seven policy areas and eight cultural/world regions. SI-DRIVE will analyse the differences and commonalities between social innovations in these areas to understand how social innovations develop and scale under different conditions and in relation to the cross cutting themes indicated above.

4. The significance of Social Theory – a recourse to Gabriel Tarde⁹

Recourse to Tarde, the long-forgotten classic exponent of a sociology of innovation, is helpful in gaining a better theoretical understanding of the relationship between

⁹ For a comprehensive overview see Howaldt/Kopp/Schwarz 2013



social innovations and social change. His achievement consists in explaining social change “from the bottom up”, and not objectivistically, like Durkheim, “from the top down”, in terms of social facts and structures (Gilgenmann 2010, 7). Tarde’s contribution to the micro-foundation of a sociology of innovation can be used to assist in developing a concept of social innovation as a social mechanism of change residing at the micro and meso level. This seems all the more necessary given that Tarde’s social theory – with a view to its implications and potentials for the analysis of innovation – has not been systematically explored until now.

Tarde’s theory allows us to widen a perspective which was narrowed to economic and technological innovations by Schumpeter, and after him by the sociology of technology, to include the wide variety of social innovations. At the same time, this reveals the blind spots of an economically narrow view. Because Tarde places the laws of the practices of imitation at the centre of his theory of social development, the associated microfoundation of social phenomena provides vital input into an integrative theory of innovation. It enables us to discover how social phenomena, conditions and constructs come into being and transform. The key to this is to meticulously trace social inventions and innovations as well as the associated social practices of their imitation.

This character of Tarde’s social theory, referring strongly to the social prerequisites for invention and imitation, is also underlined by the fact that unlike Schumpeter, for whom the *innovator* in the social figure of the entrepreneur is the focus of interest, for Tarde it is inventions which are understood to be the central “driver” of social development. For Tarde, there are the many small inventions and ideas “*which were difficult or easy to arrive at and mostly went unnoticed at the time of their arising, which therefore are usually almost exclusively inglorious and nameless*” (Tarde 2009, 26).

These countless and nameless inventions and discoveries change society and its practices through equally countless acts of imitation, and only as a result do they become a true social phenomenon. “*In the realm of the social, everything takes place as invention and imitation, with imitation forming the rivers and inventions the mountains*” (*ibid.*, 27). For Tarde, imitation is the central mechanism of social reproduction and of social change. “*All similarities of social origin that belong to the social world are the fruits of some kind of imitation, be it the imitation of customs or fashions through sympathy or obedience, instruction or education, naïve or carefully considered imitation*” (*ibid.*, 38). Since imitation always involves variation as well, imitations simultaneously transform innovations into social structures and practices. Added to this are individual initiatives and rebellions against prevailing



morals, customs, rules – interruptions or crossings of imitation streams – which are transferred and imitated from person to person, leading to social innovations.

Therefore, Tarde can also be used to bring about an important shift in perspective. Rather than constantly producing new individual inventions, it seems more meaningful to creatively reconfigure the potentials of existing inventions through social practice. *“The qualities that in any age and in any land make a man superior are those which make him better able to understand the discoveries already made and exploit the inventions already devised”* (Tarde 2009, 251). In this context, the wealth of a nation for Tarde is rooted in its ability to *“use the knowledge of its time in a particular way”* (*ibid.*, 254). If, like Tarde, one seeks to explain a situation from the imitation practices of people, the specific cultural frameworks need to be decoded.

With the *shift in perspective from inventions to social practices of imitation*, the key question in the context of diffusion is how new social practices come into being from the imitation of social practices. The concept of imitation underpins an understanding of innovation which focuses on social practices. Only these can be imitated. Practices of organisation, consumption, production and so forth become the central object of Tarde’s conception of imitation. This includes the manufacturing and consumption of technological artefacts. The imitative spread of social ideas or initiatives tends to combine with other inventions to form increasingly complex and more widely acting social innovations. Imitation always comprises variation as well, and to this extent imitations constantly bring innovations into social structures and constructs.

If we follow Tarde in pointing out the social embeddedness of any invention in a dense network of imitation streams, then social innovations are first and foremost *ensemble performances, requiring interaction between many actors*. As the opening of the innovation process to society is a key characteristic of the new innovation paradigm (Howaldt/Kopp 2012, 45), there is an accompanying increase in the experimental processes which take place not only in the separate world of scientific laboratories but also in society (Krohn 2005). Social innovations and their actors, who critically, exploratively and experimentally depart from the prevailing “mental maps”, the established rules, routines, pathways and models in politics, business and society – such as the economisation of all areas of life and an inevitable link between prosperity and growth (Leggewie/Welzer 2009; Jackson 2012; WBGU 2011) – who call these into question and in a “competition of ideas” lead the way to changed, alternative social practices and lifestyles, are the basis and relevant drivers of transformative social change (e.g. Jonker 2012).



The conception of social innovation founded in social theory therefore focuses on the *interfaces between the self-referencing social sectors of government, business and civil society*, which are distinct and largely shielded from one another, on their respective rationales of action and regulatory mechanisms, and on the associated problems and limited problem-solving capacities. Regarding the governance question of how these interfaces should be reconfigured, established patterns of control and coordination are added, expanded and reforged via aspects such as self-organisation, intersectoral cooperation, networks and new forms of knowledge production. The associated processes of “cross-sector fertilisation” (Phills/Deiglmeier/Miller 2008, 40 ff.) and convergence of sectors (Austin et al. 2007) increasingly enable a kind of blended value creation (Emerson 2003) while at the same time promoting a “moralisation of markets” (Stehr 2007). Such cross-fertilisation and convergence processes require and enable far-reaching social innovations, which set in motion and spur the necessary blending of boundaries.

Changing social practices are generally based on drawn-out, contingent and self-managing processes which, as Tarde points out, are subject to their own “laws” – the laws of imitation. Previous attempts to “manage” such processes through policy have generally proven to be decidedly difficult. A *comprehensive innovation policy*, which in addition to supporting new technologies also focuses on social innovations and enabling actors “to suspend established routines and patterns, as only then can new ideas and behaviours thrive” (Adolf 2012, 40), on the necessary “freedom” to do this and the opportunities “to share objectified and personal (implicit) knowledge” (ibid., 41), is only in its infancy and requires above all a deeper understanding of the principles and modes of action of social innovations.

One of the key tasks in this regard is a necessary redefinition of the relationship between policy and the “new power of the citizenry” (Marg et al. 2013), civil society engagement, the many and diverse initiatives and movements “for the transformation of our type of industrial society” (Welzer 2013, 187). “A central element here is to enable citizens [in the sense of empowerment – authors’ note] to share in responsibility for the future, which should not be equated with personal responsibility in the neoliberal sense” (Rückert-John 2013, 291).

5. Conclusion

A sociological innovation theory must therefore examine the multiple and manifold imitation streams, and decode the principles and laws they follow. From this perspective, the focus is always on social practice, since it is only via social practice that the diverse inventions etc. make their way into society and thus become the



object of acts of imitation. Social practice is a central component of a theory of transformative social change, in which the wide variety of everyday inventions constitute stimuli and incentives for reflecting on and possibly changing social practices. It is only when these stimuli are absorbed, thereby leading to changes in existing social practices which spread through society and construct social cohesion via acts of imitation, that they drive social transformation. Thus new perspectives open up on an understanding of innovation which adequately captures the diversity of innovations in society.

The great challenge for contemporary innovation policy lies in exploiting these potentials. Just as the conditions to explore the potentials of the natural sciences and to make them usable for society were created through a systematic innovation policy in the middle of the last century,, at the beginning of the 21st century we need just as great a pioneering spirit in the search for new social practices that enable us to secure the future and allow people to live “a richer and more fulfilled human life” (Rorty 2008, 191).

The observations made above point out that increased attention has to be paid to social innovation in order to develop the potential for new social practices beyond the hitherto dominant growth ideology. To this extent, a new model for innovation policy is required that shifts its focus from technologies to social innovations and systemic solutions and to a corresponding empowerment of actors, thus thus complementing the new conceptual understanding of social innovation with a consistent social policy.

References

- Adolf, Marian (2012): Die Kultur der Innovation. Eine Herausforderung des Innovationsbegriffs als Form gesellschaftlichen Wissens. In: Hilty, Reto M./ Jaeger, Thomas/ Lamping, Matthias (Eds.): Herausforderung Innovation. Eine interdisziplinäre Debatte. Berlin, Heidelberg: Springer, pp. 25-43.
- Austin, James E./ Gutierrez, Roberto/ Ogliastri, Enrique/ Reficco, Ezequiel (2007): Capitalizing on Convergence. In: Stanford Social Innovation Review 5 (4), pp. 24-31.
- BEPA (Bureau of European Policy Advisers) (2010): Empowering people, driving change: Social innovation in the European Union. Luxembourg: Publication Office of the European Union.



- Blättel-Mink, Birgit (2006): Kompendium der Innovationsforschung. Wiesbaden: VS Verlag.
- Bourgon, Jocelyne (2011): A New Synthesis of Public Administration: Serving in the 21th century. Kingston: Queen's Policy Studies.
- Bruland, Kristine/ Mowery, David C. (2005): Innovation trough time. In: Fagerberg, Jan/ Mowery David C./ Nelson, Richard R. (Eds.): The Oxford Handbook of Innovation. New York: Oxford University Press, pp. 349-379.
- Bullinger, Hans-Jörg (2006): Verdammt zur Innovation. In: RKW-Magazin, 57 (1), pp. 12-14.
- Bush, Vannevar (1945): Science The Endless Frontier. A Report to the President by Vannevar Bush, Director of the Office of Scientific Research and Development, July 1945. <https://www.nsf.gov/od/lpa/nsf50/vbush1945.htm>. Accessed 20.02.2014.
- Chesbrough, Henry W. (2003): Open Innovation: The new Imperative for Creating and Profiting from Technology. Boston, Massachusetts: Harvard Business School Press.
- Crozier, Michel/ Friedberg, Erhard (1993): Die Zwänge kollektiven Handelns – Über Macht und Organisation. Frankfurt a.M.: Hain.
- Dahrendorf, Ralf (2009): Nach der Krise: Zurück zur protestantischen Ethik? Sechs Anmerkungen. In: Merkur. Deutsche Zeitschrift für europäisches Denken, 63 (720), pp. 373-381.
- Emerson, Jed (2003): The blended value map. Integrating Social and Financial Returns. In: California Management Review 45 (4), pp. 35-51.
- European Commission (2013): Social Innovation Research in the European Union. Approaches, findings and future directions. Policy Review. http://ec.europa.eu/research/social-sciences/pdf/social_innovation.pdf. Accessed 20.02.2014.
- Fagerberg, Jan/ Mowery, David C./ Nelson, Richard R. (Eds.) (2005): The Oxford Handbook of Innovation. New York: Oxford University Press.
- FORA 2010: New Nature of Innovation. Report to the OECD. Copenhagen.
- Franz, Hans-Werner/ Hochgerner, Josef/ Howaldt, Jürgen (Eds.) (2012): Challenge social innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society. Berlin, New York: Springer.
- Geels, Frank W./ Schot, Johan (2007): Typology of sociotechnical transition pathways. In: Research Policy 36 (3), pp. 399-417.



- Giddens, Anthony (1995): Die Konstitution der Gesellschaft. Grundzüge einer Theorie der Strukturierung. Frankfurt a. M., New York: Campus.
- Gilgenmann, Klaus (2010): Gabriel Tarde oder die Erfindung und Nachahmung eines Klassikers. In: Soziologische Revue 33 (3), pp. 261-286.
- Gillwald, Katrin (2000): Konzepte sozialer Innovation. Querschnittsgruppe Arbeit und Ökologie. Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (Eds.). <http://bibliothek.wzb.eu/pdf/2000/p00-519.pdf>. Accessed 20.02.2014.
- Harrison, Denis (2012): Social Innovation: What Is Coming Apart and What Is Being Rebuilt? In: Franz, Hans-Werner/ Hochgerner, Josef/ Howaldt, Jürgen (Eds.): Challenge Social Innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society. Berlin, New York: Springer, pp. 73-82.
- Harrisson, Denis/ Bourque, Reynald/ Széll, György (2009): Social Innovation, Economic Development, Employment and Democracy. In: Harrisson, Denis/ Széll, György/ Bourque, Reynald (Eds.): Social Innovation, the Social Economy and World Economic Development. Democracy and Labour Rights in the Era of Globalization. Frankfurt a.M.: Peter Lang, pp. 7-15.
- Hochgerner, Hans-Werner (2012): New Combinations of Social Practices in the Knowledge Society. In: Franz, Hans-Werner/ Hochgerner, Josef/ Howaldt, Jürgen (Eds.): Challenge Social Innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society, Springer, Heidelberg/New York/Dordrecht/London, pp. 87-105
- Hochgerner, Josef (2009): Innovation processes in the dynamics of social change. In: Loudin, Jiri/ Schuch, Klaus (Eds.): Innovation cultures. Challenge and learning strategy. Prague: Filosofia, pp. 17-45.
- Howaldt, Jürgen/ Kopp, Ralf (2012): Shaping Social Innovation by Social Research. In: Franz, Hans-Werner/ Hochgerner, Josef/ Howaldt, Jürgen: Challenge Social Innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society. Springer: Heidelberg/New York/Dordrecht/London, pp. 43-56.
- Howaldt, Jürgen/ Kopp, Ralf/ Schwarz, Michael (2013): Social innovations as drivers of social change – Tarde’s disregarded contribution to social innovation theory building. <http://de.scribd.com/doc/191799115/Social-innovations-as-drivers-of-social-change-%E2%80%93-Tarde%E2%80%99s-disregarded-contribution-to-social-innovation-theory-building>. Accessed 18.02.2014.



- Howaldt, Jürgen/ Schwarz, Michael (2010): Social Innovation: Concepts, research fields and international trends. IMO international monitoring. Aachen. http://www.sfs-dortmund.de/odb/Repository/Publication/Doc%5C1289%5CIMO_Trendstudie_Howaldt_Schwarz_englische_Version.pdf. Accessed 20.02.2014.
- Jackson, Tim (2012): Wohlstand ohne Wachstum. Leben und Wirtschaften in einer endlichen Welt. Bonn: Bundeszentrale für Politische Bildung.
- Jacobsen, Heike (2005): Produktion und Konsum von Dienstleistungen: Konsumenten zwischen Innovation und Rationalisierung. In: Jacobsen, Heike/ Voswinkel, Stephan (Eds.): Der Kunde in der Dienstleistungsbeziehung. Beiträge zur Soziologie der Dienstleistung. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Jessop, Bob/ Moulaert, Frank/ Hulgård, Lars/Hamdouch, Abdelliah (2013): Social Innovation reseach: a new stage in innovation analysis? In: Moulaert, Frank/ MacCullam, Diana/ Mehmood, Abid/ Hamdouch, Abdelillah (Eds.): **The International Handbook on Social Innovation**. Collective action, social learning and transdisciplinary research. Cheltenham: Elgar, pp. 11-130.
- Jonker, Jan (2012): Sustainable Thinking and Acting. An inspirational book for shaping our common future. Deventer: Kluwer.
- Klein, Juan-Luis/ Fontan, Jean-Marc/ Harrisson, Denis/ Lévesque, Benoît (2013): The Québec Model: a social innovation system founded on cooperation and consensus building. In: Moulaert, Frank / MacCullam, Diana / Mehmood, Abid / Hamdouch, Abdelillah (Eds.): **The International Handbook on Social Innovation**. Collective action, social learning and transdisciplinary research. Cheltenham: Elgar, pp. 371-383.
- Krohn, Wolfgang (2005): Einleitung. In: Groß, Matthias/ Hoffmann-Riem, Holger/ Krohn, Wolfgang (Eds.): Realexperimente. Ökologische Gestaltungsprozesse in der Wissensgesellschaft. Bielefeld: transcript, pp. 11-26.
- Kuhn, Thomas S. (1996): Die Struktur wissenschaftlicher Revolutionen. Frankfurt a.M.: Suhrkamp (13th Edition, 1st 1976).
- Leggewie, Claus/ Welzer, Harald (2009): Das Ende der Welt wie wir sie kannten. Klima, Zukunft und die Chancen der Demokratie. Frankfurt a. M.: S. Fischer Verlag.
- Malerba, Franco (2005): Sectoral Systems: How and Why Innovation Differs across Sectors. In: Fagerberg, Jan/ Mowery, David C./ Nelson, Richard R. (Eds.): The



- Oxford Handbook of Innovation. New York: Oxford University Press, pp. 380-406.
- Marg, Stine/ Geiges, Lars/ Butzlaff, Felix/ Walter, Franz (Eds.) (2013): Die neue Macht der Bürger. Was motiviert Protestbewegungen? BP-Gesellschaftsstudie. Bonn: Bundeszentrale für Politische Bildung.
- Moore, Michele-Lee/ Westley, Frances (2011): Surmountable Chasms: Networks and Social Innovations for Resilient Systems. *Ecology and Society*, 16 (1).
- Moulaert, Frank/ MacCallum, Diana/ Mehmood, Abid/ Hamdouch, Abdelillah (Eds.) (2013a): **The International Handbook on Social innovation.** Collective action, social learning and transdisciplinary research. Cheltenham: Elgar.
- Moulaert, Frank/ MacCallum, Diana/ Mehmood, Abid/ Hamdouch, Abdelillah (2013b): General introduction: the return of social innovation as a scientific concept and a social practice. In: Moulaert, Frank/ MacCullam, Diana/ Mehmood, Abid/ Hamdouch, Abdelillah (Eds.): **The International Handbook on Social Innovation.** Collective action, social learning and transdisciplinary research. Cheltenham: Elgar, pp. 1-8.
- Moulaert, Frank/ Martinelli, Flavia/ Swyngedouw, Erik/ Gonzalez, Sara (2005): Towards Alternative Model(s) of Local Innovation. In: *Urban Studies* 42 (11), pp. 1669-1990.
- Mulgan, Geoff (2012): Social Innovation Theories: Can Theory Catch Up with Practice? In: Franz, Hans-Werner/ Hochgerner, Josef/ Howaldt, Jürgen (Eds.): *Challenge Social Innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society.* Berlin, New York: Springer, pp. 19-42.
- Ogburn, William F. (1969): Erneute Betrachtung des Problems der sozialen Evolution. In: Maus, Heinz / Fürstenberg, Friedrich (Eds.): *Soziologische Texte.* Band 56, William F. Ogburn. Kultur und Sozialer Wandel. Ausgewählte Schriften. Herausgegeben und eingeleitet von Otis Dudley Duncan. Neuwied, Berlin: Luchterhand, pp. 50-67.
- Phills, James A./ Deiglmeier, Kriss/ Miller, Dale T. (2008): Rediscovering Social Innovation. In: *Stanford Social Innovation Review* 6 (4), pp. 33-34.
- Powell, Walter W./ Grodal, Stine (2005): Networks of Innovators. In: Fagerberg, Jan/ Mowery, David C./ Nelson, Richard R. (Eds.): *The Oxford Handbook of Innovation.* New York: Oxford University Press, pp. 56-85.
- Rammert, Werner (2010): Die Innovationen in der Gesellschaft. In: Howaldt, Jürgen/ Jacobsen, Heike (Eds.): *Soziale Innovation. Auf dem Weg zu einem*



- postindustriellen Innovationsparadigma. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 21-52.
- Rorty, Richard (2008): Philosophie als Kulturpolitik. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Rosa, Hartmut (2005): Beschleunigung. Die Veränderung der Zeitstrukturen in der Moderne. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Rückert-John, Jana (2013): Die Nachhaltigkeit der Debatte um soziale Innovationen – Innovationsschub für den nachhaltigen Wandel. In: Rückert-John, Jana (Ed.): Soziale Innovation und Nachhaltigkeit. Perspektiven sozialen Wandels. Wiesbaden: Springer, pp. 289-307.
- Rüede, Dominik/ Lurtz, Kathrin (Eds.) (2012): Mapping the various meanings of social innovation: Towards a differentiated understanding of an emerging concept. EBS Business School, Research Paper Series 12-03. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2091039. Accessed 20.02.2014.
- Schäfers, Bernhard (2002): Sozialstruktur und sozialer Wandel in Deutschland. Stuttgart: Lucius & Lucius.
- Schumpeter, Joseph A. (1964): Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung. Berlin: Duncker & Humblot.
- Stehr, Nico (2007): Die Moralisierung der Märkte. Eine Gesellschaftstheorie. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Tarde, Gabriel (2009): Die Gesetze der Nachahmung. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Tunzelmann, Nick von/ Acha, Virginia (2005): Innovation in „Low-Tech“ Industries. In: Fagerberg, Jan/ Mowery, David C./ Nelson, Richard R. (Eds.): The Oxford Handbook of Innovation. New York: Oxford University Press, pp. 407-432.
- Vienna Declaration (2011): The Most Relevant Topics in Social Innovation Research. Concluding resolution provided by the conference “Challenge Social Innovation. Innovating Innovation by Research – 100 Years after Schumpeter”. <http://www.socialinnovation2011.eu/>. Accessed 20.02.2014.
- Vobruba, Georg (2013): Soziologie und Kritik. In: Soziologie 42 (2), pp. 147-168.
- WBGU (2011): Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung Globale Umweltveränderungen: Welt im Wandel. Gesellschaftsvertrag für eine Große Transformation. Zusammenfassung für Entscheidungsträger. Berlin.
- Welzer, Harald (2013): Selbst denken. Eine Anleitung zum Widerstand. Frankfurt a. M.: S. Fischer Verlag.



SÉANCE 1A

Développement équitable et mobilisation des acteurs / Fair development and actor mobilization



The case of the Solidarity-Based Production Chain Justa Trama.

Marilia Veríssimo Veronese et Luiz Felipe Barbosa Lacerda, UNISINOS

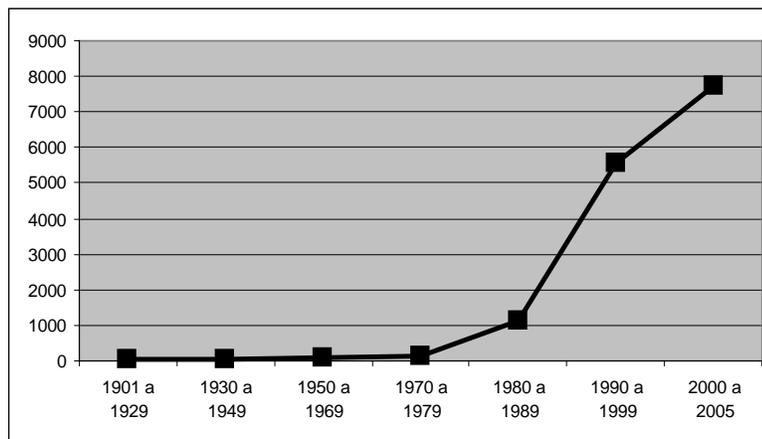
Introduction

Nowadays, in Brazil, there is a context that brings on the emergence of alternative practices of income generation and local development. Because of the growth of the informal market, the pauperization of the employed, the increase in the number of unemployed and the misery of some regions, those practices are elements to produce some social change. Among them is the Solidarity Economy (ECOSOL) which is gaining strength and momentum in the social context. ECOSOL emerges more strongly in the 1990s, proposing cooperation practices, community integration, appreciation of local cultures, self-management and workers associations.

The Solidarity Economy is a diverse and complex reality. Any attempt at systematizing its multiple facets will end up being partial, since there are many approaches and positions regarding its origins and foundations. (Mance, 2011).

It is important to point that not only negative factors led to the emergence of ECOSOL in the last decades. We also need to highlight the influence of new social movements in ECOSOL's emergency; concomitant with changes in labor world, it designed the context of the emergence of labor practices based in cooperation, and self-management associations. The struggle for democracy in Latin America of the 70s and 80s, with support from various non-governmental organizations and institutions, including therein the shaft of the progressive Catholic Church through the Basic Ecclesial Communities, also contributed to poor communities to articulate around socio-economic projects and cultural activities. Let's take a look in this table that shows the year of beginning of the EES:

The Brazilian conception of the solidarity economy places emphasis on worker cooperatives and reflects the country's long history with landless worker movements (Mance, 2002). The distinct social movements and theories describe economic activities that prioritize the fulfillment of social needs over financial gain, in not-for-profit or social economy sector.



Source: First Mapping of Solidarity Economy in Brazil (2007)

Brazil, converted into a major world economy (6th in 2013), still lives with one of the lowest human development indices. Why, despite the relative success of social programs of transference of income, inequality still punishes the country?

According to the report of the United Nations Development Programme (UNDP) in 2013, by 2020, the combined economic output of three leading developing countries alone—Brazil, China and India—will surpass the aggregate production of Canada, France, Germany, Italy, the United Kingdom and the United States. Much of this expansion is being driven by new trade and technology partnerships within the South itself, as this Report also shows. Brazil, China and India have all dramatically reduced the proportion of their people who are income poor—Brazil from 17.2% of the population in 1990 to 6.1% in 2009, China from 60.2% in 1990 to 13.1% in 2008 and India from 49.4% in 1990 to 32.7% in 2010.

Brazil and India have supported aspects of human development underappreciated in past development models by introducing cash transfer programmes.

Broader development challenges, however, **have not diminished**. An estimated 1.57 billion people, or more than 30% of the population of the 104 countries studied for this Report, live in **multidimensional poverty**.

Involved in an attempt to redress this, social practices of cooperatives in rural and urban areas (popular inheriting), ECOSOL are gaining momentum as alternative practices of labor and social organization that has the potential to



generate alternative forms of community organization, promoting sustainable development and social reintegration through the sphere of work and income.

As referred by Veronese and Guareschi (2005), "The field of solidarity work progresses, in terms of societal and paradigmatic ways, as a possible way of emancipation of the worker exploited and alienated, alternative for those who believe in another possible world, or simply need to generate income in an emergency" (p. 4).

Gaiger (2009) outlines the solidarity economic enterprises (EES) as:

"Solidarity enterprises are various forms of economic organization, originated from the free association of workers, based on principles of self-management, cooperation, efficiency and viability. Agglutinating individuals excluded from the labor market, or moved by the strength of his convictions, looking for alternatives to collective survival" (p.135).

Solidarity Economy has appeared so central to the discussion of alternative ways of structuring processes of persistent inequalities reduction, that Brazilian Federal Government developed the Terms of Reference for Solidarity Economy, established by the Ministry of Labor and Employment. This Term (2005) points out the importance of solidarity enterprises to strengthen that, "though a recent phenomenon in the country, Solidarity Economy is turning into a process of social and economic organization of (the) employees (as) in the generation of employment , income and social inclusion and local development, through the articulation of networks of cooperation" (p.6).

Justa Trama supply chain

Justa Trama, released publicly on october 23, 2005, in the community of Cantagalo in Rio de Janeiro, is characterized as one of the first **solidarity economy production chains**, organized on a national scale. Its importance is seen by the size that covers its territory, as well as for being pioneering experience of local development and global connectedness through group work and income generation, besides its potential to integrate the rural and urban areas, uniting under a single brand farmers, weavers and seamstresses.



Justa Trama's activities are guided by the pillars of the social and solidarity economy, which are: solidarity, self-management, cooperation and economic dimension and fair trade. These practices in projects promoting gender equality, income generation and work in the communities where they operate, and emancipation of the members and associates.

Justa Trama produces clothing with organic cotton. Entire production chain is ecologically sustainable, since the planting of cotton until the manufacture of clothing.

Throughout the history of Brazil cotton are considerate as an export product, with falls and resumed growth when there were problems in North American production.



Sources: <http://www.justatrama.com.br/home;>
<http://www.unisolbrasil.org.br/2011/07/13/justa-trama-e-apoms-fecham-parceria/>

Only since 1980, with the consolidation Brazilian textile industry, that domestic production becomes strong and growing, assuming even condition of the main crop in the northeastern states, producing 10-20% of surplus for export, making Brazil one of the major producers and exporters in the world.

From the 1970s, even based on small family farms, the states of São Paulo and Paraná also take place in national production. This production was additional for the one done in the Northeast states, promoting the regional supply. Another pioneer element in the action of Justa Trama, is a commitment to minimize the



involvement of middlemen in the process of chain. In this case, workers manage and provide conduits for their own links in the chain above some of these needs.

As regards Metello (2007), the articulation of the production chain begins in the Brazilian Solidarity Economy Forum (FBES), in which cooperatives **Univens**, **Textilcooper**, **Cones**, **Açaí** and NGOs **ESPLAR** built the idea of a production together. The major impetus for the start of production took place with the production of 60. 000 bags of cotton required for organizing the **World Social Forum**, in 2005, in Porto Alegre, RS, Brazil.

From this, the idea grew into practice. It is interesting to remember that the whole process was designed, at first, **by women** (seamstresses, planters and political activists).

Currently, Justa Trama has links in six states of Brazil: Rio Grande do Sul, Santa Catarina, Paraná, São Paulo, Ceará and Rondônia (RS, SC, PR, SP, CE, RO). It works only with organic cotton, without the use of chemical pesticides, and is fully managed by workers of EES. The possibility of planting without poison is one of the major gains that Justa Trama has offered to growers of cotton, and also to the consumers themselves, because the principles of agro ecology has a direct way to achieve quality of life for beneficiaries in all parts of the chain.

According to Castro (2002, p. 2): "the reasons why we *need* to practice ecological agriculture (which results in producing a sustainable basis), are directly related to the environmental problems caused by conventional agriculture."

One of the oldest and most powerful regions in planting organic cotton, as well as other green crops, is the Northeast states, specifically the state of Ceará, where more than 15 years ESPLAR (Association of Research and Monitoring of Ecological Processes in the Region of Planting Semi-arid) together with ADEC (Association of Education and Culture of Tauá) encourage such practices. Respectively, these institutions are Justa Trama's collaborator and member.

According to Mance (2003, p.26) "supply chains make up all the steps taken to develop, distribute and market a product or service to its final consumption." This production methodology assumes the interest of gradually strengthening the field of Economic Development. It is therefore proposed to replace input suppliers operating in the logic of capital by suppliers operating in the logic of solidarity. It also proposes to replace incorrect inputs produced within ecological practices for environmentally sustainable logic, and so on, making changes in all stages of production.



As stated by Castro (2002), the concept of Supply Chain was introduced as a tool for systemic view. It assumes that the production of goods can be represented as a system, where different actors are interconnected by flows of materials, capital and information, in order to supply the final consumer market with products of this system. This form of productive organization has fundamental importance in that comprise of the Supply Chain, and stimulate its formation over the development of collaborative networks are essential for the solidarity economy.

Nowadays, the members of Justa Trama are:

- (1) Association for Educational Development and Cultural Tauá - **ADEC** - Planting organic cotton.
- (2) Association of Organic Producers of Mato Grosso do Sul - **APOMS** - Planting organic cotton.
- (3) Cooperative Textile Pará de Minas - **Coopertextil** - Spinning and Weaving.
- (4) Cooperative Unidas Venceremos - **UNIVENS** - Sewing and Confection.
- (5) **Fio Nobre** Weavers' Cooperative Regional Municipality Itajai - Sewing and confection.
- (6) **Work Cooperative of Artisans of Rondônia** - Production of bio-jewelry and dolls.
- (7) **Inovarte** - Crafts and sewing.

The main feature of these groups is that, who is on the production process is also the owner of the brand (see more details at: <http://www.justatrama.com.br/home/index.php>).

The following are brief characterization of each ESS visited by the time of the research; in 2009 (only **Açaí Cooperative** was not visited, because of the distance and difficult transportation at the time): **Fio Nobre** is an informal group work. Women work with six sewing machines at home, but the store that sells their products is located near the port, far from the houses. The Public Centre of Solidarity Economy is an area of marketing and education, used by Ecosol groups in that region. A partnership between City Administration, the local University and popular movements allows that several products, including those of Justa Trama, can be commercialized directly to the community and for tourists who pass through the port. Moreover, in the upper floor of the shop, there is a hall used for lectures and meetings.

Founded in 2007, **Cooperstylus** produces clothing and uniforms through the work of 14 seamstresses who meet in a group headquarters courtesy of City Hall.



Administered 12 years ago by the Workers Party (PT), the city of Santo André has a Center for Monitoring the Work and Income Generation of assisting workers in various formal and informal labor issues.

Unidas Venceremos Cooperative (Univens), located in Porto Alegre-RS, is one of the most known and studied EES in Brazil. Founded in 1996, Univens has 35 seamstresses who had found difficulties in rejoining the labor market. This is a cooperative of clothing that works for orders, but also develops its own products such as shirts and pants. They also have a screen printing industry and in some cases, increasingly rare, according to a report of one of the coordinators, working in scale and structure of faction. Nelsa Nespolo, one of the coordinators of Univens (and Justa Trama) is a known political activist. She fights over self-managed forms of work and income generation for many years. The articulation between EES is a primary responsibility in representing Justa Trama, as well as the implementation of partnerships, projects and contracts with public and private supporters.

Cooperative **Nova Esperança (CONES)** is a major undertaking. Production is organized into several teams that take turns in three shifts. The members have their tasks, and if they want to assume any position in management, their activities must be reconciled with the affairs of this function. This situation promotes activity overload for some workers, but also promotes the rotation of managers, which is a good practice in cooperatives and associations.

ADEC, located in Tauá-CE, is an association of growers of organic products (plant without pesticides and chemical poisons). The planters have individual fields and cooperate at the time of refinement and sale of cotton. Right now it is entering the ADEC, which receives, cleans, stores and find buyers for their products.

ESPLAR, located in Tauá-CE, has 11 years of working in advising growers of organic cotton. It is one of the pioneering institutions in defense of agro-ecological. When cotton is planted in the conventional manner, it receives 16 kinds of chemical pesticides. The damage to health of the planter is obvious. That is the importance of the work of this NGO.

The figure of **the militant or activist** worker plays a central role in the history of Justa Trama. They are the representatives and leaders of the working groups. Their role embraces the production, the internal links of the chain, the external representation of the chain and the exercise of instigating grassroots workers participation. We believe that they practice shared joint leadership, encouraging all members of cooperatives and associations to really participate in the process. It becomes clear in this statement:



Think about my experience..., I was born here behind this bush in the middle of nowhere [!] and one day, they put me on a plane and I got there in [*the city of*] Porto Alegre, to talk about our experience, in front of a lot of people, I had to overcome myself and my fears! (Associated small farmer).

It is important to point out an evident observation in the experiences of workers engaged in Justa Trama: if the financial return, for some, is not yet within expectations, the other gains are eminent and happen very quickly. We perceive this clearly in the glowing speeches of the growers who not need to plant with chemical pesticides, the joy of sewers from Sao Paulo about forming a group of friends that supports them, the joy of the planter from Paraná about being invited to travel and represent Justa Trama in other places, that she would never know if it were not participating in the chain. Finally, in a series of reports that presents key elements in building a more humane relationship between workers and their job.

The 18 semi-directive interviews were conducted by the researchers, who traveled to the cities where were ESSs to observe and have contact with members of the chain. We used a topic guide based on Bauer and Gaskell (2002), which listed the main points to be obtained. We also took notes on a field diary that provided precious information after we came back to Porto Alegre.

The major categories found in the research were:

Local Development

The proposal of ECOSOL is not restricted to generating employment and income, but uses this approach to promote social inclusion and improved quality of life to workers involved. Then, analyzing data, we are faced with the need to examine the relationship of these developments with its surroundings. Thus, we believe Local Development is "a process of structural change undertaken by a society territorially organized, supporting the enhancement of capital and resources in place, aimed at boosting economic and improving the quality of life for its people." (DALLABRIDA, 2007, p. 9).

In this sense, Justa Trama experiences have the potential to add health, self-management and environmentally caring in the rescue of localities where it belongs.



For DALLABRIDA (2007), we can not think of local development without the presence of five structural dimensions of this process: *social, economic, environmental, cultural and political*. If we use these dimensions to undertake a review of actions taken by the chain links in their insertion sites, we realize that there are positive results in virtually all of them; however, non-homogenous in the various links of the chain. Environmental care practices developed by growers promote great impact on the development of rural regions where the chain contributes to an increase in levels of employment and income of the regions, as well as in the formation of groups of social protection and support, plus strong impact in the level of illiteracy and education (as in the case of Fio Nobre, and Coopestylus respectively).

At the political level becomes evident that the community leadership, consolidation of local leaders and the aggregation of these new developments in the political struggles of ECOSOL as a social movement. The economic issue, despite Justa Trama not yet represents for some workers a solid based pay, in some cases such as planters and seamstresses of Tauá, this economic activity is indispensable for the survival of the families.

Finally, the cultural dimension, although we still not see many outside activities of solidarity enterprises with their communities, addressing issues beyond work and income, some actions indirectly affect this dimension, as the rescue of the growing ecological reframing, gender issues and the rescue of a local identity. Through 18 interviews with workers along the chain, we present some benefits and challenges for EES and their realities.

Benefits for local communities

I- Environment, labor and education

The evidence collected shows concrete benefits linked to the existence of self-managing working groups in rates of employability and education within communities. The systemic view regarding ways of planting and ecological management by growers and encouragement to expand their level of education of its members are some of the elements related to these evidences. Here are a few testimonials to illustrate it:

"The fact we have not left the factory closing was very good for the region [...], imagine a city that ten years ago had 40 000



inhabitants, and 220 of them working here (with more than 1.000 indirect jobs), is a good number. Not the biggest or the best company in the region, but it is important, and we keep it running." (Associated to Cooperative Cones-SP)

"There's a club formed by the members of the cooperative [...] and the entire community can use it, we do two festivals a year, all backed by us as well and open to the community. Moreover, we run soccer school for children, ballroom parties..." (Administrative Secretary of Cones-SP)

"I'm 44 years old, the other fellow over there has 56 [...] she's 48..., where could we get a job at this age? Can you imagine someone picking us up? The capitalist market...? Come on! Only if it is informal job to explore us. In solidarity economy we are NOT exploited!" (Planter of Moreira Sales - PR)

"In 10 years running the cooperative, we eliminate illiteracy, everyone can read and write, and we made a covenant with the school, and people are studying. Some of us were illiterate at the beginning..." (Associated of Cones -SP).

In general, CONES, being the largest and oldest EES in the production chain, presents the most obvious indices of social improvement. However, in smaller proportions, the other links also suffer from these elements, as in the case of the dressmakers, asserting the importance of the rescue group in their personal lives. If we consider local development as a broad issue, not just restricted to economic and structural aspects, but also in improving the general aspects of everyday life, we find here a great example of development.

II-From local to Global

Another benefit is the fact that part of the Productive Chain puts them as a community, in a status recognized within national scales.

"Imagine, this we're doing here is very new..., the other day was a guy here, from France, who came to see how ecological cotton was planted. When would we imagine that there would come a guy from



France? Paris? In the city of Moreira Sales, to meet us and learn from us? (*Laughing a lot*) Unbelievable!" (Planter from Moreira Sales - PR).

"In addition to bringing health care to those who plant, part of the cities where the chain takes place, are being placed on the map! Tauá is now recognized as a place that has Economic Development. This is the biggest development that we might think to have" (Technical of ADEC – Tauá - CE).

"As I told your colleague before, I was invited to go to Porto Alegre to talk about our experience here; to so many people... how about to get on that plane? So much fear! Picture me, born here in the woods behind the house... traveling around to talk about ecological issues!" (Community leader from Moreira Sales - PR).

Despite the good results in terms of recognition and learning, still they have not fully consolidated a solid base that allows turning attention to the demands of the local / regional needs. Anyway, the aspects of local development are derived directly or indirectly from Justa Trama, by generating employment and income and increasing enrollment.

Below, the difficulties reported by respondents to the consolidation of a local development project are shown and commented. Those are the challenges for the advancement of sustainable local development.

Challenges for local development

I - Involvement with the environment and "correct practices"

When we asked about the differing practices, because of the use of ecological and organic products, the engaging of the communities etc, we obtained the following responses:

"No, we do not have this discussion here [*about consuming products and inputs from other EES*], both products for cleaning and nutrition,



industrial products are used, conventional ones." (Secretary of CONES-SP).

"We generally buy conventional products at the grocery store." (Dressmaker of Cooperstylus - SP).

One of the major indicative of a mentality and an attitude geared to local development is represented in the collective ability to articulate issues of broader social context such as food, health, cleaning, etc. This difficulty of the Productive Chain of adding cross-cutting issues of social context and environment is perceived in purchasing inputs for production. In order to consume inputs from other EES, we would have all working in network, and this is not happening yet. The whole process is just at the beginning.

"Products that we use, in general, taking off a few that comes from the chain, are conventional products purchased in the common market." (Associate of CONES-SP)

"Usually the lines and fabrics for sewing, drawing out the same ecological cotton are often conventional, purchased on the market" (Associate of Fio Nobre-SC).

Besides the difficulty in tracing a pattern of purchase of inputs that can benefit other cooperatives and solidarity economy, it is difficult to insert themselves in networks and forums of Solidarity Economy, as in the case of Cones and Cooperstylus.

"Does cooperative participate in some space of political expression in the community?" (Interviewer) "No, except when the city administration calls." (Secretary of Cones)

"Today we have difficulty in participating in community events. First of all, because of the amount of work. Then, by political involvement in



larger spheres, both national and international. But still, we always keep an eye on things here. At least we try to!" (Dressmaker from Univens).

This reality means that some of the enterprises still have limited recognition within their own communities. Univens has a lot of recognition, but for some other EES, this is not happening yet. Added to this problem of joint participation in local politics, there are difficulties in setting up points of marketing and dissemination of appropriate spaces.

II-Accessibility and Awareness of the whole community

Itajaí, located in the state of Santa Catarina, is the single pole where, in partnership with the City administration and the local University, a Solidarity Economy store was inaugurated. It sells mainly clothes produced by Justa Trama; It's a very nice and big place with a Cybercafé and beautiful windows.

Justa Trama's clothes are also sold in some areas of marketing that sell various products for Economic Development and fair trade. There are some spaces like that in Porto Alegre, but sometimes they are not known by the public. However, spaces are characterized as minor, unattractive and often inaccessible to the consuming public in general, for mass consumption.

"Our customers, most of them, are from larger cities around the world" (Secretary of CONES, SP)

"Yeah, people here still do not know how the community is important for us, or what we really do. Some of them come to ask for a hem concert or something!! The problem is that the products sold by Justa Trama stay there in the store, downtown, near the port. There is no sale here, in the community. Poor people don't go to the store, usually. They have less money." (Associated of Fio Nobre -SC)



"Since we started, some people in the community think we are an area of the prefecture..., then come asking if we can offer a job, this kind of things. Sometimes we are more well known outside than inside the community! " (Dressmaker of Cooperstylus - SP)

There is also a perceived difficulty in all enterprises studied in this case, and also correlates with a general difficulty of the Solidarity Economy movement. This relates to the ownership of local media in order to publicize their products and spread its principles.

In none of the communities visited there is a process of ownership or creation of spaces for dissemination in the media. This could perhaps allow reaching a broader scale of population in terms of mass distribution chain. It could possibly instill consumer awareness and trigger a process of education differently. The media could be an efficient tool for development projects and local awareness, but unfortunately, it does not happen in Brazil yet.

Other important factor relates to the limited participation of some workers in ECOSOL's forums and spaces of articulation. To the extent that some groups do not participate in these spaces, restricting their ability to articulate, thus limiting their practices and interventions, at the risk of the venture to close itself, depriving it of fundamental principles for solidarity enterprises, such as engaging in social struggles in conjunction with other cooperative ventures and vitality in the exchange of experiences. Participation is not homogeneous. Some EES are involved a lot with this kind of network, such as Univens. Otherwise, some have little participation.

Cooperate in a participatory manner is no simple task, especially for workers with a historical subordination, and reminds us of the need to develop a pedagogy of cooperation and self-management. Most workers in the EES are derived from formal structures of work, dominated by the logic of individuality and competitiveness. They have to learn new ways of thinking and acting. It is not easy to denaturalize the separation between those who direct and those who are directed; to fight collectively; to divide work in a different manner; to take turns in functions; to concentrate strategic decisions in democratic assemblies; to question capitalist hierarchical salaries; to generate a collective learning process (Novaes, 2009).

But this can be accomplished by the daily learning of cooperativism and self-management, permanently mediated by the relevant political field present in these organizations.



There is a strong ideological appeal related to brand Justa Trama, which is even accompanied by the slogan: "*The one who wears the outfit also wears the consciousness*". In the specific case of Justa Trama, agroecology and other issues related to nature conservation are also encouraged. The EES benefit indirectly of this promotion, as the solidarity economy and agro ecology win more supporters, as well as adding a larger number of sympathizers in the search for *another economy*. As reported by a Coordinator of Justa Trama: "When you can demonstrate an experience like this, with all the difficulties it has, it gives credibility to people who believe that *another world is possible*."

Thus, on examining the existing evidence, we believe that Justa Trama is in fact, somehow, minimizing social inequalities. We find in the practices developed by the links that comprise Justa Trama in each local context, promising elements existing as well as others yet to be developed.

Therefore, we answer the question we posed to the workers during the interviews: *Why govern themselves in self-management ways?*

The life's stories of workers involved in Justa Trama, teach us that they want to govern themselves to be autonomous and thus gain recognition; to be the main beneficiary with their own work; to free themselves from the bonds of dependency that infantilize workers; to be a committed worker who finds pleasure rather than burden in their work; to use the work as a tool for further achievements and not simply as a way to survive. Also to be able to choose the dream of trying to change the world, to choose to do what one likes, to be more human, more citizens. To give meaning to their lives... Ultimately, **govern themselves to be happier**.

Bibliographical References

BAUER, Martin and GASKELL, George (2002). *Metodologia qualitativa com texto, imagem e som*. Petrópolis: Vozes.

CASTRO, Antonio Maria Gomes (2006). *Cadeia produtiva e prospecção tecnológica como ferramentas para a gestão da competitividade*. Available at:

http://dgta.fca.unesp.br/docentes/ribas/200602/Material_de_aula/060815%20-%20Conceitos%20de%20Cadeia%20Produtiva.pdf. Access in march 20, 2009.



DALLABRIDA, Valdir Roque (2007). *A gestão territorial através do diálogo e da participação*. IX Colóquio Internacional de Geocrítica, Porto Alegre - RS, UFRGS.

FRANÇA, Genauto and SANTANA, Gildásio (2007). *Economia Solidária e Desenvolvimento Local: uma contribuição para a redefinição de sustentabilidade a partir da análise de três casos na Bahia*. Available in: www.sbsociologia.com.br/.../Microsoft%20Word%20-%20SBS_2007_-_ES_e_DL_-Genauto_e_Gildásio. Salvador - BA, UFB, 2007. Access

em August 13, 2009.

GAIGER, Luiz Inácio (2009) Empreendimento Econômico Solidário. In.: Cattani, Antonio; Laville, Jean-louis; Gaiger, Luiz Inácio; Hespanha, Pedro. **Dicionário internacional da outra economia**. Coimbra, Almedina.

GAIGER, Luiz Inácio (2004). A Economia Solidária no Brasil e o sentido das novas formas de produção não capitalistas. *Cayapa Revista Venezuelana de Economia Social*, 7-35.

IBGE – Instituto Brasileiro de Geografia Estatística. Senso – 2006, São Paulo, 2006.

LIMA, Pedro e CASTRO, Teógenes (2002). *Algodão Orgânico: Desenvolvendo uma proposta agroecológica com agricultores familiares de Tauá, Ceará*. Promotional material of ESPLAR NGO, Fortaleza.

MANCE, Euclides André. *Redes de Colaboração Solidária*. Petrópolis, Ed. Vozes, 2002.

MANCE, Eculides. (2011). *Solidarity Economy*. Available in: http://solidarius.com.br/mance/biblioteca/solidarity_economy.pdf



METELLO, Daniela (2007). *Os benefícios da associação em cadeias produtivas solidárias: O caso da Justa Trama- Cadeia solidária de algodão agroecológico*. Master

dissertation, UFRJ, Rio de Janeiro.

MINISTÉRIO DO TRABALHO E EMPREGO (2005). Termo de referência em Economia Solidária: Plano Nacional de Qualificação 2003-2007. Brasília - DF: SENAES.

NARDI, Henrique (2006). *Ética, trabalho e subjetividade*. Porto Alegre: UFRGS.

NOVAES, Henrique Tannan (2009). *Self-management as a magnificent school: notes on education in associated work*. Revista e-curriculum, São Paulo, v.5, n.1.

VERONESE, Marília. e GUARESCHI, Pedrinho (2005). Possibilidades solidárias e emancipatórias do trabalho: campo fértil para a prática da psicologia social crítica. *Psicologia & Sociedade*, 17(2), 58-69.

UNDP (2013). Human Development Report **2013 The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World**. Available in: <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-report-2013>

WWW.PNUD.ORG.BR, Access in July, 31th, 2008.



Scaling the Social & Solidarity Economy: The Opportunities and Limitations of Fairtrade Practice.

Darryl Reed, Université York

Abstract:

One of the main issues that confronts the social and solidarity economy is how it can grow (be scaled) to better fulfill the development aspirations of marginalized groups. This paper examines the innovative and controversial role(s) of Fairtrade in scaling the social and solidarity economy. In brief, the paper distinguishes three different planes on which scaling can occur – the horizontal (including more participants), the vertical (building organizational capacity, moving up and down value chains) and the transvers (moving across sectors to promote more interaction among social and solidarity economy actors). The paper also distinguishes five functions of Fairtrade (and associated organizations and movements) that can contribute to scaling the social and solidarity economy – production (small producers, estates), exchange (different forms of value chains), regulation (regulatory bodies, government agencies, etc.), advocacy (producer organizations) and mobilization (social movements, NGOs, etc). The paper analyses key innovation in Fairtrade (in regulation, exchange, mobilization, etc) and how many of these innovations were later undermined as corporate actors become involved in Fairtrade. More specifically, it examines how compromises were made between social and solidarity values and growth, which tended to favour horizontal scaling over vertical and transvers scaling. The paper also investigates recent developments which represent counter responses to help Fairtrade to come more closely in line with its original inspiration and values.



Crowdfunding and taxes in the European Union. Incentive or hurdle?

Yolanda García Calvente, Université de Malaga

I. INTRODUCTION

In times of economic crisis, like the one that is affecting most of the European Union countries, crowdfunding has become an effective instrument for financing social innovation projects. However, the absence of an adequate regulation of the phenomenon hinders practical application. The most important aspects of this type of collective financing, socially innovative projects, are unknown by investors, and this leads to an evident lack of legal surety. At present, only Italy already has legislation *ad hoc* among European Union countries: *Regolamento sulla raccolta di capital di rischio da parte di start-up innovative tramite portal ion-line*, developing the *Decreto-Legge 18 ottobre 2012*. In other countries, as well as in Community law, regulation of crowdfunding is still in an incipient stage, although significant advances are moving forward. *Opinion of the Committee of the Regions on "Closing the Innovation Divide"* constitutes a clear example of the progress (2013/C 218/03).

The lack of an adequate legal framework also involves confusion about tax regime of crowdfunding, which has already originating many problems. Besides of the evident revenue goal, tax system usually plays and important stimulating role that in this case is missing out. Thus, if legal framework is not organized properly, it can make even a disincentive to the development of collective financing methods and social innovation.

We will propose to make a study about tax estimations that may affect European Union countries. Also, we will discuss European policies related to this issue, in order to check out whether they are object of interest and, if this were the case, if they can have significance effective and practical. We will devote particular attention to the mentioned Italian legislation, and also we will compare to the situation in the United States and Canada. Once the study and the conclusions are prepared, we will propose *lege ferenda* measures about how tax policy should deal social innovation as one of its main source of funding.



II. COLLECTIVE FUNDING FORMULAS: CONCEPT AND DEVELOPMENT IN THE EUROPEAN UNION COUNTRIES.

In a context of crisis like the present is necessary to find alternative financing to entrepreneurs, in order that such an important to the welfare of society and the economy sector has sustainable development.

Normally, when we refer to formulas of collective funding, we allude to crowdfunding, Anglo-Saxon term that has permeated society and has been reproduced relentlessly on documents, news reports is done, etc.¹⁰ This issue is the subject of a very recent interest from the European Union, a good example of that is the Consultation Paper “Crowdfunding in the EU-Exploring the added value of potential EU action”, where we find this definition:¹¹ “open calls to the wider public, typically through the internet, to finance a specific Project. These calls usually state the fundind needs and the purposes of the project, defining a limited funding period. Crowdfunding campaigns typically collect small individual contributions coming from a large number of individuals. The projects usually have relatively small funding targets- although there are some execeptions”. The fact that we are talking about a funding formula that is still in a very early stage of evolution leads, according to the EU, both different models as their risks and benefits have not yet been clearly delineated. Among the different types of fundable projects by crowdfunding, we refer, among others, to: artwork, philanthropic initiatives, public projects, innovation, research and development projects or local business. And it can be implemented in different ways: donations (so no charge to the donor), awards or rewards (to contribute to financing and in return you get something cheaper but able to encourage crowdfunding value), pre-sales, profit sharing, peer loans or invest in securities.¹²

¹⁰ The similarities of this type of financing collective issues or popular subscriptions are many, but also the differences. In the Current Law is the Disposición adicional cuarta de la *Ley Orgánica 1/2002, de 22 de marzo, reguladora del Derecho de Asociación* which regulates “Cuestiones y suscripciones públicas”: “Los promotores de cuestionaciones y suscripciones públicas, actos benéficos y otras iniciativas análogos de carácter temporal, destinadas a recaudar fondos para cualquier finalidad lícita y determinada, responden, personal y solidariamente, frente a las personas que hayan contribuido, de la administración y la inversión de las cantidades recaudadas”.

¹¹ You can participate in the consultation between October 3 and December 31, 2013 through the following address:

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=CROWDFUNDING&lang=es>.

¹² The European Commission believes: “Crowdfunding is an emerging alternative form of financing that connects directly those who can give, lend or invest money with those who need financing for a specific



Among the proposals for the development of crowdfunding that are included in the document we find one related to public funding: “Traditional public funding could also be allocated alongside crowdfunding. Governments or other funding agencies can consider the popularity of a project on a crowdfunding platform in their own decision-making process on whether to grant public funds, in order to demonstrate project relevance, creating a new legitimacy for funding decisions. To avoid the risk of abuse or populist decisions (projects being funded due to their extended networks, rather than on the merits), the success of crowdfunding should be only one of several criteria guiding public funding decisions and be weighed against other public objectives. Grants may be designed, for instance, to facilitate the uptake of crowdfunding to platforms, to accelerate awarenessraising or to finance certain adaptation/co-operation costs. Public funding could top-up contributors' commitments, or go directly to crowdfunding platforms”. Definitely, it is an interesting idea that would deepen the idea of representative democracy.

In Spain, the only norm where we can find a reference to the term "crowdfunding" is the *Ley 16/2012, de 28 de junio, de emprendedores del País Vasco*, which Article 14 (Objectives of the programs and actions to support entrepreneurship) establishes the basic objectives of the programs and activities of public authorities aimed at encouraging and supporting entrepreneurial activity oriented to develop an economic model of sustainable growth, to enable further progress in terms of competitiveness, productivity, solidarity and territorial balance. Among them are cited: “d) La adecuada financiación de la actividad emprendedora, con especial atención a las empresas de pequeña y mediana dimensión, bien sea ofreciendo información, orientación, análisis y asesoramiento sobre las formas de financiación, incentivando actuaciones de refinanciación y reestructuración de deuda que permitan disfrutar de una estabilidad financiera en el medio plazo a las actividades emprendedoras, facilitando el acceso a diferentes formas de financiación (capital riesgo, microcréditos, mercado alternativo

project. While calls for funds to the public are not new, the phenomenon of using the internet to directly connect with funders emerged recently. Crowdfunding can take many forms, ranging from simple donations to investments in equity. The practice is becoming more and more widespread since the financial crisis, as banks' lending activity is reduced and access to finance is more difficult. In 2012 crowdfunding in Europe saw an estimated 65% growth compared to 2011 and reached € 735 million.¹ This figure is promising compared to the shrinking European venture capital market of € 3 billion,² although it stays modest if compared to the European IPO markets (in the range of € 16.5 billion)”. And therefore, decided carry out a public consultation to explore how European policies can help promote crowdfunding in Europe.



bursátil, etcétera) o procurando canalizar la financiación de inversoras e inversores privados a través de diferentes figuras («business angels», «venture capital», «CROWDFUNDING», etcétera)”.

The National Securities Market Commission has paid attention to the subject in a paper published in its International Journal in which it gives a definition of crowdfunding, related facilities, and discusses the the treatment that the European Union has given to the topic, as well as some of the surrounding countries, such as Italy, UK, Germany, France and Belgium. For this organism crowdfunding or collective funding is “una nueva forma de financiación de empresas innovadoras (normalmente start-ups) mediante la captación de fondos del público a través de internet.” The main characteristic is that through the internet portal can target a large number of potential investors (crowd), who make investments usually a not very high amount. In this document also is discussed how at first it was primarily used to fund charitable projects, and how it has eventually spread to entrepreneurship and venture capital deals.

The fact is that, in times of economic crisis such as the one that affects most of the countries of the European Union, crowdfunding has become an effective financing tool to social innovation projects. However, the absence of proper regulation of the phenomenon makes it difficult to practical application. Investors unknown the most important aspects of this type of collective financing of socially innovative projects and this results in a legal uncertainty. At present, among the member countries of the European Union only Italy has already ad hoc legislation the *Regolamento sulla raccolta di capital di rischio da parte di start-up innovative tramite portal ion-line, en desarrollo del Decreto-Legge 18 ottobre 2012*.

In the rest of the states, the regulation of the phenomenon is still in a nascent stage too, although significant progress does begin to occur as we discuss below. In Belgium for instance, the Autorité des Services et Marchés Financiers published in 2012 a Communication in which the legal framework for crowdfunding operations is established. Its definition is considerably broader than that of the NSMC: “récolter des fonds (généralement des petits montants) auprès du public sur le territoire belge afin de financer des projets divers (généralement présentés sur un site web dédié)”.¹³ In France, in the el *Projet de Loi d’habilitation à prendre par ordonnances des mesures de*

¹³ FSMA-2012-15 du 12/07/2012.



simplification et de sécurisation de la vie des entreprises, an article on participatory finance is included.¹⁴

The absence of an adequate legal framework also involves confusion about crowdfunding tax regime, which has already begun to cause numerous problems. As we know, the tax system, and a clear tax collection effort, often play an important role in non-fiscal incentive character, in this case, it is being wasted. And if it is not configured properly, it can be assumed even impede the development of formulas for collective financing and social innovation. The *El Real-Decreto ley 4/2013, de 22 de febrero, de medidas de apoyo al emprendedor y de estímulo del crecimiento y de la creación de empleo* not include any reference to the mechanisms of alternative to traditional financing, which in our opinion represents an omission of the difficulties in accessing credit for new entrepreneurs.

III. CROWDFUNDING AND FUNDING OF PUBLIC WORKS.

And we leave to the end its relationship with the debate about the changing role of the state in society, which deserves more attention from us. At present, the importance of civil society has increased exponentially in clear response to the limitations of states to respond to the needs of a global society and with access to large amount of information, but with problems to deal with the basic needs of a large number of its members. From the economy, have emerged movements postulating a revaluation of ethics, reciprocity and solidarity. We are not referring to the movements for the abolition of the capitalist economy, but we advocate a reformulation of the main features that makes it closer to current social needs.¹⁵ It arises for example the so

¹⁴ In particular Article 1.3 states as follows: "Favoriser le développement du financement participatif dans des conditions sécurisées, notamment: a) En créant un statut de conseiller en investissement propre au financement participatif, ainsi que les conditions et obligations qui s'y attachent; b) En adaptant au financement participatif le régime et le périmètre des offres au public de titres financiers par les sociétés qui en bénéficient et en modifiant le régime de ces sociétés en conséquence; c) En étendant au financement participatif les exceptions à l'interdiction en matière d'opérations de crédit prévue à l'article L.511-5 du code monétaire et financier".

¹⁵ SAUQUILLO GONZÁLEZ, J.: "Elías Díaz y los "críticos izquierdistas": A propósito del papel del estado en las relaciones económicas". *RJUAM*, n^o 19, 2009, page 260. As the author states: "Given the inconsistencies of political parties " gets all "appear " citizen action groups " that engaged in planning, education, energy, or the environment , have more individuals that all parties together in Germany . These groups argue both material and economic demands as postmaterial related quality of life. The



called "Civil Economy" or the "Economy of Communion". As we say, these movements recognize that the market is necessary, but disagree with the idea that the economy is founded on individual interests and be separate of ethics: on the contrary, endorse the centrality of the person and their responsibility to market, community and State.¹⁶

As ZAMAGNI expresses: "The civil society, that is discussed today, often in a rhetorical tone, can not be identified by reducing it to the existence of a plurality of suitable institutions to counterbalance the power of the State or the invasion of culture contract, which is at the base of the sphere of the relations of the private market. While this is necessary, is not enough. Civil society, especially in countries like ours, have to find the way to express the economic level, proposing an autonomous and independent force, both for the public and the private economy, or run the risk of becoming little more than a vague expression. In other words, my thesis is that civil society can not just be a "budget" for the correct operation of the State and for the efficient functioning of the private market. Such civil society would be destined to a slow euthanasia. Since there are representative materials and instruments to give it significant share resources, civil society, we need to urgently take up the challenge of postmodernism can not fail to include a vital civil economy."¹⁷

Definitely, these theories gravitate around the idea of empowering citizens aware of the limitations of the market and the need to overcome from a human consideration of the economy.

Well, in Financial law, saving the important doctrinal acquis related to the taxation of Social Economics, we do not find noteworthy examples of analysis of these theories.

own limitations and rationalizing the regulatory welfare state in late capitalism made the least essential vertebrate and spontaneous participation of civil society. Although supporters of the essential intervention in the economy, Elias Diaz and Claus Offe know the government with administrative centralization and hierarchical intervention must have a horizontal participation of citizens that not only strengthen its effectiveness but contributes to its legitimacy. Excessive statism strangles social initiatives. Interventional perspective of socialism has to be combined with individual participation in liberal socialism."

¹⁶ Italy is the country that the flows exposed are having more doctrinal development. In our opinion, the most important work on the subject is the book BRUNI, and ZAMAGNI L, S: *Economia civile. Efficienza, Equita, pubblica felicità*. Il Mulino, 2004. It is also recommended reading BRUNI, L.: *Economía de Comunion. Por una cultura económica centrada en la persona*. Ciudad Nueva, 2001, or TABARRO, C.: *Dalla società dell rischio all'economia civile*. Pardes Edizione, 2010. Although further alternative component, see also : FELBER, C.: *La economía del bien común*. Deusto 2012.

¹⁷ *Revista Criterio*, núm.2205, 1997.



We do not paying attention, for example, to the study of so called "Participatory Budgeting", which represent a clear improvement of the budgetary institution towards more contemporary ways of understanding the role of citizens in public life.¹⁸ It is clear that the representation must be improved and that can not speak of true democracy without regard to the evolution of society derives the finding of inconsistency of a democracy in which citizens are heard only when they place their vote in a box. Or better expressed by CORTINA: "The aim is, obviously, going getting recipients laws, citizens can also be the authors, through the authentic representation and participation of those affected. This is one of the possible ways to prevent demoralization destroy our democratic society".¹⁹ And of course, the possibility that citizens decide and fund public works that they consider necessary is related with participatory budgeting.²⁰ Participation in the financing of public works through collective financing ways is a step in the exposed line: the citizen decides to participate in the life of their community more actively, becoming sustaining economic projects to improve its network infrastructure. Thus the citizen participates in decisions collectively, and contributes to social development. In our opinion, it is clear that the use of citizen savings for infrastructure provision should not be understood as replacing the role of the state, and certainly will not be viable for the

¹⁸As CORTINA says: "One step would be to define at least a portion of the public budget, and leave it to the citizens to decide what must be invested and controlled by well-institutionalized deliberation, learning from experiences like Porto Alegre, Villa del Rosario, Kerala and countless not as iconic to the length and breadth of geography places." *¿Para qué sirve realmente la ética?* Paidós, 2013, page 158.

¹⁹*¿Para qué sirve realmente la ética?* Paidós, 2013, page 158.

²⁰ It is, in short, an important example of Citizen Participation. In this regard, GANUZA FERNANDEZ notes as: "After the progressive administrative modernization experienced during the eighties and nineties of the last century in Europe, in a short time driving new models of governance that could be considered third generation, as the Model CAF driven by government ministers of the European Union. The distinctive feature of these new models over its predecessors would be his firm commitment to tied the participation of citizens in administrative efficiency, incorporating the integrity of management and relatedness with the environment as central variables of assessment models. Somehow the citizenry becomes increasingly benchmark in public administration (Reichard, 2002), opening the usual interpretation of the citizen as a customer to a hybrid compound that also accommodates a political conception of the citizen (Model CAF, 2003: 34). This opens a number of questions and issues about citizen participation that now seem to exceed traditional limits of efficiency with which the NPM management frame used in Administrations, having to consider other forms of participation and relationship with the citizenship." "Novos Instrumentos de Participação: entre a participação e a deliberação" en MOREIRA DA SILVA, E and SCHETTINI MARTINS, E. (eds.): *Experiências internacionais de participação*, São Paulo: UFMG, 2010



construction of large public works. But those are also smaller infrastructures that make life easier for citizens, such as construction of buildings in which services can be provided uninteresting but necessary for private enterprise for social cohesion and the fight against exclusion and works to improve accessibility. Remember that in the first section of this paper we refer to the distinction between "economic infrastructure" and "social infrastructure", whose main purpose is to increase social welfare.

In practice, there are many examples of public works built with direct funding of citizens. Thus, the most famous case is perhaps the pedestrian bridge built in Rotterdam table to table after finding that the city council would not carry out a similar work in less than thirty-year term. Also interesting is the experience of Spacehive platform in the UK, specializing in projects in public spaces. On its website referring to the interrelationship between city planning and their work: "So how does Spacehive square with the planning system? You can't shortcut the need for planning permission. But Spacehive offers a faster, more democratic way of getting things done that puts communities in the driving seat. Most of us assume we have to take what we're given when it comes to neighbourhood planning. Where do you start if you want to change things? Spacehive creates a vibrant marketplace where you can discover great projects and make them happen with the click of a mouse. Forget battling bureaucracy - transforming your area can be as easy as buying a book online". Among its initiatives are: the construction of The Palace Gates Project, a monument to remember an old railway line, or the Watch Repair Clock Victoria Market in Manchester.²¹ As stated: "When civic projects compete for crowdfunding, success inherently relies on popularity and appeal; however, it is not a true democracy when people vote with disposable income. Conceivably, a municipality could be swept away by the crowdfunding wave, resulting in under-service for lower income areas without the means to pre-finance public improvements".²²

Would they have legal protection in our country similar initiatives? To answer this question we should consider issues related to urban planning and land use, and the fact is that citizen participation has already obtained naturalization in their development, although much remains to be done. The *Ley 8/2013, de 26 de junio, de*

²¹ <http://spacehive.com/Home/HowItWorks>.

²² <http://www.cecilgroup.com/news/crowdfunding-municipal-projects-a-look-at-the-impact-of-crowdfunded-infrastructure-in-rotterdam/>.



rehabilitación, regeneración y renovación urbanas, empowered to participate in the implementation of rehabilitation and building performances in urban regeneration and renovation, as well as relevant public administrations, public institutions attached or dependent on them and the communities and groups of a condominium, cooperative housing and administrative associations formed for the purpose, landowners, constructions, buildings and urban properties and holders of real rights or use and the companies, organizations or corporations involved by any title in these operations and administrative associations that are constituted by them in accordance with the provisions of the legislation on town and country planning (Article 15). They are empowered to carry out, among other, the following actions:

a) Act in the real estate market with full legal capacity for all operations, including credit-related conservation compliance, as well as participation in the implementation of rehabilitation activities and the regeneration and urban renovation that apply. For this purpose may be developed on its own initiative or on request of the responsible management of the action in question, the relevant plans or projects related to performance management.

c) Assume, by themselves or in association with other persons, public or private, the management of the works.

h) To request credits in order to obtain funding for conservation works and actions covered by this Law.

As we see, a broad range of subjects is empowered to participate in the implementation of measures for rehabilitation and urban renovation.

The following observation that we have to do is related to the chances that one construction built through collective financing pass into the public heritage, in a way that it could benefit the whole society. As stipulated in Article 15 of the *Ley 33/2003, de 3 de noviembre, del Patrimonio de las Administraciones Públicas*, the ways that have the government to acquire goods and rights are all “under the law and in particular



the following: (...) By inheritance, bequest or donation.”²³ In principle, one would therefore the possibility that the construction built was donated to the state and to serve the general interest of the community.

However, the answer would be incomplete without a reflection about the compatibility of the collective financing of public works with our tax system and our Budget Law. ORON MORATAL remembers how the *Ley de Obras Hidráulicas de 7 de julio de 1911* provided for the private sector to finance public hydraulic works, and as such remains in the *Real Decreto 1327/1995, de 28 de julio, sobre instalaciones de desalación de aguas*. In his opinion: “Besides the interest of users and beneficiaries of the work in question, and since they will over time who financed in most construction, with private initiative aims that do not be the public authority who forward the amount of the investment, thereby reducing the volume of spending, without affecting in principle to the effective execution of works or service establishment. In theory, therefore, the spending budget is not growing and infrastructures can be undertaken in the public interest, although for a different tax via, users will be those who will ultimately bear the cost of the investment and expenses operation.”²⁴To BLASCO DELGADO, “(...) personal taxes dilute the relationship between the production of resources, needs that cause them and preferences and ratings of users / beneficiaries, and assume that the protagonists of the budget process are also of allocation of these resources to goods and services. However, the affected taxes make the cost of the asset falls on who generates and uses the service. This option, despite being increasingly accepted by taxpayers, does not, for example, the widespread rejection imposing special contributions to fund local plays, an area in which these taxes have affected character”.²⁵

In short, we can conclude that the contractual arrangements by which legal form and coverage is given to the construction of infrastructure are currently in a process of

²³ The *Real Decreto 1373/2009, de 28 de agosto, por el que se aprueba el Reglamento General de la Ley 33/2003, de 3 de noviembre, del Patrimonio de las Administraciones Públicas*, Chapter V regulates Acquisitions gratuitously. If the acquisition takes loads or charges beyond the fulfillment of destiny will require the prior report of the Dirección General del Patrimonio del Estado. If the acquisition is inter vivos, will require the provision to record documentation supporting the personality and ability of the donor, his reliable willingness to donate, the power granted if act by proxy, and ownership of the donor of the property or right offered , stating the charges and encumbrances affecting it.

²⁴ “Sobre la financiación de infraestructuras hidráulicas y el principio de recuperación de costes”. *Revista Valenciana de Economía y Hacienda*, núm.3, 2001, pages 17 y 18.

²⁵ *Op.cit*, página 8.



transformation and adaptation to new social-welfare needs of the economic situation and the ethical considerations that begin to break tackles in the analysis of public policies. With this work we have not attempted more to offer a brief overview of the situation certainly still far from the best possible scenario.

IV. CONCLUSIONS.

V. BIBLIOGRAPHY.

ALMUDÍ CID, J.: “La tributación indirecta del contrato de concesión de obras públicas a la luz de la Ley 30/2007, de Contratos del Sector Público, y de la reciente doctrina de la Dirección General de Tributos”. *Crónica Tributaria*, núm.132, 2009.

ARAUJO BARCELÓ, A.: “La Colaboración Público-Privada: entre indeterminación, flexibilidad e incertidumbre”. Documento nº4/2013.

BASELGA GARCÍA-ESCUADERO, P.: “Materiales para el estudio de la Colaboración Público-Privada (CPP): una bibliografía comparada”. En *La colaboración público-privada en la Ley de Contratos del Sector Público. Aspectos administrativos y financieros*. La Ley, Madrid, 2009.

BLANCH NOUGUÉS, J.M.: “La concesión de obras públicas y su financiación en el Derecho Romano”. Ponencia presentada en el Congreso Internacional sobre el “Análisis jurídico de los mecanismos de financiación de las infraestructuras públicas”. Universidad Complutense de Madrid, 2006.

BLASCO DELGADO, C.: “Cuestiones esenciales del Análisis Jurídico Financiero de las fórmulas de colaboración público-privada en la financiación de obras y servicios públicos en España”. *Pecunia*, núm. 8, 2009.

BRUNI, L y ZAMAGNI, S: *Economia civile. Efficienza, equità, felicità pubblica*. Il Mulino, 2004.

BRUNI, L.: *Economía de Comunion. Por una cultura económica centrada en la persona*. Ciudad Nueva, 2001.



- CARR, R.: *España. 1808-1975*. Ariel Historia, 7^a Edición, 1996.
- CORTINA, A.: *¿Para qué sirve realmente la ética?* Paidós, 2013.
- FELBER, C.: *La economía del bien común*. Deusto 2012.
- FERNÁNDEZ LLERA, R.: “Colaboración público-privada como elusión de la estabilidad presupuestaria”. *Revista de Estudios Regionales*, Vol. Ext. VIII.
- GARCÍA DELGADO y JIMÉNEZ.: *Un Siglo de España. La Economía*. Marcial Pons, 1999.
- HERNANDO RYDINGS.: “Crisis económica y contratación pública: ¿Apuesta por las fórmulas de colaboración público privada?”. <http://uspceu.es/pages/congresos/italo-espanol/docs/comunicaciones/M%20Hernando%20Rydings.%20Crisis%20econo;mica%20y%20contratacion%20publica,%20apuesta%20por%20las%20formulas%20de%20CPP.pdf>
- HERRANZ LONCÁN, A.: La dotación de infraestructuras en España (1844-1935). *Estudios de Historia Económica*, Banco de España, núm.45, 2004.
- IMF POLICY PAPER: “Reassessing the role and modalities of Fiscal Policy in advanced economies”. FMI, 2013.
- JUAN LOZANO, A.M. Y RODRÍGUEZ MÁRQUEZ, J: La colaboración público-privada en la financiación de las infraestructuras y servicios públicos. Una aproximación desde los principios jurídico-financieros”. Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 2006.
- JUDT, T.: *Algo va mal*. Taurus, 2010.
- KAPPELER, A. y MATHIEU, N.: “Public-Private Partnerships in Europe-Before and during the recent financial crisis”. *Economic and Financial Report 2010/04*. EIB, 2010.
- LABEAGA AZCONA, J.M.: Presentación del libro *Las nuevas fórmulas de financiación de infraestructuras públicas*. LI Semana de Estudios de Derecho Financiero. http://www.fundef.org/diapo53/s53_12.pdf.
- MALAVÉ OSUNA: *Régimen jurídico financiero de las obras públicas en el Derecho romano tardío los modelos privado y público de financiación*. Dykinson, 2007.
- MELCHOR GIL.: “Consideraciones sobre la munificencia cívica en la Bética romana”, en VVAA.: *Élites hispaniques*, Burdeos, 2001.



MOREIRA DA SILVA, E and SCHETTINI MARTINS, E. (eds.): *Experiências internacionais de participação*, São Paulo: UFMG, 2010.

PÉREZ GARCÍA y PASTRO MONSÁLVEZ.: La financiación privada de infraestructuras: problemas y modalidades”. *Perspectivas del Sistema Financiero*, núm.62.

PUERTO CELA, M.: “Aspectos presupuestarios de la colaboración público-privada”. *Presupuesto y Gasto Público*, núm.45, 2007.

ROUCHE, M.: “Alta Edad Media Occidental”. En ARIÈS, P. y DUBY, G.: *Historia de la Vida Privada. 1. Del Imperio romano al año mil*. Taurus, 2005.

SAUQUILLO GONZÁLEZ, J.: “Elías Díaz y los “críticos izquierdistas”: A propósito del papel del estado en las relaciones económicas”. *RJUAM*, nº 19, 2009.

TABARRO, C.: *Dalla società dell rischio all’economia civile*. Pades Edizione, 2010.

VALCÁRCEL FERNÁNDEZ, A.: “Fórmulas alternativas de financiación de infraestructuras públicas. Experiencias de colaboración público privada”. En *Jornadas sobre la iniciativa privada en la financiación de proyectos públicos*.

VALCÁRCEL FERNÁNDEZ, P.: “Fórmulas alternativas de financiación de infraestructuras públicas. Experiencias de colaboración público-privada”. En *Jornadas sobre la iniciativa privada en la financiación de proyectos públicos*. <http://www.fiscalizacion.es/files/2007/02/colaboracion-publico-privada-en-obras-publicas-patricia-valcarcel.pdf>

VASSALLO MAGRO, J.M. e IZQUIERDO DE BARTOLOMÉ, R.: *Infraestructura Pública y Participación Privada. Conceptos y experiencias en América y España*. CAF, 2010.

VILLAR EZCURRA, J.L.: “La construcción y financiación de las infraestructuras públicas viejos y nuevos planteamientos”. *Revista de derecho de las telecomunicaciones e infraestructuras en red*, núm.10, 2001.

VVAA.: *Infraestructura pública y participación privada: conceptos y experiencias en América y España-*. CAF, 2010.



Le Laboratoire vivant (Living lab) Jeunesse de l'Agglomération de Longueuil : gènèse et développement d'une expérience d'innovation sociale et territoriale.

**Danielle Lafontaine, UQAR, Martin Boire, Forum jeunesse Longueuil et Martin
Lalonde, Université Concordia**

Résumé :

Notre communication concernera l'émergence et le développement d'un *Laboratoire vivant (Living lab)* centré sur la participation citoyenne de jeunes de 16-24 ans dans l'Agglomération de Longueuil. L'initiative avait comme objectif d'estimer la pertinence et l'applicabilité du *Laboratoire vivant* à travers l'expérimentation *en milieu réel* de cette méthodologie en effervescence en Europe, mais alors très peu connue au Québec. Ceci a impliqué l'appropriation et la coconstruction des connaissances chez les participants tout comme la question des échanges, des « combinaisons » et « transferts » de connaissances. En rapport avec le cas de Longueuil, notre présentation comportera ensuite une présentation succincte du *Laboratoire vivant* qui continu d'y être expérimenté, portant l'attention sur plusieurs réalisations innovantes qui déjà en émanent. Le rôle des Arts et celui des TIC au sein du Laboratoire seront discutés, ainsi que le choix d'y mettre l'accent principal sur les jeunes – ce qu'aucun autre laboratoire vivant n'avait encore fait. L'agglomération de Longueuil pourra-t-elle, avec le concours spécifique du laboratoire vivant qui y est implanté, s'engager plus avant dans une dynamique de transformation du territoire axée sur l'innovation et la durabilité ?



SÉANCE1B

**La transformation sociale par l'innovation sociale en milieux ruraux et périphériques /
Social transformation through social innovation in rural and peripheral areas**



Les arts de faire de l'habitable : territorialités inventives et innovation sociale.

Adrien Balocco et Romain Lajarge, Université de Grenoble

Résumé :

En s'inscrivant dans la continuité des travaux sur l'innovation sociale et les territoires (Bellemare (G.), Klein (J.L.) (dir.), 2011 et colloque Jacques Cartier à Grenoble en novembre 2013) et de la coopération entre les laboratoires CRISES et PACTE, la présente communication propose de faire état d'une recherche ANR sur le rapport entre habitabilité et territorialité (TerrHab 20112014). Parmi les mutations contemporaines, celles qui ont affecté les modes d'habiter invitent à repenser les interactions sociales dans l'espace. Après plusieurs décennies à considérer les critères de l'habitable comme fabriqués par une pensée aménagiste, des politiques publiques sectorielles et des dispositifs de planification spatiale, il a fallu constater l'échec de cette conception a priori : ce qui est habitable est plus certainement le résultat de la pratique d'acteurs que l'expression d'une norme sociale. Il en va de même avec les critères de ce qui est inhabitable. En définissant l'habiter comme tout à la fois le fait de résider, de domicilier des activités, d'occuper par des usages spatiaux y compris mobiles, de projeter par l'imaginaire, ... alors les espaces ne peuvent pas être considérés comme dotés d'attributs a priori plus ou moins habitables et les habitants comme des consommateurs d'espaces habitables. Tous les espaces sont potentiellement occupables et habitables. Cependant, certains apparaissent capables de créer et/ou de maintenir les conditions d'une habitabilité acceptable, souhaitable voire désirable ; ils peuvent être nommés des « territoires » (Lajarge (R.), 2012). Or, toutes les pratiques sociales modifient les territoires. Et tous les habitants transforment continuellement leurs modes d'habiter (Stock (M.), 2006 ; Lazzarotti (O.), 2006 ; Lussault (M.), 2013, etc.). Dans ces processus de fabrication conjointe d'habitabilités et de territorialités, les acteurs mobilisent des « arts de faire » (De Certeau (M.), 1990). Définis comme des inventions multiples du quotidien par les habitants, ces arts de faire prennent plusieurs formes : la ruse, le détournement, le braconnage, des agencements divers et variés, etc. c'est-à-dire des découvertes concernant une méthode ou une pratique, éloignée de la norme sociale ou aménagiste en vigueur. Tous sont à l'initiative d'habitants pour améliorer à la fois l'habitabilité de leurs territoires et la territorialité de leurs habitats.

Alter (2010) définit l'invention comme une découverte par des personnes « atypiques » ayant une capacité à transformer l'ordre des choses. L'innovation sera ici considérée comme un processus, pas toujours rationnel, permettant de transformer une



invention en de nouvelles pratiques généralisables par d'autres acteurs. De ce fait, innover suppose de prendre le risque de transgresser les règles de l'inventeur. L'inventeur n'est donc pas nécessairement un innovateur. Tant que les arts de faire s'apparentent à une invention et relèvent d'actions ordinaires pour tenter de rendre plus habitable du territoire en usant de territorialités plus inventives sans que celles-ci soient nécessairement visibles, la sphère de l'action publique peine à prendre en compte ces pratiques. Mais dans le flot continu d'inventions territoriales, certaines donnent lieu à l'émergence d'innovation sociale. Lesquelles ? Comment cette émergence se produit-elle ? En quoi la dimension territoriale peut-elle devenir déterminante dans ce processus de sélection/valorisation ? L'enjeu de cette recherche des arts de faire consiste à repérer, parmi tous les arrangements réglant un problème ponctuel pour un acteur singulier, les inventions capables de nourrir un processus d'innovation pour de plus vastes catégories d'acteurs. À la clé de ce processus de transformation sociale, nous faisons l'hypothèse que de nouvelles politiques publiques territoriales vont naître et avec elles un changement plus incrémental, moins instrumental, plus ascendant et moins planifiable.



Pratiques narratives et cohésion spatiale : le chantier Mémoire, reconnaissance et qualité de vie des ateliers de savoirs partagés de Saint-Camille, au Québec, en Estrie.

Jacques Caillouette, Université Sherbrooke et Sylvain Laroche, Ville de Saint-Camille.

Résumé :

Au Québec, depuis août 2012, appuyé pour deux ans par le Ministère de l'éducation, des loisirs et des sports (MELS), le P'tit Bonheur de Saint-Camille, en collaboration avec le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM, mène un projet de formation pour les acteurs du développement de la communauté de Saint-Camille. Ce projet croise dans une même pratique des rationalités habituellement opérant de manière séparée. Dans un même espace, nous retrouvons imbriquées des activités de formation, de recherche et d'avancement des pratiques d'action locale. Au cours de l'an I, 2012-2013, du projet, six ateliers de « Savoirs partagés » se sont tenus dans une salle du Ptit'Bonheur, le centre culturel et communautaire et ancien magasin général de Saint-Camille. L'an II, 2013-2014, adopte une formule nouvelle en ajoutant aux ateliers des chantiers (4) de travail.

L'analyse portera ici plus particulièrement sur le Chantier Mémoire, reconnaissance et qualité de vie, lequel, sans se donner explicitement cet objectif, produit une mise en relation et en interaction de nouveaux arrivants dans le village avec des anciens. Ce chantier consiste en un projet photographique, le « projet 37,9 », âge médian du village, réunissant les 37,9 personnes les plus âgées et les 37,9 enfants les plus jeunes de Saint-Camille. 9 autres photographies utilisant le même concept (le plus ancien et le plus jeune) seront réalisées dans les 9 communautés de Dégénécoro au Mali (Volet 54,55 du projet). Au total, 47 photographies seront réalisées à la journée du 24 juin par une vingtaine de jeunes photographes des écoles primaires de Saint-Camille. Ces photos seront présentées dans le cadre du Mois de la Photo de l'Espace Hortense en septembre 2014.

Autour du concept d'identité narrative (Ricoeur) et de « pratiques narratives » (Harper, 2013), nous voulons faire voir comment ce projet agit sur le plan métaphorique comme une présentation collective, territoriale, de soi; le tout en mettant les notions de temporalité (mémoire), de reconnaissance et de recherche de



qualité de vie au service d'une mise en cohésion spatiale de la communauté camilloise.

L'analyse du sens que les acteurs donnent à leur rencontre agit comme une narration collective. Cette rencontre aux extrêmes des plus vieux (anciens) et des plus jeunes (le plus souvent des néo-ruraux) est chargée symboliquement d'autant plus que le scénario de la photo demande entre ces citoyens camillois l'échange d'un présent, d'un cadeau, d'un objet pour signifier symboliquement la reconnaissance mutuelle.

Un autre élément à prendre en compte dans l'analyse est l'action du comité organisateur. Ce comité mobilise plusieurs personnes, notamment des citoyennes impliquées, et de tout horizon, du village. Dans ces rencontres et ses travaux, ce comité se construit lui-même comme l'artisan collectif, l'artiste, le producteur/mobilisateur de tout le village pour créer l'événement « 37,9 ».



Insécurité identitaire et action collective en matière de logement pour aînés: réflexions autour d'une recherche partenariale.

Rachid Bagaoui, Université Laurentienne.

Résumé :

L'article revient sur les conditions de réalisation d'une recherche portant sur le logement des aînés des francophones de la région de Sudbury. Cette recherche, menée sur une année, est réalisée au sein du Centre de santé communautaire, via une forme de partenariat impliquant différents acteurs (sociologue universitaire, chercheur-professionnel, étudiants, promotrice de santé et personnes aînées). S'inspirant à la fois des concepts d'illusio et de futurité, notre attention se focalisera sur la constitution et le fonctionnement de cet espace, formé le temps d'un projet de recherche, le jeu qui s'y joue, les enjeux en question, etc. Nous espérons ainsi contribuer aux travaux sur la recherche partenariale.



SÉANCE 1C

**Soutenir et favoriser l'innovation sociale /
Support and facilitate social innovation**



La Fabrique des initiatives collaboratives solidaires

Christian Mahieu, Université de Lille

Introduction

Rien n'est moins évident que la prise d'initiative citoyenne solidaire. D'une part, le « pas de côté » qu'elle nécessite ne va pas de soi, tant sont prégnants les processus qui continuent de structurer la société salariale. D'autre part, la création d'activités ne se repère qu'au travers de processus faiblement questionnés et n'offrant, comme seule « alternative », que l'entrepreneuriat et l'indépendance libérale. Certes, on note que, premier point, les processus de socialisation sont en crise et que, second point, un entrepreneuriat, dit, social a percé, objet d'attention, de la part des acteurs économiques publics et privés, comme des chercheurs.

Le rapport à l'emploi est en question, du fait du poids d'un chômage permanent, mais aussi du fait de formes nouvelles. Le « précarité » et l' « intermittence » révèlent d'autres visages qu'une stricte flexibilité vécue négativement. Un « entrepreneuriat social » est désormais connu et, même, reconnu. Il bénéficie de l'action publique. Il a ses propres dispositifs d'appui. Cependant, les processus de prise d'initiative citoyenne solidaire doivent faire l'objet d'une investigation spécifique, approfondie. C'est ce que je tente ici.

De fait, des initiatives solidaires émergent, portées par des acteurs individuels et des collectifs. Mais, elles ne sont que faiblement repérées. Elles impactent peu un espace public pourtant ouvert à des discussions sur la transformation économique et sociale, pourquoi ? Pour répondre à cette question, je m'intéresse à trois dimensions au cœur de mes recherches et enquêtes de terrain.

La première dimension est celle de la prise d'initiative comme construction de positions et postures sociales. Mais, se construire en porteur d'une telle initiative solidaire, c'est autre chose que d'endosser la position de l'entrepreneur, même social.

La deuxième dimension me fait mettre l'accent sur les conditions de cet « agir collectif » spécifique aux prises d'initiatives solidaires, lorsqu'elles prennent des formes collaboratives et citoyennes. Ce sont alors des « collectifs » qui jouent un rôle



moteur dans ces constructions de positions singulières. Ces collectifs ne peuvent pas être réduits à leur possible structure en réseaux; ils sont des assemblages complexes de regroupements d'acteurs et de dispositifs, plus ou moins techniques, plus ou moins institués.

La troisième dimension me fait aborder la question de l'institutionnalisation de l'entreprendre à laquelle correspondent ces prises d'initiative collaborative solidaire.

Le terrain de l'appui institutionnel à l'entreprendre est bien occupé. Cette occupation s'est même renforcée, et des politiques en la matière se déploient à tous les niveaux de l'action publique, dans toutes les collectivités publiques et de l'école primaire aux universités. Même les lieux soutenus au titre de la création artistique sont désormais sollicités. En France, les politiques nationales, locales, sont invitées à s'aligner sur les politiques européennes en la matière.

Cependant, établissant des rapports complexes avec ces politiques, des lieux et des dispositifs se font jour qui sont autant de creusets pour des initiatives collaboratives et solidaires. C'est sur ces creusets, et les processus collectifs qu'ils recèlent, que portent les enquêtes qui me permettent de développer mes interrogations sur ces questions. Ces enquêtes concernent des « collectifs » et des lieux d'émergence de projets alternatifs, ces désormais célèbres « tiers lieux » et les plateformes collaboratives qui se développent partout en France et en Europe. Elles sont menées dans le contexte français et, en particulier, de la région Nord Pas de Calais.

1. Prendre l'initiative : construction singulière d'une justesse personnelle

Une position sociale autre que celle de l'entrepreneur ou du professionnel indépendant est-elle possible ?

Il y a un fort consensus pour considérer que toute initiative suppose un projet et que tout projet est une « entreprise », au sens large - Celui que lui donne Hélène Vérin lorsqu'elle fait l'histoire du mot (1982)-, et que toute entreprise a son entrepreneur. Majoritairement, entreprendre, c'est, d'abord, adopter une position sociale et économique, celle de l'acteur emblématique de la création d'activité et d'entreprise, le porteur de projet entrepreneurial, l'entrepreneur. Les travaux en entrepreneuriat partent de ce postulat ; les recherches, comme la conception les appuis sociaux et



institutionnels. Se distancier de ce type de problématique est difficile lorsque, cependant, on veut rendre compte des processus de construction de singularités, voire d'identités, en lien avec la prise d'initiative, sans reprendre pour autant les concepts de l'action collective, politique, avec ses notions de militant, d'activiste, etc.

La difficulté est si grande que deux approches qui semblent s'y opposer ne font en fait que conforter ce point de vue de l'entrepreneur.

Ainsi, la première de ces deux approches, qui croit dégager des spécificités à propos de l'initiative solidaire, en parlant d'entrepreneuriat social, en vient à concevoir finalement un profil d'entrepreneur qui serait rallié à un autre corpus de valeurs que celles de l'économie marchande orthodoxe. Le processus qui sera alors pris en considération est celui de son adhésion à des systèmes de valeurs, et, certes, à des pratiques spécifiques correspondant à ces valeurs, mais sans remettre en cause la dynamique globale d'endossement de la posture sociale et les apprentissages correspondant à cet endossement. Les processus de construction de la posture seraient les mêmes à ceci près qu'ils seraient surplombés par un autre corps de valeurs et de conceptions morales. On voit déjà le problème résidant dans le fait que les outils permettant au créateur de se mettre dans la position de l'entrepreneur seraient fondamentalement les mêmes que ceux de l'entrepreneuriat classique, sous réserve de les accompagner de modules portant sur les valeurs éthiques et les contextes politico économiques présidant à la construction et au développement de ces valeurs. Ces modules sont bien connus en entrepreneuriat social et dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Finalement, pour concevoir les dispositifs d'appuis et les processus de formation permettant de conforter cette position d'entrepreneur, les mêmes actions, de formation notamment, seront mobilisées, en y ajoutant les modules d'acquisition/renforcement des valeurs éthiques spécifiques.

Mais, une seconde approche, malgré un corpus théorique apparemment complètement antagoniste, valide aussi, de fait, cette idée d'un acteur porteur d'initiative solidaire comme entrepreneur, malgré lui dans ce second cas. Ici, l'acteur porteur d'initiative ne peut être qu'un entrepreneur, mais un entrepreneur produit de l'inculcation d'un habitus économique prégnant (Chambard, 2013). Certaines propositions, trop rapidement reprises des travaux de Pierre Bourdieu sur la fabrique de l'habitus économique (2003), vont dans ce sens. Certes, les dispositifs de formation à l'entrepreneuriat, lorsqu'ils se dénomment ainsi, même « chapeautés » par un discours ouvert sur le thème de l'entrepreneuriat potentiellement, aussi, social et solidaire, peuvent être interprétés comme des tentatives d'inculcation d'un habitus entrepreneurial, non critiqué en tant que tel. Les raisons en sont la prégnance des modèles dominants de l'entreprendre, mais aussi, tout simplement, parce que, comme dispositif pédagogique, rien d'autre



n'existe ou n'est connu des organisateurs et que les autorités (politiques et universitaires) ont à cœur de mettre en œuvre rapidement des politiques en la matière sur base d'outils existants.

L'initiative solidaire : produire sa justesse personnelle

Ces deux approches sont réductrices. Y échapper suppose de porter son attention sur deux types de processus et sur leurs interactions. Il s'agit, d'une part, des micro processus individualisés de désocialisation, par rapport à la crise des appareils de socialisation primaire et secondaire, et de resocialisation volontaire au travers des interactions et relations nouvelles dont l'acteur se fait le moteur et est le résultat.

La sociologie pragmatique y voit l'épreuve majeure au travers de laquelle les individus, dans la diversité de leurs contextes, activent des micro processus de construction de leur singularité. La recherche nous met en vigilance sur les renversements qui s'opèrent dans ces dynamiques de socialisation (Castel, 1999 ; Vatin, Bernard, 2007). Auparavant la socialisation « *accordait les individus à la société, en les modelant en fonction des places sociales* » (Martuccelli, 2010, p. 35), « *aujourd'hui, (...) la socialisation plurielle apparaît comme une formidable machine de fabrication d'individus singularisés* » (idem). Ainsi, la socialisation semble changer de sens, de moteur de l'intégration de l'individu à la société, elle devient la fabrique du processus d'individualisation. C'est donc en ayant en tête ces renversements dans les logiques de la socialisation qu'il faut s'interroger sur les liens paradoxaux du singulier et du solidaire.

La poussée de la singularité cadre avec une double aspiration des individus à l'égalité de traitement et à la personnalisation des décisions les concernant. Beaucoup de travaux (Renault, 2004 ; Dubet, 2006 ; Kellerhals, Languin, 2008 ; Martuccelli, 2010) mettent en avant la montée des sentiments d'injustice et des exigences de justice qui en résultent. Une tension s'affirme entre « *l'exigence toujours incontournable de l'égalité et le souci croissant de la prise en compte des situations singulières* » (Martuccelli, 2010, p. 23). Les aspects politiques de cette montée (Rosanvallon, 2011) convergent avec les aspects économiques et le rapport qui peut être fait entre étendue de la liberté et accès aux ressources (Sen, 2000a et 2000b). « *La conscience et la sensibilité des individus à la différence, et à la variabilité constante des expériences, ont connu une incroyable exacerbation* » (Martuccelli, 2010, p. 25). La sensibilité envers la singularité se manifeste vis-à-vis de la conception que des individus se font de leur place sociale. Hier, ces individus étaient positionnés d'une façon dominante, parfois unique, dans une perspective de classe ou tout au moins de strate. Cette position, sans disparaître, est concurrencée par une



configuration d'appartenances à des réseaux de sociabilité. Tout cela converge aussi et est compatible avec le fait que nous vivons l'expérience d'une « grande société » qui se massifie au travers de « petits mondes », à la construction desquels nous participons ; et ce plutôt que par une opposition majeure entre la vie publique et la vie privée. C'est un aspect essentiel qui me fait porter toute mon attention sur la dynamique des petits mondes que sont les collectifs d'initiatives solidaires collaboratives.

Le contexte qui préside à la prise d'initiative est aussi celui fait d'une tension accrue entre standardisation et singularisation, et de sa généralisation à presque toutes les situations. D'un côté une forte affirmation identitaire peut enfermer dans l'appartenance à un groupe, à un réseau. D'un autre côté, une forte affirmation d'une pluralité identitaire peut ouvrir à la singularité. Les situations apparaissent complexes de ce point de vue, y compris avec le fait que « *la standardisation peut devenir une source pour la singularité, et où, à l'inverse, le souci de singularité, en se radicalisant, cantonne au stéréotype* » (Martuccelli, 2010, p. 28). Mais en même temps, la signification de la standardisation, la prise de conscience de sa force, est cernée en référence critique à la singularité ; dans la mesure où elle se pose en obstacle à l'épanouissement à la singularité. Ainsi, alors que la tension entre standardisation et singularisation était considérée comme structurelle, apparaît la nécessité de mieux comprendre une pluralité d'articulations possibles entre le singulier et le commun. C'est au cœur de ces articulations qu'émerge la perception des besoins, des usages possibles de biens et services à concevoir ou à diffuser, dans le cadre d'une économie collaborative. Tout cela conditionne la prise d'initiative.

Et c'est donc par la prise en compte de cette construction de singularité que l'on peut comprendre le type de « pas de côté », de construction de ce que certains appellent une « *justesse personnelle* » (Martuccelli, 2010, p. 51). Ainsi « *dans le singularisme donc, l'idéal suprême n'est plus tant l'autonomie politique ou l'indépendance économique, que la quête d'une forme sui generis de justesse personnelle* » (idem). « *Le but est moins d'incarner un modèle universel de vertu (comme dans l'arêté grecque), c'est-à-dire de donner forme à un modèle qui est déjà là, qui précède donc l'individu, que de parvenir à la réalisation singulière de soi la plus harmonieuse possible, à atteindre ainsi un idéal personnalisé en dehors de tout modèle d'évaluation et même – à terme et comme idéal- de toute idée de comparaison ou de concurrence à autrui* » (idem). Il ne s'agit alors pas d'un ralliement idéologique et moral à un corps de valeurs. Et l'on comprend qu'il n'est pas satisfaisant d'analyser les processus de prise d'initiative et de création d'activités comme une forme d'entreprendre qui serait un ralliement à une conception vertueuse d'entrepreneuriat. Il ne s'agit pas non plus de la recherche d'un positionnement



atypique ou marginal. La position singulière expérimentée ne recherche pas l'originalité pour l'originalité. Elle est même singulière et solidaire, donc soucieuse de trouver son insertion dans des collectifs et porteuse de construction de ces collectifs.

Cette construction de singularité comme justesse personnelle cadre avec des pratiques et représentations qui ne relèvent pas d'une privatisation des comportements avec un retrait de liens politiques, d'une désaffection de la vie commune ou d'une valorisation exclusive de la vie privée, comme avec l'individualisme souvent décrit. Elle cadre paradoxalement avec une forte implication des individus dans la société.

Les initiatives solidaires doivent être envisagées de ce point de vue du fait des dynamiques des acteurs qui les prennent et les animent. On peut même poser comme hypothèse que les initiatives solidaires, avant d'être des projets de création d'activités et d'entreprises, sont des plateformes de construction collective de justesse de soi pour ceux qui y participent. Il suffit de constater combien les méthodes de création et d'élaboration collectives sont mises en avant, souvent plus encore que les projets eux-mêmes. L'accent est alors mis sur l'intelligence collective et les outils et méthodes de travail collaboratif. Mes observations et les entretiens réalisés montrent que l'objet même du travail collaboratif, sur les usages susceptibles de faire l'objet de création collaborative, peut changer et être orienté vers d'autres projets d'activité, tant ce qui est privilégié c'est la dynamique collective porteuse de réalisations de soi pour les individus rassemblés en collectifs.

L'initiative solidaire collaborative : un engagement

Cette construction de justesse de soi peut s'enrichir des réflexions sur le thème de l'engagement.

S'agissant de populations jeunes, on peut retenir les travaux sur l'engagement de Valérie Becquet et de ses collègues (Becquet, De Linarès, 2005). Caractérisant les formes d'engagement que sont les pratiques bénévoles, des étudiants notamment, elles sont réelles mais différentes de ce qu'elles ont été précédemment. Pour les percevoir il faut d'ailleurs sortir d'une conception de l'engagement qui privilégie, voire réduit l'engagement à l'engagement politique, syndical et associatif. L'engagement n'est alors pas l'adhésion à une structure, une organisation ou un corps de doctrines. Il apparaît plus composite, réversible, fragile, susceptible de recompositions multiples. Cet engagement se construit à différents niveaux de profondeur, dans la dynamique même des projets conçus et déployés.



Rendre compte de cette construction me fait reprendre les propositions de Thévenot (2006) concernant les régimes d'engagement. Le régime d'engagement, au cœur des micro processus de prise d'initiative est celui que Thévenot appelle l'« action justifiable ». Ce régime montre des humains dotés de « *capacités conventionnelles ; des humains aptes à tenir des rôles en se saisissant d'objets (des dispositifs d'action) préalablement soumis à une opération de mise en forme. Cette opération les rend reconnaissables par les acteurs dotés des capacités conventionnelles pertinentes* » (Barbier, Trepos, 2007, p. 47). Produits par cette opération, les objets/dispositifs contribuent à orienter et à soutenir la coordination de l'action (idem).

Thévenot décrit deux autres régimes, celui de l'action normale dans laquelle l'objet n'est qu'un « fidèle serviteur », sans poids particulier sur les interactions sociales ; et celui de la familiarité, dans lequel le rapport à l'objet produit des effets, des « attachements usités », essentiels dans la construction de la singularité mais impactant moins les interactions entre les personnes (idem). La compréhension de l'engagement est alors indissociable de celle des relations entre les processus de construction de justesses personnelles, la dynamique des objets/dispositifs et celle des projets.

C'est ce que nous montre l'observation fine de la dynamique des initiatives collaboratives, de leur élaboration collective, de leur test, de leur structuration en projets, et donc de toutes les interactions qui président à leur conception et à leur déploiement. Dans ces micro processus collaboratifs, la priorité est donnée à l'élaboration de règles, de chartes, de codes, souvent appelés codes sources en référence à l'univers et aux communautés du logiciel libre (Demazière et al., 2009, 2011).

C'est ce qui se construit dans les espaces alternatifs, que ce soit les tiers lieux ou les plateformes collaboratives. On peut ainsi les envisager comme des espaces de construction de soi, des espaces de socialisation extrascolaire, des chemins de traverse de la resocialisation. Ce point est important dans le contexte français qui donne souvent la priorité à une insertion professionnelle précoce, déterminée par le niveau de diplôme et présidant à un parcours fait de beaucoup d'irréversibilité. D'autres pays européens, le Danemark par exemple, montrent des processus qui accordent toute leur importance à un temps de construction de soi, qui tirent parti du cumul des expériences personnelles, des parcours multiples, ouverts à l'extrascolaire. Dans certains pays européens où ces parcours font l'objet d'un soutien par l'action publique la problématique de l'engagement sur des espaces alternatifs se pose différemment.



L'analyse de ces processus de prises d'initiatives au regard de l'engagement qu'ils traduisent bénéficie des notions d'épreuves et de compromis élaborées par Boltanski et Thévenot (1991), reprises par Martuccelli (2010). Ces notions tournent résolument le dos à une notion d'engagement qui serait une conscientisation individualisante et un ralliement personnel à des valeurs. Elles mettent en avant des processus d'interactions dans lesquels l'engagement se construit dans le rapport aux autres. Thévenot va plus loin dans la problématisation des micro processus d'engagement dans une démarche qui les analyse comme autant de « *figures du commerce entre les personnes et les choses* ». Dans cette approche, la construction des relations suppose une théorie de l'action ouverte à la compréhension des assemblages des objets (des dispositifs d'interaction) et des personnes.

2. Comprendre l'agir collectif solidaire

La dynamique des collectifs, assemblages de personnes et d'outils/dispositifs

Ainsi, les prises d'initiative sont indissociables des collectifs émergents qui leur offrent un cadre d'expression et de conception. Et c'est à ce niveau qu'il convient d'approfondir l'analyse des conditions de construction et d'expression d'engagements que manifestent les prises d'initiatives solidaires. L'engagement ne précède pas, ou en tout cas, pas toujours, l'implication dans un collectif. Il se construit dans l'action, et dans l'action collective qui plus est, lorsqu'elle prend une forme d'organisation participative délibérative.

L'initiative est souvent perçue comme menant à une entreprise individuelle. C'est pour cela que la majeure partie des dispositifs institutionnalisés de soutien à la création d'activités et d'entreprises sont individualisés. Certes, il ne saurait être question de remettre en cause le rôle déterminant des individus dans des prises de position qui cadrent avec la singularité de leur parcours. Mais, ces individus sont indissociables des collectifs dont ils sont les membres. Ils sont tout autant construits par ces collectifs qu'ils ne les construisent. C'est ce qu'il faut approfondir en identifiant des étapes de maturité et des cycles de vie des projets, et des collectifs qui les sous-tendent. Pour une part il s'agit alors de déporter l'analyse de la seule prise en compte des « projets » -Ph. Zarifian (2011) nous met en garde contre l'omniprésence de cette notion de projet-, pour envisager la dynamique projective des collectifs, sans considérer qu'il n'y a de projets que collectifs ; parce que,



paradoxalement, les individualités singulières, à l'action au sein des collectifs, sont des acteurs projets, des leurs, de ceux des autres, de ceux aussi non encore appropriés par certains ou définitivement non appropriables et appropriés.

C'est pourquoi, comprendre les logiques d'émergence et de développement des initiatives solidaires collaboratives suppose de comprendre la dynamique des collectifs citoyens. La problématique le permettant prend appui sur la convergence interdisciplinaire de travaux de recherches portant sur la dynamique des collectifs, de leurs agents et de leurs outils (Latour, 1994, 1999; Barbier, Trepos, 2007), sur le développement humain basé sur la croissance des capacités (de Munck, Zimmermann et al., 2008), et sur la gouvernance des biens communs (Ostrom, 1990; Flahaut, 2008). Elle envisage le moteur de la créativité citoyenne collaborative comme la construction simultanée, d'une part, de capacités d'action et d'autonomie dans l'action chez les membres des collectifs, et, d'autre part, d'un bien commun conçu et porté par eux. Ces collectifs ne sont pas de simples regroupements d'individus porteurs de représentations communes de l'action. Ils existent dans la mesure où ils s'outillent et sont outillés par des objets supports d'actions et autres dispositifs d'expérimentation et d'action. Pour les besoins de l'analyse des « collectifs », comme nous l'indique la recherche en la matière (celle de Bruno Latour, en tout premier lieu), il est essentiel de distinguer les éléments humains et non humains, et donc les personnes et les objets techniques, méthodologiques, matériels et immatériels que les groupes de personnes créent, mais aussi qui les créent et les transforment en tant que groupes et en tant que personnes, selon différents régimes et niveaux d'engagement. La compréhension dynamique des collectifs nous conduit à envisager les acteurs sociaux dans la spécificité de leurs inter relations, et dans la façon dont ils mobilisent et sont mobilisés par les outils et les dispositifs que, tout à la fois, ils conçoivent mais qui organisent et cadrent l'action, qui les cadrent eux-mêmes et les orientent. Ces outils et dispositifs sont donc tout à la fois les supports et les produits de leurs interactions.

La fabrique sociale des initiatives solidaires

C'est à ce niveau que l'on peut à proprement parler de fabrique sociale de l'initiative solidaire, collaborative et citoyenne, d'une fabrique d'engagements et de projets. Cet espace de créativité et d'agir collectif montre bien les trois axes d'expansion des collectifs que sont les regroupements de personnes, les dispositifs supports et les engagements. En reprenant les notions avancées par Boltanski et Thévenot (1991), on peut dire que cet espace est celui des opérations de jugements et de justification, de mise à l'épreuve des grandeurs, de constructions de compromis, interprétés par des acteurs en quête de justesse d'eux-mêmes.



Cet espace de la fabrique sociale des initiatives est désormais investi par des réflexions exprimées souvent en termes d' « intelligence collective ». Le recours à cette terminologie traduit chez les acteurs qui en sont les promoteurs une double dimension de réflexivité, une dimension éthico-politique qui souligne la construction collective du sens de l'action, et une dimension plus spécifiquement méthodologique qui s'efforce de dégager des modèles d'action pour la capitalisation/démultiplication des dynamiques de prise d'initiatives et de projets. On en verra l'importance pour interpréter l'évolution des appuis institutionnels à l'initiative et à l'entreprendre. Mon enquête empirique me permet d'argumenter les points précédents. Elle montre la difficulté de dissocier, d'une part, les groupes d'acteurs de leurs dispositifs supports et, d'autre part, les principes, règles et codes élaborés lors des interactions, à l'épreuve des jugements et compromis, des outils et méthodes permettant ces élaborations. Les dispositifs supports sont ici des lieux, des espaces de co working (le terme de tiers lieux (Oldenburg, 1999) leur est générique), mais aussi des plateformes numériques virtuelles. On observe en effet l'évolution de sites Internet et autres portails vers de nouveaux objets d'interactions et de coopérations. J'ai ainsi commencé à analyser plusieurs plateformes interactives. Plusieurs d'entre elles se définissent comme des supports collaboratifs, la plupart du temps basées sur des technologies issues de l'open source et du logiciel libre (*Imagination for People, Utopie réaliste, Unisson*, etc.). Ainsi la plateforme collaborative « *Imagination for People* » représente un cas particulier qui mérite une étude en soi. C'est tout à la fois un site web, une plateforme collaborative de projets en économie solidaire, collaborative, etc. C'est aussi un collectif. Les développeurs du site sont aussi des acteurs, accélérateurs de projets. C'est également une communauté que le site fédère et aide. L'interaction des personnes via le site permet un travail collectif sur les projets portés par la plateforme (expression de besoins et supports donnés, etc.). C'est donc aussi un dispositif de travail ; les web conférences permettent d'alimenter le site avec des projets formulés et formalisés en direct, le site lui-même évoluant en direct dans ses fonctionnalités. D'autres plateformes se développent en utilisant ou en étant hébergées par *Imagination for People*.

Au cœur de la fabrique : les enjeux économiques, politiques et de transition sociale

Les approches critiques en économie politique sociale et solidaire posent la question des modèles économiques de développement, de l'importance donnée aux biens communs et à leur gouvernance, non seulement sous l'angle de leur redistribution mais aussi sous celui de leur construction innovante (Coutrot, Flacher, Méda, 2011).



Je privilégie ainsi cette approche sous le triple point de vue 1) du rapport à un travail libéré, 2) du processus délibératif qui préside à la mise en œuvre et à l'élaboration collective des activités concrètes, et 3) la nature de ces activités sous l'angle de la construction de bien commun.

Mieux comprendre ce que les innovateurs sociaux et les porteurs d'alternatives citoyennes et collaboratives ont à nous apprendre sur une issue possible à la crise du travail est une vraie urgence, pourquoi ? Parce que toute crise et recomposition sociale est d'abord une question liée à celle du travail. Répondre à la question suppose d'expliquer pourquoi et comment le travail a été institué en valeur centrale, clef de toute transformation sociétale. De la même façon, il faudrait aussi comprendre comment de la question du travail on est passé à celle du salariat et de l'emploi ainsi qu'à celle de la compétence pour l'emploi, comment la modélisation et l'institution du travail se sont cristallisées dans la conception et le développement de l'Etat Providence. Comprenant cela, crise du travail et crise de l'Etat Providence ne peuvent alors qu'aller de pair.

Dans ces initiatives collaboratives, les propositions d'activité, et le travail organisé qui les rend possible, sont explicitement faites à l'aune des interactions démocratiques et citoyennes qu'elles doivent permettre. Les modes de conception et de mise en œuvre des initiatives solidaires collaboratives montrent bien, selon nous et en accord avec Ferreras (2007, p. 129 et suivantes), que le travail qu'elles supposent a bien une nature politique. Pourquoi ? Pour deux raisons essentielles. Parce que chacune des activités et des situations de travail est l'objet d'une prise de position par rapport à une insertion et à un positionnement au sein de collectifs d'action. Et aussi parce qu'alors ce travail est indissociable d'opérations de jugement éthico-politique. Dans les contextes démocratiques qui sont les nôtres aujourd'hui, et en particulier ceux dans lesquels s'opèrent les prises d'initiative solidaires, collaboratives et citoyennes, une méta norme de justice constitue le fond politique de l'agir collectif. L'exercice du travail doit aussi alors contribuer à un approfondissement de la culture et des fonctionnements démocratiques. Or, la régulation qui prévaut dans la sphère publique de nos démocraties occidentales est celle de la délibération sur les conceptions du juste ; des conceptions qui, pour différentes qu'elles soient, doivent être traitées à égalité d'honneur pour autant qu'elles acceptent les principes fondamentaux de la discussion. Ces principes sont alors ceux élaborés et critiqués aussi bien par Rawls que par Habermas et Apel. Une description fine du montage des projets au travers des outils de travail collaboratif mis à disposition des innovateurs sur les plateformes collaboratives interactives nous montrerait l'impact du délibératif au cœur même du travail, celui d'élaboration des projets par exemple. Mais ce recours au mode délibératif s'exerce parce que les



acteurs déploient leur singularité en osmose avec les collectifs d'action auxquels ils participent. Ces collectifs sont les acteurs essentiels de ces opérations de jugement qui interviennent en activant des processus de sélection des options, d'argumentation, de validation et de formalisation des jugements. En fait, là où une analyse classique du travail mobiliserait les notions d'activité, de tâche et de compétence, l'analyse du travail de ces collectifs d'action et d'innovation collaborative privilégie les micro processus de jugement (sélection, argumentation, validation,). Ce point est particulièrement important à comprendre pour toute dynamique de capitalisation, mutualisation et diffusion des expériences de prise d'initiatives collaboratives citoyennes.

C'est donc ce changement qu'opèrent les acteurs innovants porteurs d'alternatives citoyennes et collaboratives, entrepreneurs d'une socio économie recomposée, sur lesquels se focalise ma réflexion. Leurs initiatives participent de ce désenchantement du travail et de ce ré enchantement du politique, si politique veut dire engagement des individus sur la sphère publique et pour la constitution et la mise à disposition de biens communs. Ces jeunes innovateurs, dans leur rapport spécifique et quelque paradoxal au travail, questionnent la place dévolue au travail dans la fabrication des rapports sociaux. Ces innovateurs créent des conditions de possibilité d'une dynamique de déploiement de capacités à un agir collectif, solution à la crise du travail qui se traduit par la crise de l'emploi et par celle des institutions de régulation du travail et de son Etat Providence. Alors que l'on continue souvent à évaluer l'action de ces innovateurs avec des indicateurs liés à la mesure du travail et à l'aune de la création d'emplois, il nous faut comprendre le (ou les) modèle(s) alternatif(s) dont ils sont porteurs du point de vue d'un déploiement de capacités porteuses de nouveaux rapports entre les individus. Il en émerge les conditions particulières de conception et de portage d'initiatives. Les questions centrales sont alors celles du transfert des connaissances et savoir-faire, ainsi que de la démultiplication des projets, de l'accélération de projets associés, et donc de l'importance donnée à une logique de mutualisation capitalisation de l'expérience. Commencer à répondre à ces questions, c'est aussi commencer à traiter la question du changement d'échelles de la prise d'initiative et donc celle de la transition sociale et politique. L'accent sera mis ici les pratiques de mutualisation-capitalisation des initiatives, les points de repère de l'action que les collectifs se donnent pour tirer parti des expériences et des projets, pour en dégager des leçons collectives, pour créer de nouveaux outils de duplication, diffusion, accélération, multiplication. Il s'agit en quelque sorte, dans le respect de la spécificité d'une dynamique collective citoyenne, d'en dégager des éléments d'une ingénierie de transformation qui n'en désapproprie pas les acteurs, mais bien au contraire se préoccupe de les rendre complètement partenaires d'un développement citoyen.



Dans ma recherche je procède à une analyse fine de ces pratiques, processus et de leurs outils. J'associe plusieurs méthodes d'enquête pour cela, mêlant observation participante et prises d'information (enregistrement, vidéo, comptes rendus et « carnets de route »). A ainsi pu être réalisé un premier repérage de collectifs d'un genre nouveau, véritables collectifs « catalyseurs-démultiplicateurs ». Je les désigne ainsi dans la mesure où les acteurs qui les constituent ne se contentent pas de rassembler ou porter ensemble des projets bien identifiés. Leurs actions, sous des formes d'organisation et de gouvernance spécifiques, consistent aussi à générer, accélérer, dupliquer et démultiplier des initiatives, prises par eux ou par d'autres. Il s'agit alors moins d'un « accompagnement », selon le vocabulaire utilisé dans les conceptions orthodoxes de l'entrepreneuriat, qu'un appui à d'autres collectifs qu'ils contribuent à renforcer. Globalement, ces collectifs catalyseurs produisent et labellisent des projets qui ne préexistent pas au déclenchement de la dynamique projet mais qui en sont à la fois les produits et les causes de leur constitution. Le repérage doit aussi permettre de distinguer les collectifs selon le type d'activité qu'ils portent, et au regard d'une double perspective de recomposition du travail et de production de biens communs. Il faut ainsi distinguer ceux qui se centrent sur les activités de production, et même sur le « faire », comme dans la problématique des « *FabLabs* » et des collectifs « *Makers* » ; ceux qui se centrent sur des activités de coopération et de partage ; ceux qui privilégient les activités de distribution en proximité et privilégiant les circuits courts ; ceux qui se centrent sur les activités de financement, etc.

En guise de conclusion : Trois modèles d'appuis institutionnels à l'entreprendre

Cependant, ces appuis à l'entreprendre solidaire et collaboratif, l'action publique éprouve des difficultés à les aider et à les institutionnaliser. Elle ne les discerne pas vraiment. Elle réduit souvent la décision publique à l'expression et à l'évaluation par des représentants élus ou institués et réserve la sphère du jugement éthico-politique aux seules organisations reconnues sur l'espace public. Les politiques publiques mises en œuvre isolent et différencient les individus. Elles les classent en grandes catégories sociologiques : les jeunes, les femmes, ceux d'origine étrangère, etc. Elles reconnaissent prioritairement des collectifs structurés, sous des formes institutionnelles stabilisées : des associations, des territoires représentés par des collectivités publiques territoriales. Certes, ces collectifs institués sont des éléments importants de dynamiques socio-politiques en émergence. Ils sont le produit



stabilisé des interactions citoyennes antérieures. Leur prise en compte est essentielle pour comprendre les dynamiques socio-politiques qu'ils impactent fortement en fournissant un cadre institutionnel à ces initiatives. Mais, l'analyse ne peut se réduire à la prise en considération de ces seuls collectifs institués. Il convient en effet d'explorer tous les collectifs, à leur différent degré d'institution, selon qu'ils participent au déclenchement, au maintien-renforcement ou au développement des dynamiques de prises d'initiatives. Il faut alors envisager les appuis institutionnels et la place qu'ils sont susceptibles de tenir pour conforter, accélérer et démultiplier les dynamiques de l'entreprendre.

Trois formes peuvent être dégagées et potentiellement combinées, correspondant à autant de contextes historiques. Il s'agit de l'« appariement » ; la relation de soutien est ici avant tout interindividuelle et vise le renforcement des positions individuelles. Il s'agit aussi de l'« incubation », correspondant aux logiques classiques de l'entrepreneuriat centré sur des produits et services explicités en termes de marché. Enfin, il s'agit surtout d'un appui particulier, forme collective en soutien à l'expérimentation de l'entreprendre collaboratif que je propose d'appeler « catalyse », et dont il s'agirait d'en expliciter l'ingénierie spécifique, par delà la référence globale à l'« intelligence collective ».

Références

- Becquet V., De Linarès C. (dir.) (2005), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, Collection Débats Jeunesse, L'Harmattan.
- Barbier R., Trepos J-Y. (2007), « Humains et non-humains : Un bilan d'étape de la sociologie des collectifs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.1, n°1, p.35-58.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P. (2003), « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°150, p. 79-90.
- Castel R. (1999), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio Essais.



- Chambard O. (2013), « L'éducation des étudiants à l' « esprit d'entreprise » entre enrôlement de futurs salariés et ouverture de perspectives émancipatrices », communication au congrès de l'AFS (Association Française de Sociologie), 3-5 septembre 2013.
- Coutrot T., Flacher D., Méda D. (2011), *Les chemins de la transition. Pour en finir avec ce vieux monde*, Paris, Editions Utopia
- Demazière D., Horn F., Zune M. (2009), « La socialisation dans les « communautés » de développement de logiciels libres », *Sociologie et Société*, n°41/1, p.217-238.
- Demazière D., Horn F., Zune M. (2011), « Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les « communautés » de logiciels libres », *Sociologie*, vol.2, n°2, p.165-183.
- Dubet F. (2006), *Injustices, l'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil.
- Ferreras I. (2007), *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Flahaut F. (2008), « Les biens communs vécus, une finalité non utilitaire », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 10, mis en ligne le 07 mars 2008, <http://developpementdurable.revues.org/5173> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.5173
- Kellerhals J., Languin N. (2008), *Juste ? Injuste ? Sentiments et critères de justice dans la vie quotidienne*, Paris, Payot.
- Latour B. (1994), « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, vol.36, n°4, p.587-607.
- Latour B. (1999), « Morale et technique : la fin des moyens », *Réseaux*, n°100, p.39-58.
- Latour B. (2007), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La découverte.
- Martuccelli L. (2002), *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard.
- Martuccelli D. (2010), *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.
- Méda D. (1995), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.
- de Munck J., Zimmermann B. (eds.) (2008), *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'EHESS.



- Oldenburg R. (1999), *The Great Good Place*, New York, Marlowe & co.
- Ostrom E. (1990), *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Renault E. (2004), *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La découverte.
- Rosanvallon P. (2011), *La société des égaux*, Paris, Seuil.
- Sen A. (2000a), *Repenser les inégalités*, Paris, Seuil.
- Sen A. (2000b), *Un nouveau modèle économique*, Paris, Odile Jacob.
- Thévenot L. (2006), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- Vérin H. (1982), *Entrepreneurs, Entreprise. Histoire d'une idée*, Paris, PUF.
- Vatin F., Bernard S. (eds.), *Le Salarial, Théorie, Histoire et Formes*, Paris, La Dispute.
- Zarifian P. (2011), *Sociologie du Devenir, Élément d'une Sociologie Générale*, Paris, L'Harmattan.



Innovation sociale et travail institutionnel : analyse du cas du Réseau de la finance solidaire et responsable au Québec.

Tassadit Zerdani, UQAM

Résumé :

S'intéressant à la dimension processuelle de l'innovation sociale (innovation sociale comme processus) et au rôle des acteurs dans ce processus, la question principale de cette communication est: comment s'organisent les acteurs pour concevoir, développer et institutionnaliser l'innovation sociale? L'objectif est d'identifier et d'analyser, à travers le cas du Réseau de la finance solidaire et responsable au Québec (Réseau FSR), les pratiques développées par ses membres partenaires pour l'institutionnaliser. En tenant compte de ses objectifs (financement des entreprises d'économie sociale ayant une visée d'intérêt général); de la diversité de ses membres (syndicaux, communautaires, privées d'ÉS et publics); de son processus de développement collaboratif et de sa vision de transformer le secteur financier au Québec, nous présentons ce Réseau comme une innovation sociale et analysons les pratiques ayant contribué à son institutionnalisation en mobilisons le concept du travail institutionnel.



L'innovation sociale entre vogue et vague : une approche en termes d'objet-frontière

Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella, Aix-Marseille Université

Résumé :

Face aux développements rapides et diversifiés de la notion d'innovation sociale ces dernières années, cet article s'interroge sur la manière dont s'opèrent les processus de stabilisation de cette notion et sur les enjeux qui en découlent pour l'ESS. Nous proposons une analyse en termes d'objet-frontière. Nous commençons par caractériser les trois principales conceptions de l'innovation sociale dans le cadre d'une revue de littérature. Nous nous appuyons ensuite sur trois études de cas pour identifier les processus permettant l'adoption d'une vision commune de l'innovation sociale entre acteurs hétérogènes et les multiples conceptions de l'innovation sociale qui en sont issues. Ayant montré le rôle de la notion d'innovation sociale comme objet-frontière dans les trois cas étudiés, nous concluons en soulignant deux enjeux pour l'ESS.



Transférer les innovations sociales : une approche de co-construction.

Vincent van Schendel, TIESS

Résumé :

On peut utiliser le terme *transfert* pour désigner le transfert des connaissances ou le transfert des pratiques. Les deux sont en fait liés. Une première conception du transfert de connaissances en est une que l'on peut qualifier d'extériorité : il y a des producteurs et des utilisateurs de connaissances, deux mondes donc, qu'il importerait de relier. L'image est ici celle de la ligne de transmission électrique qui relie le barrage électrique aux résidences des ménages. Une autre conception du *transfert* considère la connaissance comme un processus découlant de l'expérience. Cette expérience peut être une expérience académique (scolaire), une expérience d'action ou une expérience tout simplement issue de la vie quotidienne. Ce croisement des savoirs, issus d'expériences et de perspectives différentes contribue à construire une connaissance nouvelle, plus facilement intégrable dans l'action. Cette distinction comporte deux implications, à la fois théoriques et pratiques. La première est que la construction de la connaissance doit être considérée comme une transaction, au sens où le courant pragmatiste (Peirce, Dewey, Commons) l'utilise : chacune des parties prenante à la transaction s'en trouve transformée. La deuxième implication a trait à la diffusion des innovations : celle-ci procède dans une large part d'un transfert des expériences dans la pratique et de leur élargissement. Ce processus se réalise à la fois par la codification et la systématisation de celles-ci et donc par une construction conjointe de la connaissance issue des diverses expériences, et par l'accompagnement dans l'action. Ceci nous mènera en conclusion à discuter la pertinence du concept de transfert par rapport à d'autres concepts.



SÉANCE 1D

Mouvements sociaux et transformation sociale / Social Movements and Social Transformation



Innovation sociale, gouvernance et droits des femmes : les cas du Québec et d'Haïti.

Denyse Côté, UQO

Résumé :

Une des marques de succès du mouvement féministe est son institutionnalisation. Cette communication présentera une comparaison entre deux cas, celui du Québec et celui d'Haïti. Le fait que les deux modèles politiques et institutionnels soient très différents, de même que leur niveau de développement et leurs mécanismes institutionnels (l'un à niveau provincial/national, l'autre à niveau national/international) permet d'appréhender la jonction entre les mouvements féministes et les dispositifs de gouvernance locale ou supra-locale. Cette communication portera plus précisément sur les retombées de la nouvelle gouvernance sur les groupes de femmes québécois et haïtiens. Quel prix les groupes de femmes doivent-ils payer en échange de leur nouvelle légitimité auprès des autorités politiques et des institutions locales, nationales et internationales ? Leur capacité d'innovation sociale s'en retrouve-t-elle diminuée ? Quelle est la nature des changements sociaux mis de l'avant à travers cette participation des groupes de femmes aux appareils de gouvernance ? Dans les deux cas, nos analyses se baseront sur une étude terrain réalisée auprès de responsables de groupes de femmes et militantes féministes.



Civil society and social innovation in the public sphere: an analysis of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE)

Carolina Andion²⁶ Rubens Lima Moraes²⁷

Abstract: This paper analyses the history and development of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE), using the Actor-Network Theory. The aim of this effort is to help to understand how civil society has been promoting social innovation in the public sphere. Although social innovation is currently being discussed, little is known about how it happens or about its processes. This paper will bring some inputs about the process of social innovation by presenting the case study of MCCE, which shows evidence of social innovation emerging not only from the action of isolated initiatives, but as a result of several associations that form a socio-technical network in which is presented the collective action. The case study will evidence that the socio-technical network impacts the emergence, implementation and dissemination of social innovations.

Key-Words: Social Innovation. Civil Society. Actor-Network Theory.

Introduction

Social Innovation is a recent concept that still lacks a scientific definition. The origins of the concept, however, can be attributed to the studies about innovation that date back to the works of Joseph Schumpeter. In his classic work *Theory of Economic Development* published in 1911, Schumpeter focuses his analysis on internal causes of

²⁶ PhD in Human Sciences by Federal University of Santa Catarina (UFSC). Professor of the Master Program in Administration of Administration and Socioeconomics Science Centre (ESAG) at Santa Catarina University (UDESC), where she coordinates the Research Group Social Innovations in the Public Sphere (NISP) (blogdonisp.com.br).

²⁷ Degree in Public Administration, student of the Masters in Administration of ESAG/UDESC and member of NISP.



the development process, instead of on the development's historical and structural conditioning factors. Innovation and entrepreneurship are described by the author as crucial to development. For Schumpeter, innovation is to put into practice new combinations that will generate change in the current balance and/or a rupture in the current order, promoting material changes or change in values. Schumpeter's fundamental work has served as a base to comprehend innovation, and it is upon this work that research about innovation has been developed, in different areas of knowledge, forming a dynamic field of study that is more recently opening to other areas of innovation, mainly technology.

The concept of Social Innovation emerges at a time when researchers and professionals are looking at other areas of innovation, beyond economy and technology. It is a scenario of more complex social and environmental problems which demands new and more creative responses from a variety of sectors in society; and social innovation is gaining a central place in the agenda. Although it is not a consolidated field of study due to the lack of a robust collection of scientific research on the field, social innovation is an area of interest in research centers of renowned universities in several countries, as well as having become one of the issues discussed in the political agenda and by the media. A simple search for the term "social innovation" on google.com, for instance, will show 520 million results.

A recent study performed a census about social innovation field which showed that several universities such as Stanford, Harvard and Brown have developed research programs and specific courses about social innovation (Bignetti, 2011). In Canada, the *Centre de Recherche sur les Innovations Sociales* (CRISES), established in 1986, forms a network of 60 researchers from 08 universities in Québec, who develop projects on social innovation in partnership. In Europe, the European Institute of Business Administration (INSEAD) and Cambridge University are examples to be featured. However, social innovation as a concept is expanding faster outside the academy, and being disseminated by initiatives from governments, companies and civil society.

An overview of the current debate on social innovation leads to the conclusion that there is no definition of the term to be considered definitive neither in scientific circles nor among practitioners. In other words, the limits of the concept are still fluid. Social Innovation appears for the first time in the 70s, referring to new ways to do things, clearly aiming to respond to social needs (Taylor, 1970). Since then, due to the increasing number of studies, the concept has gained new forms and definitions of social innovation have multiplied. Looking at the last academic production about social innovation, it is possible to say that depending on the authors analyzed, the several definitions stress one or other part of the phenomenon.



A first group of authors focus on defining the term and present the characteristics of the phenomenon like Cloutier (2003), who defines social innovation as a new and lasting response to an unsatisfactory social situation. Other authors then focus on the process of social innovation, since the emergence until the implementation and dissemination (Stanford Social Innovation Review, 2003). There are authors who focus on understanding how social innovation is put into practice, emphasizing the role of social entrepreneurs, the role of the social innovation system or network, as well as the connection among the different sectors of society promoting social innovation. (Lévesque, 2002; Novy, Leubolt, 2005 and Moulaert et al., 2007). Finally, there is a group of authors who focus on the finality and effects of social innovation, stressing the role of social innovation to promote social change (Mulgan, Tucker and Sanders, 2007 and Murray, Caulier-Grice, Mulgan, 2010).

Pol and Ville (2009), in an article that presents a census about social innovation in the literature and a sample of definitions, focus on the nature of social innovation. They show that the concept can be interpreted in different ways depending on which author is used for analysis. Social Innovation is seen by some authors as “institutional change” (Scott, 2007 and Heiscale, 2007), and it is considered as a trigger for changes in a society’s mindset, forms of interpretation and cognitive framework. For this group of authors, social innovation means changes on a larger scale in cultural, normative and regulatory structures.

Another group considers social innovation as a new idea that responds to social needs (Mulgan, 2007). For them, every social innovation aims to solve real social problems. Some of the authors portray that these solutions would solve social problems unaddressed by the market or the government, working in a role complementary to these two sectors (OCDE, 2008).

Finally, Stanford University’s Centre for Social Innovation (2008) uses a wider perspective to define the term. Social innovation is an idea that benefits public interest. Thus social innovation becomes not only an emergency solution for social problems and/or challenges, but also promotes changes in perceptions, behavior and structures that are in the origins of these challenges.

Looking at the similarities between the authors, it is possible to build up a definition of social innovation as: a new and lasting response/solution (in terms of conventions, institutions, regulations, processes, practices and/or products and services) aiming to address a desire, serve a need, create a solution or to make use of an opportunity, that changes social relations, transforms an action context or proposes new cultural references. Social innovation emerges from individuals or groups that act to promote social change.



The public sphere is a privileged arena for social innovation. It is in the public sphere that problems of public interest are revealed and where a variety of actors are in place, promoting a “transversal intelligence” that is appropriate to deal with the complex social and environmental issues of our times. The complexity of the problems demands new responses and solutions from the actors as well as new forms of making things happen, and requesting communication and cooperation to build up innovative solutions. Social innovations would act as tools to improve the groups’ and the society’s ability to reinvent themselves, i.e., create rules and conventions, as well as new social practices, to become more creative and politically autonomous.

This paper observes the “emergence of a civic sense”, or the “experience of public problems” (Cefai, 2009) in which the actors of civil society are involved. Beyond the definition of social innovation, this paper intends to describe and analyze the process, which is not understood as linear – formed by successive phases (scientific research, invention, innovation, dissemination and adaptation). Rather, the process is here understood as a result of a series of adjustments, shortcuts and curves that mobilize a plurality of actors and, therefore, involves a great deal of uncertainty. (Latour, 1994 and 2005). Thus, social innovation emerges from a network formed by multiple associations, which are at the same time as real as nature, as narrated as speech, and as collective as the society (Latour, 1994).

In order to understand this dynamic, this paper describes and analyzes the history and development of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE). MCCE was responsible for a nationwide mobilization in Brazil on support for passing the two popular Laws anti-corruption: Law n° 9840/99, a legislation against vote buying, which rules for cancellation of electoral registers and qualifications when politicians are convicted of buying votes or electoral use of the State institutions; and Complementary Law n° 135/2010, popularly known as the “Clean Record Law”, which was approved by the Federal Supreme Court (STF), and prohibits the election of politicians convicted of a crime by a juridical collective decision, politicians that had their electoral registers cancelled by the Brazilian Electoral Court, and those that have waived elective office to avoid the impeachment process (Reis and Oliveira, 2010; Assumption and Assumption, 2010; Breuer and Farooq 2012). In 2013, the movement launched a campaign calling for ‘Clean Elections’, which proposes a political reform anchored by three main items: the extinction of private financing in political campaigns, the establishment of a two round system in the elections and the end of the restrictions to free expression during political campaigns.

The case study will be analyzed using a pragmatic theoretical-methodological approach that instead of presenting an ‘outsider’ point of view (regarding the phenomenon to be described) it follows the actors’ experiences and perspectives. The



social mobilization dynamics are understood as a process of co-definition and co-domain of problematic situations (Cefaï, 2009). And so, some of the key questions to be asked in the case study are: (i) what is the history and development of the public problem of “electoral corruption” in Brazil? (ii) How are the engagement, concerns and mobilization of MCCE and other actors/beings around this public problem? (iii) What are the processes of association, cooperation, communication and also the processes of conflict and disruptions around this problem of public interest? (iv) What kind of “social innovations”, whether in terms of institutions, conventions, regulations, relationships, processes, practices and / or products and services will emerge as responses or solutions to the problem? (v) How are other public arenas connected around the MCCE platform, and how do they communicate or conflict with one another?

The case study of MCCE intends to help understand how civil society has promoted social innovation in the public sphere over the last decades in Brazil. More specifically, this case study intends to show the development of the public problem “electoral corruption”, the actors/beings involved and the social innovations that addresses this problem (Cefaï, 2009). This paper is a first step in this direction and allows some elements to be raised in response to the questions above. The text brings preliminary results of a research in an initial phase²⁸ and in order to get to the narrative of this case study, the methodological path suggested by Latour (2015) was undertaken. Firstly, the research team mapped the news regarding electoral corruption in Brazil and the events related to MCCE since the 80s until recently. This political mapping was complemented by interviews with Judge Márlon Reis (one of the MCCE founders and the person responsible for writing the Clean Record Law (*Ficha Limpa*), as well as with some of the MCCE directors, technicians and members.

In the next sections the results of the research will be presented, starting with a brief discussion about the theoretical-methodological choices and then the case will be reported and analyzed. We try to retrace the MCCE network formed by many actors/beings (humans and non-humans, individuals, institutions and collectives) (Latour 2015) and to analyze their interaction and the controversies presented in this

²⁸ The research narrated in this paper is part of a wider project entitled “Civil Society and Social Innovation in the Public Sphere”, developed in the Research Group Social Innovations in the Public Sphere (NISP) (blogdonisp.com.br). The research began in July 2013 and it will be continued until July 2015 and focuses on the analyses of at least 03 cases of social innovation in the public sphere, involving different initiatives of the Brazilian civil society. The authors are grateful to the National Council for Scientific and Technological Development (CNPQ), the Foundation for Research Support of the State of Santa Catarina (FAPESC) and the University of the State of Santa Catarina (UDESC), for the financial support that is making this project possible.



network. In short, we conclude that it is from the detours and stabilizations produced by the network that social innovations can emerge. They emerge not only from the action of isolated initiatives, but they are the result of a socio-technical network of which collective actions are at the same time producers and outcomes.

Civil society and collective action in the public sphere

In this paper, the action of the civil society in the public sphere is understood as a type of “collective action” as defined by Cefaï (2007, p. 08). The author says that collective action is characterized “as any attempt of a group of individuals to create a collective (more or less formal or institutionalized) pursuing a shared aim, in a context of cooperation and competition with other collectives”.

The field of study about “collective action” in the public sphere is wide and it has been built by different authors and areas of knowledge such as Sociology and Political Science, since the beginning of the XX century. According to Cefaï (2007), this field is currently formed by different paradigms that are not only presented as “theoretical axioms”, from which research and analyzed hypothesis are proposed, but also originate “grammars of public life” – which are rules and categories that coordinate the scenario of the collective action to ordinary actors, experts, as well as for scientists. “These paradigms impose implicitly an order for things – about the nature of the collectives, about the motivation of people, about the reasoning of their actions or their forms of justification. Each perspective is a way of seeing or not seeing” (op. cit, p.21).

The different paradigms that coexist in the field of study of collective action were constructed over a long period of time from theoretical approaches and institutional and geographical contexts that do not always relate to one other. According to Canel (2010), each paradigm has been built upon scientific traditions and contemporary debates in different places. Each perspective is developed with some sort of isolation from others and, until recent times, there has been little interaction among them.

Identifying collective actors, their model of aggregation/concertation, their experiences and their form of action depends on the type of worldview in each paradigm. Avoiding going in depth in each of the paradigms and their particularities and differences – which would be out of the scope of this paper – Table 1 was prepared based on the solid works of Cefaï (2007), Gohn (2007) and Canel (2010), and presents a synthesis of the four main paradigms of the field of study of collective



action: (i) Collective Behavior; (ii) Rational Structural; (iii) New Social Movements; and (iv) Pragmatic Sociology, the most recent and still emerging paradigm, represented mainly by French authors. For each of the paradigms, the table brings the main authors, the dominant vision for collective action, the degree of institutionalization, the main subjects of the collective action, their motivations and goals, the patterns of agreement/connection used, the point of view about the actors' rationality, the strategies and tools of collective actions, as well as the main theories that are contained in each paradigm and its contributions, and the examples of collective actions that illustrate the paradigms.

Although the field is multi-paradigmatic, it is undeniably the domain of the rationalist paradigm until the 80s, which was formed by the theory of the rational action and resource mobilization in Anglo Saxon countries, and also the paradigm of the Social Movements, in Europe and Latin America. In the last decades, however, several authors such as Cefaï (2007, 2009), Gohn (2007) and Canel (2010), have written about the need to go beyond the geographic and paradigmatic boundaries, building bridges between these two approaches. According to these authors, it is important to consider the diversity, and to not take as definitive just one model to analyze collective action. This entails the consideration of the main contributions brought by each paradigm, as well as considering their limits, looking at the possible connections between them – allowing for a better understanding of the collective action. Thus, paradigms and theories are not seen as restricted ends, but as the beginnings that provide clues for research data analysis.



Table 1 – Paradigms, authors, variables, theories and approaches in studies on collective action

(continues)

	COLLECTIVE ACTION DEFINITION	DEGREE OF INSTITUTIONALIZATION	MAIN SUBJECTS	MOTIVATION	GOALS	CONCERTATION PATTERNS	RATIONALITY	STRATEGIES AND TOOLS	MAIN THEORIES AND CONTRIBUTIONS
<p>CLASSIC OR COLLECTIVE BEHAVIOR</p> <p>Authors: PARK TARDE SMELSER</p>	<p>Result of tensions and pressures of the structure ("social agitation")</p> <p>Autoproduction of society</p>	<p>Low.</p> <p>Emphasis on spontaneous actions</p>	<p>Crowds, Audiences, Masses,</p>	<p>Frustrations / pressures (gap between expectations and the reality)</p>	<p>To solve a problem (originated from a restriction) and promote social change</p>	<p>Alignment by contagion suggestion. (including of norms)</p>	<p>Little rationality or (influence of emotions) irrationality (spontaneity)</p>	<p>Shared believes, or charismatic leadership, communication</p>	<p>Theory of Collective Behavior</p> <p>Understanding about collective behavior, components, phases and impacts.</p>
<p>RATIONAL STRUCTURAL</p> <p>Authors: OLSON</p>	<p>Rational actors supported in organizations that use available resources and political</p>	<p>High focus on the capacity of organization, mobilization, incentives selection, costs reduction.</p>	<p>Entrepreneurs, groups of interests, movement organization, movement</p>	<p>Individuals, groups, organizations interests</p>	<p>Fight and competition for resources</p>	<p>Collective benefits and calculation of cost-benefits</p>	<p>Instrumental and Rationality of</p>	<p>Communication, organization, resources mobilization, advertising and other management tools</p>	<p>Theory of rational action</p> <p>Theory of Resource Mobilization</p>



Table 1 – Paradigms, authors, variables, theories and approaches in studies on collective action

PARADIGMS	COLLECTIVE ACTION DEFINITION	DEGREE OF INSTITUTIONALIZATION	MAIN SUBJECTS	MOTIVATION	GOALS	CONCERTATION PATTERNS	RATIONALITY	STRATEGIES AND TOOLS	MAIN THEORIES AND CONTRIBUTIONS
NEW SOCIAL MOVEMENTS Authors HABERMAS OFFE TOURAINÉ MELLUCCI	Action that is at the same time culturally guided and socially conflictive, and performed by a social class defined by its position of domination or dependency in the way it appropriates to history, cultural, investment, knowledge and morality models.	From a movement to institutionalization (creation of new meanings)	Social Movements (from the individual to the subject in history), social classes from a wider perspective.	Collective identity, changes in cultural orientations, the capacity of the society to act to change itself.	Production of historicity Changes in cultural orientations (changing in social relations, in the rules of the game, in the model of ethics). Society that changes itself (social autonomy).	Cooperation founded on identity and cultural projects.	Subject reflexive capacity. Value access (substantive rationality – Ethic of conviction)	Political battle to decision making power	New Social Movements Theory The importance of subjective dimensions: historicity, culture Politics (why)
PRAGMATIC SOCIOLOGY Authors: BOLTANSKY THÉVENOT LIVET LATOURET CALLON LAW	Results from the coordination between a plurality of engagement forms that become legitimate	From coordination to convention and rule (from a latent group to an active group)	Subjects (Human and non-human) People in action (a situation of interaction) Networks	Multiple	Good reason – Action recognized by others as good (legitimate)	Communication Justification Agreement Clashes Controversies	Multiple forms of engagement, forms of existence	Construction of common conventions To legitimate rules and make them acceptable	Convention Theory Theory of Greatness Regulation Theory (norms) Importance of justification, legitimating the collective action in the public sphere.

4^e édition du Colloque international du CRISES 3 et 4 avril 2014



Source: Prepared by Andion (2012), based on the authors quoted in Cefai (2007) and Gohn (2007)



This is the context where the pragmatic sociology is emerging. The pragmatic sociology, in which this paper is inspired, is in expansion in the field of studies of the collective action. As highlighted by Cefaï (2009), under the umbrella of pragmatic sociology, there are different approaches that include: the Economics of Conventions (Orléan, 1994 and Livet, 2002); Grammars of Justification or the Sociology of Critical Capacity (Boltansky and Thévenot, 2006); Anthropology of Science and Technology or Actor Network Theory (Latour, 2005), among others. As the author states, however divergent these experiences could have been, all of them participated in a re-foundation of social science.

As a common ground, these approaches that form the pragmatic sociology seek to overcome the classical oppositions of sociology as that between individual and collective, actor and structure, interest and value, local and global, between rationality and norm. The authors invite the creation of new tools for sociological analysis (beyond the idea of class, role, culture, position of power) that take into consideration the plurality of engagement forms of human and non-human in the world . Thus refuses the idea of a uniform rational individual that behaves according to pre-established values and roles and recalculates all the time and is eminently utilitarian. Therefore the notions of "subject", "people", "being" that can be both natural persons; objects; moral, institutional and legal entities gain importance. For human beings, the pragmatic sociology emphasizes the variety of their states, rationale and justifications.

According to Cefaï (2009, p.16) "a pragmatic procedure follows the actors experiences and perspectives". Drawing on the legacy of Robert Park, George Herbert Mead, and John Dewey, pragmatic sociology authors interpret the dynamics of collective mobilization as a process of co-definition and co-domain of problematic situations. The challenge is how to describe the changes of collective experiences and institutional means, watching the actions and experiences while they are held.

The Actor Network Theory (ANT) is under the umbrella of the pragmatic sociology. The ANT, in our point of view, offers a creative and promising analytical and methodological perspective for the study of social innovations in the public sphere, and this is why this theory is explored below. Firstly, the theory's assumptions will be briefly approached, and then they will be used to analyze the history and development of the MCCE.



Actor Network Theory: An analytical and methodological perspective to understanding social innovation in the public sphere.

The ANT was created by European researchers from their work on science and technology that started to be analyzed as socio-compatible objects (Callon and Latour, 1981; Law, 1986 and Latour, 2001). The expression Actor-Network (intentionally a paradox) emerges in France and is later translated into English. Despite the two concepts (actor and network) often being faced as contradictory by the traditional Sociology, the theory states that the actors are the result of the networks, because actors never act alone (Latour, 2005 and Law, 1999).

The starting point of the ANT is the criticism of traditional Sociology. In his work *We have never been modern*, published in 1991, Bruno Latour criticizes modern science, in which the social world, represented by the Humans, is dissociated from the natural world, represented by non-Humans. According to Latour, when making this distinction, modern science promotes a “purification”, a complete cut between nature and culture. However, according to Latour, the scientific world has never managed to “purify” the two different poles, due to the fact that science is composed hybrid: a mix of nature and culture.

The ANT builds upon this criticism to propose a new point of view for social phenomena, or to propose a sociology of the association. This new sociology would have the task of identifying new institutions, new processes and new concepts that are able to collect and reconnect the ‘social’, which is formed at the same time by collectives, discourses and natures (Latour, 1994 and 2005). According to the ANT, there is no aggregate that one could call social. ‘Social’ is formed by a diversity of associations of entities and interactions (humans and non-humans), and these associations form networks. The work of Sociology is therefore to redesign these networks and reunite these associations. Sociology is defined by Latour as “the science of the life in common in the world” (Latour, 2005, p.2). The focus is on the process, the flow, or on how the networks are built. It is necessary then to follow the actors (and their forms of existence), because they are not only a source of information, but they are also able to create their own theories.

Therefore, as stated by Alcadipani and Tureta (2009), the ANT is methodologically relativist and empirically realist. Methodologically relativist because it defends that it is inadequate to assume that there is a structure/model of analysis, a priori, that defines who are the actants (the collection of human and non-human actors), or which are the elements to be observed in the field. And empirically realist because it assumes that it is possible to analyze the network of actors who perform practices and



processes. The emphasis is on the movement and not on a static and objective social reality.

Latour (2005) suggests a methodological path formed by three main phases, which were considered in this paper. Firstly, it is important that the researcher identifies and explains the controversies about the possible associations. This will make it possible to observe the network and identify its participants (individuals and collectives) and also the controversies (different interests and points of view) that are present in the networks. This should be done through a, as complete as can be, “historic census” of the political and scientific actors/discourses/practices/objects/techniques involved in the phenomenon. Secondly, it is necessary to ‘associate’ these elements and show by which practical devices the controversies will be stabilized in the space and time identifying ‘mediators’. According to the author, the actors themselves stabilize their uncertainties, elaborating forms, standards and metrics. Finally it will be possible for the researcher to define acceptable procedures to comprehend the collectives, becoming useful to those that are subject of study. According to Latour, it is necessary to observe the things that connect and provide meaning (or why they form collectives in such an efficient way). The author says that this implicates in finding out how meeting groups can renew our sense of existence in a same collective.

Callon (1986) highlights other methodological aspects of the ANT that deserve to be remembered, such as: the agnosticism of the observer, the generalized symmetry and the free association. The first aspect refers to the need for all the beings, human and non-human, to be taken into consideration in analyzes, avoiding favouring one point of view over others. The second refers to the fact that the observer cannot change the registers when it moves from the technical to the social aspects of the studied problems. The third is that the observer must abandon all the *a priori* distinctions between natural and social events, because there are no defined boundaries that separate them clearly.

Acadipani and Tureta (2009) explain more clearly the stabilization process for the controversies or the translation. The authors define this process as the one in which different actors share a common goal and build a relationship network in order to achieve that goal. The translation chains refer to the actors work in order to change, move and translate their several and contradictory interests. By these mechanisms, the social and natural worlds gradually take shape.

The description and analysis of the case study presented below is based on the ANT's epistemological, theoretical and methodological assumptions briefly explored. The case study aims to help understand how the MCCE socio-technical network is



gradually formed and how this network is contributing to the promotion and dissemination of social innovation in the public sphere in Brazil. The development of MCCE will be described, presenting the process of forming the network, its different actors/beings, controversies, translations and mediations. Following, the trajectory of MCCE will be analyzed using the ANT, allowing some inputs about civil society and social innovation in the public sphere inspired by the case.

The development of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE)²⁹

Political corruption in Brazil is a common issue in the public debate. Over the last decades, corruption scandals have been common in the Brazilian political scenario. One of the most remarkable episodes was the one that led to the impeachment of the president Fernando Collor de Mello, in 1992, due to the corruption denounces raised during his mandate. Another remarkable episode in Brazilian recent history was the Mensalão³⁰, in 2005 and 2006, which recently went to trial (2013 and 2014) at the Federal Supreme Court (STF) and followed closely by the national media and the population. These and other scandals are portrayed daily in newspapers and on national TV, and contribute to establishing the importance of political corruption in the agenda and also to strengthening the deception the population feels towards the State, the politicians and the public administration. In 2013, Transparency International released the Corruption Perception Index (CPI) and Brazil ranked 72 out of 177 countries³¹. Brazil reached a score of 42 on a scale from 0 (most corrupt) to 100 (least corrupt).

Considering the wider universe of political corruption, the illegal practices related to elections are a central issue. Practices such as vote buying and the abusive use of economic power in electoral campaigns are present in elections in several

²⁹ The narrative presented here is based on the gathering of news about the movement and about the controversies in which the MCCE is involved, as well as the consultation of the bibliography: Reis and Oliveira (2010), Assunção and Assunção (2010), Breuer and Farooq (2012) and Reis (2013). It takes in count also some interviews realised in March 2014 with MCCE directors, technicians and members.

³⁰ "Mensalão" is the nickname given by the Brazilian media to the corruption scandal of vote buying in the National Congress between 2005 and 2006. The case involved participants of the former President Luiz Inácio da Silva cabinet such as the State Secretary at that time José Dirceu and other political leaders in the top positions of the Labor Party (PT), as well as politicians from other parties. The case was subject to trial number 470, moved by the Public Ministry in the Brazilian Supreme Court (STF).

³¹ Available at: <http://www.transparency.org/cpi2013/results>



municipalities all over the country, especially in rural areas. Initiatives of civil society, such as the case study portrayed in this paper, seek to respond to the “public problem” of electoral corruption. These initiatives help to co-create solutions that improve and help to change the scenarios (Cefaï, 2009). Some of the success such as the Law Against Vote Buying and the Clean Record Law prove that this is possible.

The creation of the Movement Against the Electoral Corruption (MCCE) has roots in the Constituent Assembly, in 1985 and 1986. During the process of writing the Federal Constitution that was approved in 1988, the legislator included the possibility for citizens to perfect the document, proposing popular amendments to the document. Thus, a group formed by members of the Brazilian Bar Association (OAB) - in the association’s chapter of the State of Rio Grande do Sul - together with the Commission for Peace and Justice of the Archdiocese of São Paulo (CJPA/SP) decided to collect signatures to propose specific institutional framework devices in the Constitution, in order to allow strengthening of participative democracy. After collecting 50,000 signatures from the civil society, the request was accepted by the National Constituent Assembly. From this initiative Article 14 of the Federal Constitution of 1988 was created to regulate mechanisms of participation of civil society in the public sphere that did not exist before, such as: the possibility of laws suggested by popular initiatives, plebiscite and referendum. One of the most important names of the group that mobilized the civil society for Article 14 of the FC/88 was Francisco Whitaker Ferreira³², an activist with strong ties with the Catholic Church and the Liberation Theology.

Article 14 of CF/88 was not used until 1996, almost 10 years from its creation, when the Catholic Church held a campaign with the slogan “Faith and Politics”. The aim was to promote a debate within the community about the similarities between Christianity as a culture and politics, seeking a possible existing dialogue between the two spheres. Besides the general topics, materials were produced to support the debates in communities and one of these materials was related to the problems faced by the country during elections. After the campaign, a need remained to do something concrete with the outcomes of the discussions and demonstrations developed by the Catholic community. The Brazilian Commission for Justice and Peace (CBJP) then decided to hold a popular research to identify which were the major problems of the

³² Francisco “Chico” Whitaker Ferreira (born in 1931) is a Brazilian architect, politician and social activist. As a Catholic, Whitaker was inspired by the Liberation Theology and had strict ties to the Brazilian Commission for Justice and Peace, an organization linked to the National Conference of Brazilian Bishops. Whitaker registered in the Labor Party (PT) in 1988 and was elected member of the City Council in São Paulo. He was leader of the government of Luiza Erundina in the city. In 2006 Whitaker left PT.



Brazilian elections. The CBJP got support from Candido Mendes University to prepare the questionnaires and use the capillarity of the Fraternity Campaign, present all over the country, to reach a wide range of people. CBJP somehow started the design “electoral corruption” as a public problem in Brazil since the majority of respondents reported two main problems: vote buying and electoral use of the administrative machine. The co-creation of solutions to these two problems directed the collective mobilization thereafter.

With the results of the survey, members of CBJP started a broad mobilization to put Article 14 of the Federal Constitution and the institutional arrangements created from this law into practice, in order to pass the first Law of popular initiative in Brazil. Three jurists, from São Paulo, Ceará and Minas Gerais were invited to write the text of the law: the Judge Dyrceu Aguiar Dias Júnior, the Public Prosecutor José Gerim Cavalcante and the lawyer and former Attorney General of the Republic Aristides Junqueira. Their task was to draw up a draft bill, creating devices that would change the structure of the Brazilian electoral legislation. With the draft of the bill ready, a great social mobilization to support the project was undertaken by CBJP through parishes all over the country. The effort was led by a collective of 30 local committees and resulted in 500,000 signatures of people in support of the project by April 1999. In this same year, a scandal involving city officers in São Paulo received great attention in the national media. Named by the media as “Máfia dos Fiscais”³³, the scandal sensitized the public about corruption. Francisco Whitaker used the opportunity to call the Globo TV Network in São Paulo, informing them of the efforts of collecting signatures in support of a project of Law by popular initiative to fight electoral corruption. This resulted in a call for signatures in one of the most watched television news shows in Brazil, “Jornal Nacional”³⁴. One of the leading journalists of the TV Network Chico Pinheiro³⁵, informed nationwide, that anyone who wanted to help the group involved in gathering signatures, should call the CBJP in São Paulo. After this, the number of signatures quickly doubled to 1 million and they were taken to the National Congress to back up the popular support of the project. In 36 days the

³³ The scandal of Máfia dos Fiscais emerged in 1998 in the City of São Paulo. At that time, an entrepreneur was preparing the refurbishing of a house in a traditional neighborhood (Vila Madalena), where she intended to establish a gym. The city officers threatened her saying they would embargo the work in the house if she did not agree to pay R\$ 30,000 for them to “ignore” some irregularities they alleged to have found in the work. The entrepreneur contacted the Public Ministry that proved the officers were extorting citizens. The case led to the imprisonment for 5 years of the chief officer of the local administration (region of Pinheiros, in São Paulo), the engineer Marco Antônio Zeppini.

³⁴ Jornal Nacional is the most watched television news show in Brazil since it was put on air in 1969. It is produced by Globo TV Network.

³⁵ Francisco de Assis Pinheiro (born in 1953), known as Chico Pinheiro, is a journalist and presenter at Globo TV Network. Currently he presents the news show “Bom dia Brasil”. (TELEJORNAL)



bill was submitted and approved by the Congress and sanctioned by the President, becoming the Law no. 9840 from September 1999, the first law of popular initiative in Brazil, nicknamed “Law Against Vote Buying”. The new law means that politicians could have their positions revoked if it is proven that they were involved in vote buying or have taken advantage of governmental institutions, facilities or resources of any sort for electoral campaigns.

In 2002, Francisco Whitaker was invited by the Archbishop of the Diocese of Alto Parnaíba - MA, Dom Franco Marcedoti to speak about Law no. 9.840/99. On this occasion he met the Electoral Judge Marlon Reis³⁶. In the same year, Marlon and Whitaker agreed to gather the 30 committees that had been working to support Law no. 9840/99, in order to create a movement to strengthen a network of social organizations working on investigating allegations of vote buying and preventing Law no. 9.840/99 from being changed. This movement received the name the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE).

In 2007, Marlon Reis met Bishop Dimas Lara Barbosa³⁷, General Secretary of the National Conference of the Brazilian Bishops (CNBB). Barbosa, was auxiliary bishop of Rio de Janeiro, where the militia and drug dealers had great influence on elections. Against this backdrop, the Church had initiated a mobilization called “Free Elections”, specifically due to a scandal involving the daughter of a militiaman who was elected for the city council in 2004, whilst she was in jail. This fact started a campaign to ban sentenced people from being elected. In the same year, Bishop Dimas presented to

³⁶ Márlon Jacinto Reis (born in 1969) is an Electoral Judge in the Brazilian State of Maranhão. He is a founder member of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE), and also founder and president of ABRAMPPE, the National Association of Electoral Judges, Prosecutors and Attorneys. Márlon is one of the writers of the “Lei da Ficha Limpa” (Clean Record Law). He was awarded the I Innovare Award “The Judiciary of the XXI Century”, presented by the Getúlio Vargas Foundation, Ministry of Justice and Brazilian Judges Association for his project “Electoral Justice and Civil Society. In 2009, he was considered by Época Magazine as one of Brazil’s 100 most influential people.

³⁶ Francisco de Assis Pinheiro (born in 1953), known as Chico Pinheiro, is a journalist and presenter at Globo TV Network. Currently he presents the news show “Bom dia Brasil”. (TELEJORNAL)

³⁶ Márlon Jacinto Reis (born in 1969) is an Electoral Judge in the Brazilian State of Maranhão. He is a founder member of the Brazilian Movement Against Electoral Corruption (MCCE), and also founder and president of Abramppe, the National Association of Electoral Judges, Prosecutors and Attorneys. Márlon is one of the writers of the “Lei da Ficha Limpa” (Clean Record Law). He was awarded the I Innovare Award “The Judiciary of the XXI Centuryone of Brazil’s 100 most influential people.

³⁷ Dom Dimas Lara Barbosa (born in 1956) is a Catholic Bishop, Archbishop of Archdiocese of Campo Grande. He is currently the General Secretary of the National Conference of the Brazilian Bishops (CNBB). In 2009 he was considered by Época Magazine as one of Brazil’s 100 most influential people.



Marlon and MCCE an initial proposal of the bill that would originate the Lei da Ficha Limpa³⁸(Clean Record Law). With the contribution of several local committees, MCCE built the draft bill and, in April 2008, launched the "Clean Record" campaign. The campaign collected 1.3 million signatures to support the project of Law.

The Clean Record Campaign was greatly benefited by an alliance with the global activist organization AVAAZ, specialized in online petitions (<http://www.avaaz.org>). During the campaign, the head of AVAAZ Brazilian office, Graziela Tanaka³⁹, approached MCCE to offer collaboration. Through its online platform and active online mobilization, AVAAZ collected 400,000 signatures to support the bill. These signatures served solely as a form of political pressure, due to the fact that online petitions were not considered as a valid form of legal support for the process of laws of popular initiative in Brazil. It is estimated that, at the time of the campaign, AVAAZ increased its number of members in Brazil from 150,000 to 600,000.

On September 29th 2009, the bill for the Clean Record Law was submitted to the National Congress together with 1.3 million valid signatures. The bill was appreciated and approved by the Deputies and Senators and it was sanctioned by the President on June 4th, 2010, becoming Complementary Law No. 135/2010, known as "Law of the Clean Record" (Ficha Limpa). However, the law was challenged in the Electoral Supreme Court about whether it should be valid for the 2010 elections. By 06 votes in favor and 01 opposing, under the leadership of the judge Ricardo Lewandowski, the law was considered valid for the elections of that year, and Lewandowski visited the Regional Electoral Courts all over the country to personally ask for the law to be enforced.

After the decision of the Electoral Supreme Court confirming that the law was valid for the 2010 elections, several candidates were declared ineligible by the Clean Record Law and disputed their conditions in the Federal Supreme Court. These candidates claimed that the law would be unconstitutional or it could not hold for 2010, since there was another law already dealing with the issue which was valid for that year.

On March 23, 2011, the Federal Supreme Court decided by 6 x 5 votes that the law could not be valid for the 2010 elections, and the decision directly benefited several

³⁸ "Lei da Ficha Limpa" (Clean Record Law) (LQ35/2012) forbids the election of politicians sentenced by Justice in a collective decision, when politicians are deposed by the Brazilian Electoral Justice or those that waived an elective position to avoid the impeachment process.

³⁹ Graziela Tanaka (born in 1980) was campaign coordinator for AVAAZ in Brazil during the mobilization to support the Clean Record Law. She is currently campaign director for the activist organization Change.Org Brazil.



candidates whose eligibility had been questioned according to the new law. The Clean Record law was applied for the first time in 2012, after being submitted again to the Federal Supreme Court to decide about its constitutionality and receive final approval, in its full text, by 7 x 4 votes. According to data released by the Electoral Supreme Court, more than 1,300 candidates were banned in the 2012 elections by not complying with the terms of the new law.

However, as noted by Reis (2013), the punishment of vote buying and the ineligibility of candidates who do not comply with the exigencies of the Clean Record Law are not enough to make the Brazilian Electoral System more effective. According to Reis, the practice of electoral fraud has become more sophisticated in comparison to what was in place in the 1990s. At that time, there was a "vote-buying market". Nowadays, there are other practices in place to go around the laws, such as the use of eligible people as candidates while corrupt politicians keep running their businesses in the back offices. According to Reis, a possible solution could be to address what he considers the starting point of the process: the political campaigns financing.

In this context, the MCCE, the Bar Association of Brazil (OAB), the National Conference of Brazilian Bishops (CNBB) and various other organizations decided, at the beginning of 2013, to start the process of drafting a new bill of popular initiative called "Clean Elections". The idea of the project is to restrict corporate financing for political campaigns; to establish a voting system in which citizens vote for a party and then for a candidate among those presented by the elected party; and to lift restrictions on freedom of expression during the political campaigns.

A research led by OAB throughout Brazil and released on August 6th, 2013, showed that 85% of Brazilians are in favour of a political reform, valid for the 2014 elections (IBOPE, 2014). Based on this research and taking advantage of the "window of opportunity" created by popular manifestations in 2013⁴⁰, MCCE decided to mobilize a campaign for a new law of popular initiative supporting a proposal for a political reform.

⁴⁰ 2013 was remarkable because of the several riots and manifestation of Brazilians expressing their dissatisfaction with the national politics. During the protests, it was usual to hear: "The giant is awake". Several popular manifestations arise all over the country, firstly against the increase in public transportation fares, led by Movimento Passe Livre (a movement for free public transportation). In a second phase, the protests gained a new dimension, with wider support from other groups and people especially after episodes of police violent repression against the manifestations. The movement involved 438 Brazilian cities, mobilizing around 2 million people. Among the issues raised by the protesters, there were diffused demands, such as: end of police violent repression against protesters, better quality of public services, better urban mobility, against political corruption and impunity, and dissatisfaction for the public expenses involved in the sports events (FIFA World Cup 2014 and Olympic Games in Rio de Janeiro 2016), among others. These manifestations became one of the most important mobilizations in the country together with those that led to the impeachment of the former president Fernando Collor de Mello in 1992 (NOBRE, 2013).



During this campaign, MCCE chanced a wide campaign on the internet to mobilize civil society for collecting signatures. The website (<http://www.eleicoeslimpas.org.br>), one of the channels of the campaign, offers brochures, forms to collect signatures, information guides and the complete draft of the bill. The aim is to provide tools to disseminate information about the bill and get citizens approval and engagement with the proposal. The website offers an online petition for Brazilian citizens to show their support via the Internet. To increase the online reach of the campaign, MCCE invited, in August 2013, AVAAZ as a partner. To gain legal validity of the online signatures, the campaign organizers are crossing the data offered by Internet users when signing the online petition with the database of the Electoral Supreme Court, accomplishing them with legal exigencies and making it easier for citizens to participate. The AVAAZ petition managed to get 135,000 signatures after 24 hours of campaigning. In February 2014, the online petition reached 171,000 signatures in total.

This whole process made the agenda portrayed by MCCE appropriated in the speech of other actors in the Brazilian public sphere, including politicians. In August 2013, Senator Romero Jucá, elected in the State of Roraima by the PMDB party, proposed a bill entitled "Electoral Mini-Reform". According to Jucá (ÉPOCA, 2014), the bill intends, in essence, to reduce the overall political campaign spending, to provide transparency to the election process and equal conditions to candidates to compete. The mini-reform passed the Senate on September 17th, 2013 and the National Congress in October, 16th, 2013. The President sanctioned the Electoral Mini-Reform on December 12th, 2013, and vetoed 5 of the instruments designed in the proposal approved by the Senator and Deputies. The President argued in her veto that the proposal would change the rules without offering in return, other measures to ensure greater control and transparency on these activities. According to Marlon Reis, the Senate's decision in approving the law was not correct. He argues that Brazil "does not need a mini-reform. We need a major electoral reform, which addresses the real issues, changes the voting system, transforms the model of financing for political campaigns, provides more transparency to the process and involves voters. Small changes serve only to candidates, not the voters" (TIME, 2014a).

Aligned with the campaign promoted by MCCE mobilizing citizens to support the law of popular initiative, the Brazilian Bar Association (OAB) questioned in the Federal Supreme Court the constitutionality of corporate contributions financing political campaigns. On December, 12th 2013, 04 judges voted as considering those contributions as unconstitutional. These judges were the President of the Federal Supreme Court at that time Joaquim Barbosa, the rapporteur of the case Luiz Fux, Dias Toffoli and Luis Roberto Barroso. As one of the judges, Teori Zavascki, asked to review the case, the trial was suspended. By February 2014, there was still no date for the trial to be resumed.



Moreover, the "National Plenary of Social Movements", formed by more than 100 civil society organizations⁴¹ (including the MCCE) that fight against corruption, put in the political agenda a proposal for a popular plebiscite in order to decide whether there should be an Exclusive and Sovereign Constituent to change the Brazilian political system. This Constituent Assembly, should serve to address public problems, paving the way for other reforms such as the land reform, urban reform, tax and other changes that ensure economic, social and civil rights in an equal way for all. The proposals of the Constituent will be organized in two main areas: i) improvement of representative democracy, with the reform of the electoral system; and ii) strengthening of the direct and participatory democracy, with social control. Within these two areas, one of the proposals is "facing economic power" and the current model of political campaigns financing (which is aligned with the goal of the "Clean Elections" campaign of MCCE). On February 11th, 2014, the directors of MCCE decided to formally support the proposal for the "Popular Plebiscite - For an Exclusive and Sovereign Constituent of the Political System". According to MCCE directors, "there is no antagonism between the proposal of the Plebiscite and the ideas put forward by the Campaign for Democratic Politics Reform" (MCCE, 2014).

Actors, associations, the network, controversies and mediations: an analysis of the development of MCCE

The development of MCCE leads to the route of the public problem: "electoral corruption" in Brazil and to the actors/beings involved. The case study makes it possible to identify different individuals and collective human and non-human who mobilize the public around this problem: (i) members of the Catholic Church and institutions linked to the Church (such as the bishops, parishes, and the CJPA), which played an important role in stabilizing the network since it was created; (ii) experts: lawyers, the Bar Association, judges, universities and legal institutions like the Federal Supreme Court and the Electoral Supreme Court; (iii) the different existing and created legal and institutional instruments/devices, that were used/mobilized during the process, such as the Federal Constitution, the Laws of Popular Initiative, the law suits, the Plebiscite; (iv) the cyber activists and objects related to them, such as members of AVAAZ, social networks, the Internet and digital devices that have

¹⁶ The 100 organizations of the civil society that form the National Assembly of Social Movements are listed at:

http://www.plebiscitoconstituente.org.br/sites/default/files/material/AF_Cartilha%20Plebiscito%20%C2%AA%20Edu%C3%A7%C3%A3o_WEB.pdf



changed the way the movement mobilized citizens; (v) the mass media and journalists, that have played a decisive role in the developments until the 1990s; (vi) the politicians, for and against the anti-corruption mobilization, bridging the gap between civil society and political society; (vii) social organizations and movements and other civil society organizations that supported or challenged MCCE during this time.

Religious leaders, lawyers, judges, activists and cyber activists, politicians and researchers are all present in the creation of new laws, rules and conventions; they work as policy makers (Cefai, 2009). The role of a policy maker here is not limited to experts and elected politicians. Groups formed by common people and objects combine their competencies and skills and produce new answers/solutions to the "public problem" of electoral corruption. These solutions move with the institutional and cultural framework in place, as has happened with the Law Against Vote Buying and the Clean Record Law. Therefore, the initiatives reported in this paper are indeed promoting social innovation in the Brazilian public sphere.

These social innovations are not portrayed as works of only one inventor. They are a collective co-construction. The social innovations seem to result from associations between these individuals and collectives (human and non-human) (Latour, 2005), with their different visions of the world, forming a network of collective mobilization that "co-define" the problem of electoral corruption in Brazil and together aim to give answers to this problem. The associations between different forms of engagement or "common worlds" (Boltansky and Thévenot, 2006), like the associations between religion and technique; the civic world and the Internet world, seem to be the key factor in stabilizing the different controversies, giving rise to social innovations promoted in this case study.

Both the public problem (electoral corruption) and the solutions for it seem to be co-constructed by this network during the process. They assume new delimitations in each step of the process, repeatedly going through associations and translations (Latour, 2005 and Callon, 2008). The public problem, the social innovations created, and the public arena in which they are debated and put into practice will reorganizing their limits. At the beginning, the issue of the participation of civil society as a political actor (and its deliberation power) is posed and then there is a search for mechanisms that allow and improve this participation, such as the creation of Article 14 of the Constitution of 1988. And so, it is possible to notice that association between experts (OAB) and the Church (CJPA/SP), which is translated in the proposition of new institutional arrangements, such as the law of popular initiative (an hybrid or intermediary) (Latour, 2005 and Callon, 2008). Then the problem of electoral corruption gains a clearer distinction to the collective action (thanks to a research



conducted and to the public opinion that starts to take shape), focusing on vote-buying and on punishing the practice of taking advantage of governmental institutions, facilities or resources of any sort for electoral campaign. These issues will later guide a new institutional innovation: the Law Against Vote-Buying.

The campaigns Clean Record and Clean Elections come after the first experience of MCCE with the Law Against Vote-Buying and are designed from new associations and translations. They continue to redefine the public problem, the arena of debate, and they present new solutions to the problem (as is seen in the case study, the issue is not just avoiding vote-buying or addressing the eligibility of politicians. It is necessary to deal with the way political campaigns are financed). The network then expands the "public arena" previously limited to electoral corruption in Brazil, redefining the "horizon of possibilities" (Cefaï, 2009, p. 16). The association and translation processes that are present in this network appear to show step by step the complexity of the public problem as well as the complexity of the actors/beings involved.

The MCCE network changes (it is composed and then recomposed) over time, while promoting changes in society (Mische, 1994). The forms of organization and mobilization adopted by MCCE change over time, as do the "causes of the problems". Therefore, the intensity of mobilization and innovation promoted are not defined in a linear form (as a result of pre-defined and well-planned strategies). Collective action takes place in a fluid environment, which contributes to its success or failure. As seen in the case study, unexpected events such as the "Máfia dos Fiscais", or the support of a Journalist on a TV Network, made all the difference in the development of the social innovations promoted. As stated by Cefaï (2009), collective action seems at times to be surfing on a wave of sympathy that sometimes takes it forward, and at other times, it seems to stop, losing its driving force.

It is important to take into consideration that the agenda of the network around MCCE dialogues and clashes with the agenda of other public arenas (the agenda of political parties or other social movements, for instance). This may allow the construction of agreements, but also generates controversies, as is the case of the Clean Elections campaign. Around the issue of "Political Reform", different public arenas are mobilized, with different views on the public problem and on the possible measures and solutions for the problem. An example is the "political Mini-reform" proposed by a senator and the Referendum proposed by the "National Assembly of Social Movements". The results and consequences of this process are therefore open.

Inspired by Latour (2005) it is possible to observe that, in this case, social innovations that appeared in the developments of MCCE were the result of deviations, returns, step backs and obscure situations, as well as being the result of mediations and



achievements. So to follow this process it is crucial to understand the lessons learned during the construction of a “public culture”. As says Cefaï (2009, 35):

The course of action is not uniform. It is full of pitfalls, interrupted by adventures and unpredictable twists. It is exposed to machinations and traps, and is re-launched by manoeuvres and projects. Often, it takes unpredictable directions, leaves the expectations of its agents, it is divided in several different possibilities and demands taking into considerations pros and cons.

According to Cefaï (2009), following this process demands a focus on the analysis of the experience (private, collective and public). This paper presented a first approach to the experience of the actors/beings involved in the MCCE network, which provided important directions about the changes in “public culture” on electoral corruption in Brazil in the last decades. It was possible to observe that the MCCE catalyzes and accelerates this “public culture”, promoting important social innovations. The next step to advance the research in this area is to keep following the developments of MCCE in order to better understand how these social innovations help develop collective ownership, how they are co-constructed, and how they are disseminated over time, promoting changes in cultural patterns, in practices and behaviors presented in the Brazilian public sphere.

REFERENCES

- ALCADIPANI, R.; TURETA, C. 2009. “Teoria Ator-Rede e Análise Organizacional: Contribuições e Possibilidades de Pesquisa no Brasil”. *Organizações & Sociedade*, 16(51), 647-664, 2009.
- ASSUNÇÃO, M. 2010. and ASSUNÇÃO, M. P. *Ficha Limpa: A Lei da Cidadania – Manual Para Brasileiros Conscientes*. São Paulo: Realejo.
- BIGNETTI, L. P. 2011. “As inovações sociais: uma incursão por ideias, tendências e focos de pesquisa”. *Ciências Sociais Unisinos*. 47 (1), january/april.
- BOLTANSKY, L. and THÉVENOT, L. 2006. *On Justification. Economies of Worth*. Princeton: Princeton University Press.



- BREUER, A. and FAROOQ, B. 2012 "Online Political Participation: Slacktivism or Efficiency Increased Activism? Evidence from the Brazilian Ficha Limpa Campaign". *ICA Annual Conference San Francisco*. São Francisco.
- CALLON, M. 1986. "Some elements of a sociology of translation: demystifications of the scallops and the fishermen of St. Briec Bay". In: LAW, J. (Org). *Power, action and belief: a new sociology of knowledge?* London: Routledge and Keagan Paul.
- CALLON, M. 2008. "La dinámica de las redes tecno-económicas" In: THOMAS, H and BUCH, A (coord.) *Actos, actores y artefactos. Sociologia de la tecnologia*. Bernal: Universidad Nacional de Quilmes.
- CALLON, M. and LATOUR, B. 1981. "Unscrewing the big leviathan: how actors macrostructure reality and how sociologists help them do so' In: KNORR-CETINA, K; CICOURCEL, A. V. (Org.) *Toward an integration of micro and macro sociologies*. London: Routledge and Keagan and Paul.
- CANEL, E. 2010. *New Social Movements Theory and Resource Mobilization Theory: The Need for Integration*. Available at: <http://www.idrc.ca/en/> Accessed on 01 Marche of 2010.
- CEFAÏ, D. 2007. *Porquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris: Éditions La Découverte.
- CEFAÏ, D. 2009. "Como nos mobilizamos? A contribuição de uma abordagem pragmatista para a sociologia da ação coletiva". *Dilemas*. 2 (4), April/May/June.
- CLOUTIER, J. 2003. "Qu'est-ce que l'innovation sociale?" *Les Cahiers du Crises*, 2003. ET0314. Available at: <http://www.crisis.uqam.ca>. Accessed on 18 March of 2010.
- GOHN, M. G. 2007. *Teoria dos Movimentos Sociais Paradigmas Clássicos e Contemporâneos*. São Paulo: Edições Loyola.
- HABERMAS J.1984. *Mudança Estrutural na Esfera Pública*. Rio de Janeiro: Tempo Brasileiro.
- HEISCALA, R. 2007. "Social Innovations: Structural and Power Perspectives". In: HAMALAINEN, T. J. and HEISKALA, R. (Eds.) *Social Innovations, Institutional Change and Economic Performance*. Cheltenham: Edward Elgar. p. 52-79.
- IBOPE. 85% da população é a favor da reforma política. Available at: <http://www.ibope.com.br/pt-br/noticias/Paginas/85-da-populacao-e-a-favor-da-reforma-politica.aspx> Accessed on 01 march of 2014.



- LATOUR, B. 2001. "Gabriel Tarde and the end of the social". In: JOYCE, P. *The Social in Question. New Bearings in History and the Social Sciences*. London: Routledge, p. 117-132.
- LATOUR, B. 1994. *Jamais Fomos Modernos: um ensaio sobre antropologia simétrica*. São Paulo: Editora 34.
- LATOUR, B. 2005. *Reassembling the Social. An Introduction to Actor-Network-Theory*. Oxford: Oxford University Press.
- LIVET, P. *Émotions et rationalité morale*. Paris: PUF.
- LAW, J. 1999. "After ANT: complexity, naming and topology". In: LAW, J and HASSARD, J. *Network Actor Theory and After*. Oxford: Blackwell.
- LAW, J. 1986. "On the methods of long distance control: vessels, navigation and the Portuguese rout to India". In: LAW, J. *Power of action and believe: a new sociology of knowledge?* Heley: Routledge.
- LAW, J. and HASSARD, J. (Org.). 1999. *Actor-Network Theory and After*. Oxford: Blackwell, 1999.
- LEVESQUE, B. 2002. « Les entreprises de l'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? » *Cahiers de l'ARUC-ÉS*. 1-3-2002. Montréal : ARUC-ÉS.
- McADAM D., TARROW,S and TILLY, C. « Para Mapear o Confronto Político ». *Lua Nova*. São Paulo, 76 (76), p. 11-48.
- MELUCCI, A. 1996. *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*. Cambridge: Cambridge University Press.
- MISCHE, A. (2008) *Partisan publics ;Communication and contention across Brazilian youth activist networks*. Princeton: Princeton University Press.
- MOVIMENTO DE COMBATE A CORRUPÇÃO ELEITORAL – MCCE. Comitê Nacional tem sua primeira reunião em 2014 – Notícias. Available at: http://www.mcce.org.br/site/vnoticias.php?acao=vinoticias&id_noticias=965. Accessed on 26 february of 2014.
- MOULAERT, F., MARTINELLI, F., GONZÁLES, S. and SWYNGEDOUW, E. 2007. "Introduction: Social Innovation and Governance in European Cities" *European Urban and Regional Studies*, 14 (3), p.195-209.



- MULGAN, G. 2007. *Social Silicon Valleys*. London: The Young Foundation. The Basingstoke Press.
- MULGAN, G., TUCKER, S. and SANDERS, B. 2007. *Social Innovation: What It Is, Why It Matters and How It Can Be Accelerated*. London: The Young Foundation, 2007. Available at: <http://www.youngfoundation.org>. Accessed on 25 october of 2013.
- MURRAY, R., CAULIER-GRICE, J. and MULGAN, G. 2010. *The Open Book of Social Innovation*. London: NESTA/The Young Foundation.
- NOBRE, M. 2013. *Choque de democracia – Razões da Revolta*. São Paulo: Companhia das Letras.
- NOVY, A. and LEUBOLT, B. 2005. "Participatory Budgeting in Porto Alegre: Social Innovation and the Dialectical Relationship of State and Civil Society". *Urban Studies*, 42(11), p.2023-2036. Available at: <http://dx.doi.org/10.1080/00420980500279828>. Accessed on 25 october of 2013.
- OCDE/LEED. 2008. *Forum on Social Innovations*. Available at: http://www.oecd.org/document/53/0,3343,fr_2649_34459_39263221_1_1_1_1_00.html-28k- Accessed on 10 April of 2013.
- OFFE, C. 1985. "New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics". *Social Research*. 52 (4). Winter.
- OLSON, M. 1999. *A lógica da ação coletiva: os benefícios públicos de uma teoria dos grupos sociais*. São Paulo: Edusp.
- ORLÉAN, A. (org) (1994) *Analyse économique des conventions*. PARIS,PUF.
- PARK, R.E. 1972. *The Crowd and the Public (1904)* Chicago: University of Chicago Press.
- POL, E. and VILLE, S. 2009. "Social Innovation: Buzz Word or Enduring Term?" *The Journal of Socio-Economics*, 38, p.878-885.
- REIS, M. J. 2013. *O Gigante Acordado. Manifestações, Ficha Limpa e Reforma Política*. Rio de Janeiro: Leya.
- REIS, M. J. and OLIVEIRA, M. R. (Org.). 2010. *Ficha Limpa: Interpretada Por Juristas e Responsáveis Pela Iniciativa Popular*. São Paulo: Edipro,.



- REVISTA ÉPOCA. 2014a. *Senado aprova minirreforma eleitoral*. Available at: <http://epoca.globo.com/tempo/noticia/2013/09/senado-aprova-bminirreforma-eleitoralb.html>. Accessed on 26 february of 2014..
- REVISTA ÉPOCA. 2014b. Márlon Reis: o país não precisa de minirreforma eleitoral. Available at: <http://epoca.globo.com/ideias/noticia/2013/09/bmarlon-reisb-o-pais-nao-precisa-de-minirreforma-eleitoral.html>. Accessed on 26 february of 2014.
- SCHOMMER, P. C., ANDION, C, PINHEIRO, D, SPANIOL, E and SERAFIM, M.C. 2011.“Coprodução e inovação social na esfera pública em debate no campo da gestão social”. In: SCHOMMER, P.C and BULLOSA, R.F. (Orgs.) *Gestão Social como Caminho para Redefinição da Esfera Pública*. Florianópolis: UDESC.
- SCHUMPETER, J. 1985. *A teoria do desenvolvimento econômico*. São Paulo: Nova Cultural.
- SCOTT, R., 2007. “Prefatory Chapter: Institutions and Social Innovation” In: HAMALAINEN, T. J. and HEISKALA, R. (Eds.), *Social Innovations, Institutional Change and Economic Performance*. Cheltenham: Edward Elgar, p. viii-xxi.
- SMELSER, N.J. 1964. “Collective Behavior and Conflict. Theoretical Issues of Scope and Problems” *The Sociological Quarterly*. 5 (2), March, p. 116-117.
- STANFORD SOCIAL INNOVATION REVIEW, 2003. Available at: <http://www.ssireview.com>. Accessed on 25 october of 2013.
- TARDE, G. 1901. “La psychologie intermentale”. *Revue Internationale de Sociologie*, p. 1-13.
- TAYLOR, J. 1970. “Introducing Social Innovation”. *The Journal of Applied Behavioral Science*. 6 (6), p.69-77.
- TOURAINE, A. 1984. *Le Retour de L'acteur. Essai de Sociologie*. Paris: Fayard.
- ZALD, M. and McCARTHY, J. D. (eds.) *Social Movements in an Organizational Society*. New Brunswick: Transaction Books.



Cartographie sociale : un nouvel instrument de lutte contre l'intolérance et la discrimination des religions brésiliennes de matrice africaine.

Sonia Giacomini, Université Pontificale de Rio de Janeiro

Résumé:

La mondialisation a ébranlé l'univers religieux brésilien, d'une part par la forte expansion des églises évangéliques et pentecôtistes et, d'autre part, et en réaction, par la revalorisation de l'afro-descendance et les religions d'origine africaine maintenant affirmées publiquement. Le projet « Cartographie des Lieux de Culte des Religions de Matrice Africaine », sujet de cette communication, est une expérience innovatrice de recherche-action, réunissant des chercheurs, des leaders religieux et des militants du mouvement noir. Le projet a réussi à créer plusieurs cartes identifiant dans l'espace de la ville les principaux agents des manifestations d'intolérance, ainsi que les principales victimes, les lieux les « plus ouverts » ou les « plus fermés » à la liberté de culte des adeptes des religions de matrice africaine, ainsi que la localisation spatiale des lieux de culte. Ce collectif de recherche et d'action s'est construit au fur et à mesure qu'il se consacrait à discuter et prendre des décisions sur le choix des nomenclatures, des images et des couleurs, sur la façon de diffuser le projet et ses résultats, mais aussi sur les stratégies politiques à adopter pour renforcer les luttes contre l'intolérance religieuse.



SÉANCE 1E.

L'innovation sociale et la ville / Social innovation and the city



Le plan populaire de la Vila Autodromo : une expérience de planification conflictuelle à Rio de Janeiro, Brésil.

Carlos Vainer, Université federale de Rio de Janeiro

Résumé :

Les Jeux Pan-américains de 2007, la Coupe du Monde FIFA 2014 et les Jeux Olympiques 2016 ont justifié la concentration d'importants fonds publiques dans le financement de grands projets urbains, avec de profonds impacts sur la structure et la dynamique urbaines. Grandes opérations urbaines deviennent la cause du déplacement forcé de 100.000 personnes environ, dans un mouvement d'expulsion des « favelas » (bidonvilles) qui rappelle les temps de la dictature militaire. Dans ce contexte se situe le cas d'étude de la Vila Autódromo. Quartier populaire spontanée, qui date de plus de 40 ans, les habitants du quartier et leur résistance au déménagement forcé dévoilent l'autre face de la ville olympique. La résistance a pris une forme particulière et tout à fait nouvelle dans les luttes urbaines brésiliennes: sous la direction de l'association du quartier, les habitants ont élaboré le Plan Populaire de la Vila Autódromo, alternatif au projet d'éviction de la Ville.



Actions contre l'exclusion sociale des jeunes. Le cas d'un quartier ouvrier à Milan : tout l'espace pour l'innovation sociale ?

Marco Alberio, UQAR

Résumé :

Cette présentation présuppose que le quartier comme environnement social, en plus d'autres éléments tels que les milieux familial ou institutionnel, joue un rôle important dans l'inclusion sociale des individus et, en particulier, dans le cas des adolescents et des jeunes. Si plusieurs éléments du quartier et de ses effets sont abordés (Ellen et Turner, 1997; Sampson, 2002), nous concentrerons notre attention sur les actions des organisations formelles et informelles, sur l'existence de réseaux éducatifs et d'emploi, sur l'offre de certains services publics tels que les loisirs ou la santé. De façon plus précise, nous aborderons le cas de l'Italie, où la dynamique des quartiers ouvriers est devenue centrale dans le débat touchant la pauvreté et l'exclusion sociale, bien que différemment que dans d'autres pays, par exemple la France. En traitant le cas spécifique des jeunes de Quarto Oggiaro, un quartier de la périphérie milanaise, nous montrerons comment, pour des raisons différentes dans les deux contextes, il peut y avoir des obstacles au plein développement de « l'innovation sociale » - le « porteur de transformation sociale ».



On the Social Basis of Cultural Production: Moving Beyond the 'Creator'.

Norma Rantisi, Université Concordia

Abstract:

Within the literature on cultural industries, it is now widely acknowledged that the production of cultural goods is an inherently social rather than purely individual process. Contemporary accounts have sought to move away from a focus on the individual artist or 'creative' worker to a focus on the network of relations (e.g.

> producers, distributors) in which this worker is embedded and on how these relations shape the creative process (e.g. Power and Scott, 2004; Pratt and Jeffcut, 2008). Such studies provide a more nuanced analysis of the process of cultural production and present a challenge to prevailing local economic development paradigms centered on attracting highly skilled individuals (e.g. Florida, 2002). But do the studies go far enough? To what extent might accounts that seeks to highlight the social basis of cultural production still privilege the creative worker while diminishing the contributions of other actors?

> And what is at stake? I engage with these questions by reflecting on my own past research on fashion design and on the limitations to the approach I employed as well as a possible path forward



PLÉNIÈRE 2

**Potentiel transformateur des innovations sociales: dimensions méthodologiques /
Transformative potential of social innovation: methodological dimensions**



Recommandations méthodologiques pour l'analyse de l'innovation sociale.

Frank Moulaert, Université catholique de Louvain

Résumé :

L'analyse de l'innovation sociale se fait souvent inspirer par les théories des systèmes d'innovation. Pourtant il y a une contradiction quasiment insurmontable entre l'ontologie de ces systèmes et l'ontologie de l'innovation sociale et son analyse. Dans les modèles « systèmes d'innovation », la finalité centrale consiste en l'amélioration de la compétitivité économique ainsi que la capacité de reproduction technologique et organisationnelle du système. Dans ces modèles, la dynamique socioculturelle -- y compris l'innovation sociale - est considérée fonctionnelle à la performance économique. L'innovation sociale proprement parlée par contre se situe dans la logique existentielle du développement humain dans toute sa multidimensionnalité. D'où la nécessité de proposer une méthodologie d'analyse transdisciplinaire se servant d'une cadre analytique capable de saisir l'innovation sociale dans toute sa complexité sociétale.



Les conditions de transformation sociale des nouveaux indicateurs de « richesse »⁴²

Florence Jany-Catrice, Université Lille 1

Résumé :

Depuis près de trente ans, on observe un mouvement désordonné d'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse. Ce mouvement peut être lu comme l'expression d'une contestation grandissante vis-à-vis du produit intérieur brut (« le PIB ») lorsqu'il est utilisé de manière univoque comme représentation des richesses (richesses d'un pays, richesses d'un territoire). Dans le même temps, les initiatives qui ne cessent de se multiplier pour fournir d'autres indicateurs sont très diverses, et dans le contenu de ce qu'elles proposent, et dans les processus pour les élaborer. Cette intervention vise à montrer le potentiel de transformation sociale que l'on peut escompter, dans certaines conditions, de ces indicateurs qui sont aussi des cadres de représentation et d'interprétation du monde.

⁴² Cette contribution au colloque CRISES s'appuie dans sa première partie en tout cas sur la première partie d'un article paru en 2013 dans la *revue d'économie régionale et urbaine* (Jany-Catrice, Marlier, 2013).



PLÉNIÈRE 3

Table ronde du RQIS. L'intégration des innovations sociales dans les grands systèmes : expériences et opportunités / RQIS's Roundtable on the integration of social innovations in large systems : experiences and opportunities

pas de texte/ no text



PLÉNIÈRE 4

**Innovation sociale, économie sociale et
développement territorial : quels liens ? / Social
innovation, social economy and territorial
development: which links?**



Innovation sociale et entreprise sociale : quels dialogues possibles ?

Marthe Nyssens, Université catholique de Louvain

Résumé :

Le concept de l'innovation sociale est au cœur de la littérature, en plein essor, sur l'entreprise sociale. Alors que l'innovation sociale est apparue comme un domaine d'intérêt spécifique dans le début des années 1980, à travers des œuvres pionnières comme celles de Chambon et al. (1982), entre autres, les concepts de l'entrepreneuriat social et l'entreprise sociale sont apparus, au moins une décennie plus tard dans le champ de l'économie sociale et du troisième secteur et, parfois, bien au-delà puisque certaines conceptions couvrent un large éventail de initiatives qui dépasse ces frontières.

Les organisations qui correspondent à ce qui est appelé maintenant "entreprises sociales" existent, cependant, depuis bien avant le milieu des années 1990, lorsque le terme a commencé à être de plus en plus utilisée en Europe et en Amérique du Nord. En effet, le « troisième secteur » qu'il soit appelé « non-profit sector », « voluntary sector » ou encore « économie sociale et solidaire » a depuis longtemps été façonné par des dynamiques entrepreneuriales porteuses d'innovation sociale. Toutefois, pour des raisons qui varient d'une région à l'autre, la notion d'entreprise sociale est en train de gagner du terrain ainsi que deux termes étroitement liés, à savoir celui de « l'entrepreneur social » et celui de « l'entrepreneuriat social ».

L'objectif de cette communication est d'analyser les liens qui peuvent exister entre ces deux corpus théoriques. Un dialogue est-il possible entre le champ de l'innovation sociale et celui de l'entreprise sociale ? Au moins trois points semblent émerger : l'innovation sociale qui doit être conçue à la fois comme un moyen et comme un résultat, la question de la nature de la gouvernance de l'entreprise sociale et la question de l'institutionnalisation des entreprises sociales dans l'économie

Probablement parce qu'ils sont récents et essaient de couvrir un large éventail d'initiatives, les conceptions et les théories de l'entreprise sociale ne forment pas un corps intégré mais plutôt un ensemble de théories où différentes écoles de pensée peuvent être identifiées (Defourny et Nyssens 2013). Nous contextualiserons d'abord ces différentes écoles en



soulignant en particulier leurs différentes racines tant en Amérique du Nord qu'en Europe: l'école des ressources marchandes, l'école de l'innovation sociale et l'approche EMES.

Tout comme le débat sur l'entreprise sociale, la littérature sur l'innovation sociale n'est pas unifiée. Pour le besoin de l'argument, deux écoles de pensée peuvent être identifiées (Richez - Battesti et al , 2012). Pour la première, l'innovation sociale est mise en œuvre par un entrepreneur social qui repose essentiellement sur des logiques privées - de marché et de la philanthropie – (Phills et al, 2008 , Murray et al , 2010, Mulgan 2006, Bornstein, 2007...). Pour la seconde, les dynamiques d'innovation sociale sont considérées comme un processus de changements organisationnels et institutionnels. Ces dynamiques émergent de la société civile et les politiques publiques doivent jouer un rôle clé pour reconnaître leur potentiel de l'innovation sociale (Bouchard , Lévesque, 2013, Moulaert et al . , 2013, ...).

Après avoir résumé les principaux points de ces deux corpus et leurs différentes écoles de pensée, nous analysons comment la question de l'innovation sociale conçue à la fois comme un processus et comme un résultat peut éclairer le débat sur l'entreprise sociale, entre autres en ce qui concerne la nature de la gouvernance de l'entreprise sociale et la question de l' institutionnalisation des entreprises sociales dans l'économie.

Bornstein, D. (2007), *How to change the world*, New-York, Oxford University Press.

Bouchard, M. J. et B. Lévesque (2013), «Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale», in Hiez, D. et É.Lavillunière (dir.), *Théorie générale de l'économie sociale et solidaire*, Luxembourg, Larcier, p. 113-143.

Chambon, J.-L., David, A., D. et J.-M. Devereux (1982), *Les innovations sociales*, Paris, PUF, collection Que sais-je ? N°2014.

Defourny, J. and M. Nyssens (2013), «Social innovation, social economy and social enterprise: what can the European debate tell us?», p. 40-52 in Moulaert, F.,



MacCallum, D., Mehmood, A. and A. Amdouch, *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham (UK), Edward Elgard

Djellal F., Gallouj F., (2012), Innovation sociale et innovation de service : première ébauche d'un dialogue nécessaire, *Innovations* 2012/2 (n°38).

Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. and B. Lévesque (2013), « The Quebec Model: A Social Innovation System Founded on Cooperation and Consensus Building, », **371-383** in Moulaert, F., Mac Callum, D., Mehmood, A. et A. Hamdouch (dir.), *The International Handbook on Social Innovation, Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research, Cheltenham (UK)*, Edward Elgar Publishing.

Moulaert, F., Mac Callum, D., Mehmood, A. et A. Hamdouch (dir.), 2013, *The International Handbook on Social Innovation, Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research, Cheltenham (UK)*, Edward Elgar Publishing.

Mulgan, G. (2006), «The Process of Social Innovation», *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, vol. 1, no. 2, pp. 145-62.

Murray, R., Caulier-Grice, J. & Mulgan, G. (2010), *The open book of social innovation*, Social Innovator Series, London, NESTA, en ligne: http://www.nesta.org.uk/library/documents/Social_Innovator_020310.pdf

Phills, J. A., Deiglmeier, K., and D. T. Miller (2008), «Rediscovering Social Innovation», *Stanford Social Innovation Review*, Fall. En ligne: http://www.ssireview.org/articles/entry/rediscovering_social_innovation

Richez-Battesti (2012), L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations* 2012/2 (n°38).



Développement territorial et construction de la société : des synergies inédites.

Bernard Pecqueur, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1)

Résumé :

La communication se posera essentiellement la question des nouvelles régulations du capitalisme. La crise générale du modèle de productivité et sa contestation par la durabilité nécessaire des ressources, s'exprime comme une question d'efficacité des régulateurs. Le marché en premier lieu et les politiques publiques (nationales ou locales voire supra nationale dans le cas de l'Europe), constituaient la combinaison régulatoire principale du système. Un troisième régulateur (ré)apparaît dans nos sociétés industrialisés (Amérique du Nord, Europe) que l'on pourrait nommer « réciprocité » et qui valorise les échanges non marchands et consacre l'émergence d'un « tiers acteur ». Celui-ci est diversement nommé (société civile, citoyen, usager, habitant, consommateur, partie prenante – Stakeholder, etc.), mais révèle de nombreux cas de figure autour de la posture de co-construction du lien social et de la valeur.

La notion d'*innovation sociale* rend compte de cette émergence, on y ajoutera l'idée de *dynamique territoriale* pour renforcer la dimension géographique au sens plein du terme (historicité et culture du lieu). On privilégiera les exemples de co-construction récents (Fab Labs, Living Labs, mouvances associatives, etc.) sans oublier les grandes filiations théoriques que sont les Districts Industriels et les systèmes Productifs Locaux.



Séance de présentation par affiche/Poster session



Analyse institutionnelle du mouvement Terre de Liens (TdL).

Elsa Costanzo, Université de Rennes 2

Résumé :

Le mouvement Terre de Liens (TdL), en France, a pour vocation de soustraire les terres de la spéculation en permettant l'achat et la propriété collective des terres agricoles. Leur revente est interdite et elles sont louées par des baux de long terme à des agriculteurs produisant de manière non industrielle (non utilisation de pesticides, circuits courts de distribution, diversification de la production).

L'objectif est de contribuer à un changement des politiques agricoles (aide aux exploitants et régulation du foncier), dénoncées comme responsables de la forte diminution des exploitations agricoles (réduites de moitié entre 1998 et 2013 selon l'INSEE) sous le double effet de la concentration et de l'urbanisation.

La proposition de TdL concernant la propriété foncière sera d'abord questionnée en tant qu'innovation sociale, au sens de Lévesque (2002), répondant par des pratiques nouvelles à un besoin social identifié.

A partir de cette proposition d'innovation, le lien avec un processus de transformation sociale n'est pas linéaire : nous soutenons que la possibilité pour une innovation de contribuer au changement social est un processus institutionnalisé, dépendant des interactions entre l'organisation porteuse d'innovation et les institutions formelles et informelles dans lesquelles elle s'inscrit.

Il existe 19 associations régionales TdL : la variation de leurs résultats en termes de transformation sociale nous permet ainsi d'explorer différents processus institutionnels liant innovation sociale et transformation sociale.

Le but est alors de mener une analyse institutionnelle des différentes associations régionales, entendue comme l'étude à la fois des contraintes formelles et informelles externes (North, 1994) pesant sur elles, mais aussi des logiques internes fondant l'action collective autour de l'affirmation d'un bien commun (Sainsaulieu et Laville, 2013) afin de déterminer les processus favorables à la transformation sociale.

Les résultats en termes de transformation sociale sont analysés selon deux critères : la capacité à influencer sur les politiques locales (schémas locaux d'occupation des sols et politique d'investissement dans le foncier agricole notamment), la capacité de mobilisation



des ressources pour une construction agricole non industrielle (montant de l'épargne collecté, nombre d'hectares achetés).

A partir d'une étude de terrain, les contraintes externes ayant pu être analysés comme significatives au regard de la transformation sociale sont les prix du foncier agricole, l'importance territoriale des réseaux de l'agriculture biologique et de l'ESS, l'implication des élus locaux et la position de la SAFER locale. Les logiques institutionnelles internes portent sur l'origine sectorielle des organisations fondatrices, l'appartenance socioprofessionnelle de ses dirigeants et l'ancrage local



Définition d'un modèle d'évaluation des clusters appliqué aux pôles de compétitivité pour chaque stade de leur développement, étude comparative entre la France et le Québec.

Hadjira Bachiri, Université de Lille 1

Résumé :

Dans un contexte de mondialisation et d'économie de la connaissance, l'innovation devient un critère déterminant de compétitivité. Ceci a conduit les entreprises à innover afin d'être compétitive; accroître leurs parts de marché et avoir un avantage concurrentiel durable. Dans ce cas particulier, pour relever les challenges liés à cette nouvelle économie, des politiques économiques largement fondées sur les clusters ont été mises en place.

La mise en place des politiques de clusters a suscité un intérêt particulier à établir une évaluation des politiques des clusters et la mesure de leurs performances économiques. Ainsi, toutes les problématiques liées à l'évaluation de clusters sont posées de manière très générale, sans vraiment prendre en compte les phases de développement des clusters lors de la définition des indicateurs d'évaluation. Or, La méthode d'évaluation diffère d'un cluster à un autre, on n'utilise pas toujours les mêmes indicateurs de mesure, cela dépend de la phase de développement du cluster à évaluer. La problématique générale de thèse est la suivante : Quels indicateurs de mesure utilise-t-on pour optimiser l'évaluation des clusters pour chaque stade de leur développement ?

Bizkailab Agreement Between The Provincial Council of Biscay and the University of Deusto (Bilbao, Northern Spain).

Garbiñe Henry Moreno, Université de Deusto

Abstract:

In order to promote job creation and the promotion of industry and business of Bizkaia (northern Spain), and consequently the achievement of economic and social progress, the County Council of Bizkaia has supported various programs and aims to execute actions in conjunction with social partners in the field of training and business. In this sense, the County Council considers that the actions developed by the University of Deusto around knowledge and research on various social and economic issues, are of strategic importance to its purpose in the development and planning of activities as a public institution of the Historic Territory of Bizkaia. In this regard, the County Council of Bizkaia has seen fit to support the implementation and development of BizkaiLab initiative, in conjunction with the University of Deusto, a project started with the purpose of creating a center of knowledge, social development and innovation in the areas of prime interest for the Historic Territory.



Comment les innovations sociales s'intègrent-elles dans des systèmes d'innovations?

Sem Supre, Université Paris 8

Le concept d'innovation sociale est apparu dans les années 70, il présente de multiples dimensions de notre vie quotidienne, en témoigne les structures de l'économie sociale et solidaire qui concilient recherche de l'équilibre économique et poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux. Selon l'économiste Jean Gadrey « l'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production des biens et des services destinés à usage individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux ».

Penser les modes d'intégration des innovations sociales dans les systèmes d'innovation ne serait ce pas de considérer qu'elles sont de nouvelles façons de satisfaire les besoins sociaux, d'autres manières de produire du social, des façons alternatives de faire de l'économie et de nouvelles manières de tisser du lien social dans les pays ou sur certains territoires .

L'innovation sociale renvoie aussi, plus largement, non à des activités spécifiques, mais à des manières innovantes de concevoir et de produire des biens et des services.

Loin d'être alors un substitut aux difficultés de l'État-providence, elle peut venir bien au contraire justifier son expansion ou son maintien. C'est le cas lors qu'il apparaît que l'organisation de la réponse aux besoins que l'innovation a mis en lumière, passe par les financements publics. Chacun s'accorde à reconnaître que l'innovation, notamment sociale, a un rôle central dans les économies modernes fondées sur la connaissance. Les systèmes d'innovation se doivent de conjuguer avec les nouvelles manières de produire des biens et des services et d'organiser l'activité économique, écologique, politique et culturelle et contribuent de façon déterminante au bien-être de l'homme, à la croissance économique et à la création de l'emploi.

Tout d'abord, le objectif serait de chercher à explorer et d'approfondir certaines des questions parmi celles multiples et difficiles qui fondent un lien essentiel entre les innovations sociales et les système d'innovations.

De la Rochdale society of équitable Pioneers (Angleterre), créée au milieu du XIXe siècle et devenue la référence historique des coopératives de consommation, aux associations pour le maintien de l'agriculture paysanne(Amap), apparues en France



en 2001, en passant par les mutuelles d'assurance, les coopératives ouvrières, le destin de l'économie sociale et solidaire est de mettre en œuvre des pratiques nouvelles sur le plan économique, mais aussi organisationnel, afin de répondre à un besoin social nouveau ou mal satisfait

L'innovation sociale une nouvelles manière de repenser les liens entre les humains et leur rapport à l'économie et les technologies émergentes ?

Ensuite , chercher à comprendre comment les innovations sociales(exemple UNOGA) sous l'angle de l'émergence et de la diffusion de nouvelles moyens de repenser l'économie sociale, des technologies nouvelles en l'occurrence les nouvelles technologies de l'information, renvoient à la question de compétence pour innover et s'intègrent dans des systèmes d'innovations ?

Étude et exemple d'innovation sociale visant à la satisfaction d'un ensemble de besoin sociaux, politiques, culturelles, éducatifs et économique en vue de diminuer les inégalités sociales : Université Nouvelle Grande-Anse(UNOGA)

La fondation Nouvelle Grande Anse(FNGA) a pris, en 2010 après le séisme, l'initiative de faire fonctionner l'université UNOGA(Université Nouvelle Grande-Anse) dans le département de la Grande Anse(Haïti). Cette institution de formation supérieure a été fondée par des acteurs de la société civile afin de participer de manière innovante au développement réel du pays(Haïti). Elle se constitue comme un véritable moteur du développement des activités économique, sociales, culturelles et politiques dans le département de la Grande Anse. L'objectif du dernier plan stratégique est de doter du département de la Grande Anse d'un établissement d'enseignement supérieur de qualité avec plus de diplômés par la transformation de connaissances et de technologie afin de créer des conditions favorable à une pensée critique, approfondir des connaissances, et inspirer le leadership local en vue de la création d'emploi et du développement économique de la Région Grande'Anse.

En effet, l'innovation sociale c'est ce qui traduit par des initiatives débouchant sur des activités innovantes et viables.

A l'industrie l'innovation technologique, à l'économie sociale et solidaire l'innovation sociale.

Par son plan stratégique, les propositions et la satisfaction de certains besoins l'UNOGA revient à démontrer sa modernité, c'est-à-dire son implication dans les grands défis de la société actuelle. Le seul problème qui demeure c'est que l'état Haïtien n'aide pas à l'innovation sociale.



La première promotion de 2010/2014 a 75 étudiants en 4^{ème} année d'agronomie et 35 en Gestion. Les étudiants sont d'origine familiale aisée, arrivent des villes avoisinantes de Dame Marie, Les Irois, Beaumont, etc. Une bonne partie est en reprise d'études. Le rectorat de l'université travaille à la mise en place d'un centre de recherches en Agro'économie.

Et enfin, concevoir les innovations sociales comme des biens matériels qui permettent le déplacement des frontières des possibilités de production. Cette dernière expression recouvre à la fois des procédés et des produits nouveaux, mais la définition de l'innovation se situe dans l'ensemble des connaissances et savoir-faire qui en sont à l'origine, plutôt que dans les procédés eux-mêmes. Le processus d'innovation de l'UNOGA possède un certain nombre de caractéristiques: il est endogène, hétérogène, cumulatif et interactif avec les systèmes d'innovations. Cette innovation sociale se fait par une accumulation de connaissances et d'apprentissages qui se développent à l'intérieur des systèmes mais aussi à travers le réseau qui la relie à d'autres organismes (les universités partenaires, la fondation nouvelle Grande Anse, l'état Haïtien, laboratoires de recherches...)

Dans la tradition des sciences économiques néoclassiques, l'innovation est considérée comme une réponse à la rareté relative des facteurs. Il existe donc une relation de cause à effet entre la recherche des moyens de satisfaction, les innovations sociales et les systèmes d'innovation, le développement des techniques et leur diffusion et, en bout de chaîne, leur adoption par les acteurs, qui induit des répercussions et des impacts d'ordre économique et sociale (Hall et al)

Le modèle de diffusion directe des techniques a fait l'objet de critiques car il ne permet pas d'appréhender l'origine, la nature et la dynamique de la plupart des processus d'innovation, en particulier dans le contexte des pays en développement (Roling, 1992, Engel 1997) , et il n'accorde pas suffisamment d'attention aux questions de répartition ou d'équité en matière d'innovation (Hall 2001)

Le système d'innovation selon Clark en 2001 et Edquist, Spielman 2005 propose une autre conception qui permet de considérer les processus d'innovation dans une perspective systémique.

La théorie des systèmes d'innovation «ouvre la «boîte noire», de l'innovation Spielman 2005 pour étudier le rôle des acteurs de l'innovation, la nature et les caractéristiques de leurs interactions, et les institutions officielles et informelles qui structurent les processus d'innovation.



Quelle que soit retenue, un consensus se dégage quant aux éléments du processus d'innovation: mise en pratique de connaissance; nouveauté, accumulation ou simplement utilisation créative des connaissances; diversité des acteurs; complexité des interactions entre les acteurs; et enfin rôle des institutions.

Le concept de système d'innovation considère de manière explicite que les innovations sont le produit de l'interaction entre des réseaux d'acteurs sociaux et économiques, ce concept souligne l'importance capitale que revêt pour l'innovation l'existence de relations et de partenariats spécifiques entre individus et entre organisations. Le «capital sociétal», autrement la capacité à nouer des relations de coopération, constitue un facteur essentiel de l'efficacité des systèmes d'innovation. Les acteurs de l'innovation sont des individus ou des organisations appartenant soit à la «sphère publique» qui comprend les pouvoirs publics et les organismes qui en dépendent à l'échelon local, régional, national et international, soit à la «sphère privée» qui recouvre ce qui relève de l'initiative privée, à savoir le secteur commercial, les organisations à assise communautaire comme les associations de paysans, les organisations du «tiers secteur», comme par exemple les agences de développement privées, les fondations et les ONG, qui sont à même de susciter la transformation.

Pour qu'un réseau d'innovation fonctionne efficacement, il faut que les différents partenaires qui le composent apportent des moyens et des capacités qui présentent un intérêt pour les autres et qui contribuent à l'objectif commun(Hall, 2004); il faut souligner le rôle essentiel de la qualité des interactions entre les acteurs, et, en particulier, des processus d'apprentissage social qui accompagne le processus d'innovation(Woodhill, 2005). Cet apprentissage est au cœur du problème de l'intégration des innovations dans les système d'innovation; les processus d'apprentissage social sont nécessaires si l'on souhaite aussi faire évoluer les des institutions profondément enracinées et remédier aux carences institutionnelles, qui sont une cause non négligeable de la pauvreté en Haïti.

Parce que le processus d'innovation s'accompagne d'un apprentissage social, leur stabilité dans le temps n'est pas assurée et ils peuvent déboucher sur des surprises inattendues.

La transformation par l'innovation comporte un part de risque d'incertitude, et les institutions qui régulent le comportement des acteurs et facilitent le respect des obligations jouent un rôle essentiel dans la gestion de ces deux éléments. Le terrain est favorable à l'innovation sociale lorsque les acteurs qui y participent ont tout lieu de penser qu'ils pourront récolter les fruits de leurs efforts. L'innovation sociale pour intégrer les systèmes d'innovation passe par la coopération, et la coopération repose sur les institutions qui contribuent à établir la confiance.



Les processus d'intégration des innovations sociales dans les systèmes d'innovation mettent en jeu des décisions qui font intervenir des notions d'ordre social concernant ce qui est juste ou injuste, ce qui est souhaitable et ce qui ne l'est pas, ou ce qui constitue ou non une réussite (université UNOGA, une réussite).

La connaissance est alors un processus au service des innovations sociales dans les zones reculées d'Haïti. On peut dès lors définir ce modèle d'innovation sociale au service des plus démunis comme un processus d'apprentissage social auquel participe de multiples parties prenantes, qui produit et applique des connaissances nouvelles et qui développent les moyens dont disposent les plus démunis et les possibilités qui s'offrent à eux.

Il est important de souligner plusieurs éléments dans la définition donnée ci-dessus.

Dans le cas de l'UNOGA le processus est plus important que le produit (les connaissances). Si l'on met l'accent sur le résultat, les retombées sur la région Grand'Anse en Haïti (de nouvelles connaissances) considéré comme le principal facteur du développement des moyens dont disposent la fondation nouvelle grande anse.

Dans le cadre de la plupart des activités soutenues par la fondation, le processus social d'apprentissage, de découverte et d'utilisation est le principal garant d'un développement réel pour la transformation de la région grande' Anse.

Bibliographie

Jean-Louis Laville et Anthonio Cattani, Dictionnaire de l'autre économie, Folio actuel, Paris, 2006

Amable Bruno and P Petit « La diversité des systèmes sociaux d'innovation et de production dans les années 90 », in Institutions et innovation. De la recherche aux systèmes d'innovation, Edited by J.P. Touffut, 2002, Éditions Albin Michel, Paris.

Jean-François Draperie La république coopérative, Larcier, Paris, Juin 2013

La voie de l'innovation sociale, entretien avec Hugues Sibille, rue de l'Échiquier, Paris, 2009

Jean Cadrey, L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, Rapport de synthèse pour la Dies et la Mire, Paris, 2004



Guellec, D. « Economie et technologie. Quelques points de repère théorique », Innovations et compétitivité, INSEE, Méthodes, 37-38

Amable B. ; Barré R. ; Boyer R , Les systèmes d'innovation à l'heure de la globalisation, Economica, 1997, Paris.

Boyer R. La théorie de la régulation. Une analyse critique, La Découverte, Paris.

Lundvall, B- A, National systems of innovation, Towards a theory of innovation and interactive learning, 1992, London : Pinter

Archibugi D. and J. Michie, Innovation policy in a global economy. 1997, Cambridge university Press

Nelson R R National innovation systems, Oxford : Oxford University press, 1993

OCDE 2002. Dynamiser les nationaux d'innovation. OCDE

Dahurand, L. 2005. Réflexion autour du concept d'innovation sociale. Revue française d'administration publique, No 115



Technology in Montreal's governances: building new eating habits and new urban way of life.

Clarice Rodrigues de Carvalho, HEC Montréal

Abstract :

Currently, societies worry about and trying to solve economic, cultural, environmental and social problems. They try to reinvent the relationship between man and his social environment. This article is a cutting of the post-doctoral Project about urban agriculture (example the “jardin communautaire” - new forms of interaction and solidarity among citizens transforming the neighborhood where they live and shared knowledge on the internet for people interested), the sustainable development plan and the sustainable and equitable nourishment system development plan, both in Montreal city. Within a new collective construction amongst the political actors mediated by information and communication technologies, rises the new polis – that is a political arena open to public debate about the issues and demands of the population. We should reflect about the role of technology on the process of political transformation. It's innovation is in the fact of revealing how the use of new information technologies and communication allow for a wider interaction between state and society, turning possible the articulation and formulation of new political and social representations. In this digital arena, the debate on the sustainable development plan and the alimentation plan aims to mobilize partners and the population to develop collectively a sustainable, innovative and multisectoral view to nourishment safety and change within the population, adopting new tools on collectivity development. The defenders of urban agriculture argue that the agriculture on a human scale supported by the Meyer ship should be the basis of the bio-regional alimentation system, since it is the prerequisite to the accomplishment of the local and regional alimentation security and sovereignty. (Condon et al, 2010:105).



Le socio-financement : un nouveau rapport entre société et création culturelle.

Benjamin Bœuf, HEC Montréal et François Durivage, Université de Montréal

Résumé :

La crise du financement des projets artistiques et culturels en Amérique du nord, qui s'inscrit dans le contexte plus large de la crise économique et financière globalisée, se traduit par une diminution du rôle et du poids des États dans le soutien à la création. Face à ce déficit, un nombre croissant d'entrepreneurs (organismes ou individus) se tournent vers une nouvelle source de financement: le socio-financement (*crowdfunding*). Cette forme de financement des projets culturels, environnementaux ou sociaux représente désormais une manne de plusieurs milliards de dollars chaque année (CIR, 2012).

Défini comme « *an open call over the Internet for financial resources in the form of a monetary donation* » (Gerber *et al.*, 2012, p.1), le socio-financement relève du phénomène de co-crédation et de co-production de valeur (Lusch et Vargo, 2006). Le socio-financement participe en effet au changement de paradigme de l'économie capitaliste (Ritzer et Jurgenson, 2010), où les individus deviennent des acteurs à part entière de la création de la valeur marchande (on parle de « consommacteurs »). Dans ce contexte de transfert de la composante monétaire du développement d'un nouveau produit aux individus, il est primordial de mieux comprendre les déterminants et les effets du socio-financement sur le rapport de la société à la culture et à la création culturelle.

S'appuyant sur des entrevues en profondeur avec 17 utilisateurs de Kickstarter, la plus importante plateforme de socio-financement du monde, la présente étude met en évidence la singularité du phénomène, qui ne peut pleinement être appréhendé ni comme un prolongement de l'économie traditionnelle du don, ni comme pure démocratisation de la création culturelle. Les participants au socio-financement se posent avant tout comme des acteurs à part entière de l'économie capitaliste qui jouent le rôle tenu jusque-là par des producteurs privés et par l'État. En échange de leur participation, les individus attendent des rétributions matérielles ou sociales et sont conscients de leur rôle de plus en plus nécessaire dans la survie et l'innovation des entrepreneurs culturels. L'étude souligne que, par son ampleur, le socio-financement participe à la modification des rapports entre les individus et les organismes culturels. La distance géographique et le partage des rôles entre



producteurs et consommateurs, qui jusqu'ici régissaient les relations entre les deux parties, perdent de leur sens. De la même façon, le rapport de forces est inversé, entre des organismes appauvris et des consommateurs regroupés sur Internet. Les frontières entre société et organismes culturels sont alors brouillées pour le meilleur (l'acte de création s'en trouve plus transparent) et... le moins bon (l'acte de création est dépendant du soutien du plus grand nombre, aux dépens parfois de l'innovation et de la créativité).



L'éducation à l'environnement au Maroc : source d'innovation sociale et de changement à travers des programmes, des projets et des expériences mis en place au sein des institutions scolaires.

Amina Courant Menebhi, Université du Maine (Laboratoire de Recherche ESO Espace et Sociétés)

Résumé :

« Il n'y aura pas d'innovation technologique durable, il n'y aura pas de transition énergétique écologique sans innovation sociale et sociétale et c'est précisément l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable qui y contribue et donne du sens à ces nécessaires évolutions » (Irina Bokova, Congrès WEEC Juin 2013). Mettre l'accent sur l'innovation, c'est mettre l'accent sur des changements, intentionnels ou non, mis en œuvre pour répondre aux évolutions de la société dans son ensemble. Vécue soit comme l'adaptation à une contrainte soit comme la mise à profit d'une opportunité nouvelle, l'innovation est un processus qui peut porter sur la mise en œuvre de technologies, sur les pratiques et les usages sociaux, comme sur les modalités d'organisation et d'évaluation des espaces et des territoires.

Terre d'échanges et de rencontres, le Maroc est aujourd'hui lancé dans une dynamique d'évolution qui le place au cœur de domaines d'innovations propres aux nouvelles énergies, aux nouveaux défis de l'économie verte et à la mise en place d'une nouvelle culture liée à l'éducation à l'environnement. Sur le plan pédagogique, le Ministère de l'Education Nationale, à l'instar des autres composantes du gouvernement et des acteurs de la société civile, s'est engagé dans une vision qui considère le développement durable et la protection de l'environnement comme une priorité. Le but de cette éducation est de former une population consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement.

En 2006, le programme éco-école, créé par la fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, a démarré dans 17 établissements répartis dans 9 académies sur tout le royaume. Le Ministère de l'Education Nationale a voulu multiplier ces expériences pilotes et a ainsi signé en 2010 un partenariat avec la fondation Mohammed VI afin que tous les établissements marocains, d'une manière



progressive, adopte ce programme. Eco-école ou « l'école écologique » n'est pas seulement une école verte comme la voient certains, mais c'est l'école qui a pu améliorer ses critères environnementaux à partir d'un programme adapté et ciblé dans le temps et dans le lieu. Ainsi, à partir de ce programme, tous les partenaires (associations, collectivités, citoyens, fondations, élus, entreprises privées et publiques...) se réunissent et agissent sur une même question afin de l'améliorer.

Ainsi, à travers cette contribution, nous aimerions partager des études de cas concrètes traduisant la mise en valeur de l'innovation dans le milieu scolaire. Notre communication prendra appui sur une étude de terrain menée en 2013 par Amina Courant Menebhi dans plusieurs écoles de la région de Tanger, au nord du Maroc. Nous démontrerons d'une part, à travers ce travail de recherche, en quoi ce programme éco-école est une véritable innovation sociale et d'autre part comment et pour quelle raison cette nouvelle « école écologique » en collaboration avec la société civile, le Ministère de l'Education Nationale et d'autres collectivités locales introduit des changements progressifs et transforme la société sur des nouvelles valeurs (citoyenneté, solidarité, respect, engagement...).



L'innovation et le développement des campagnes Algériennes. Quels enjeux, quelles limites pour l'émergence des territoires et l'innovation sociale ?

Ouarda Chenoune⁴³ et Bernard Pecqueur⁴⁴, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1), Abdel-Madjid Djenane⁴⁵, Université Ferhat ABBAS Sétif 1

****Madame Chenoune s'est vue décerner le prix de la meilleure présentation par affiche lors du Colloque ****

Résumé :

En Algérie, les zones rurales occupent la plus grande partie du territoire. Elles ont connu depuis la colonisation à nos jours beaucoup de mutations et de bouleversements qui ont été à l'origine de grandes ruptures sociétales et économiques. Une politique innovante visant la restructuration et la redynamisation des territoires ruraux algériens est mise en œuvre depuis 2004. Elle ferait référence à un processus « *bottom up* » basé sur la décentralisation et la dynamisation des acteurs locaux. Son outil opérationnel est le projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) on en compte plus d'un millier. Par ce papier, nous analysons les enjeux de cette nouvelle politique sous deux angles : d'une part, en analysant son caractère innovant (dispositifs organisationnels et de mise en œuvre) et, d'autre part, en mettant en exergue les obstacles à lever pour amorcer une dynamique territoriale initié par les acteurs locaux. Notre démarche méthodologique est fondée sur des enquêtes de terrain dans le département de Tizi-Ouzou, département marqué par des phénomènes de précarité, de pauvreté, de chômage...

⁴³ Doctorante Pacte Territoire Grenoble / Enseignante UMMTO Algérie katykari@yahoo.fr

⁴⁴ Professeur UJF/ Pacte Territoire Grenoble bernard.pecqueur@ujf-grenoble.fr

⁴⁵ Professeur UFA Sétif Algérie madjidjenane@hotmail.com



Dynamique et interactions des innovations sociales dans la relation dialectique entre les besoins des PME et l'offre des institutions financières.

Alexandre Pourchet, Paris Dauphine et UQAM, Andrée De Serres, UQAM, Maazou Elhadji Issa, Paris Dauphine

Résumé :

La succession des crises économiques et financières a remis en évidence la contribution des PME à la création et au maintien de la richesse économique et sociale. Toutefois, le financement des PME pose des défis à la fois théoriques et pratiques à l'ensemble des acteurs de l'économie. Le Québec a connu d'importantes avancées en matière de financement des PME. Ces innovations ont comme point comme le fait de faciliter l'arrimage entre l'offre de capitaux et de services financiers (Brierley, 2001) et les besoins spécifiques des PME, incluant les entreprises collectives et celles de l'économie sociale (De Serres et al., 2013). Notons celles-ci :

- La création de nombreux fonds d'investissement :
 - o Les fonds de travailleurs : Fonds de solidarité FTQ, Fondation ;
 - o Le fonds d'investissement de l'économie sociale ;
- Le Chantier de l'économie sociale : dédié aux entreprises d'économie sociale, à travers ses ramifications : le Réseau d'Investissement Social du Québec (RISQ) et La Fiducie du Chantier de l'économie sociale ;
- Le fonds d'Intervention Economique Régional (FIER) : fonds visant à aider les entreprises à obtenir des capitaux propres (« équité » ou « quasi équité »), aux étapes de démarrage, de développement, de relèvement, et de redressement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région ;
- Initiatives de Desjardins: Capital Coopératif Desjardins, les CFE, Desjardins Capital de Risque ;
- Le Carrefour Solidaire, incluant la caisse de l'économie solidaire ;
- Etc.

Le but de cet article n'est pas d'étudier en profondeur chacune de ces innovations sociales, mais plutôt de faire ressortir le caractère innovateur de ce continuum d'innovations (March et Olson, 1984). La théorie du changement (Van de Ven et Poole, 1995) offre un angle permettant de considérer la nature du changement, et les



logiques d'actions sous-jacentes conduisant à l'innovation. La combinaison de ce terrain, et de ces approches théoriques nous amène à ***étudier et analyser la dynamique des interactions innovatrices entre les différents fournisseurs de services et de conseils financiers aux PME***. Nous supposons que cette dynamique génère un processus de nature coopétitif. En conséquence, le changement n'est pas analysé ici en tant que résultat d'un processus institutionnel (Covaleski et al., 1993). Il l'est en tant que partie intrinsèque du processus de changement institutionnel (Burns et Scapens, 2000).

L'étude de ces innovations permet d'analyser comment les institutions financières peuvent s'adapter à la diversité de la demande de capitaux des entreprises et à leurs besoins spécifiques en services financiers. La théorie institutionnelle et la théorie du changement offrent un ancrage épistémologique et théorique (North, 2004, 2010 ; Van de Ven, 2007), permettant de structurer ce champ de recherche spécifique, tout en proposant de nouvelles pratiques opérationnalisables. Il en ressort que le support et le financement des PME exigent des propositions et des réponses précises en matière de la mesure des performances, de leurs indicateurs, des modèles d'affaires, des mécanismes adéquats et des règles de gouvernance pertinentes. Ce processus global de création, d'adaptation et d'évolution (Burgelman, 1991) n'est pas linéaire mais plutôt itératif, marqué par une adaptation à coup d'essais et d'erreurs. Celui-ci va bien au-delà des effets d'imitation et d'isomorphisme. Le changement est constaté par l'évolution et l'adaptation de méthodes et des outils de financement spécifiques favorisant la création et le développement des PME. A l'opposé de la simple dépendance des sentiers déjà tracés (Nelson et Winter, 1982), il est généré par l'interaction entre les intervenants de l'offre de services financiers et de conseils et services de soutien au développement de la PME.

Plusieurs perspectives au terme de cette recherche peuvent être envisagées :

- Ce processus de création d'écosystème favorable au développement des PME, peut-il être reproduit auprès des TPE ?

Peut-il l'être auprès des TPE et PME dans d'autres pays, et notamment dans les pays en développement ?



L'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, une approche communicationnelle.

Nicolas Duracka, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

Résumé :

La communication présentée ici montre les premiers pas d'une recherche doctorale débuté en mai 2013. **L'objectif central de ce travail est d'aborder la création d'un nouveau cadre conceptuel tridimensionnel pour tenter de comprendre la dynamique communicationnelle des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.**

En cette période de « crise », les pouvoirs publics font de l'innovation sociale une de leurs priorités économiques (Geoff, 2009), or il semble que l'Économie Sociale et Solidaire, par sa dimension citoyenne, démocratique et solidaire soit un terrain fertile pour les dynamiques d'innovation sociale qui serait « *une « solution nouvelle » ou d'une « réponse nouvelle » à une situation sociale jugée insatisfaisante, situation susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société.* » (Cloutier 2003). Au sein de l'équipe « Communication, Innovation Sociale et Économie Sociale et Solidaire » (Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand), dans une logique de co-construction (**milieu académique – milieu de pratique**), nous pensons que les interactions fréquentes et intenses entre les acteurs augmentent le potentiel de communication des connaissances. Lorsqu'elles sont combinées avec la diversité, elles laissent place à l'innovation (Harrisson et Klein, 2007). Alors, comprendre l'innovation sociale, c'est avant tout comprendre les acteurs de l'innovation sociale et leurs interactions. Voilà pourquoi nous nous penchons sur le processus d'innovation sociale en replaçant les problèmes de communication au centre de notre questionnement. Il s'agit donc **d'identifier les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'ESS quand ils participent à un projet innovant socialement.** Cette recherche se déroule dans un cadre théorique articulant trois axes complémentaires : innovation sociale, ESS et Sciences de l'Information et de la Communication. Ainsi, il convient de « *lier l'innovation à un travail d'information, d'organisation, d'échange, d'anticipation et d'évaluation des risques liés aux comportements d'autrui, sans pour autant négliger les gestes d'imposition d'innovations et leur corollaire (résistances, détournements, bricolages, hybridations)* » (D'Almeida, Griset, Proulx, 2008, pp 13-14). Comment faire participer les usagers sans passer du temps à écouter, expliquer, comprendre, négocier ? Pas de changement social d'importance sans communication sociale intense. Voilà pourquoi nous travaillons à la création d'un **nouveau cadre**



conceptuel tridimensionnel pour tenter de comprendre la dynamique communicationnelle des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.

Nous tenterons dans une première partie de redéfinir les concepts utilisés afin de clarifier le cadre d'analyse. Puis dans une deuxième partie nous aborderons les aspects méthodologique de la recherche. Enfin, nous élaborerons les hypothèses qui devront être vérifiées durant la suite des travaux afin de mieux comprendre les acteurs de l'innovation sociale (et notamment ceux de l'ESS) et leurs interactions.



Le parcours d'une innovation sociale en éducation aux risques des formations et transformations.

Caroline Le Boucher, Université Européenne de Bretagne

Résumé :

Des acteurs du milieu associatif s'emparent de la question de la formation et de la transmission du savoir, sous une forme alternative au modèle des institutions formatives et éducatives traditionnelles (Kiyindou et al., 2012 ; Sue et Peter, 2012 ; Portelli, 1995). Ces réseaux contestent la position de l'expert en prônant l'horizontalité des échanges et la parité. Ainsi, ils s'efforcent tout autant d'améliorer l'apprentissage que de développer le sentiment d'utilité sociale, l'économie du don et la construction de solidarités.

Cette communication s'attache à clarifier le processus d'innovation sociale, de sa création à sa diffusion. Il s'agit de comprendre comment, de telles expérimentations se pérennisent de façon à être porteuses de transformations sociales.

Pour éclairer cette synergie et tension potentielle entre les pratiques innovantes et l'institué dans l'innovation sociale, nous présenterons d'abord la pertinence du terrain d'étude au regard des notions mobilisées : celles d'innovation sociale (Cloutier, 2003), de novation (Castoriadis, 1975 ; Barbier, 2010), d'appropriation (Proulx, 1988), de réciprocité (Eneau, 2005) et d'institutionnalisation (Giddens, 1984 ; Delemarre et Briand, 2004).

Notre terrain d'étude est celui des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, initiative d'une institutrice française au début des années 1970, constitués en mouvement national en 1989. Leur fonctionnement rend particulièrement visible les processus qui nous intéressent ici : les échanges dépendent des offres et demandes ; le mode d'organisation favorise l'appropriation individuelle et collective du projet ; enfin, l'application stricte et programmée est refusée au profit d'une nécessaire négociation selon les besoins ou les partenaires.



Une seconde partie présentera la démarche méthodologique de la recherche inspirée de la théorie ancrée (Corbin et Strauss, 1990 ; Paillé, 1994) ainsi que la démarche d'analyse qualitative des données documentaires et d'entretiens. Le positionnement vis à vis d'une démarche socio-historique, en recherche qualitative, sera également présentée.

Une troisième partie sera consacrée à des pôles saillants de synergies et de tensions entre l'appropriation et l'institutionnalisation effectuée par et avec les acteurs. Les valeurs se révèlent alors essentielles à la création et la pérennisation de ces réseaux. Nous montrerons que ces valeurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de mettre en place une organisation sociale cohérente avec les principes d'égalité et de démocratie. Puis nous verrons qu'ils se sont multipliés en tant que nouvel outil d'insertion sociale et de création de liens sociaux de proximité. La forte présence des travailleurs sociaux s'accompagne d'adaptations du réseau national. De même, la réciprocité intervient parallèlement à deux niveaux : en tant que principe mobilisateur et en tant que pratique. Elle est l'objet de réarrangements variables selon les territoires, les représentations de l'échange et le type d'engagement dans le mouvement national.



Innovation sociale et lutte contre la pauvreté en contexte montréalais.

Darío Enriquez et Reina Victoria Vega, UQAM

Résumé :

Cette communication par affiche porte sur les actions de lutte contre l'exclusion menées à Montréal par des acteurs communautaires. L'exclusion est vue ici comme l'un de enjeux majeurs de la « nouvelle pauvreté » liée en partie aux changements de conditions du marché du travail et à la précarisation de l'emploi, aux lacunes dans la protection sociale, à la désintégration de la structure familiale et à la perte d'efficacité des mécanismes qui assuraient l'intégration sociale sous la société keynésienne et fordiste. Dans ce contexte, l'exclusion fait référence à l'insuffisance de ressources tant en termes monétaires qu'en termes d'accès aux services et équipements collectifs qui contribuent à la qualité de vie des personnes et des communautés. Cette communication mettra l'accent sur deux champs d'action qui apparaissent comme majeurs dans la lutte à l'exclusion, à savoir l'insertion socio-professionnelle des immigrants au marché du travail et les projets qui concernent la sécurité alimentaire.



La prospective collaboratrice comme outil de territorialisation de l'énergie

Lucas Durand, Pacte-territoires, Université Joseph Fourier (Grenoble 1)

Résumé :

La nécessité d'une transition énergétique vers un modèle alliant énergie renouvelable et sobriété se traduit en France par la mise en place de politiques publiques énergétiques locales. Les agglomérations urbaines sont en train d'effectuer leur mutation progressive vers une meilleure maîtrise de l'énergie à travers des Plans Climats Energie Territoires (PCET) accompagnant la densification de l'urbain et un développement des modes de déplacements doux et en commun (Chanard, 2011). Cependant, la démarche de transition énergétique accuse un retard dans les territoires ruraux, alors même ces derniers apparaissent pourtant plus vulnérables énergétiquement, en raison notamment de l'ancienneté et du caractère diffus de l'habitat, ou encore de l'éclatement spatial des différents services et activités.

Ainsi, la ruralité possède un système énergétique spécifique, du fait des dynamiques territoriales et économiques qui lui sont propres (Talandier, 2008). Espace façonné depuis un demi siècle par l'énergie fossile (périurbanisation, mécanisation et industrialisation de l'agriculture, explosion des mobilités touristiques, etc.), la ruralité s'insère dans un sentier de dépendance de modes de vie et d'habiter carbonés qui explique les actuelles inerties et les résistances au changement. La transition énergétique interroge ainsi les territoires ruraux sur leur place et leur fonction dans une société en rupture avec le modèle énergétique présent (Bourez et al., 2013). Si des initiatives citoyennes émergent, telles que le mouvement des territoires en résilience ou en transition (Semal, 2012), des politiques publiques capables d'intégrer les aménités énergétiques et territoriales du rural restent encore à mettre en place (Buclet, 2011).

Afin de pallier ce retard et d'atteindre les objectifs nationaux et européens de transition énergétique, la Région Rhône Alpes a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'un réseau de 10 à 15 Territoires à Energie Positive (Tepos) régionaux à dominance rurale (Rhône-Alpes, 2012). Concept formalisé depuis 2010 par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables, le Tepos désigne une



collectivité locale dont les besoins énergétiques sont couverts par la production énergétique renouvelable endogène (Régnier, 2011). Le Tepos cherche ainsi à répondre aux enjeux énergétiques par une approche transversale et territoriale. Il participe à la mise en place d'un mouvement ascendant de transition énergétique.

Près de deux ans après le début du projet Tepos Rhône-Alpes, nous examinerons si ce dispositif d'incitation à l'innovation se singularise des politiques publiques énergétiques aujourd'hui à l'œuvre en France, mais aussi dans quelle mesure permet il une véritable réappropriation locale de la transition énergétique et une construction de nouveaux sentiers pour la ruralité post-carbone ?



Le contexte des innovations sociales en Afrique subsaharienne : une voie prometteuse pour le développement ?

Mebometa Ndongo, Université Carleton, Université d'Ottawa

Résumé :

L'Afrique subsaharienne est encore aux prises avec les défis de son développement urbain face aux enjeux de l'urbanisation, pourtant mutations et réaffirmation se côtoient. Devant un bilan mitigé et discutable des modèles ayant prévalu, surtout de leurs effets, l'innovation sociale, de l'avis de plusieurs, semble dessiner une perspective prometteuse. Dans ce contexte, initiatives et créativité se conjuguent avec entrepreneuriat, alors que prévaut un dynamisme populaire en interaction avec les modes de gouvernance. Cela ouvre un questionnement sur le rôle des pouvoirs publics dans l'avancée des activités socioéconomiques où les frontières entre une certaine normalité en vigueur et l'informalité ambiante restent floues, sans oublier que la mondialisation imprime des valeurs parfois conflictuelles avec la culture et les valeurs locales et que l'appareil étatique et les collectivités locales demeurent encore désarticulés. Dès lors, se pose la question de savoir si des politiques favorables existent, comment se traduisent-elles dans les schémas institutionnels en place et quel est leur lien avec les perspectives de développement national ? Cette communication dresse l'état des savoirs sur l'innovation sociale en Afrique Subsaharienne afin de positionner les écrits et de construire les jalons d'une recherche dans un terrain encore peu exploré, alors que sur le plan empirique, le cas du Sénégal permet un déblayage.



SÉANCE 4A

Utopies, imaginaires et valeurs au cœur de la transformation sociale / Utopias, imaginaries and values at the heart of social transformation



Utopie, histoire et innovation sociale. Considérations épistémologiques à partir de l'œuvre de William Morris.

Paul Leduc Browne, UQO

Résumé :

Écrivain, artiste, entrepreneur, militant révolutionnaire, William Morris (1834 – 1896) donna l'exemple d'une posture épistémologique et méthodologique menant à une réflexion critique sur les conditions historiques et les fondements normatifs de l'innovation sociale à partir d'une démarche transdisciplinaire dialectique. Dans une œuvre prolifique et diversifiée, qui innova dans les champs des lettres, des arts, de l'architecture, du patrimoine, de la politique, Morris chercha sur les plans de la théorie et de la pratique à transformer l'individu et la société.

La reconstruction du passé représente un problème épistémologique fondamental pour les historiens. Mais comment reconstruire l'avenir, puisque personne ne l'a encore construit, personne n'en a rapporté des nouvelles ? L'ouvrage le plus célèbre de Morris, intitulé « Nouvelles de nulle part », montre qu'y rêver n'en est pas moins nécessaire : destination imaginaire, l'utopie constitue un point d'escale essentiel d'où nous emportons l'espoir, la vision et le savoir indispensables à tout mouvement pour le changement.

Dans ses *Nouvelles de nulle part*, Morris illustre la démocratie directe d'une société communiste par l'exemple de la construction d'un pont – une image fort à propos pour symboliser la transition à un ordre nouveau. Morris voyait ce pont comme un processus complexe, non linéaire, de transformation historique, caractérisé par le développement inégal, impliquant des changements à la fois objectifs et subjectifs.

Toute théorie concrète de la transition doit envisager ce que les êtres humains sont et ce qu'ils pourraient être. Ils sont les produits d'un passé complexe et douloureux ; il leur faut changer, afin de transformer leurs circonstances, mais il leur faut changer celles-ci, afin de se transformer. La conscience utopique est un moteur indispensable du changement, mais celui-ci a toujours engendré des réalités autres que celles espérées. Dans son livre *A Dream of John Ball*, Morris montre comment les paysans luttant contre le féodalisme cherchaient la liberté ; toutefois le système capitaliste qui remplaça le féodalisme, tout en rendant possible une certaine liberté, représenta une forme encore plus pernicieuse et totale de domination.



En même temps, Morris n'envisageait pas la transformation sociale comme une simple rupture avec le passé, non seulement parce que les acteurs de cette transformation sont les produits de ce passé et ne sauraient s'en libérer qu'à travers une période de transition, mais aussi parce que le passé recèle d'extraordinaires richesses qu'il s'agit souvent de redécouvrir et de faire revivre sous de nouvelles formes dans le présent.

La transformation révolutionnaire de la société passerait principalement selon Morris par des processus d'éducation, qui établiraient de nouvelles formes de vie éthique, une nouvelle conscience, mais qui seraient enracinées dans des formes de praxis et des rapports sociaux durables. L'action politique seule ne suffirait pas ; l'innovation sociale au chapitre du travail et de l'art jouerait un rôle primordial dans l'émergence d'une nouvelle quotidienneté, d'une conscience transformée.

Cette proposition de communication adresse les questions 2 et 3 posées dans l'appel de communications.



Proposition d'une perspective polyphonique pour imaginer le futur des innovations sociales.

Luc Audebrand, Université Laval

Résumé :

Comme le centaure, la sirène et le satyre, le commerce équitable (CÉ) est un objet hybride, à mi-chemin entre plusieurs logiques qui s'opposent ou se complètent selon les points de vue adoptés par les chercheurs (Latouche, 2000 ; Perna, 2000). En ce sens, le CÉ est un phénomène socio-économique complexe (Goodman, 2004 ; Moore, 2004). Bien que la complexité puisse être considérée comme une caractéristique inhérente à toute activité socio-économique, le CÉ, comme les autres manifestations de l'économie sociale et solidaire, représente un cas de figure (Caillé, 2003 ; Bidet, 2003). En effet, le CÉ se compose d'un ensemble de pratiques sociales littéralement tiraillées entre des « pôles d'attraction » qui s'opposent les uns les autres (Figure 1). D'un côté, le CÉ participe à la réalité marchande par la production, la distribution et la commercialisation de produits et de services équitables (Hira & Ferrie, 2006 ; Nicholls, 2002). D'un autre côté, le CÉ promeut, du moins dans le Sud, la coopération, l'association et la gestion participative des individus et des communautés (Tadros & Malo, 2002 ; Lyon, 2006). D'un autre côté encore, le CÉ se présente aussi comme une autre manière d'aider les populations les plus pauvres, donc de mener des actions philanthropiques (Loureiro & Lotade, 2005). Finalement, le CÉ participe à la redéfinition du rôle de l'État et des entités supranationales (Johnson, 2003 ; Dreuil et al., 2003).

Ces pôles d'attraction sont autant de logiques et d'intérêts qui « attirent » les acteurs impliqués dans le CÉ. Ils permettent de délimiter schématiquement une « aire de jeu », ou encore un « espace dialogique », à l'intérieur duquel les acteurs qui se réclament du CÉ peuvent évoluer. Cette diversité de logiques, d'intérêts, de « visions du monde » en lien avec le CÉ, mais aussi la difficile tâche de la mise en œuvre concrète du CÉ dans les organisations et dans les communautés (Mori & Malo, 2003 ; Tadros & Malo, 2002), participent à rendre cet objet de recherche intéressant et complexe. Il serait erroné, voire utopique, de croire que tous les pôles d'attraction ont le même pouvoir d'attraction. Cependant, les acteurs et les activités qui participent à la construction du CÉ prennent souvent place dans un espace dialogique délimité par ces quatre pôles. Le CÉ, comme pratique sociale et comme objet discursif, est tiraillé d'une part entre les forces centrifuges, correspondant à chacun de ces pôles, qui attirent les acteurs vers leurs logiques respectives, et les forces centripètes qui tentent de maintenir une



certainne unité ou cohésion du CÉ. C'est dans cet espace dialogique, que le CÉ continue de prendre forme et d'évoluer.

L'objectif de cet essai consiste à synthétiser les résultats de trois analyses empiriques sur le CÉ afin d'esquisser les contours d'une perspective polyphonique permettant d'imaginer le futur de l'espace dialogique dans lequel évolue une innovation sociale. Je suggère que les travaux de Bakhtine sur le concept de polyphonie représentent un angle d'approche intéressant afin d'étudier l'espace dialogique d'une innovation sociale comme le CÉ. À l'origine, le concept de polyphonie provient de la musique. En effet, le terme polyphonique provient du grec *polus* « nombreux ; abondant » et *phônê* « voix, son ». Une musique polyphonique se compose de plusieurs voix dont chacune possède sa propre mélodie traitée de manière indépendante, mais formant un tout avec les autres (OLF, 2007). Pour Bakhtine (1970), la polyphonie sert de métaphore conceptuelle pour décrire le roman dostoïevskien, dont la principale caractéristique est d'être composé de plusieurs voix indépendantes avec des points de vue différents, incarnées par des personnages qui sont en interaction dialogique. Bakhtine (1984) considère « le roman polyphonique comme un grand pas en avant, non seulement dans l'évolution de la prose romanesque, c'est-à-dire de tous les genres qui gravitent autour du roman, mais même dans l'évolution de la pensée esthétique en général » (p. 345).

Pour Bakhtine (1970), tout phénomène social présente de multiples facettes et fait entendre des multiples voix, d'où l'importance théorique de la notion de polyphonie pour comprendre l'espace dialogique. L'espace dialogique comprend plusieurs, voire une infinité de voix qui prennent positions les unes par rapport aux autres. Chaque voix dispose d'une certaine forme de latitude et peut être considérée comme un « centre d'organisation » au sein d'un espace dialogique. Ainsi, guidé par la notion de polyphonie, Bakhtine rejette l'idée qu'un espace dialogique soit organisé autour d'un centre, d'un cœur. Au contraire, un espace dialogique est le produit d'interactions incessantes entre des voix distinctes qui interagissent entre elles, un espace dialogique est nourri par les dialogues qui s'y trouvent.

Le choix de cette métaphore n'est pas arbitraire ou désintéressé. En effet, alors que la plupart des métaphores mobilisées pour décrire une organisation ou un champ sont visuelles (Morgan, 1997 ; Hazen 1993), celle-ci est sonore, car elle met l'accent sur les « voix » qui circulent dans le secteur et les discours qu'elles transportent. Dans une organisation ou un secteur d'activité, chaque acteur possède sa propre voix formée par l'expérience et les perceptions antérieures. Quand les voix s'assemblent pour travailler en groupe et accomplir une tâche complexe qu'elles ne pourraient accomplir seules, il y a au minimum autant de voix que d'acteur (Hazen, 1993). Certaines voix sont plus fortes et plus articulées que les autres (ce sont souvent ces voix qui dirigent le travail). Certaines voix restent silencieuses, désarticulées, et leur contribution à



l'espace dialogique est limitée (Hazen, 1993). Certaines voix ont une position permanente dans l'espace dialogique, d'autres sont éphémères. De nouvelles voix entrent continuellement dans le dialogue. Les problèmes proviennent de la difficulté à maintenir le dialogue au sein d'un espace dialogique (Hermans, 2006).

Le CÉ fait en ce moment face à la difficile orchestration de la diversité dans un tout hétérogène, si cela est possible. Parmi les questions que peuvent légitimement se poser les acteurs qui s'intéressent au CÉ, l'une concerne son avenir. Le CÉ survivra-t-il ? Si oui, quelle forme prendra-t-il ? Croîtra-t-il ? Stagnera-t-il ? Se marginalisa-t-il ? Posée en termes bakhtiniens, la question de l'avenir du CÉ se présente ainsi : Quelle sera la nature de l'espace dialogique du CÉ ? Toute tentative pour répondre à une telle question ne constitue évidemment qu'un exercice de prospective. Dans mes travaux antérieurs, j'ai soutenu qu'une espace dialogique est organisé en quatre zones de partage : axiomatique, consensuelle, conflictuelle, idiosyncratique (Figure 2). Que se passerait-il si l'une de ces zones s'hypertrophiait au dépend des trois autres ? La qualité du dialogue pourrait-elle être compromise si certaines zones prenaient trop de place ? Je conclu cet essai, en présentant quatre hypertrophies possibles de l'espace dialogique : espaces monophonique, cacophonique, aphonique, symphonique.



Back to the Future: the Transformative Social Innovation of Ethics in a Capitalist World.

J. J. McMurtry, Université York

Abstract:

This paper makes the argument that given capitalist obsession with the absolute morality of the invisible hand of the market, an appeal to ethics, and specifically religiously rooted ethics, as a guide to economics and organizations comprises a radical innovation in Social Economic activity. This paper will outline the historical and ethical roots of the Social Economy in organized religion in opposition to dominant capitalist practice. Examples will be drawn from a variety of traditions, such as Desjardins Catholicism, to demonstrate the influence of religion on innovation in the Social Economy. An understanding of this larger moral framing of the Social Economy is essential to its effective social and public intervention. It is this religious ethical framing that, consciously or not, is drawn upon to develop the innovations of the social economy, looking at Fair Trade as an exemplar.



L'innovation sociale de gauche à droite. Retour sur le « Programme de restauration sociale » comme réponse à la crise des années trente.

Jean-François Simard, UQO

Résumé :

Il est assez rare que l'innovation sociale soit étudiée comme objet d'histoire à partir duquel pourra éventuellement se construire un modèle d'inférence théorique. C'est l'objectif de la présente communication qui s'intéresse à un moment charnière de l'histoire nationale du Québec, que le sociologue Fernand Dumont appelle la « première Révolution tranquille ». Cette période couvre grosso modo les années trente.

Nous porterons plus particulièrement notre regard sur un manifeste politique phare, publié en 1933, sous le leadership intellectuel d'Esdras Minville: le Programme de restauration sociale. Ce dernier propose une réponse se voulant globale à la profonde crise économique qui sévit à l'époque. La volonté de mise en œuvre de ce Programme entrainera du reste une importante reconfiguration des alliances sur la scène politique provinciale.

Force nous est de reconnaître que l'appréciation scientifique de ce Programme diffère radicalement selon la grille d'analyse empruntée pour en faire la lecture. L'historien Conrad Black n'y verra rien d'autre que du « socialisme catholisé », alors que le sociologue Yves Vaillancourt estime pour sa part qu'il : « s'oppose au (...) socialisme, tant sous sa forme marxiste que sous sa forme social-démocrate ou travailliste ».

Devant cet apparent contraste, une lancinante question épistémique se pose, une question qui d'ailleurs transcende la présente étude de cas : l'innovation sociale est-elle à priori de gauche? L'innovation sociale se comprend-t-elle d'abord par une rationalité des valeurs ou par une rationalité des finalités, selon la célèbre dichotomie formulée par Weber? Afin de passer le test de la réalité sociale, l'innovation ne doit-elle pas être de facto syncrétique? Se pourrait-il que l'innovation sociale, dans l'histoire politique québécoise, puisse plus souvent qu'on ne le croit, ne pas vouloir se laisser instrumentaliser, au point de s'inscrire dans l'apolitisme des idéologies d'écrit par Bélanger?

C'est par le biais de la description du contenu du Programme de restauration sociale et des acteurs qu'il met en relation pour en assurer l'idéation et la promotion, que



nous tenterons de réfléchir sur la neutralité axiologique, si neutralité il doit y avoir, de l'innovation sociale.



SÉANCE 4B

**Santé, services sociaux et innovation sociale /
Health, social services and social innovation**



Construction locale de la santé : le modèle local de santé communautaire est-il transposable ?

Sébastien Fleuret, CNRS, ESO-Angers

A la fin des années 1990, la santé communautaire a fait son retour au devant de la scène, adossée à la prise en considération croissante de l'importance des déterminants non médicaux de la santé. Si cette dernière dépend de facteurs environnementaux et sociaux, c'est bien dans ces dimensions qu'il faut agir pour la promouvoir. Dès lors la santé communautaire apparaît comme un vivier de solutions innovantes permettant d'allier le social et le médical, permettant la participation, l'*empowerment*, l'appropriation de la santé par tous et permettant enfin, de développer une offre de service enracinée dans les territoires et adaptée aux besoins différenciés des populations.

Le point de départ de ce travail se situe à Montréal, dans le quartier de Pointe Saint Charles où la clinique communautaire de Pointe Saint Charles est présentée comme étant à la fois une des références historiques à l'origine du réseau de santé local québécois (le réseau des CLSC (centres locaux de services communautaires), et une référence en matière de démarche communautaire participative⁴⁶. Ainsi on peut dire que des initiatives populaires (matérialisées entre autres par les cliniques communautaires) combinées à la volonté de l'Etat (alors providence) de développer un réseau de services de santé et de services sociaux, points d'entrées du système (suite au rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social). Mais, 40 ans plus tard, le constat général aura été celui d'une réussite très fragmentaire et d'un certain nombre d'échecs qui conduiront à une réforme du système en décembre 2003. Le modèle communautaire novateur aura peine à se diffuser. Les CLSC ont été décriés par comme une "récupération par l'État de l'expérience des cliniques populaires" selon G. Beauchamp (1999) et force a été de constater que leur objectif initial d'être le centre de référence pour 80% de la population n'a pas été atteint. C'est certainement l'une des raisons qui a conduit à une vaste réforme au début des années 2000, mais c'est un autre sujet qui nous préoccupe ici : qu'est-il advenu du modèle initial ?

⁴⁶ Au début des années 1970, s'inspirant des recommandations de la commission Castonguay-Nepveu, l'État québécois met en place le réseau des Centres locaux de services communautaires (CLSC). Le développement de ce réseau se traduit, pratiquement, par la récupération par l'État du modèle d'organisation collective des services de santé et des services sociaux. Seule la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, survivra en partie à ce processus d'étatisation des services de première ligne. (Girard, Vezina, 2002)



Pour répondre à cette questions, il fallait bien entendu étudier l'exemple québécois, mais aussi confronter ce qui s'est passé dans cette province à d'autres situations pour distinguer ce qui relève du particularisme local et ce qui relève du fait général. L'étude relatée dans ce texte se base sur une comparaison internationale à partir de 4 études de cas (Au Québec, au Brésil, au Mali et en France) pour proposer une analyse des modalités de transposition et de diffusion de modèles locaux en santé communautaire. Le constat initial est que les expériences couronnées de succès restent généralement locales et que les tentatives de reproduction et de généralisation dénaturent souvent le modèle primaire et aboutissent à des résultats pour le moins mitigés.

A l'issue de cette étude comparative, plusieurs leviers essentiels à la réussite de projets locaux en santé communautaires ont été identifiés et des suggestions sont faites pour ré-actionner ces leviers dans l'optique d'une mise en œuvre à plus large échelle.

De façon très schématique, ces leviers sont rangés en trois catégories : ce qui fait le territoire, ce qui fait communauté et ce qui fait la santé.

Santé communautaire et innovation sociale

Pour Fassin, Salem et al. (1986, cit. in Fournier & Potvin, 1995) dans le domaine de la santé, les décideurs et les intervenants ne définissent généralement la communauté que dans sa dimension géographique mais surtout, ils s'appuient sur ses représentants pour donner une justification communautaire aux choix techniques qu'ils font. En retour, les représentants de la communauté trouvent dans leurs fonctions sanitaires une reconnaissance qui légitime leur propre statut vis-à-vis de la population.

Si la communauté peut être utilisée comme vocable-alibi dans de nombreux projets, la santé communautaire n'en demeure pas moins, d'après bon nombre de travaux, une source d'innovation dans différents domaines (Charte d'Ottawa, 1986; Wallerstein & Berstein, 1994; Schoene, 1996; Minkler et al., 1997; Caillouette, 2009). Ces innovations se déclinent en différents thèmes comme ci-dessous :

- Des objectifs de changement social qui renvoient au passage de pratiques individuelles à des pratiques de partenariat (mise en réseau, concertation, ...)
- Des modes de gestion et d'administration incluant une forte dimension participative et une responsabilisation de tous les acteurs.



- Des pratiques professionnelles innovantes, en équipe, associant le médical, le social et le psychosocial qui donnent corps à des métiers d'interface tels les agents communautaires en santé ou les médiateurs en santé publique
- Une inscription dans le territoire par une recherche de lien et d'adaptation au milieu, une connaissance locale voire une implication, un militantisme parfois et, dans tous les cas, une organisation décentralisée.
- Une hybridation entre le secteur public et le secteur privé en santé qui, parfois, confine au rôle d'amortisseur dans les mouvements de balancier entre renforcement/affaiblissement de l'Etat-providence et inversement renforcement/affaiblissement des pressions néolibérales
- Une approche globale de la personne qui conduit à prendre en considération l'ensemble des déterminants de sa santé (biologiques, sociaux et environnementaux) et à proposer une réponse qui va bien au-delà d'une simple prescription médicale. Cela va de pair avec un poids important donné à la santé publique, à l'éducation et à la promotion de la santé.

La démarche comparative

Cadre général de la démarche

Dans un article déjà ancien intitulé « l'intérêt de la démarche comparative en géographie », A. Raynaud (1984) écrivait : *De façon générale, si les écarts au modèle sont très fréquents, le moyen de mieux coller à la réalité consiste, pour étudier une même catégorie de phénomènes, à créer une famille de sous-modèles, chacun d'eux résumant aussi fidèlement que possible une série d'exemples proches les uns des autres. Selon la réalité étudiée, le but recherché et le degré de précision souhaité, les sous-modèles seront plus ou moins nombreux. Ainsi seront conciliés tout à la fois le souci de simplification et de généralisation puisque chaque sous-modèle s'appliquera à plusieurs exemples, et la volonté de tenir compte de la diversité du réel.*

Pour la présente étude, la démarche comparative a été adoptée dans cet esprit avec la volonté de comparer des choix expériences réussies en santé communautaire. Cette réussite était identifiée soit par une convergence d'articles la mettant en avant, soit à travers le discours des acteurs de la santé locaux ou nationaux qui s'en sont inspirés pour tenter de la reproduire en un autre lieu. Le choix des terrains d'étude s'est fait sur la base d'une série de critères visant à la réalisation d'une étude comparative à partir de points communs et, simultanément, d'éléments discriminants à même de



mettre en relief les nuances entre ce qui relève de faits généraux reproductibles quel que soit le contexte et de faits relevant de spécificités géographiques. Par exemple Bury (1988) identifie la participation intégrée dans la planification en santé comme un enjeu stratégique. Pour lui, *la promotion de la santé procède de la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise de décisions et à l'élaboration des stratégies de planification, pour atteindre un meilleur niveau de santé.* (Bury, 1988). Dès lors, il apparaissait essentiel que les terrains retenus soient des lieux dans lesquels des expériences à dimension participative aient été menées et positivement appréciées. La dimension territoriale et la construction territoriale des projets (articulation des acteurs, structures organisationnelles) apparaissent également comme essentielles. Pour Fournier et Potvin (1995), qui ont analysés les fondements du « dogme » de la participation communautaire dans les programmes de santé, la communauté renvoie à une dimension géographique correspondant à un territoire bien déterminé et à une dimension relationnelle caractérisée par une cohésion sociale. Pour Sénécal et al. (2002) qui ont étudié les pratiques communautaires à Montréal, deux modèles émergent. Le premier modèle relève d'une expérience territorialisée de concertation. (...) Le second modèle découle du constat selon lequel nombre de projets se construisent sur une logique de projet, (...) incluant des phases d'identification de besoins, de structuration de l'offre de services ou de la mise en marché d'un produit. Fournier et Poitvin (op.cit) l'expriment également en affirmant que la communauté dans les programmes de santé n'a réellement d'intérêt que par rapport à des actions, donc dans ses dimensions dynamiques et politiques.

Ainsi, les aspects territoriaux, sociaux, organisationnels et les modalités de mise en oeuvre et d'action sont convoqués pour tracer les contours des projets de santé communautaire.

Sur ces bases, trois terrains ont été choisis et travaillés dans un premier temps à Montréal (Québec), Bamako (Mali) et Camaçari (Brésil). Les deux premiers cités sont des exemples de mise sur pieds d'un réseau de centres communautaires (les CLSC au Québec, les Cescoms au Mali⁴⁷) à partir d'un modèle de clinique ou de centre de santé communautaire encore existant et qu'il était possible d'étudier en détail pour comprendre les clés de sa pérennité. Le troisième cité est un exemple local de la mise en oeuvre d'une politique d'implantation de services à dimension territorialisée et communautaire : le PSF (programme de santé familiale) au Brésil.

Des similitudes entre les différents terrains choisis étaient recherchées afin de disposer d'un panel aux caractéristiques comparables. Par ailleurs un impératif essentiellement opérationnel a guidé le choix des terrains : la possibilité d'identifier et

⁴⁷ Respectivement Centres locaux de services communautaires et Centres de santé communautaires



de rencontrer, sans restriction, les acteurs de la santé, du territoire et de la société civile impliqués dans le cas étudié.

Ultérieurement, un terrain français a été sélectionné pour tester, la pertinence et l'opérationnalité des résultats obtenus sur les trois premiers terrains. En effet, la France n'est absolument pas structurée pour permettre l'émergence de structures communautaires en attention primaire, mais depuis les années 2000, une série de mesures a favorisé l'émergence d'actions participatives sur des territoires définis comme prioritaires (dans une optique de réduction des inégalités de santé). Ces actions menées dans le cadre des ateliers santé ville (au début des années 2000) ont été poursuivies dans le cadre des contrats de cohésion sociale urbaine (CUCS) à partir de 2006) et s'inscrivent depuis peu dans la récente loi HPST (hôpital patients santé et territoire) qui instaure des contrats locaux de santé. Il est donc intéressant et pertinent de confronter cette évolution en cours aux autres terrains sur lesquels le processus est plus avancé. Le choix s'est donc porté sur les quartiers prioritaires de la ville d'Angers dans lesquels sont mis en œuvre, depuis plus de 10 ans, des collectifs santé qui revendiquent une approche communautaire.

Brève description des terrains arpentés

La clinique communautaire de pointe Saint Charles à Montréal

Pointe-Saint-Charles est l'un des plus vieux quartiers de la ville et son histoire est liée au développement industriel de Montréal, ce qui lui confère à la fois une morphologie urbaine et un profil socio-économique spécifiques. Ce territoire de 129 580 personnes, soit 7 % de celle de Montréal, est une enclave géographique entre le fleuve saint Laurent, le Canal Lachine, la voie ferrée et un axe autoroutier. Dans les années 1960 *il y a peu de médecins, aucun ne travaille à temps plein et un seul réside dans le secteur (...) Les services de santé publics sont limités. Il y a bien sûr les Unités sanitaires, dont l'objectif premier est de circonscrire la propagation des maladies infectieuses. (...) L'accès aux services médicaux publics est également restreint et, la plupart du temps, les familles doivent payer pour les consultations. Comme il n'y a pas d'hôpital dans le quartier, les gens doivent se déplacer pour se faire soigner. Toute une expédition pour la plupart qui n'ont pas de voiture.* (Collectif Courtepointe, 2006). La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles voit le jour en 1968, à l'initiative de jeunes étudiants en médecine de l'Université McGill et de citoyens du quartier. Le modèle suivi alors est celui des cliniques populaires existant dans certains quartiers pauvres des Etats-Unis (Godbout et Martin, 1982) qui poursuivait à la fois le but d'offrir des



services, de donner un rôle aux citoyens dans l'administration des services de première ligne voire, dans certaines cliniques, de permettre aux citoyens de jouer un rôle dans la dispensation des services de santé et des services complémentaires : para-médicaux, services sociaux. Ce modèle se fondait sur un lien entre la pauvreté, les conditions de vie et l'état de santé.

Plus de 40 ans après, la clinique existe toujours et a conservé son fonctionnement communautaire malgré des vicissitudes nombreuses liées à la vie et l'évolution du quartier et aux changements successifs du système de santé québécois.

Le cscom de Banconi à Bamako

Banconi est un quartier populaire de 280 hectares à l'Est de la capitale, résultant d'un phénomène récent d'urbanisation. Depuis de nombreuses années, et malgré l'interdiction de l'Etat, les néo-bamakois issus de l'exode rural ont progressivement développé un habitat spontané au pied des falaises de Koulouba. La structuration du quartier n'a débuté qu'à partir de 1987 sous la forme d'une urbanisation non contrôlée. Jusqu'alors, on ne trouvait à Banconi ni voies goudronnées, ni éclairage public, ni branchements électriques privés, ni réseau de distribution d'eau et évidemment aucun équipement sanitaire. Aujourd'hui, les évolutions restent très modestes et Banconi demeure un quartier sous-équipé et particulièrement pauvre. Néanmoins, dans le domaine de la santé, le Centre de santé communautaire (Cscm) constitue un exemple de réussite.

En 1986, une des enquêtes sur les soins de santé primaires et la médecine traditionnelle a montré que les ménages consacraient moins de 3 à 5 % de leurs dépenses pour la santé en raison de coûts de santé énormes et de la distance importante à l'hôpital (Brunet-Jailly, 1988). Avant la création du Cscm à Banconi, pour les accouchements la nuit on réveillait le mécanicien pour avoir un véhicule.

De ce besoin identifié dans la population a germé l'idée de créer une Assaco (Association de santé communautaire). Ce fut fait en août 1988, une assemblée générale constituante a été réunie pour créer l'Assacoba (BA pour BANconi). Cette association créera ensuite un Cscm (centre de santé communautaire) qui sera fréquemment utilisé comme modèle. Depuis, 350 autres Cscm et Assaco ont vu le jour au Mali, dans une logique de maillage territorial et avec des fortunes diverses : nombreux sont ceux qui affichent de très faibles taux de fréquentation. La participation et la dimension communautaire y sont également sujet à caution : *au bout du compte de ce vouloir de "représentativité communautaire", un dispositif fort complexe, allant de l'élection d'une assemblée censée représenter les adhérents à celle d'un conseil de gestion devant en émaner démocratiquement, etc. (...) les mots ne coïncident pas avec leurs référents : "les communautés" consistent en la réunion de*



quelques réseaux d'influence, "les assemblées" ne se réunissent pas, "les adhérents" ne cotisent que lorsqu'ils sont malades, etc. (Jaffré, 1999)

Le PSF de Camaçari au Brésil

La ville de Camaçari est une cité industrielle brésilienne qui compte 242 000 habitants. Elle est située dans l'Etat de Bahia et s'étend sur une bande côtière de 42 kilomètres. C'est donc une commune très étendue et il était plus cohérent d'étudier une portion unique du territoire plutôt que l'ensemble de la municipalité : l'accent sera donc mis sur le secteur de Catu de Abrantès.

Le cas de Camaçari est singulier car, contrairement aux deux exemples précédents, la mise en place d'un centre de santé communautaire ne relève pas d'une initiative locale (type bottom up) mais de l'application locale d'un plan national (type top down). Le Programme de santé familiale (PSF) est le volet local du système unique de santé (SUS) mis en place au Brésil. Il a vocation à structurer les soins de santé primaires au Brésil en fournissant un large éventail de services selon un schéma répété sur chaque territoire local. Une équipe, composée d'un médecin, une infirmière, une assistante infirmière et (généralement) de quatre agents de santé communautaire (ou plus), est affectée à une zone géographique. Elle est alors responsable du suivi de l'état de santé de la population vivant dans cette zone et de la fourniture adéquate de services de soins primaires, en faisant références à d'autres niveaux de soins si nécessaires. Chaque équipe de PSF est responsable de 3500 à 4500 personnes. Le PSF s'est progressivement diffusé sur le territoire Brésilien et couvre aujourd'hui plus de 50% de la population (Medina, Fleuret, 2011) et ce nombre continue de croître.

Catu de Abrantès est l'un des territoires de PSF de la commune, couverte à 50% par le PSF (proche du taux national). C'est un territoire particulièrement intéressant car il englobe des espaces ruraux et des espaces urbains et à l'intérieur de ces derniers se côtoient des quartiers de favelas et des *gated communities* au profil socio-économique favorisé. C'est donc un territoire très contrasté et les résultats exposés plus loin illustrent l'importance du diagnostic territorial qui constitue le fondement de la mise en œuvre du PSF. Le PSF de Catu de Abrantes fut créé en 1995 et l'on dispose donc désormais d'un peu de recul pour évaluer son impact.

Les collectifs santé à Angers

L'offre de santé de première ligne est, en France, dévolue aux médecins généralistes. Ces derniers sont une profession libérale non structurée géographiquement. Un généraliste s'installe où il le souhaite en France. Et, généralement, il choisit les centres au détriment des périphéries. Aucun dispositif ne contraint les médecins à s'inscrire dans des réseaux, des groupements ou des initiatives communautaires. Depuis 1996,



des réseaux se sont développés mais ils sont essentiellement thématiques (réseaux gérontologiques, réseaux d'alcoologie, de lutte contre le sida, etc...).

Finalement, c'est hors du champ de la santé que l'on trouve des acteurs qui prennent à bras le corps la problématique d'une *construction locale de santé qui tienne compte des enjeux de transversalité et d'intersectorialité*. Depuis le milieu des années 1990, les politiques de la ville comportent un volet santé (Billaud, 2000) et c'est dans ce champ que s'inscrit le cas angevin qui revêt la forme de collectifs-santé, regroupement de professionnels des secteurs médical et social, d'acteurs municipaux et de représentants de la société civile (habitants, associations). Ces collectifs-santé œuvrent essentiellement dans les domaines de l'animation en santé (événements) et de l'accès à la prévention et aux soins. Il est animé par un agent municipal, chef de projet de quartier.

Le rôle des collectifs-santé dans chaque quartier est d'offrir un lieu d'échange, de réflexion et d'action et s'ils n'offrent pas directement de services en santé, on y trouve une grande partie des prestataires. Ces prestataires trouvent dans le collectif un espace pour fonder des partenariats et développer, en sus de leur activité personnelle, des actions collectives.

Une méthodologie basée sur des entretiens approfondis

Travailler le sujet de la santé communautaire nécessite de considérer deux dimensions. La première est géographique : les enjeux de la participation sont territorialisés. La deuxième dimension est celle de la complexité des acteurs du champ de la santé : les rapports de pouvoirs et enjeux de construction locale de santé adossée à la communauté sont révélateurs de constructions de rapports sociaux transectoriels, où l'on trouve des acteurs du politique, du social, de l'économie, de la médecine, etc., professionnels, élus ou simples représentants de la société civile.

Pour rendre compte de cette complexité et recueillir un panel de points de vue aussi complet que possible, la méthodologie retenue a reposé sur des entretiens approfondis avec des acteurs de terrain selon un principe choisis pour leur implication dans les projets étudiés et/ ou leur position soit dans l'administration territoriale locale, soit dans l'administration de la santé afférente à l'échelle étudiée

La grille d'entretien utilisée était de forme semi-directive, et la validation du corpus est basée sur le principe de la saturation. Sur chacun des trois premiers terrains, une douzaine d'entretiens individuels ont été réalisés. Pour des raisons pratiques, les



informations sur le terrain angevin ont été collectées au cours de trois ateliers collectifs structurés sur la base des résultats des trois premiers terrains sur lesquels les acteurs angevins (80 personnes réparties en 6 groupes) étaient invités à exprimer leur point de vue en relation avec leur expérience au quotidien⁴⁸.

Résultats

Les résultats obtenus à partir du discours des acteurs de projets locaux au sujet des facteurs de la réussite du projet ou de la structure à laquelle ils se rattachent ont été analysés par codage et regroupements successifs des idées clé. Au final, il ressort que les cas étudiés fondent leur pérennité sur l'existence d'un terreau fertile sans cesse cultivé. Les facteurs qui auraient pu permettre de transposer ces projets et leurs innovations sociales et de les reproduire ou les généraliser avec succès sont donc avant tout des facteurs contribuant à recréer ailleurs le même terreau fertile. Ils se déclinent en trois enjeux pour l'action : faire du territoire, faire de la communauté, et bien sûr, faire de la santé.

Faire du territoire

Dans trois des quatre exemples étudiés, l'offre de santé est territorialisée, c'est-à-dire inscrite dans un périmètre géographique bien défini. Cette territorialisation est présentée de manière unanime par les personnes interrogées comme un atout, un facteur de réussite.

Quatre dimensions contribuent à caractériser l'importance du territoire dans la mise en place de projets de santé communautaire locaux.

Premièrement, la situation géographique produit des effets de lieu, des effets d'échelle dont il faut tenir compte et qui peuvent en partie expliquer les difficultés rencontrées pour transposer une expérience d'un lieu à un autre. Par exemple à Camaçari, une personne interviewée évoque des liens *de familiarité et de complicité avec la population*. Qui font qu'*ensuite il est plus facile de les convaincre d'adopter des*

⁴⁸ Plus de précisions méthodologiques sont accessibles dans un article publié dans le bulletin de l'association des géographes français (Fleuret 2012)



comportements sains. Par exemple, il est important que les médecins et infirmières résident sur le territoire.

A Angers, Le micro-territoire apparaît comme le mieux adapté, mais il faut l'inclure dans d'autres espaces. Tous les partenaires ne sont pas à la même échelle. En fait la bonne dimension varie selon le projet, il faut donc pouvoir adapter les limites d'autant que les territoires imposés apparaissent ingérables et que, parfois, il n'y a pas à proprement parler de territoire particulier.

Deuxièmement, le fait de territorialiser la santé favorise une approche globale, une prise en charge de la personne et de sa problématique dans son ensemble, pas uniquement dans ses aspects médicaux en négligeant les autres facteurs. Par exemple à Bamako il apparaît que *le paludisme n'est pas qu'un problème de médicaments, mais aussi d'assainissement, de traitement des sources d'eau, de distribution de moustiquaires, ...* Donc c'est un problème qui requiert une réponse globale de plusieurs acteurs sur un territoire. C'est cet aspect que revêt le plus généralement le vocable de « territorialisation de la santé ». Dans cette logique, aux interventions cloisonnées des différents acteurs en fonction de leurs champs de compétence se substitue une approche horizontale, où tous les acteurs interviennent non plus sur une problématique mais sur un territoire comme à Camaçari où *il y a un projet du gouvernement municipal de typologie des aires en fonction des risques de santé et autres indicateurs comme les bénéficiaires des aides sociales, etc.*

Troisièmement, la dimension territoriale n'a de sens en santé communautaire que si elle permet à la population et aux acteurs de la santé d'avoir de la prise sur leur environnement. Cela suppose une certaine décentralisation des décisions et une place laissée à l'initiative locale. Ainsi à Montréal *la Clinique a préservé sa responsabilité populationnelle et son statut d'organisation communautaire, donc elle n'est pas sous-traitant du Centre de santé et de services sociaux. A Angers, l'action fait le territoire, qu'il s'agisse de l'action publique (la question est posée de savoir si les limites d'un collectif santé pouvait définir un territoire), ou de l'action des associations par exemple (le rôle des associations sportives est souligné de même que celui des établissements scolaires). Inversement, l'action publique peut être subie et vécue négativement (on subit une opération de rénovation urbaine).*

Enfin des effets de taille sont à l'œuvre pour les mêmes raisons de capacité à agir, à prendre des décisions localement. A la clinique communautaire de Pointe Saint Charles, une personne compare son établissement aux Centres locaux de service communautaires qui forment le reste du réseau de première ligne : *Y'a le mot communautaire dans CLSC mais c'est pas communautaire, c'est à grande échelle, une*



institution. Ici c'est tout petit, ça se compare même pas (...) Pour moi gros et communautaire ça ne va pas ensemble.

Faire de la communauté

L'existence d'une réelle communauté (plus qu'un simple voisinage) apparaît, dans les cas étudiés, comme un enjeu majeur. Là où les habitants se fédèrent (de diverses manières), il peut y avoir construction locale de santé car les habitants prennent en main leur santé (OMS, charte d'Ottawa). A l'inverse, l'absence de construction communautaire conduit à des formes d'individualismes et la santé n'y est qu'un acte de consommation. Dans le domaine de la santé, les décideurs et les intervenants ne définissent généralement pas la communauté dans sa dimension géographique, mais ils s'appuient sur ses représentants pour donner une justification communautaire aux choix techniques qu'ils font (Fassin et al. 1986). En retour, les représentants de la communauté trouvent dans leurs fonctions sanitaires une reconnaissance qui légitime leur propre statut vis-à-vis de la population. Fassin et al. ont étudié les comités de santé à Pikine (Sénégal) et ont observé qu'en leur sein les véritables enjeux ne sont pas directement liés à la santé, mais concernent le contrôle des ressources financières et les processus électoraux et informels qui déterminent la composition de ces comités.

De la même manière, dans les terrains étudiés apparaît la complexité des processus qui sous-tendent les constructions locales d'offre de santé à dimension communautaire. Le lien entre l'offre de soins et la population constituée en communauté est décrit comme essentiel, ce qui se retrouve dans les dimensions suivantes.

La première est celle de l'histoire des lieux, de leur identité qui forment un vécu commun. *Pour pérenniser ici on a su créer une tradition* (Pointe Saint Charles, Montréal).

Une communauté doit avoir du vécu ensemble. Pour ça il faut créer de l'évènement. On en trouve des exemple sous deux formes dans le contenu des ateliers : résistance (fermeture prévue d'un établissement scolaire) et évènement festif. Autre façon de créer de l'appartenance : aller vers les gens, à leur rencontre, les intégrer au groupe ou, quand nécessaire, faire médiation. (Angers)

La deuxième dimension est celle de l'*empowerment*, de l'appropriation des outils de santé par la population, qui va de pair avec la reconnaissance des savoirs populaires.



C'est ce qui conduit à une adéquation entre l'action publique et les attentes de la communauté, faute de quoi, les centres de santé ne sont pas fréquentés comme cela est observable à Bamako par exemple. *Le problème est qu'on construit un bâtiment puis on dit aux gens ça sera votre centre de santé mais la population n'a même pas été associée.*

Le contexte social constitue un autre facteur de cohésion communautaire qui peut fédérer les initiatives dans la communauté, en particulier dans les contextes de difficultés collectives à surmonter. Ainsi pour un médecin à Camaçari, *nul besoin de mesurer la pression artérielle car je connais la pression due à la violence présente dans le quartier.* Agir en santé dans la communauté c'est donc ici en premier lieu faire face à cette difficulté.

Cela rejoint la dimension suivante, celle du militantisme et de la mobilisation. Les structures communautaires ne sont pas des objets ad hoc, ce sont des produits d'un engagement militant : *un médecin qui n'est pas militant et engagé ne peut pas tenir. L'engagement est un critère très important dans le recrutement. Il faut un militantisme et, quelque part, un engagement communautaire.*

Une forme de mobilisation particulière semble renforcer la construction communautaire et constituer un appui pour engager des actions de santé en première ligne, il s'agit de la posture de résistance. Dans les études de cas analysées ici, cette résistance revêt plusieurs formes : résistance à la privatisation de la santé, à la gentrification du quartier (qui dénature la communauté), à l'institutionnalisation,...

La gentrification mobilise les gens. Ils sentent qu'ils vont perdre le territoire. Les gens qui aménagent les condos n'ont pas besoin des écoles du quartier, ils ne les fréquentent pas. Ils n'ont pas besoin du CLSC ou de la clinique. Donc il y a une peur des gens d'ici de ne plus avoir les moyens de rester chez eux. On fait des parcs à chiens pour la madame du Condo qui a un chien mais on manque de parcs pour les enfants du quartier. (Montréal)

A Angers, le constat est fait qu'une *population trop hétéroclite peine à faire groupe. On trouve dans le compte rendu des ateliers une vision critique de la mixité : trop de mixité empêche de se retrouver sur des points en commun*

Faire de la santé

Tout en étant centrale, l'offre de santé et de soins ne constitue pas le facteur mis en avant en premier lieu dans les entretiens réalisés. Cela tient certainement au fait que



toutes les personnes rencontrées sont convaincues de la dimension globale et transversale de la santé et mettent donc en avant le territoire et la communauté comme supports avant d'évoquer la santé comme objet de l'action publique.

Les dimensions qui contribuent à faire de la santé communautaire sont au nombre de 6.

Il s'agit tout d'abord des formes d'organisation des pratiques professionnelles : l'organisation collective, la coordination des acteurs, surtout quand ceux-ci sont très disparates et appartiennent à des institutions différentes, parfois cloisonnées. A Camaçari par exemple, l'existence d'un coordinateur municipal chargé d'amener les acteurs touchant au champ de la santé à travailler ensemble est mise en avant comme un atout. A Angers, l'expérience a montré toutefois que ce travail collectif ne se décrète pas, il se construit sur le terrain. Ainsi dans le cadre d'un projet « sport et santé », *Le travail « forcé » avec les médiateurs sportifs a été un fiasco. Souvent les exigences des administrations constituent un blocage*

La deuxième dimension est liée à la première, il s'agit de la circulation d'information, du « réseautage ». Cela concerne les professionnels entre eux, mais aussi l'échange avec la population, particulièrement valorisé à Montréal par exemple : *il y a un échange, eux autres aussi ils nous en apprennent.*

Dans ces échanges, plus encore que des agencements d'organisation, il s'agit, dans une troisième dimension de relations humaines (confiance mutuelle, reconnaissance). L'interconnaissance renforce la cohésion des acteurs de la santé et améliore la pratique du soin. Une proximité soignant-soigné s'installe et permet d'aborder la santé de façon globale en prenant en compte l'intégralité de la personne, à l'inverse d'une consultation froide conduisant à un strict diagnostic biomédical. *La chaleur humaine, ici les gens ne sont pas des numéros, ce ne sont pas des clients, ce sont des participants.*

La participation de la population aux décisions locales en santé (ex. gestion du centre de santé communautaire) constitue la dimension suivante, et particulièrement au travers l'idée d'un droit de regard. Si l'on veut que la santé soit l'affaire de tous (charte d'Ottawa, OMS), il faut que tous aient un droit de regard sur l'offre de services. Ainsi les budgets des établissements sont soumis à la validation d'un conseil . A Angers, on se demande encore *Comment passer d'actions « standard » à de la santé participative ? Ne faut-il pas se contenter de travailler à partir de choses simples, ce qui peut être exprimé ou entendu par une population parfois éloignée du soin ?*



Cela renvoie à la nature des services, à leur réponse aux besoins. L'importance d'une bonne connaissance des réalités de terrain est pointée par l'ensemble des personnes interrogées. Dans les terrains étudiés, des démarches de type diagnostic sanitaire du territoire ont été effectuées de manière plus ou moins formalisée. A Camaçari, cette démarche concerne également la planification en santé à l'échelle supérieure. *C'est une inversion des choses : avant le local faisait remonter des demandes intégrées par la suite dans la planification. Désormais la planification fait un diagnostic des problèmes puis redescend vers les différents territoires pour fournir des solutions aux problèmes observés.*

Pour finir une septième dimension est évoquée dans les entretiens : la nécessité de
et de pouvoir les gérer
localement avec une marge de manœuvre, d'autonomie. *Le financement par programmes conditionne et influence aussi la pratique* (Montréal)

Conclusion : transposer l'innovation en santé communautaire ?

Les résultats de recherche montrent tout l'intérêt d'une étude préalable sur le territoire où l'on souhaite transposer un projet, qui permettrait d'éviter de nombreux écueils, d'adapter ce projet aux réalités locales et de lui donner les meilleures chances de réussite.

La notion de terreau local à fertiliser est pertinente. Si l'on pourrait craindre que la construction locale soit basée sur des éléments de contexte spécifique et que, par conséquent, sa transposition se heurte à des logiques utilitaristes et à des contraintes renvoyant à des échelles plus larges cela ne semble pas être un frein majeur. En revanche, la manière dont une administration (Ville, région ou Etat) se saisit d'une expérience réussie pour la généraliser est un enjeu majeur. En effet, la normativité administrative s'accommode assez mal des dimensions clé identifiées dans les résultats de cette étude, ou alors avec nombre de précautions

Dans une logique de plus en plus axée sur l'efficacité ou la performance, les systèmes de santé accordent une importance grandissante aux indicateurs d'utilisation des services mis en place ce qui ne s'oppose pas, cependant, à la prise en compte de nombreux facteurs micro-locaux dès lors que la préoccupation demeure de répondre à des besoins visibles et réels de la population. Les cadres régionaux, nationaux voire internationaux, qu'il s'agisse de contraintes administratives, budgétaires ou réglementaires, peuvent poser problème, mais les quatre expériences de terrain



menées montrent qu'ils font rarement totalement blocage si une marge d'autonomie locale est préservée. Inversement, le fait de devoir surmonter ces difficultés peut être source d'innovation et même renforcer l'ancrage local des projets. En effet ces entraves dont il faut se défaire peuvent constituer un élément initial de mobilisation locale.

Une innovation majeure des expériences étudiées est l'évolution des pratiques professionnelles dans une logique de décroisement. Mais la participation des médecins généralistes à des actions de prévention et d'éducation à la santé hors du cadre de leur pratique de cabinet médical reste inégale. Or, comme le notait Bozzini (1988) à partir de l'exemple québécois, souvent la non participation des médecins est source d'échec. Les pharmaciens sont également peu présents, pourtant la pharmacie est plus qu'une officine de médicaments, un lieu d'information en santé où des messages d'éducation et de promotion de la santé peuvent être développés. Et ceux-ci sont d'autant plus efficaces quand ils sont articulés avec la vie des territoires locaux.

La participation de la population à l'ensemble des prises de décisions en santé est dans tous les discours, mais qu'en est-il réellement ? L'utilisateur a désormais accès à un nombre restreint de sièges dans les établissements publics en France par exemple. Mais à l'instar du constat fait au Brésil, ces lieux sont déjà des espaces spécialisés dans lesquels le citoyen ordinaire, non formé, a du mal à faire entendre sa voix, voire du mal à saisir les enjeux. Ceci est d'autant plus vrai que les professionnels de la santé usent d'un jargon technique qui « exclut » l'utilisateur du débat.

L'échelon local est clairement identifié comme échelle de la territorialisation de première ligne au Québec, au Mali et au Brésil, il demeure le parent pauvre de la santé en France. La planification se joue à l'échelle régionale, et les subdivisions en territoires de proximité restent des ensembles géographiques trop vastes et déconnectées des réalités micro-locales. Ceci résulte d'une construction descendante. Les réflexions sur le territoire qui ont accompagné la mise en œuvre de la loi Hôpital Patient Santé Territoire (2010) n'ont pas réellement tenu compte des remontées de terrain. La culture *bottom up* est absente du système de santé français.

L'échelle micro-locale est, elle aussi, largement ignorée. Or les résultats observés au Québec, au Mali, au Brésil, ainsi que dans les quartiers angevins, montrent toute l'importance de faire reposer les constructions locales en santé sur l'échelle très fine du domicile ou du voisinage. Cela passe, d'un point de vue opérationnel, par une reconquête de l'échelle domiciliaire, par exemple au travers du rôle des agents



communautaires de santé ou des habitants relais-santé ou au travers des manifestations qui animent les lieux (fête de quartier, temps collectifs de socialisation...

Reste la question de la sincérité des acteurs. Si le doute est exclu pour les expériences pionnières, les expériences de transposition ou de généralisation peuvent en revanche laisser voir des effets d'opportunisme, ou, pour citer Jaffré (1999), *le "communautaire" est avant tout une obligation rhétorique pour capter les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ses propres projets sanitaires et/ou politiques, et dans bien des cas, cette homogénéisation forcée de l'innovation, empêche la prise en compte d'initiatives pragmatiques qui localement seraient réellement adaptées.*

Références

- Beauchamp G., 1999, Une histoire de CLSC... Les Centres locaux de services communautaires : institutions de la société civile ? [En ligne], <http://www.gillesenvrac.ca/carnet/stories/2002/02/13/uneHistoireDeClsc.html> consulté le 19/03/2014
- Billaud, V., 1999, *La santé dans les politiques de la ville*, Conseil national des villes, MDSL-intervention, 133 p
- Bozzini, 1988, Local community health services centres (CLSC's) in Quebec : description, evaluation, perspectives, *Journal of public health policies*, 9 (4), pp 346-375
- Brunet-Jailly, J. 1988, *La consommation médicale des familles des personnels de l'enseignement et de la culture*, compte-rendu d'une enquête réalisée en avril 1988 par les adhérents de la Mutuelle des Travailleurs de l'Éducation et de la Culture, INRSP, Bamako
- Bury J.A., 1988, *Education pour la santé; concepts, enjeux, planification*, Ed. De Boeck, Bruxelles, coll. Savoirs et santé, 236 p
- Caillouette J., Garon S., Dallaire N., Boyer G. et Ellyson A., 2009, Étude de pratiques innovantes de développement des communautés dans les sept Centres de services de santé et de services sociaux de l'Estrie. Analyse transversale de sept



études de cas, Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) Collection Études théoriques – no ET0903

Collectif Courtepointe, 2006, *Pointe Saint Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire*. Editions du remue ménage, 286 p.

Cournoyer A. Marcotte J-P., 2010, CLSC Drummond au service des gens, société d'histoire de Drummond

Demers L., Turgeon J., 2008, Une innovation locale des services sociaux et de santé au Québec, in Enjolres B., *Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé*, Ed. Peter Lang, 65-80

Favreau L., Hurtubise Y., 1993, CLSC et communautés locales : la contribution de l'organisation communautaire, Presses de l'Université du Québec

Fleuret S., 2012, Expériences locales en santé communautaire : exemples choisis au Canada, Brésil et Mali, expérimentation en France, *BAGF*, 2012-2, pp 227-246
Fournier P., Potvin L., 1995, Participation communautaire et programmes de santé : les fondements du dogme. In: *Sciences sociales et santé*. Volume 13, n°2, pp. 39-59

Jaffré, Y, 1999, « Les services de santé "pour de vrai". Politiques sanitaires et interactions quotidiennes dans quelques centres de santé (Bamako, Dakar, Niamey) », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 17 | 1999, [en ligne] consulté le 19 mars 2014. URL : <http://apad.revues.org/475>

Girard Jean-Pierre et Vézina Martine, « Les entreprises collectives dans le secteur de la santé : innovation institutionnelle et innovation organisationnelle », *Gestion*, 2002/3 Vol. 27, p. 44-52.

Godbout J.T. et Martin N. V, 1982, Participation et innovation, in *Les mobilisations populaires urbaines* sous la direction de Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, pp. 217-237

Medina G., Fleuret S., 2011, Des soins primaires à la territorialisation de la santé : le cas du Brésil, in Fleuret S., Hoyez A-C., 2011, *Santé et géographie, nouveaux regards*, Economica Anthropos, pp 179-214

Minkler M., Wallerstein N., Wilson N., 1997 Improving health through community organization and community building, in *Health behavior and health education*, Ed. Jossey Bass, 287-312



Raynaud A., 1984, L'intérêt de la démarche comparative en géographie. *Espaces Temps*, 26-28, 1984. L'espace en société. Géographies d'aujourd'hui. pp. 26-33.

Schoene M., 1996, *Santé communautaire : mythe et réalité*, Centre de Ressources sur le Développement Social Urbain, <http://base.d-ph.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3263.html> (consulté le 30 avril 2012)

Sénécal G., Germain A., Bénard J., 2002, *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal*, rapport pour le CRDIM, 51 p.

Wallerstein, N.; Bernstein E., 1994, Introduction to community empowerment, participatory education, and health. *Health Education Quarterly*, Vol 21(2), 141-148



Le dispositif des Codétenus de soutien. Une innovation sociale au service d'une transformation de la prison ?

Ludovic Jamet et Jean-Louis Le Goff, Université de Rouen

Introduction

Dans le but de renforcer les mesures de prévention mises en place depuis 2003 (rapport Terra) par le ministère de la justice⁴⁹, a été expérimenté, dans quatre établissements pilotes, un dispositif d'accompagnement des détenus à risque suicidaire par des codétenus de soutien (CDS)⁵⁰. Ce dispositif inédit en France implique différents groupes d'acteurs (personnel de direction, surveillants de prison, personnel de santé, Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) et détenus). Si chacun d'eux possède leurs propres principes éthiques, ils connaissent tous des difficultés récurrentes à engager un véritable travail partenarial. Nous chercherons à interroger en quoi et comment ce dispositif peut entraîner un réaménagement ou une reconfiguration des relations sociales (et pas seulement professionnelles) entre ces différents acteurs, et participer ainsi de l'émergence d'une nouvelle rationalité institutionnelle.

La communication va se structurer en deux points. Dans un premier temps, nous chercherons à établir en quoi ce dispositif constitue une innovation non seulement *technique* (identification des crises suicidaires), mais aussi *socio-organisationnelle* et *institutionnelle* (changement de la culture carcérale et pénitentiaire). Dans quelle mesure ce dispositif peut-il, en effet, réunir l'ensemble des acteurs habituellement en opposition (surveillants/détenus) et transformer les conditions et relations de travail jusqu'alors conflictuelles ou problématiques entre personnels pénitentiaire et soignant (la question du secret partagé, par exemple) ? Si l'on s'appuie sur les travaux de Cauchie (2005), ce dispositif pourrait être considéré comme participant d'une « reproduction redondante » (*i.e.* qui participerait finalement d'une simple adaptation

⁴⁹ En 2008, le nombre de suicides en prison en France a été de 14,6 pour 10 000. Ce chiffre situe la France au-dessus de la moyenne (9 pour 10 000). Pour plus de détails, voir Council of Europe (2010), et Direction de l'administration pénitentiaire (2010).

⁵⁰ Cette expérimentation, débutée en 2010, s'est poursuivie après notre enquête, avec élargissement (doublement) du nombre d'établissements volontaires.



de l'institution carcérale à des aspirations sociales plus générales mais qui ne changerait en rien l'essence même de l'institution carcérale), ou pourrait au contraire constituer les prémices d'une « reproduction innovante » (qui changerait la nature même de l'institution, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement) ? En fait, il s'agit d'interroger les conditions d'appropriation d'un dispositif d'accompagnement qui implique un *réaménagement* des places de chacun au sein de la détention au travers de nouvelles relations de pouvoir. Dans tous les cas, ce dispositif constitue une « perturbation » dans les habitudes de travail dont la dimension vertueuse serait à trouver dans la reconfiguration des représentations et des jeux d'acteur (hypothèse 1).

Aussi dans un deuxième temps, nous interrogerons-nous sur le type d'innovation sociale que constituerait ce dispositif qui semble engendrer une grande *ambivalence* de la part des différents groupes professionnels présents en détention (surveillants, personnel soignant, CPIP), contrairement aux « détenus bénévoles », et « détenus à risque » qui semblent beaucoup plus favorables à celui-ci. Nous verrons ainsi que chaque acteur s'approprie et redéfinit le dispositif en fonction de son éthos professionnel ou de l'utilité pratique et concrète qu'il perçoit dans la fonction des CDS. Il constituerait un « objet frontière »⁵¹. Les problèmes et enjeux que l'expérimentation de ce dispositif soulève permettent de questionner les obstacles auxquels se heurtent les possibilités d'une *pluridisciplinarité* efficiente dans le milieu carcéral, notamment pour répondre à des problèmes d'ordre sanitaire et social. La perspective qu'ouvre ce genre d'expérimentation résiderait dans le changement de culture de travail (hypothèse 2).

Cette communication cherchera par ailleurs, à établir quel rôle sociopolitique et posture épistémologique le sociologue peut adopter pour remplir sa mission d'évaluation d'un dispositif qui concerne des professionnels en quête de repères et de sens dans un environnement changeant, sans devenir pour autant un évaluateur (intrusif et normatif) de leur travail. Dans quelle mesure son regard critique peut-il acquérir une valeur d'efficacité éthico-normative ?

D'un point de vue méthodologique, cette enquête, réalisée sur 9 mois (réponse à un appel à projet du ministère de la justice), a nécessité une *cinquantaine* d'entretiens

⁵¹ Cette notion a été développée par S. L. Star et J. R. Griesemer (1989).



(individuel et collectif) avec les représentants des différents groupes d'acteurs engagés dans le dispositif. Des observations de réunion hebdomadaires entre CDS et bénévoles Croix-Rouge ont également été réalisées, ainsi que des réunions mensuelles avec des professionnels soignants extérieurs dans le cadre d'une expérimentation spécifique. Des questionnaires spécifiques à chaque groupe professionnel ont été distribués sans donner lieu, cependant, à un traitement statistique élaboré (par manque de temps). Le dispositif d'enquête a été induit par le caractère spécifique (brièveté, logique évaluative) de la commande de cette recherche⁵² que nous tenterons d'analyser au plan des conséquences éthiques et méthodologiques.

1. L'appropriation problématique d'un dispositif innovant de prévention

L'essence même de l'institution carcérale et nombre de ces caractéristiques obligent à la considérer comme un système organisationnel particulier, tout entier structuré autour d'objectifs prédominants clairement définis comme le maintien de l'ordre et du calme dans la détention avec le respect des consignes de sécurité comme priorité (Chauvenet et *alii*, 1994). Dans ce contexte, la mise en œuvre expérimentale d'un dispositif innovant ne va pas de soi. Le dispositif des codétenus de soutien, pensé comme une démarche de prévention du risque suicidaire en milieu carcéral, a ceci de particulier qu'il demande la participation des différents acteurs professionnels de la vie carcérale et que, de surcroît, il implique certains détenus de manière centrale. Ce dispositif peut être considéré comme un « *objet frontière* » en cours de définition puisqu'il réunit tous les acteurs autour d'une volonté (la baisse du nombre de suicide en prison) que chacun juge nécessaire. Seulement, malgré cette unanimité, des difficultés peuvent apparaître pour que cet objet soit considéré comme partagé ou à partager.

⁵² Rapport pour le ministère de la justice : « Évaluation du dispositif de codétenus de soutien », S. Abdellaoui (direction), L. Auzoult, C. Blatier, J.-M. Coq, L. Jamet, J.-L. Le Goff, K. Reggad, J.-L. Senon, 2012.



1.1 L'apprentissage d'une vigilance partagée

Un certain nombre de questions s'imposent au niveau de la *prise en charge* organisationnelle du dispositif de prévention au regard de son appropriation par les acteurs en présence : qu'est-ce qui fait qu'un détenu se confie à un CDS plutôt qu'à un autre détenu comme c'est le cas généralement dans le milieu pénitentiaire ? Qu'est-ce que produit de *spécifique* le dispositif par rapport aux confidences transmises dans un circuit de prise en charge et de soutien non institutionnalisé (effet légitimant de la fonction de CDS) ? La confidentialité des informations reçue par le CDS appartient-elle au cadre privé ou institutionnel ? Quel circuit suit l'information désignant un détenu comme souffrant (réception des surveillants, dont certains pensent que les détenus sont là pour en bavarder) ? Comment l'information est traitée par les surveillants (transmission ou non à l'UCSA ou/et au SMPR⁵³) selon quels critères (cf. les *jugements de valeurs* négatifs sur la souffrance des détenus, sur le rôle des CDS, etc.) ? Comment les personnels de l'UCSA/SMPR perçoivent-ils cette information produite par un détenu considéré comme une sorte d'*expert institutionnel* sans statut précis (pas réellement professionnel) mais qui fait un travail similaire aux professionnels (écoute/diagnostic/ pronostic) et qui revendique vis-à-vis de l'administration et de ceux-ci le respect de la confidentialité, au même titre que le « secret professionnel ou médical » ?

Cet ensemble de réflexions s'impose à un nombre important d'acteurs, qui doivent donc en débattre collectivement. En effet, comme évoqué précédemment, le dispositif des CDS est censé réunir l'ensemble des différents groupes professionnels autour d'une action collective : la mise en œuvre d'une démarche de prévention du risque suicidaire. La configuration spécifique de l'environnement carcéral nécessite un travail de coopération et de concertation important afin que chaque groupe s'investisse pleinement dans la mise en œuvre du dispositif et réussisse à percevoir quels sont son rôle, ses moyens et son périmètre d'intervention. C'est à partir et sur la base de cette configuration que pourra se mettre en œuvre la diffusion du dispositif dans le cadre spécifique et particulier d'un établissement. L'historicité des relations nouées entre les quatre premiers groupes (les groupes professionnels) est un des premiers éléments à prendre en considération dans le cadre de l'implantation du

⁵³ Les Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA), implantées en milieu pénitentiaire, assurent les soins somatiques et psychiatriques incluant la prévention. Les Services Médico-Psychiatriques Régionaux (SMPR) assurent les soins courants au bénéfice des détenus de leurs établissements d'implantation, et constituent le lieu d'accueil, pour les soins plus intensifs.



dispositif dans un établissement précis. La traduction d'un dispositif général abstrait en un dispositif concret localisé induit nécessairement une prise en compte du contexte particulier dans lequel il va s'implanter. Intégrer cette dimension nécessite que plusieurs questions soient soumises au débat entre les différents partenaires.

La « publicisation » du dispositif, de son fonctionnement formalisé et de ses attendus et objectifs n'a pas toujours été réalisée de manière pertinente. En effet, cette première étape de mise en commun, pouvant ouvrir un espace d'échange, a mis au jour certaines difficultés de communication, de concertation et de coopération entre les groupes d'acteurs présents sur les différents établissements. Selon l'historicité de la configuration d'acteurs et la teneur des relations engagées entre les différents groupes, l'information autour du dispositif CDS revêt en effet des enjeux dépassant de très loin le simple cadre de cette innovation. Dans certains cas où la publicisation a été réalisée de manière imparfaite ou incomplète, il est apparu que le dispositif agissait comme un révélateur des conflits entre partenaires et des dysfonctionnements institutionnels.

Face à cela, il semble envisageable que plusieurs niveaux de discussion et de concertation soient engagés entre les groupes d'acteurs et à l'intérieur de chacun de ces groupes. S'il est illusoire de convaincre tout un chacun de l'intérêt d'un tel dispositif et d'œuvrer à une adhésion unanime de l'ensemble des professionnels, la mise en commun de ce dispositif semble être un point préalable primordial. La composition du comité de pilotage, propre à chaque établissement, a ainsi constitué un point sensible qui affecte directement les possibilités d'amorcer une dynamique qui réunissent dans un climat relativement apaisé des représentants de l'ensemble des groupes d'acteurs. Une véritable perspective expérimentale permettant essais et erreurs favorisant des espaces de discussion devrait s'ouvrir et permettre à chaque groupe professionnel présent dans l'établissement d'exposer son regard et son avis sur le dispositif et sur les contours que pourrait prendre son éventuelle participation afin d'augmenter les conditions d'acceptabilité et d'optimisation du dispositif en fonction des spécificités des établissements. Or ces espaces restent limités ou confinés.

Dans le même ordre d'idée, plusieurs pistes d'interrogations méritent d'être explorées quant à l'émergence d'une représentation collectivement partagée du « risque suicidaire ». En premier lieu, se pose la question du *cadre de référence* des codétenus



et des *critères* susceptibles d'entraîner une décision d'alerte ou d'intervention. Sous cet angle, à quel moment juge-t-on qu'il y a risque ? Comment cela se décide-t-il ? Quand les informations que possède le codétenu de soutien prennent-elles sens face à ce risque émergent ? En second lieu, au-delà de la formation qu'il pourra acquérir au contact de professionnels, l'accompagnement n'a de perspective que si le détenu adopte un comportement qui ne soit pas celui d'un spécialiste mais celui d'un soutien bienveillant qui ne soit pas entaché de pitié ou de commisération et qui puisse en même temps ne pas l'impliquer de trop dans sa relation à l'autre. Détenu comme son compagnon, le codétenu de soutien doit être en mesure de s'envisager également au-delà de ce statut, lui procurant une forme de liberté qu'il faut *a priori* lui reconnaître alors que l'environnement carcéral est très contraignant, sans compter sur le fait que les surveillants peuvent considérer cela comme une part de leur prérogatives positives. Ceci pose la question du statut à reconnaître au CDS, question qui n'est pas clairement résolue dans la formalisation du dispositif tel qu'il a été présenté et pensé et qui n'a pas non plus clairement été abordée dans les différents contextes locaux.

1.2 Institutionnalisation de zones grises : entre contingences et nécessité

Indépendamment de ce que dispositif révèle comme difficultés à agir collectivement et comporte comme risque de brouillage des territoires professionnels, un deuxième problème majeur de ce dispositif renvoie aux *conditions organisationnelles et institutionnelles d'énonciation, de circulation et de transmission des informations*. Ces informations peuvent être transmises soit aux équipes de soin et de santé soit aux bénévoles de la Croix-Rouge et aux membres de l'administration pénitentiaire (AP). Leur circulation pose la question du niveau de confidentialité entre détenus, entre les CDS et les surveillants et les CDS et les personnels de soin. Un certain secret entoure les informations reçues de la part du détenu par les codétenus. C'est la garantie d'une *fiabilité stratégique* du dispositif qui paradoxalement remet en cause la culture pénitentiaire axée sur la sécurité et plus précisément la conception panoptique qui caractérise le fonctionnement des prisons (tout voir) (Foucault, 1975). Pour les agents impliqués, il s'agit d'appréhender la vie carcérale comme plus complexe où les fonctions des uns et des autres ne sont plus définies avec autant de précision qu'avant. Il leur faut du moins considérer que les critères pour définir celles-ci évoluent rapidement (Milly, 2004). Aussi le dispositif de prévention du suicide participe de la constitution de ces nouvelles zones grises et des nouvelles contraintes qui leur sont attenantes.



Le dispositif suppose ainsi que chaque professionnel concerné adopte une vision en décalage avec celle habituellement défendue : « chacun à sa place », et accepte une logique plus *fonctionnelle* que statutaire : *i.e.* évitant de mettre les détenus d'un côté et les professionnels de l'autre et parmi ceux-ci de revoir la répartition stricte des missions entre ministère de la justice et ministère de la santé (la problématique du secret partagé, par exemple, fait l'objet de rappels stricts de la part de ce dernier à l'égard de ses agents⁵⁴). Il semblerait qu'il faille, pour intégrer ces différents acteurs dans la dynamique positive du dispositif CDS, dépasser les clivages habituels fondant leurs identités du point de vue de leur rapport à autrui.

2. Innovation socio-organisationnelle vs révolution institutionnelle ?

Ces constats signifient que cette coopération ne pourra exister que si un travail de « *traduction* » des points de vue divergents permet un intéressement des différents acteurs. Ce travail s'effectue, selon Star et Griesemer (1989) qui cherchent à prolonger la théorie de l'intéressement de Callon et Latour, à travers deux activités principales qui sont d'une part la mise en place d'une « standardisation des méthodes » (*standardization of methods*) et d'autre part le développement « d'objets frontières ».

2.1 Dénier d'Incertitudes ou risques maîtrisés ?

Malgré les difficultés d'entente entre les différentes catégories d'acteur, chaque catégorie semble partager malgré tout une conviction commune correspondant à ce que l'on nomme un objet frontière. Les objets frontières sont définis de la manière suivante :

Ils habitent *plusieurs* mondes simultanément et doivent rencontrer la demande de chacun d'eux. Concernant le dispositif CDS, cela suppose que les besoins de chaque acteur soient satisfaits malgré les oppositions structurelles décrites précédemment.

⁵⁴ Le secret médical fait l'objet d'une législation rigoureuse, dont le non respect peut déboucher sur des sanctions pénales lourdes : un an d'emprisonnement et 15 000 EUR d'amende (cf. l'article L1110-4 du code de la santé publique de 2002).



Ils sont *adaptables* à différents points de vue, mais suffisamment *robustes* pour maintenir une identité entre eux. Aussi, les frontières entre catégories (détenus, CDS et professionnels) doivent devenir *poreuses* tout en maintenant intactes les logiques d'acteurs afin d'éviter les confusions de genre.

Ils sont « frontières » parce qu'à la fois *concrets* et *abstraites*, *spécifiques* et *généraux*, *conventionnels* et *personnalisés*. Le dispositif et les acteurs doivent agir dans des espaces interstitiels reconnaissables par chacun et offrant par ailleurs des potentialités : initiatives, responsabilités qui ne se transforment pas par la suite en obligation et injonctions...

Cette conception des dispositifs permet d'adopter une perspective à la fois *locale* (spécifique à chaque établissement, par exemple) et *globale* (considérations renvoyant à des positionnements institutionnels). Elle permet de montrer qu'une innovation telle qu'un dispositif de prévention du suicide, bien qu'il soit reconnu comme essentiel, ne représente pas forcément une priorité pour tous les acteurs au quotidien (la sécurité pour les surveillants, le soin pour le personnel de santé prévalent sur toute autre considération). La mise en œuvre d'un tel dispositif suppose, par ailleurs, une clarification des attentes de chacun. L'engagement collectif dépendra alors d'une convergence d'intérêts idéologiquement compatibles. L'attention donnée à autrui (incluant les professionnels) semble ainsi s'imposer peu à peu dans les esprits et constituer un terrain d'entente (Ravon, 2008). Dans une perspective globale, se pose toutefois la question de la possibilité de voir émerger au sein de l'institution-prison une *culture du souci d'autrui* (care) autour de laquelle puissent se réunir détenus, surveillants de prison et membres des équipes médicales. Un travail de réflexion collectif semble nécessaire (Molinier, Laugier & Paperman, 2009), car reste à définir quel care spécifique peut être envisageable en prison compte tenu des différentes contraintes locales décrites précédemment.

Si le dispositif permet de réunir l'ensemble des acteurs autour d'un même objectif, surtout si cette réunion s'opère sur des bases où chacun connaît précisément son domaine d'intervention et la délimitation de son périmètre d'action, les réponses aux questionnaires montrent que, pour le moment, le dispositif n'a pas modifié les relations entre les groupes professionnels, et ce, quelle que soit la profession de la personne questionnée. Ce changement dans la relation est cependant évoqué dans les entretiens, mais sous la forme d'un objectif possible à atteindre grâce au dispositif. Les acteurs les plus impliqués dans sa mise en œuvre à un niveau local évoquent tous cette potentialité du dispositif à « rapprocher » les professionnels autour d'un objet



commun. Cependant, cela en reste aujourd'hui à l'état de virtualité qui ne s'exprime pas encore concrètement. Si cette évolution n'est pas encore effective, c'est certainement parce que les zones d'incertitude dans la délimitation du périmètre d'intervention des CDS, leur rôle et les contours de l'investissement des différents acteurs sont un souci très vivace dans l'esprit des professionnels.

Ainsi, on observe, selon le regard porté par les acteurs en fonction de l'importance accordée au dispositif, une *différenciation* dans l'engagement des acteurs dont va dépendre la possibilité de pérenniser le dispositif. A chaque maillon de la chaîne hiérarchique, les acteurs concernés effectuent une réinterprétation de l'utilité concrète et pratique du dispositif. Plus précisément, chaque acteur va, selon son éthos, sa culture professionnelle et ses objectifs personnels, interpréter quels peuvent être les bénéfices et effets positifs du dispositif.

2.2 Une nouvelle culture de travail : reconnaître les codétenus comme partenaires à part entière

Tout ceci amène à poser la question du statut des CDS au sein de la vie carcérale. Cette question est importante, d'une part parce que les CDS occupent une position intermédiaire qui reste à définir pour les protéger, et d'autre part parce que les professionnels, notamment les CPIP mais aussi les personnels de santé et de surveillance, se posent la question du travail à fournir avec ces détenus au statut de « détenu avant tout » mais dont les fonctions les font implicitement sortir de cette condition. L'idée de partenariat, même si elle rebute certains surveillants (et peut-être pas seulement ces professionnels), n'est pas absente des esprits, elle fait son chemin lentement au point que certains professionnels pénitentiaires particulièrement impliqués l'assument complètement dans leur collaboration avec les CDS.

« - C'est vital que tout le monde se sente concerné ! C'est du travail de partenariat. C'est vital que les autres professionnels et les autres parties se sentent exister. Ce sont des dispositifs comme cela qui peuvent permettre de déminer les petits problèmes de compétences... Mais pour cela, il faut que les choses soient bien établies. » (Chef de détention).



Des membres des SPIP reconnaissent ainsi un atout au dispositif, celui de sortir d'un fonctionnement antérieur néfaste où un codétenu remplissait de force cette fonction auprès de son compagnon de cellule en souffrance ou ayant tenté de se suicider. Cependant, cette formalisation de pratiques anciennes mais non reconnues pose inévitablement cette question du statut du CDS. En se penchant sur l'histoire de l'administration pénitentiaire, il apparaît que de tout temps des détenus ont occupé des fonctions particulières au sein des établissements. Cependant, ces fonctions allaient de pair avec une position de renseignement auprès de l'administration pénitentiaire dont doivent être protégés les CDS pour conserver la confiance des autres détenus. Il semblerait ainsi que la résolution de cette question soit indispensable pour que le dispositif puisse être considéré comme un véritable élément innovant, ou, pour reprendre les termes de Cauchie (2005), un élément qui participe d'une reproduction innovante (qui amène des changements et une évolution dans la nature même de l'institution carcérale).

Définir ce statut propose différents avantages. L'un d'eux, et non des moindres, serait de faire accéder les CDS à une des sphères de la reconnaissance indispensable pour entrer dans une perspective de réalisation de soi (Honneth, 2000). En effet, la reconnaissance de l'individu en tant que sujet universel, disposant d'un statut dûment spécifié, lui procure des droits et des devoirs. A partir de cela, l'individu peut comprendre ses actes comme une manifestation positive de son autonomie et non plus comme une production issue des manipulations dont il est l'objet de la part des différents acteurs qui l'entourent⁵⁵.

Dans le cadre de la fonction de CDS, cette idée prend tout son sens. Donner un statut reconnu et accepté par l'ensemble des groupes d'acteurs présents dans la détention à la fonction CDS peut certainement permettre de protéger les détenus CDS de différentes tentatives de manipulation. Ils peuvent alors, tout en étant évidemment accompagnés par des personnes extérieures dans cette fonction, protéger leur domaine d'intervention et stipuler à certains acteurs leur demandant d'effectuer des tâches annexes, que celles-ci ne correspondent pas à leurs missions. Il faut garder en tête que les détenus sont des *acteurs faibles* (ou des acteurs affaiblis (Payet et alii, 2008)) qui, s'ils disposent de marges de manœuvre et de certaines capacités de résistance dans leurs relations avec les surveillants, sont largement soumis à leurs

⁵⁵ Voir également la réflexion de Chantraine et Kaminsky (2007) sur les conditions et les impossibilités pour les détenus de se constituer en sujet politique..



pouvoirs (Foucault, 2001 ; Chantraine, 2004). Sans une reconnaissance de leur statut, ils ne pourront se soustraire aux injonctions du personnel de l'AP avec tous les risques que cela induit au plan d'une possible instrumentalisation de leur fonction et des importants débordement de missions alors inévitables. Dans une dimension d'utilité pratique concrète et immédiate, cela permettrait également de faciliter le positionnement des professionnels (de soin et travailleurs sociaux) envers les CDS.

Réfléchir au statut dont devraient bénéficier les CDS renvoie à la complexité de la réflexion sur ce dispositif. En effet, cette question soulève les paradoxes entre l'objectif politiquement exprimé d'œuvrer à la baisse des suicides en prison et les véritables moyens déployés qui semblent quelque peu dérisoires vu l'ampleur des problèmes liés à l'incarcération⁵⁶. Le dispositif CDS ne met-il pas en lumière toutes les lacunes organisationnelles et interdépendances contraintes où le bénévolat constituerait une solution de facilité et en même temps un espace de liberté légitimée par le don de soi (sens du sacrifice) dont le coût psychologique serait assuré par les codétenus de soutien comme une forme de rédemption sociale ? L'ambiguïté semble se loger en fait au creux même du dispositif : pourquoi le don de soi serait-il un principe justifiant le fait que les CDS ne puissent pas bénéficier de compensations monétaires ? Serait-ce reconnaître le caractère presque professionnel (« paraprofessionnel ») de leur activité sans l'admettre réellement ? Ce qui obligerait autrement à redéfinir les hiérarchies en place dans la détention entre détenus et professionnels quels qu'ils soient (pénitentiaires ou soignants) ? Même au niveau des directions d'établissement, un sentiment d'injustice pointe dans certains propos face à certaines contradictions (écarts entre moyens accordés et finalités poursuivies), soulignant par là-même les difficultés intellectuelles pour appréhender rationnellement les avantages et inconvénients d'un tel dispositif.

2.3 Une innovation « technique » avant tout sociale : une interchangeabilité des rôles ?

Les espaces de discussion pour la mise en œuvre du dispositif ont donc été assez rares. Lorsqu'ils ont existé, ils n'ont pas forcément permis l'expression d'avis contraires. Pourtant, accepter cet avis contraire permet deux choses : d'une part éviter que les groupes d'acteurs qui ne sont pas à l'initiative du projet ne se sentent

⁵⁶ Sur les injonctions paradoxales des politiques publiques en matière de prévention du risque suicidaire en prison, voir G. Cliquennois et G. Chantraine (2007).



contraints d'y participer malgré leurs réticences et d'autre part nourrir la réflexion autour du dispositif dans le but de gagner en efficience :

En fin de compte, ce dispositif implique un *réaménagement des places* de chacun au sein de la détention, comme nouvelles relations de pouvoir et interactions entre les différents groupes (professionnels, « détenus bénévoles », « détenus à risque ») et comme partage et distribution des responsabilités face au risque suicidaire (avec la question de la participation des services médico-psychologiques internes à la détention et celle du secret médical).

A ce niveau risquent de s'observer des *contradictions* entre les conditions socio-organisationnelles propices au développement du dispositif d'alerte, la politique de prévention des problématiques suicidaires exigeant un souci d'autrui (care) et l'individualisme et/ou les logiques communautaires régnant en prison fondées sur la forte différenciation identitaire de groupe. Le dispositif en tant qu'innovation socio-organisationnelle (formalisation, officialisation de pratiques anciennes et courantes) permet de réunir les différentes composantes du monde carcéral (AP, SPIP, UCSA, SMPR) autour d'un objet incontournable et qui porte des valeurs humanistes fortes. Pour la première fois, un regard bienveillant et une tentative d'action collective intégrant des détenus, des bénévoles associatifs, des professionnels débouchent sur un compromis qui reste à définir (s'agit-il davantage d'un non dissensus ?) Il semble que le dispositif ait donné lieu à des négociations d'une autre nature que catégorielle (augmentation de salaire, amélioration des conditions de travail). Il s'agit davantage de redéfinir le cadre de travail de chacun en fonction des nouvelles priorités et modalités à mettre en place.

Les missions des surveillants : garder, maintenir en vie et socialiser les détenus s'appuient aujourd'hui grâce au dispositif sur des détenus qui deviennent *acteurs* et non plus « *objet* » d'un système carcéral. Un système de co-responsabilité se met en place progressivement qui semble inverser la hiérarchie habituelle des relations entre détenus et surveillants. Même si ceux-ci affirment à l'envi (surtout dans les maisons d'arrêt) que la reconnaissance et le signalement des cas suicidaires est de leur ressort, que les CDS ne sont opérationnels que sur quelques cas isolés et limités en nombre (cas qu'ils n'auraient pas vus), ils admettent aussi implicitement que le dispositif est un outil dont ils auraient quelques difficultés à se passer (temps gagné, fatigue moins



importante). Comme le signalent les CDS eux-mêmes, une obligation réglementaire les incluant s'impose maintenant au surveillant.

« - [...] *Si un détenu de soutien signale à un surveillant qu'un détenu n'est pas bien et qu'il faut l'envoyer à l'infirmerie, il est obligé de l'envoyer à l'infirmerie. Il faut qu'il l'oblige, il faut trouver une solution... Imagine que le détenu passe à l'acte, qu'est-ce que sa famille va dire ? Qu'ils n'ont rien fait pour lui ? Alors que tout a été fait ? Simplement que l'on ne l'a pas obligé à aller à l'infirmerie, alors que si on l'avait obligé le truc ce ne serait pas passé.... Non faut les obliger. Mais toutefois ils y vont tout seuls, ils y vont toujours tout seul, moi je vois, il n'y a pas un [détenu] que j'ai signalé qui n'a pas été à l'infirmerie.* » (CDS).

Dans le même sens, les CDS, ont par ailleurs intégré une logique qui n'était pas *a priori* la leur au début de leur incarcération. Ils deviennent des agents de *régulation* d'une nouvelle forme d'ordre carcéral en reconnaissant à l'institution la légitimité de gérer les risques de suicide en prison. Certains professionnels (surveillants) soulignent également que les CDS ont acquis une autre compréhension des contraintes institutionnelles : « *ils se mettent à notre place* » ou « *ils sont maintenant de l'autre côté du système* », amenant d'aucuns à parler de révolution carcérale. Cependant cette prise en compte des contraintes institutionnelles par les CDS suppose comme préalable infrangible le respect de la confidentialité dont ils sont porteurs et garants dans un univers où le respect de l'intimité psychologique est essentiel (à défaut d'intimité sociale) bien que très difficile à maintenir. S'installe alors un rapport dialogique détenus-codétenus-surveillants où sont conciliés des niveaux de tolérances inédits de part et d'autres (personnels pénitentiaires, détenus) au nom de l'intérêt commun. Rendre compte qui est une posture habituellement professionnelle devient alors pour certains CDS (pas tous) une évidence partagée.

« - *Il faut rendre compte. Moi je suis pour rendre compte. Il faut dire au détenu surtout, parce que j'ai un petit bordereau ou je relève des trucs. Donc je lui dis : "je dois rendre compte après dans mon groupe [de travail, une fois par semaine], est-ce que je peux mettre ton nom ?" Si le gars me dit oui, je mets mon nom, je mets son nom, si le gars me dit non, je ne mets pas son nom, c'est simple*



Rendre compte, c'est également mettre des garde-fous même si les CDS sont théoriquement formés pour identifier leurs propres limites :

« - Ils peuvent rendre compte lorsqu'ils sont formés normalement à ça, à la détection de l'appel d'urgence suicidaire c'est leur cœur de métier quasiment parce qu'ils se rendent compte de ça et il faut qu'ils passent la main [aux professionnels] sinon là ils sont dans le dysfonctionnement total, ils sont dans la toute-puissance.» (Direction d'établissement)

2.4 Le sociologue entre volontarisme politique et complexité d'une expérimentation : favoriser une créativité sociale ?

Dans la perspective d'une globalisation de l'expérience en cours. Une généralisation un peu hâtive entraînerait certainement le risque que le dispositif encore un peu fragile ne fasse plus l'objet d'une attention particulière ou accrue alors même que la consolidation n'est pas achevée et qu'il ne peut pas fonctionner de façon autonome (non institutionnalisation du dispositif : persistent encore des antagonismes et la non reconnaissance de son intérêt par des professionnels de tous les secteurs et de tous les niveaux). Une logique administrative qui s'appliquerait d'emblée comme une manière un peu facile de rationaliser en amont le processus serait certainement une erreur, d'ailleurs assez courante dans la mise en œuvre de toute innovation de cette nature. Au niveau des directions des établissements impliqués dans l'expérimentation, on note déjà une certaine lassitude à ne pas être entendues, les problèmes ayant tendance à être gommés ou sous-estimés au niveau supérieur pour répondre à une forme de volontarisme (enjeux politiques du dispositif) aux effets éventuellement pervers ou délétères à terme. Il est signifié ainsi, assez souvent, la nécessité de laisser aux collectifs le temps d'établir le nouveau cadre socio-organisationnel qui serait spécifiquement adéquat à l'histoire même de chaque établissement.

Le dispositif CDS est-il une innovation socio-organisationnelle, professionnelle ou sociale ? La réponse à cette question en l'état actuel de l'analyse, n'appartient pas complètement au sociologue dont le positionnement est interrogé dans cette affaire. Quel type de discours est-il en mesure de produire sur un dispositif d'accompagnement dont la finalité est sans aucun doute humaniste mais dont les incidences sont encore insaisissables ? Cette question est d'autant plus cruciale que la



mesure des innovations professionnelles que ce dispositif produit est encore très complexe à établir (Jamet, Le Goff, 2012), tant celles-ci semblent être principalement de l'ordre du souhait ou d'une volonté affichée bien au-delà des opérations concrètes actuellement mises en place dont l'efficacité reste à démontrer (nombre de détenus sauvés par le dispositif). De plus, la mise en œuvre d'un dispositif de ce type contient des enjeux politiques forts, et ce à de multiples niveaux (au niveau national mais aussi au niveau des relations de pouvoir entre chaque groupe professionnel au sein des différents établissements). Ainsi, entamer un travail réflexif sur les différentes positions - et leurs écarts - attribuées à un chercheur lorsque celui-ci interroge l'élaboration d'une action collective dans un cadre organisationnel et institutionnel précis, participe pleinement de la compréhension de son objet d'étude dans le cadre particulier d'une expertise (Jamet, Le Goff, 2012). La tension, induite par un dispositif au niveau de l'évaluation du travail des différents acteurs, interroge cependant plus particulièrement les capacités d'analyse du sociologue confronté aux enjeux structurants de son intervention dans ce genre de contexte (faire-valoir idéologique, aide à la décision ?) Toute évaluation rigoureuse supposera donc, *a minima*, une estimation des risques liés inévitablement à la mal-mesure de son rôle. Son expertise sera alors, peut-on l'espérer, pleinement responsable à défaut d'être scientifiquement irréprochable.

L'expertise s'affirme habituellement comme instance de *médiation* entre deux niveaux de réalité : celui d'un certain constat d'échec (ça ne s'est pas passé normalement, comme prévu ou comme avant) et celui de la transformation réussie de cette situation au travers de diverses modélisations donnant lieu à des actions positives. L'expertise comme méthode et comme moyen de décision ne peut cependant avoir ce pouvoir que si elle a eu la possibilité de prouver par le passé qu'existait une adéquation entre des prévisions (rapports, propositions) et des effets que celles-ci auraient eu sur les réalités concernées, donc une certaine mémoire institutionnelle des résultats des expertises. Dans notre cas, c'est la détention de connaissances théoriques et la reconnaissance d'une appartenance à un contexte universitaire qui garantissaient une certaine indépendance de l'analyse et qui ont permis - dans la perspective d'une recherche interdisciplinaire - que l'équipe soit retenue pour cette expertise ou cet audit du dispositif. Les conditions d'élaboration et de réalisation du projet ont essayé d'intégrer volontairement une approche *complexe* et *critique* de ce que nous envisagions du dispositif CDS.



Conclusion

Si l'on suit les propositions de Cauchie (2005), les changements du système pénal doivent être discriminés en fonction de leur impact réel sur la rationalité de celui-ci. Certaines évolutions, en effet, ne peuvent apparaître comme innovantes puisqu'elles ne seraient qu'un aménagement du système qui répond à des demandes émanant de son environnement. Les transformations du système carcéral, tout comme le système pénal, peuvent donc participer soit d'une reproduction redondante soit d'une reproduction innovatrice. Cette dernière apparaît lorsque l'élément nouveau produit un changement significatif dans la rationalité dominante du système en question. L'interrogation centrale - qui a sous-tendu ainsi notre approche - avait pour but de déterminer si le dispositif CDS, en tant qu'objet-frontière proposant un regard bienveillant sur les détenus et une action collective concertée et non plus défensive envers ceux-ci, avait participé de l'une ou de l'autre de ces reproductions. Elle visait également à analyser comment la contribution du sociologue à trancher cette question ne remet pas en cause son statut de chercheur (Jamet, Le Goff, 2012). Ce que nous a révélé la mise en forme théorique du dispositif sous les allures d'un objet frontière est son caractère éminemment *transactionnel* même quand cette dernière paraît absente ou amorphe. Pour aller au-delà, le chercheur-expert doit adopter une stratégie qui prolonge sa première analyse et concevoir son intervention comme une participation à la régulation de cette transaction.

Bibliographie

- Albrand L. (éd.) (2009), *La prévention du suicide en milieu carcéral*, Rapport au Garde des sceaux.
- Cauchie J.-F. (2005), « Un système pénal entre complexification et innovations. Le cas ambivalent des travaux communautaires belges », in *Déviance et société*, 3, 399-422.



Chantraine G. (2004), « Ordre, pouvoir et domination en détention. Les relations surveillants-détenus dans une Maison d'Arrêt en France », in *Criminologie*, Vol. 37, 2, 2004, p. 197-223.

Chantraine G., Kaminski D. (2007), « La politique des droits en prison », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], URL : <http://champpenal.revues.org/2581>.

Cliquennois G., Chantraine G. (2009), Empêcher le suicide en prison, *Sociétés contemporaines*, 75, n°3, p. 59-79.

Council of Europe (2010), Annual Penal Statistics – SPACE I – survey 2008.

Direction de l'administration pénitentiaire (2010), *Le suicide en prison, mesure, dispositifs de prévention, évaluation*, Journée d'étude internationale, le 22 janvier 2010, École nationale de magistrature, Paris, coll. « Travaux & documents ».

Foucault M. (2001 [1982]), « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, Quarto, p. 1041-1062.

Foucault M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

Honneth A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Le Cerf.

Jamet L, Le Goff J.-L. (2012), « Le sociologue en milieu carcéral : expertise contre recherche scientifique ? » Association Française de Sociologie RT 25 et RT 30, Université d'Évry 5 et 6 décembre, <http://rt30.free.fr/ColloqueRT25RT30communicationsau20112012.pdf>, pp.244-258.



Milly B., 2004, « L'enseignement en prison : du poids des contraintes pénitentiaires à l'éclatement des logiques professionnelles », *Déviance et Société*, 1, Vol. 28, p. 57-79.

Molinier P., Laugier S., Paperman P. (éd.), (2009), *Qu'est-ce que le care, Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, coll. « PBP ».

Payet J-P., Rostaing C., Laforgue D. (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, P.U.R.

Ravon B. (2008), « Souci du social et action publique sur mesure. L'expérience publique, singulière et critique des problèmes sociaux » *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, 17 pages, URL : <http://sociologies.revues.org/index2713.html>.

Star S. L., Griesemer J. R. (1989), « Institutional Ecology, « Translations » and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39 », in *Social Studies of Science*, Londres, Newbury Park & New Delhi, Sage Publications, Vol. 19, pp. 387-420.

Terra J.-L. (2003), *Prévention des personnes détenues*, Rapport au Garde des Sceaux.



Les innovations sociales dans le secteur du service à domicile : enjeux et processus politiques qui accompagnent leurs trajectoires.

Ilda Ilse Ilama et Diane-Gabrielle Tremblay, Téliuq

Résumé :

L'objectif de notre recherche est de comprendre les enjeux et processus politiques qui accompagnent la trajectoire des innovations dans le secteur du service à domicile. Nous mobilisons ainsi trois types d'acteurs : d'abord l'État à travers son investissement dans le maintien à domicile des bénéficiaires de l'aide. Puis nous nous demandons si les associations d'économie sociale et solidaire à travers leurs pratiques de formation perçoivent un financement particulier leur permettant d'être pérenne. Ensuite les employés de par leur point de vue sur les formations reçues et les motifs de motivation au travail.

Nous développerons diverses dimensions afin de mettre en évidence les principaux enjeux reliés à ces services à domicile et à l'évolution de ces services au fil des ans, en comparant notamment les contextes d'économie sociale et du privé en ce qui concerne surtout les conditions de travail, la qualité du travail et de l'emploi et l'engagement des salariés.



La construction d'une offre de services publics innovante par hybridation des ressources, des activités et des missions des acteurs : le cas d'un restaurant social municipal.

Caroline Urbain, Danielle Boudier-Pailler et Nathalie Schieb-Bienfait, Université de Nantes, et André Lebot, Ville de Nantes, Restaurant Social & Atelier ALISE

Qu'est-ce que vivre dans la cité aujourd'hui ? Parmi les populations qui l'investissent, une attention particulière doit être portée à celles, de plus en plus nombreuses, qui, sont face à de grandes difficultés économiques et sociales. Il en va de la question du « vivre ensemble », exigeant un équilibre dynamique dans lequel chaque citoyen trouve sa place.

Or, depuis les années 70, on constate les limites et les effets pervers des politiques territoriales destinées à faire face aux inégalités sociales montantes au sein de, ou entre, territoires (Bellemare et Klein, 2011). Centralisation des pouvoirs, concentration des ressources vers certains territoires, inadéquation entre des décisions centralisées et des besoins spécifiques locaux sont autant de freins à l'expression des potentiels d'innovation sociale (Coté et Lévesque, 1982). Les évolutions sociales, économiques, politiques et sociétales majeures, couplées à l'émergence d'initiatives locales innovantes, imposent alors un changement de perspective, passant d'une approche descendante du territoire à une approche ascendante, voire à changer de paradigme (Stöhr, 2003). Comprendre les processus d'innovation sociale au sein des territoires devient alors déterminant pour faire émerger et asseoir de nouveaux modèles de pratiques.

Cette recherche vise à montrer en quoi, pourquoi et comment, dans un environnement contraint, la construction d'une offre innovante de services sociaux publics pour des personnes en grande précarité s'appuie sur un processus d'hybridation. Cette innovation sociale, entendue comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action ou proposer de nouvelles orientations culturelles » (CRISES, rapport annuel des activités scientifiques, 2008), concerne un restaurant social municipal (RSM) géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Nantes en France.

Pourquoi et comment un RSM arrive-t-il à proposer, au-delà du repas servi sur présentation d'une carte du CCAS, des services alliant survie, santé, culture, divertissement, expression de soi pour une mise en relation avec la cité ? Ce questionnement compréhensif et analytique a conduit à adopter une démarche qualitative empirico-inductive, appuyée sur la méthode des cas (Muchielli, 1996), menée par un collectif de recherche dans une approche méthodologique hybride (figure 1) (Hlady Rispal, 2009).

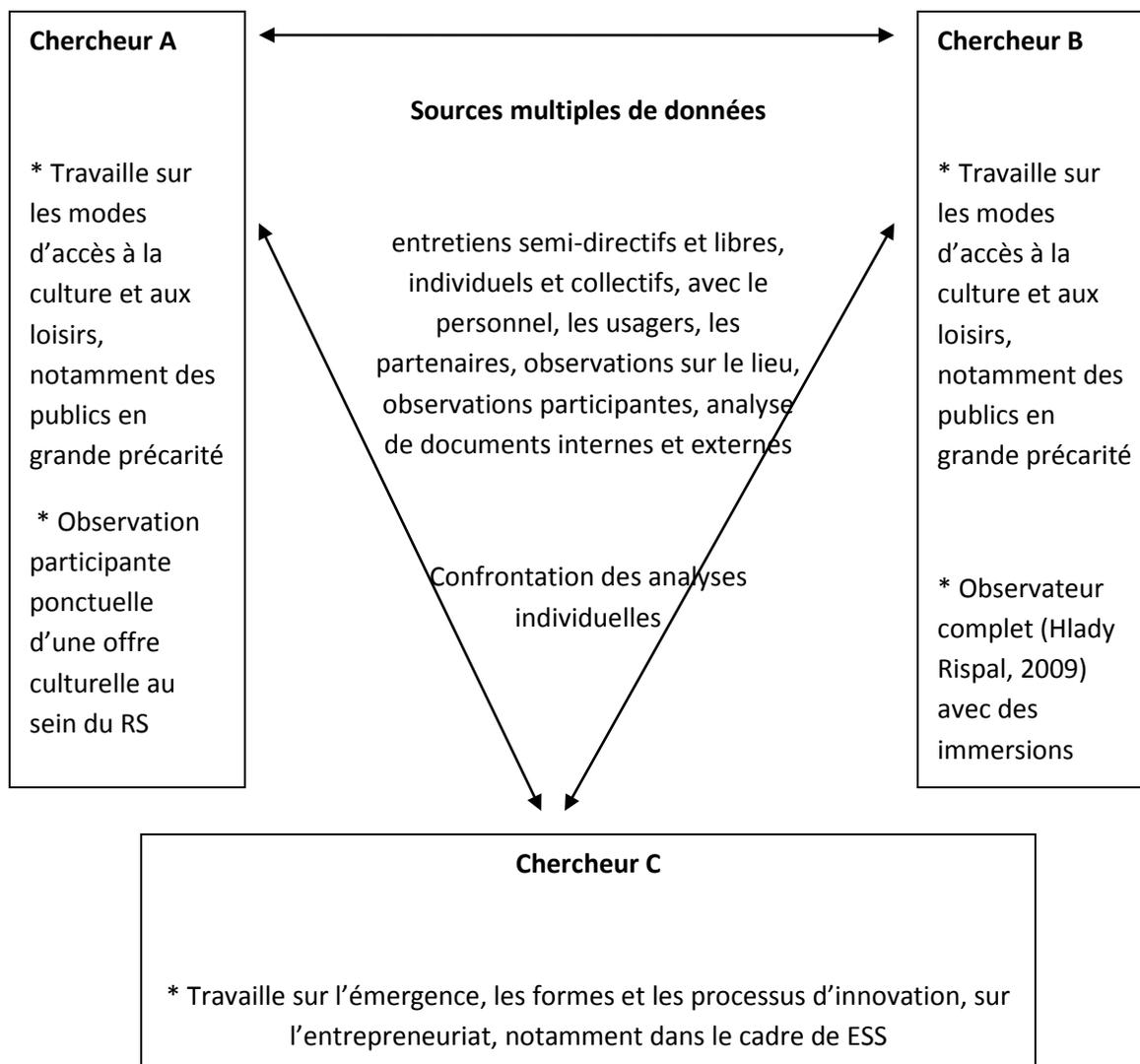


Figure 1 : Le collectif de recherche : choix d'une approche hybride

Le projet du RSM a rencontré **un projet de recherche** sur l'accès aux loisirs et à la culture pour des publics en situation de précarité.(Urbain et Boudier-Pailler, 2011)⁵⁷. Une **des**

⁵⁷ En France, l'accès aux loisirs et à la culture est un droit inscrit dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (11 et 13). « Malgré les efforts déployés par l'Etat, les partenaires sociaux, le monde associatif pour l'accès à la culture et aux arts, les plus défavorisés en demeurent exclus... Pourtant, l'accès à la beauté constitue une des conditions primordiales pour qu'ils puissent participer à la vie de la collectivité environnante » s'indignait en 1987 le père Joseph Wresinski, fondateur d'« ADT quart monde » dans un rapport du Conseil Economique et Social qui fut une des étapes importantes vers la loi contre les exclusions de juillet 1998.



conclusions étant que des lieux sans injonction, **donnaient** confiance, **offrait** de la convivialité et ouvraient ainsi le chemin vers **les** loisirs et **la** culture, ils ont cherché à analyser des **espaces** innovants. **A cet égard, le RSM a fait cas**, montrant bien que cet accès aux loisirs et à la culture est un maillon **fort** d'une réconciliation des personnes avec elles-mêmes et avec la société (**Dumazedier, 1974**).

Dans un premier temps, le cheminement du projet du RSM sera exposé pour montrer, dans un second temps, en quoi il participe d'un processus d'innovation sociale par hybridation et constitue un nouvelle approche de service public inscrit dans des pratiques sociales. La conclusion portera sur les limites et les prolongements théoriques et méthodologiques de la recherche présentée.

1. DE LA FOURNITURE D'UN REPAS A L'ACCES A LA CITE

Faire évoluer, avec des partenaires d'horizons très différents, une offre de repas vers un ensemble de services de mise en relation avec la cité renvoie intuitivement aux notions d'hybridation et d'innovation sociale. L'hybridation, « croisement naturel ou artificiel » (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) d'entités différentes peut être appréhendée comme un « processus à travers lequel des innovations venues d'un autre espace économique et social sont adaptées et transformées en fonction du contexte local » (Boyer, 1998, 1997). La combinaison des ressources, des activités et des missions des professionnels du RSM suit cette dynamique. De plus, son offre « est une réponse nouvelle à une situation sociale jugée insatisfaisante » résultant « de la coopération ente une diversité d'acteurs » (Cloutier, 2003) : elle est nouvelle et elle est sociale, car partagée et reconnue dans l'espace collectif du territoire (Fontan, 2011).

Le point de départ du projet du RSM a été la posture « ouverte » d'une collectivité territoriale. En 2006, la commande, dans le cadre du plan d'orientation de la Ville, a été donnée à la nouvelle direction (suite à un départ en retraite) : faire du RSM, dans lequel sont servis des repas relevant de l'aide sociale, un lieu de lutte contre l'isolement et d'innovation. Autrement dit, le projet porte sur la transformation d'un dispositif social. Le choix stratégique du directeur a été le suivant : établir le lien avec les publics en grande précarité et construire une confiance envers l'institution avec une entrée « plaisir », en s'appuyant sur les pratiques sociales qui entourent le moment d'un repas. Le RSM est aujourd'hui un lieu de convivialité, de vie et de culture qui encourage les personnes en situation de grande précarité à rejoindre la cité en restaurant l'estime de soi. Il est devenu



un concept de service public d'accompagnement social et d'insertion faisant référence dans différentes sphères institutionnelles (notamment dans les instances nationales de lutte contre l'illettrisme).

Le projet, piloté par le directeur depuis 2006, s'est construit progressivement en privilégiant la parole des usagers sur leurs besoins et en les associant aux propositions. Il s'est aussi appuyé sur des experts de plusieurs domaines professionnels (culture, loisirs, santé...), aux statuts différents (secteur public, associations, artistes, professions libérales, media, bénévoles, entreprises, particuliers...), évolutifs au cours du temps. Ce pilotage a remis en cause le système de ressources : initialement, un redéploiement des activités de cuisine (mise en place d'une liaison froide) pour intégrer un travailleur social, au bout de 6 mois une ligne téléphonique accessible aux usagers, en 2009 un renforcement avec un second travailleur social, avec une redéfinition des missions des professionnels concernés. A partir du repas, le point-clé de l'offre est l'accueil et la relation de chaque personnel avec les usagers.

1-1. LE REPAS : UN POINT D'ANCRAGE

Le repas est un moment de « restauration », c'est-à-dire de repos, de tranquillité et d'échange dans un lieu où l'on est accueilli. Pour le directeur, « *il est destiné à tout à chacun qui voudrait se poser un peu, boire un café, surfer sur internet, parler à quelqu'un, aller aux toilettes* » ; « *très important quand on est à la rue, on ne peut pas aller dans un café, rien que le look, le patron...* ». Ce moment est propice pour construire « *un lien qui capitalise la confiance des personnes en précarité avec les institutions ; sans confiance, on ne fait rien, d'où une entrée plaisir* » (encadré 1).

L'objectif est de générer des mises en mouvement en synergie, pour rendre à la personne sa place dans la cité. Se reposer, se nourrir et se soigner, échanger librement, accomplir des recherches et des démarches, se cultiver et se divertir, apprivoiser le temps et découvrir de nouveaux espaces d'action alimentent une colonne vertébrale qui soutient un parcours d'accompagnement (figure 2).

Ce maillage repose sur des offres construites sur les pratiques habituelles autour d'un repas, sur l'expression par les personnes de leurs attentes et sur le montage de partenariats. Elles jalonnent un parcours singulier en se déployant par arborescence : une première entraîne une ou plusieurs autres ; s'ouvrent alors de nouveaux espaces d'action pour les usagers et les professionnels qui les accompagnent. Trois d'entre elles illustrent significativement l'hybridation à l'œuvre.



Encadré 1 : Les prestations du restaurant social (en 2013)

Ouvert toute l'année, du lundi au samedi, de 12h jusqu'à 17h (pour le repas jusqu'à 13h30), accès libre, avec carte d'accès délivrés par le CCAS pour les prestations alimentaires).

Prestations alimentaires : repas complets sur plateau en self-service (pain, eau réfrigérée avec ou sans sirop, entrée, viandes ou poissons, légumes, fromage et dessert) ; café ou thé en salle ; adaptation aux régimes ou à des habitudes alimentaires ; sac de deux sandwiches pour le soir, un panier-repas pour le dimanche et les jours fériés ; petits déjeuners thématiques ponctuels.

Publics : 583 personnes différentes pour la restauration ; entre 80 et 100 repas par jour et un total de 31190 prestations alimentaires.

Tarifs : déjeuner et panier-repas (1.45 euro) ; sac sandwiches (1 euro).

Equipe : 5 agents en cuisine, 1 agent d'accueil, 2 travailleuses sociales, 1 chef de service

Animations hebdomadaires : atelier Feldenkrais, atelier informatique, sport, ciné-club.

Autres propositions sur site : actions régulières autour de la santé et du bien-être ; séances de dépistage, vaccinations et radios ; bilans de santé ; psychologue écoutante ; équipe de liaison Précarité Psychiatrie ; opticien ; vélos NGE à disposition ; pratiques sportives mutualisées avec d'autres structures d'accueil de jour ; entretiens individuels diététicienne ; atelier cuisine avec la Banque Alimentaire et la diététicienne ; partenariat IHDEO (institut des hautes études ostéopathiques) ; coiffure ; atelier « socio-esthéticienne »

Partenariats institutionnels actifs : autour de l'offre d'accès culturel : Ciné-club avec la Sagesse de l'image, convention « culture et solidarités » pour les accès ONPL / Grand T / ARC et Estuaire ; accompagnement de l'atelier des initiatives et « visites des coulisses » ; entrées Tisse et Métisse ; accès manifestations Trocardière NGE ; entrées TNT ; Folles Journées ; Utopiales ; Système D ; Conservatoire de Région ; carte cinéma Katorza à 3,50€ / film ; bibliothèque mise à disposition par « Air Livre » ; partenariat médiathèque récupération des « rebuts » ; partenariat « Cultures du cœur 44 » ; « laissez-passer » matches FCNA et volley-ball ; 25 Presse Océan par jour ; 25 Ouest France par jour ; présence d'artistes et de réalisateurs indépendants.

Participation à des événements marquants sur le territoire avec participation active des usagers et contributions à des créations.

Projets mutualisés sur des thématique ou des actualités (addictions, droits de l'enfant, image de soi...) mobilisant les complémentarités de différents partenaires et intervenants (travailleurs sociaux, CHU, ciné-club, associations de prévention, enfants du centre de loisirs Beaulieu, CNCE, Apsyades, UNICEF, autres directions municipales).

236 offres culturelles différentes (internes et externes) ont entraîné 2751 participations :

chaque jour, plus d'une personne sur 5 poursuit le repas en participant à une proposition d'activité ou de sortie.

Extrait adapté du rapport d'activité 2013

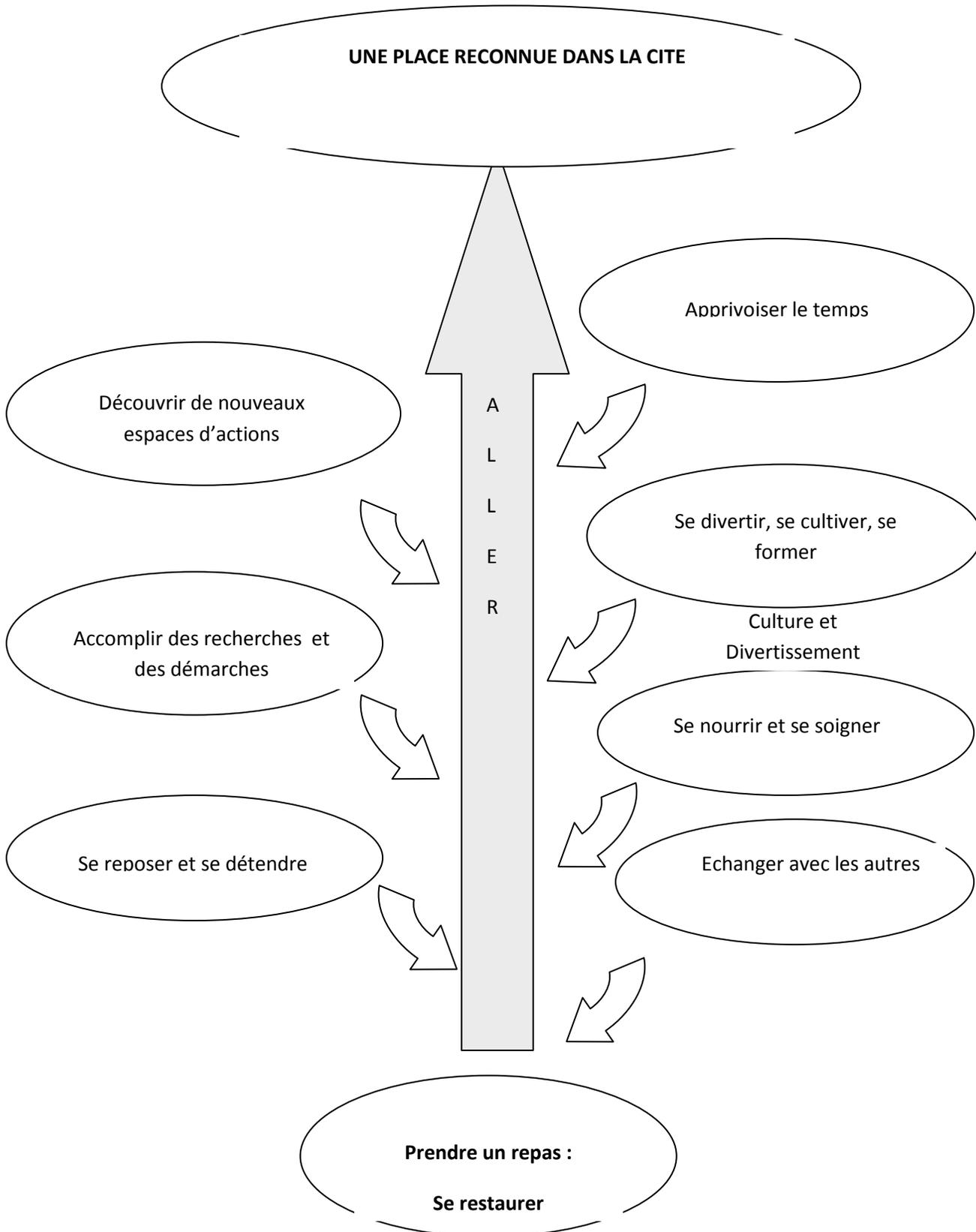


Figure 2 : Depuis le repas, un continuum vers sa place dans la cité



1-2. L'ACCUEIL : d'une entrée par le guichet à une entrée par la convivialité

Situé dans un quartier en profonde mutation, autrefois industriel, le RSM, construit en 1947, a été mis aux normes : espace rez-de-chaussée sur rue, sans originalité architecturale mais clair, fonctionnel, avec possibilité d'un usage polyvalent : une entrée directe dans une grande salle où sont pris les repas, deux salles plus petites, une cuisine ouverte, une bibliothèque avec multimédia, des sanitaires, un petit bureau de direction jouxtant la bibliothèque et la grande salle. Les repas sont servis sur un plateau que chacun va chercher auprès du personnel de restauration ; café, thé et eau sont en libre-service.

L'accueil passe donc par une entrée physique et une personne (un travailleur social). Administrativement, il se fait dans un cadre règlementaire avec un seuil de ressources attesté par la carte du CCAS. Première modification en profondeur, les horaires ont été élargis et le RSM accueille aujourd'hui des personnes, qui ne sont pas « répertoriées », pour se reposer, prendre un café... voire se restaurer. Les menus du jour et de la semaine, ainsi que les offres d'activités et de rendez-vous sont affichés à l'entrée dans un patio. Le contact se fait et le lien naît : le personnel est à l'écoute et, sans injonction, peut alors entrer en relation, orienter, informer ou conseiller « *on est considéré comme des hommes normaux, on en dit plus que devant un guichet* » ; le directeur : « *ça renforce la possibilité de décliner du réseau autour des gens* ». L'accueil, c'est aussi se préoccuper des besoins de restauration lorsque le RSM est fermé (dimanche, jours fériés) ; d'où la proposition pour le soir d'un sac de deux sandwiches et un panier-repas pour le dimanche.

1-3. LA DETENTE : lire le journal au moment du déjeuner peut emmener loin

Lire le journal est un moment à soi, une détente, où l'on entre en relation avec le monde. Une des priorités a donc été d'établir un partenariat avec les deux principaux media de la presse quotidienne régionale, sans se contenter de la presse gratuite : chaque jour, une cinquantaine d'exemplaires est mise à disposition. L'espace bibliothèque offre la possibilité d'une libre circulation des livres et un partenariat avec la médiathèque (le directeur : « *pour lire, il faut avoir quelque chose à lire* ») : l'accès à cet espace en ville en est facilité, symboliquement et matériellement.

Deux freins majeurs à la lecture sont apparus : la vue déficiente et l'illettrisme. Pour surmonter le premier, la direction a mis en place un partenariat avec un opticien libéral (l'opticien : « *solidarité citoyenne, je ne sais pas, du don, je ne sais pas comment appeler ça* ») : consultations mensuelles, sur rendez-vous, avec fourniture de lunettes correctives choisies par la personne, (environ 10 paires de lunettes par mois depuis 5 ans). Le principe, aborder



une problématique de santé par l'usage, dans un lieu non dédié et rassurant, a un fort écho : les personnes s'inscrivent et, encouragées, honorent leur rendez-vous. Avoir l'occasion de soigner sa vue est aussi un premier pas pour considérer son corps autrement, d'où une ouverture vers d'autres propositions relatives à la santé et au bien-être (encadré 1). Aujourd'hui, par exemple, l'hôpital envoie des personnes en grande précarité, hors recours institutionnel, vers le RSM. Cette dynamique favorise l'amorçage d'un lien rompu par la précarité avec les institutions de santé.

Pour surmonter le second frein qu'est l'illettrisme, l'accès à internet, première attente de services exprimée par les personnes lors d'une enquête, a été développé. La fracture numérique est profonde : méconnaissance des utilisations, impossibilité de disposer d'un matériel, maîtrise incertaine de la lecture et de l'écriture ; d'où la conception d'un espace informatique à géométrie variable. Pour certains, l'accès est autonome et en libre-service, pour d'autres, l'appui d'une formatrice lors d'un atelier informatique hebdomadaire est nécessaire. A nouveau, l'accès et la formation par l'usage (pour faire des démarches, se divertir, découvrir, échanger : internet, comment ça marche ? à quoi ça peut servir ? comment fait-on une adresse e-mail ? une adresse e-mail, c'est bien, mais si personne ne t'envoie de message ? quoi et à qui écrire ?) favorisent la mise en mouvement, la réconciliation avec la lecture et l'écriture. Les formations ont lieu une semaine sur deux hors du RSM dans le cyberspace d'une maison de quartier qui reçoit tout public. Cette familiarisation avec de nouveaux lieux, extérieurs au RSM, favorise de nouvelles expériences et mêlent des habitants à des offres plus larges (« on est allé à Colmar visiter la ville avec un groupe de la maison de quartier »). Enfin, la fourniture d'une clé USB à chaque usager lui permet de stocker ses données, moyen indispensable de les sécuriser quand le domicile fait défaut : « t'as pas de clé d'appart, mais t'as ta clé, tu perds tes papiers, t'as ta clé, si tu perds tes papiers, tu peux plus rien faire... ». La personne porte sur elle les preuves de son identité, non seulement administrative (justificatifs, documents officiels) mais aussi personnelle et affective (photos, documents personnels, souvenirs et traces de vie...).

L'accès à internet est un levier puissant de mise en mouvement et d'initiative : découverte, recherche d'emploi, divertissement, discussion avec les autres, entraide. La cyberlettre du RSM, créée par un des usagers, et le blog, permettent de rendre visibles les actions proposées, par le RSM ou par d'autres acteurs du territoire, et les bons plans pour mieux affronter la précarité. Cette offre, construite en plusieurs étapes, a mobilisé des ressources et des acteurs divers pour arriver à ce chaînage de propositions (le directeur : « on se débrouille avec ce qu'on a, je récupère des vieux ordinateurs du CCAS, des associations, des particuliers, de La Poste..., plusieurs personnes, usagers ou bénévoles, font de l'assistance technique je demande à des organismes de formation de réfléchir à ce qu'ils pourraient faire pour nous aider »). Enfin, une association de récupération de matériel et de remise en état, pour 20 euros, propose un ordinateur à ceux souhaitant s'équiper individuellement.



Depuis 2011, l'atelier informatique du RSM fait référence, les instances nationales de lutte contre l'illettrisme le prenant comme exemple de pratique innovante (dans le champ de l'illettrisme, la seule expérience à travailler avec la grande précarité) modélisée dans un « kit du praticien » (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme).

1-4. SORTIR ET INVITER : une participation aux événements dans la cité

De nombreuses propositions se déroulent au sein du RSM (encadré 1). Néanmoins, l'objectif affirmé est de permettre aux personnes d'élargir leur champ d'action et de se réappropriier le territoire (le directeur : « *jouer aux cartes, ce n'est pas une priorité pour les usagers, ça tombe bien car je ne veux pas faire un lieu d'occupation* »). Par conséquent, sont mises en place des actions de participation à des événements extérieurs (encadré 1). L'objectif est aussi de faire venir les publics qui ne relèvent pas de l'aide sociale, artistes, associations, écrivains, chercheurs et tout public, en proposant des moments culturels ou d'échange. Par exemple, une association, la sagesse de l'image, propose un ciné-club ouvert à toute personne intéressée par le cinéma. A l'origine, le responsable est intervenu en tant que bénévole, puis la dynamique qui s'est créée a rendu visible son rôle dans la mission du RSM. Cette action, aujourd'hui intégrée dans le projet de l'établissement, est donc formellement considérée comme un appui professionnel pour le travail social.

Le printemps solidaire des voisins, à cet égard, est aussi très révélateur du rôle de l'hybridation dans le projet du RSM. Commerçants du quartier, habitants, associations, artistes, professionnels, usagers et partenaires viennent partager un moment de convivialité en apportant des produits, des créations, des animations, des idées et de la bonne humeur.

Enfin, l'accueil et la rencontre (sur site ou hors site) d'artistes, de philosophes, de créateurs, d'artisans, de personnes issues d'univers généralement très éloignés les uns des autres et des publics concernés créent une effervescence et une ouverture culturelles, sans obligation. Dans l'espace du RSM, chacun est libre de participer ou non, d'aller prendre un café pendant la projection d'un film, de continuer son activité sur le net et de revenir librement ; se crée alors une individuation dans le respect des autres. Chez certains, cette effervescence libère des freins et donnent envie de s'exprimer et de créer (atelier d'écriture, production en public de musique, CD...).

Aller vers et faire venir fondent les dynamiques du RSM. Leur développement est consubstantiel d'une hybridation des activités, des ressources et des missions des professionnels (tableau 2).



2. UNE INNOVATION SOCIALE PAR HYBRIDATIONS

L'offre du RSM est construite sur une situation de rencontre sociale (personnes en grande précarité présentes dans un premier temps pour déjeuner), au service d'une finalité (lutter contre l'isolement) qui génère des mises en mouvement d'activités conjointes, interdépendantes, co-construites avec les usagers. Elle mobilise des ressources de différentes nature, origine et montage partenarial, Elle questionne les postures et les pratiques des professionnels (directions administratives centrales, professionnels de l'action sociale et de l'action culturelle) par une démarche de conception innovante basée sur de nouvelles modalités de coordination des acteurs, mais aussi sur une utilisation, voire une transformation de leurs compétences.

2-1. UNE HYBRIDATION PLURIDIMENSIONNELLE : UNE « CO-HYBRIDATION »

En 1997, R. Boyer appréhende l'hybridation comme une combinaison de composantes de différentes natures « qui ne désigne plus alors une simple adaptation ponctuelle aux résistances de l'environnement mais un principe de transformation, voire de genèse, des modèles productifs eux-mêmes, au contact de systèmes sociaux et économiques différents de ceux sur lesquels ils ont pris leur essor » ; il écrit également que « le concept d'hybridation évoque un processus évolutionniste, voire biologique, et il est loin d'être admis dans les recherches en sciences sociales ».

Depuis, le concept d'hybridation a été fortement mobilisé, suite aux travaux de J.-L. Laville dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS). En focalisant sur la pluralité des ressources eu égard de leurs sources, de leur répartition et de leur renouvellement (Chopart et al., 2006 ; Boncler et Hlady-Rispal, 2006), le principe d'hybridation des logiques d'action et d'hybridation des ressources (combinant ressources marchandes et non marchandes, ressources monétaires non marchandes) est mis au premier plan.

L'analyse du cas du RSM montre une hybridation que l'on pourrait qualifier de pluridimensionnelle : une approche nouvelle de l'isolement qui se construit par différentes facettes indissociables : une hybridation des activités, des ressources et des missions des professionnels (tableau 2). Ainsi aux côtés d'une hybridation des ressources, découvre-t-on une hybridation des capacités d'agir des acteurs, sous l'impulsion du directeur du RSM. Par expérimentations, ce dernier s'engage dans la coordination d'acteurs à travers le développement de coopérations, formelle ou informelle, faisant appel à des alliances ou des complémentarités.



L'hybridation des activités se caractérise par le chaînage d'activités construites à partir des attentes des usagers et des problématiques qui se posent à eux, multiples, complémentaires, à géométrie variable, interdépendantes pour développer des liens sociaux choisis et prendre place dans la cité (figure 2).

L'hybridation des ressources se crée par la construction et l'articulation d'un réseau d'acteurs, qui peut muter de l'informel au formel avec l'élaboration de partenariats. Elle se caractérise par la diversité de leur sphère d'appartenance (Etat, Région, Département, Ville, associations, entreprises privées, particuliers...), de leur nature (financières, matérielles, intellectuelles, logistiques, médiatiques), de leur temporalité (permanentes, récurrentes, par projets, ponctuelles).

L'hybridation des missions des professionnels se traduit par une mutation de leurs approches : d'« une approche par le guichet » vers une approche par l'usage et par les attentes des publics. Elle se caractérise par la diversité de leurs statuts qui peuvent évoluer au cours du temps (agents de la fonction publique, intervenants extérieurs bénévoles - associations, professions libérales, indépendants, particuliers - ou rémunérés des secteurs publics ou privés, marchands ou non marchands), de la temporalité d'intervention (régulière, court terme, événementielle) et de la nature de l'intervention (individuelle / collective, thématiques sociales, culturelles...).

Cette hybridation plurielle, nommée *co-hybridation*, transforme le service offert par le RSM : le modèle fonctionnel de service évolue vers un modèle plastique et systémique inscrit dans les pratiques sociales.

2-2. UNE NOUVELLE APPROCHE D'UN SERVICE PUBLIC INSCRIT DANS DES PRATIQUES SOCIALES

L'offre du RSM, abordant sous un nouvel angle la question de l'isolement social, repose sur une nouvelle approche institutionnelle d'une situation sociale jugée insatisfaisante en mobilisant la coopération d'une diversité d'acteurs (Cloutier, 2003). La co-hybridation des ressources, des activités et des missions des professionnels, impliquant des partenaires pluriels dont le rôle et la place sont évolutifs amènent, moins, à deux considérations théoriques.

D'une part, ce service public hybride se rapproche d'une forme d'encastrement d'une activité économique et sociale dans son contexte social, politique et sociétal (Polanyi, 1974 ; Polanyi, Arensberg, 1975 ; Laville, 2008). Est pointé le principe qu'une activité d'échange (la fourniture d'un repas social, de nature économique non marchande) ne peut se comprendre que dans son contexte sociétal (présence d'une pauvreté et d'une précarité, populations



concernées, regard de la société sur ce phénomène, modes de régulations développés par les différentes institutions). Il ne s'agit pas, au sens strict, d'encastrement le social dans les activités économiques (Laville, 2000), mais d'encastrement un usage (le repas) dans les pratiques sociales, à la fois qui l'entourent et qu'il génère, par un chaînage de différentes activités. Ce processus de construction d'un service public formalise un espace public aux propositions diversifiées, une instance de réflexion, d'échanges et de discussion participant de la formation d'une « sociabilité démocratique », tels que ceux qui œuvraient déjà au XIX^e siècle (Laville, 2007).

D'autre part, ce service public questionne sa gouvernance. Il résulte d'un regard nouveau des décideurs de l'action publique sur un territoire : une commande (descendante) suffisamment ouverte pour concevoir une réponse ouverte (ascendante). Le processus est circulaire. Pour faire du lieu un espace de lutte contre l'isolement social, une proposition est développée dans un premier temps de façon très « empirique », partant de besoins exprimés par les usagers (par exemple, l'accès à internet), avec des partenariats informels (par exemple, le ciné-club). Puis cette proposition montre son rôle dans le processus de lutte contre l'isolement et peut alors être formalisée et justifier des moyens institutionnels (logistiques, ressources humaines, financières...). Elle prendra alors place comme un dispositif intégré, indissociable du contexte, dans la lutte contre l'isolement social.

Ce processus hybride d'innovation sociale réinterroge donc le périmètre de l'activité du RSM, les règles d'organisation, de décision et de fonctionnement, les marges de manœuvre pour le manager et le piloter, et enfin l'évaluation de l'activité. Il pointe le rôle du chef de service (le directeur) : celui-ci fait le choix, en mettant les usagers au centre de l'organisation, d'une gouvernance ouverte pour favoriser la mise en relation et en confiance avec des acteurs pluriels ; il construit et anime un réseau. Il initie un processus de changement organisationnel qui « déstabilise » sa hiérarchie, son équipe ainsi que les différents acteurs publics, privés, marchands ou non marchands, notamment sociaux et culturels, qu'il sollicite. Ce constat renvoie à l'analyse de Friedberg (1977) pour qui « tout processus de changement organisationnel qu'il soit ou non planifié, a besoin d'un entrepreneur social. Il doit parvenir à organiser « le parti du changement » qui permet de donner l'impulsion initiale. ».

Le pilotage d'une organisation telle que le RSM, dont l'offre résulte d'une co-hybridation, renvoie donc aux notions d'encastrement et de « porteur, intermédiaire sécant ou entrepreneur social » (Friedberg, 1977). Le système d'actions sur lequel il repose demande « un intégrateur », c'est-à-dire « un acteur qui se trouve en position d'arbitre entre les intérêts conflictuels des participants et qui assure une partie de la régulation en opérant des ajustements et les équilibres entre acteurs, sans lesquels le système s'étiole ».



CONCLUSION ET PROLONGEMENTS

Ce travail questionne la notion d'entrepreneuriat social, aujourd'hui controversée (Drapéri, 2010), ouvrant vers une acception plus ouverte et riche de potentiel. En insistant sur la place et le rôle du dirigeant, dans une sphère publique, dans sa capacité exploratoire mais aussi dans sa capacité de mise en relations, il renvoie à des problématiques d'intrapreneuriat social public : à la fois imaginatif et concret, ingénieux et fragile. Il permet également de regarder quels en sont les obstacles et comment le favoriser. Il montre que répondre autrement à des besoins sociaux demande de repenser les indicateurs d'évaluation de l'activité afin de mobiliser les efforts vers le cœur de la mission en évitant de générer de la bureaucratie.

Le principal apport pratique de cette recherche, en repérant les points-clés du processus d'innovation sociale, concerne le pilotage d'un processus d'innovation sociale dans un contexte conjuguant plusieurs niveaux d'action et sphères d'acteurs (Behling, 1978 ; Lecocq, 2002). Elle révèle la pertinence d'un décloisonnement des approches et des missions.

Les limites de cette communication sont de deux ordres et ouvrent ainsi des voies de recherche. Sur un plan méthodologique, la démarche retenue qui est l'étude de cas, demande, pour confirmer des propositions résultant d'une induction analytique (Mucchielli, 2007), de poursuivre l'investigation sur d'autres terrains. Sur un plan théorique, il conviendrait d'approfondir le lien entre hybridation et encastrement, qui recouvre des angles différents, économique, sociaux et politique et culturel (Laville, 2008), en s'intéressant notamment à la composante réticulaire de l'hybridation. Il serait également utile de préciser en quoi cette forme entrepreneuriale publique modifie les rapports de pouvoir et les règles (Friedberg, 1977). Enfin, il conviendrait d'identifier les obstacles à l'hybridation, notamment le poids de déterminismes sociaux, organisationnels et politiques ainsi que les conditions de sa diffusion, notamment dans le processus d'apprentissage organisationnel (Boyer, 1997).

Bibliographie

Behling O. (1978), « Some problems in the philosophy of science of organizations », *Academy of Management Review*, 3, p.193-201.



- Bellemare G., Klein J.L. (2011), « La question territoriale des pratiques sociales, des pratiques scientifiques et des savoirs », dans Bellemare G., Klein J.L. (dir), *Innovation sociale et territoire, convergences théoriques et pratiques*, Québec : Presses Universitaires du Québec, p.2-16.
- Boncler J., Hlady-Rispal M (2006), *Entreprendre en économie solidaire*, Editions de l'ADREG.
- Boyer R. (1998) , « Hybridization and models of production: geography, history and theory », dans Boyer R., Charron E., Ulrich J., Tolliday S., *Between imitation and innovation*, Oxford University Press.
- Boyer R. (1997), *Evolution des modèles productifs et hybridation : géographie, histoire et théorie*, restitution du groupe de travail du GERPISA consacré au transfert et à l'hybridation des modèles productifs, n°9804, p.1-62.
- Chopart J.-N., Neyret G., Rault D. (2006), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire, La Découverte*.
- Cloutier J. (2003), *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*, Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, www.crisis.uqam.ca, n°ET0314.
- Côté S., Lévesque B. (1982), « L'envers de la médaille : le sous-développement régional », *Interventions économiques*, vol.8, p.55-78.
- Drapéri J.-F. (2010), L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme, *RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale*, février.
- Dumazedier J. (1974), *Sociologie empirique du loisir*, Paris : Seuil.
- Friedberg E. (1977), *Le pouvoir et la règle*, Paris : Seuil.
- Hlady Rispal M. (2009), « La conduite d'études de cas encadrés : une stratégie de recherche adaptée à la configuration résiliente de petites entités françaises de l'économie solidaire », *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol.15, n°36, p.179-200.
- Klein J.L. et Lévesque B. (dir.), *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p.119-143.
- Laville J.L., 2007, *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris : Hachette Littératures.
- Laville J.L. (2008), « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », *Revue Interventions Economiques*, n°38, p.1-12.



- Lecocq X. (2002), « Contribution à une réflexion sur l'articulation des niveaux d'analyse en Sciences de gestion », in Mourges N., *Questions de méthode en Sciences de Gestion*, EMS, p.174-192.
- Mucchielli A. (2007), Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives, actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, Association pour la recherche qualitative, *Recherches Qualitatives*, hors série n°3, 1-27.
- Mucchielli A. (1996), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- Polanyi K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (paru en 1944 sous le titre *The Great Transformation. The political and Economic Origins of our Time*), Paris : Gallimard.
- Polanyi K. et Arensberg C. (1975), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, (paru en 1957 sous le titre *Trade and Market in the Early Empires: Economics in History and Theory*), Paris : Larousse Université.
- Stöhr W. (2003), « Développement from below – vingt ans plus tard », dans Fontan J.M., « Développement territorial et innovation sociale », dans Bellemare G., Klein J.L. (dir), *Innovation sociale et territoire, convergences théoriques et pratiques*, Québec : Presses Universitaires du Québec, p.2-16.
- Urbain C. et Boudier-Pailler D (2011), « Exclusions économique, sociale et culturelle : la nécessité d'une nouvelle approche de l'accès aux loisirs et à la culture », Session spéciale « Transformative Consumer Research », Association Française de Marketing, Bruxelles, Belgique



Un objectif : la lutte contre l'isolement		
Une combinaison dynamique de ressources, d'activités et de missions de professionnels interdépendantes et évolutives		
<p>Différentes origines Publiques à différents niveaux territoriaux et instances Privées marchandes et non marchandes</p> <p>Différentes natures Financières / Matérielles / Logistiques / Médiatiques</p> <p>Différentes temporalités Permanententes / par projet / ponctuelles</p> <p>Construction d'un réseau et élaboration de partenariats</p>	<p>Thématiques (alimentation, santé, divertissement, culture...)</p> <p>Complémentaires (un effet de mise en mouvement par une activité qui donne naissance à une autre)</p> <p>A géométrie variable (sans déterminisme, ni injonction)</p> <p>Interdépendantes (un chaînage qui construit un lien social choisi)</p> <p>Construction à partir des besoins des usagers</p>	<p>Statuts multiples Agents territoriaux Intervenants extérieurs bénévoles (associations, professions libérales, indépendants...) Intervenants extérieurs professionnels des secteurs publics et privés</p> <p>Temporalité des interventions Régulière / Événementielle</p> <p>Nature des interventions Individuelle / Collective Thématiques sociales, culturelles...</p> <p>Approches « par l'usage et non par le guichet »</p>

Tableau 2 - Hybridation des ressources, des activités et des missions des professionnels





SÉANCE 4C

**Développement local, redéfinition de l'État et
innovation sociale / Social innovation, local
development and State remodeling**



Politiques locales de cohésion sociale et développement socioéconomique des villes petites et moyennes : un cadre d'analyse et deux études de cas dans la Région Centre en France.

Abdelillah Hamdouch et Leïla Ghaffari, Université François Rabelais de Tours

Résumé

Cet article se focalise sur l'analyse de l'effet que les politiques locales de cohésion sociale peuvent avoir sur le développement socioéconomique des villes petites et moyennes (VPM). L'étude montre que les politiques locales peuvent avoir un effet direct ou indirect (en termes d'activité, d'emploi, de qualité de vie, etc.), ou transversal (en termes de mobilisation et de mise en relation des acteurs locaux). L'innovation sociale ressort comme un élément essentiel des politiques ayant des effets indirects et d'interconnexion des acteurs. Il ressort que les politiques de cohésion sociale, les actions engagées dans ce sens, le développement socio---économique et les ressources allouées aux questions sociales s'inscrivent dans un processus circulaire dans lequel chacun de ces quatre pôles peut constituer la force motrice d'une dynamique autoentretenu d'un développement local socialement cohésif. Au sein de ce processus, les innovations sociales peuvent initier des actions qui, en affectant la structure des politiques de cohésion sociale et des ressources allouées, sont susceptibles de contribuer directement ou indirectement au développement socioéconomique local. Au travers des deux cas étudiés, cet article montre ainsi que les politiques locales ont un rôle essentiel dans la création d'un espace d'activité et de vie dans lequel les innovations sociales peuvent être un moteur important à la fois de développement économique et d'évolution vers une société plus solidaire, plus équitable et plus cohésive.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'économie mondiale impose aux villes d'être compétitives. Les villes ont besoin de trouver un rôle renouvelé dans la nouvelle hiérarchie urbaine (Kearns et al., 2000), rôle qui n'est pas toujours en faveur de la vie quotidienne des citoyens. Ce phénomène met les villes dans une situation souvent déséquilibrée entre recherche de compétitivité et maintien (ou renforcement) de la cohésion sociale. De fait, l'argent public est plus souvent



orienté vers la recherche de compétitivité que de la cohésion sociale (Cassiers, 2011). La question qui se pose ici est celle de la relation entre développement économique et cohésion sociale dans les villes. La réussite économique conduit-elle à la cohésion sociale (Parkinson, 2007) ? Inversement, la cohésion sociale peut-elle contribuer au dynamisme économique ?

La réponse à ces questions n'est pas simple. D'un côté, il est raisonnable de considérer qu'une économie dynamique fondée sur la connaissance peut contribuer à la réalisation d'une société plus juste ou solidaire. Comme le souligne Parkinson (2007, p. 5.) : « Il est plus facile de redistribuer la richesse que la pauvreté ». De l'autre, il apparaît tout aussi vraisemblable qu'une société cohésive offre un terrain favorable pour le développement économique. Evidemment, quels que soient le volontarisme et l'orientation des politiques locales des villes, aucune de ces deux relations n'est simple, ni dans les conditions de leur déploiement, ni dans leurs effets réels (qui sont tout sauf « automatiques »). Cela représente donc un défi majeur pour toutes les villes, en termes de conception et de mise en oeuvre de programmes et d'actions en faveur de leur développement socioéconomique.

Face à ce défi, les villes petites et moyennes (VPM, moins de 100 000 habitants), qui hébergent pourtant près de 72 % de la population européenne (OIR, 2006) apparaissent souvent mal armées. Ayant été (et restant encore la plupart du temps) dans l'ombre des grandes villes tout en étant prises dans un processus de métropolisation continu, elles ont du mal à trouver une place et un rôle viables. En outre, nombre d'entre elles sont confrontées à des problèmes socio-économiques structurels, notamment sous l'effet de la désindustrialisation et d'une concurrence interterritoriale exacerbée (Hamdouch et Banovac, 2014).

Dans cette étude, nous faisons l'hypothèse que la cohésion sociale dans les villes petites et moyennes, et les actions qui sont engagées dans ce sens, a un rôle essentiel dans leur dynamique de développement socioéconomique au sein d'une hiérarchie urbaine en cours de recomposition.

Cet article est organisé en quatre sections : il s'agit d'abord de repérer les particularités de la problématique du développement socioéconomique des villes petites et moyennes et de leur situation en termes de cohésion sociale. Sur cette base, nous présentons dans la section 2 un cadre conceptuel décrivant le système de relations entre les politiques de cohésion sociale et le développement socioéconomique des VPM. Ce cadre conceptuel sera ensuite appliqué, dans la section 3 à deux études de cas en région Centre en France :



Amboise et 3 Châteauroux. Enfin, dans la section 4, une analyse comparative essaie de montrer comment ces deux villes offrent des profils différenciés au niveau des politiques locales et des actions de cohésion sociale qui y sont menées.

1.DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DES VILLES PETITES ET MOYENNES ET COHESION SOCIALE : REPERES CONCEPTUELS

Dans cette section, nous fixons les définitions et repères conceptuels clés pour la compréhension des enjeux de développement socioéconomique des villes petites et moyennes (VPM) en lien avec les questions de cohésion sociale.

1.1 La notion de « cohésion sociale »

Pour aller à l'essentiel, et au-delà d'une grande variété de définitions et d'approches (selon les auteurs, les points de vue et les aspects privilégiés), la notion de « cohésion sociale » renvoie à deux domaines de préoccupation :

1. Le premier concerne la réduction des disparités, des inégalités et de l'exclusion sociale. Cette préoccupation est bien exprimée par Stingendal (2010, p. 18) : « La cohésion sociale est la solution aux problèmes causés par la modernisation capitaliste. A cause du capitalisme, la société est un ensemble contradictoire. Par conséquent, la cohésion sociale ne peut pas être tenue pour acquis. Ce n'est pas quelque chose qui existe naturellement, mais elle doit être créée ».

2. Le deuxième domaine concerne, quant à lui, le renforcement des relations sociales, des interactions et des liens (Berger-Schmitt, 2000).

Les définitions initiales de la cohésion sociale (dans la lignée de Durkheim, 1893/1933) concernent essentiellement le second domaine (Stingendal, 2010 ; Norton, et al., 2013). Cependant, la plupart des définitions concernent aujourd'hui les deux domaines ; elles se distinguent surtout par l'importance relative qu'elles accordent à chaque domaine. Parmi la multitude des approches de la cohésion sociale (qu'il serait trop long de reprendre en détail ici), nous avons choisi de nous appuyer sur celle de Kearns et Forrest (2000). D'après ces deux auteurs, la cohésion sociale est « le développement harmonieux de la société et de ses groupes constituants vers des normes communes économiques, sociales et environnementales » (Kearns, et al., 2000, pp.998-999). En réalité, cette définition est ambitieuse, et les auteurs soulignent d'ailleurs le caractère problématique de l'atteinte de ces normes communes. De fait, l'insuffisance plus ou moins marquée de cohésion sociale au sein des villes dépend profondément du contexte.



Différents travaux essaient de définir les composantes de la cohésion sociale. D'après Kearns et Forrest (2000), la cohésion sociale comporte cinq volets : les réseaux sociaux et le capital social ; les valeurs communes et une culture civique ; l'attachement au lieu et 4 l'entrelacement de lieux ; l'ordre social et les processus de contrôle citoyenne sur l'action sociopolitique ; la solidarité sociale et une réduction des disparités de richesse (Kearns, et al., 2000). Dans la même lignée, Novy et al. (2012) considèrent que la cohésion sociale se compose de quatre perspectives : la socio---économie, la culture, l'écologie et les politiques publiques.

En suivant ces catégorisations, nous proposons de retenir les quatre dimensions suivantes : socio---économique, socioculturelle, sociopolitique et socio---écologique (voir figure 1). L'aspect socio---économique concerne l'inclusion sociale et un meilleur accès aux ressources et au marché du travail. L'aspect socioculturel a trait à la capacité à vivre ensemble en harmonie tout en pouvant être différent. L'aspect sociopolitique renvoie à la capacité à être un citoyen à part entière et à participer au processus de prise de décision publique. Enfin, l'aspect socio---écologique concerne la minimisation des « maux écologiques » dans la ville. Ces quatre dimensions sont intimement liées et se nourrissent les une les autres dans la définition du niveau de cohésion sociale caractérisant un territoire.

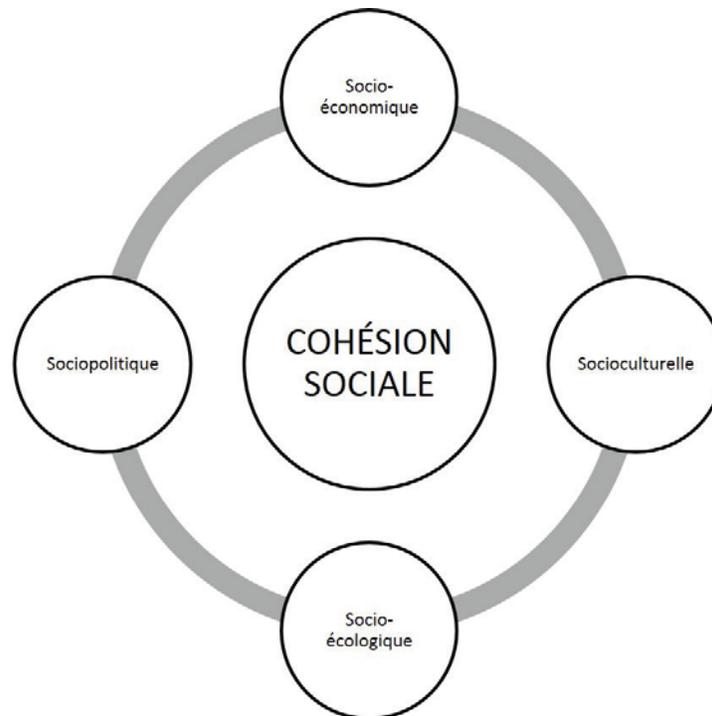


Figure 1 --- Les composantes de la cohésion sociale (Source : Auteurs)



1.2 Cohésion sociale et développement socio--- économique local

Parkinson (2005, p. 5) pose bien la problématique du lien entre cohésion sociale et développement économique : « Les villes avec plus d'emplois ont tendance à avoir moins de pauvreté et d'exclusion sociale. La recherche de la compétitivité économique n'empêche pas l'amélioration de la cohésion sociale. Une économie à une forte valeur ajoutée, fondée sur la 5 connaissance conduit à la réalisation d'objectifs sociaux plus larges. Il est plus facile de redistribuer la richesse que la pauvreté. Mais cela ne se fait pas automatiquement. Il nécessite une intervention politique ».

Cependant, ce lien est, selon nous plus complexe car la cohésion sociale et le développement socio---économique entretiennent en réalité une relation dynamique dans laquelle les deux dimensions s'influencent l'une l'autre. Selon Jenson (1998), un suivi attentif des statistiques internationales montre l'augmentation des taux d'inégalité des revenus et de l'itinérance, des crimes de rue et d'autres formes d'anarchie, des taux élevés de chômage des jeunes, une dépendance pluri---générationnelle à l'aide sociale et des taux de pauvreté élevés des enfants. Toujours selon cet auteur, un large débat a fait son entrée sur la scène publique qui souligne la dépendance de la croissance économique d'investissements dans des relations sociales saines, apaisées plutôt que de considérer les dépenses sociales comme un frein à la croissance économique. Cette reconnaissance se retrouve désormais dans les positions politiques à l'échelle européenne. Ainsi de l' European Committee for Social Cohesion qui rappelle que si la protection sociale doit être économiquement viable, il faut également reconnaître qu'elle crée la base pour des sociétés stables et durables et qu'elle constitue un investissement judicieux pour la viabilité économique future des territoires (CDCS, 2004).

Ainsi, d'un côté, la cohésion sociale contribue au développement socioéconomique. En fait, une société stable crée un environnement favorable pour les entreprises, la création de richesse, l'investissement et la consommation. En économie de marché, la pauvreté n'est donc pas une base prometteuse pour le développement économique (CDCS, 2004). En examinant de plus près les composantes de la cohésion sociale, il apparaît que cette dernière a deux types d'effets sur le développement socioéconomique : direct et indirect. L'effet direct passe par la composante socioéconomique : création d'emplois, amélioration du niveau d'éducation, réponse aux besoins du marché du travail, etc. L'effet indirect se manifeste par l'amélioration d'autres composantes de la cohésion sociale : une société dans laquelle les gens ont attachement au lieu et participent à la vie publique, une société tolérante où les gens ont le droit d'être différents, et une société dans laquelle l'environnement est respecté et la qualité écologique est garantie pour tous. Une telle société a certainement un



meilleur potentiel de développement socioéconomique et crée un terrain prometteur pour de nouveaux investissements.

Mais, d'un autre côté, atteindre des objectifs sociaux importants sera plus aisé avec une croissance économique soutenue. Le développement social (et environnemental) durable dépend du développement économique durable. Les disparités de revenus et les inégalités de richesse sont tolérées tant que les gens sentent qu'ils ont une chance égale d'améliorer leur situation. A contrario, si les différences augmentent trop et si les groupes moins favorisés sentent qu'ils sont pris au piège d'une situation de pauvreté et d'exclusion, alors les disparités socioéconomiques peuvent mettre en danger la cohésion sociale à plus ou 6 moins longue échéance (CDCS, 2004). En outre, comme le souligne le rapport CDCS, l'une des meilleures façons d'assurer la cohésion sociale est de créer des emplois. A l'inverse, l'exclusion économique fragilise les individus, les isole et les démobilise (Jenson, 1998).

1.3 Les Villes Petites et Moyennes : qui sont--- elles ?

En France, le seuil des villes petites et moyennes (VPM) a été défini par la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM); selon ce seuil, les petites villes ont une population comprise entre 3 000 et 20 000 habitants et les villes de taille moyenne ont une population se situant entre 20 000 et 100 000 habitants. Toutefois, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) utilise un seuil plus large, de 30 000 et 200 000 habitants, pour les villes de taille moyenne. Cependant, comme le soulignent de nombreux auteurs (par exemple Taulelle, 2010), ce qui différencie les VPM des grandes villes et des métropoles est plus lié à leur contexte (géographique, institutionnel, etc.) et à leur situation (économique, sociale, etc.) qu'à leur nombre d'habitants.

Aujourd'hui, le problème principal de nombre de ces villes est qu'elles sont confrontées à un appauvrissement social et économique. D'une part, comme toutes les autres structures urbaines, elles font face aux problèmes économiques et sociaux induits par la crise économique et financière. D'autre part, et de manière plus spécifique, elles attirent davantage que les grandes villes et les métropoles les populations fragiles, notamment parce que coût de la vie y est moins élevé tandis que les services sociaux qu'elles offrent sont pour l'essentiel équivalents à ceux des grandes agglomérations (Coatrieux, 2013).

Après ce bref repérage conceptuel, nous abordons à présent la problématisation des systèmes d'acteurs et de relations qui structurent de manière dynamique la manière dont les politiques locales de cohésion sociale s'articulent avec les logiques de développement socioéconomique des villes en général, et des VPM en particulier.



2. LE SYSTEME DE RELATIONS ENTRE LES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

Les gouvernements régional et local, les entreprises, les collectivités et structures territoriales, les organisations d'économie sociale et solidaire (OESS), de même que les citoyens et les mouvements de la société civile sont tous impliqués, avec des intensités variables selon le contexte prévalant, dans les dynamiques de cohésion sociale (Eizaguirre et al., 2012). Dans ce cadre, les politiques publiques jouent un rôle important en tissant et favorisant les liens nécessaires entre les différents acteurs pour tendre vers un milieu local socialement plus cohésif. De fait, si les politiques publiques (notamment locales) ne favorisent pas ces connexions et ne créent pas d'espace pour des actions innovantes, beaucoup d'efforts et de ressources risquent d'être gaspillés en raison d'une insuffisante 7 coordination. En d'autres termes, pour tendre vers une société cohésive, toutes les actions et les efforts doivent se déployer de manière cohérente, et les politiques publiques locales peuvent y contribuer de manière décisive..

Selon Andreotti et al. (2012), les études empiriques soulignent que les expériences innovantes sont davantage susceptibles d'être initiées, planifiées et mises en oeuvre à l'échelle locale car le territoire, avec ses ressources et ses spécificités et contraintes propres, permet de mieux identifier les besoins des populations locales et y répondre de manière adaptée. Ainsi, selon Cassiers et al. (2012), même si le niveau local n'est pas toujours le plus efficace pour concevoir des politiques de cohésion sociale pertinentes, il est néanmoins le niveau où de nouvelles pratiques émergent. L'action locale, cependant, doit se combiner à l'action collective prenant place à d'autres échelles spatiales (régionale voire nationale), reliant ainsi les différents niveaux de négociation et d'action politique (Cassiers et al., 2012). Ainsi, si les politiques publiques (en général, et quelle qu'en soit l'échelle) sont importantes pour lier les niveaux horizontaux et verticaux de l'action sociale, les politiques locales, en particulier, sont décisives pour ouvrir l'espace nécessaire aux expériences novatrices et pour les appuyer et les accompagner. Les politiques publiques (notamment locales) peuvent non seulement favoriser les innovations sociales, mais elles peuvent elles mêmes générer des innovations sociales par la création de nouvelles voies vers la cohésion sociale (Moulaert et al., 2013).

Plus précisément, les politiques locales de cohésion sociale peuvent recouvrir trois types d'approches pour la promotion d'un milieu social plus cohésif, approches qui peuvent toutes être socialement innovantes : une approche directe, une approche transversale, et une approche indirecte. L'approche directe concerne les politiques locales qui s'attaquent directement aux effets du manque de cohésion sociale (par exemple, les politiques de logement en direction des



groupes marginalisés). L'approche indirecte concerne les politiques qui cherchent à donner de l'espace aux initiatives et actions socialement innovantes et à les soutenir dans leur concrétisation (par exemple les politiques de subvention aux associations, aux initiatives dans les quartiers, etc.). Enfin, l'approche transversale concerne les politiques qui ont pour but de relier les différentes couches de l'action sociale à différentes échelles (par exemple, les politiques qui encouragent les entreprises privées à employer des jeunes diplômés issus de couches sociales ou de quartiers défavorisés).

Cependant, aucune de ces approches n'est suffisante à elle seule ; elles se complètent et doivent s'articuler les unes aux autres afin de contribuer au développement d'un système cohérent de politiques pertinentes favorisant, ensemble, la cohésion sociale. En outre, cela toutes ces politiques locales sont également orientées (parfois fortement influencées) par les politiques nationales et européennes. Ainsi, donner de l'importance aux politiques locales ne signifie pas la déresponsabilisation de l'Etat (Klein et al., 2013).

De fait, quel que soit le type (approches directe, transversale ou indirecte) ou l'échelle (locale, régionale, nationale, voire européenne) des politiques menées, ces politiques s'inscrivent dans un système d'acteurs et d'actions qui s'influencent les uns les autres de manière dynamique et qui contribuent, ensemble, à la cohésion sociale (voir figure 2), et au développement socioéconomique (voir figure 3). Les ressources allouées aux questions sociales sont utilisées en fonction des politiques définies par les autorités locales. Ces politiques sont traduites en actions par les techniciens. Les actions sont mises en oeuvre sur le terrain et créent un effet sur le développement socioéconomique de la société à travers les communautés, les organisations d'économie sociale et solidaire et les individus. Enfin, si ces actions sont couronnées de succès dans l'enrichissement de la collectivité dans son ensemble et l'amélioration par conséquent de la situation socioéconomique générale, elles produisent des ressources qui viendront à leur tour alimenter la dynamique de cohésion sociale et le développement socioéconomique. Le point d'initialisation de cette dynamique peut varier. Dans certains cas, les actions sont le point de départ, elles produisent des ressources et apportent des idées pour les politiques. Dans d'autres, ce seront d'abord des nouvelles politiques qui initieront des actions innovantes, etc.

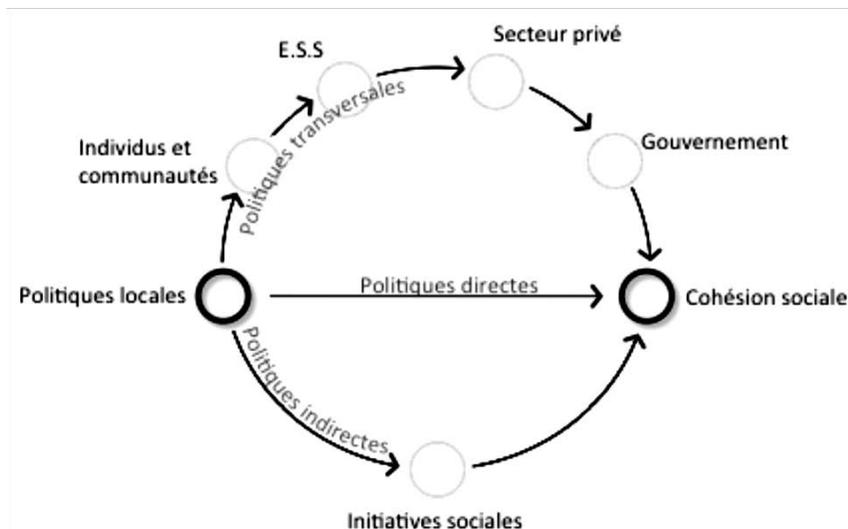


Figure 2 --- Les politiques locales et la cohésion sociale (Source : Auteurs)

Les politiques et les actions locales de cohésion sociale impliquent différents acteurs, domaines et groupes. Les acteurs principaux sont les élus locaux, les techniciens des villes et collectivités, les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS), les entreprises, et finalement les communautés et individus qui bénéficient des résultats des actions. De manière cruciale, ces « bénéficiaires » devraient également être des parties prenantes actives, en étant impliqués dans l'ensemble du processus, cette implication étant, de fait, un vecteur décisif de création de cohésion sociale, à la fois directement (augmentation des capacités des individus et groupes, légitimation sociale des actions engagées, etc.), et, indirectement, comme source d'émergence d'initiatives socialement créatives et de solutions pertinentes.

Les politiques locales de cohésion sociale, qu'elles soient directes, indirectes ou transversales, peuvent concerner différents niveaux. Tout d'abord, les grandes lignes de la politique concernent (ensemble ou spécifiquement) les composantes (sociopolitique, socio-écologique, socioculturelle ou socioéconomique) de la cohésion sociale. A un deuxième niveau, les politiques se déplacent vers des actions. Ici, les politiques peuvent concerner des différents domaines ou groupes. Les domaines sur lesquels elles se concentrent généralement sont l'éducation, l'emploi, le logement, la santé, l'environnement, l'autonomisation des communautés et le renforcement des capacités des individus (*empowerment*), la mobilité, l'information et la culture. Les groupes intéressés sont également variés, généralement les minorités, les migrants, les enfants, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées, les femmes et les chômeurs de longue durée. Enfin, à un troisième niveau, les politiques et actions engagées se traduisent en projets et mesures qui impactent concrètement la réalité des



problèmes sociaux et de cohésion sociale au travers d'initiatives spécifiques initiées par ou avec les acteurs de terrain concernés.

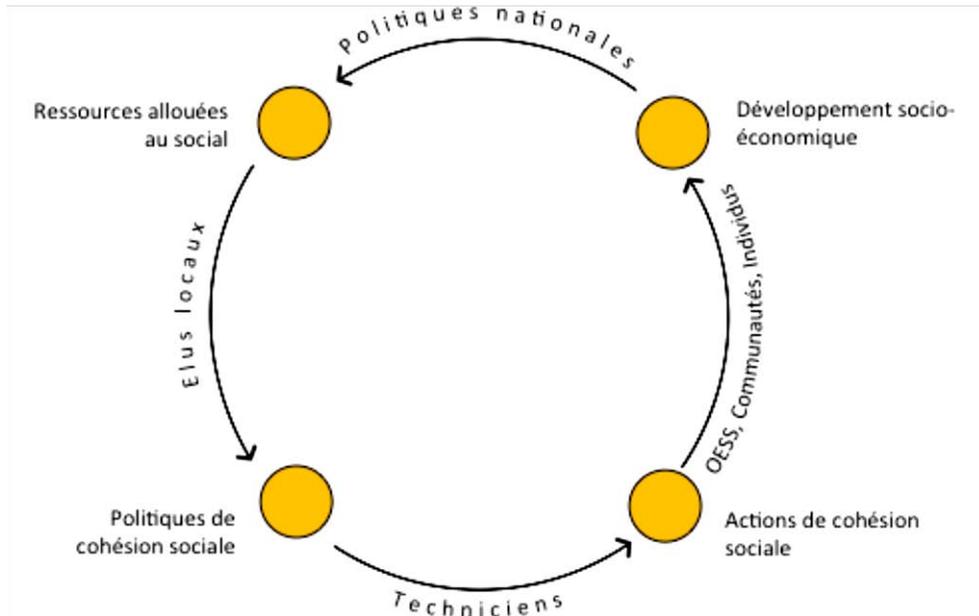


Figure 3 --- Cadre conceptuel des relations entre les politiques de cohésion sociale et le développement socioéconomique (Source : Auteurs)

Aussi schématique soit-il, ce cadre d'analyse nous semble pertinent pour examiner précisément comment les politiques et dynamiques locales de cohésion sociales se déploient au sein des villes petites et moyennes, et comment elles s'articulent avec des processus de développement socioéconomique local plus ou moins favorables. C'est ce que nous allons à présent illustrer au travers de deux cas de VPM de la Région Centre en France.

3. APPLICATION DU CADRE CONCEPTUEL A DEUX ETUDES DE CAS EN REGION CENTRE (FRANCE) : AMBOISE ET CHATEAUROUX

Afin d'appliquer notre cadre conceptuel sur le rôle des politiques locales de cohésion sociale dans le développement socioéconomique des villes petites et moyennes, nous avons choisi deux cas, Châteauroux et Amboise. Ces cas ont été sélectionnés parmi les seize VPM de la Région Centre étudiées dans le cadre du projet ODES (cf. Demazière et Hamdouch, 2013). Nous avons fait une analyse quantitative primaire pour le choix de ces villes en tenant compte de critères tels que la croissance démographique, le vieillissement de la population, le taux de chômage, le nombre d'étudiants, et le niveau d'éducation. Ces deux villes ont été retenues pour leur engagement particulièrement important en



matière sociale, mais aussi pour les approches contrastées de la cohésion sociale qui les caractérisent.

Les questions sociales sont complexes et les documents écrits ne reflètent qu'une partie de la réalité de ce qui se passe sur le terrain. Des entretiens qualitatifs ont ainsi été réalisés auprès de différents acteurs publics et privés de ces villes. Sans surprise, les différents acteurs ont des conceptions différenciées de ce que recouvre la cohésion sociale et les politiques et les actions engagées se définissent donc selon ce regard. Ces différences transparaissent bien dans les deux cas examinés, comme nous le voyons à présent.

3.1 Châteauroux

Châteauroux est située dans le sud de la Région Centre, dans le département de l'Indre. Elle a 46 386 habitants et l'agglomération de Châteauroux compte 76 600 habitants (Demazière et Hamdouch, 2013).

Parmi les autorités, techniciens et associations interrogés à Châteauroux, nous pouvons observer une différence dans la définition de la notion de cohésion sociale. Les techniciens ont une vue plus large sur la notion, tandis que les associations voient la cohésion sociale principalement selon leur domaine d'action. Les autorités ont une vision très liée aux processus de financement et à la répartition du budget. Cependant, une ligne commune peut être identifiée à Châteauroux dans laquelle la notion de cohésion sociale est perçue par les acteurs comme renvoyant à l'intégration des individus dans la société et à leur transformation en acteurs de leur vie. En outre, l'accent sur les groupes marginalisés peut être détecté dans toutes les positions des acteurs rencontrés.

L'analyse des actions et des politiques de cohésion sociale de Châteauroux, telle qu'elle ressort de son CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) avec la Région Centre, révèle de vraies priorités en matière sociale. Elle confirme les résultats de nos entretiens. Nous pouvons voir ainsi que Châteauroux suit deux politiques dominantes pour la cohésion sociale qui sont la responsabilisation du citoyen et la création d'un lien fort entre l'économique et de social. Le nombre d'actions mises en oeuvre pour ces deux politiques est beaucoup plus important que pour d'autres politiques. Cependant, deux autres domaines apparaissent très présents dans les politiques menées : la lutte contre les discriminations et la valorisation des compétences de la jeunesse (CUCS Châteauroux, 2013).

A Châteauroux, les acteurs travaillent en réseau et ils sont relativement bien connectés. L'économie sociale et solidaire joue un rôle important dans la promotion de la cohésion sociale et elle est considérée comme un nouveau modèle pour l'économie. Cependant, les contraintes budgétaires existent toujours et c'est ce qui rend les associations inquiètes pour leur avenir.



En résumé, à Châteauroux, la cohésion sociale et le développement socio-économique sont bien reliés et la ville essaie de devenir plus attractive pour les nouveaux investissements. Le problème principal de la ville reste son insuffisante attractivité pour les cadres ; comme elle attire surtout des populations défavorisées, cela se ressent à la fois sur les finances de la ville et son image.

3.2 Amboise

Amboise est située dans le département de l'Indre-et-Loire en Région Centre et elle est classée au patrimoine de l'UNESCO. La population d'Amboise était de 12 860 habitants en 2012 (CUCS Amboise, 2013).

A Amboise, la perception des différents acteurs de la notion de cohésion sociale est relativement alignée. Ce qui est commun à plupart des perceptions est que la cohésion sociale concerne le vivre-ensemble et le bien-vivre des gens. Cependant, les élus rencontrés ont un regard plus large, ou en quelque sorte une approche davantage « top-down ».

En examinant les actions et les politiques de cohésion sociale d'Amboise, deux politiques principales peuvent être identifiées : créer un lien social entre les habitants et développer l'accès aux structures culturelles, sportives et socio-éducatives (CUCS Amboise, 2013).

Différentes actions sont mises en oeuvre dans les différentes associations en faveur de la cohésion sociale. Cependant, ces actions ne sont pas structurées dans un cadre politique clair. Des politiques existent, mais il n'est pas aisé de voir clairement ce qu'elles visent. Il semble que la ville fonctionne bien autour de préoccupations de cohésion sociale, sans être exactement consciente de ce qu'elle fait...

En termes d'économie, la caractéristique la plus importante d'Amboise est la diversité. En fait, l'orientation majeure ressortant des positions des élus et techniciens municipaux et communaux (Communauté de Communes du Val d'Amboise, CCVA) est d'accueillir tous les types d'investissements et de renforcer cette diversité. De ce point de vue, l'économie sociale et solidaire est bien perçue comme un secteur économique qui peut avoir un rôle important à jouer dans l'économie de la ville. Mais ce rôle doit être mieux défini et coordonné. C'est ce que la CCVA tente de faire en rassemblant les organisations d'ESS dans un pôle dédié.

4. ANALYSE COMPARATIVE DES DEUX ETUDES DE CAS

L'analyse comparative proposée ici est probablement plus instructive sur les spécificités des politiques menées par les deux villes. En ce qui concerne les composantes de la cohésion sociale, nous pouvons voir qu'à Châteauroux et



Amboise, la composante écologique a été négligée. Châteauroux se concentre principalement sur les aspects sociopolitiques et socio-économiques, alors qu'Amboise se concentre plutôt sur les dimensions socioculturelles et socioéconomiques (voir figure 4). Cela ne signifie pas pour autant que les autres composantes soient ignorées, mais seulement considérées de manière plus indirecte.

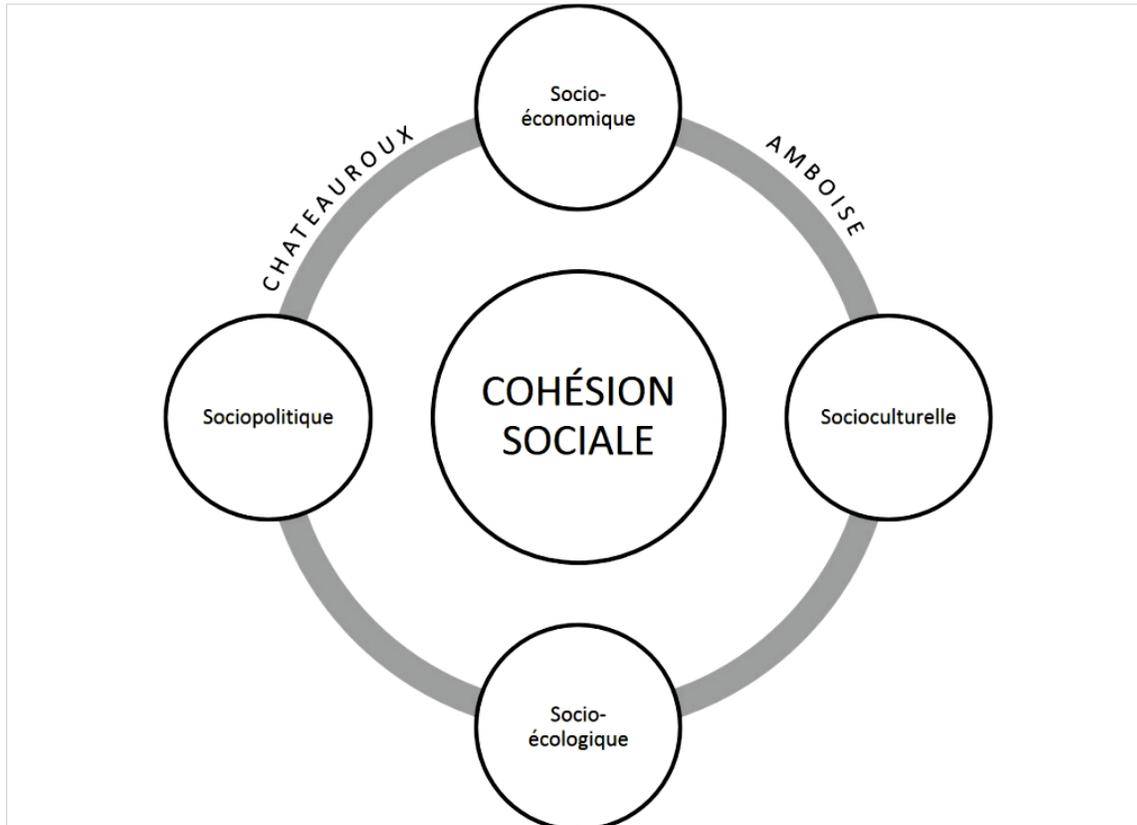


Figure 4 --- Positionnement d'Amboise et de Châteauroux sur les différentes composantes de la cohésion sociale (Source : Auteurs)

De manière générale, Châteauroux et Amboise engagent beaucoup d'actions et de politiques pour favoriser la cohésion sociale. En comparant les deux villes, nous pouvons voir que, en termes de types de politiques, Amboise privilégie les politiques directes aux politiques indirectes ou transversales, alors qu'à Châteauroux, ce sont plutôt les politiques transversales qui se développent, même si le nombre de politiques directes apparaît encore dominant.

Dans les deux cas, les politiques transversales dénotent l'absence de politiques pour relier le secteur privé et l'ESS, ou encore pour mieux structurer le dialogue entre la collectivité et les citoyens, d'une part, et les décideurs publics. A Amboise le lien entre les actions d'innovation sociale et les politiques sociales



existe, mais il reste faible, à la différence de Châteauroux où ce lien est relativement fort.

A Châteauroux, les politiques dominantes et les actions qui les concernent sont aisément identifiables, structurées et claires, qu'elles concernent l'autonomisation des citoyens, la relation entre les secteurs économique et social, et la lutte contre les discriminations. A l'inverse, les politiques menées à Amboise ne sont pas exhaustives et ne considèrent pas tous les aspects de la cohésion sociale, même si la politique dominante semble concerner le renforcement des relations entre les habitants.

En termes de cohérence, il apparaît qu'à Châteauroux il existe une relation bilatérale entre les politiques et les actions. En outre, nous pouvons clairement observer les politiques qui ont une nature transversale et les politiques qui donnent un espace aux innovations sociales. Enfin, lorsque des politiques ne sont pas suivies d'actions concrètes ou probantes sur le terrain, leur justification est remise en question.

A Amboise, cette relation entre les politiques et les actions est moins claire. Mais il apparaît également que les actions priment sur les politiques. Les actions sont parfois le point de départ des dynamiques de cohésion sociale et de développement socioéconomique, à l'inverse de Châteauroux où ce sont les politiques qui constituent l'élément déclencheur principal de la dynamique (voir figure 5).

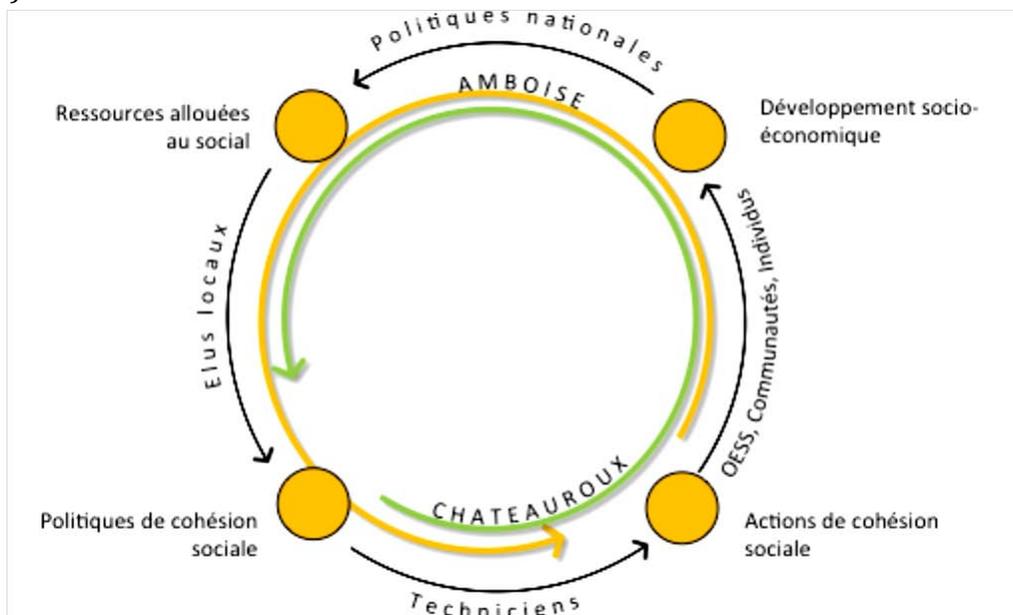


Figure 5 --- Application du cadre conceptuel aux cas de Châteauroux et Amboise (Source : Auteurs)

En conclusion, il ressort de cette comparaison que la relation entre les politiques de cohésion sociale et le développement socioéconomique se fait sentir



plus fortement à Châteauroux qu'à Amboise et la structure des politiques et actions y apparaît mieux organisée. En d'autres termes, le système d'acteurs castelroussin est relativement conscient de ce qu'il fait en termes de cohésion sociale et de développement socio-économique. A contrario, à Amboise, cette liaison n'est pas encore bien structurée et les différents acteurs ont du mal à trouver leur place dans les politiques et actions engagées. Cependant, que ce soit à Châteauroux ou à Amboise, les actions menées tentent de promouvoir de concert la cohésion sociale et le développement socioéconomique, dénotant en cela que les acteurs locaux perçoivent, même intuitivement ou indirectement, que les deux dimensions du développement local sont nécessairement liées.

CONCLUSION

Cet article a essayé de répondre à la question de savoir comment les politiques locales de cohésion sociale peuvent contribuer au développement socioéconomique des villes petites et moyennes (VPM). Nous soutenons l'idée que les politiques locales de cohésion sociale peuvent précisément contribuer au développement socioéconomique des villes si ces politiques sont bien définies, i.e. si elles soutiennent les initiatives locales et les innovations sociales, et si elles permettent de les valoriser pour en faire des leviers de développement et de résilience territoriale dynamique.

Le rôle des politiques locales dans le processus d'articulation de la cohésion sociale et du développement socioéconomique est essentiel. Les acteurs publics, élus et techniciens des collectivités locales, ont le pouvoir de rassembler les acteurs autour de la table, de les faire communiquer, de coordonner leurs visions et préoccupations, et de stimuler la recherche collective de solutions innovantes.

Quant à la promotion de l'innovation sociale, les politiques locales de cohésion sociale observées empruntent deux voies sensiblement différentes, mais potentiellement complémentaires. La première voie consiste à offrir un espace d'expression, d'expérimentation et de valorisation des innovations sociales, alors que la seconde vise plutôt à connecter différents acteurs afin que des actions innovantes puissent émerger et alimenter une dynamique de promotion de la cohésion sociale.

Dans tous les cas, les politiques (notamment locales), les actions engagées et les ressources allouées aux questions sociales sont des maillons souvent décisifs des processus d'interaction et des chaînes d'acteurs qui favorisent le développement socioéconomique *et* la cohésion sociale. Dans cette dynamique, la coordination des actions et des innovations sociales à travers les politiques locales est ce qui contribue, probablement de manière essentielle, à créer et entretenir le lien nécessaire entre cohésion sociale et développement socioéconomique local.



REFERENCES

- Andreotti, A., Mingione, E., & Polizzi, E. (2012, July). Local Welfare Systems, A Challenge for Social Cohesion. *49(9)*, 1925---1940.
- Berger---Schmitt, R. (2000). Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies: Concept and Measurments. *EuReporting(14)*.
- Cassiers, T., & Kesteloot, C. (2012, July). Socio---spatial Inequalities and Social Cohesion in European Cities. *Urban Studies*, *49(9)*, 1909---1924.
- Coatrieux, G. (2013, may 2). Directeur de développement solidaire et de l'attractivité à la Communauté d'Agglomération Castelroussine. *Le lien entre la cohésion sociale et le developpement socio---economique des VPMS*. (L. Ghaffari, Interviewer)
- Chateauroux. CDCS, European Committee for Social Cohesion (2004). *A New Strategy for Social Cohesion*. European Committee for Social Cohesion, Brussels, October.
http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/RevisedStrategy_en.pdf
- Durkheim, E. (1893/1933). *The Division of Labor in Society*. New York, The Free Press.
- Eizaguirre, S., Pradel, M., Terrones, A., Martinez---Celorrio, X., & Garcia, M. (2012). Multilevel Governance and Social Cohesion: Bringing Back Conflict in Citizenship Practices. *Urban Studies*, *49(9)*, 1999---2016.
- Demazière, C., Hamdouch, A. (2013). *Fiches portraits de 16 Villes Petites et Moyennes en Région Centre*, Projet ODES (Observation des Dynamiques Economiques et Stratégies des villes petites 16 et moyennes), 2e APR CEPR 2011, Région Centre, décembre 2012. Disponible sur : http://cosoter--ressources.info/opac/index.php?lvl=notice_display&id=13076
- Hamdouch, A., Banovac, K. (2014). Socio---economic profiles and performance dynamics of European SMSTs: Methodological approach and lessons from 31 case studies. Ch. 6 in : *Small and medium sized towns in their functional territorial context*, TOWN Project Scientific Report, L. Servillo (ed.), ESPON Program, Bruxelles, mars.
- Jenson, J. (1998). Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research. Canadian Policy Research Networks Inc., Study No. F,03, Renouf Publishing, Ottawa. http://www.cccg.umontreal.ca/pdf/CPRN/CPRN_F03.pdf
- Kearns, A., & Forrest, R. (2000). Social Cohesion and Multilevel Urban Governance. *Urban Studies*, *37* (5---6), 995---1017.
- Klein, J---L., Champagne, C., Fontan, J---M., Saucier, C., Simard, M., Tremblay, D---G., & Tremblay, P---A. (2013). L'économie sociale et solidaire et l'initiative locale innovatrice. In J---L. Klein, & M. Roy (Eds.), *Pour une nouvelle*



mondialisation, le défi d'innover. Québec : Presses de l'Université du Québec, 85---98.

Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., Hamdouch, A. (2013). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Edward Elgar.

Norton, A., & Haan, A. d. (2013). *Social Cohesion: Theoretical Debates and Practical Applications with Respect to Jobs*. World Bank.

Novy, A., Swiatek, D. C., & Moulaert, F. (2012). Social Cohesion: A Conceptual and Political Elucidation. *Urban Studies*, 49(9), 1873---1889.

OIR. (2006). *The role of small and medium--- sized towns (SMESTO)--- Final report*. Vienna.

Parkinson, M. (2007). *Social Cohesion in English Cities: Policy, Progress and Prospects*. Information en zur Raumentwicklung.

Région Centre, CUCS Amboise (2013). *Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville d'Amboise*, avril. Disponible sur : http://cosoter--ressources.info/opac/doc_num.php?explnum_id=1891

Région Centre, CUCS Châteauroux (2013). *Contrat Urbain de Cohésion Sociale --- Communaute d'Agglomeration Castelroussine*. Disponible sur : http://cosoter--ressources.info/opac/doc_num.php?explnum_id=1890 .

Stingendal, M. (2010). *Cities and Social Cohesion, Popularizing the results of Social Polis*. Malmö, MAPIUS 6. Disponible sur: <http://www.index---of--files.in/33txt/52d127d8d338ba058cc82433>

Taulelle, F. (2010). La France des villes petites et moyennes. In L. Cailly, & M. Vanier, *La France: une géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.



La transmodernité, nouvelle figure culturelle dans la gestion et le développement des pratiques récréatives.

Jean Corneloup, Université de Grenoble

Résumé :

Peux-t-on penser le développement des territoires et des prestations sans faire référence à un moment donné à une forme culturelle par laquelle se donne à vivre des espaces récréatifs ? Lorsque l'on regarde les pratiques professionnelles, une méconnaissance des enjeux culturels s'observe, relative à la manière de construire et de développer des projets territoriaux. Bien souvent, le marketing prend le pouvoir en édifiant des labels et des certifications qui établissent des normes de qualité pour définir la valeur des actions et des aménagements envisagés. On néglige ainsi de s'interroger sur les formes culturelles qui seront proposées. On considère qu'aujourd'hui la dominante va vers l'expérience, le sensible, l'émotionnel, le sensationnel ou le vertige, sans envisager d'autres façons de penser ce temps vécu. A l'encontre de cette approche qui tend à s'affranchir des dynamiques sociales et culturelles, notre propos consiste à introduire la forme transmoderne comme figure contemporaine engagée dans une

Redéfinition de la manière d'habiter le monde. Dès lors, on considère que l'innovation sociale et culturelle est une démarche et une procédure qui consistent à repenser la pratique territoriale. En mixant le loisir et le tourisme, les pratiques corporelles et artistiques, les habitants et les experts ou le public et le privé, un métissage émerge qui recompose la conception du lien, le rapport au territoire et la vision du temps vécu. Ce qui apparaît alors au centre de cette dynamique c'est le projet culturel, émanation de cette symbolique partagée entre les différentes parties prenantes. Il exprime cette disposition des gens à co-construire en commun un espace collectif qui donnera naissance à un système culturel localisé. Dès lors, une logique collaborative s'impose pour s'entendre sur la bonne gouvernance de ce projet, sur la déclinaison de l'identité collective mais aussi sur la manière de fabriquer l'univers culturel de référence. On quitte alors l'espace du signe désubstantivé pour celui du symbole qui puisse dans différents registres imaginaires et matériels, sociales et institutionnels pour charger de sens ce temps vécu entre les parties prenantes. Loin de la norme et d'un cadre structurel, le projet culturel situé redonne de la présence aux interactions de proximité mais aussi à la capacité à combiner différents regards et ressources patrimoniales pour fabriquer ces dispositifs transversaux, au carrefour des jeux institutionnels et territoriaux. Ce sont ces communautés intentionnelles qui participent à construire ces innovations culturelles et sociales dépassant de bien loin la conception normative et linéaire des aménagements et prestations touristiques. A l'exemple des coopératives de solidarité en plein air au Québec, du jazz à Marsiac, des navigateurs dans la vallée de la Sioule (Auvergne) ou des habitants du Puy Mary (Cantal), différents



collectifs s'inscrivent dans cette pratique du projet culturel. Ils sont les ambassadeurs de la transmodernité comme alternative aux cultures moderne et postmoderne qui façonnent bien des manières d'agir. En prenant l'exemple des sentiers de l'imaginaire, comme concept d'innovation sociale et culturelle, on montrera comment une communauté de Commune s'est engagée en Aveyron (France) dans cette territorialisation culturelle donnant naissance à une habitabilité transmoderne d'un lieu de vie. Celle-ci implique les habitants---créateurs dans la manière de penser l'innovation territoriale, produit de la ressources spécifiques tout en invitant les visiteurs à entrer dans ce "monde social localisé".



Local social innovation and the transformation of the welfare state in Europe: exploring a mutually enriching relationship.

Stijn Oosterlynck et Pieter Cools, Centre for Inequality, Poverty, Social Exclusion and the City, Université d'Antwerp

Abstract:

This paper addresses the relationship between local forms of social innovation aimed at overcoming poverty and social exclusion and the ongoing spatial and institutional restructuring of the welfare state in Europe. We reconstruct the historical roots of social innovation in the development of an alternative to the private market-based innovation models underlying the knowledge-based economy, the critique on the bureaucratic nature of the welfare state and the socially innovative forms of neighbourhood development that emerged as a response to the urban crisis. This allows us to show how the local forms of social innovation that emerge from these historical roots provide elements for a fundamental rethinking of the welfare state. The horizontal and vertical subsidiarisation of the welfare state that has been unfolding, albeit geographically uneven, across Europe already provides for many 'points of contact' between established and institutionalized welfare policies and local forms of social innovation. It is through these points of contact that the welfare state is being innovated.



L'innovation communautaire, en lieu et place du mouvement social

Yann Fournis, UQAR, et Pierre-André Tremblay, UQAC

Résumé :

Si on a récemment beaucoup parlé, et non sans raison, de la mondialisation des mouvements sociaux, cette focalisation sur le nouveau et les « multitudes » a aussi pour effet de détourner le regard des interactions, durables ou non, entre les États nationaux et les mouvements sociaux et communautaires. Ceci est d'autant plus problématique que c'est cet autre versant de l'action collective, son ancrage dans le particulier et sa localisation en tension avec les politiques publiques, qui autorisent à parler d'une forte présence sur le terrain de l'action communautaire. Il faut donc s'interroger sur la résilience de cette action collective territoriale et sur la glaise de ces interactions protéiformes nécessairement territoriales qui, parfois, contribuent à faire du local une communauté. Cet ancrage n'est ni subi, ni automatique, ni aveugle, mais l'objet d'un travail de réflexivité. Cette communication réfléchira donc à cette réflexivité de l'interaction locale, entendue comme un des points d'accès à la dynamique de l'innovation que portent les mouvements sociaux face aux (ou avec les) acteurs publics. Elle insistera sur la place particulière que peuvent (ou doivent ?) y occuper les activités de production de connaissance et sur la nécessité de concevoir autrement l'activité scientifique.



SÉANCE 4D

**Gouvernance, innovation organisationnelle et
entrepreneuriat social / Governance,
organizational innovation and social
entrepreneurship**



Modèles organisationnels hybrides : qu'en est-il de leur contribution à l'innovation et à la transformation sociale ?

Karen Hofman, Julie Dermine, Valerie St-Pierre et Emmanuel Raufflet

Résumé :

Une division très claire a régné longtemps entre des entreprises dont la finalité est le profit et celles dont la finalité est la production de biens et services sociaux, communs ou collectifs. Cependant, au cours des dernières années, ces frontières sont devenues plus poreuses. En effet, le mouvement « des organisations hybrides » se propose de dépasser cette division et de lier ces deux finalités traditionnellement opposées dans le statut, la mission et la stratégie des organisations (Battilana et al., 2012; Battilana et Dorado, 2010). Ces organisations hybrides visent, à différents degrés, à lier réalisation de profits économiques avec finalité sociale. Ce faisant, ces nouvelles formes d'organisation ont le potentiel de renouveler et enrichir la tradition solide de l'Économie sociale et solidaire. Corolaire à ce mouvement d'hybridation, des organisations sont apparues sous diverses formes et statuts légaux en Europe, aux États-Unis et au Canada.



Modes d'innovation sociale et gouvernance.

Javier Castro Spila et Alfonso Unceta, *Sinnergiak Social Innovation*, Université des Pays Basques

Résumé :

Cet article explore la notion de gouvernance dans des différents modes de l'innovation sociale et on propose une approche sur l'innovation sociale en tant que «micro-innovations», par opposition aux grands récits de transformation sociale. Pour développer cette approche on privilégie l'analyse des projets d'innovation sociale menés par différents types d'organisations régionales: les entreprises, les universités, et des organisations sociales. Les résultats obtenus montrent le caractère systémique de l'innovation sociale, et les différents niveaux de gouvernance au cœur d'une hétérogénéité des modes d'innovation sociale développée par différents acteurs régionaux.

MOTS CLÉ : modes innovation sociale, modes de gouvernance, innovation sociale systémique, Pays Basque, RESINDEX.

1. Introduction

La relation entre l'innovation sociale et la gouvernance n'est pas suffisamment explorée dans la littérature académique. Les analyses que l'on trouve sur ce sujet se rapportent principalement à la relation entre l'administration publique, la participation citoyenne, le changement social et les nouvelles formes de gouvernance (Lévesque, 2012 ; Moulaert, Martinelli, Gonzalez, et Swyngedouw, 2007 ; Novy, Hammer, & Leubolt 2009). Dans ces approches, l'innovation sociale est abordée comme le rapport entre les relations sociales et la gouvernance. Ainsi, cette perspective cherche plutôt à comprendre comment certains groupes sociaux développent leurs capacités sociopolitiques pour garantir leur accès aux ressources qui permettent de répondre aux besoins insatisfaits (Moulaert et al. 2007, Novy et al., 2009).

Cet article explore la notion de gouvernance dans différents modes de l'innovation sociale et propose une approche sur l'innovation sociale en tant que « micro-innovations », par opposition aux grands récits de transformation sociale (e.g.



Mumford, 2002). Pour développer cette approche, nous privilégions l'analyse des projets d'innovation sociale menés par les différents types d'organisations régionales : les entreprises, les universités, et les organisations sociales. Ces projets n'étant pas porteurs des grandes transformations sociales mais de micro-innovations. Ils essaient de résoudre des problèmes concrets et leurs actions ont un impact local donnant lieu à des micro-processus de changement social. Dans le cadre de ces projets, nous explorons trois modes de gouvernance (sociale, organisationnelle et transformationnelle), selon quatre modes d'innovation sociale (technologique, culturelle, organisationnelle, juridique-normative et infrastructurelle). Les résultats présentés dans cet article font partie du projet pilote *Regional Social Innovation Index - RESINDEX* - (SINNERGIAK Social Innovation, 2013) qui mesure l'activité d'innovation sociale dans le Pays Basque - (Espagne) à partir d'une enquête appliquée aux 282 acteurs régionaux.

L'article se divise en cinq parties. La première présente une approche de l'innovation sociale et définit les modes d'innovation sociale. La seconde partie explore l'émergence de la gouvernance et détermine les modes de gouvernance au sein de l'innovation sociale. La troisième partie présente le contexte de recherche, comme point de départ des résultats relatifs aux modes d'innovation sociale ainsi que des modes de gouvernance. Enfin, la quatrième partie présente les résultats obtenus. Et pour finir ; les principales contributions et limitations du présent article sont explicités.

2. Innovation sociale

2.1. Émergence de l'innovation sociale

Ces dernières années, l'innovation sociale a surgi comme un concept rénové, destiné à explorer des solutions à de nouveaux problèmes sociaux, au sein des sociétés contemporaines (Howaldt and Schwarz, 2010, Murray et al., 2010). Et même si l'innovation sociale occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda académique, c'est l'agenda des politiques publiques qui réclame désespérément le développement de l'innovation sociale (concepts, outils, indicateurs, cas de réussite, benchmarking). Cette demande d'innovation sociale comme outil des politiques est catapultée par l'envergure de la crise économique et financière actuelle (European Commission, 2010, European Commission, 2011, European Union, 2012, Pol and Ville, 2009). En effet, les problèmes pressants de chômage, vieillissement de la population, changement climatique global et pression migratoire (entre autres), ont créé un panorama de tensions entre la société, le gouvernement et le marché, qui laissent penser que nous nous trouvons dans l'antichambre des grandes transformations



sociales, et que l'innovation s'avère nécessaire pour résoudre la complexité des problèmes sociaux issus de cette crise.

Pour l'heure, l'intérêt pour l'innovation sociale surgit dans un contexte de réformes qui détériorent l'État-Providence car une bonne partie des gouvernements européens a préféré réduire les prestations sociales (éducation, santé, emploi, etc.) et se justifier en citant l'existence de restrictions fiscales plus importantes. Or, ce panorama laisse en corollaire, un nombre infini de demandes sociales insatisfaites sans réponses viables.

Du point de vue historique, c'est dans ce genre de situations, que les innovations sociales sont devenues une troisième voie face à l'échec du marché ou de l'état, voire des deux à la fois, pour intégrer des collectifs sociaux à certaines dynamiques considérées comme des standards sociaux de bien-être (European Commission, 2010, Swyngedouw, 2005). Ainsi, lorsque les mécanismes d'intégration et de bien-être social échouent, des situations problématisées comme demandes ou besoins sociaux insatisfaits apparaissent (European Commission, 2010). Or, lorsque ces demandes sociales insatisfaites, réussissent à mobiliser un ensemble de ressources créatives, financières, organisationnelles, technologiques, politiques et culturelles, elles deviennent des innovations sociales. De ce point de vue, les innovations sociales sont assimilées à des solutions créatives contre les problèmes sociaux, et se caractérisent principalement par le fait d'être des solutions plus efficaces et inclusives que celles proposées par le marché ou par les politiques publiques (European Union, 2012: 5, Howaldt and Schwarz, 2010, Phills et al., 2008, Mumford, 2002).

Dans ce contexte d'émergence de l'innovation sociale, cet article contribue à l'analyse empirique des innovations sociales, à partir de deux concepts liés : la micro-innovation sociale et la micro-gouvernance.

2.2. Micro-innovation sociale

Le terme « micro-innovation sociale » est rarement développé dans la littérature académique. Il existe quelques mentions génériques de ce terme (Moulaert et al., 2013: 443) mais la notion de *micro-innovation sociale* comme dimension clé de l'innovation sociale n'est jamais approfondie.

Dans ce travail, la micro-innovation sociale fait référence au *caractère focal et local des innovations sociales*. Notre analyse sur le modèle de développement des innovations sociales (Castro-Spila and Unceta, 2012) suggère qu'elles se focalisent sur des actions très concrètes, dans des projets spécifiques et que les changements qu'elles favorisent



ont un caractère ascendant et d'impact local⁵⁸. En revanche, les innovations sociales *radicales*, considérées comme un changement social systémique (en raison de leur impact divers et global) dérivé du développement de projets socialement innovateurs (EUROPEAN COMMISSION, 2013), répondent à des processus exceptionnels. Les innovations radicales sont des innovations « bizarres » en raison de leur nature sporadique et éventuelle.

De notre point de vue, la notion de micro-innovation sociale s'avère plus fructueuse pour décrire et analyser un ensemble très différent d'innovations sociales qui se produisent fréquemment et sont réparties socialement.

2.3. Modes d'innovation sociale

Dans ce travail, le terme « mode » est employé pour parler de la voie centrale au travers de laquelle sont organisées et implantées des actions et des ressources appliquées à une innovation sociale (Figure n° 1).

Ceci permet de distinguer cinq modes d'innovation sociale de forme empirique :

Mode 1 : Technologique.

Dans ce type d'innovation sociale, l'axe prioritaire de l'innovation sociale se base sur l'introduction de nouvelles technologies comme instrument de transformation ou d'intégration sociale (par ex. : le développement de nouveaux logiciels pour les personnes handicapées ; ou des technologies de la santé, pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, etc.).

Mode 2 : Culturelle.

Dans ce type d'innovation sociale, l'axe prioritaire de l'innovation sociale se base sur l'introduction de changements dans les comportements, les attitudes ou les perceptions de la population cible comme instrument de changement (par ex. : des programmes orientés vers les changements culturels de consommation ; la culture de l'innovation ou les cultures entrepreneuriales chez les jeunes à la recherche d'un emploi, etc.).

Mode 3 : Organisationnelle.

⁵⁸ Les problèmes sociaux sont structurés selon des conditions spécifiques propres des espaces économiques, institutionnels, géographiques, culturels, politiques et sociaux déterminés. Dans la mesure où les innovations sociales répondent à ces problèmes sociaux, elles adoptent un caractère dépendant du contexte dans lequel elles ont un sens et c'est la raison pour laquelle les innovations sociales sont difficiles à surmonter et à transférer d'un contexte social à un autre (Castro-Spila et Unceta, 2012).



Dans ce type d'innovation sociale, l'axe prioritaire de l'innovation sociale se base sur l'introduction d'améliorations au sein des organisations ou dans la création de nouvelles organisations comme instrument de changement orienté vers la résolution d'un problème social ou d'intégration sociale d'un collectif en risque d'exclusion (par ex. : dynamiques participatives dans les organisations, innovation sur le poste de travail, etc.).

Mode 4 : Juridique-normative

Dans ce type d'innovation sociale, l'axe prioritaire de l'innovation sociale se base sur l'introduction de nouveaux cadres normatifs (lois, réglementations, etc.) comme instrument de changement ou d'intégration sociale (par ex. : campagnes en faveur de la modification des lois sur l'immigration, l'égalité entre les hommes et les femmes, ou bien des normes internes de parité au sein même des organisations publiques ou privées).

Mode 5 : Infrastructurelle.

Dans ce type d'innovation sociale l'axe prioritaire de l'innovation sociale se base sur le développement d'infrastructures d'innovation sociale comme instrument de transformation visant l'intégration sociale. Dans certains cas, ces infrastructures peuvent être fondamentales pour incorporer un collectif exclu ou en risque d'exclusion à un standard de vie minimum (par ex. : la distribution d'eau potable), ou bien des infrastructures intermédiaires, pour faciliter l'incorporation sociale des collectifs en risque d'exclusion du marché du travail (par ex. : les espaces physiques pour former les jeunes aux chômages), des programmes d'éducation informelle répartis sur toute la géographie (par ex. : des programmes d'intégration culturelle d'immigrants, etc.).

Il est important de mentionner que la prédominance d'un mode d'innovation sociale ne signifie pas que d'autres modèles ne soient pas présents et actifs dans les micro-innovations sociales. De même, le fait qu'un projet développe une technologie spécifique pour prendre en charge un collectif en exclusion ou en risque d'exclusion n'implique pas l'absence d'autres modes d'innovation sociale, telles que les modes culturels ou organisationnels. La notion de *mode* est utilisée ici pour définir le caractère hégémonique d'un mode d'innovation sociale au-devant d'autres modes dans le cadre d'une même innovation sociale.



3. Gouvernance

3.1. Émergence de la gouvernance

Le terme gouvernance est polysémique et différentes acceptations impliquent différents types de gouvernance, différents mécanismes d'interaction et plusieurs façons de la mesurer (Bovaird and Löffler, 2003, Considine and Lewis, 2003, Kurtz and Schrank, 2007, Rajkumar and Swaroop, 2008, Rhodes, 1996, Kaufmann et al., 2010, Lynn et al., 2000).

L'émergence du terme gouvernance est liée à la décadence des formes top-down dans le développement de politiques publiques au sein des états occidentaux (Considine and Lewis, 2003). Ainsi, généralement la gouvernance fait référence à la conception et à l'implantation de politiques basées sur des réseaux internationaux en quête d'une plus grande participation des stakeholders des politiques, leurs agences et leurs programmes (*bottom-up approach*).

Les études qui portent sur la gouvernance distinguent deux grandes traditions : une tradition qui met l'accent sur la gouvernance institutionnelle et une autre qui insiste sur la gouvernance des réseaux (O'Toole and Meier, 2000). Dans le premier cas, la gouvernance est analysée dans sa dimension institutionnelle et assume le sens de nouvelles formes de relations sociales de ce qui est public. Dans cette ligne, la gouvernance est liée aux accords formels et informels, ainsi qu'à l'intensité avec laquelle sont structurées les relations interinstitutionnelles et la participation des différents stakeholders à la conception, exécution et évaluation de l'administration publique et de ses politiques (Gaventa and Valderrama, 1999, Rhodes, 1996, Swyngedouw, 2005, Bovaird and Löffler, 2003).

Dans le second cas, la gouvernance est abordée comme la gouvernance d'un réseau dont les sujets d'analyse se centrent sur les mécanismes de coordination, consensus et rôles des différents agents du réseau, pour parvenir à des accords et implanter des actions (O'Toole and Meier, 2000, Provan and Milward, 2001, Lasker et al., 2001). En ce sens, la gouvernance peut être considérée comme le développement d'espaces sociaux (voir Bourdieu, 1985) où sont structurés des processus politiques complexes, différents mécanismes de participation et une diversité de relations au travers desquelles les agents ayant leurs propres intérêts exposent leurs différences et structurent des arrangements (instables) pour trouver des solutions aux situations problématiques et controversées. Ces solutions peuvent ne pas inclure le secteur public ou les politiques publiques pour résoudre les problèmes ou relever les défis sociaux ou du marché.



Dans ce travail la seconde des deux grandes acceptations de la gouvernance est assumée et considérée comme réseaux de participation et coopération, pour exposer des situations problématiques et controversées dans le cadre des projets d'innovation sociale.

3.2. Micro-gouvernance

Le terme « micro-gouvernance » est cohérent avec la notion de micro-innovation sociale mentionnée précédemment. Le terme micro-gouvernance implique le privilège analytique et empirique du niveau « micro » dans l'interaction entre les agents qui développent une innovation sociale, les membres et la population cible (stakeholders) impliquée dans ladite innovation sociale. Évidemment, ceci ne vise pas à nier que les analyses basées sur la macro-gouvernance n'aient pas une importance analytique ni empirique pour les études d'innovation sociale (Moulaert et al., 2007, Gerometta et al., 2005, Lévesque, 2012). Dans ce travail, nous cherchons simplement à respecter la cohérence explicite entre le niveau « micro » d'innovation sociale et le niveau « micro » de gouvernance comme niveaux analytiques clé pour explorer les types d'innovation sociale et les modes d'interaction sociale et organisationnelle.

3.3. Modes de gouvernance

Dans ce travail, la gouvernance entendue comme des niveaux de participation et collaboration de différents stakeholders dans une micro-innovation, est abordée comme un vecteur dans lequel convergent trois modes de gouvernance.

Mode 1 : Gouvernance sociale.

Ce type de gouvernance fait référence au niveau de participation du public cible aux activités d'un projet d'innovation sociale. Le niveau de participation est une donnée sur « l'intensité » ou le « niveau » avec lequel la population cible s'implique dans le projet d'innovation, c'est-à-dire la participation formelle (lorsque le projet ne consulte que la population cible) ou la participation interactive (lorsque la population cible participe à la conception, exécution et évaluation du projet).

Mode 2 : Gouvernance inter-organisationnelle.

Ce type de gouvernance fait référence au niveau de diversité des membres qui coopèrent aux projets d'innovation sociale. Autrement dit, quels types de membres (entreprises, universités, organisations à but non lucratif, administrations publiques, centres technologiques) participent au projet pour mener à bien l'innovation sociale.

Mode 3 : Gouvernance durable.



Elle identifie le niveau à partir duquel les actions des projets d'innovation sociale sont capables de créer de nouveaux modes organisationnels pour poursuivre et soutenir l'innovation sociale créée par l'organisation, dans le futur.

Dans ce travail, la gouvernance est indiquée comme un vecteur de réseau qui comprend différentes dimensions et interactions de participation, coopération et impact (voir graphique N° 2). Le paragraphe suivant présente les résultats et précise comment explorer empiriquement la gouvernance selon les différents modes d'innovation sociale.

4. Contexte d'investigation

Les résultats empiriques présentés dans ce travail font partie d'une étude plus vaste, ayant pour objectif de mettre au point un système d'indicateurs pour mesurer l'innovation sociale au niveau régional. Le projet RESINDEX (Regional Social Innovation Index) est une investigation pilote, menée à bien par SINNERGIAC Social Innovation (Université du Pays Basque) en collaboration avec l'Agence Basque d'Innovation (INNOBASQUE) dans le cadre d'une initiative plus importante, visant à évaluer l'innovation dans le Pays Basque (Espagne).

Pour réaliser l'étude pilote, un modèle et un système d'indicateurs sur l'innovation sociale (Sinnergiac Social Innovation, 2013) ont été élaborés. De même, l'enquête RESINDEX et ses 30 questions ont été élaborées, pour recueillir des informations visant à identifier trois grands composants du RESINDEX : la capacité d'innovation, l'orientation vers le social et l'innovation sociale (projets) développés par les agents interrogés (entreprises, organisations à but non lucratif, universités et centres technologiques). Le sondage a été réalisé auprès de 282 agents régionaux du Pays Basque (Espagne) en novembre 2012 – février 2013. Le niveau de confiance de l'échantillon est de 95%, avec une marge d'erreur de + / -5,44 %.

Ce travail présente les résultats sur l'innovation sociale et la gouvernance issue des données obtenues des sondages avec des réponses valides de 80 organisations à but non lucratif, 10 entreprises et 84 groupes de recherche universitaires.

Une définition opérationnelle d'innovation sociale a servi de point de départ pour explorer les innovations sociales (projets) menées à bien entre 2011-2012 par les différents agents régionaux susmentionnés :



« L'innovation sociale se définit comme l'application pratique d'idées pour développer ou améliorer des produits, des processus, des méthodes et/ou des services qui structurent de forme créative les connaissances, les technologies et les ressources appliquées localement et développées par le biais de mécanismes de participation (sociale) et de coopération (organisations) qui offrent de meilleures alternatives que celles qui existent déjà, pour résoudre les problèmes sociaux structurés comme des demandes sociales insatisfaites dans les domaines de l'éducation, la santé, l'emploi, la culture, l'environnement et/ou les services sociaux ».

Cette définition comporte différents composants. En premier lieu, elle met l'accent sur l'application créative d'idées et de connaissances pour créer de nouveaux produits, processus et services, ce qui signifie qu'elle vise les résultats. En deuxième lieu, l'innovation sociale s'applique aux structures de gouvernance (participation et coopération), ce qui implique toujours un niveau de réseau (social et organisationnel). En troisième lieu, les résultats de l'innovation sociale doivent améliorer les options existantes, pour répondre aux problèmes sociaux. En quatrième lieu, ces résultats (produits, processus ou services) s'appliquent pour répondre aux besoins sociaux insatisfaits, ce qui différencie l'innovation sociale de n'importe quel autre type d'innovation. Enfin, la définition concerne cinq domaines, marqués par des problèmes sociaux complexes, tels que l'éducation, la santé, l'emploi, la culture, l'environnement et/ou les services sociaux.

5. Résultats

Le tableau N^o 1 présente les données fournies par la gouvernance dans les différents modes d'innovation sociale, selon les types d'agents.

Que représentent ces résultats ? Les données indiquent la note moyenne (indiquée dans des valeurs comprises entre 0 et 100) des trois gouvernances (social, inter-organisationnelle et durable) pour chaque mode d'innovation, selon les différents types d'agents. Ainsi, par exemple, la valeur 10 est celle qui assume la gouvernance dans le mode technologique d'innovation sociale, lorsque ce sont les organisations à but non lucratif qui l'organisent.

Les résultats indiquent, pour le nombre total d'agents, que les projets d'innovation sociale qui présentent un niveau de gouvernance plus élevé sont les projets orientés vers le développement ou la consolidation des infrastructures (30) suivie de la gouvernance dans les modes d'innovation sociale organisationnelle (20), juridique-normative (16) et culturelle (17). Les données montrent que le niveau de gouvernance inférieur est celui du mode technologique d'innovation sociale (15).



Tableau N° 1 : Gouvernance dans les modes d'innovation sociale, selon les types d'agents

GOUVERNANCE	TECHNOLOGIQUE	CULTURELLE	JURIDIQUE-NORMATIVE	ORGANISATIONNELLE	INFRASTRUCTURELLE
ORGANISATIONS NON LUCRATIF	10	12	9	12	11
ENTREPRISES	30	17	5	21	26
GROUPE DE RECHERCHE	19	26	25	37	45
Total	15	17	16	20	30

Source : RESINDEX Survey, Sinnergiak Social Innovation, 2013

Les données relatives à la gouvernance dans les modes d'innovation sociale présentent des différences lors de l'analyse du comportement des agents. Ainsi, quand les organisations à but non lucratif développent des projets d'innovation sociale destinés à changer les normes ou les systèmes légaux et les modes technologiques, elles développent une gouvernance moins importante que lorsque les projets se basent sur les modes d'innovation culturelle et organisationnelle.

Quant aux entreprises, lorsqu'elles développent des projets d'innovation sociale, elles le font avec une majeure gouvernance dans le mode d'innovation technologique et en infrastructures par rapport aux autres modes d'innovation.

Finalement, lorsque les universités (groupes de recherche) développent des projets d'innovation sociale, elles le font avec des niveaux de gouvernance supérieurs dans les modes d'innovation organisationnelle et orientés aux infrastructures.

6. Conclusion

L'innovation sociale est un domaine conceptuel encore en construction. Nous ne disposons pas de concepts clairement établis et les études d'innovation sociale sont encore en phase expérimentale. D'autre part, même si les études portant sur la gouvernance sont plus présentes dans la littérature académique, la gouvernance dans l'innovation sociale est encore un domaine inexploré dans la dimension micro. Notre



argument est que les innovations sociales ont surtout une dimension focale (au sein des secteurs spécifiques comme la santé, l'éducation, etc.) et un impact local difficilement extrapolable à d'autres contextes sociaux. Ainsi, le présent travail situe l'exploration et les résultats obtenus dans la dimension « micro » de l'innovation sociale et de la gouvernance.

Dans cette ligne d'idée, nous pouvons affirmer que le présent travail contribue au développement conceptuel de l'innovation sociale, puisqu'il différencie et explore de forme empirique, différents modes qui traitent l'innovation sociale. L'importance de cette distinction réside dans le fait que l'innovation sociale n'est pas un phénomène univoque et homogène, et qu'il existe différents niveaux dans les façons de développer les innovations sociales.

La seconde contribution de ce travail fait référence à la distinction entre les modes de gouvernance. Ainsi, un effort conceptuel et empirique a été fourni pour démontrer que la gouvernance dans l'innovation sociale est un vecteur qui structure différentes dimensions : la participation sociale, la coopération organisationnelle et le développement durable des actions menées à bien dans le cadre des innovations sociales.

Certes, les résultats obtenus, font partie d'une étude pilote qu'il faut approfondir, néanmoins d'autres séries de données et d'analyses comparées montrent que les distinctions conceptuelles réalisées (modes d'innovation sociale et modes de gouvernance) ont un support empirique et que différents agents développent diverses façons d'implanter une innovation sociale. D'autres parts, elles montrent aussi que différents modes d'innovation sociale possèdent différents niveaux ou degrés de gouvernance, selon les différents types d'agents.

Ces résultats mettent l'accent sur le caractère systémique de l'innovation sociale (Castro-Spila and Unceta, 2013) et pas tant pour leur scalabilité (potentielle) vers d'autres contextes que pour la diversité des acteurs qui développent l'innovation sociale, l'hétérogénéité des modes d'innovation sociale et les modes de gouvernance utilisés pour implanter ces innovations sociales.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier l'Agence Basque d'innovation (INNOBASQUE) pour son soutien et son aide au développement du projet pilote Régional Social Innovation Index (RESINDEX), une étude qui a permis d'obtenir les résultats présentés dans ce travail. Les



avis et opinions exposés dans ce travail ne reflètent pas nécessairement la perspective de l'Agence Basque d'Innovation.

7. Bibliographie

- BOURDIEU, P. (1985) The social space and the genesis of groups. *Theory and society*, 14, 723-744.
- BOVAIRD, T. & LÖFFLER, E. (2003) Evaluating the Quality of Public Governance: Indicators, Models and Methodologies. *International Review of Administrative Sciences*, 69, 313-328.
- CASTRO-SPILA, J. & UNCETA, A. (2012) Scaling Social Innovation? *Working Paper N^o 10/2012/SI*, Bilbao: Sinnergiak Social Innovation, pp. 1-17. .
- CASTRO-SPILA, J. & UNCETA, A. (2013) Systemic Social Innovation. *Working Paper N^o 16/2013/SI*, Bilbao: Sinnergiak Social Innovation, pp. 1-21.
- CONSIDINE, M. & LEWIS, J. M. (2003) Bureaucracy, Network, or Enterprise? Comparing Models of Governance in Australia, Britain, the Netherlands, and New Zealand. *Public Administration Review*, 63, 131-140.
- EUROPEAN COMMISSION (2010) Europe 2020 Flagship Initiative. Innovation Union. . European Commission COM (2010) 546 final, pag. 1-43.
- EUROPEAN COMMISSION (2011) Empowering people, driving change Social Innovation in the European Union. *Bureau of European Policy Advisers*, Luxemburg, 1-176.
- EUROPEAN COMMISSION (2013) Guide To Social Innovation. *Regional and Urban Policy / Employment, Social Affairs and Inclusion*, Luxemburg, 1-71.
- EUROPEAN UNION (2012) Financing Social Impact Funding social innovation in Europe - mapping the way forward. In: *Disponible: http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/getdocument.cfm?doc_id=7048*.
- GAVENTA, J. & VALDERRAMA, C. (1999) Participation, Citizenship and Local Governance. In: *Strengthening Participation in Local Governance Workshop* (Ed. I. O. D. STUDIES). Sussex.
- GEROMETTA, J., HAUSSERMANN, H. & LONGO, G. (2005) Social Innovation and Civil Society in Urban Governance: Strategies for an Inclusive City. *Urban Studies*, 42, 2007-2021.



- HOWALDT, J. & SCHWARZ, M. (2010) Social Innovation: Concepts, research fields and international trends. *Research Rapport. Sozialforschungsstelle Dortmund. ZWE der TU-Dortmund.*
- KAUFMANN, D., KRAAY, A. & MASTRU, M. (2010) The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. World Bank Policy Research Working Paper 5430.
- KURTZ, M. J. & SCHRANK, A. (2007) Growth and Governance: Models, Measures, and Mechanisms. *Journal of Politics*, 69, 538-554.
- LASKER, R., WEISS, E. & MILLER, R. (2001) Partnership synergy: A practical framework for studying and strengthening the collaborative advantage. *The Milbank Quarterly*, 79, 179-205.
- LÉVESQUE, B. (2012) Social innovation and governance in public management systems : Limits of NPM and search for alternatives? , Cahiers du CRISES. Collection Études théoriques N° 1116. Quebec.
- LYNN, L. E., HEINRICH, C. J. & HILL, C. J. (2000) Studying governance and public management: Challenges and prospects. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 10, 233-262.
- MOULAERT, F., MACCALLUM, D., MEHMOOD, A., . & HAMDOUCH, A. (2013) *International Handbook of Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar, Cheltenham (UK).
- MOULAERT, F., MARTINELLI, F., GONZÁLEZ, S. & SWYNGEDOUW, E. (2007) Introduction: Social Innovation and Governance in European Cities: Urban Development Between Path Dependency and Radical Innovation. *European Urban and Regional Studies*, 14, 195-209.
- MUMFORD, M. D. (2002) Social Innovation: Ten Cases From Benjamin Franklin. *Creativity Research Journal*, 14, 253-266.
- MURRAY, R., CAULIER-GRICE, J. & MULGAN, G. (2010) *The Open Book of Social Innovation*, NESTA, London.
- O'TOOLE, L. & MEIER, K. (2000) Networks, Hierarchies, and Public Management: Modeling the Nonlinearities. In: *Government Performance: New Perspectives* (Ed. C. HEINRICH, AND LYNN, L.,). Washington, DC: Georgetown University Press.
- PHILLS, J., DEIGLMEIER, K. & DALE, T. (2008) Rediscovering Social Innovation. *Stanford Social Innovation Review*, 6, 34-43.



- POL, E. & VILLE, S. (2009) Social innovation: Buzz word or enduring term? *Journal of Socio-Economics*, 38, 878-885.
- PROVAN, K. G. & MILWARD, H. B. (2001) Do Networks Really Work? A Framework for Evaluating Public-Sector Organizational Networks. *Public Administration Review*, 61, 414-423.
- RAJKUMAR, A. S. & SWAROOP, V. (2008) Public spending and outcomes: Does governance matter? *Journal of Development Economics*, 86, 96-111.
- RHODES, R. A. W. (1996) The New Governance: Governing without Government. *Political Studies*, 44, 652-667.
- SINNERGIAK SOCIAL INNOVATION (2013) Regional Social Innovation Index. INNOBASQUE Publishing.
http://www.sinnergiak.org/en/system/files/cuaderno_resindex_eng.pdf.
- SWYNGEDOUW, E. (2005) Governance Innovation and the Citizen: The Janus Face of Governance-beyond-the-State. *Urban Studies*, 42, 1991-2006.



La co-construction de l'ISO 26 000 de territoire dans la CCGVL.

Hervé Defalvard et Julien Deniard, Université Paris Est Marne-la-Vallée (UPEMLV), Erudite, Chaire ESS-UPEMLV

Résumé

L'expérimentation ISO 26 000 de territoire est un cas pratique de co-construction d'une innovation sociale née d'une collaboration entre les milieux de pratiques et les milieux académiques. Son but est tout d'abord d'élaborer un référentiel de mesure de l'impact social et environnemental d'un ensemble d'organisations de tout type sur leur territoire en lien avec la collectivité locale qui le représente. La co-construction du référentiel ISO 26 000 du territoire est au service d'une dynamique collective visant à favoriser la mise en place d'actions communes de progrès pour améliorer leur impact social et environnemental sur le territoire. Elle porte donc l'émergence de nouveaux modèles économiques intégrant à leur logique les dimensions sociétales et environnementales.

Mots clefs : Responsabilité Sociétale des Organisations, ISO 26 000, Innovation sociale, Territoire

Introduction

L'expérimentation ISO 26 000 de territoire est un cas pratique de co-construction d'une innovation sociale née d'une collaboration entre les milieux de pratiques et les milieux académiques. Son but est tout d'abord d'élaborer un référentiel de mesure de l'impact social et environnemental d'un ensemble d'organisations de tout type sur leur territoire en lien avec la collectivité locale qui le représente. La co-construction du référentiel ISO 26 000 du territoire est au service d'une dynamique collective visant à favoriser la mise en place d'actions communes de progrès pour améliorer leur impact social et environnemental sur le territoire. Elle porte donc l'émergence de nouveaux modèles économiques intégrant à leur logique les dimensions sociétales et environnementales.

Cette expérimentation s'appuie sur la norme internationale ISO 26 000 relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Cette norme « hors norme » (CAPRON et al., 2011) est par elle-même une innovation sociale à même de déboucher sur une transformation sociale du développement économique mais dont il reste



encore à mesurer les impacts. Elle implique que les économistes adaptent leurs modèles d'analyse en considérant plusieurs déplacements (DEFALVARD, 2013).

Dans une première partie nous aborderons comment les théories économiques rendent compte de l'innovation en générale, et de l'innovation sociale en particulier. Ce sera pour nous l'occasion de préciser le rôle dévolu par les économistes aux milieux académiques dans le processus d'innovation. Nous commencerons dans une deuxième partie par présenter la norme ISO 26 000 comme un levier de transformation sociale. Puis nous présenterons l'expérimentation ISO 26 000 de territoire en Gâtinais Val de Loing comme une modalité de mise en œuvre de cette norme dont le point focal est centré sur les enjeux de l'emploi et de la santé sur le territoire comme Bien commun (DENEULIN et TOWNSEND, 2007).

I. La production de l'innovation et le rôle des milieux académiques

1.1 La prise en compte de l'innovation dans les théories économiques

Même si la collaboration entre les milieux académiques et les milieux de pratiques remonte à une époque très ancienne – l'exemple des recherches de PASTEUR et de son engagement industriel et commercial est significatif à ce titre (CASSIER, 2002, p.178) – les économistes se sont penchés très tardivement sur les phénomènes d'innovation.

Ce sont d'abord les historiens et les sociologues des sciences qui ont su proposer une approche de ces questions. Trois grandes traditions de recherches ont participé au renouvellement théorique : la sociologie constructiviste qui explique l'innovation comme une construction sociale, la théorie des systèmes qui prend en compte l'importance du cadre institutionnel dans lequel se créent et se diffusent les innovations, et la théorie de l'acteur-réseau qui s'intéresse à la fois aux technologies en tant qu'objet, à la fois aux humains, et à la fois à la relation entre les humains et les objets au sein d'un système ou d'un réseau sociotechnique (LEVESQUE, 2005, p. 4).

Les auteurs de la tradition économique orthodoxe ont abordé les phénomènes d'innovation en tentant de les mesurer, ce qui a eu plusieurs conséquences. Cette approche est implicitement fondée sur le schéma linéaire de l'innovation qui « ne repose pas sur un référentiel théorique clairement établi » (TAILLANT, 2005, p. 66), et « qui va de la recherche en amont au marché en aval » (COHENDET, 2003, p. 384). Mais le processus même de fabrication de l'innovation est négligé au dépens de la diffusion des technologies au niveau macro et micro (TREMBLAY, 2007, p. 36). Les milieux académiques sont considérés pour ces auteurs comme en charge de la



recherche fondamentale en amont des circuits économiques et l'innovation est examinée comme l'adoption des découvertes des chercheurs par les firmes.

Il a fallu attendre les années 70 et 80 pour voir émerger des auteurs qui proposent une réflexion plus aboutie. Le courant évolutionniste, dont le livre de NELSON et WINTER (1982) est une balise importante parmi d'autres contributions (KLINE et ROSENBERG, 1986, GILLE, 1978, PAVITT, 1984, DOSI, 1984 et LUNDVALL, 1992), est en accord avec la théorie néoclassique sur la place de la firme en tant qu'agent d'allocation de ressources, mais ne s'accorde pas avec l'orthodoxie quant à l'interprétation de la place de la firme dans la création de l'innovation (COHENDET, 2003, p. 383). Ce courant a élaboré une structure conceptuelle qui rend compte des facteurs d'innovation endogènes aux organisations. Les thèses hétérodoxes vont s'intéresser « plus particulièrement à la « boîte noire » qui explique le processus même de l'innovation (technologique, organisationnelle ou sociale) et qui est tout à fait exclue des analyses orthodoxes » (TREMBLAY, 2007, p. 36). L'influence du milieu est mise en évidence dans le processus d'innovation, en tant qu'espace naturel ou comme un environnement construit historiquement, ce qui permet d'inclure les institutions dans le modèle d'analyse.

Dans les années 80, les géographes vont s'attacher à expliquer la répartition spatiale des innovations et ses liens avec le territoire. SCHUMPETER avait déjà montré que les innovations se présentent en grappes. La géographie économique va plus loin, en mettant en évidence le « milieu innovateur » et proposer comme objet d'analyse le « système local de production ».

La généalogie des recherches sur la prise en compte des territoires dans l'analyse économique a été déjà retracée par plusieurs auteurs (AMABLE, 2003, p. 370, LEVESQUE 2005, p.8, ZIMMERMANN, 2008). Ces recherches ont initié un débat sur les frontières des systèmes d'innovation ainsi que de leur contenu, c'est-à-dire des éléments qui font système.

Cette approche ouvre à l'étude des variétés des capitalismes (HALL et SOSKICE, 2001), où le modèle économique et social est analysé en fonction des déterminants de la performance des systèmes d'innovation sans limiter l'analyse à la science et à la technologie, mais en prenant en compte aussi bien l'amont de l'innovation (éducation, infrastructures, formation, système financier, etc.) que l'aval (distribution, relations industrielles, système de concurrence, etc.), ainsi que son cadre (régulation étatique de l'économie, législation et réglementation, etc.).

Le champ de recherches peut être ainsi schématiquement délimité par l'étude des comportements des acteurs en tant que facteurs d'innovation et du cadre institutionnel en tant que règles du jeu. Plus précisément, il s'agit de prendre en



compte les influences croisées entre les comportements des acteurs entre eux ainsi que les institutions entre elles, mais aussi l'influence des institutions sur les comportements des acteurs et inversement. Ces multiples combinatoires entre les institutions et les comportements des acteurs ouvrent deux voies pour reconnaître l'innovation sociale comme une nouvelle typologie aux côtés des innovations incrémentales, procédurales, etc., soit « dans le sens

des innovations organisationnelles avec les approches évolutionnistes, soit dans le sens des innovations institutionnelles avec les approches institutionnalistes » (LEVESQUE, 2005, p. 17)

1.2 L'innovation sociale et la place de l'ESS

Ces typologies collent bien aux travaux de SCHUMPETER qui facilitent l'adoption d'une nouvelle case dans les approches de l'innovation. Mais, si cette nouvelle typologie permet de différencier l'innovation sociale des autres formes, elle explique peu son contenu pour les sciences économiques.

Actuellement, deux conceptions de l'innovation sociale traduisent les différences théoriques à l'œuvre. Si ces conceptions s'accordent sur une définition minimale (l'innovation sociale vue comme une réponse créative à un besoin social non satisfait ni par l'Etat ni par le marché), elle s'oppose quant au rôle des acteurs sociaux et la place qu'occupe l'entrepreneur dans le processus d'innovation (HARRISSON, 2012, p. 45).

La première conception de l'innovation sociale que nous pourrions qualifier d'entrepreneuriale est portée par la revue *Stanford Social Innovation Review*. L'entrepreneur au sens de SCHUMPETER est au centre du processus d'innovation, comme un être rationnel motivé par une logique utilitaire. L'attention est portée sur la recherche de la performance du système qui devient un argument clefs dans cette conception de l'innovation sociale. Par la suite, la notion d'intérêt général y a été introduite comme le laisse voir les différentes définitions de l'innovation sociale qui ont été proposées par ce courant. En effet, dans une première définition datant de 2003, il était proposé comme définition de l'innovation sociale « the process of inventing, securing support for, and implementing novel solutions to social needs and problems ». Cinq ans plus tard, les mêmes auteurs lui ajoutent une nouvelle dimension, afin de relier l'innovation sociale au changement social : « a novel solution to a social problem that is more effective, efficient, sustainable, or just than existing solutions and for which the value created accrues primarily to society as a whole rather than private individuals ». Cette dernière met l'accent sur le bénéfice principal de



l'innovation pour la société comme un tout plutôt qu'au bénéfice des individus privés. « Il en découle l'exigence pour l'innovation sociale de proposer des réponses à l'échelle de la société comme un tout » (DEFALVARD et PILLET, 2012).

La deuxième conception de l'innovation sociale met au centre de son analyse non pas un entrepreneur social mais un collectif au travers des mouvements sociaux. Cette seconde filière, représentées notamment par les travaux du CRISES s'attache à éclairer différents types de relations impactées par les innovations et les transformations sociales, au travers des relations de production (organisation du travail), des relations de consommation, des relations entre entreprises (coopération et concurrence) et des relations au territoire. Ces types de relations sont analysés selon trois niveaux : 1. Les modes d'organisation (coordination, mode de gestion), 2. Les formes institutionnelles (agencements, règles du jeu, modes de régulation) et 3. Les rapports sociaux (classes sociales, mouvements sociaux).

Ces recherches incluent le « développement social prenant le relais des failles du marché et de l'Etat pour engendrer des interventions fortes de la société civile » (HARRISSON, 2012, p. 3). L'innovation sociale est vue comme :

« une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la collectivité. En se combinant, ces innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement ».
(LEVESQUE, 2011, p. 29)

Les institutions sont un des éléments clefs qui permettent de motiver et d'inciter les acteurs à innover. « Le rôle de l'entrepreneur n'est pas nié, mais il n'est pas retenu comme étant la bougie d'allumage du processus ; il est tout au plus un rouage » (HARRISSON, 2012, p. 6).

Les travaux plus récents du CRISES s'interrogent sur la notion de régime de gouvernance du processus d'innovation qui réunit les divers acteurs impliqués dans la réalisation de l'intérêt général (privé, public, économie sociale et solidaire). Ces interrogations sont corrélées aux apports de la géographie économique qui distinguent différents niveaux d'analyses des territoires : des territoires d'agglomération liés à la proximité géographique, des territoires de spécialisation en y



ajoutant la proximité organisationnelle, et des territoires de spécification qui incluent une proximité institutionnelle. A chaque forme correspond un régime de gouvernance : concurrentiel, public ou « partenarial » selon le terme employé par ces chercheurs.

Ce cadre partenarial est propice à la prise en compte du rôle de l'économie sociale et solidaire dans l'innovation sociale prise dans une économie plurielle au côté de la sphère publique et des entreprises privées. Il est vrai que la plupart des recherches académiques sont centrées presque exclusivement sur les entreprises capitalistes de telle sorte que les innovations sociales considérées sont généralement orientées vers le marché (LEVESQUE, 2005 p. 17). De même les travaux en économie laissent de côté le rôle joué par les acteurs collectifs, la société civile, les nouvelles formes institutionnelles et les régimes de gouvernance (LEVESQUE, 2005, p. 41). La théorie des systèmes d'innovation laisse également de côté les entreprises publiques, les entreprises coopératives et les organisations de l'économie sociale et solidaire.

Avant d'être le fruit d'une observation, la place de l'ESS comme « milieu innovateur » est une hypothèse de base (VAILLANCOURT, cité par TARDIF, 2005, p. 35) basée sur l'ancrage territorial de ces initiatives qui leur donne l'opportunité de participer « à leur mesure à une avancée modeste mais bien réelle en direction de nouvelles formes de gouvernance territoriale » (ibid.). Le rôle de l'ESS oscille entre celui de pallier les failles de l'économie et des institutions et celui de participer à les réorienter. Elle n'est pas réellement une alternative au modèle économique dominant mais plutôt un lieu d'expérimentation permettant de légitimer les innovations sociales avant que celles-ci ne se diffusent dans l'ensemble de l'économie via une reconnaissance institutionnelle.

1.3 Le rôle des milieux académiques

L'ESS comme lieu d'expérimentation ouvre la voie à un mode particulier de recherche où les milieux académiques sont parties prenantes du processus de découverte en association avec les milieux de pratiques. Un numéro de la Revue Intervention Economique (43 -2011) a été dédié à ce type de recherche qui se rapproche à la recherche-action, de la recherche collaborative ou participative. Ce mode existe abondamment en France pour les sciences dites « dur », mais pour la sociologie ou l'économie politique, l'intervention des chercheurs universitaires dans les milieux professionnels n'est pas une pratique courante même si certains croient que la recherche partenariale est de moins en moins marginale (TREMBLAY et ROCHAMN, 2013).

Sur le terrain, les recherches effectuées dans le champ du développement économique et celui du développement social ont été parfois l'occasion pour les chercheurs de



mener en partenariat avec les milieux concernés « de sorte que la théorisation des innovations résulte souvent d'une coconstruction de la part des chercheurs, des intervenants et des pouvoirs publics » (LEVESQUE, 2005, p. 1). Concernant spécifiquement les recherches sur les innovations sociales, bien souvent, les études de cas sont le fruit d'une coopération entre de multiples acteurs où la recherche académique s'est directement impliquée, comme le démontrent les multiples études empiriques réalisées au sein du CRISES.

Nous pouvons retenir que la recherche peut contribuer au développement des innovations en intervenant aussi bien en amont, en aval, que directement dans la production de celles-ci. En amont, lorsqu'elle est mise à contribution pour identifier les besoins, en aval, lorsqu'elle s'efforce de modéliser les innovations, d'identifier les conditions de succès et de diffusion ou encore les modalités de transferts, et dans la production, en co-construisant l'innovation avec les milieux de pratiques.

Nous touchons du doigt ici le rôle particulier que peuvent prendre parfois les milieux académiques dans l'émergence de l'innovation. Ceux-ci peuvent être des agents de médiation entre les acteurs parties prenantes du processus d'innovation. Ce rôle peut être expliqué par les recherches récentes sur les acteurs « tiers », « les acteurs intermédiaires », et la « méta-organisation », prolongé par les recherches sur « les opérateurs territoriaux ».

La médiation peut être dans cette logique abordée comme une fonction qui permet de renforcer les proximités entre différents acteurs, soit en tant qu'interface au sens d'une coordination interorganisationnelle, soit en tant que traduction au sens de l'acteur réseau. La méta-organisation se caractérise par l'existence d'un « secrétariat » qui permet la mobilisation de ressources salariales et de financements publics et privées, mais sans lien hiérarchique ou de subordination avec les autres parties prenantes du processus d'innovation, chacun gardant sa spécificité. « Le tiers rend possible les conditions d'existence d'une convention coopérative en instaurant des règles du jeu relationnel » (GEINDRE, 2005, p. 85, cité par MAISONNASSE et alii., 2013, p. 5). Il s'agit d'un rôle de pilotage du réseau qui doit amener les membres à coopérer afin d'accéder aux ressources nécessaires à l'innovation. L'efficacité est assurée par la continuité du travail de rédaction des règles et la légitimité du travail d'expertise exercé par la méta-organisation. Ce travail est centré, pour Pierre-Antoine LANDEL et Bernard PECQUEUR, sur la construction de ressource territoriale qui passe par des opérations de révélation, de spécification, de protection et de coordination (LANDEL et PECQUEUR, 2011, p. 6).



II. L'ISO 26 000 de territoire, une innovation sociale co-construite

2.1 La norme ISO 26 000 : une innovation sociale à même de déboucher sur une transformation sociale du développement économique

Ce survey des théories portant sur l'innovation nous permet d'aborder à présent les enjeux liés à la norme ISO 26 000. Celle-ci est une innovation sociale dans le sens où elle peut concerner aussi bien le domaine des institutions et de la négociation (normes, règles du jeu), que celui de l'organisation, des modes de gestion et de coordination. Elle donne un cadre à la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) grâce à trois innovations et tend vraisemblablement à s'institutionnaliser notamment via les marchés publics et les labellisations multiples qui se développent.

La première innovation, réside dans l'approche globale et holiste de la norme qui regroupe dans le même document les enjeux liés à l'environnement et les problématiques sociales. La deuxième repose sur le référentiel considéré comme unique pour toutes les organisations. La norme ISO 26 000 a changé la donne grâce à son statut de texte international dont le contenu est partagé par les acteurs publics et privés, marchands et non-marchands. La troisième innovation est caractérisée par son processus d'écriture reposant sur une co-construction multi-parties prenantes. Ses modalités d'élaboration partenariales n'ont pas seulement concerné les milieux des affaires mais ont réuni pour chacun des pays participant, six groupes de stakeholders : gouvernements, entreprises, syndicats de salariés, consommateurs, ONG, consultants et universitaires.

Ces trois innovations confèrent à la norme ISO 26 000 un potentiel de transformation sociale des activités économiques. Mais le manque de recul nous empêche de tirer des conclusions quant à son succès sur la scène internationale. Nous ne pouvons à ce stade que souligner quelques points de fragilité qui peuvent handicaper son devenir et poser des jalons pour sa diffusion.

En premier lieu, en raison de sa non-certification, c'est la fonction de régulation des relations économiques de la norme qui perd une partie de sa crédibilité. Le passage d'une logique de certification à une logique d'évaluation interroge sur ses modalités de mise en œuvre, d'autant plus que les grandes agences de notation extra-financière ont toutes adapté leurs offres depuis sa publication.

Deuxièmement, dans les débats, les milieux d'affaires se sont puissamment opposés à un texte trop contraignant, parmi lesquels des organisations représentatives du patronat comme l'International Chamber of Commerce ou la représentation patronale auprès de l'OCDE (ibid., p. 50). La question de la prise en main de la norme par les dirigeants d'entreprises reste donc entière, d'autant plus que, pour résumer les



glissements opérés via la norme ISO 26 000, Corine GENDRON parle d'un « outil de revendication » (ibid., p. 35) pour souligner la différence avec les autres normes ayant un statut de communication.

Les applications et les modalités de mise en œuvre de la norme ISO 26 000 peuvent suivre deux trajectoires au regard des deux grandes approches de la RSO qui se sont confrontées lors des négociations. En effet, « le processus de négociation a frayed un compromis entre la vision contractualiste anglo-saxonne de la RSO et la vision institutionnaliste européenne » (ibid., p. 8). Pour Christian BRODHAG le texte final est une « hybridation » entre ces deux traditions (ibid., p. 38).

Le compromis ainsi coulé dans le marbre fait que nous nous retrouvons actuellement avec un texte d'une importance capitale mais dont l'application reste discutée, et qui repose sur la qualité de ses déclinaisons. Celles-ci forceront à choisir entre la vision contractualiste qui vise la recherche de compromis entre les points de vue des parties prenantes, et la vision institutionnaliste qui a pour ambition de porter un modèle coopératif autour des enjeux d'un développement durable et solidaire.

2.2 L'ISO 26 000 de territoire : un cas de co-construction milieux de pratiques / milieux académiques

L'expérimentation ISO 26 000 de territoire est une initiative de co-production entre les milieux académiques incarnés ici par la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, et les milieux de pratiques représentés par dix organisations de tous types implantées sur le territoire de la communauté de commune du Gâtinais Val de Loing (CCGVL). Cette initiative, soutenue par la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la Caisse des Dépôts et la Fondation Macif, est une déclinaison et une adaptation de la norme ISO 26 000 qui a pour objet de placer les enjeux du territoire au centre de la RSO des organisations. En ce sens, les domaines d'action prioritaires sont communs et le référentiel est partagé entre les organisations qui, de prime abord et à part leur lien au territoire de la CCGVL, n'ont rien à voir entre elles. L'échantillon est composé de deux coopératives – une SCOP et une coopérative agricole – de deux entreprises classiques, d'une fondation et d'un centre public d'accueil de personnes handicapées, de trois associations et d'une collectivité territoriale.

L'expérimentation est couplée avec des travaux au niveau départemental (Seine-et-Marne) pilotés par l'AFNOR dont l'objectif est de produire un guide de la déclinaison de l'ISO 26 000 sur un territoire. Ce premier niveau est celui de la normalisation et sa déclinaison dans la CCGVL s'inscrit dans un deuxième niveau, celui de l'évaluation.



Les résultats attendus de cette expérimentation sont de deux ordres. Premièrement, la démarche de co-construction doit permettre de distinguer les domaines prioritaires communs aux organisations par rapport à des questions plus spécifiques à chacune. Deuxièmement, l'objectif est d'amorcer une trajectoire innovatrice du territoire grâce à la coopération entre ses acteurs. Cette coopération est centrée sur la création d'activités économiques qui vont permettre, tout en confortant le développement économique de chacune des organisations, d'améliorer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de tous. Le territoire devient ainsi le lieu possible d'une coopération entre les organisations et leurs parties prenantes. Les organisations de l'ESS, qui occupent une place centrale dans l'échantillon conformément à l'hypothèse de l'ESS comme lieu d'expérimentation de l'innovation sociale, pourront, dans ce cadre, initier un changement d'échelle.

Cette expérimentation et ses objectifs s'inscrivent dans le programme de travail de la chaire ESS. Celui-ci est co-construit dans le but de mettre en place une recherche scientifique dans le champ de l'économie sociale et solidaire associant chercheurs et acteurs de terrain, de développer des formations d'enseignement supérieur sur ces domaines, et d'accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de contribuer à la reconnaissance de l'ESS dans la société au niveau national, européen et international en renforçant le lien entre ses acteurs et l'université.

Son programme de recherche, caractérisé par un fort ancrage territorial, lui offre une légitimité qu'aucune autre organisation ne pourrait se prévaloir pour mener l'expérimentation ISO 26 000 de territoire en partenariat avec les milieux de pratiques. Cette légitimité lui permet d'avoir portes ouvertes auprès des participants de l'expérimentation ainsi que de leurs parties prenantes et d'assurer l'expérimentation dans la durée.

Au-delà d'une co-construction qui sous-entend une impulsion uniquement au début de la démarche, la chaire ESS se positionne sur le long terme pour élaborer des solutions de transformation du modèle économique du territoire en s'engageant au côté des élus et des organisations sur le terrain pour coopérer à la mise en œuvre d'actions concrètes. Elle devient ainsi une partie prenante du territoire.

Conclusion

La transformation d'une innovation de laboratoire qu'est l'ISO 26 000 de territoire en un modèle économique appliqué est l'un des objectifs de l'expérimentation. L'enjeu est, d'une part, d'apporter la preuve du concept et, d'autre part, d'amorcer l'essaimage de ce modèle et, plus largement, de le proposer à toutes les collectivités locales qui



souhaitent orienter leurs politiques vers un développement plus durable et plus solidaire.

Ce modèle d'économie appliquée peut se concrétiser sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui regrouperait des représentants des milieux académiques et des milieux de pratiques. Cette nouvelle structure viendrait combler un maillon manquant entre les attentes des parties prenantes des territoires et les réalités effectives des changements de modes de consommation et de production. Son but serait d'initier des trajectoires innovatrices en favorisant la coopération entre les organisations qui y résident au service de la transition écologique et sociale des économies territoriales.

Bibliographie

AMABLE B., « Dans les entrailles d'une science qui n'en a pas », dans Libération, 11 novembre 2013.

AMABLE B. « Système d'innovation », dans MUSTAR P. et PENAN H. (dir.), Encyclopédie de l'innovation, Economica, 2003, pp. 367-381

ARROW K., "Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention", dans NBER conference n°13, The Rate and Direction of Inventive Activity: Economic and Social Factors, Princeton University Press, 1962a, pp. 609-625.

ARROW K., « The economic implications of learning by doing », dans Review of Economic Studies, Volume 29, Issue 3, 1962b, pp. 155-173.

AUDOUX C., GILLET A., « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », Revue Interventions économiques, 43, 2011.

CAPRON M. et al., ISO 26000, une norme hors norme, vers une conception mondiale de la responsabilité sociétale, Economica, 2011, 223 p.

CASSIER M., "L'engagement des chercheurs vis-à-vis de l'industrie et du marché : normes et pratiques de recherches dans les biotechnologies", dans ALTER N. et alii. Les logiques de l'innovation, La Découverte, 2002, pp. 155-182.

COHENDET P., « Innovation et théorie de la firme », dans MUSTAR P. et PENAN H. (dir.), Encyclopédie de l'innovation, Economica, 2003, pp. 383-403.



- DEFALVARD H. et PILLET A., « L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société », 12èmes rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, 2012.
- DEFALVARD H. et alii., L'économie sociale et solidaire : quel levier pour un développement durable et solidaire en Seine et Marne ?, Rapport remis au Conseil Général de Seine et Marne, 2011, disponible à l'adresse : <http://www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/publications/rapportsdetudes/>.
- DEFALVARD H., « L'ISO 26 000 de territoire : un nouvel objet pour l'économiste », Cahier de recherche, Chaire ESS-UPEM, 2013.
- DENEULIN S., TOWNSEND N., « Public Goods, global public goods and the common good », International Journal of Social Economics, 34(1/2), 2007, pp. 19-36.
- FONTAN JM. et alii., « La recherche partenariale au CRISES », Les Cahiers du CRISES, Coll. Études théoriques, 2012, 61 p.
- FREEMAN C., « Economics of Research and Development », dans Science, Technology and Society. A cross-Disciplinary Perspective, sous la direction de SPIEGEL-RÖSING I. et SOLLA PRICE D., Londres, Sage Publications, 1977. Traduit par BIENJONETTI A. « L'économie de la recherche et du développement », dans DUCHESNE R., CAMBROSIO A. et alii., Les enjeux du progrès, Presse de l'université du Québec, 1985, pp. 21-84.
- HALL P. et SOSKICE D., Varieties of capitalism, the institutional foundations of comparative advantage, Oxford University Press, 2001, 560 p. Traduction de l'introduction de l'ouvrage par DIAZ E., « Les variétés du capitalisme », L'année de la régulation, n°6, 2002, pp. 47-125.
- HARRISON D., COMEAU-VALEE M., CHAARI N., « Analyse d'une pratique innovante intersectorielle. Entreprise publique et associations de défense des droits des consommateurs », Finisterra, XLVII , 94, 2012, pp. 29-48
- KLINE S.J., ROSENBERG N., « An Overview of Innovation », in LANDAU R., ROSENBERG N (eds), The Positive Sum Strategy: Harnessing Technology for Economic Growth, Washington D.C., National Academy Press, 1986, pp.275-304
- LEVESQUE B., « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme », 24e Congrès du CIRIEC International, Naples, septembre 2002.



- LEVESQUE B., « Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques », Cahiers du CRISES, coll. Études théoriques, 2005.
- LEVESQUE B. et BOUCHARD MJ., « Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au coeur de la construction québécoise de l'économie sociale », Cahiers du CRISES, coll. Études théoriques, juin 2010.
- LEVESQUE B. « Innovations et transformations sociales à partir des recherches du CRISES sur le modèle québécois », Séminaire international sur l'innovation sociale et le développement territorial organisé par le CIRTES et la Chaire Max Bastin (présentation powerpoint), Université Catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve 27 octobre 2011.
- LEVESQUE B., « Crise et innovation sociale », La revue nouvelle, mai-juin 2012 pp. 38-48
- MAISONNASSE J., RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., « La petite fabrique de la médiation territorialisée : vers un modèle multi partie prenante ? », Revue Interventions économiques, 48, 2013.
- NELSON R. et WINTER S., An evolutionary theory of economic change, Harvard University Press, 1982, 452 p.
- PECQUEUR B. et LANDEL PA., « L'opérateur territorial, vecteur du changement », 48^{ème} colloque ASRDLF, Migrations et territoires, Fort de France, France, 2011.
- TAILLANT P., Analyse évolutionniste des innovations technologiques : l'exemple des énergies solaire photovoltaïque et éolienne, Thèse de doctorat, Université Montpellier 1, 2005, 436 p.
- TREMBLAY DG, « Le rôle des institutions dans le processus de l'innovation ; l'apport de Thorstein Veblen », Revue Interventions économiques, 36, 2007.
- TREMBLAY DG. et al., « Les acteurs intermédiaires dans le développement de l'innovation : une comparaison intersectorielle dans la région de Montréal », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, août 2012/3, p. 431-454.
- TREMBLAY DG. et GILLET A., « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction », Revue Interventions économiques, n° 43, 2011.
- TREMBLAY DG., GADILLE M., VION A., « La méta-organisation territorialisée, moteur d'apprentissages collectifs », Revue Interventions économiques, 48, 2013.



TREMBLAY DG. et ROCHAMN J, « Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique », Note de recherche de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, n°3, 2013.

UZUNIDIS D., « Science et innovation dans l'économie contemporaine des réseaux », Les universités et l'innovation, Cahiers d'économie et de Gestion de la Côte d'Opale, coll. Marché & organisations, 2007, 146 p.

VAILLANCOURT Y., « Le tiers secteur dans la co-construction des politiques publiques canadiennes », Les Cahiers du CRISES, Coll. Études théoriques, Septembre 2012.

ZIMMERMANN JB., « Le territoire dans l'analyse économique », Revue française de gestion, 4/2008 (n° 184) , p. 105-118.



L'innovation sociale et les coopératives institutionnalisées : combiner logique sectorielle et logique territoriale par l'innovation organisationnelle.

Martine Vézina, HEC Montréal, Majdi Ben Selma, HEC Montréal, Damien Rousselière, AGROCAMPUS OUEST Centre d'Angers et Marie-Claire Malo, HEC Montréal

Résumé :

Notre étude vise à apporter une réflexion au regard de la question posée dans l'appel à communication : « Comment passer d'une dynamique de « dépendance des sentiers » à une dynamique de « construction des sentiers » (*Path Dependency to Path Building*) ? ».

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'innovation sociale produite par les grandes organisations coopératives institutionnalisées fortement interpellées par une dynamique de dépendance de sentier. Notre postulat est double. D'une part, nous soutenons que leur nature et leur histoire ont permis à ces organisations de développer des actifs et compétences organisationnelles (légitimité, taille, partenariats, etc.) de nature à les prédisposer à atténuer tout à la fois les effets négatifs issus des logiques sectorielles dans lesquelles s'inscrivent leurs activités et d'autre part, à soutenir une logique de développement territorial. Notre second postulat porte sur la nature des innovations sociales qui doivent, dans le cas de ces grandes organisations coopératives, être observées par le prisme des innovations organisationnelles qu'elles déploient. Dans le contexte de ces grandes organisations coopératives institutionnalisées, les innovations organisationnelles sont moins de nature à générer des ruptures importantes qu'à se construire dans un processus d'accumulation successive dans une dynamique de changement-continuité propice à créer une valeur plurielle.

Notre étude repose sur une perspective organisationnelle de l'innovation sociale. Nous mobilisons le modèle des trajectoires stratégiques de développement de l'entreprise d'économie sociale (Malo et Vézina, 2004) dont la stratégie d'hybridation coopérative vise au rééquilibrage des logiques locales et globales, de marché et de proximité, en proposant des arrangements organisationnels et des configurations partenariales innovantes dans la perspective de la création de valeur plurielle (Vézina *et al.*, 2012).



Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons plus spécifiquement à la diversification des activités des coopératives agricoles et agro-alimentaires comme stratégie d'hybridation et ce, dans une perspective comparée (France-Québec). La diversification, comme modalité de développement des coopératives agricoles et agro-alimentaires, pose le double défi de la compétitivité et de l'ancrage au territoire (Hendrikse et Oijen, 2002; Nilsson et *al*, 2012 ; Barraud-Didier et *al*, 2012), considérant que le territoire, dans le cas des grandes coopératives agro-alimentaires, est multi-niveau, alors même que la logique des marchés de même que les politiques agro-alimentaires supportent, implicitement ou non, une conception élargie des territoires. Enfin, la diversification d'activités redirige l'analyse à l'interne dans une perspective d'arrangements organisationnels. La recherche de synergies (liens) entre les activités peut être conçue en termes de *relatedness* de compétences. Dans le cas des coopératives, celles-ci sont compétences d'affaires en lien avec le statut de membre-utilisateur, mais aussi compétences associatives relevant du statut de propriétaire pour les membres agriculteurs.

Notre étude repose sur quatre études de cas de grandes coopératives agricoles et agro-alimentaires québécoises et françaises. Ces études de cas reposent sur une collecte de données directes (entrevues auprès de gestionnaires et d'administrateurs de coopératives agricoles et agro-alimentaires) et de la consultation de données secondaires (documents internes, rapports, etc.).



SÉANCE 4E

**Co-construction de la connaissance et recherche
partenariale / Co-construction of knowledge
and partnership research**



Innovation et transformation sociales : accompagner et qualifier l'extension du sociétal par la recherche partenariale.

Jean-Marc Fontan, UQAM

Résumé :

Depuis plus d'une vingtaine d'années, à partir du Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE), nous avons accompagné différents processus de recherche et développé un nombre important d'activités de coproduction de connaissances en réponse à des demandes portées par des représentants d'initiatives locales qui voulaient innover socialement et ce dans une perspective de transformation sociétale.

À titre indicatif, ces collaborations ont été tissées avec des représentants du milieu syndical (pour contrer des fermetures d'usines et palier à des licenciements collectifs), auprès d'organisations sectorielles relevant d'initiatives de développement local (à l'image du travail réalisé en accompagnant la stratégie de revitalisation de la friche industrielle Angus), de concert avec une diversité d'organismes de mobilisation de la parole citoyenne (autour d'actions de mobilisation citoyenne par le développement territorial pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et la décroissance territoriale), et, enfin, auprès du secteur de l'économie sociale et solidaire (avec le développement du système québécois d'appui à la nouvelle économie sociale).

Fort de ce substrat de collaborations, nous présenterons une synthèse de nos réflexions sur la capacité réelle de ces initiatives d'avoir un impact sur le changement social. Nous produirons cette analyse évaluative à partir de quatre temps de démonstration. Nous indiquerons, premièrement, comment nous associons les notions d'innovation et de transformation sociales. En d'autres mots, une présenterons une théorie succincte du lien entre innovation et transformation sociales. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les exemples indiqués de collaboration pour indiquer en quoi ces expériences sont innovantes et en quoi elles rendent compte d'une volonté de transformation sociétale. Le troisième temps



permettra de circonscrire la capacité réelle de ces initiatives de participer de transformer des comportements, des attitudes, de mettre en scène de nouvelles valeurs et surtout de proposer de nouvelles règles. En agissant dans cette voie, sont-elles en mesure de participer à la définition de nouveaux sentiers de dépendance ? Il s'agira donc de montrer si elles ont un impact institutionnel sur la production des arrangements organisationnels et institutionnels requis pour initier un nouveau cadrage sociétal. L'évaluation nuancée de cette capacité nous permettra d'identifier, dans le dernier temps, les conditions qui leur permettraient d'accroître tant leur capacité réformatrice ou réparatrice que leur potentiel d'agir comme agent réel de transformation du cadre sociétal.



Les Marqueurs d'Innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation.

Emmanuelle Besançon, Université de Picardie et Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste GODIN

Avec la participation de :

Anne Boidin, Secrétariat Général pour les Affaires Régionales - Picardie

Caroline Dejonghe, Conseil Régional de Picardie

Sylvie Levasseur, Agence Régionale de l'Innovation Picardie

Introduction

Depuis plusieurs dizaines d'années les recherches scientifiques en matière d'innovation sociale examinent les contours, les formes et l'opérationnalité du concept en lien avec des expérimentations de terrain. L'intérêt croissant de la part des pouvoirs publics sur cette thématique accélère la nécessité de construire des outils s'appuyant à la fois sur la recherche et sur les pratiques des acteurs. Dans cette perspective, quel rôle la co-construction de la connaissance peut-elle jouer dans l'amorce de trajectoires innovatrices ?

En nous appuyant sur la co-construction d'un outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, les *Marqueurs d'Innovation sociale*, en région Picardie (France), l'objet de cette contribution est de montrer qu'une telle démarche, associant chercheurs, acteurs et institutions, permet d'accompagner et d'orienter une dynamique propice à l'émergence de nouvelles trajectoires d'innovation.

Dans un premier temps, nous montrerons que la conception de l'innovation sociale sur laquelle s'appuie l'outil est déterminante car elle pose la question du changement de manière centrale et permet d'aboutir à une définition opérationnelle. Dans un deuxième temps, nous expliciterons dans quelles mesures cet outil participe à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation en Picardie : d'une part, par l'appropriation que se sont faits les participants de cette approche de l'innovation sociale lors de sa construction collective et d'autre part, par le repérage des pratiques porteuses d'innovation sociale permettant d'alimenter une politique publique encourageant ce type de projets.



I. Les fondements théoriques de l'outil

L'objectif de cette première partie est de justifier les choix théoriques que nous avons faits dans le cadre de la construction des *Marqueurs d'Innovation sociale*. Nous souhaitons dépasser une conception statique objectivée dans la figure de l'entrepreneur et la finalité sociale pour développer une approche en termes de *pratiques* qui permette de donner une substance au concept d'innovation sociale. Dans cette perspective, l'aspiration sociale, la rupture contextualisée des pratiques mais aussi le processus d'innovation sociale mené dans une visée de changement institutionnel peuvent jouer un rôle déterminant dans l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation.

1. Une mise en débat de l'approche dominante en France

En France, l'innovation sociale est couramment présentée de la manière suivante : « *L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché* » (Source : CSESS⁵⁹). Ces premiers éléments de définition entretiennent des liens étroits avec l'approche de l'entrepreneuriat social, approche encore dominante au sein de l'hexagone. En effet, si le concept est d'obédience anglo-saxonne, il y trouve un certain écho auprès des acteurs structurants et des institutions publiques.

Le *social entrepreneurship* apparaît au tournant des années 1980-1990 aux États-Unis, dans les milieux des écoles de gestion et des universités. La figure de l'entrepreneur social se diffuse alors au niveau mondial, notamment par les fondations et associations qui le promeuvent, dont la plus connue est Ashoka (Gardin, 2010 ; Seghers, Allemand, 2007). Il est néanmoins possible de mettre en évidence deux écoles de l'entrepreneuriat social, toutes deux américaines : celle de l'innovation sociale et celle des recettes marchandes (Richez-Battesti *et al.*, 2012).

L'une et l'autre mettent en avant la fonction entrepreneuriale ; l'accent est ainsi mis sur les motivations philanthropiques et les opportunités de marché (donc la possibilité de voir se positionner des organisations lucratives), ce qui n'est pas sans soulever des controverses. Il apparaît aussi que l'école de l'innovation sociale insiste sur les caractéristiques de l'innovation et de l'entrepreneur qui la produit (héroïque et visionnaire, avec un esprit entrepreneurial hors du commun), tandis que l'école des recettes marchandes souligne les moyens financiers de produire l'innovation sociale (activité marchande au profit d'une finalité sociale), entendue comme nouvelle réponse à un besoin social non satisfait.

Cette approche de l'innovation sociale, en termes d'entrepreneuriat social, pose plusieurs types de problèmes. Nous en citerons plus particulièrement trois ici.

⁵⁹ Rapport du Groupe de travail Innovation sociale du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, décembre 2011, http://www.avise.org/IMG/pdf/GT_IS_CSESS_dec2011.pdf



Le premier est relatif à la nouveauté. « *Bien qu'elle soit assujettie à l'exigence de nouveauté, le sens que les chercheurs prêtent à ce terme est rarement défini* » (Cloutier, 2003, p. 37). La nouveauté est une notion relative qui soulève des interrogations quant à l'échelle géographique et temporelle par rapport à laquelle on l'estime. Par ailleurs, la « course » à la nouveauté s'inscrit dans une vision concurrentielle de l'innovation qui ne prend pas en compte les objectifs intrinsèques aux innovations sociales.

Ceci nous amène au deuxième type de problème, posé par la centralité du besoin social. Au-delà de l'étendue et de la subjectivité propre à cette notion souvent peu explicitée, nous pouvons retenir les besoins sociaux « prioritaires » identifiés par Hillier *et al.* (2004, p. 139) : ceux-ci relèvent du logement, de la santé, du vêtement et de la nourriture, mais aussi de l'éducation, de la culture et de la démocratie. Cependant, toute entreprise peut prétendre répondre à un besoin social. En privilégiant la finalité de l'action, cette approche ne prend pas en considération la manière de la réaliser, qui s'inscrit nécessairement dans une vision particulière de l'innovation sociale et du modèle de développement qu'elle implique (Richez-Battesti *et al.*, 2012). L'innovation sociale est alors réduite à son résultat indépendamment du processus mis en oeuvre pour y parvenir et des changements institutionnels dont celui-ci peut être porteur.

Enfin, cette approche conforte le marché comme mécanisme économique premier, au détriment d'autres principes de comportement tels que la redistribution (le non marchand) et la réciprocité (le non monétaire) (Polanyi, 1983). L'entreprise privée constitue dans ce sens la principale source d'innovation sociale, et plus largement de solutions aux problèmes sociétaux.

Par conséquent, cette approche de l'innovation sociale rencontre des limites importantes en plus de s'avérer relativement peu opérationnelle pour la construction d'un outil. C'est la raison pour laquelle nous développerons dans la section suivante une approche élargie et plus opérationnelle de l'innovation sociale.

2. Une approche élargie et opérationnelle de l'innovation sociale

L'outil des *Marqueurs d'Innovation sociale* repose sur une approche institutionnaliste de l'innovation sociale développée à partir des travaux du CRISES⁶⁰ notamment. Cette approche se révèle extensive car elle prend en compte les dimensions de la nouveauté et du besoin social sans s'y limiter. Elle vise à montrer que le processus de mise en oeuvre est tout aussi déterminant que le résultat des projets en matière d'innovation sociale. Par ailleurs, elle part systématiquement du contexte de chaque projet en vue de saisir les éléments de rupture dans les pratiques et les changements ainsi visés.

⁶⁰ Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (Québec).



La définition de l'innovation sociale donnée par Bouchard (1999) et le Groupe de travail sur l'innovation sociale semble faire consensus au Québec (Cloutier, 2003 ; Dandurand, 2005 ; Bellemare, Briand, 2006 ; Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2007). Celle-ci est abordée comme « *toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés* » (Bouchard *et al.*, 1999, p. 2, cité par Cloutier, 2003, p. 11). Une autre définition retenue par le CRISES est donnée dans Bouchard (2011) : il s'agit d' « *une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles* » (p. 6). La première définition souligne le résultat (la nouveauté) et la finalité (la résolution d'un problème social) de l'innovation sociale, mais aussi sa diffusion dans les différents réseaux. La seconde met en avant la volonté de transformation sociale, l'aspiration au changement, qui peut être au fondement de l'action qui prend de ce fait une tournure politique plus forte que dans l'approche de l'entrepreneuriat social.

D'un autre côté, l'importance du contexte institutionnel est également mise en avant pour analyser l'innovation sociale, qui émerge dans un ensemble déterminant de variables économiques, sociales, politiques et culturelles (Chambon *et al.*, 1982). Par ailleurs, l'approche met aussi en exergue le processus collectif ascendant (*bottom-up*) qui prend forme sur les territoires à partir de la participation d'acteurs multiples, créant ainsi les conditions d' « *un système d'innovation localisé, au sens d'organisation des coopérations entre acteurs sur un territoire donné* » (Richez-Battesti *et al.*, 2012, p. 22) ou encore d'un « *développement territorialement intégré* » (Hillier *et al.*, 2004).

Nous avons alors approfondi, dans une perspective institutionnaliste s'appuyant sur les travaux de Bellemare et Klein (2011), Cloutier (2003), Fontan (2008), Hillier *et al.* (2004), Klein *et al.* (2010), Ninacs (2002), Richez-Battesti (2008, 2011), Richez-Battesti *et al.* (2012), les caractéristiques de l'innovation sociale, en termes de processus et de résultat. Pour synthétiser :

- le processus d'innovation sociale est *territorialisé*, au sens où il renvoie à la constitution d'un espace de coopération entre les acteurs locaux dans une logique de proximité (géographique, organisationnelle et institutionnelle) ;
- il s'exprime au travers d'une *gouvernance élargie et participative* qui intègre les différents réseaux territoriaux, sans oublier les usagers ainsi que les salariés (favorisant ainsi l'*empowerment* individuel, organisationnel et communautaire) ;



- ceci se traduit par un modèle économique pluriel, autrement dit une *hybridation* des ressources (marchandes, redistributives, réciprocatrices) issue de la coopération d'acteurs diversifiés ;

Son résultat peut être appréhendé, selon nous, dans une double mesure :

- d'une part, en termes d'*accessibilité*, par le développement des « capacités » des individus visant à l'accroissement du bien-être objectif et subjectif, selon un principe de justice (Sen, 2000 ; Stiglitz *et al.*, 2009) ;
- et d'autre part, l'innovation sociale peut s'inscrire dans une « *logique de service* », proche de l'économie de la fonctionnalité (Gaglio *et al.*, 2011 ; Vaileanu-Paun, Boutillier, 2012 ; Van Niel, 2007), au sens où elle déplace l'objet de la production, du bien au service que celui-ci incarne. Cette logique peut être poussée à un point tel que le bien ou l'activité productive devienne un support en vue de créer du lien, de développer les « capacités », etc.

Dès lors, selon Cloutier (2003), pour les auteurs ayant abordé le caractère novateur de l'innovation sociale, celui-ci relève de la mise en oeuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné. Autrement dit, la nouveauté dépend du caractère hors normes de la solution mise en place (Chambon *et al.*, 1982), des changements apportés au système (Dadoy, 1998), ou encore de la modification des éléments sur lesquels le système repose telles que les valeurs et croyances, les représentations, les règles du jeu, etc. (Dedijer, 1984). Ainsi, la nouveauté relèverait surtout du changement institutionnel et concernerait aussi bien les pratiques liées au processus qu'au résultat. Les changements dont il est question s'articulent alors à plusieurs niveaux ; ils vont cibler l'individu, l'organisation (niveau micro), le territoire local (niveau méso) (Cloutier, 2003) et viser plus largement le système global (niveau macro). Dans cet ordre d'idées, les modalités de diffusion de l'innovation sont multiples :

- l'innovation sociale peut être *essaimée* ; elle nécessitera alors une adaptation au territoire d'implantation et à ses acteurs, le processus lui-même devant être essaimé. On pourra ainsi parler de « *traduction* » à la manière de Richez-Battesti (2008) ;
- certaines pratiques liées à l'innovation sociale peuvent se diffuser auprès d'acteurs ayant interagit avec le projet ou les individus qui le portent. Ce n'est donc pas l'innovation sociale dans sa globalité qui se diffuse, mais certains éléments constitutifs de celle-ci. On se situera alors dans une logique d'*apprentissage* ;
- certaines innovations sociales ou certaines pratiques peuvent être retenues par les pouvoirs publics qui vont chercher à les diffuser ; il sera dans ce sens question de *sélection*.



L'ensemble de ces éléments brièvement abordés ici⁶¹ nous ont amenés à formuler la définition suivante : *L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en oeuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné. La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative se traduisant par un modèle économique pluriel. Ce processus aboutit à un résultat qui peut être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend. Processus et résultat sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multiniveaux qui ciblent les individus, les organisations, le territoire et les collectivités. Enfin, la diffusion de l'innovation sociale peut se faire de différentes manières : par essaimage, apprentissage ou encore sélection.*

Cette définition et plus largement cette approche institutionnaliste de l'innovation sociale ont alors servi de base à la construction des *Marqueurs d'Innovation sociale*, outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, que nous expliciterons dans la seconde partie de cette contribution.

II. Les Marqueurs d'Innovation sociale : construction et fonctionnement de l'outil

L'objectif de cette seconde partie est de retracer la construction des *Marqueurs d'innovation sociale* s'appuyant sur le cadre d'analyse offert par l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale précédemment développée. Nous discuterons ici de l'hypothèse selon laquelle cet outil participe à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation dans une double mesure : d'une part, par l'apprentissage et l'appropriation que se sont faits les participants de l'approche institutionnaliste lors de sa construction et d'autre part, par le repérage de projets porteurs d'innovation sociale permettant d'alimenter une politique publique encourageant l'innovation sociale.

1. L'outillage d'une politique régionale en faveur de l'innovation sociale

a) Eléments de contexte

La conception des Marqueurs d'Innovation sociale s'inscrit dans la perspective ouverte par les assises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Picardie qui se sont

⁶¹ Pour des développements plus conséquents, voir Besançon *et al.* (2013).



tenues en 2011 sous l'égide du Conseil régional de Picardie, de l'Etat et de la CRESS Picardie⁶² et qui ont rassemblé plus de 250 acteurs. En abordant l'innovation sociale comme un vecteur de développement endogène des territoires, ces assises ont montré que celle-ci constitue une approche clé pour le changement d'échelle par la coopération entre acteurs hétérogènes (associations, PME, coopératives, collectivités locales, institutions publiques, société civile). L'axe de développement stratégique n°3 du plan d'action issu de ces assises propose trois voies complémentaires à investir en vue de favoriser l'innovation sociale sur les territoires :

- l'ouverture des dispositifs de droit commun « innovation » à l'innovation sociale ;
- la création d'outils et de moyens dédiés à l'innovation sociale ;
- le soutien à la Recherche et Développement sur l'innovation sociale en encourageant le partenariat entre acteurs.

L'élaboration des Marqueurs s'inscrit dans une approche croisée de ces trois voies, elle s'est par ailleurs appuyée sur un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur l'innovation sociale lancé par le Conseil Régional début 2013.

b) Finalité et construction de l'outil

Les Marqueurs d'Innovation sociale sont issus d'un travail collaboratif mené par l'Agence Régionale de l'Innovation Picardie, le Centre de transfert Institut Jean-Baptiste Godin, le Conseil Régional de Picardie et le SGAR Picardie⁶³ (pour l'Etat). Le but principal de ce groupe de travail était de construire un outil d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale en vue d'évaluer le plus objectivement possible les projets déposés dans le cadre de l'AMI. A travers cet objectif, l'idée était de disposer d'un outil qui permette d'appréhender les pratiques porteuses d'innovation sociale. La construction de l'outil s'est faite en trois grandes étapes qui ont toutes été marquées par leur dimension collective.

Le premier temps émane de la nécessité de créer un outil opérationnel fondé sur une approche partagée de l'innovation sociale par les acteurs en présence. Cette étape peut être analysée comme un double processus de co-construction et d'appropriation d'une vision commune de l'innovation sociale. L'approche institutionnaliste est alors apparue comme la plus pertinente car la plus proche des aspirations des participants, en insistant sur la rupture contextualisée des pratiques, la dimension processuelle de l'innovation, son résultat en termes d'accessibilité notamment, ainsi que sur les changements visés.

⁶² Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

⁶³ Secrétariat Général pour les Affaires Régionales.



Dans un deuxième temps, l'élaboration d'une grille d'analyse synthétique et la détermination des Marqueurs aussi bien que leur « échelle de grandeur »⁶⁴ ont fait l'objet de nombreuses réunions de travail au cours desquelles les échanges et débats entretenus ont constamment permis d'enrichir et d'améliorer l'outil. Chaque structure a ainsi apporté ses connaissances et ses compétences (théoriques et techniques) ce qui a favorisé les apprentissages mutuels et créé de l'intelligence collective. La confiance et la réciprocité ont dans ce sens constitué deux facteurs essentiels contribuant à la formation d'une dynamique coopérative.

Enfin, dans un troisième temps, l'outil a été testé dans le cadre de la procédure d'instruction collective de l'AMI réunissant les quatre partenaires. Présenté en mai 2013 aux membres du comité d'évaluation (une vingtaine de membres⁶⁵), il a ensuite servi de support d'analyse commun aux différentes instances de délibération de l'AMI jusqu'au jury de sélection. Suite à cette expérimentation pratique sur la base des quarante-et-un projets candidats à l'AMI, l'outil a été retravaillé au regard des problèmes posés par l'échelle de grandeur de certains Marqueurs que nous aborderons dans la section suivante.

2. Le repérage des projets porteurs d'innovation sociale

a) Caractéristiques de l'outil

Cet outil a pour finalité de réaliser une analyse précise des éléments porteurs d'innovation sociale d'un projet quels que soient sa nature et son état d'avancement. Il est composé de deux parties. La première partie consiste en une instruction collective des projets. Elle vise à recueillir, au regard de chaque projet, les données qualitatives qui permettront dans la deuxième partie d'obtenir une représentation graphique des pratiques porteuses d'innovation sociale. L'outil nécessite une instruction collective (pouvoirs publics-partenaires privés) en vue d'insérer ce travail dans un débat qui favorise le consensus. La détermination de ces éléments s'appuie par ailleurs sur l'approche institutionnaliste synthétisée précédemment. L'instruction se fait en effet sur la base des informations liées :

- au contexte (besoin social, aspiration sociale, cibles, destination du projet, vision à long terme) ;

⁶⁴ Il s'agit ici d'une échelle de grandeur permettant d'apprécier *qualitativement* la mise en oeuvre d'un Marqueur. Celle-ci est explicitée plus loin.

⁶⁵ Dont la CRESS Picardie, la Conférence Permanente des Coordinations Associatives de Picardie, l'AVISE, la Macif, le Groupement Régional de l'Insertion par l'Economie de Picardie, le Service développement économique, recherche et innovation du Conseil Régional de Picardie, la Caisse des Dépôts et Consignations, etc.



- au processus (collectif associé, bénéficiaires associés, ancrage territorial, gouvernance collective, hybridation des ressources) ;
- aux résultats (logique d'accessibilité, logique de service, finalité sociale) ;
- aux impacts directs (sur les individus, les organisations, les territoires) ;
- aux éléments de diffusion et de changements (logique d'apprentissage des pratiques, logique d'essaimage, logique de sélection par les pouvoirs publics) ;
- à une synthèse (éléments de rupture, pistes d'amélioration, attentes des porteurs de projet, remarques et avis du comité d'instruction)⁶⁶.

La deuxième partie a pour objectif de donner une représentation graphique des pratiques porteuses d'innovation sociale. Elle est composée des *Marqueurs d'Innovation sociale*. Par « Marqueurs », nous entendons *un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement pratiqués dans un projet*. De même que pour la première partie de l'outil, ces éléments sont issus de l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale. Les Marqueurs sont les suivants :

- Marqueur 1 : Place des bénéficiaires
- Marqueur 2 : Nature du collectif
- Marqueur 3 : Intervention du collectif
- Marqueur 4 : Place de la recherche
- Marqueur 5 : Ancrage territorial
- Marqueur 6 : Gouvernance
- Marqueur 7 : Ressources
- Marqueur 8 : Logique d'accessibilité
- Marqueur 9 : Logique de service
- Marqueur 10 : Rupture avec l'existant
- Marqueur 11 : Capacité de changement social

Lors du processus de co-construction de l'outil, les participants se sont accordés sur le fait que chaque Marqueur ait un poids identique, aucun d'entre eux ne pouvant avoir un poids supérieur ou inférieur aux autres. L'échelle de grandeur concernait cependant l'appréciation de la mise en pratique du Marqueur, allant de 0 à 3 avec une échelle de 1. Par exemple, pour le Marqueur 1, il a été considéré que plus les

⁶⁶ Aussi, pour recueillir au mieux ces informations, il est nécessaire que les porteurs de projets soient eux-mêmes en mesure d'identifier ces éléments et de les mettre en avant. Un appui à la structuration et l'écriture de leurs projets peut donc s'avérer utile.



bénéficiaires interviennent dans et en amont du projet, plus celui-ci produira de l'innovation sociale⁶⁷. L'échelle de grandeur est donc la suivante :

- 0 - les bénéficiaires sont exclus du processus
- 1 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *ou* la co-conception
- 2 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *et* la co-conception
- 3 - les bénéficiaires sont porteurs du projet

Chaque Marqueur a ainsi fait l'objet d'une notice explicative semblable, les Marqueurs 10 et 11 ayant la particularité d'être évalués au regard de l'ensemble des autres Marqueurs. Ils ont par ailleurs tous un point commun : leur nature et leur échelle de grandeur sont imparfaites donc toujours perfectibles. Cette volonté de ne pas aboutir sur un outil trop rigide a notamment pris forme à travers un retour réflexif sur l'échelle de grandeur de certains Marqueurs suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Par exemple, le Marqueur 5 relatif à l'ancrage territorial était initialement lié à la localisation des acteurs. Son échelle de grandeur était alors la suivante :

- 0 - pas d'acteurs du territoire
- 1 - bénéficiaires issus du territoire
- 2 - bénéficiaires et acteurs issus du territoire < 50%
- 3 - bénéficiaires et acteurs issus du territoire = ou > 50%

Si la localisation est une dimension importante de l'ancrage territorial, elle n'éclaire cependant que le positionnement géographique des acteurs sans tenir compte d'éléments plus dynamiques comme la nature des interactions qui peuvent participer à la construction progressive d'une identité territoriale. A l'instar de la proximité géographique, les formes de proximité organisationnelle et institutionnelle que peuvent générer ces interactions (Pecqueur, Zimmermann, 2004 ; Richez- Battesti, 2008) ont été intégrées. La proximité organisationnelle correspond à la coordination des agents ; elle passe par des règles qui vont permettre l'action collective organisée, elle permet les apprentissages et l'apport de ressources complémentaires. La proximité institutionnelle a une dimension plus identitaire, elle concerne les valeurs et principes communs qui guident et rassemblent les agents autour d'un objectif partagé par le développement d'une confiance (et conscience) collective. C'est dans cette perspective que l'échelle de grandeur du Marqueur a été remaniée comme suit :

- 0 - absence d'ancrage territorial
- 1 - proximité géographique
- 2 - proximité organisationnelle
- 3 - proximité institutionnelle

⁶⁷ En référence aux travaux de Cloutier (2003), Chambon *et al.* (1982) ou encore Hillier *et al.* (2004).



Si ces éléments apportent plus de rigueur à l'analyse tout en permettant d'approfondir une dimension fondamentale de l'innovation sociale, ils ne sont pas sans faire intervenir une certaine forme d'abstraction et de subjectivité.

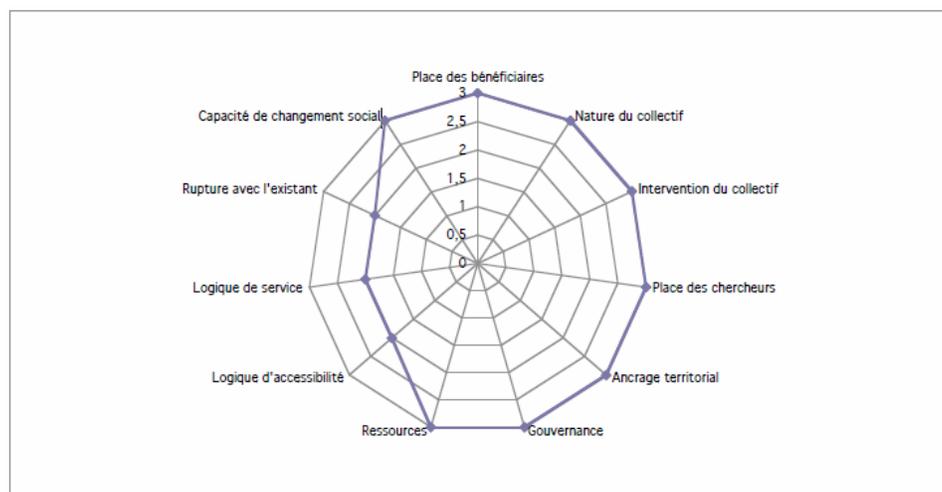
Cependant, la construction collective de l'échelle de grandeur retenue pour chaque Marqueur, dans une logique d'amélioration continue, a constitué un facteur important dans le processus d'apprentissage et d'appropriation de l'approche institutionnaliste, se traduisant notamment par une modification du vocabulaire utilisé par les participants. A titre d'exemple, les termes de rupture et de changement ont progressivement été préférés à ceux de nouveauté et de besoin social, des formulations comme « projet porteur d'innovation sociale » témoignent d'une approche plus centrée sur les pratiques produisant de l'innovation sociale, plus que sur une conception binaire (« en être ou pas »). Cette conception a par ailleurs fait l'objet d'une forme de diffusion auprès des autres parties prenantes de l'AMI qui ont été associées par le biais du comité d'évaluation.

Si la co-construction de l'outil pourrait ainsi permettre l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation par l'appropriation et la diffusion d'une approche institutionnaliste de l'innovation sociale, notamment par les partenaires publics, son utilisation à des fins de repérage des projets porteurs d'innovation sociale constitue un deuxième levier à cette dynamique.

b) Le repérage des éléments porteurs d'innovation sociale

En s'inscrivant dans la perspective d'une approche institutionnaliste, l'outil met en lumière un ensemble d'éléments constitutifs de l'innovation sociale au travers des Marqueurs sus-cités. Le repérage des projets porteurs d'innovation sociale, au regard de leurs pratiques, s'appuie sur une représentation graphique des éléments issue de l'instruction collective, comme le montre l'exemple ci-dessous.

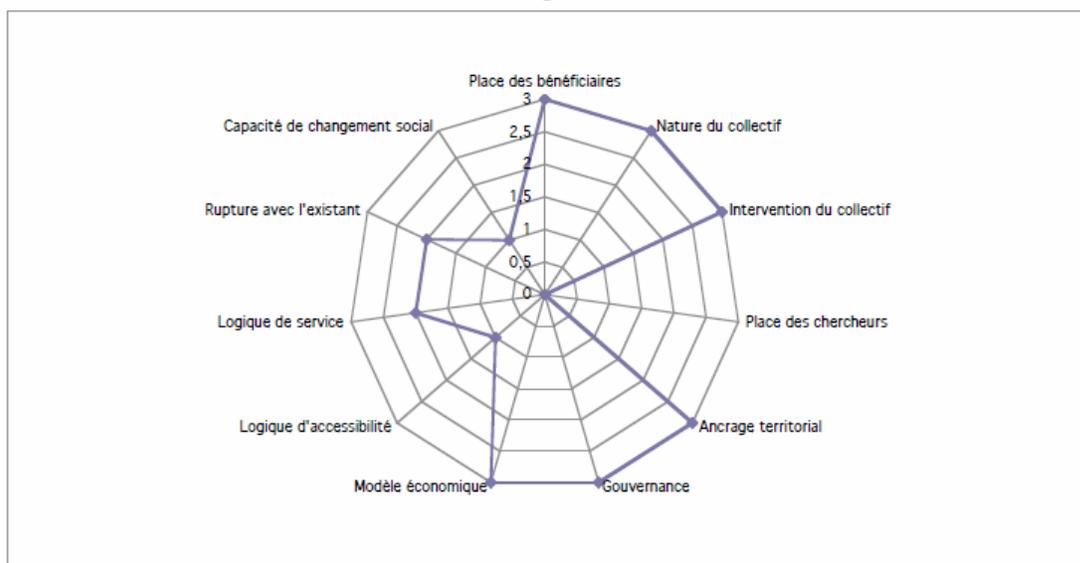
Exemple n° 1





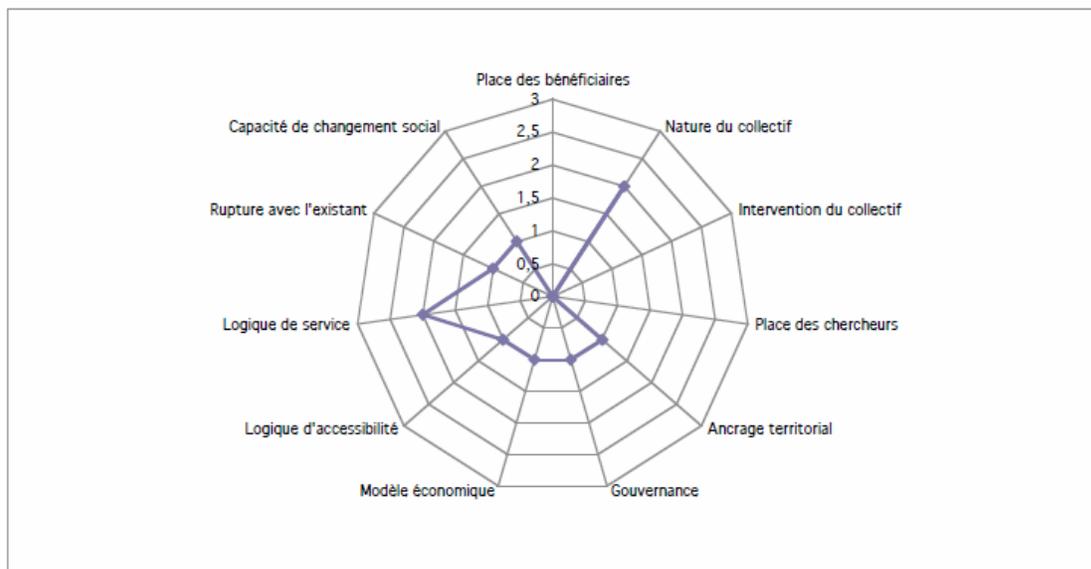
Il s'agit ici d'un projet culturel qui vise à renouveler les formes de théâtre par l'ouverture d'espaces participatifs interrogeant l'époque et ses mutations. Les nombreux bénéficiaires de ce « laboratoire » (habitants, chercheurs, associations, espaces culturels, etc.) interviennent tout au long du projet par leur implication au sein de séminaires de recherche, de groupes d'échanges sur les concepts étudiés, mais aussi dans la production théâtrale qui s'inspire de ces échanges. Prenant place dans un quartier stigmatisé de la ville d'Amiens, ce processus de compréhension de l'époque à travers des formes visibles dans des oeuvres artistiques vise également à changer les représentations individuelles et collectives, en vue de permettre aux personnes de se ré-approprier un pouvoir d'action sur leur quotidien, dans une logique d'*empowerment*. L'ensemble de ces éléments liés au processus de l'innovation sociale et aux changements recherchés, brièvement exposés ici, se traduisent visuellement par les Marqueurs 1 à 8 et le Marqueur 11. Il n'est cependant pas incertain qu'au fur et à mesure de l'avancement du projet, ces Marqueurs ou d'autres puissent évoluer. Par ailleurs, les deux exemples suivants nous permettent de souligner que deux initiatives se situant dans le même champ d'intervention peuvent obtenir deux représentations graphiques tout à fait différentes. En effet, les deux projets dont il est question ci-dessous s'inscrivent tous deux dans le domaine de la petite enfance, répondant en cela à un même besoin social lié à la garde d'enfants. Néanmoins, en dépit de cette finalité sociale semblable, le processus mis en oeuvre démarque fortement les deux initiatives.

Exemple n° 2





Exemple n° 3



Dans le premier cas, la dimension collective est effectivement très marquée, la plupart des Marqueurs liés au processus apparaissant de ce fait au maximum, tandis que dans le second cas, la dimension collective s'avère bien plus timide. Ces exemples nous enseignent ainsi l'importance de prendre en considération la dimension processuelle de l'innovation sociale, sans privilégier la réponse à un besoin social qui à elle-seule ne permet pas d'apprécier toute l'étendue, la richesse et le potentiel de transformation sociale des innovations sociales.

Les *Marqueurs d'innovation sociale* constitue dans ce sens un outil permettant non seulement de sélectionner des projets, mais aussi de les accompagner en vue de renforcer leurs démarches d'innovation sociale. Certains porteurs de projets non sélectionnés dans le cadre de l'AMI ont ainsi pu comprendre les choix qui se sont opérés et réfléchir à de nouvelles pistes de développement.

Conclusion

L'ensemble de ces éléments nous permet de conclure sur l'idée selon laquelle la recherche partenariale peut soutenir l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation, en favorisant notamment deux aspects :

- d'une part, l'appropriation et la création d'outils permettant la médiation entre acteurs et institutions, l'émergence d'un langage commun et d'une représentation partagée de l'innovation sociale, dans laquelle les dimensions liées au processus et au changement tiennent une place essentielle ;
- et d'autre part, le repérage et la valorisation des projets porteurs d'innovation sociale et l'accompagnement des acteurs souhaitant s'engager ou aller plus loin dans ce type de démarche.



En France, l'enjeu majeur autour de l'innovation sociale est actuellement celui d'une définition consensuelle permettant d'opérationnaliser le concept. La loi cadre sur l'ESS, qui devrait inclure une définition de l'innovation sociale (faisant par ailleurs de celle-ci le propre de l'ESS) est dans ce sens particulièrement attendue. Toutefois, la dynamique locale qui s'est faite jour en Picardie montre que la construction collective d'une approche et d'un outil peut permettre une appropriation active de la notion dans la perspective d'une mise en application concrète et objectivée dans le cadre d'une politique publique. Cette expérience nous invite ainsi à penser que la mise en pratique de l'innovation sociale peut aussi se faire dans un processus ascendant et démocratique, autrement dit dans la co-construction par les acteurs et les institutions, sur le mode de la recherche partenariale, d'une approche qui leur est propre tout en enrichissant l'ensemble des travaux ainsi menés sur le sujet.

Bibliographie

- Bellemare, G., Briand, L. (2006), « Pour une définition structurationniste des innovations et destransformations sociales », in Lapointe, P.-A., Bellemare, G. (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi. Recherches empiriques et perspectives théoriques*, Presses de l'Université de Laval, p. 275-305.
- Bellemare, G., Klein, J.-L. (2011), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Presses de l'Université du Québec.
- Besançon, E., Chochoy, N., Guyon, T. (2013), *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*, Paris : L'Harmattan.
- Bouchard, C. (1999), *Recherches en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, CQRS, Groupe de travail sur l'innovation sociale, Québec.
- Bouchard, M. J. (2007), « L'innovation sociale en économie sociale », in Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.), *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, p. 121-138.
- Bouchard, M. J. (dir.) (2011), *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec.
- Chambon, J.-L., David, A., Devevey, J.-M., (1982), *Les innovations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Cloutier, J. (2003), « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », CRISES, Collection Etudes théoriques, n° ET0314, novembre.
- Dadot, M. (1998), « L'innovation sociale, mythes et réalités : l'innovation en question », *Education permanente*, vol. 134, p. 41-53.



- Dandurand, L. (2005), « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, n° 115, p. 377-382.
- Dedijer, S. (1984), « Science – and Technology – related Social Innovations in UNCSTD National papers », in Hedén, C. G., King, A. (éd.), *Social innovations for development*, International Federation of Institutes for Advanced Study (IFIAS), Oxford : Pergamon Press, p. 57-92.
- Fontan, J.-M. (2008), « Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien », *Revue Interventions Economiques*, n° 38, [en ligne] URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/>
- Gaglio, G., Lauriol, J., Du Tertre, C. (dir.) (2011), *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ?*, Toulouse : Octarès.
- Gardin, L. (2010), « Les entreprises sociales », *Revue du MAUSS permanente*, [en ligne] URL : <http://www.journaldumauss.net>
- Hillier, J., Moulaert, F., Nussbaumer, J. (2004), « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Economie, Société*, n° 6, p. 129-152.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrison, D., Lévesque, B. (2010), « L'innovation sociale dans le contexte du « modèle québécois » : acteurs, composantes et principaux défis », *The Philanthropist*, vol. 23, n° 3, p. 235-246.
- Lévesque, B. (2007), « Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale : quelques éléments de problématique », *Economie et Solidarités*, vol. 38, n° 1, p. 13-48.
- Ninacs, W. A. (2002), « Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation », in Tremblay, M., et al. (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, p. 15-40.
- Pecqueur, B., Zimmermann, J.-B. (dir.) (2004), *Economie de proximités*, Paris : Lavoisier.
- Polanyi, K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard, 1944.
- Richez-Battesti, N. (2008), « Innovations sociales et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives », in Zaoual, H. (dir.), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris : L'Harmattan, p. 61-87.
- Richez-Battesti, N. (2011), « L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local. Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon », *Relief*, n° 33, p. 97-109.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D. (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 2, n° 38, p. 15-36.



- Seghers, V., Allemand, S. (2007), *L'audace des entrepreneurs sociaux, concilier efficacité économique et innovation sociale*, Paris : Autrement.
- Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris : Seuil.
- Stiglitz, J. E., Sen, A., Fitoussi, J.-P. (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, [en ligne] URL : <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr>
- Vaileanu-Paun, I., Boutillier, S. (2012), « Economie de la fonctionnalité. Une nouvelle synergie entre le territoire, la firme et le consommateur ? », *Innovations*, vol. 1, n° 37, p. 95-125.
- Van Niel, J. (2007), *L'économie de la fonctionnalité : définition et état de l'art*, Creidd, [en ligne] URL : <http://economiedefonctionnalite.fr>



D'un espace de recherche à un espace de production cognitive

Denis Bussières, UQAM

Notre présentation porte une attention à la relation partenariale qui prend forme entre des praticiens et des chercheurs dans le cadre de recherches qui impliquent une relation étroite entre ces deux acteurs. Dans la littérature, ce type de recherche se retrouve sous des dénominations différentes : recherche collaborative, recherche-action, recherche partenariale, recherche participative. Toutes ces dénominations impliquent une relation étroite entre chercheurs et praticiens tout au long du processus de recherche. Cette collaboration étroite est concrétisée par le terme de coconstruction des connaissances dont se réclament ces différentes appellations.

Nos postulons que cette espace de production cognitive repose sur un dialogue, dialogue mais aussi confrontation, entre les partenaires autour de quatre dimensions qui touchent les questions de recherche, les valeurs, les épistémologies et les habitus de travail. C'est ce dialogue autour de ces référentiels qui permet d'assurer une coconstruction de connaissance entre les partenaires.

1. Espace partenarial de recherche

Dans la littérature francophone, particulièrement au Québec, les concepts d'espace, de lieu, de zone sont utilisés pour nommer cet endroit symbolique, mais aussi concret où s'institue et se concrétise la relation partenariale. Ainsi Desgagnés, parlant de la recherche collaborative, souligne que l'on retrouve « Au cœur de cette démarche, la création d'un espace réflexif, d'une zone interprétative entre les partenaires, par lesquels s'effectue un va-et-vient entre l'expérience de pratique et la réflexion sur cette expérience. » (2007, p. 91). Dans un autre article publié avec Bednarz, Lebus, Poirier et Couture, il fait référence à la création d'une zone interprétative entre les acteurs de recherche partenariale. « Concrètement, l'activité prend forme à travers des rencontres régulières entre chercheurs et praticiens, rencontres qui permettent ainsi de créer une «zone interprétative» autour de la pratique qui est objet d'exploration. » (2001, p. 37)

La notion d'espace de négociation est utilisée par Jean Donnay. « La métaphore d'un espace de négociation a été utilisée pour rendre compte de quelques facettes qui, d'expérience, interviennent dans les relations entre partenaires impliqués dans la création de savoir quel qu'en soit l'auteur. » (2001, p.23) Enfin, notons aussi



qu'Audoux (2008), en s'inspirant de Ricœur, utilise la notion d'espace de mutualité pour parler de la dynamique qui s'installe entre les partenaires de recherche.

Pour leur part, Caillouette et Soussi utilisent le terme d'espace partenarial de recherche pour nommer ce lieu de rencontre entre praticiens et chercheurs. « Cet espace partenarial... doit se qualifier comme un espace hybride où se croisent des identités et des rationalités différentes pour le constituer comme espace autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance. » (2012, p. 50). La thématique d'espace est donc récurrente dans la littérature francophone.

Il y a lieu ici de s'attarder sur ce qui meuble cet espace, cette zone dont nous parlent ces différents chercheurs. Pour Desgagnés, la zone interprétative doit être vue en premier lieu comme la rencontre de deux cultures, celle du savoir d'action portée par les praticiens et celle du savoir savant qui est celle propre au chercheur. La recherche collaborative, pour employer la dénomination de l'auteur, peut être ainsi caractérisée par un échange de services entre ces deux cultures qui permet de renforcer la pratique des uns (praticiens) et de bonifier les connaissances sur cette pratique des autres (chercheurs).

Pour Donnay, la recherche partenariale implique avant tout un espace de négociation. « En réalité, chacun peut construire son objet/sujet/projet de recherche à partir d'une interpellation de départ. Le tout est de pouvoir négocier avec les autres acteurs la part qui intéresse chacun et justifie son implication. » (2001, p. 48)

Dans son texte, Donnay aborde la recherche partenariale du point de vue du chercheur et pointe certains moments de la recherche où le chercheur doit être particulièrement vigilant dans ces échanges avec les praticiens. Ces différents moments peuvent se cristalliser autour d'interrogations : Qui fait appel au chercheur? Pourquoi fait-on une recherche? Quels intérêts sont en jeu? Qui fera la recherche? Quelle position épistémologique adopter? Qu'advient-il des résultats de la recherche? Les réponses à ces questions permettent de construire un terrain commun entre les chercheurs et les praticiens.

Pour Donnay, comme pour Desgagnés, « Le chercheur a une responsabilité professionnelle particulière dans la gestion de sa subjectivité et la clarification des postures de chacun dans le processus de création d'un savoir à rendre disponible pour la communauté scientifique. » (*Ibid.*, p. 52) La responsabilité d'assurer la sauvegarde de la dimension partenariale ou coopérative de la recherche revient avant tout au chercheur. Comme si les praticiens avaient pour seule responsabilité de participer à un processus sous le contrôle effectif du chercheur.



On retrouve la même position chez Bourassa *et all.* (2012) qui parle de différentes sphères d'intervention afin d'assurer le bon fonctionnement de la recherche partenariale. Ici encore, l'angle d'approche est celui du chercheur qui doit assurer un leadership primordial à trois moments charnières du processus de recherche : la structuration de la recherche, l'accompagnement dans le processus et la production des connaissances. L'attention particulière que le chercheur portera lors de ces étapes permettra de « réaliser avec succès la mission de recherche ».

Avec le concept d'espace partenarial de recherche, Caillouette et Soussi (2012) nous permettent d'accéder de plus près au dialogue qui s'engage entre les partenaires. En s'attardant à caractériser cet espace qui est un espace hybride, de médiation et de délibération, leur proposition nous permet de placer les partenaires au même niveau, nous évitant ainsi de confier des responsabilités particulières aux chercheurs.

Pour ces auteurs, l'espace partenarial de recherche est un espace hybride « où se croisent des identités et des rationalités différentes pour le constituer comme espace autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance. » (*Ibid.*, p. 50) Cet espace est hybride non parce que les partenaires sont appelés à y fondre leur identité, mais parce que, ces partenaires sont invités « à se mouvoir dans un espace - de recherche ou d'action - qui n'est pas au départ le leur, qui ne correspond pas par essence à leur identité; qui, pourrions-nous dire, est illégitime quant à la perspective les définissant. » (*Ibid.*)

La dimension de sauvegarde de son identité est importante pour ces auteurs. Ils insistent en affirmant que « que la recherche partenariale se présente comme la rencontre de deux types d'acteurs - chercheurs et praticiens - appartenant à deux mondes socialement distincts : la communauté scientifique et le terrain des pratiques sociales. » (*Ibid.*, p. 53) Dans cette espace hybride se croisent des identités différentes, mais aussi des motivations, des valeurs et des engagements.

Notre plongée de la littérature francophone sur la recherche partenariale nous révèle donc que plusieurs chercheurs se réfèrent au concept d'espace pour situer la relation entre chercheurs et praticiens. Pour notre part, nous poursuivrons dans cette lignée et explorerons ce lieu de rencontre en cherchant à mieux identifier les éléments discursifs qui le meublent.

2. Notre expérience de coordonnateur de recherche partenariale

Les interrogations que nous pouvons porter sur un processus social particulier, dans ce cas-ci la recherche partenariale, ne peuvent se limiter au constat qui se dégage des travaux antérieurs dans la discipline qui guide notre investigation. Comme le souligne Bernard Lahire;



Pour comprendre les productions philosophiques ou sociologiques, il faudrait tout autant sortir de la logique spécifique au champ philosophique ou sociologique et se demander ce que les chercheurs projettent ou investissent de leur passé incorporé et de leur situation existentielle présente dans le choix de leurs objets et dans la manière dont ils les traitent. (2012, p. 220)

En plus de nous inspirer de cette revue de littérature avec l'intention d'approfondir les sillons creusés par les auteurs auxquels nous avons fait référence, nos interrogations et hypothèses empruntent aussi à notre propre expérience de travail au sein d'alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Pendant plus de dix ans, nous avons coordonné deux alliances de recherche, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) de 2001 à 2005 et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) de 2005 à 2011. De ces deux expériences est issu notre projet de doctorat. Plusieurs interrogations surgissent lorsque nous confrontons la littérature et cette expérience de travail.

Une première interrogation concerne la rencontre, parfois la confrontation ou l'épreuve, lorsque l'on adopte la sociologie de l'acteur-réseau, entre deux mondes celui de la pratique et celui de la théorie ou encore le monde du chercheur et le monde du praticien. Notre propre expérience nous conduit à mettre en doute ce fossé, certains pourraient y voir même un abîme entre deux cultures. Une telle position à l'avantage de bien camper les protagonistes et de les rassurer dans leur identité. Pour notre part, nous croyons qu'elle laisse de côté une donnée capitale, la simple observation que ces acteurs de la recherche partenariale ont un référent culturel commun, celui de la modernité. Ce référent se caractérise entre autres par la réflexivité dont nous parle Giddens et la rationalité qui pour Weber différencie le monde moderne des anciennes sociétés. Malgré leurs différences, ces acteurs parlent un même langage et fonctionnent de façon rationnelle particulièrement dans le cadre de recherches partenariales qui visent à éclairer l'action.

Cette vision d'un fossé fait aussi fi de la formation des praticiens qui participent à des recherches partenariales. Dans le cadre des projets que nous avons coordonnés, les acteurs étaient tous soit des dirigeants d'organisation ou encore des professionnels, soit parfois des bénévoles. Sauf exception, tous avaient une formation d'études supérieures parfois de deuxième ou troisième cycle universitaire (particulièrement les professionnels qui souvent étaient aussi en formation dans le cadre d'études supérieures). Ils avaient donc une connaissance du langage scientifique utilisé par les chercheurs universitaires. Ils ont toujours adopté une démarche rationnelle : définition de la problématique, collecte de données et analyse de celles-ci et



propositions de conclusions. Le débat entre les partenaires s'inscrivait toujours dans ce cadre général.

Soulignons un autre point qui ébranle la vision de deux mondes qui se rencontrent : plusieurs universitaires qui ont participé à nos recherches au sein de l'ARUC-ÉS ou du RQRP-ÉS sont d'anciens praticiens pour qui la carrière universitaire est une deuxième carrière. Il est difficile de croire qu'une fois universitaires, ils laissent au vestiaire leur ancien habit de praticien. Nous pensons plutôt que les expertises développées au cours de leur expérience de praticien viennent bonifier leur nouveau travail de chercheur et facilitent leur relation avec les praticiens. Notons aussi que ces chercheurs sont des citoyens et qu'ils peuvent participer en tant que bénévoles aux activités d'organismes privés ou publics (gouvernance dans des conseils d'administration, bénévoles dans des associations de loisirs, etc.).

Nous avons donc affaire à des partenaires qui participent à une même culture, celle de la modernité, qui partagent souvent les mêmes formations académiques et qui ont des expériences multiples qui ne peuvent se résumer à une seule identité. Lahire dans *Monde Pluriel* note que :

L'examen des situations contemporaines pousse tout au contraire à s'efforcer de penser la spécificité des acteurs socialisés dans des sociétés différenciées, et notamment la *structure feuilletée de leurs patrimoines de dispositions et de compétences* qui n'est que le produit de leurs inscriptions sociales multiples et de la complexité de leurs expériences socialisatrices⁶⁸. (2012, p. 140)

Notre expérience de coordonnateur de recherches partenariales nous a permis de réaliser que les partenaires ont effectivement des identités souples formées de diverses expériences. L'image du chercheur dans un monde et du praticien dans un autre monde n'est qu'une image. Dans la réalité ces deux mondes se côtoient et s'interpénètrent constamment, ces mondes ont plus d'affinités que l'on ne croit. C'est d'ailleurs ce qui explique que le dialogue soit possible entre eux et qu'il s'installe assez rapidement.

Cette dualité entre chercheur et praticien se poursuit chez les auteurs qui traitent de recherches partenariales lorsque l'on analyse les différentes étapes de réalisation de la recherche. Or, notre expérience de travail nous amène à y voir là aussi des identités poreuses. Que ce soit dans la définition du problème, de la méthodologie ou encore dans l'analyse des résultats, le débat peut se faire tant entre chercheurs et praticiens

⁶⁸ Les italiques sont de l'auteur.



qu'entre chercheurs ou encore entre praticiens. La pratique nous laisse entrevoir non pas des blocs solides qui s'affrontent, mais des blocs poreux aux influences externes.

Les questions épistémologiques par exemple soulèvent des débats importants entre chercheurs plutôt qu'entre chercheurs et praticiens. La difficulté de faire des recherches avec la participation de chercheurs venant d'horizons disciplinaires différents montre bien que le monde de la recherche est un monde rempli de débats et de contradictions et qu'il devient difficile de le présenter sous une forme univoque sans le caricaturer. Il en va de même du bloc des praticiens qui ont des histoires sociales fort différentes, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes valeurs et les mêmes intérêts et qui ne voient pas la réalité de la même façon. Par exemple, des praticiens qui viennent du milieu associatif ont souvent des affinités plus grandes avec certains chercheurs qu'avec des praticiens qui représentent des organismes parapublics. Les auteurs qui se sont intéressés à la recherche partenariale en zoomant sur la rencontre de deux mondes réduisent le paysage de la recherche partenariale à une confrontation d'identités, alors que le recul nous fait apparaître un panorama plus complexe.

Dans la littérature, la recherche partenariale est souvent présentée comme une démarche qui part d'un problème et qui doit aboutir à une mise en action d'une ou de plusieurs solutions. Notre expérience nous conduit à penser que la définition du problème s'accompagne souvent d'hypothèses ou de solutions pas toujours clairement exprimées, mais toujours présentes. On le voit parfois dans le titre du projet, par exemple : *Le rôle d'une organisation de la société civile dans la cohésion sociale* ou encore *La place de tel dispositif dans le développement des communautés*.

La recherche, du moins celle à laquelle nous avons participé dans le cadre de notre travail, sert plutôt à tester des solutions déjà présentes chez les partenaires qu'à trouver de nouvelles solutions qui surgiraient dans les conclusions de la recherche. Ces solutions jamais clairement exprimées serviront parfois à définir le problème sur lequel on veut enquêter.

3. L'espace de production cognitive

Avec ce concept d'espace, comme nous l'avons souligné précédemment, l'accent est mis sur la rencontre, la dynamique relationnelle entre les partenaires, dynamique centrée sur la production de connaissances pour l'action. Ce concept nous permet aussi de dépasser la dichotomie connaissance théorique/connaissance pratique, dichotomie concrétisée par le rôle de chaque partenaire, la théorie relevant du chercheur et la pratique du praticien. Son utilisation déplace l'angle de vision vers le dialogue et l'échange entre les partenaires. Ce dialogue et ces échanges entre partenaires sont avant tout axés sur la production de connaissances, il nous apparaît



plus judicieux de parler ainsi d'espace de production cognitive mettant ainsi l'accent sur la raison première de cette rencontre entre chercheurs et praticiens, c'est-à-dire la production ou coproduction de connaissances.

Nous suggérons que la recherche partenariale peut être vue comme une rencontre, rencontre axée sur une dynamique de coconstruction de nouveaux savoirs. Bien sûr, chaque partenaire apporte dans cette rencontre son bagage de connaissances qui peuvent être tant théoriques que pratiques, mais ce bagage n'est qu'une assise sur laquelle prendra forme la dynamique partenariale. Cette dynamique est centrée sur la résolution d'un problème, d'une question. Cette dynamique de coconstruction nécessite avant tout de l'imagination de la part des partenaires dans la proposition d'hypothèses de solutions, hypothèses qui seront testées dans le cadre du processus de recherche ou de l'enquête.

Nous postulons que cet espace est occupé par quatre dimensions et qu'un partenariat productif repose sur une entente commune autour de ces dimensions. Comme nous l'avons noté dans un autre texte, « La recherche partenariale... suppose aussi un univers commun, partagé par les partenaires. » (Bussièrès et Tremblay, 2012, p.30) Le dialogue sur ces quatre dimensions permettra la constitution d'un univers commun aux différents partenaires. Ces quatre dimensions correspondent à ce que chacun des partenaires apporte dans cet espace partenarial de recherche, c'est-à-dire : des questionnements, des valeurs, une posture épistémologique et des habitus de travail. Ces quatre dimensions peuvent être, au départ, plus ou moins explicites, mais elles doivent le devenir pour que les partenaires puissent construire un univers commun, fondement à la dynamique de recherche. Puisqu'elles seront au cœur du dialogue entre les partenaires, ces dimensions seront aussi les lieux de tension possible entre ceux-ci.

Le schéma de la page suivante expose la dynamique propre à une recherche partenariale en mettant l'accent sur les différentes étapes qui jalonnent la réalisation de celle-ci. Notre schéma met l'accent sur ce qui habite l'espace de production cognitive. Tout projet de recherche partenariale centrée sur l'action implique, en premier lieu l'identification d'un problème ou d'une question. L'identification de ce problème est déjà une étape dans la dynamique de recherche partenariale. L'exploration de solutions se concrétise par la mise en place d'un espace où seront en dialogue les dimensions que nous avons identifiées. De ce lieu de partenariat germera une nouvelle hypothèse de recherche qui sera confirmée ou infirmée par l'enquête et qui devrait conduire à des actions pour résoudre le problème ou les problèmes à la source de la recherche. Dans un processus continu, des actions mises en branle par les résultats de la recherche devraient surgir de nouvelles interrogations qui appelleront un nouveau cycle de recherche partenariale.



On pourrait résumer la dynamique de recherche partenariale par l'équation suivante :

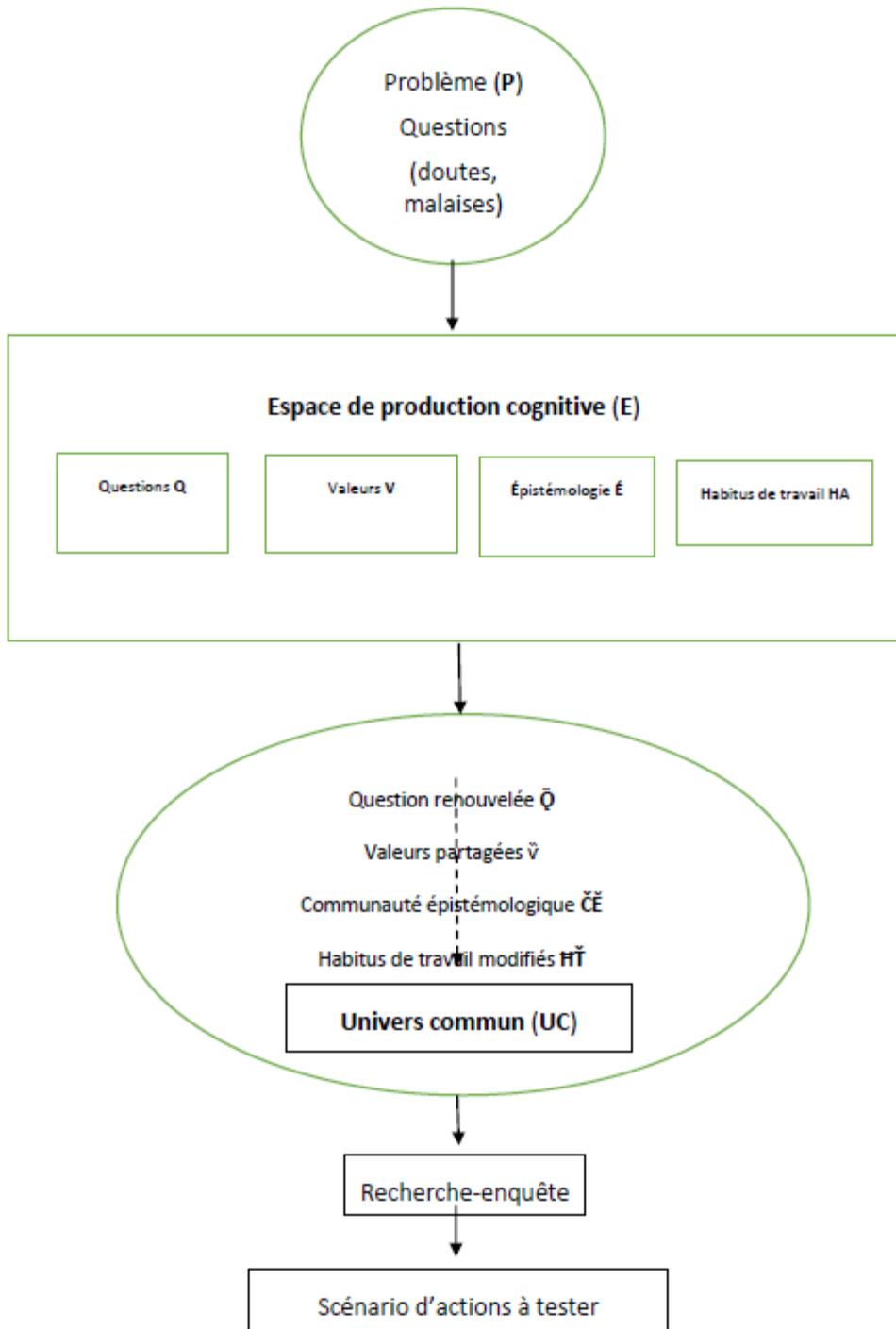
$$P \rightarrow E(Q+V+\acute{E}+HT) \rightarrow UC(\bar{Q}+\bar{v} + \check{E}+ \check{H}\check{T}) \rightarrow \text{Recherche} \rightarrow \text{Action}$$

La recherche part d'un problème P. Afin de trouver une solution à ce problème se met en place un espace de production cognitive E qui se constitue par l'apport de questions Q, de valeurs V, d'épistémologies \acute{E} et d'habitus de travail HT. Le dialogue autour de ces quatre dimensions produit un univers commun UC partagé par les acteurs qui se construit sur une nouvelle question \bar{Q} , des valeurs partagées \bar{v} , une communauté épistémologique \check{E} , des habitus de travail modifiés $\check{H}\check{T}$. Cet univers commun permettra la mise en place d'une recherche ou d'une enquête qui mènera à des actions qui seront testées comme solution au problème P de départ.

Le schéma qui suit présente les différentes étapes qui prennent place au sein d'un processus de recherche partenariale, de l'identification d'un problème à la mise en place d'une action pour résoudre ce problème. Comme tout schéma, il a le défaut de figer un processus dynamique et itératif où par exemple le problème de départ peut être modifié par les discussions autour d'hypothèses de solutions ou de méthodologies d'enquête. Il permet tout de même de camper les différentes séquences qui marqueront le parcours des partenaires d'une recherche partenariale.



La dynamique partenariale de recherche





4. Coconstruction de connaissances

La coconstruction apparaît dans la littérature comme la caractéristique centrale des recherches réalisées sous les vocables de recherche participative, partenariale, collaborative ou encore recherche-action. C'est dans le préfixe « co » que se joue la distinction, entre recherche partenariale et recherche classique.

Le cadre conceptuel que nous proposons est une tentative pour mieux circonscrire cette dynamique de coconstruction de connaissances. C'est dans cet espace de recherche que la coconstruction peut se réaliser, avant ce moment, les partenaires sont dans une phase de prise de contact et après ils sont dans une phase de diffusion de résultats et d'action sur le réel. C'est à partir des quatre dimensions qui habitent l'espace partenarial de recherche dans notre schéma conceptuel que nous analyserons la coconstruction des connaissances.

4.1 Les questions

Une fois le problème identifié, les acteurs, qu'ils soient praticiens, chercheurs ou simples citoyens, ont toujours des questions en tête et parfois des hypothèses de solution. Comme le note Friedman, en présentant le concept d'*action science*, développé par Argyris, Putnam et McLain Smith (1985), « human beings are theory-builders who mentally 'construct' theories of reality, which they continually test through action. The difference between researchers and practitioners is that the former are 'explicit' theoreticians whereas the latter are 'tacit' theoreticians⁶⁹. » (2006, p.133) Dans le cadre d'une recherche partenariale, les premiers apports des partenaires ce sont des questions, des interrogations, mais aussi des conjectures, des idées de solutions qu'ils mettront en discussion. L'entente sur une façon de voir le problème, sur la question ou les questions qui guideront la recherche est un premier niveau de discussion. S'il n'y a pas entente sur une les questions à mettre en jeu, la suite de la recherche est hypothéquée.

4.2 Les valeurs

Chaque partenaire apporte dans l'espace partenarial de recherche ses valeurs. Celles-ci sont de deux ordres, un premier qui renvoie à une vision du monde, des choix politiques ou existentiels. Dans le cadre d'une recherche que nous avons menée auprès de praticiens et chercheurs qui ont participé à des recherches partenariales, un

⁶⁹ Les guillemets sont de l'auteur.



praticien note; « c'est sûr que d'avoir des partenaires qui ont des affinités, malgré tout, avec soi, c'est-à-dire qui ont certains objectifs communs, par exemple le bien de la communauté, l'intérêt culturel, les valeurs, c'est très stimulant. » (Bussièrès et Tremblay, 2012, p 39) Pour sa part, un chercheur souligne « on peut avoir un préjugé favorable, on peut avoir un intérêt pas seulement scientifique, mais un intérêt personnel. » (*Ibid.*) L'espace partenarial est « univers (qui) se façonne autour de convictions partagées. » (*Ibid.*) Ce partage de convictions communes nous apparaît essentiel à la mise en place de toute forme de partenariat tant dans la recherche que dans les autres secteurs de la société.

La présence de valeurs est souvent explicite chez les praticiens qui travaillent généralement dans des objectifs affirmés de changement social. On le constate facilement dans des secteurs comme l'économie sociale; le secteur communautaire ou le secteur syndical. Chez les chercheurs, cette présence est moins affirmée, quand elle n'est pas tout simplement écartée par soucis d'objectivité.

La dimension axiologique ne se limite pas à ce partage de convictions, elle touche à des valeurs reliées aux relations entre partenaires. Ces valeurs renvoient tant aux conditions de la relation (respect, écoute, ouverture) qu'à des aptitudes dans la relation (engagement, disponibilité), mais aussi à des savoir-faire dans le travail (rigueur, clarté) (Bussièrès et Fontan, 2011a).

Ces valeurs se révèlent souvent lorsque l'on interroge les partenaires sur les conditions propices à la réussite d'une recherche partenariale ou encore lorsqu'on leur demande de faire un bilan de leur expérience.

Comme nous l'avons mentionné dans un autre ouvrage;

Une communauté étant un « espace » (symbolique et social) défini par la possession d'un code permettant la circulation du sens, la question des valeurs partagées prend ici tout son sens, mais... celles-ci ne peuvent demeurer implicites et doivent être dites pour que le partage devienne effectif et efficace. (Bussièrès et Tremblay, 2013, p. 44)

4.3 Dimension épistémologique

Cette dimension épistémologique qui devrait être centrale dans tout processus de recherche est paradoxalement ignorée ou occultée par les partenaires. Dans les recherches que nous avons réalisées, cette dimension n'est pas mentionnée comme une condition à la réussite du processus partenariale (Fontan et Bussièrès, 2011a) ou encore elle est soulevée par le biais de la liberté du chercheur, de sa distance critique, de la crainte d'une instrumentalisation. (Bussièrès et Tremblay, 2013, p. 41). De prime



abord, ces questions semblent préoccuper avant tout les chercheurs universitaires qui participent aux recherches partenariales. En effet, c'est souvent eux et elles qui les formulent directement en s'interrogeant sur « les effets du partenariat sur la définition des critères de scientificité en recherche sociale » (Dumais, 2011) ou encore, pour suivre cette auteure, sur « l'estompage des frontières entre « savoirs d'expérience » et savoir scientifique. » (*Ibid.*)

Or toute recherche partenariale, se veut avant tout une recherche scientifique et participe ainsi au développement de la connaissance scientifique qui « est par définition, une prétention à la vérité. » (Berthelot, 2008, p. 21) Les partenaires d'une recherche partenariale apportent donc en dialogue ce qu'Audoux et Gillet ont appelé un référentiel épistémologique, c'est-à-dire, leurs « pratiques effectives qui permettent d'affirmer le « vrai »⁷⁰. (2011, p.10)

Il faut dans le cadre d'une recherche partenariale, comme dans toute recherche, départager le vrai du faux, les résultats acceptables de ceux à rejeter. Comprendre la dynamique de la recherche partenariale, c'est porter attention à ces épreuves de tangibilité pour utiliser les mots de Chateauraynaud. La tangibilité « fournit un concept idéal, qui permet de prendre au sérieux les opérations effectuées pour rendre évidents des phénomènes et sortir du cercle des interprétations ». (2004, p. 168) Or, la recherche partenariale comme toute recherche aspire précisément à sortir des interprétations et à permettre une meilleure connaissance des phénomènes qui font l'objet d'une enquête. En fait, comme dans un procès, les partenaires doivent s'entendre sur les preuves qui seront acceptées ou rejetées. La zone partenariale comporte donc une dynamique de construction commune du « vrai » comme du « faux », d'une prétention à la validité pour utiliser les mots de Boltansky. Il faut trouver un consensus pour fonder cette prétention à la validité des résultats de la recherche. Ce dialogue entre les différents référentiels épistémologiques aboutira à la formation d'une communauté épistémique, c'est-à-dire à une entente sur des critères qui permettront de départager le vrai du faux et de s'entendre sur la validité des résultats de recherche.

Une autre façon d'aborder la dimension épistémologique est de s'intéresser à la méthodologie choisie. Celle-ci est comme la concrétisation de celle-là, le choix d'une ou de méthodes nécessite lui aussi une discussion entre les partenaires pour identifier les outils méthodologiques qui viendront répondre aux attentes sur la scientificité de la démarche. C'est une dimension importante, car toute mésentente au moment de l'analyse des données recueillies ou de l'énoncé des résultats risque de remettre en question les choix méthodologiques. Le choix entre une enquête statistique ou des

⁷⁰ Les guillemets sont des auteurs.



entrevues pour cerner une réalité n'est pas anodin. Chaque méthode a ses limites et révèle une partie de la réalité. L'univers commun que les partenaires d'une recherche construisent à travers leur dialogue nécessite donc un accord sur les méthodes utilisées pour cerner la réalité. Il faut souligner à nouveau que ces discussions sur le référentiel épistémologique et sur les outils méthodologiques visent « fondamentalement à produire des connaissances fiables et positives sur une situation. » (Tremblay, à paraître)

4.4 Les habitus propres au travail de recherche

Enfin, la dernière dimension que les partenaires apportent dans cet espace partenarial de recherche concerne les habitus de travail. Nous optons pour le concept d'habitus en parce qu'il représente l'apport principal du chercheur. Il faut rappeler que les chercheurs pour accéder au titre de chercheur universitaire doivent développer une compétence reconnue par leurs pairs.

Cette compétence de recherche constitue essentiellement l'apport du chercheur. C'est pour cette compétence spécifique que l'on fait appel à lui ou elle dans le cadre d'une recherche partenariale.

Nous utiliserons aussi le terme d'habitus pour nommer les capacités de recherche qu'apportent les praticiens dans l'espace partenarial de recherche. Même si ce concept a pour les praticiens une connotation moins prégnante, les praticiens sont aussi porteurs de compétences de recherche qu'ils ont développées dans leur formation, souvent de niveau universitaire, ou dans leur travail et même dans leur vie quotidienne. La réussite du partenariat obligera donc les partenaires à revoir ou à tout le moins ajuster leur habitus de travail.

Conclusion

Le concept d'espace et ses différents synonymes permettent de qualifier le lieu de rencontre partenarial propre à toute recherche visant la coproduction de connaissance. Pour saisir la dynamique qui se déploie dans ce lieu et pour en révéler le caractère de « co » production, il nous semble pertinent de porter notre regard sur quatre référentiels : questions; valeurs; épistémologie et habitus qui sont imbriqués dans ce mouvement de coconstruction de connaissance.

Bibliographie

Argyris, C., Putnam R. et McLain Smith, D. (1985). *Action science, Concepts, Methods, and Skills for Research and Intervention*, San Francisco: Jossey-Bass Publishers.



- Audoux, C. et Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 09 octobre 2013. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Audoux, C. (2008). Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs associatifs : à la recherche d'un espace de mutualité. *Revue Critique d'Ecologie Politique*, 29, sans pagination.
- Berthelot, J.-M. (2008) *L'emprise du vrai, Connaissance scientifique et modernité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Boltanski, L. (1991). *L'amour et la justice comme compétences*. Paris : Gallimard.
- Bourassa, B., Leclerc, C. et Fournier, G. (2012). Assumer et risquer une posture de recherche collaborative (RC). Dans B. Bourassa et M. Boudjaoui (dir.), *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS), enjeux, modalités et limites (p.13-76)*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bussièrès, D. et Tremblay, P.-A. (2012). Portrait d'activités de recherche partenariale au CRISES. Dans D. Bussièrès et al. *La recherche partenariale au CRISES (p.23-44)*. Montréal : Cahiers du CRISES, no. ET1301.
- Bussièrès, D. et Fontan, J.-M. (2011a). La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec. *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 02 octobre 2013. URL: <http://sociologies.revues.org/3670>.
- Caillouette, J. et Soussi, S. A. (2012). Le processus et les modalités de coconstruction d'un espace partenarial de recherche : proposition d'un modèle d'analyse. Dans D. Bussièrès et al. *La recherche partenariale au CRISES (p.45-56)*. Montréal : Cahiers du CRISES, no. ET1301.
- Chateauraynaud, F. (2004). L'épreuve du tangible, expérience de l'enquête et surgissement de la preuve. Dans B. Karsenti et L. Quéré (dir.), *La croyance et l'enquête, aux sources du pragmatisme* (p. 167-194). Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Desgagnés, S. (2007). Le défi de la coproduction de "savoir" en recherche collaborative; autour d'une démarche de reconstruction et d'analyse de récits de pratique enseignante. Dans M. Anadòn, *La recherche participative : Multiples regards (p. 89-121)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.



- Desgagnés, S., Bednarz, N., Lebuis, P., Poirier, L. et Couture, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. *Revue des sciences de l'éducation*, 27, (1) 33-64.
- Donay, J. (2001). Chercheur et praticien même terrain? *Recherches qualitatives*, 22, 34-53.
- Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 02 octobre 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/3747>
- Friedman, V. J. (2006). Action Science: Creating Communities of Inquiry in Communities of Practice. Dans P. Reason, et H. Bradbury. *Handbook of Action Research* (p. 131-143). London : Sage Publications.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan.
- Lahire, B. (2012). *Monde pluriel, Penser l'unité des sciences sociales*. Paris : Éditions du Seuil.
- Tremblay, P.-A. À paraître. Une sociologie de la recherche partenariale. Dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D. Bussièrès (dir.). *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée*, Québec : Presses de l'Université du Québec.



Les réseaux transnationaux de traduction des savoirs : des nouveaux sentiers pour une pratique innovante de la recherche en santé mondiale... ?

José Carlos Suarez-Herrera, KEDGE Business School et Université de Montréal

Résumé :

Des nombreux auteurs insistent sur la nécessité, dans le champ de la recherche en santé mondiale, d'un regard renouvelé capable d'adapter la pratique de la recherche aux nombreuses transitions déstabilisantes qui subissent les sociétés contemporaines. Je voudrais à mon tour aller dans cette direction tout en proposant un construit conceptuel novateur de facture pratique qui rend compte des enjeux de la recherche en santé mondiale. En m'inspirant des fondements ontologiques analogues à ceux de la 'théorie de l'acteur-réseau' – aussi connue comme théorie de la traduction (Callon, 1986; Callon et Latour, 1986) –, je me propose d'illustrer comment la pratique de la recherche en santé mondiale peut s'organiser sous forme des « réseaux transnationaux de traduction des savoirs », c'est-à-dire, comme un ensemble organisé d'acteurs qui traduisent des savoirs divers et qui apprennent mutuellement. L'organisation de la recherche en réseau semble ainsi constituer le milieu idéal pour le développement de pratiques novatrices. Il s'agit là d'une forme d'organisation partenariale et collaborative combinant la recherche, l'apprentissage et l'innovation (Suárez-Herrera et Blain, 2012 ; Suárez-Herrera, Blain et Bibeau, 2013).

Les « réseaux transnationaux de traduction des savoirs » se configurent donc comme une perspective innovatrice clé permettant le développement d'une praxis transformatrice dans le champ de la recherche en santé mondiale. Capables de déjouer la tension entre les approches universalistes et les perspectives culturalistes de la recherche, ces réseaux promeuvent le renouvellement organisationnel de nos recherches et de nos interventions en regard des enjeux sociétaux contemporains et, par conséquent, contribuent à assurer que les connaissances produites rendent compte de la pluralité des valeurs, des régulations et des agencements locaux des personnes et des entités organisationnelles agissant dans les domaines de la santé et du social.

Espaces hybrides entre les *communautés de pratique* (Lave et Wenger, 1991; Wenger, 1998) et les *communautés épistémiques* (Haas, 1992; Miller et Fox, 2001), les « réseaux transnationaux de traduction des savoirs » deviennent un contexte organisationnel propice à la mobilisation dynamique des connaissances tant scientifiquement valides



que socialement acceptables, tout en permettant la planification et mise en œuvre de pratiques innovantes répondant aux besoins et aux problèmes identifiés par les acteurs concernés. Ces réseaux peuvent ainsi renforcer la coproduction de stratégies novatrices qui renforcent la transformation des connaissances individuelles en innovations sociales permettant à leurs partenaires de construire des relations de confiance et, grâce à cela, de développer un sentiment d'appartenance et d'engagement mutuel envers leurs réseaux respectifs (Wenger et Snyder, 2000; Wenger, McDermott et Snyder, 2002).



SÉANCE 5A

**Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :
vers une co-construction de l'offre de services
et des politiques publiques / Fight against
poverty and social exclusion: towards co-
construction of services delivery and public
policies**



Le processus d'institutionnalisation de la pratique du soutien communautaire en logement social : une analyse des conditions de transfert de l'innovation sociale.

Christian Jetté, Université de Montréal et Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, UQAM

Cette communication présente les résultats préliminaires d'une étude de cas sur le transfert de la pratique du soutien communautaire en logement social au Québec. Cette enquête s'inscrit dans un projet de recherche plus large qui comprend au total quatre études de cas et qui porte sur les conditions de transfert des pratiques novatrices du tiers secteur vers le secteur public dans le domaine de la santé et des services sociaux. Nous cherchons à comprendre ce qui intervient dans le processus d'institutionnalisation de l'innovation sociale une fois qu'elle a été développée par les acteurs du tiers secteur. Le domaine de la santé et des services sociaux au Québec est un secteur d'activité privilégié pour réfléchir à cette question, étant donné que les organismes communautaires y contribuent à la coconstruction de l'offre de services et des politiques publiques depuis plus de quarante ans (Jetté, 2008).

Dans les années 1980, le problème de l'itinérance est devenu de plus en plus important, en raison notamment du contexte économique difficile. Comme plusieurs grandes villes au Canada, Montréal a été touché par ce phénomène. Le milieu des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation a développé à cette époque une nouvelle approche d'intervention qui visait à fournir un logement aux personnes itinérantes, mais un logement avec un soutien pour garantir la stabilité résidentielle des individus. Cette approche, appelée le soutien communautaire en logement social, a été formalisée dans les années 1990, mais il a fallu attendre la fin des années 2000 pour qu'un programme de financement et un cadre de référence soient adoptés par le gouvernement québécois pour consolider cette pratique. Entre la fin des années 1980 et la fin des années 2000, vingt ans se sont écoulés : la pratique du soutien communautaire en logement social a été diffusée à la grandeur du Québec et a été élargie à d'autres populations vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, personnes avec un problème de santé mentale, etc.). C'est tout ce processus d'institutionnalisation qui nous intéresse dans cette communication.

Nous diviserons notre exposé en cinq parties. Tout d'abord, nous regarderons comment la problématique du transfert de l'innovation sociale est traitée dans la littérature. Nous ferons ensuite l'historique du soutien communautaire en logement social, ce qui nous permettra déjà de cibler certaines dynamiques en lien avec cette pratique. Nous présenterons brièvement notre méthodologie de recherche, puis nous aborderons plus en



détail les facteurs qui ont influencé le processus de transfert ainsi que les différentes modalités du transfert. Pour terminer, nous mettrons en relief les pistes de réflexion qui nous apparaissent les plus pertinentes pour la poursuite des recherches sur cette question.

1. La problématique du transfert de l'innovation sociale

Pour commencer, nous devons situer certains éléments concernant la problématique du transfert de l'innovation sociale. Nous savons que les configurations organisationnelles et institutionnelles des administrations publiques ont tendance à décourager la prise de risque et l'expérimentation, deux éléments qui sont pourtant essentiels à l'innovation (Harrison, 2007). De par leur proximité avec les communautés locales, leur souplesse organisationnelle et leur fonctionnement démocratique, les composantes du tiers secteur (organismes communautaires, entreprises d'économie sociale, coopératives, etc.) forment souvent un terreau plus fertile à l'innovation. En effet, en plus de mettre à profit la diversité des acteurs (employés, utilisateurs des services et membres de la communauté) qui sont impliqués dans la production des services, les organisations de ce secteur réussissent à concilier différents types de savoir (professionnel, expérimentiel, etc.). Leurs pratiques peuvent parfois être transférées au secteur public, mais à certaines conditions, qui impliquent généralement des compromis et des réaménagements.

Au cours des dernières décennies, plusieurs recherches se sont intéressées au processus de création de l'innovation sociale, mais peu se sont penchées sur son processus de diffusion, notamment vers le secteur public (Harrison, 2007). La littérature traite davantage des conditions d'institutionnalisation de l'innovation (Lévesque, 2013; Sossa, Leduc et Champagne, 2011; Harrison et Klein, 2007). Parmi ces conditions, il faut d'abord que l'innovation soit portée par un leader. Il faut aussi que l'innovation soit soutenue par les acteurs qui sont concernés par son émergence. Ces acteurs doivent s'entendre sur le sens des changements apportés par l'innovation et doivent également être en mesure de saisir les opportunités. Encore une fois, l'établissement de compromis ressort comme une condition importante. L'institutionnalisation est un processus à la fois facilitant et contraignant : facilitant parce qu'il permet de consolider et diffuser plus largement l'innovation, contraignant parce qu'il implique de faire des compromis par rapport à l'innovation initiale.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons voulu pousser plus loin cette analyse des conditions d'institutionnalisation de l'innovation en examinant plus en détail les variables qui pouvaient influencer, positivement ou négativement, le processus de diffusion. Nous avons porté une attention particulière aux modalités de transfert de l'innovation, car nous avons constaté que l'institutionnalisation de l'innovation n'était pas un processus univoque



et unidimensionnel. Nous présenterons maintenant un court historique de la pratique du soutien communautaire en logement social pour mieux mettre en contexte nos résultats.

2. L'historique de la pratique du soutien communautaire en logement social

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la pratique du soutien communautaire en logement social a fait son apparition à la fin des années 1980. Elle a été développée par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), un regroupement qui cherchait à offrir un logement propre, sécuritaire et à coût modique aux personnes seules et vulnérables. En 1987, à l'occasion de l'Année internationale du logement des sans-abris, la FOHM a été mandatée par l'Office municipale d'habitation (OMH) de Montréal pour gérer six maisons de chambres s'adressant spécifiquement aux personnes itinérantes. C'est à l'intérieur de ces maisons que la FOHM a expérimenté la pratique du soutien communautaire en logement social qui, à l'origine, était définie comme du logement social avec support communautaire. L'idée à la base de la pratique était qu'il ne suffit pas de fournir un logement aux personnes itinérantes pour les sortir de la rue et qu'il faut aussi leur offrir un accompagnement directement dans leur milieu de vie.

Cet accompagnement se traduit par des interventions individuelles auprès des locataires (écoute, référence, gestion des situations de crise, médiation des conflits, etc.), mais aussi par des interventions collectives (organisation d'activités, formation, soutien à la vie associative, etc.) (Jetté *et al.*, 1998). Rapidement, la FOHM a constaté que le soutien communautaire permettait véritablement d'améliorer la stabilité résidentielle des personnes. Dès le milieu des années 1990, elle a commencé à partager sa pratique avec les autres réseaux d'OSBL d'habitation en milieu urbain dans la province. Les OSBL d'habitation à Québec et à Hull ont été les premiers à s'intéresser à la pratique, étant donné que le phénomène de l'itinérance était plus présent dans ces villes.

En 1995, la FOHM s'est alliée à un centre de recherche de l'Université du Québec à Montréal, le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), pour évaluer la contribution du logement social avec support communautaire à l'amélioration de la qualité de vie des locataires dans trois de ses maisons. Parue en 1998, cette étude soulignait que la pratique de la FOHM « prévient la détérioration de situations problématiques pour des personnes en situation de précarité sociale en plus de favoriser l'intégration sociale des individus » (Jetté *et al.*, 1998 : 34). Entre temps, le gouvernement provincial adoptait en 1997 une première mesure pour soutenir financièrement la pratique. D'un montant total de 730 000 \$, cette mesure était intégrée au programme de financement du logement social au Québec, le programme AccèsLogis, mais s'adressait seulement à une certaine clientèle : les personnes âgées.



La FOHM a continué son travail de pression et a participé avec d'autres fédérations régionales à la fondation du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) en 2000. Le financement du soutien communautaire en logement social a été le premier cheval de bataille du RQOH. À la veille des élections provinciales de 2003, le ministre responsable de l'habitation, André Boisclair, s'apprêtait à annoncer la création d'un programme de financement spécifique au soutien communautaire, mais le changement de gouvernement a bouleversé les plans. Le programme de financement s'est transformé en cadre de référence. Le gouvernement a ainsi décidé de former un comité de travail composé du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Société d'habitation du Québec (SHQ), de la FOHM, du RQOH et de d'autres acteurs, dont le Regroupement des Offices d'habitation du Québec (ROHQ), pour produire un cadre de référence devant baliser la pratique à l'échelle provinciale. Le comité s'est réuni de 2003 à 2007 et a accouché finalement d'un document de 57 pages qui explique les grands principes du soutien communautaire en logement social et qui fixe les conditions de son implantation dans chaque région du Québec. Le cadre de référence définit la pratique de la façon suivante :

La notion de soutien communautaire désigne « [...] ce qui relève de l'accompagnement social des individus et/ou des groupes », y compris la gestion du bail. Il s'agit de services de proximité qui recouvrent un « ensemble d'actions qui peuvent aller de l'accueil à la référence, en passant par l'accompagnement auprès des services publics, la gestion des conflits entre locataires, l'intervention en situation de crise, l'intervention de soutien, le support au comité de locataires et aux autres comités et l'organisation communautaire ». (Gouvernement du Québec, 2007).

Par ce cadre, les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation reconnaissent que le soutien communautaire en logement social était une responsabilité partagée.

En 2007, le gouvernement a octroyé un financement de 5 M \$ pour l'implantation du cadre de référence à la grandeur de la province. Les Agences de santé et de services sociaux (ASSS) ont été nommées responsables de la gestion des sommes à l'échelle régionale. Le financement a été réparti entre les régions à l'aide de la méthode de calcul habituelle du MSSS qui prend en compte l'offre de services en santé et en services sociaux au prorata de la population. Il faut dire que certaines agences régionales avaient déjà commencé à financer la pratique en utilisant leurs propres ressources (300 000\$ à Montréal et 100 000\$ au Saguenay-Lac Saint-Jean). Dans chaque région, les OSBL d'habitation ont été appelés à soumettre des demandes de financement à leur ASSS. Les OMH pouvaient aussi proposer des projets pour recevoir de l'argent, étant donné que le cadre de référence considère que



le soutien communautaire peut être développé dans tous les types d'habitation en logement social (OSBL, OMH et coopératives). Le financement a aussi été rendu disponible pour tous les types de clientèle, mais le MSSS a encouragé les ASSS à privilégier les personnes âgées.

Cette enveloppe budgétaire de 5 M \$ a été la seule vague de financement spécifique pour le soutien communautaire en logement social. Depuis ce temps, peu de suivi a été fait à l'échelle provinciale. La pratique a été transférée par l'entremise du cadre de référence, mais le processus de transfert n'a pas été évalué. C'est ici que s'insère notre étude. Nous nous sommes intéressés aux deux phases les plus récentes dans l'historique de la pratique : la phase de concertation durant les travaux sur le cadre de référence de 2003 à 2007 et la phase de diffusion depuis l'implantation du cadre de référence de 2007 à aujourd'hui.

3. La méthodologie de recherche

Pour bien saisir comment le transfert de la pratique avait été négocié durant ces deux phases, nous avons choisi d'adopter une approche compréhensive. Nous avons réalisé 21 entretiens individuels semi-dirigés avec des personnes qui avaient été impliqués soit dans l'élaboration du cadre de référence à l'échelle provinciale, soit dans son implantation à l'échelle régionale. Parmi ces 21 répondants, 11 provenaient du secteur public et 10 du milieu communautaire. Au plan provincial, nous avons interviewé les représentants des organisations (ministère de la Santé et des Services sociaux, Regroupement québécois des OSBL d'habitation, Regroupement des offices d'habitation du Québec, etc.) qui avaient participé aux travaux sur le cadre de référence. Au plan régional, pour chacune des neuf régions administratives étudiées (Montréal, Capitale nationale, Outaouais, Estrie, Laval, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudières-Appalaches, Mauricie et Centre-du-Québec), nous avons rencontré le responsable du soutien communautaire en logement social à l'ASSS ainsi qu'un représentant local du milieu des OSBL d'habitation. D'une durée moyenne de 75 minutes, les entretiens ont tous été retranscrits et ont fait l'objet d'une analyse thématique. Pour compléter ce corpus, nous avons consulté la documentation gouvernementale disponible et différents rapports de recherche qui traitaient spécifiquement de la question du soutien communautaire en logement social (Ducharme, 2008; Roy, Noiseux et Thomas, 2003; Jetté *et al.*, 1998).

4. Les facteurs et les modes de transfert

Les données recueillies nous permettent dans un premier temps de cerner les facteurs qui ont facilité et ceux qui ont contraint le transfert de la pratique. Pour retracer ce processus, nous nous sommes surtout concentrés sur l'élaboration et l'implantation du cadre de



référence. Nous tenons cependant à rappeler que la pratique a commencé à être diffusée dès les années 1990 lorsque la FOHM s'est rapprochée des fédérations régionales d'OSBL d'habitation de Québec et de Hull. Cette dissémination de la pratique au sein du réseau des OSBL d'habitation dans les années 1990 a permis à ce milieu de se structurer politiquement et de construire un rapport de force pour faire reconnaître son approche. C'est pendant cette période de structuration politique, qui a mené à la création du RQOH en 2000, que la pratique s'est élargie à d'autres types de clientèle, dont les personnes âgées. Nous repreneons les différents facteurs qui sont intervenus tout au long du processus de transfert dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Les facteurs facilitants et contraignants le transfert de la pratique du soutien communautaire en logement social

Facteurs facilitants	Facteurs contraignants
La reconnaissance de l'expertise des OSBL d'habitation	Les limites du cadre de référence comme outil de transfert
L'accompagnement de la recherche	Le manque de suivi à l'échelle provinciale et régionale
Les alliances politiques	La répartition paramétrée et
Les possibilités de financement par le gouvernement fédéral	l'insuffisance du financement
L'approche intersectorielle du gouvernement provincial	Les tensions politiques entre les réseaux de l'habitation (OSBL et HLM)
	L'attachement identitaire à la pratique chez les promoteurs

Du côté des facteurs facilitants, la reconnaissance de l'expertise des OSBL d'habitation dans l'intervention auprès des personnes seules et vulnérables est sans doute le premier élément qui a rendu possible le transfert. Au fil des années, le réseau des OSBL d'habitation a réussi à convaincre les différentes instances gouvernementales de la pertinence et de l'efficacité de son approche. Même si cette reconnaissance ne s'est traduite que tardivement dans un programme de financement, elle reste une condition essentielle au transfert. Cette reconnaissance a été en partie acquise grâce aux recherches qui ont été menées pour comprendre et évaluer le soutien communautaire. La première étude réalisée par le LAREPPS en 1998 a donné de la légitimité à la pratique et a fourni des arguments à la FOHM



pour faire valoir la spécificité de son approche. Autre facteur facilitant, l'appui de la SHQ a permis à la FOHM d'avoir un allié politique à l'intérieur de l'appareil gouvernemental. Certains employés de la SHQ se sont intéressés aux expérimentations de la FOHM dès la fin des années 1980 et ont travaillé en coulisse pour initier un rapprochement avec le réseau de la santé et des services sociaux. De plus, bien que le financement provincial se soit fait attendre, il faut souligner que le gouvernement fédéral a financé plusieurs projets de soutien communautaire au début des années 2000 dans le cadre de son plan de lutte à l'itinérance (programme IPAC). Cette possibilité de financement par un autre palier gouvernemental a aussi favorisé le transfert. Finalement, le cadre de référence demeure un exemple de collaboration intersectorielle entre deux ministères. Le gouvernement provincial a accepté de ne pas travailler en silo et a reconnu l'importance de lier santé et habitation. Cette ouverture de nouveaux sentiers institutionnels est un autre facteur facilitant.

Du côté des facteurs contraignants, plusieurs répondants ont mentionné que le cadre de référence comportait des limites en tant qu'outil de transfert. La plupart des employés dans les ASSS qui ont reçu le mandat d'appliquer le cadre possédaient peu de connaissances par rapport à l'habitation. Or, comme à l'échelle provinciale, les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation à l'échelle régionale travaillent généralement en vase clos. En se basant seulement sur le cadre de référence, les responsables du dossier dans les ASSS ont eu de la difficulté à développer une vision précise et détaillée de la pratique. Le manque de suivi après l'implantation du cadre est un autre obstacle qui a nui au transfert. Le comité de suivi au plan provincial ne s'est réuni qu'à une seule reprise depuis 2007, tandis qu'au plan régional, la reddition de comptes demandée par les ASSS aux organismes financés reste souvent minimale et ne permet pas toujours de juger si la pratique est respectée. La répartition paramétrée du financement selon la méthode de calcul du MSSS a aussi contraint le processus de transfert. Certaines régions où les besoins en soutien communautaire étaient peu élevés ont reçu une enveloppe budgétaire enviable, alors que d'autres où les besoins étaient plus criants ont dû se contenter de sommes beaucoup plus modestes. À Montréal, par exemple, seulement un projet sur cinq a été retenu lors de la vague de financement de 2007. Il faut également souligner l'insuffisance des fonds investis par le gouvernement. Les tensions politiques entre le réseau des OSBL d'habitation et celui des OMH n'ont pas non plus été un élément favorable au transfert. Ces deux réseaux ont eu tendance à entretenir des rapports de compétition pour obtenir le financement disponible, bien qu'il existe des exceptions dans certaines régions. En outre, l'attachement identitaire à la pratique dans le milieu des OSBL d'habitation figure aussi parmi les facteurs contraignants. Les premières fédérations régionales d'OSBL d'habitation, dont la FOHM, ont toujours craint que la pratique soit récupérée par le gouvernement et utilisée à d'autres fins. D'une certaine façon, ce facteur a ralenti le processus de transfert.



Ces facteurs sont intervenus à différents moments du transfert : les facteurs facilitants ont surtout exercé une influence en amont du cadre de référence, tandis que les facteurs contraignants ont plutôt agi en aval. Nous pouvons dire que les facteurs facilitants ont créé la fenêtre d'opportunité nécessaire à l'institutionnalisation de la pratique, mais que les facteurs contraignants ont limité le transfert. Par ailleurs, nous remarquons que le transfert au plan régional s'est fait selon des modalités très variables qui dépendent en grande partie de la dynamique entre les acteurs (ASSS, OMH et fédération régionale des OSBL d'habitation). Si le réseau de la santé et des services sociaux à l'échelle régionale avait déjà connaissance de la pratique et collaborait avec le milieu des OSBL d'habitation avant même l'implantation du cadre, la pratique avait beaucoup plus de chance d'être diffusée et renforcée. Par contre, si le réseau de la santé et des services sociaux à l'échelle régionale était peu investi par rapport à la question de l'habitation, la pratique risquait davantage d'être mal comprise, voire instrumentalisée. Rappelons que la pratique a été à l'origine diffusée par le RQOH. Or, ce regroupement n'a pas nécessairement des assises dans toutes les régions du Québec. Si le milieu régional des OSBL d'habitation était lui-même faiblement mobilisé par rapport à la pratique, le réseau de la santé et services sociaux avait plus la liberté d'agir selon sa conception de la pratique et selon ses priorités, par exemple en privilégiant seulement le financement des projets pour personnes âgées.

En bout de ligne, nous pouvons observer certaines tendances dans le transfert de la pratique à l'échelle régionale. Ces tendances nous permettent de dégager trois grands modes de transfert : le mode hiérarchique, le mode collaboratif et le mode partenarial. Le premier d'entre eux, le mode hiérarchique, désigne les cas où le transfert n'a pas modifié le fonctionnement de l'administration publique, car il était opéré selon les orientations et les priorités de l'ASSS. Le deuxième mode, le mode collaboratif, s'applique aux cas où le transfert a donné lieu à un rapprochement entre l'ASSS et les acteurs qui étaient concernés par le transfert (OMH et OSBL d'habitation). Dans ce mode, l'ASSS démontrait plus d'ouverture, mais la collaboration avec le réseau de l'habitation restait un fait ponctuel. Le dernier mode, le mode partenarial, fait référence aux cas où le transfert a conduit à des changements plus durables. Ce mode était observable lorsqu'il y avait une concertation permanente entre les acteurs, une définition partagée des objectifs poursuivis par le transfert et une volonté de faire progresser la pratique. Soulignons que chacun de ces modes demeure un idéal-type. Les processus de transfert que nous avons observés à l'échelle régionale suivaient généralement plus d'un mode à la fois. Nous définissons davantage ces modes dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2. Les modes de transfert de la pratique du soutien communautaire en logement social à l'échelle régionale



	Mode hiérarchique	Mode collaboratif	Mode partenarial
Processus décisionnel pour la reconnaissance et le financement de la pratique	Instances gouvernementales décident seules	Comité intersectoriel avec pouvoir d'influence	Comité intersectoriel avec pouvoir décisionnel
Concertation entre les acteurs	Consultation	Concertation ponctuelle	Concertation permanente
Respect de la pratique	Instrumentalisation de la pratique en fonction des priorités de l'ASSS	Interprétation fidèle au cadre de référence	Interprétation fidèle au cadre de référence et adaptée à la réalité du milieu
Fonds investis dans la pratique	Financement spécifique du MSSS utilisé selon les priorités de l'ASSS	Financement spécifique du MSSS seulement	Financement spécifique du MSSS et sommes additionnelles dégagées dans le budget de l'ASSS
Partage du financement entre le secteur public et le tiers secteur	Secteur public avantagé	Répartition relativement équitable entre les deux secteurs	Prise en compte des besoins financiers particuliers du tiers secteur



Bien que nos conclusions demeurent préliminaires, nous constatons que le mode partenarial ressort davantage dans les régions où les OSBL d'habitation se sont montrés plus mobilisés, par exemple à Montréal et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'inverse, le mode hiérarchique semble plus présent dans les régions où le degré de mobilisation des OSBL d'habitation était plus faible. Au chapitre de la problématique du transfert, ce résultat témoigne de l'importance de la dissémination de l'innovation au sein de son milieu d'origine : les réseaux régionaux d'OSBL d'habitation ne possédaient vraisemblablement pas les mêmes connaissances sur la pratique et cette dynamique semble avoir interféré dans le processus de transfert. Ce résultat montre aussi qu'il importe que le tiers secteur conserve un rapport de force avec le secteur public tout au long du transfert afin de s'assurer que la pratique novatrice continue de répondre aux problèmes qu'elle devait résoudre à sa création. En l'absence de suivi au plan provincial et avec un suivi variable au plan régional, les OSBL d'habitation ont présentement peu de leviers pour maintenir ce rapport de force actif.

5. Quelques constats en conclusion

En somme, notre étude montre que le transfert de l'innovation est le fruit d'un compromis, un compromis qui doit être négocié entre les acteurs concernés par l'innovation et qui est appelé à évoluer dans le temps. Paru en 2007 après quatre ans de négociation, le cadre de référence sur la pratique du soutien communautaire en logement social devait représenter une forme de compromis. Or, notre analyse révèle que ce compromis reste fragile, voire partiel. Comme nous l'avons mentionné, en l'absence de suivi à l'échelle provinciale et avec un suivi variable à l'échelle régionale, les conditions demeurent peu propices pour faire progresser ce compromis. Le gouvernement a beau avoir adopté le cadre de référence et dégagé des sommes pour financer la pratique, il semble que le processus de transfert n'a pas été un objet de préoccupation pour lui. Il faut également souligner la nette insuffisance des ressources financières allouées pour la pratique, ce qui a contribué à instaurer un climat de compétition entre les deux réseaux de l'habitation (OSBL et OMH). Il est aussi intéressant de remarquer que malgré un environnement institutionnel commun entre les régions, le transfert s'y est fait de façon très variable en suivant différents modes (hiérarchique, collaboratif et partenarial). Ce résultat laisse penser qu'au-delà des cadres institutionnels rigides, les acteurs individuels peuvent avoir une grande influence dans le transfert. En outre, le fait que le contenu du cadre de référence soit encore sujet à interprétation, entre autres concernant les modalités de la pratique,



indique que l'apprentissage de la pratique demeure incomplet. Cette situation renvoie encore une fois au manque de suivi à la suite de l'application du cadre.

Bibliographie

Ducharme, Marie-Noëlle, avec la collaboration de Lucie Dumais (2008). *Les OSBL d'habitation au Québec, l'offre et les besoins en soutien communautaire*. Montréal : Cahiers du LAREPPS, no 08-06, 123 p.

Gouvernement du Québec (2007). *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement sociale : une intervention intersectorielle des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation*. Québec : Gouvernement du Québec, 57 p.

Harrison, Denis (2007). « Les processus croisés de diffusion des innovations dans l'administration publique ». *Organisations et territoires*, vol. 16, no 1, p. 33-40.

Harrison, Denis et Juan-Luis Klein (2007). *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 465 p.

Jetté, Christian (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec à Montréal, 422 p.

Jetté, Christian, Luc Thériault, Yves Vaillancourt et Réjean Mathieu (1998). *Évaluation du logement sociale avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) : intervention auprès des personnes seules, à faibles revenus et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers centraux de Montréal*. Montréal : Cahiers du LAREPPS, no 97-08, 229 p.

Lévesque, Benoît (2013). « Social Innovation in Governance and Public Management Systems: Towards a New Paradigm », dans Frank Moulaert, Diana MacCallum, Abid Mehmood et Abdelilah Hamdouch (dir.), *International Handbook of Social Innovation : Collective Action, Community Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar Publishers.

Roy, Shirley, Yanick Noiseux et Ghyslaine Thomas (2003). *Le RAPSIM, le logement et la question du support communautaire*. Montréal : RAPSIM, 271 p.

Sossa, Gbênamblo Olivier, Nicole Leduc et François Champagne (2011). « L'innovation sans lendemain : les difficultés de l'institutionnalisation du changement ». *La Revue de l'innovation dans le secteur public*, vol. 16, no 2, p. 1-16.



Quand l'action publique sollicite les savoirs des travailleurs sociaux : enjeux et risques.

Jean-François Gaspar, Haute École Louvain en Hainaut et Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Résumé :

Pour la deuxième fois, les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la demande de leur ministre de tutelle, la Ministre de l'Aide à la Jeunesse, doivent rédiger un *Diagnostic social local* (DSL) en vue d'améliorer « la prévention générale » concernant les jeunes de leur « zone d'action ». Il s'agit sur base des « constats » résultant de leur travail social - individuel, collectif et communautaire - de dégager des priorités et des plans d'actions pour trois ans. Les DSL seront communiqués au Conseil d'arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (qui en regroupent plusieurs) et à l'administration. Les Conseils d'arrondissement élaboreront à leur tour un Diagnostic social et établiront un plan d'action. L'ensemble de ces plans d'action constituera ainsi le socle de la politique en matière de prévention générale.

Une recherche-action a été conduite par un chercheur universitaire et une association (Franssen & *al.*, 2013) pour faire un bilan des premiers DSL rédigés au tournant des années 2010 et pour construire un « Guide méthodologique » pour aider à la rédaction de ces nouveaux DSL.

La demande et le soutien à la rédaction de ces DSL constituent une réelle « innovation sociale » dans l'univers du travail social. En effet, si les travailleurs sociaux ont progressivement acquis un « droit de parole » et, depuis les années 1970, un droit à l'élaboration conjointe des règles de fonctionnement quotidien de leur service, la volonté politique exprimée aujourd'hui est que leurs constats, leurs analyses soient maintenant mobilisés dans l'action publique pour définir les axes, les priorités politiques (*cf.* Bacqué, Biewener, 2013). L'appartenance de la Ministre concernée au parti écologiste (souvent caractérisé par ses pratiques délibératives) est certes un facteur qui a permis cette innovation, mais d'autres éléments rentrent en compte dans cette démarche procédurale au sein d'un État régulateur visant une légitimité démocratique de l'action (Hassenteuful, 2008 ; Lascoumes, Le Galès, 2004).



Quels sont donc les facteurs qui permettent de *comprendre* ce mouvement de prise en considération politique des « savoirs des travailleurs de terrain » ? Quels moyens (et avec quels effets) sont mis en œuvre dans le « Guide Diagnostic » pour soutenir l'expression et la mise par écrit de ces savoirs ? Qu'en est-il des présupposés (académiques et politiques) de ce guide sur les rapports aux savoirs de ces travailleurs ? Quels sont aussi les impacts du processus mis en place (étapes, échéances, etc.) sur le « sentiment » des travailleurs concernant la prise en compte effective de leur point de vue (vs de son « instrumentalisation » ou de son « inutilité ») ? Bref, la volonté politique, exprimée et traduite dans le processus mis en place, permet-elle que cette *innovation sociale* donne lieu à une *transformation sociale* visant à la prise en compte *politique* du travail réflexif des travailleurs sociaux ?

Dans cette communication, je présenterai les premiers éléments d'analyse d'une recherche portant sur la réalisation concrète de ces DSL dans des AMO de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Social innovation in the coconstruction of knowledge and practices aimed at sustainable overcoming poverty in Brazil.

Adriane Vieira Ferrarini, UNISINOS Rio Grande Sul

Introduction

The struggle against poverty must be understood in the context that today marks the culture and identity of the Brazilian people and also the economic elites and the political class which reproduced colonial patterns and favored corporate or individual interests in detriment of the country's development project. The establishment of a democratic regime in Brazil in the 1980s culminated in the promulgation of the Federal Constitution of 1988 - the so-called "citizen constitution" - one of the most advanced in the world. With it, a set of social rights was advocated and innovative and inclusive public policies were formulated and implemented. Nevertheless, the socio-institutional context of the municipal managements - which are responsible by the implementation of the policies - is historically characterized by further hierarchical and fragmented structures and for clientelistic and paternalistic practices. Even with the maturing of democratic institutions, this scenario shows slow and procedural changes.

The new paradigm of social protection - as a right of citizenship and guided by principles of popular participation, transparency and empowerment - must be implemented in such a context. This article will present a participant action research experience that has mobilized the re-creation of the management tools through intersectoral and participatory articulation of the professional and popular knowledge and practice towards the efficiency and effectiveness of the social and economic inclusion of women in situations of poverty, those who are beneficiary of the income transfer program, the "Bolsa Familia" (BF).



The new paradigm of social protection in Brazil

In Latin America, the most unequal continent on the planet, poverty is a heritage whose persistent and perverse consequences are not attached only to material shortages, but also to a set of social, cultural and political exclusion processes. Such exclusion bears the marks of the decimation of the native civilizations and their local production systems, as well as the slavery of the black population, the exploitation of natural resources and the imposition of an economic and political development model by the central countries. The notion of citizenship and social protection was defined through Eurocentric standards and materialized by elites, both external and internal, engendering despotic public structures and meritocratic and paternalistic practices. In other words, a State which was responsible for the perpetuation of the treatment of the social rights as handouts or charity and of the civil rights as if they were social, avoiding conflicts and emptying political struggles (FERRARINI, 2008).

The citizenship resultant from this context was passive and it could be defined as a "regulated citizenship", which had as an effect the depoliticizing of poverty in the arena of new rights. Until 1980 the system of social protection consisted of traditional policies characterized by: high degree of administrative centralization in the federal government, onerosity, overlapping of programs, services and clientele intra and among federal, state and municipal levels; sharp privatization; discriminatory and unfair features (because the level of income or insertion in the labor market was the main criterion of access to benefits and services), unstable funding sources, beyond the variability of their binding to specific expenditures (COHN, 1995; MEDEIROS, 2001).

The Brazilian System of Social Protection had developed and expanded specially during the 1970s in the context of authoritarianism of the military dictatorship to fulfill the function of minimizing the strong repression of the working class and popular sectors in general through social programs and services. Therefore, it also contributed to reproduce the workforce and legitimate the repressive regime (VELLOSO, 1994).

The Federal Constitution of 1988 meant a political and administrative break, setting the social assistance as a duty of the State and a right of every citizen who needs it. In 2005, the Unified Social Assistance System (SUAS) was implanted to regulate and organize the provision of benefits, services and social welfare around all the country throughout a universal and democratic programs manner, promoting welfare and social protection for the families, children, youth, disabled and elderly in vulnerable conditions and under social risk.



The SUAS is the management tool of the National Social Assistance Policy (PNAS), a non-contributory public policy, whose basic requirements are: centrality in the family; the territory as a base of the organization, where actions are performed in Reference Centers for Social Assistance (CRAS) composed by multi professional teams and in partnership with the network of public institutions and non-governmental organizations in the area of social welfare, health and education; quality of services (surpassing the perspective of charity); the primacy of the state in the policy; priority to social investments; recognition and qualification of human resources; political decentralization (the Federal government transfers funds and supervises the performance of the municipality); participation of the civil society in the management, implementation and social control through social assistance councils (BRAZIL, 2005).

The SUAS has three basic functions. The first refers to the social protection that is offered from two levels of complexity: basic (social vulnerability) and special (social risk). The second function is the social and institutional defense through the denouncement of the violation of rights. The third concerns the socio assistance monitoring, which includes the production of information and indicators on service standards and the elaboration of a public system data of the social welfare organizations.

Since the 1990s, programs of direct transfer of income have acquired more importance as a tool for income distribution and poverty reduction and also as an object of study in universities and in other types of state and civil, national and international society organizations. The Brazilian program of income transfer, the Bolsa Família (BF), has two basic objectives: the first is to combat poverty and social exclusion through the transfer of financial benefits associated with the guarantee of access to basic social rights such as health, education, welfare and food safety. The second goal is to promote social inclusion, contributing to the development and empowerment of families through complementary programs of productive inclusion aimed at the promotion of economic self sustenance.

The productive inclusion is the process of the formation of integrated citizens into the work world and it intends to conquer the autonomy for a sustained and dignified life. It involves a set of initiatives of income generation, vocational qualification and the fomentation of the solidarity economy and local development (Presidency of the Republic - Fome Zero Program, 2011), recognizing the role of active protagonist of the population in promoting their own development (BRAZIL, PNAS, 2004).

The PNAS further states that the new social assistance paradigm is allied to human and social development, not protective or provider. It recognizes that people have needs, but also possibilities or capabilities that must be developed (BRAZIL, PNAS,



2004). The shift of paradigm in social protection is expressed, first, by the emancipation discourse and by the search for “presences”, which can be translated by the recognition of the knowledge and resources of the poor people and by the effective promotion of opportunities.

Studies on the subject are divided between those who criticize the inefficiency of the social assistance policy in promoting productive inclusion and those who think that the generation of opportunities for the poor is not its task, but a demand for the economic policy area. This research agrees with the argument that it is not possible to assign responsibility to only one program or area because the projects of productive inclusion are cross-cutting or intersectoral (CASTRO; Satyro; RIBEIRO; SOARES, 2010). Nevertheless, we consider that the social inclusion projects should be linked to the BF, which has the function of promoting intersectoral coordination and providing access to the most vulnerable public, who is already under a network of social protection that allows people to take the opportunities in a better way.

The new paradigm of social protection is faced with a historically conservative and fragmented socio-political and institutional context, which creates a set of challenges to managers to effectively combat poverty in an emancipatory and innovative way.

Articulating knowledge and practices for a citizen socioeconomic inclusion

The urgency of the fight against poverty in Brazil and the policy prioritization through high financial investment of the Federal Government empirically justified this research, which broadly aims at contributing to the understanding of the dynamics and to the strengthening of the potential for productive inclusion from a case study in the municipality of Canoas (state of Rio Grande do Sul - RS). Canoas has the third largest Gross Domestic Product (GDP) with vigorous economic possibilities. The city hosts an industrial district and large national and multinational companies and it also presents tradition in the field of solidarity economy.

Initially, the research proposal presented to the managers of the Municipal Department of Social Development (SMDS) intended the mapping and analysis of the actions developed by social and economic policies aimed at the productive inclusion of the poorest families (employment, individual entrepreneurship and solidarity economy). Still in the exploratory phase of the research - through the observation of professional training, community visits and interviews with beneficiaries and managers of BF activities - we identified the following elements: high level of



recidivism in the courses (about 70% of the public already had more than five certificates) low insertion in the labor market, lack of a perspective (concrete and subjective) of a socioeconomic self sustaining because the opportunities offered are not adequate to their profile and also because the beneficiaries do not have life projects focused on autonomy.

At the request of the managers, the data produced in the study were immediately transferred to subsidize reformulations for the next edition of the courses. Managers showed up eager and open to the production and incorporation of knowledge about the reality of the families and about their own procedures in order to review and improve them.

Technicians and managers realized the importance of the role of the researcher in this context because: (1) due to the context of impartiality and confidentiality agreement, the families led clearer information about the income and related situations because they did not feel at risk of losing the benefit; (2) managers and technicians did not have time and resources for collecting data with the population and (3) the condition of "being an outsider viewer" allowed the researcher to propose a different perspective to the managers.

Such synchrony was a fertile ground for the researcher to make a work proposal to broaden the level of participation of the actors and simultaneously to be more active on the reality transformation. The research project was reformulated and the researcher proposed a participant action research initiative that converged with what was needed by the managers.

Demo (1985) does not distinguish between participatory research and action research, since both have a commitment to practice. They respond specifically to the needs of the poorest populations in contemporary social structures - workers, farmers and native - taking into account their aspirations and potential of knowing and acting. The research purpose is the change of structures to improve the lives of the individuals involved (Brandão, 1994; Minayo, 2004; Edge in Brandão, 1988). The researcher function is also extended to the group that participates in the construction of knowledge - the so called co-researchers - which tends to become aware of their abilities and resources.

After the first meeting, the space of debate was called the Methodological GT (Working Group) by the research group (managers and technicians of the SMDS), whose goal was to meet, analyse, organize and monitor the actions to, ultimately, build a more efficient and effective methodology for productive inclusion. **Research implementation and management instrument's recreating have become only**



one process developed in a collective, participatory and intersectoral manner.

Until the moment, it can be characterized as a process of social innovation.

Senge (cited FARFUS E ROCHA, 2007) believes that social innovation - geared or not to the market - can only occur when there is an organizational learning, understood as a structured and continuous process. Learning organizations must continually develop the ability to adapt and change through creativity and innovation. The stimulus and the conduction of the learning process encompasses technical, social and behavioral aspects, which should include: self knowledge; questioning of the mental models, generalizations and rooted ideas in order to allow the construction and adoption of new ways of researching, testing and improving; exchange of experiences, ideas and knowledge; creation of shared visions, in which a legitimate goal leads people to devote themselves, learn spontaneously and act together; adoption of systemic thinking: perceptions of relations between the parties and the importance of each one in relation to the whole (ANDRÉ E ABREU, 2006). The democratic environment is also an essential factor, which matches the active participation of citizens, beyond the representative system.

Many issues were identified in Canoas during the meetings of the Methodological GT, which can easily reflect processes that most municipalities are experiencing. First, the knowledge of the reality, needs and expectations of the beneficiaries demonstrated that the cycle of poverty has been reproduced mainly because: (1) teenage pregnancy: women, even with older children, cannot overcome the centralization in maternal functions because they have to raise their grandchildren too; teenagers in their turn stop studying and have no plans for their lives; boys have not completed high school; (2) women cannot have jobs that occupy them all day due to family care; (3) most women are not using their training as a way to get money by the lack of material and symbolic resources by the employee; (4) the central interest in the training courses is due to the receipt of the basket (receiving food also has a symbolic meaning for them) and that now it has been an imposition for them to continue receiving the BF; (5) there is, in some cases, a lack of commitment to birth control because of certain security in the transfer of income; (6) the situation of some families got worse after nearly a decade of receiving income and assistance because of the lack of structuring alternatives; (7) they fear losing BF which is a safety proceeds, since the working world is uncertain, vulnerable and precarious. Despite these concerns, the myth that the transfer of income generates dependence and accommodation has not been confirmed in the survey. It has shown that most of the women want to work, but there isn't an adequate and stable environment that encourages them to drop the benefit, which is little, but safe.



Second, there was a difficulty in understanding and accepting the term "productive inclusion" by the professional team in SMDS due to two arguments. First, they claimed that their functions of coping with rights violation, reducing vulnerabilities and strengthening family and community ties are already very complex. Everything is still very new into the Brazilian public policy. The BF already has a decade of existence, but municipalities had used much time and resource to provide the teams and the infrastructure for enabling the SUAS's implementation. Moreover, the initial step is the guarantee of social protection, which also required of the municipalities the implementation of a complex set of procedures, since the services offered must comply with the monitoring criteria for the citizenship promotion. The productive inclusion, taken as a "crossing policy", has been established as one of the final steps of implementation of the SUAS. Such observation justifies the second argument of the professional team: they do not feel able to deal with the issues of the working world.

This leads to the third element identified in GT with regard to the intersectoral dimension. For the first time, the social policy has started to establish a direct interface with the economic areas. The productive inclusion has an intersectoral nature and got lost in the limbo characterized by the disjunction between social and economic policies, but it also involves health and education. Policies not only do not articulate as they compete for allocation of material, financial and human resources, each one with their own criteria and results indicators. In practice, such dislocation was expressed, on the one hand, through the speech of managers in the economic area who said that there are numerous jobs available, but they do not know the poorest public enough. On the other hand, the professionals of the social area are unaware of the economic alternatives and their forms of access. The conclusion is that there is demand and supply, but there is not a link between them, which leads to a waste of resources and opportunities.

The intersectoral approach involves integrated actions of different sectors in serving the population whose needs are perceived from its reality, so as to put in question the peculiarities of their living conditions (UNITED NETWORK, 2000; JUNQUEIRA, INOJOSA and KOMATSU, 1997). More than articulation or communication among the different sectors, it points to an integrated view of the problem of exclusion, a perspective that places poverty as a collective problem which should be tackled collectively.

Fourth, and as a result of previous issues, there is not a specific methodology for the productive inclusion within the SMDS, much less between departments. For this, in the Methodological GT, we began a mapping and analysis of the services that are offered and of the techniques that are used in the CRAS's. Most of them are creative and innovative, but require certain unification and qualification in order to allow



them to subsequent monitoring and to the improvement of its efficiency and effectiveness. Such methodology in construction needs to account for subjective needs (developing skills for the working world and for the citizenship through the connection between the social protection activities and the development of what we called as "life project") and concrete needs (access to opportunities in three fields of economic integration: formal employment, individual entrepreneurship and solidarity economy).

Two elements deserve attention on this methodology in construction. First, it enables the integration of the social and economic dimension. The public policy should provide: the knowledge about the existence of available opportunities, the developing of the necessary skills, the elimination of artificial barriers and the ensuring of the minimum living conditions. Second, because its public is eminently formed by women, the symbolic representations about their relationship with the public sphere and the working world are recognized to an emancipator action. Moreover, we also consider the importance of the infrastructure for the women to manage multiple roles in the family.

As a result, the methodological construction begins to be defined as a social technology to the public policy aimed at the productive inclusion of the BF beneficiaries. For this purpose, the methodology needs to account for some needs or challenges which were evidenced during the research: to make clear to the women the perspective of transience of the BF since the beginning; to include the perspective of family (highlighting the need to include the responsibility of the male figure of the family and also of the adolescents) and to use "educational pretexts". Three methodological steps were defined since now: (1) admission: it still requires a definition of criteria and forms for admission in the courses so that they can be better utilized; (2) formation: to strengthen the individual and his family group and to improve capability - knowledge, skills and attitudes - to the working world; (3) inclusion in the working world: need to improve information, routing and opportunities access through the development of an information booklet, databases, events and the creation or enhancement of services.

The Methodological GT has been constituted as a democratic and friendly environment building knowledge and innovative practices. Before anything else thanks to the desire and will of the policy managers and professionals - despite their heavy workload. The social innovation was initially characterized as an innovation process in the knowledge management through exchanging technical, academic and popular knowledge. Such innovation is linked to a contemporary logical of network - more flexible and democratic. It involves a paradigm shift in order to create learning processes based on knowledge, skills (sensitive listening) and attitudes (openness to



novelty, facilitation of the communication, creativity and mutual learning, encouragement of the entrepreneurship in social groups and organizations, stimulation of the risk and non punishment of the error). Moreover, innovation also requires investments in research, development and training, as well as promoting the insertion of the organization in global connections.

It is important that organizations produce innovations in different contexts and allow the creation of new methodologies that promote, not only the overcoming of inequalities, but the realization and self-fulfillment of individuals who create and disseminate knowledge (Farfus and Rocha, 2007 p.31).

The State has an important role with regard to strengthening its intermediary or facilitator function, without calling the centrality for itself but ensuring democratic spaces for training, discussion and deliberation guided by the principle of social justice. At the State, innovation is associated with the transformation of the public administration structures in order to include the poor people interests. It overcomes the traditional form of political representation and also generates the ability to synergistic processes between democratized state institutions and civil society organizations. The Methodological GT is still ongoing, but it is a new process against the boundaries between subject, procedures and logical resources that began building networks of managers and methodologies around the productive inclusion.

Final Thoughts

In the last decade, Brazil has presented promising conditions for combating poverty and reducing inequality by significantly increasing investment in redistributive social policies and by the growing economy. However, it is not sufficient to obtain immediate results of productive inclusion aimed at social emancipation and autonomy of the families who are assisted by the BF Program. It is because poverty in Brazil reaches a huge population and the poor families demands are multidimensional and require intersectoral action. Productive inclusion lies in the limbo created by a disconnection between departments (especially between social and economic policy), resulting in scattered actions and low effectiveness in entering the labor market. However, the structure of the state has traditionally been fragmented and bureaucratic. Therefore, the greater impasse identified in Canoas - which reflects the situation of most municipalities - is not a lack of resources, as we used to imagine, but the difficulty of their management and operation.



The constitution of the Methodological GT emerged from a convergence of interests and initiative of the university and government to know the reality and improve the efficiency and effectiveness of the productive inclusion. It has held fortnightly meetings characterized by fruitful discussions about the concepts, procedures, progress, challenges and limits of productive inclusion. While the group produces the data, management tools have been recreated in a participatory and intersectoral way.

This also demonstrates that the university can be a facilitator of the State and civil society initiatives aimed at combating poverty through participatory research methodologies. This is because they transcend the intention of collecting data and allow the creation of spaces for dialogue and knowledge production in conjunction with local actors. To know and to intervene become two dimensions of the same process, which is characterized as a social innovation process within the public policy and the academic field.

Social innovation is, in its essence, an inter and transdisciplinary phenomenon, since the processes and practices of innovative actors tend to exceed the boundaries between scientific disciplines and regulatory frameworks of government structures. Innovation consists mainly on leaving the area of comfort, breaking paradigms and networking. We intend the result to be a social technology – comprising of a set of techniques, products or replicable methodologies developed and implemented in coordination with the population and that are appropriate for her. It always has the collective participation as a principle, which represents effective innovative solutions for emancipation, social inclusion and improvement of their living conditions. The popular knowledge are still being built through reports of researchers and practitioners and documents produced by women, but the GT is in the initial process of building procedures and enablers spaces of direct participation of the population in relation to productive inclusion.

Although the involvement of various social actors in the management of demands aimed at overcoming poverty and reducing social inequality is increasingly necessary and appropriate, the State remains a central sphere in the conduction of the universal social protection actions. It is up to us to conceive the State as a place of permanent contradictions, disputes and opportunities, to build an inclusive and citizen's model of development.



References

- ANDRÉ I.; ABREU A. Dimensões e espaços da inovação social. Finisterra, XLI, 81, 2006, pp. 121-141.
- BRASIL, Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, Política Nacional De Assistência Social (PNAS/ 2004) e Norma Operacional Básica NOB/SUAS. Brasília: Secretaria da Assistência Social, 2005.
- CASTRO, J.; SATYRO, N.; RIBEIRO, J.; SOARES, S. Desafios para a inclusão produtiva das famílias vulneráveis. Texto para discussão n. 148. Brasília: IPEA, 2010
- COHN, A. Políticas sociais e pobreza no Brasil. Revista Planejamento e Políticas Públicas Nº 12 - JUN/DEZ de 1995. Disponível em www.ipea.gov.br/ppp/index.php/PPP/article/view/138 acessado em 12/06/2010.
- BORDA, O. F. Aspectos teóricos da pesquisa participante: considerações sobre o significado do papel da ciência na participação popular. In: BRANDÃO, C. R. (Org.). Pesquisa Participante. 7 ed. São Paulo: Brasiliense, 1988.
- BRANDÃO, C. R. O que é educação. 21^a ed. São Paulo: Editora Brasiliense, 1988.
- BRANDÃO, C. R. O que é método Paulo Freire. 19. ed. São Paulo: Brasiliense, 1994.
- DEMO, P. Metodologia científica em ciências sociais. São Paulo, Atlas, 1985.
- FARFUS, D.; ROCHA, M. C. de S. (orgs.). Inovações sociais. Antoninho Caron et al. Curitiba: SESI/SENAI/IEL/UNINDUS, 2007. (Coleção Inova; v. 2).
- FERRARINI, A.V. Pobreza: possibilidades de construção de políticas emancipatórias. São Leopoldo, Oikos, 2008.
- JUNQUEIRA; INOJOSA E KOMATSU. A intersectorialidade no Programa Bolsa Família: reflexões a partir de uma experiência local, 1997. Disponível em: <http://www.ipc-undp.org/publications/mds/25M.pdf> Acesso em 15/19/2013
- MEDEIROS, M. A trajetória do Welfare State no Brasil: papel redistributivo das políticas sociais dos anos 1930 aos anos 1990. Texto para discussão n. 852. Brasília: IPEA, 2001.
- MINAYO, Maria Cecília de Souza. Pesquisa social: teoria, método e criatividade. 23. ed. Petrópolis, RJ: Vozes, 2004.



REDE UNIDA. Intersetorialidade na Rede Unida. Saúde em Debate, 24 (55), 2000.

VELLOZZO, V., Comunidade solidária: há algo de novo no reino das políticas sociais?
Rio de Janeiro: IMS, Physis: Revista de Saúde Coletiva, 8 (2): pp 49 –70, 1998.



Assessing the potential of social innovation for structural poverty reduction: a conceptual exploration.

Tuur Ghys et Stijn Oosterlynck, Université d'Antwerp

Many national governments in Europe have recently discovered social innovation as a new paradigm for social intervention. In the most generic sense, social innovation is innovation that is social both in its goals and its means (Ilie & During, 2012)(The Young Foundation, 2006). It is about addressing social needs and societal challenges through the transformation of social relations (Ghys, Oosterlynck, 2013a). In the current context, social innovation is often associated with innovative social projects of civil society organisations, social entrepreneurs and local government. Interestingly from the point of view of research on poverty is that poverty is mentioned as one of the three flagship domains for social innovation in Europe by the European Bureau of Policy Advisors (BEPA, 2011, p. 118-120). Poverty is a challenging case for social innovation, because adopting a social innovation perspective has implications for the way we view poverty: is poverty only about a lack of monetary resources or is it a broader, multi-dimensional phenomenon that encompasses multiple forms of social exclusion in various spheres of life (Laderchi, Saith, & Stewart, 2003; Vranken, 2001)? Given its focus on participation and self-governance (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw, Gonzalez, 2005) and the widespread view on the poor as a group of people who lack control over their own life and the resources required to acquire control social innovation gravitates towards a relational definition of poverty in terms of a cumulative set of social exclusions rooted in a shortage of economic resources. However, this still begs the question how participation and self-governance relates to the redistribution of material resources as a poverty reduction strategy (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw, Gonzalez, 2005). Recent debates on social innovation in which community involvement, participation and self-governance are presented as alternatives to the redistributive strategies of the welfare state show the importance of this question (see e.g. UK prime minister's Big Society and the Dutch King Willem Alexander's speech on the 'participation society' as successor to the welfare state). Amongst others Martinelli (2012) fears that when embedded in a neoliberal discourse social innovation could facilitate the retrenchment of the welfare state, and thus the social protection of the poor.

This paper develops a theoretical framework *for* understanding the relation between social innovation and poverty. How can we understand the potential of social innovation [from here onwards SI] for structural poverty reduction, and under which conditions does social innovation realize its potential? In the first part of the paper,



we advance a brief and necessarily stylized structural theory of poverty and its causes, focusing on poverty in Western welfare states. On the basis of this, we outline three potential layers of impact of any policy or action aimed at elevating poverty, namely non-structural, structural and systemic, and analyze how SI can relate to these. In the second part of the paper we present four factors and challenges that determine the potential of a SI for fighting poverty: the relation of SI initiatives to structural causes of poverty, their impact on the solidarity with the poor in society, the empowerment of individuals in poverty, the scale and size of the impact and the specific interaction with welfare state institutions. We then illustrate this with a case study on food banks in Belgium, a widespread yet in many ways problematic social innovation.

1. Poverty as a structural phenomenon

In order to discuss how SI might relate to poverty, we need an understanding of poverty. We define poverty in loose analogy to Townsend (2010) as the situation emerging when somebody has such a shortage of economic resources in comparison to what is necessary to be able to live in accordance to the accepted living standards, that this person becomes socially excluded on multiple domains. This definition combines a focus on material resources as central to poverty in capitalist societies with an appreciation of its multiple dimensions and relational nature. We approach poverty as a structural phenomenon, i.e. as related to the relatively durable mechanisms through which scarce and valuable economic resources are distributed in capitalist societies. Poverty as a structural problem can be approached from the perspective of the social system and from that of the individual. In the former perspective, we focus on how the capitalist mechanisms of distribution of economic resources *by necessity* produce and reproduce poverty. In the latter perspective, we are concerned with the specific factors in the life of people in poverty that present themselves as constraints that they cannot

easily overcome themselves and keep them socially excluded from society.

From a systemic perspective, poverty is a structural feature in contemporary societies because of the centrality of the labour market in distributing scarce but valuable resources under capitalism. The central feature of capitalism is the commodification of labour, which entails making people for their life sustenance dependent on their position on the labour market (Polanyi, 1957 [1944]). In such a situation there is an individualization of needs and of ways of meeting them. The potential poor are not part of a 'natural unity' (Simmel, 1908), thus those who do not manage to provide for themselves become extremely vulnerable when they (suddenly, e.g. in case of divorce) cannot fall back on a bigger group. Of course, the immense social risks that are



produced by a purely capitalist system are mediated by various systems of social protection such as the family, welfare state institutions or private insurance schemes (Esping-Andersen, 1990).

Also, under capitalism, there is the systemic production of crisis situations regarding people's income within an economic model that structurally generates unemployment and underemployment for part of the population (Harvey, 1999). Structural unemployment due to mechanization and temporary (but recurring) unemployment due to seasonal labor are well established economic facts within capitalism. Regardless of crisis, creative destruction (Schumpeter, 1976) creates constant moments of unemployment (and bankruptcy), and thus crises in income. Furthermore, globalized competition creates constant shifts in competences required to find a job on the labour market as well as pressure on wages making in-work poverty possible (Jordan, 1996). Note that the problem here is not so much unemployment, but the fact that unemployment generates of crisis situations (also psychological) in people's lives due to people's dependence on the labour market for income. The combination of individualization of needs and crisis situations can lead to a shortage of economic means, which triggers multiple and interacting mechanisms of social exclusion. We distinguish between two types of social exclusion: passive and active. Active social exclusion follows from the condition of inequality, and must be understood as exclusion motivated by interests in social hierarchy among fault lines like class, race and gender. This can create vulnerability and, via education, reduced chances on the labor market (thus leading to income crisis). Passive or automatic social exclusion is a consequence of a monetarised economy, where most needs are commodified (Polanyi, 1968) and access to them is mediated by money. Logically, lack of economic means translates in exclusion from other domains of life (health, housing, etc.). Exclusion of certain domains like transport can in turn affect the access to economic means, creating a vicious circle.

The interaction between social exclusion, vulnerability due to the individualization of needs and personal crisis all generate chances (all buffered by capital) of one's economic means falling short of what is necessary for the accepted living standards in society, in other words poverty. One factor that is important to mention in this context is that in most Western countries state-organized social protection, although crucial in reducing social inequality and poverty, has failed to eradicate poverty by filling the gap between shortage of economic means and the means that are necessary to attain accepted living standards. Whether this is unintentional or not, it is a characteristic of most capitalist welfare states that social security is kept at a level where it paradoxically still allows for insecurity, fuelling the lowest segments of the labor market (Vranken, 1977; Gans, 1995).



Now we have analyzed the problem, what can be said about fighting poverty? In what follows we will outline three possible layers of impact for any action or policy aimed at poverty, and locate the potential of SI within this.

In the most general way any anti-poverty policy must provide an answer to three questions: 1) How to take care of people in poverty; 2) How to get people in poverty out of it; 3) How to prevent the production of poverty? If we combine this with the previous analysis and conceptions of poverty as a structural problem on both a systemic and individual level, we arrive at three possible layers of poverty alleviation (Dierckx, Ghys, 2013).

The first layer consists of non-structural measures or actions. These measures and actions do not target the structural causes of poverty and exclusion, but only ease or soften its effects. It consists of ‘caring’ attempts to ease the suffering of the poor and they tend to control rather than address the problem. Unless they actually increase poverty, there is no problem in this type of actions as long as it is well understood this does not solve the problem, but. SI in this category typically come in the form of charity (like ad hoc winter shelters for the homeless) that works outside a framework of social rights and/or projects of like an ICT application sending motivational quotes to the poor⁷¹.

In the second, structural-individual layer, there is a structural impact from the perspective of people who are in poverty. The goal is here to take away specific constraints in the life of individual or groups of people in poverty, which allows them to come closer to the general living patterns, possibly offering chances to escape poverty. SI can fulfill this role when it structurally tackles specific exclusions, for example via coaching trajectories or the housing first program that provides the long term homeless permanent housing (FEANTSA, 2012). Although this layer is crucial in alleviating the poor and avoiding long term poverty, it alone is not sufficient to stop the systemic production of poverty in capitalist societies. It only transforms the relationship between an individual or group of individuals and the particular constraints with which they are confronted.

Therefore we need a third layer of measures with a systemic impact of poverty, seen as problem for the whole of society. As Gorge Simmel already observed in 1908:

“The fundamental economic and cultural circumstances which create [poverty] can only be changed by the collectivity. The task of changing those circumstances in such

⁷¹ A proposal pitched to one of the authors taking part in a jury for a ‘social innovation lab’ event.



a way that they should offer the least chance for impoverishment due to individual weakness, unfavorable propensities, misfortune or mistakes belongs to the collectivity”

(Simmel, p. 133).

To stop the production of poverty we need to venture into the terrain of what Fraser (1995) would call ‘transformative redistributive’ action. This can either be ‘upstream’ transformation of those institutions and structures in capitalism that systematically produce poverty, i.e. the labour market and its drive towards the commodification of labour, or ‘downstream’ protecting people from the fall into poverty itself by adequate social security. Both redistribution and collective services are key ingredients of such transformation roles. The potential role of SI could be to develop alternative institutions of social protection and emancipation, paying particular attention to the political representation of people in poverty and the recognition of diverse identities amongst those living in poverty (Oosterlynck et al., 2013). Social innovation may bring into the mix of socially protective and emancipatory institutions new actors like civil society associations, volunteers, social entrepreneurs and new tools of awareness raising, social learning and socio-political mobilization. Note that these layers are not so much meant for classification (many initiatives combine elements), but to analytically explore the possibilities for poverty alleviation.

2. Four determining factors in social innovation

What to look for in a SI when assessing its structural potential? Building on the definition of social innovation and our theoretical insights into the structural nature of poverty, we have identified four factors that should be of interest to those researching the capacity of SI to reduce poverty. The presented factors are not meant to be interpreted in a binary way but more as continuums including *both* positive and negative potential outcomes for the poor. SI is not by definition ‘good’ but can have varying outcomes depending on its content and the position from which it is judged (Heiskala, 2007).

1. The first factor determining whether social innovation has the potential to address poverty in a structural way is -perhaps a little evident -the extent to which it targets directly the structural causes of poverty, whether from a systemic or from an individual perspective, directly. The opposite of approaching poverty as a structural problem is to individualize it, i.e. to see it as an individual responsibility of the poor to meet a particular need or challenge. One example of this is the viewpoint that poverty



alleviation is about “improving the behavior of the poor rather than in any profound redistribution of resources” (Holman, 1976, p. 270). For social innovative initiatives to have potential for a structural approach of poverty, they need to either make groups with high levels of social risk less dependent on their labour market position for access to the resources they require to attain an adequate living standard or help people in poverty to overcome certain obstacles or constraints that exclude them from society or undermine their attempts to attain the generally accepted living standards. Depending among other things on the conception of the involved actors of the nature of the poverty problem, SI can orient itself to different aspects of the phenomenon, some more key than others. Equally important is having an actual strategy of contributing to structural alleviation, especially if the SI aims to do so indirectly and involves various institutional actors.

2. A second factor that determines structural potential of socially innovative initiatives is the impact it has on the solidarity with the poor in society. This relates to our relational definition of poverty, which leads us to see poverty not as a characteristic of individuals but as a characteristic of the way society is organized. This entails that addressing poverty in a structural way implies the transformation of social relationships, particularly those that are so much engrained in society’s institution so as to become social structures. To understand the importance of this factor, we must distinguish between the primary (objective) conditions of having the means and right policy tools to solving poverty, and the secondary (subjective) conditions of mobilizing people to actually do so. Holman correctly remarks that we should focus more on the second because: “poverty is not eliminated even when society has sufficient affluence to achieve this end, for it exists for reasons other than a total lack of resources” (Holman, 1976, p. 202). Systemic change implies social change, which runs again many stratified interests in and functions of people living in poverty. According to Gans (1995), these are often guarded by an ‘ideology of underservingness’, which stigmatizes and labels the poor as undeserving of our solidarity. As Somers and Block (2005) show, the spread of certain ideas and discourse about the poor can play a crucial role in welfare debates. Therefore it becomes interesting to ask how SI can impact this climate? Speaking about community action in the 1970’s, Holman outlines three strategic goals: ““1) to persuade what might be called the collective middle-class conscience that substantial structural changes are desirable even if they result in some losses to themselves; 2) to persuade those sections of the working class which do carry some political punch that the poor do not deserve to be left in poverty; 3) to develop a political voice of the poor themselves” (1976, p. 261)”. Social innovation is highly sensitive to political representation and the need to transform social relationships through collective organization, mobilization and awareness raising. However, it can also have a negative



impact on this factor. Depending on the content and view on poverty initiatives can contribute to reinforcing stereotypes, or by mystifying the structural causes by individualizing the problem or propose charitable solutions to 'control' the problem while postponing structural fixes.

3. The third factor is concerned with the empowerment of the poor. Regardless if SI prevents the (re)production of poverty, we must also look at what it offers to individuals in poverty and how it treats them. A few questions that comes with this factor are: Can a socially innovative practice succeed in structurally countering certain social exclusions that are barriers to emancipation, thereby improving the position of poor individuals? Does it generate chances for social mobility? And does it provide people and communities with tools to control their own social needs? (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw, Gonzalez, 2005). But social innovations also have the potential to worsen or consolidate to position of those in poverty, for example by stigmatizing them or generate ethical problems when excluding certain groups in favor of others. SI could increase dependency or even exploit vulnerable individuals, for example in innovative projects for drug addicts or homeless 'communities' that offer shelter but demand domestic or illegal labor, echoing the nineteenth century poor (work)houses.

4. The fourth and last factor that determines to what extent social innovation can contribute to structural poverty eradication has to do with the scale of socially innovative initiatives and how much impact they can generate. It is self-evident that the effectiveness of the SI to do what it intends to do is important, however no matter how brilliant, SI needs a certain weight to have a structural impact on society. Small projects can be interesting, but remain marginal compared to the systemic mechanisms of exclusion. The size of impact can be increased in at least roughly two ways: scaling up and diffusion (Ghys, Oosterlynck, 2013b). In the first case, the SI is organized on a higher scale, so that its operational capacity grows and it can operate on higher scales. In the second case, the organizational structure remains on the same scale, but the same SI is diffused (copied) across contexts. Besides being able to weigh on societal structures, diffusion is required to provide equal territorial access in case the SI is some sort of service, and thus avoid new forms of inequality and exclusion. Other relevant elements are the coordination of the project, and the political support a SI can generate. However scaling comes with certain risks, like losing the innovative edge or independence because of institutionalization. Furthermore, enlarging the impact of SI also enlarges whatever negative effects it has regardings the three previous factors.



In order for the impact of socially innovative initiatives to have a structural poverty eradicating effect, socially innovative initiatives can gain scale by being embedded in welfare state institutions. Welfare state institutions tend to have the spatial reach and mechanisms for quality control to roll out socially innovative initiatives across a whole territory and guarantee their quality. This is of course a consequence of the social rights tradition in which the socially protective institutions of the welfare state are steeped. However, the specific type of welfare state and its associated governance configuration acts as an important filter to determine the final outcome. Two very general problems can already be identified in relation to the welfare state institutions (Ghys, Oosterlynck, 2013b). In the first situation, bottom-up SI undermines the responsibility of the state, allowing it to outsource (often with the provision of social rights to citizens and the market. In this case SI masks the retrenchment of the welfare state (Martinelli et al, 2003). In the second situation (or the combination of both) the state puts such pressure on SI initiatives to make them meet certain policy goals, that it overburdens or harms the innovative character of the initiative. In a more ideal scenario SI helps to rethink or strengthen the institutions of the welfare states capacity to alleviate poverty. This can be either by adding innovative elements to it (institutionalization) in close cooperation, or but challenging it from the outside. Both create opportunities for institutional learning.

3. The Belgian case of foodbanks

To illustrate all of the above we will apply this theoretical framework to the case study of foodbanks in Belgium, a widespread but in many ways problematic SI. For this case we mainly draw on material from interviews, focus group discussions and surveys done in our earlier research on foodbanks and food charity (Ghys, 2012; Geerts, Ghys, Dierckx, 2013; Ghys, Dierckx, 2013).

Belgium can be classified as a corporatist welfare state (Esping-Andersen, 1990) and has a relative poverty rate⁷² of 15.3%. For people in poverty foodbanks have played an increasingly important role over the last decade, giving foodstuffs to over 120.000 people in 2012 (roughly 1% of the population), and our recent survey among 68 handout centers indicates their numbers are growing (Geerts, Ghys, Dierckx, 2013). Foodbanks originated in North America (Webber, 1992), and the first one opened in Belgium in 1986, making it one of the earlier adopters in Europe after France, although they only became so prominent in the last decade. What sets the concept apart from the classical pastoral handouts is their logistical system. It resolves around a network of nine regional storage centers (the actual 'banks') where volunteers collect and distribute leftover food. About half the amount of stock from the food

⁷² According to the EU-poverty line which is 60% of median income, see EU-SILC 2011



industry, distribution and auctions, who provide them leftover or nearly expired food in exchange for eliminating the disposal costs. Only a small percentage comes from private gifts, while until now the bulk came from an EU program that distributes agricultural leftovers from the European market to the most needy. From the central banks the food is distributed to over 600 charitable organizations who hand it out for free in packages. Although these are often independent from the actual banks, the word foodbanks is also used to refer to these distribution centers, both in popular speech and this paper.

Starting with the scale of impact, we see that the network of banks and distribution centers has grown nationwide. Most municipalities have at least one charity distributing food (sometimes the social services themselves do so), and bigger cities have multiple centers. For many individuals at the bottom, foodbanks became part of their life. Survey data and interviews with coordinators and clients show that in general foodbanks also reach a diverse public: old and young, native and migrant clients, including undocumented migrants (Geerts, Ghys, Dierckx, 2013). However the supply is not unlimited (and depending on the industry), so some of the distribution centers have to work with waiting lists. Still, having such territorial coverage and being organized on a local, regional, national en even European scale, it is safe to say foodbanks have fully scaled up and pack considerable weight.

The factor of solidarity with the poor is more ambiguous. One the one hand food banks are able to mobilize many volunteers to operate all the banks and centers. Donating or handing out food is a very tangible and direct way of 'doing something for the poor'. Although eternalizing their leftovers to the poor is actually profitable for most companies, in combination with the volunteer work we could consider this a form of solidarity. On the other hand the foodbanks have (individual exception with local centers excluded) never politicized the issue and made no coordinated effort to plea for structural measures against poverty. In addition to this we found that the volunteers (often old people) not rarely hold stereotypical views of the poor. Perfectly fitting the classical liberal ideal of handling social issues in the privet sphere, foodbanks do not directly contribute to a climate for structural measures.

Foodbanks do not influence any structural causes of poverty, if only because they are not aimed at solving poverty itself, but at solving hunger (and waste). Most of the volunteers we interviewed admitted that foodbanks are no solution to the problem, although they hope to contribute to it by helping people through personal crisis: "Food aid can only reduce the burden of poverty a tiny bit" (volunteer foodbank)⁷³. Many poor interviewees did not see any improvement in their situation because the

⁷³ The following quotes are translated from Dutch, original quote in Geerts, Ghys, Dierckx, 2013



causes of their problems reside elsewhere (debts, disability, etc.): “I am receiving food aid for over ten years. My life did not become easier, just more bearable” (60 year old client).

The most problematic factor is that of empowerment. To begin there are the very uneven power relations in the distribution centers, forcing the ‘client’ into a silent yet thankful position, and operating outside a framework of social rights allows the volunteers to decide the criteria for help (Gabriëls, 2013). What became clear from our research is that going to a foodbank is a stigmatizing affair, one often has to stand in a long queue on the street: “the volunteers that work here are not very sensitive people. We have to queue up outside, also in the winter, then you stand there freezing” (55 year old client). After this they have to show thankfulness for being handed a package composed of semi-useful (e.g. 10 packages of rice pudding expiring the next day) foodstuffs: “We assume that people have to be happy with what they get, also if they get the same EU-products week after week, and also when products are over their due date” (volunteer). Here asymmetric power relations come into play, because in many handout centers it is forbidden for people to reject or trade/give away any of the food in the package (regardless of diet). Foodbanks help people survive, but it doesn’t improve their position in society or give them any tools for solving their own needs .

To understand the relation with the welfare state we must look at why people visit foodbanks. Most clients do not go out of acute hunger in a crisis situation, but visit them over longer periods of times (even decades) because they systematically cannot make ends meet without them. During discussions many social services admit that foodbanks became a regretful but crucial unofficial addition and that it would be impossible to manage the situation without them. Thus foodbanks became a systematic addition to insufficient social security, complementing but also stabilizing the deficit in welfare rates. In addition they play a silent role in the survival of undocumented migrants that fall outside the national system of social rights and thus reach of the welfare state. This painful situation might be a reason why foodbanks get no official support from the federal government (whose responsibility for social security is undermined), but often do receive support by many local municipalities and the European Union.

To summarize, foodbanks provide a case of SI that addresses important needs of people in poverty, but does not structurally contribute to poverty reduction or the solidarity required for it. The possible negative impact on the position of the poor in society seems problematic, especially since this SI is so widespread and institutionalized as an unofficial addition to the welfare state.



4. Conclusion

If we are interested in the capacity of social innovation to solve societal challenges, it is not sufficient to simply study how SI processes can be facilitated and hope for the best. Both theoretical and practical knowledge of the specific field is important, as challenges and potential can vary.

In the case of poverty, we have seen that the potential role of SI initiatives can be to counter exclusion, generate institutional alternatives to those that produce poverty or contribute to the conditions for social change. Yet this is an ideal outcome that depends on many factors, of which we have distilled four of the most important challenges from the perspective of structural poverty reduction. The danger goes beyond just not impacting the reproduction of poverty (because of content or scale), as SI can easily be imbedded in a discourse promoting the retrenchment of the welfare state in favor of 'innovative' reincarnations of 19th century charity. While many counterexamples exist, the case of foodbanks shows that not all SI in the field of poverty might be in the long term interest of the poor. In terms of future research this calls attention to the question of what governance arrangements and policies are needed to push social innovation beyond gimmicks, and be part of a serious strategy to fight poverty?

Bibliography

Bureau of European Policy Advisers (2011). *Empowering people, driving change: Social Innovation in the European Union*. Online:

http://ec.europa.eu/bepa/pdf/publications_pdf/social_innovation.pdf

Berghman, J. (1980). *Bestaansminimum als middel tot armoedebestrijding*. Centrum voor sociaal beleid.

Dierckx, D., Ghys, T. (2013). Solidariteit en herverdeling in structurele armoedebestrijding. In: Dierckx, D., Coene, J., Van Haarlem, A., Raeymaeckers, P. (Eds.) *Armoede en sociale uitsluiting: Jaarboek 2013*. Leuven/Den Haag: Acco.

Esping-Andersen, C. (1990). *The three worlds of welfare capitalism*. Cambridge: Polity Press.



- FEANTSA (2012). *Social Innovation to combat homelessness: A guide*. Online: http://www.feantsa.org/files/freshstart/Toolkits/2012_06_12_Social_Innovation_Guide_Final_EN.pdf
- Fraser, N. (1995). From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a 'Postsocialist' Age', *New Left Review* 212 (July/August): 68–93; reprinted in Fraser, N. *Justice Interruptus: Critical Reflections on the 'Postsocialist' Condition*.
- Gabriëls, R. (2013). Tussen barmhartigheid en rechtvaardigheid. Over voedselbanken. *Filosofie en Praktijk*, 32(2).
- Gans, H. (1995). *The war against the poor*. New York: BasicBooks.
- Geerts, A., Ghys, T., Dierckx, D. (2013). *Een verkennend onderzoek naar het gebruik van voedselbedeling*. VLAS-Studies 10, Antwerpen: Vlaams Armoedesteunpunt.
- Ghys, T. (2012). De ambigue rol van Voedselbanken. In: Dierckx, D., Oosterlynck, S., Coene, J., & Van Haarlem, A. (Red.) (2012). *Armoede en Sociale uitsluiting -Jaarboek 2012*. Leuven: Acco.
- Ghys, T., Oosterlynck, S. (2013a). *Sociale innovatie ontleed: perspectieven voor armoedebestrijding*. VLAS-Studies 3, Antwerpen: Vlaams Armoedesteunpunt.
- Ghys, T., Oosterlynck, S. (2013b). *Governance uitdagingen voor sociale innovatie en armoedebestrijding*. VLAS-Studies 8, Antwerpen: Vlaams Armoedesteunpunt.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society. Outline of the theory of structuration*. Los Angeles: University of California Press
- Harvey, D. (1999). *The limits of capital* (2nd ed., pp. 478): Verso. (Reprinted from: First Verso edition).
- Heiskala, R. (2007). *Social Innovations: Structural and Power Perspectives*. In: Hamalainen, T. J. and Heiskala, R. (Eds.). *Social Innovations, Institutional Change and Economic Performance*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Holman, R. (1978). *Poverty. Explanations of Social Deprivation*. London: Martin Robertson.
- Ilie, E., & During, R. (2012). An analysis of social innovation discourses in Europe: concepts and strategies of social innovation in Europe. : *Social Innovation Europe*. Jordan, B. (1996). *A theory of poverty and social exclusion*. Cambridge: Polity Press



- Laderchi, C. R., Saith, R., & Stewart, F. (2003). Does it Matter that we do not Agree on the Definition of Poverty? A Comparison of Four Approaches. *Oxford Development Studies*, 31(3), 243 -274.
- Martinelli, F. (2012). Social Innovation or Social Exclusion? Innovating Social Services in the Context of a Retrenching Welfare State. In: Franz, H.W., Hochgerner, J., Howaldt, J. (Eds.) (2012). *Challenge Social Innovation*. New York: Springer.
- Martinelli, F., Moulaert, F., Swyngedouw, E., Ailenei, A. (2003). *Scientific period progress report month 18*. SINGOCOM.
- Moulaert, F., Martinelli, F., Swyngedouw, E., González, S. (2005), Towards Alternative Model(s) of Local Innovation. *Urban Studies*, 42(11): 1969-1990
- Oosterlynck, S., Kazepov, Y., Novy, A., Cools, P., Wukovitch, F., Sarius, T., . . . Leubolt, B. (2013). Exploring the multi-level governance of welfare provision and social innovation: welfare mix, welfare models and rescaling. *ImPRovE Working Paper*, 73.
- Polanyi, K. (1957 [1944]). *The great transformation. The political and economic origins of our time*. Boston: Beacon Press.
- Schumpeter, J. (1976). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Routledge
- Simmel, G. (1908/1965). The Poor. *Social Problems*, 3(2).
- Somers, R., Block, F. (2005). From Poverty to Perversity: Ideas, Markets, and Institutions over 200 Years of Welfare Debate. *American Sociological Review* 70(2)
- Townsend, P. (2010). The meaning of poverty. *The British Journal of Sociology*, 61. Issue supplement s1.
- Vranken, J. (2001). Unravelling the social strands of poverty: differentiation, fragmentation, inequality and exclusion. In H. T. Andersen & R. Van Kempen (Eds.), *Governing European Cities* (pp. 71-91). Aldershot: Ashgate.
- Webber, M. (1992). *Food for Thought. How Our Dollar Democracy Drove 2 Million Canadians into Foodbanks to Collect Private Charity in Place of Public Justice*. Toronto: Coach House Press.



SÉANCE 5B

**Innovation sociale et économie sociale et
solidaire : vecteurs de transformation sociale /
Social innovation and third sector: vectors of
social transformation**



EUROPE IN TRANSITION: THE ROLE OF SOCIAL COOPERATIVES AND SOCIAL ENTERPRISES⁷⁴

Carlo Borzaga*, Riccardo Bodini**, Chiara Carini**, Sara Depedri**, Giulia Galera**, Gianluca Salvatori**

* *University of Trento and Euricse*

** *Euricse – European Research Institute on Cooperative and Social Enterprise*

Abstract:

The European social model has always been characterized by the active role played in the production of goods and services by a variety of organizations that differ both from private corporations and from public institutions. These are private organizations that, while active on the market, typically pursue goals other than profit: their main purpose is not to generate financial gains for their owners or stakeholders but to provide goods and services either to their members or to the community at large. Traditionally, these organizations (which include primarily cooperatives, mutuals, associations and foundations), have been included in the concept of “social economy”.

As the evolution of European society in the context of the global economy has led to the emergence of new and more diversified needs, which in many cases demand new types of responses, the role of these organizations is becoming increasingly prominent. What we would like to focus on in this paper in particular is the development of new forms of private not-for-profit economic activities, i.e. “social cooperatives” (starting from the late 1970s) and “social enterprises” (starting from the late 1990s), as a way to increase and diversify the supply of services to families and individuals, in some instances by revitalizing traditional social economy business models and in some instances by giving rise to entirely new organizational forms.

Due to their participatory and bottom-up nature, these organizations have been able to identify emerging needs and to develop appropriate responses, often without the support of the public sector. Over time, the activities carried out by these organizations have often been recognized and supported by the state, and in some cases even became part of the public welfare system. Moreover, these organizations are based on motivations, behaviours, principles and forms of governance (such as solidarity, reciprocity and direct participation in management, quest for justice and equality) which appear particularly well suited to face the challenges related to the management of collective assets, where the right of ownership must be balanced with the duty of custody for the benefit of current and future generations.

⁷⁴ This paper is based on the Social Europe Guide “Social Economy and Social Entrepreneurship”, written by the authors for the DG for Employment, Social Affairs and Inclusion and published by the European Commission in 2013.



This paper describes the role of social enterprises and social cooperatives as a type of economic, non-profit organization that is assuming an increasingly central role in Europe (as shown for example by the Social Business Initiative, recently launched by the European Commission), by contributing to its economic and social growth. More generally, the paper intends to reflect on the economic and social impacts of social enterprises and social cooperatives in local economies, while some final remarks conclude by identifying some lessons supplied by Italian social cooperatives on a broader scale.

1. A New Framework for New Challenges

As we enter the second decade of the 21st century, the globalization of the economy, the low rates of economic growth, the complexity of society, and growing demands for new services are challenging the European model of development. Demographic and economic shifts over the past few decades have brought about significant changes in the social needs of the population: as life expectancy increased, so did the need to find new ways to care for the elderly; as more and more women entered the workforce, child care has emerged as a major new area of intervention; as Europe has attracted more and more people from other countries and other parts of the world, the economic and social integration of migrants has required attention and new policy tools; and as the economy has become more knowledge-based, the education systems have needed to diversify and improve.

Over time, the evolution of European society in the context of the global economy has led to the emergence of new and more diversified needs, which in many cases demand new types of responses. These responses have come in some cases from the public sector or from private businesses, but some of the most relevant innovations came from civil society and social economy organizations, and in some cases from entirely new organizational forms inspired by the same principles as social economy organizations, combining a social and an entrepreneurial dimension, but resorting to different institutional arrangements.

In sum, the appearance of new needs and the increasing differentiation of existing ones have made demands by citizens more wide-ranging and complex. At the same time, the difficulties generated by growing fiscal constraints, coupled with the challenge of meeting diversified needs



with a set and standardized supply of services, have made it increasingly difficult for the public sector to meet this demand on its own, as it had traditionally done in a welfare model dominated by state intervention.

Some of the reforms that at the national level have been introduced in the organization of the welfare state have failed to achieve satisfactory outcomes, and in some cases – especially when the solution was identified with the privatization of the services of public interest according to a pure for profit model and consequently with their transfer to the private businesses - they have contributed to a growing imbalance between the demand and supply of services of general interest, especially in the key areas of health, social services, and education. The economic crisis that started in the second half of the last decade has made it clear that the tools that this model has relied on for decades in order to generate social cohesion started to show their limitations, as well as the presumed alternatives conceived in terms of a privatization driven by the principle of profit maximisation.

In recent years, profound changes in the socio-economic context contributed to the questioning of the conventional wisdom and values. Much wealth has been created, but at the same time social and economic inequalities have grown significantly in many countries. There is a widespread perception that social mobility has decreased, and large sectors of society have seen a deterioration in their quality of life and a loss of social cohesion. As people suffer the effects of economic transformations that they cannot control or direct, a part of our society is feeling excluded and powerless.

People's reactions to this situation appear to be increasingly polarized and divided between further isolation and individualism on one side, and the willingness to engage and tackle social issues on the other. Increasingly, though, the attempt to organize a response to the current challenges is taking place also outside the traditional structures, exploring less hierarchical and more participatory forms. The same tendencies can be found among younger generations, which are torn between the temptation to withdraw from social participation and the desire for a more open, active and responsible society which is also less centralized and less dependent on traditional organizational forms. The cultural climate in which this part of the European society is living is calling into question the separation between individual morality and social order which has accompanied and fuelled economic growth over the past few decades. A new sensitivity and attention to social issues seems to be taking hold and increasingly characterizing people's behaviour.



There are encouraging signs that we are moving in this new direction, as we are witnessing a surge of responses by individuals and groups, organized in a substantially different way from those of both private businesses and public institutions. This trend is part of an increasing tendency, across sectors, to take into account the social consequences of economic activity. Basically this tendency is what today is fuelling in Europe the polymorphous debate on social innovation.

This tendency, born of the new challenges facing the continent, has found a fertile ground in the European tradition, as the European social model has always been characterized by the prominent role played by a variety of organizations that differ both from private corporations and from public institutions. These are private organizations that typically pursue goals other than profit: their main purpose is not to generate financial gains for their owners or stakeholders but to provide goods and services either to their members or to the community at large. These organizations, which have been active in Europe for close to two centuries, have been regulated in many countries through specific legal forms (including primarily the cooperative, the mutual, the association and the foundation), have set up their own representative organizations to interact with public authorities, and have contributed in various ways to the social and economic development of our continent.

The label that is used, in the tradition of many European countries and recently also by the European Union, to refer to these organization is the “social economy” – a term that stresses the special attention that these organizations pay to the social consequences of their activities, more than to the profit maximisation, and their participative and democratic governance structures.

Based on the available evidence, it is estimated that the social economy in Europe (measured as the aggregate of cooperatives, mutuals, associations and foundations) engages over 14.5 million paid employees, equivalent to about 6.5% of the working population of the EU-27 and about 7.4% in EU-15 countries. Interestingly, the social economy has increased more than proportionately between 2002-03 and 2009-10, increasing from 6% to 6.5% of total European paid employment and from 11 million to 14.5 million jobs. Incidentally, this is a phenomenon that is not confined to Europe but is gathering strength around the world, as exemplified by the data on cooperatives published in the World Cooperative Monitor by Euricse and the International Cooperative Alliance (www.monitor.coop).



Beyond the numbers, history provides evidence of the great potential of the social economy in supporting economic development and improving wellbeing, as these organisations have always made an important contribution to economic dynamism and growth from different perspectives. And in recent decades, the social economy has strengthened its position as a key driver of stable and sustainable economic growth, specially as a provider of services of social interest.

All of these organizations are based on motivations, behaviours, and principles (such as solidarity, reciprocity and direct participation in management, quest for justice and equality) which appear particularly well suited to face the challenges related to the management of collective assets, where the right of ownership must be balanced with the duty of custody for the benefit of current and future generations. Moreover, these organizations are lending increasing credibility to the idea that economic development (and more broadly a solution to the new challenges facing contemporary societies) does not only stem from the intervention of the public sector or from the actions of individuals pursuing private gains. Rather, it can also come from the collective action of communities engaged in the production of public goods, as well as from innovative combinations of private investment and collective action.

2. The Social Economy in the European Tradition

The social economy has been recognized as a distinct set of economic actors only recently. However, organizations belonging to the social economy have long been an important part of the European social, economic, and political history. The term social economy first appeared in France during the first third of the XIX century and its relevance has gone far beyond French borders throughout the centuries, finding a great resonance throughout Europe.

What social economy organizations share and what sets them apart from conventional enterprises is the overall aim of their activities, which does not emphasize the pursuit of profit and its distribution to the owners as an ultimate goal. In fact, the main goals pursued by social economy organizations include both the provision of goods and services (including employment opportunities) to their members and the pursuit of community interest goals (i.e. activities that benefit society at large like the provision of general interest services).



Another characteristic shared by most social economy organizations is their ownership structure, as ownership rights are assigned to stakeholders other than investors, and significant emphasis is placed on stakeholder involvement and participation. These stakeholders can include workers, customers, or even volunteers, as many social economy organizations are characterized by a significant participation of volunteers, who often play a key role particularly in the start-up phase of the organization.

Given these characteristics, social economy organizations tend to give precedence to people and labour over capital in the distribution of incomes. This means, for instance, that these organizations will tend to preserve employment and quality of service to their members and customers even at the cost of reducing their margin of profit. Social economy organizations are also generally characterized by democratic decision-making processes, whereby key decisions concerning the organization are voted upon by all of its members.

These shared characteristics can be found in various types of social economy organizations in the different European countries. Historically, social economy organizations have been grouped into four major categories: co-operative enterprises, mutual societies, associations and foundations (the latter being the least common of the four), whose legal form may vary considerably from one country to another. Beyond these four distinct organization types, social economy organizations often adopt a mix of organizational forms. We can have, for instance, voluntary associations that control cooperatives or foundations; foundations which control associations or other kinds of organizations; cooperatives organized in networks, utilizing legal entities different from the cooperative one or even controlling corporations. In fact, in some instances social economy organizations can even adopt enterprise forms that typically belong to the for profit sector. For instance, some agricultural cooperatives have created shareholder companies (controlled by the cooperative itself) in order to more effectively pursue the commercialization of their products.

Moreover, in addition to the four “traditional” organization types described above, in recent years new organizational forms have emerged (like “social enterprises”), relying on both traditional social economy and other models. It is on these new forms that we would like to focus our attention, as they have revitalized traditional social economy organizations and given rise to innovative organizations whose development has been particularly noteworthy. These bottom-up initiatives can be interpreted as concrete expressions of an increasing sense of responsibility on the part of citizens and as an ‘endogenous response’ to their discontent about the failures of the market and the shortcomings of public policies.



3. The Emergence of Social Enterprise in Europe

Social enterprises have emerged in recent years as a new and very significant phenomenon not only throughout Europe but also in other continents. Despite the lack of a universal definition of the term, in Europe the concept of social enterprise is increasingly used to identify a “different way” of doing business, which occurs when enterprises are created specifically to pursue social goals (Defourny and Nyssens, 2008). In particular, in the European tradition a social enterprise is seen as “an operator in the social economy whose main objective is to have a social impact rather than make a profit for their owners or shareholders. It operates by providing goods and services for the market in an entrepreneurial and innovative fashion and uses its profits primarily to achieve social objectives. It is managed in an open and responsible manner and, in particular, involve employees, consumers and stakeholders affected by its commercial activities” (EC Communication on the Social Business Initiative, SEC(2011) 1278).

The concept of social enterprise overlaps with the traditional social economy organizations and cuts across legal forms, as an entity that operates as a social enterprise might choose to be registered as an association, cooperative, charity etc., or as one of the specific forms set up in recent years under national legislation (Borzaga and Galera, 2009).

What distinguishes social enterprises from traditional associations or charities is the fact that social enterprises earn a substantial proportion of their income through trading (both with private and public sector), rather than being dependent on grants or donations. A typical benchmark is that at least 50% of turnover is earned income. And what distinguishes social enterprises from conventional enterprises in that they have a primary social purpose. An indicator of this social purpose is that the majority of any profits are reinvested or otherwise used to achieve the social mission of the enterprise (Bacchiega and Borzaga, 2001).

A social enterprise typically is created when a social entrepreneur or founding group of citizens sharing a specific and well defined social goal succeeds in translating it into a new organization displaying some key features: the activity it performs is of general interest and it is managed in an entrepreneurial way, striving to maintain a constant balance between the social and the economic dimension (Hansmann, 1980). The novelty introduced by social enterprises is their



capacity to bring an entrepreneurial and commercial dimension to the provision of general interest services and to the solution of social issues. This ability enables these organizations to operate in a space that in many countries was previously thought of as solely purview of the public sector. Social enterprises have made it possible to provide social and general interest services in a way that is economically sustainable, and in many ways more effective and efficient than what could be done by the public sector alone.

When compared to traditional social economy organizations, social enterprises may be seen as more oriented to addressing not only the needs of their owners or members, but also of the entire community (including the needs of the most fragile segments of society), as they put more emphasis on the dimension of general interest rather than on purely mutualistic goals. This does not mean, however, that social enterprises only work with the poor or the most vulnerable social groups – rather, they provide a variety of services of general interest, including for instance health care, child care and educational services.

Social enterprises come in very different shades and colours depending on the development of the welfare system, civil society, the social finance market and dedicated public policies in each country. As a result, there are significant differences across countries in terms of the social sector and business sector areas social enterprises are active in. For instance: in Romania and Hungary, there is a marked predominance of social enterprise activity in the sectors of health, social work and education, while countries such as Sweden or the UK show a more diverse picture, though with a common, significant presence of social enterprises providing community, social and related services. In other countries (such as Italy for example) the two main fields of activity are work integration and welfare service provision. While welfare service provision is largely supported by public funding, work integration often is accomplished thanks to the production of goods and services that are traded on the market.



Table 1 Mapping the fields of activity of Social Enterprises in Europe (the SELUSI project, funded through the 7th Framework Programme of the European Commission, studies the market behaviours and organizational design decisions of over 800 social enterprises throughout Europe).

NPO Social Sector Classification for Primary Service		
75% of sample	Social services	16.70%
	Employment and Training	14.88%
	Environment	14.52%
	Education	14.52%
	Economic, social and community development	14.34%
	Culture, the arts and recreation	7.08%
	Health	6.90%
	Housing	2.72%
	Business associations	2.00%
	Law, advocacy and politics	1.63%
	Other	4.72%
		100.00%

Source: SELUSI data including all observations across all countries (N=581)

Recent development trends show the expansion of social enterprises in new fields, based on the interests and needs of their communities and society. These new activities include, for example, the provision of innovative forms of educational, cultural, environmental, and public utility services, as well as food production, distribution and consumption. This trend is not surprising: the history of this type of enterprise both at the European and at the international level shows that social enterprises are likely to work in any field of activity that is of interest to their community as a whole. Indeed, social enterprises have proven to be extremely versatile organizations, which share the core common features described in the previous section but that over the years have been able to engage in a variety of activities and constantly innovate their products and services.

Social enterprises display a great variety also in terms of their size. While in some cases they can be small enterprises operating at the very local level, they also display a tendency to aggregate through networks or consortia in order to achieve economies of scale and have access to centralized services. Through this strategy they can reach very large dimensions, and become major actors both in the social and in the economic life of their communities.



4. The Case of the Italian Social Cooperatives

Social enterprise initiatives were set up using legal forms made available by the different national legal systems, primarily not for profit, including for instance associations, cooperatives and foundations. In particular, social enterprises were first established as associations in those countries where the legal form of association allows for a degree of freedom in selling goods and services on the open market, such as for instance Belgium. In countries where associations were more limited in this regard, social enterprises were more often created under the legal form of the cooperative. An overview of the different countries that adopted this solution is provided in Table 2.

Table 2 - Social enterprise qualification via cooperative form

Country	Legal forms used	Law/Year	Activities
Italy	Social cooperative	National law 381/1991	Social services (a-type); work integration (b-type)
Spain	Social cooperative societies Labour integration cooperative societies	National law 27/1999 and regional laws in 12 autonomous regions (1993-2003)	Assistance services in the fields of health, education, culture or any activity of a social nature; work-integration
France	General-interest cooperative societies	National law 17 July 2001	Production or provision of goods and services of collective interest
Portugal	Social Solidarity cooperatives	Co-operative code (Law 51/96 of 7 September 1996) and Legislative decree 7/98 of 15 January 1998	Work-integration of vulnerable groups
Poland	Social cooperative	National law on Social cooperatives 2006	Work integration of a wide category of disadvantaged workers
Hungary	Social cooperative	National law 2006. X.	Create work opportunities and facilitate the improvement of other social needs of its disadvantaged members
Greece	Social cooperative	National law 4019/30-9-2011 on "Social economy and social enterprises".	Engagement in three fields: i) work integration; ii) social care; iii) provision of services that satisfy collective needs/local development

Source: "Social Economy and Social Entrepreneurship", Social Europe Guide Vol. 4, European Commission, 2013.



An analysis of social cooperatives and their characteristics reveals that these organizations are indeed a new type of institution that differs from traditional private firms (including 'conventional' cooperatives) and non-profit organizations. Social cooperatives not only tend to combine the social aims of traditional non-profit organizations with the entrepreneurial characteristics of corporations and cooperative firms but also have a unique ownership and membership structure. On one side, while owners in conventional firms hold the right to control the firm and to appropriate the firm's profit, and owners in non-profits do not have rights to either element (Hansmann, 1996), in social cooperatives the owners (that is, the cooperative's members) have full control rights over the firm but not over its profits, since when the cooperatives are allowed to distribute part of their profits, their assets are normally locked. On the other side, social cooperatives in the Italian case have often a multi-stakeholder membership, including in their governance all the different actors participating in the production process: workers, volunteers, customers, and even other private or public organizations (Thomas, 2004).

Social cooperatives can thus be seen as a type of social enterprise, and they continue to represent one of the most developed and successful models of social enterprise. Since most emerged as bottom-up organizations, they represent an interesting example both for countries with a well-developed welfare system and for countries that need to restructure their welfare system and welfare services.

One of the first countries in which social cooperatives were created (and have to this day been particularly successful) is Italy. Italian social cooperatives find their roots in the changes the Italian welfare system underwent starting in the 1970s. In the years following the economic downturn of the 1970s, public authorities were unable to cope with the increasing needs of society, and families could not be expected to pick up the slack. In addition, the existing traditional philanthropic organizations (such as the ones providing social services as early as the 19th century and were later transformed into quasi-public institutions) were not equipped to meet the needs of a post-industrial society. Consequently, new and different types of initiatives emerged.

The main innovation was the development of new volunteer non-profit organizations that progressively adopted entrepreneurial behaviors, provided new social services, and organized the work integration of disadvantaged people. However, the Italian legal system was ill equipped to accommodate these new developments, as Italian law in those years made an explicit distinction between organizations devoted only to social aims (non-profit organizations such as associations and foundations) and commercial firms. Indeed, the law did not allow associations and foundations to produce goods or services of any kind as their main activity.



Cooperatives were in some ways an exception in the Italian legal system: they were treated as fully entrepreneurial organizations but at the same time were recognized to have a social aim. Moreover, cooperatives were constrained in distributing profits and had a democratic governance structure. Thus, they were the legal enterprise form that most closely matched the needs of the emerging entrepreneurial organizations devoted to providing social services. Therefore, most of these organizations decided to adopt the cooperative form and, to distinguish themselves from traditional cooperatives (serving mainly their members), took on the name 'social solidarity cooperatives'.

Starting in the 1980s, the new social cooperatives played an increasing role in driving the growth of the entire Italian third sector: they bolstered the supply of social services by answering the needs of the youth, the elderly, the disabled, drug addicts, and the homeless. These cooperatives also started organizing activities to integrate disadvantaged workers into the labor market.

Social cooperatives – in the Italian case – gradually became economic organizations of small-to-medium size, strongly integrated into the local environment where they happen to develop. Given the need to supply crucial services, including social, educational and work integration services, social cooperatives had to interact with the local authorities and communities they serve. Over time, the activities carried out by these organizations were progressively recognized and supported by the public authorities.

This new type of cooperative was legally instituted as a 'social cooperative' in 1991, with the approval of Law 381. This law did not simply recognize a new form of cooperative; rather, the law configured a new type of enterprise with a distinctive purpose. According to the law, the goal of social cooperatives is to 'pursue the general interest of the community in promoting personal growth and in integrating people into society by providing social, welfare and educational services and carrying out different activities for the purposes of providing employment for disadvantaged people'.

The law recognizes two types of social cooperative, according to whether they manage social, health, or educational services (type A social cooperatives) or whether they undertake other activities (be it agricultural, manufacturing, or commercial) by integrating 'vulnerable persons' into the workforce (type B social cooperatives). Although type A social cooperatives have no requirements regarding the personnel they hire, type B social cooperatives have a clear



occupational focus on disadvantaged workers (identified according to a specific definition provided by the law), who must be fully remunerated and constitute at least 30 per cent of their employees.

Law 381/91 also states that volunteers may be full members of social cooperatives, and that the ownership structure of social cooperatives may simultaneously include several categories of members. In particular, a social cooperative may have worker members, including practitioners and managers who are remunerated; user members, the recipients of the services supplied by the cooperative or their family members; volunteer members, who work in the cooperative 'freely, spontaneously and personally, without receiving any form of compensation' and who may not constitute more than 50 per cent of the total workforce; financing members, defined as suppliers of capital with limited rights to participate in the decision-making and governance of the organization; and legal entities, since the law provides that 'eligible as members of social cooperatives are public or private legal persons whose statutes provide for the funding and development of cooperative activities'.

Data from the ISTAT – the Italian Institute of Statistics - show how the number of social cooperatives increased from slightly more than 2,000 before Law 381 was introduced in 1991 to nearly 3,900 (1996), 7,363 (2005) and 11,264 (2011). The 9th Industry and Services Census (2011) registered more than 6500 social cooperatives providing social services and 4500 social cooperatives for work integration, besides a small number of consortia and mixed-type social cooperatives. About 20 per cent of social cooperatives active today were created before the 1991 Law on social cooperatives, demonstrating their continuous growth (Euricse, 2013).

In 2005 almost half of the public expenditure for social services in medium and large Italian cities was managed by private non-profit organizations, and approximately 80 per cent of the contracts were awarded by local authorities to social cooperatives. Only 30 per cent of these contracts were a result of public tenders, while 70 per cent were awarded through negotiated agreements between local authorities and social cooperatives.

In terms of financial data, in 2011 (Euricse, 2013) registered the total value of the production generated by Italian social cooperatives at about 10,1 billion Euros, with 28.3 per cent of the social cooperatives with a value of production no higher than 50,000 Euros and only 16 per cent that could be considered large enterprises (with the value of production over 1 million Euros). Most of the revenues came from supplying services to public bodies (74 per cent in type A social



cooperatives and 53 per cent in type B), but private revenues and the supply of goods and services to private firms increasingly characterize social cooperatives, and work integration social cooperatives in particular.

5. The Impact in Terms of Innovation, Satisfaction, Resilience, and Entrepreneurship

A first important outcome of the activities of social economy organizations, and of social enterprises and social cooperatives in particular, is their contribution to increasing and diversifying the supply of services to families and individuals. Due to their bottom-up nature, these organizations have been able to identify emerging needs and to develop appropriate responses, often without the support of the public sector. The social mission of these organizations, combined with their entrepreneurial nature, ensures that the innovations they engage in are aimed at addressing social issues. Historically, now mainstreamed welfare services are examples of initiatives that started within the realm of the social economy, and the same thing is happening now with respect to new sectors of activity. One specific feature of the European social enterprise tradition is the creation, over time, of specific institutional arrangements designed to pursue a social goal in a stable and continuous way. These institutional arrangements, consistent with the strong European social economy tradition, are characterized by a strong collective and participatory dimension and close links to civil society organisations and initiatives. The ability to identify emerging needs and develop appropriate answers is due in large part to the participative and multi-stakeholder nature of these organizations, which often involve in their governance workers, clients and volunteers, ensuring that the new services that are developed and delivered are closer to the needs of local communities. The history of social enterprises, for instance, shows how they have always been very nimble and innovative organizations, ready to act on the emerging needs of their constituents. Because of their characteristics, and because they operate on the market and thus need to maintain a high level of efficiency, social economy organizations also contribute significantly to social innovation, constantly developing new products and services designed to meet social needs. A huge proportion of social enterprise work to achieve systemic change, by introducing new business models, changing value chains, activating unused talents, and exploiting unused resources.

A second important contribution of the organizations of the social economy consists in the diffusion of a new model of relationship between work and motivations. A recent Euricse survey carried out on a sample of more than 4,000 workers in Italian social enterprises highlights that employees are strongly attracted by altruistic motivations (social relatedness and usefulness of the job), followed by some extrinsic motivations (job stability at first) and intrinsic motivations such shared ideals and values with the enterprise and colleagues. The employees interviewed for this survey placed wages and other economic incentives only in the middle of the ranking of their



motivations, and other extrinsic aspects were assigned even lower relevance. The analysis demonstrates that other-regarding or altruistic but also relational motivations appear to be the most relevant motivations in attracting people toward the social enterprise sector, since most workers agree on the importance of carrying out activities that help other people and on the necessity to work in an environment where relations are good. Also the search for variety and creativity and for shared values and objectives appear dominant. Extrinsic aspects of the job receive a high degree of attention too, but people are especially motivated by job stability and accomplishment in terms of career and self-realization (Gagné and Deci, 2005). The most important consequence of these strong intrinsic motivations is the high level of commitment on the part of the worker (see also Leete, 2000; Preston, 1989; Valentinov, 2007). Econometric findings suggest that the higher the intrinsic motivations and the lower the extrinsic motivations of workers, the higher their job satisfaction and their loyalty to the organization.

Table 3 - Work and Motivations in the Social Economy

	Average (1-12)	Percent of scores 10 to 12
<i>Altruistic motivations</i>		
Helping disadvantaged people	9.48	62.3
Relatedness on the job	9.50	61.3
Relatedness with people outside the job	8.73	52.0
<i>Intrinsic motivations</i>		
Autonomy, variety and creativity of the job	8.48	45.6
Job coherent with individual training	7.06	33.0
Social visibility of the job	7.20	32.5
Physical working environment	7.44	38.4
Sharing common ideals and values	8.77	52.5
<i>Extrinsic motivations</i>		
Flexibility of working hours	8.00	37.4
Wages and economic incentives	8.63	49.2
Self-realization and career prospects	8.38	44.8
Job stability	9.52	61.9

Depedri S., Tortia E. C., Carpita M. (2012), "Feeling satisfied by feeling motivated at work: Empirical evidence in the Italian social services sector" in J. Heiskanen, H. Henry, P. Hytinkoski, T. Köppä (a cura di), New opportunities for cooperatives: new opportunities for people, University of Helsinki, Mikkeli, p. 136-153.

A third aspect of the impact of social economy organizations has to do with their resilience.

Data on the resilience of the social economy as a whole during the current crisis is not fully available yet. However, some trend data about countries, in which the social economy is particularly relevant, can provide a useful example.



In France, for instance, the social economy (which accounts for 9,9% of all salaried employment) has created 18% of all new jobs between 2006 and 2008. Between 2008 and 2009, employment in the social economy has increased by 2,9% with a net creation of 70.000 paid jobs, compared with a fall of 1,6% in the rest of the private sector and of 4,2% in the public sector (Fauer, 2012).

Focusing on cooperatives, several studies have shown that, during an economic crisis, cooperatives demonstrate a greater resilience than other forms of enterprise.

A report made for the ILO by Johnston Birchall and Lou Hammond Ketilson, for example, provides ample historical evidence of the resilience of the cooperative business model in times of crisis: from the Great Depression in the United States to the Sweden price collapse of the 1930s, to the industrial restructuring in Western Europe in the 1970s and 1980s, the creation of cooperatives (be it agricultural cooperatives, worker-owned cooperatives or other forms) has always been one of the most effective ways to preserve incomes and employment and thus a natural response to economic hardship (Birchall and Ketilson Hammond, 2009).

In addition, an European survey (Roelants, Dovgan, Eum, & Terrasi, 2012) shows that the reaction of cooperatives is better than the reaction of other business models especially in countries with a long cooperative tradition and where these organizations are strongly rooted in the community.

The data about recent trends in the Italian cooperative sector (Eurice, 2013) shows that during the course of the crisis, especially in the first years, the growth patterns of the various cooperative forms differed greatly from that of other forms of enterprise.

According to data from Censis (2012), employment in cooperatives increased by 8% between 2007 and 2011. while it decreased in the economy as a whole by 1,2% and in private enterprises by 2,3%.

The data shows an increase in turnover and investments as well. Overall in the 2008-2011 period the value of production of cooperatives increased by 8.2% and investments increased by 10.6%. Also, a comparison of data on growth in value added between cooperatives and shareholder companies between 2006 and 2010 reveals that this indicator has grown in cooperatives four times more than in shareholder companies (+24.7% vs. +6.5%). Over the same time span, the incomes of workers in cooperatives increase by 29,5% (vs. 12,7% in shareholder companies).

These diverging trends are driven by a generally stable asset base and efficiency levels that are in line with those seen in other forms of enterprise and they are confirmed in all sectors with a strong cooperative presence. Breaking down the possible determinants of these growth rates (location, sector of activity, ownership structure) confirms that the differences observed are due almost completely to the difference in ownership structure and only marginally to other factors. This confirms the fact that the anti-cyclical function of cooperatives is attributable above all to



their being enterprises with objectives and ownership structures geared towards meeting members' needs rather than remunerating shareholder investments.

Resilience is partially related to another specific institutional arrangement, conceived to pursue economic and social sustainability: the constraint on profit and asset distribution (established in the company's statutes or mandated by law), which characterizes social enterprises in many European countries. The "asset lock" – that take up an old tradition of the European cooperative movement - is aimed at ensuring the consolidation of assets of the organization and the continued pursuit of its general-interest goal. Indeed, in case of dissolution of the enterprise, its assets are transferred to another social enterprise, thereby guaranteeing that welfare and development goals will continue to be addressed, or to special funds aimed at supporting the development of similar organizations.

Finally, social economy organizations also effectively foster entrepreneurship and business creation, in several ways. First, they contribute to bringing economic activity in areas that are neglected due to their low profitability. Secondly they bring an entrepreneurial culture in sectors that were traditionally considered outside of the scope of entrepreneurial behaviour (Spear, 2002). This is particularly true of social enterprises and social cooperatives, which brought an entrepreneurial approach to the delivery of social, health and educational services (Pestoff, 1992; 1998). These organizations also tap into and encourage an entrepreneurial culture among those people who are more driven by social goals than by financial return. And it is important to note that these new entrepreneurial initiatives often benefit categories that have a harder time accessing work in the rest of the economy, like women and youth.

6. Conclusions

This paper has hopefully managed to show that the experience and the values of the social economy, especially in the innovative form of social enterprises and social cooperatives, deserve an important role within a vision of development in which the economy is returned to its function as an instrument of civil growth. Because of their unique and increasingly important strengths, these entrepreneurial organizations need to be understood and accepted, and enabled to compete on equal footing with other models within the economy.



For centuries now altruistic forms of organizing economic activity, such as the ones that characterize the social economy, have been present alongside the self-interested and utility-maximizing forms that mostly characterize private business, and the freedom to adopt one or the other of these ways to organize economic activity is a value that must be preserved. The complexity of our society demands this plurality, as it does not lend itself to being reduced to unilateral schemes or principles. The diversity of organizational forms within the social economy should be seen as an advantage. Accepting a wider plurality of enterprise forms is an indispensable condition for the revitalization of the European economy.

In recent times, the benefits that social economy organizations generate for society at large have been recognized by governments at the European, national and regional levels, and in some instances have been stimulated and facilitated by setting up a variety of dedicated strategies and support schemes (see for example the Social Business Initiative and more recently the Strasbourg Declaration, summarising the outcome of the

meeting organized by the European Commission on social entrepreneurship in Europe which took place on 16-17 of January 2014). Quite often, supporting the creation and development of social economy organizations has allowed public policies to meet employment and other social and economic challenges in a more efficient and effective way than relying on the public or private sectors alone, thereby maximizing the impact that can be achieved through public spending.

In particular, the social enterprise model (and the social cooperative, where this form is preferable due to the historical, political and legal context) can represent an interesting institution both for countries in which the government is the main provider of social services and for countries lacking a well-developed welfare system. In the former, where processes of contracting out and externalization to private actors have already been developed, social enterprises represent an interesting way to increase the welfare mix and to enrich the supply of social services. Indeed, the diverse welfare service provision better ensures the satisfaction of differentiated needs coming from different groups of clients, which might differ in terms of their incomes, their position in the market (as ordinary or disadvantaged groups), the quality and the quantity of services they require, the attention that they pay to the relational component, and so on. For the latter, although the supply of social services is still mainly dispensed to households, social enterprises represent an opportunity for designing a modern and efficient welfare system, and engaging private actors in addressing social problems.



Despite the above-mentioned policy initiatives and supporting measures implemented, the potential of these organizations is far from being fully tapped, and profound disparities exist among European countries as far as the acknowledgement, financial support, business environment and regulation of the social economy are concerned. To fully exploit the potential of social enterprises, there is the need to develop measures to improve their visibility and recognition; foster the creation of a simplified regulatory and fiscal environment; improve social enterprises' access to funding; and offer business development services and support structures.

This is most likely to happen if public policies for the social economy are co-constructed by governments and the social economy itself, including in particular social enterprises and social cooperatives. The attention that is being paid to the social economy reflects the awareness that starting a new phase of development requires drawing upon new energies within society that must be identified and mobilized. The social economy is uniquely capable of leveraging a capital made up of trust and values which, as fragmented and scattered as it may be, has not disappeared from today's society.

Finally, considering the increasing popularity of the now ubiquitous concept of "social innovation", this paper has introduced some conceptual elements - to be developed with further studies - showing that social enterprises and social cooperatives are one of the most concrete and effective examples of social innovation. Indeed, we refer here to social innovation as a concept that does not only reside in the goals, motivations and targeted sectors of a new kind of activity, but also (or mainly) depend on the nature of the subjects who are producing socially innovative goods and services. From this point of view what is more relevant in the concept of social innovation - and therefore has more power as change-making factor - is not just the creation of a business that delivers a positive social or environmental impact, but rather the mobilization of a new entrepreneurial capacity emerging from the society, through innovative institutional forms like social enterprises or social cooperatives.

References

- A. Bacchiega and C. Borzaga (2001)**, 'Social Enterprises as Incentive Structures: An Economic Analysis' in Borzaga C., Defourny J. (edited), *The Emergence of Social Enterprise*, London; New York, N.Y.: Routledge, pp. 273-295



J. Birchall and L.H. Ketilson Hammond (2009),

C. Borzaga and S. Depedri (2009), 'Working for social enterprises: does it make a difference?' in A. Amin (a cura di), *Social Economy. International Perspectives on Economic Solidarity*, London: Zed press, pp. 82-114

C. Borzaga and G. Galera (2009), 'Social Enterprise: An International Overview of its Conceptual Evolution and Legal Implementation' in *Social Enterprise Journal*, 5, 3, pp. 210-228

Censis (2012), Primo rapporto sulla cooperazione in Italia, Roma, Censis.

J. Defourny and M. Nyssens (2008), 'Social enterprise in Europe: recent trends and developments', *Social Enterprise Journal*, 4, 3, pp. 202-228

S. Depedri (2010), 'The competitive advantages of social enterprises' in L. Becchetti, and C. Borzaga (edited), *The Economics of Social Responsibility. The World of Social Enterprises*, London: Routledge, pp. 272-91

S. Depedri, E. Tortia, M. Carpita (2012), 'Feeling satisfied by feeling motivated at work: Empirical evidence in the Italian social services sector' in J. Heiskanen, H. Henry, P. Hytinkoski, T. Köppä (a cura di), *New opportunities for cooperatives: new opportunities for people*, University of Helsinki, Mikkelä, pp. 136-153

Euricse (2013), La cooperazione italiana negli anni della crisi - second rapport Euricse, Trento, Euricse Edizioni.

European Commission, Communication on the Social Business Initiative, SEC(2011) 1278

J. Fauer (2012), *The social economy: Preparing the ground for innovative responses to current challenges*, draft report

C. Gagnè and J. Deci (2005), 'Self-determination theory and work motivation', *Journal of Organizational Behavior*, vol. 26, pp. 331-362

H. Hansmann (1980) 'The role of nonprofit enterprises', *Yale Law Journal*, 89, 5, pp. 835- 901

H. Hansmann (1996), *The Ownership of Enterprise*, Cambridge, MA: Harvard University Press

L. Leete (2000), 'Wage equity and employment motivation in nonprofit and for-profit organizations', *Journal of Economic Behavior and Organization*, 43, 4, pp. 423-46

V. Pestoff (1992), 'Third sector and cooperative services - An alternative to privatization' [*Journal of Consumer Policy*](#), 15, 1, pp. 21-45



- V. Pestoff (1998)**, *Beyond the Market and State: Social enterprises and civil democracy in a welfare society*, Aldershot: Ashgate
- A.E. Preston (1989)**, 'The nonprofit worker in a for-profit world', *Journal of Labor Economics*, 7, 4, pp. 438-63
- B. Roelants, D. Dovgan, H. Eum, E. Terrasi (2012)**, The resilience of the cooperative model - How worker cooperatives, social cooperatives and other worker-owned enterprises respond to the crisis and its consequences. CECOP-CICOPA Europe. Retrieved from <http://www.cecop.coop>.
- R. Spear (2002)**, 'The co-operative advantage', *Annals of Public and Cooperative Economics*, 71, 4, pp. 507-23
- A. Thomas (2004)**, 'The Rise of Social Cooperatives in Italy', *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 15 (3), pp. 243-263
- V. Valentinov (2007)**, 'The property rights approach to nonprofit organizations: the role of intrinsic motivation', *Public Organization Review*, 7, 1, pp. 41-55



Un cadre pluriel pour évaluer la pérennité et les résultats des innovations d'économie sociale.

Sonia Tello Rozas et Marie J. Bouchard, UQAM

Résumé :

En regard de la crise actuelle (économique, financière, sociale et environnementale), l'économie sociale joue un rôle important en proposant des solutions novatrices, notamment dans le domaine des services publics (Bouchard, 2012). Caractérisées par la répartition restreinte ou interdite des bénéfices et par leur gouvernance et leur fonctionnement démocratique (Evers and Laville, 2004), les organisations de l'économie sociale cherchent souvent à répondre à des failles de l'État ou du marché, autant dans le contexte de pays développés (Mertens, 2010) que dans celui des pays en développement (Tello Rozas et Gauthier, 2012). En mobilisant divers types de ressources humaines et financières (travail bénévole, dons, subventions, revenus provenant d'activités marchandes, etc.), ces organisations peuvent réagir plus rapidement que l'État dans l'accomplissement de certains besoins (Weisbrod 1988). Par ailleurs, elles ont la capacité de répondre à des demandes spécifiques auxquelles les entreprises à but lucratif ne sont pas intéressées parce qu'elles ne trouvent pas une source suffisante de profit (Vienney, 1994).

Si on considère qu'une innovation sociale « *concerns the implementation of new social and institutional arrangements, new forms of resource mobilization, new answers to problems for which available solutions have proven inadequate or new social aspirations* » (Klein et al. 2012:11), plusieurs initiatives d'économie sociale font partie des innovations sociales. Celles-ci peuvent avoir un effet transformateur au sein de la société en particulière si les organisations qui les développent sont capables d'assurer leur pérennité et si elles réussissent à diffuser leurs pratiques. Cela soulève au moins deux questions : 1) quels sont les résultats des initiatives novatrices d'économie sociale? 2) quels sont les facteurs qui assurent le succès et la pérennité de ces projets innovateurs? Afin de répondre à ces questions, nous proposons d'étudier la performance des organisations d'économie sociale.

En considérant la performance comme une notion construite par un individu ou un groupe qui cherche à analyser les résultats et les impacts organisationnels, nous analysons la performance comme une construction sociale (Tremblay et Najem, 2012) qui dépend du contexte (Lecy et al., 2012). Cette notion, pour laquelle il est difficile de parvenir à un consensus même dans le cas des entreprises à but lucratif (Herman et Renz, 1998), est encore plus complexe quand elle est utilisée pour évaluer des organisations ayant des objectifs multiples et dont les activités se



fondent sur une combinaison de diverses ressources, c'est-à-dire les organisations de l'économie sociale.

Inspirés par des modèles organisationnels qui tiennent compte des traits communs et de la variété des organisations de l'économie sociale (p. ex. Rousselière et Bouchard, 2011), nous proposons un cadre théorique pour évaluer leur performance. À travers une analyse empirique, nous proposons également de tester ce cadre afin d'identifier et de mesurer les facteurs influençant la performance de ces organisations.

Les études sur la performance dans le tiers secteur prennent rarement en compte la diversité organisationnelle. Notre recherche fait donc un pas important vers la création de modèles d'évaluation qui se penchent à la fois sur l'unicité et la diversité des organisations de l'économie sociale. Nous visons faire aussi une contribution à la littérature sur la performance : cette recherche propose une discussion théorique souvent absente parmi les publications qui analysent la performance (Glunk et Wilderom, 1999; Richard et al, 2009).



Le délibéralisme : une innovation sociétale qui se base sur les innovations sociales de l'économie solidaire.

Éric Dacheux, Université Blaise-Pascal et Daniel Goujon, ISTHME - Université Jean Monnet-Saint-Etienne

Introduction :

L'innovation sociale est un terme très présent dans les documents de l'Union européenne et dans la terminologie des acteurs de l'ESS. Face, d'un côté, aux contraintes budgétaires sans précédent et face, de l'autre, à la nécessité d'inventer un développement territorial endogène et durable, les politiques publiques et les acteurs de la société civile se retrouvent sur le terme d'innovation sociale. Tous les deux insistent sur la nécessité de décloisonner, de promouvoir l'entrepreneuriat social et solidaire, de s'inscrire dans la culture sociale et historique du territoire. Cependant, n'y-a-t-il pas contradiction entre le désir d'alternative économique exprimé par les acteurs et la volonté de sauvegarder le système actuel qui sous-tend l'action des pouvoirs publics ? Autrement dit, n'y-a-t-il pas une relation antagoniste entre l'innovation sociale (locale) et l'innovation sociétale (globale) ? L'innovation sociale n'est-elle pas aussi parfois, et peut-être surtout, un moyen de maintenir un système dominant ? L'objet de ce texte est donc d'interroger à la fois la différence et l'articulation entre innovation sociale et innovation sociétale en prenant pour exemple l'économie solidaire. C'est pourquoi, dans une première partie, nous chercherons à distinguer innovation sociale et innovation sociétale. Nous montrerons ensuite que le passage de la première à la seconde n'est possible que si deux conditions sont remplies : l'inscription dans une perspective émancipatrice de transformation sociale (deuxième partie) et l'articulation avec un nouvel imaginaire économique reposant sur un nouveau paradigme que, dans le cadre de l'économie solidaire, nous avons nommé «délibéralisme».

1. Distinction innovation sociale et innovation sociétale

On le sait depuis J. Schumpeter, l'innovation est au cœur de la dynamique capitaliste, sans elle le système se sclérose. Ce concept d'innovation a d'abord été appliqué aux domaines de la science et de la technologie, mais, cela fait relativement peu de temps qu'on l'utilise dans le domaine social. A la suite de M.J. Bouchard et de B. Lévesque (2013), qui font référence à trois niveaux d'analyse de l'innovation sociale (micro, méso, macro), nous distinguons trois types d'innovations sociales : l'innovation organisationnelle (niveau micro), l'innovation institutionnelle (niveau méso) et l'innovation sociétale (niveau macro). Comme ce qui nous intéresse est, précisément, le lien entre le micro (les initiatives solidaires) et le macro (l'avènement d'une société post capitaliste), nous



allons nous efforcer de distinguer innovation sociale et innovation sociétale avant de voir leurs liens possibles.

1.1. Innovation sociale :

Très à la mode, le terme d'innovation sociale n'est pas pour autant parfaitement stabilisé. Pour deux raisons au moins. D'une part, toute innovation possède une dimension sociale puisqu'elle est le produit de la diffusion et de l'appropriation d'une invention. La frontière entre innovation sociale et innovation technologique est donc floue comme l'illustrent les innovations collaboratives liées à l'Internet. D'autre part, les recherches sur l'innovation sociale sont récentes et s'ancrent dans des disciplines et des théories différentes, ce qui est, à la fois, source de richesse et de confusion. Cependant, la plupart des auteurs mentionnent la définition avancée par le CRISES (Centre de Recherche sur les Innovation SocialES), premier centre francophone spécialisé sur cette thématique. Ainsi, pour ce dernier l'innovation sociale concerne "toute approche, pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration". Dans cette perspective, l'innovation sociale se distingue des autres projets économiques par cinq aspects principaux :

Elle émerge d'un désir de sortir des pratiques courantes. Il ne s'agit pas forcément d'inventer ce qui n'existe pas mais de modifier une pratique déjà existante ou de transférer des pratiques venant d'autres milieux.

Elle fait appel à la mobilisation d'une diversité de connaissances et de compétences. Il s'agit d'une démarche collective où les interactions entre les différents acteurs permettent de construire de nouvelles connaissances qui amènent les individus à élargir leur cadre de réflexion habituel.

Elle implique une rétroaction entre le porteur de l'innovation et les preneurs de l'innovation. Les preneurs de l'innovation sociale ne se contentent pas d'utiliser la nouveauté créée pour eux mais ils participent activement à son évolution et à son évaluation.

Elle exige une appropriation. Pour que l'invention transforme le social, il faut que les acteurs intègrent volontairement la nouveauté dans leurs pratiques quotidiennes. Sans cette appropriation, l'idée nouvelle demeure une invention inopinée (Ménissier, 2011).

Elle est ni brevetable ni commerciale (Harisson, Vincent, Rollin, 2008).

1.2. Innovation sociétale :

Ce terme est encore moins stabilisé que celui d'innovation sociale. En effet, il peut être utilisé comme synonyme de social, le vocable sociétal s'opposant alors à l'adjectif technologique ou économique ; il peut être également employé pour souligner la multi-dimensionnalité du



processus d'innovation (dimension économique, écologique, culturelle...); enfin, il peut faire référence, comme nous l'indiquions, à l'échelle globale à laquelle s'applique l'innovation. Dans cette dernière acception, l'innovation sociétale est donc une solution nouvelle à un problème social qui va améliorer le bien-être de la société dans son ensemble. Il s'agit d'une évolution sociale majeure, un changement durable de société qui doit s'inscrire dans une perspective de sortie de crise écologique. Cette appréhension est proche de celle proposée par P. Béraud et F. Cormorais (2006) pour qui l'innovation sociétale est : « le levier d'une transformation de la relation entre les hommes, la nature et la technique ». Nous préférons ce terme à la notion de changement social car cette dernière fait référence à des évolutions qui ne sont pas forcément voulues ou maîtrisées par les individus.

1.3. Les innovations sociales ne débouchent pas toujours sur une innovation sociétale.

Non seulement on ne peut pas confondre innovation sociale et innovation sociétale, mais il est relativement rare que la première débouche sur la seconde. Il est possible d'avancer au moins quatre raisons pour expliquer cette absence de changement d'échelle :

- l'innovation sociale est un processus financé sur le court terme alors que le passage à l'innovation sociétale réclame de la durée. Autrement dit, le soutien à l'innovation sociale pousse à la recherche perpétuelle de nouveauté, ce qui nuit à l'inscription dans la durée nécessaire à l'innovation sociétale.
- beaucoup d'innovations sociales n'ont pas vocation à changer le système mais, au contraire, s'inscrivent dans une volonté de remédier aux failles de ce dernier, puisqu'il s'agit souvent de répondre dans l'urgence à des besoins accentués par la crise.
- les innovations sociales sont bien souvent récupérées par le système pour développer de nouveaux marchés ou développer des politiques de ressources humaines plus performantes, l'exemple le plus parlant étant sans doute le mécénat de compétences (une entreprise met au service d'une ONG la compétence d'un de ses salariés ce qui permet, à l'externe, de redorer l'image de marque et, en interne, de remobiliser les employés).
- plus une innovation est alternative aux pratiques et aux représentations dominantes, plus elle rencontrera de difficultés à se financer et à se diffuser. Ainsi, ce type d'innovation sociale reste confiné au local parce qu'il fait face à une idéologie utilitariste qui imprègne la vision économique de l'ensemble des acteurs (financeurs, élus,...) et ne peut s'appuyer sur une doctrine économique reconnue dans le champs académique et dans l'espace public.

Ainsi, toutes les innovations sociales ne débouchent pas nécessairement sur une innovation sociétale. Ce constat théorique trouve une illustration empirique dans l'économie solidaire source reconnue de très nombreuses innovations sociales : Amap, régies de quartier, Sel ...



2. Pas d'innovation sociétale sans des innovations sociales (IS) inscrites dans une visée de transformation sociale émancipatrice : l'exemple de l'économie solidaire (ES).

L'économie solidaire est généralement définie comme l'ensemble des initiatives citoyennes visant à démocratiser l'économie (Dacheux, Laville, 2003). Ces initiatives sont parfois très classiques (constitution de réseaux faisant du lobbying, par exemple) et consistent souvent à s'inscrire dans un dispositif local existant (une maison de pays ou un réseau d'insertion par l'activité économique). Elles sont aussi à la source de très nombreuses innovations sociales. Ces dernières peuvent être classées en fonction de leur visée sociétale (implicite ou explicite). Or, comme nous l'avons montré, ces finalités sont au nombre de trois (Dacheux, Goujon, 2013) : inscription dans un capitalisme indépassable, recherche d'un capitalisme responsable, avènement d'une société post-capitaliste. A partir de cette typologie (tableau 1), nous pouvons mettre en lumière la diversité des logiques à l'œuvre dans les innovations sociales de l'économie solidaire.

Cadre d'analyse	Dénomination
DOMINATION DU CAPITALISME : - <i>ES vue comme réparatrice du capitalisme</i>	ES supplétive
- <i>ES vue comme une résistance en actes</i>	ES de résistance
UN CAPITALISME RESPONSABLE : - <i>L'ES : vers un capitalisme éthique</i>	ES réformiste
- <i>L'ES : vers un capitalisme cognitif</i>	ES collaborative
TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ POST CAPITALISTE - <i>L'ES : un processus de changement social par un renouveau des pratiques économiques</i>	ES plurielle
- <i>L'ES : une utopie en actes d'une société nouvelle</i>	ES post-capitaliste

Tableau N°1 : Typologie de l'économie solidaire.

2.1. L'IS dans un capitalisme indépassable : entre résistance et renforcement des logiques du système.

Dans une première perspective, oppositionnelle, l'ES est avant tout perçue comme un ensemble d'actions de résistance temporaires aux tendances aliénantes du capitalisme globalisé. La



globalisation s'inscrit dans un processus de marchandisation du monde qui est indissociable du développement sans limite des techno sciences. Dans cette première approche, les innovations sociales produites par l'économie solidaire, ont une visée protectrice. Il s'agit, comme dans la communauté Longomail ou dans certains Ecovillages, de développer une vie alternative à l'abri de la globalisation. Il ne s'agit pas de transformer le monde mais de s'en retrancher pour pouvoir expérimenter un mode de vie conforme aux valeurs de l'économie solidaire (la démocratie, le lien plutôt que le bien, la sobriété heureuse...)

A l'opposé de cette première approche conflictuelle, on trouve une deuxième acception, supplétive, de l'ES. « Nous donnons les moyens d'entreprendre à ceux qui n'en ont pas les moyens », ce slogan que l'on retrouve sur le site de l'ADIE (Agence pour le développement de l'initiative économique) illustre bien une conception entrepreneuriale de l'économie solidaire : faire de chacun, et notamment des exclus économiques, des chefs d'entreprise. Autrement dit, l'idéal à atteindre est celui du marché : seule l'activité marchande libère les individus. Dans ce cadre de pensée, on retrouve les innovations sociales comme l'insertion par l'économique, le charity business ou le micro crédit type Grameen Bank. Il s'agit d'innovations utilitaristes qui visent à remédier aux maux les plus criants du capitalisme (pauvreté, non accès à la monnaie ...) et/ou à développer un « marché base de la pyramide » (les 2 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour). Dans ces deux visions de l'économie solidaire, l'innovation sociale n'est pas envisagée comme une innovation sociétale. Cependant, il existe d'autres manières de voir l'économie solidaire.

2.2 L'IS et la recherche d'un nouveau capitalisme responsable

La crise écologique et financière ébranle l'idée d'une autorégulation du capitalisme. Ainsi, de nombreux acteurs économiques s'accordent sur la nécessité d'un minimum de régulation du système actuel. Avec peu de contraintes et beaucoup d'éthique, il est possible, affirment-ils, de continuer à profiter des avantages du système actuel (la croissance) sans être victime de ses inconvénients. Cette première approche du capitalisme responsable est renforcée par l'émergence d'un capitalisme cognitif qui, via les nouvelles technologies, insiste sur les potentialités économiques de la coopération. Dans la première approche réformatrice, le capitalisme est un système qui peut très bien s'amender en se ralliant à des critères éthiques et/ou écologiques (capitalisme vert). Dans cette visée réformatrice, on va retrouver plusieurs initiatives qui se réclament de l'économie solidaire, la finance solidaire, bien sûr, mais aussi une partie de l'entrepreneuriat social. Dans ces deux innovations sociales, l'efficacité économique se conjugue à l'éthique solidaire pour trouver la voie vers un capitalisme responsable. Ces démarches éthiques se veulent une réponse non partisane à la crise. La dimension politique se trouve minorée au profit de l'utilité économique et sociale des initiatives solidaires. Une telle vision apolitique se retrouve dans les propos du ministre socialiste de l'ESS : « Mon approche est très inclusive : il n'y a pas de querelle des anciens et des modernes, entre statut et finalité, entre



mutualité et entrepreneuriat social. Ces deux approches concourent à créer de l'emploi et de la richesse »⁷⁵.

Dans une deuxième démarche réformatrice, l'accent est davantage mis sur les transformations endogènes du capitalisme que sur la crise. L'économie contemporaine connaît, en effet, une série importante de transformations qui conduisent à une redéfinition des paradigmes économiques. Cette remise en cause se concrétise dans différentes innovations sociales liées à l'utilisation de l'outil internet : logiciels libres, licences Creative Commons, open data, etc. Bien que différentes, ces pratiques s'inscrivent dans des démarches collaboratives rompant avec la logique de concurrence et le principe classique de propriété. Il s'agit de produire autrement par l'implication des pairs qui peuvent chacun participer à l'amélioration du « produit », à condition de respecter des règles de base simples et accessibles à tous (comme, par exemple, les quatre libertés du logiciel libre⁷⁶). Ces alternatives en actes au capitalisme classique rencontrent les préoccupations de l'économie solidaire. Sur le plan théorique, un chercheur comme A. Lipietz (2009) défend l'idée que le mouvement du libre et l'économie solidaire partagent la même finalité : créer un bien commun régulé par la réciprocité. Benjamin Grassineau (2009) ajoute que les initiatives collaboratives du net permettent à l'économie solidaire de mieux atteindre son objectif central : retisser du lien social dans une société de plus en plus inégalitaire. Sur le plan empirique, de nombreuses initiatives ont vu le jour, à la croisée de l'économie solidaire et du mouvement du libre, comme : l'association AI2L⁷⁷, ou le crowdfunding. La collecte de fonds par internet n'est pas toujours solidaire, mais de nombreuses plates-formes comme Kiss Kiss Bank Bank organisent la collecte de dons au profit d'initiatives solidaires. Ces innovations sociales appuyées sur les nouvelles technologies de communication s'inscrivent dans la transformation en réseau du capitalisme (Castells, 1998). Elles cherchent à l'infléchir dans une direction durable et solidaire. Il s'agit moins de remettre en cause le capitalisme que de profiter des opportunités technologiques

75 B. Hamon, dans un texte écrit du 3 octobre 2012 consulté sur <http://vallons-solidaires.fr/les-engagements-de-benoit-hamon-ministre-de-less/1510><http://vallons-solidaires.fr/les-engagements-de-benoit-hamon-ministre-de-less/1510>, en décembre 2012.

76 Libertés d'usage, d'étude, de distribution et de modification.

77 L'AI2L, Association Internationale du Logiciel Libre, regroupe trois partenaires français (le groupe Chèques Déjeuner, le Crédit Coopératif et la MACIF) et trois partenaires québécois (La Caisse d'Economie Solidaire Desjardins, Filaction et Fondation) et cherche l'hybridation logiciels libres et ESS.



de la net-économie pour le rendre compatible avec les aspirations solidaires des acteurs/bénéficiaires de l'économie de la connaissance.

2.3. L'IS et le dépassement du capitalisme

Tout d'abord, dans le cadre de l'économie plurielle, l'économie ouvre les frontières de la science économique en réintégrant la dimension politique (citoyenne) de l'économie dans l'analyse. Le modèle idéal typique de formation des prix par le marché est complété par d'autres modalités de l'échange économique (la centralité et la réciprocité). Cette vision d'une économie plurielle est aujourd'hui dominante dans l'élaboration théorique de l'ES. Il s'agit non pas de mettre fin à l'économie de marché ou à l'économie publique mais de développer l'économie citoyenne au même niveau que les deux autres. Nombreuses sont les innovations sociales qui s'inscrivent dans cette acception : les régies de quartier, les crèches parentales, certaines associations d'insertion, certains services à la personne. Quelques soient leurs différences, ces innovations sociales se caractérisent par la volonté de réintroduire de la démocratie participative au cœur de l'action économique et par le refus d'une vision strictement utilitariste de la vie sociale.

Ensuite, de manière complémentaire, la vision transformatrice de l'économie solidaire peut prendre la forme d'une recherche explicite d'alternatives au capitalisme. Pour échapper à la domination du système actuel, il convient de penser une utopie post-capitaliste ancrée dans des pratiques quotidiennes émanant de la société civile. Dans cette perspective, on retrouve une première sensibilité, marquée par les travaux de Proudhon, que nous qualifierons de « libertaire » incarnée par les travaux de B. Frère (2009) et de P. Corcuff (2012) : l'économie solidaire est un moyen de réaliser (ici et maintenant) et de faire advenir (demain dans tous les pays occidentaux) une démocratie « sociale libertaire ». Une deuxième sensibilité, qui met davantage l'accent sur la crise écologique actuelle et invite à une relecture des analyses d'Illich sur la convivialité (1973), plaide avec talent pour une économie solidaire écologique et conviviale. Deux innovations sociales nous paraissent être portées par cette vision : les monnaies citoyennes communautaires (Blanc, 2013) et les Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs. Dans les deux cas, il s'agit d'échapper à l'emprise de l'objectif de rentabilisation du capital et à la spéculation, en remplaçant les arbitrages de marché et les institutions économiques par la délibération entre égaux dans les espaces publics de proximité. Ainsi, la primauté revient à la régulation démocratique qui soumet la logique économique à l'intérêt général.



Dénomination	Conception de l'économie solidaire	Types d'innovation sociale
ES supplétive	Renforcement de la logique libérale.	IS utilitariste
ES de résistance	Pratiques citoyennes en réponse aux contraintes systémiques	IS protectrice
ES réformiste	L'avant-garde d'un renouveau du capitalisme	IS éthique
ES collaborative	L'économie de la société de la connaissance	IS cognitive
ES plurielle	L'économie de la société civile	IS d'encastrement
ES post-capitaliste	L'économie d'une société post-capitaliste	IS solidaire

Tableau N°2 : Typologie de l'innovation sociale à l'œuvre dans l'économie solidaire.

Dans cette seconde partie, nous avons illustré la pluralité des innovations sociales dans l'économie solidaire (cf. tableau N°2). Ce qui nous permet de préciser d'une part que l'innovation sociale n'est pas l'apanage exclusif de l'économie solidaire et, réciproquement, l'économie solidaire ne se réduit pas aux innovations sociales. Nous voyons d'autre part, que les innovations sociales de l'économie solidaire s'inscrivent dans un continuum allant de l'IS utilitariste à l'IS solidaire. Chacun de ces types d'innovation sociale ayant ses avantages mais aussi ses risques :

- risque d'enfermement local ou communautariste, notamment pour l'IS protectrice et pour l'IS cognitive.
- risque d'absorption par la logique capitaliste, en particulier en ce qui concerne l'IS utilitariste et l'IS éthique.
- risque de déconnexion des réalités empiriques au nom de la poursuite d'un idéal utopique, principalement pour l'IS solidaire.

Ainsi, avec l'exemple de l'économie solidaire, nous comprenons mieux pourquoi le passage de l'innovation sociale à l'innovation sociétale est si compliqué. Premièrement, une très petite partie seulement de ces innovations s'inscrivent dans une perspective première de transformation sociale (IS d'encastrement et IS solidaire). Deuxièmement, chaque logique d'IS est soumise à des risques spécifiques. Enfin, troisièmement, comme nous l'avons souligné dans la première partie, le passage à l'innovation sociétale demande un changement d'échelle. Ce dernier nécessite, au préalable, la composition d'une doctrine académique, discutée dans l'espace public, contribuant à la modification de l'imaginaire économique encore très largement dominé par la doctrine libérale. Fort de cette nécessité, nous nous efforçons de participer à l'élaboration d'une telle



doctrine à travers la construction d'un nouvel idéal type que nous avons appelé le « délibéralisme ».

3-Le « délibéralisme » condition de passage de l'innovation solidaire à une alternative post-capitaliste.

Dans la lignée des travaux pionniers de G. Roustang et B. Perret qui, à partir d'une critique de la science économique orthodoxe et d'une volonté de restaurer un nouvel « imaginaire social » (G. Roustang, 2010), permettent d'inscrire la théorisation de l'économie solidaire dans une mission de résistance à la monétisation des activités et de restauration de l'autonomie productive des personnes⁷⁸, nous entendons montrer la possibilité d'inscrire l'innovation sociale dans une transformation sociétale en phase avec la dimension utopique de l'économie solidaire qui inscrit résolument cette dernière dans un horizon de pensée post-capitaliste.

3.1 Dépasser le paradigme libéral pour passer de l'innovation sociale à l'innovation sociétale.

Nous l'avons vu dans la seconde partie, les conceptions de l'innovation sociale portées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont variées. Néanmoins, dominant, dans les discours des autorités publiques comme dans les discours académiques une vision libérale imprégnée d'utilitarisme. Pour preuve, la définition retenue en France par le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) en 2011 : « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers ». Une telle définition très proche de la définition de la commission européenne, même si elle possède une dimension participative, n'en reste pas moins profondément marquée par la pensée orthodoxe.

1. Il s'agit de répondre aux besoins et non de transformer le système ayant engendrés ces besoins. On s'inscrit alors dans une perspective schumpetérienne où l'innovation vient régénérer un système capitaliste indépassable.
2. Cette réponse aux besoins collectifs peut paradoxalement être mise en œuvre à l'initiative d'un seul individu. Certes, cet individu constitue une organisation adéquate (entreprise

⁷⁸ « Désormais, la contestation du capitalisme libéral n'a guère d'avenir si elle ne se donne pas à la fois comme horizon et comme méthode, la résistance de la société civile à la monétarisation des rapports sociaux » (Perret, 1999, p. 296).



- sociale par exemple), mais on est dans une logique de leadership individuel et non de participation collective.
3. Cette vision fait l'impasse sur la démocratie. En effet, si elle évoque souvent⁷⁹ la dimension collective de l'innovation sociale, elle ne mentionne nullement la manière dont s'organise le collectif. Or, le meilleur facteur d'appropriation d'une innovation sociale reste la participation à sa construction. Pour que cette participation soit pleine et entière, elle doit se faire sous le signe de l'égalité un homme/une voix.
 4. Cette définition s'inscrit dans une logique de court terme, qui ne dit rien de la pérennisation de ces innovations et qui ne pose pas la question écologique de la soutenabilité de ces innovations.
 5. Cette conception enferme la participation des citoyens dans la réponse aux besoins. C'est, en réalité, une injonction faite à la société civile visant à garder le contrôle politique de l'innovation puisque l'aspiration à de nouvelles relations sociales (travailler, répartir, consommer autrement) et politiques (démocratie participative) ne rentre pas dans cette définition.
 6. Une logique réparatrice de l'innovation sociale. Cette vision utilitariste de l'innovation sociale a le mérite de justifier l'actuel accroissement des inégalités, en transformant ces dernières en besoins sociaux générateurs de création de valeur économique et de nouveaux emplois.

Pour synthétiser ces six caractéristiques de l'innovation sociale, que nous qualifions d'utilitariste, par une phrase provocatrice : l'injonction à l'innovation sociale condamne la société civile à l'acceptation. Acceptation d'un système économique qui lui assigne une place bien précise, la réparation sociale des externalités négatives. A l'opposé de cette définition dominante engluée dans un paradigme libéral de la globalisation marchande, ce que nous avons appelé innovation sociale solidaire s'inscrit dans une volonté de transformation sociale ancrée dans un nouvel imaginaire économique : le « délibéralisme »

3.2 Le « délibéralisme » : la délibération mode d'organisation dominant d'une société post capitaliste

L'innovation solidaire, pour atteindre sa visée de transformation sociétale, doit s'appuyer sur un nouveau paradigme nourrissant un nouvel imaginaire économique. Cette nécessité est à l'origine de notre réflexion sur ce que nous avons nommé le « délibéralisme ». Ce terme est un jeu de mot qui souligne que la liberté n'est pas l'apanage du libéralisme, qui marque la possibilité de construire un modèle théorique opposé au modèle libéral⁸⁰ et qui inscrit notre démarche dans un

79 La loi sur l'ESS actuellement en préparation en France, fait l'impasse sur cette dimension collective.

80 Le préfixe « dé » désigne ici une négation comme dans les verbes lier et délier.



cadre théorique interdisciplinaire où la délibération est comprise comme principe régulateur des sociétés démocratiques donc de l'économie de ces sociétés (Dacheux, Goujon, 2013).

En s'appuyant sur les pratiques émancipatrices de l'économie solidaire post capitaliste, il est possible de conceptualiser un nouvel idéal type - le délibéralisme - opposé à la vision libérale de l'économie. Idéal type qui, comme celui du libéralisme, tire sa force de la conjugaison de trois éléments trop souvent séparés dans les études académiques : une théorie politique (l'espace public), un principe de régulation de l'économie (la délibération) et une vision symbolique en accord avec ces deux premiers éléments (la pensée complexe). Simplement, à l'opposé de l'idéal-type libéral, il ne s'agit plus de penser l'économie comme une sphère extérieure à la démocratie, mais comme un espace fluctuant régit par le même principe de régulation que la société démocratique qui lui sert de cadre. Or, cette dernière se caractérise par le fait que ce sont les hommes qui font eux mêmes les lois qui les gouvernent (Castoriadis, 1975). Nous cherchons donc, tout simplement, à tirer les conséquences logiques de l'application de ce principe de régulation démocratique à l'ordre économique à la lumière des avancées conceptuelles de l'économie solidaire. Autrement dit, l'idéal-type, en construction, de délibéralisme résulte de l'articulation d'une critique épistémologique de la science économique orthodoxe (non plus une science mathématique de l'allocation des ressources rares, mais une science sociale analysant la création de valeur (Dacheux, Goujon, 2011), d'une approche communicationnelle de la délibération (non pas la recherche rationnelle d'un consensus produit par le langage, mais une controverse communicationnelle produisant un conflit intégrateur (Dacheux, Goujon, 2013) et d'une synthèse des concepts portés par les différentes visions de l'économie solidaire. Articulation intégrative présentée, ci-dessous, dans le tableau N°3.

	Libéralisme	Délibéralisme
Épistémologie	Positivist	Complexe
La méthodologie courante	L'individualisme méthodologique	Le relationnalisme méthodologique
L'ordre économique	La satisfaction de l'utilité	La valorisation des ressources
L'économie	Les échanges de biens et de services	Les échanges monétaires
La modalité principale de l'échange	L'intérêt égoïste de l'homo oeconomicus	La réciprocité délibérative citoyenne
Le problème central	La lutte contre la rareté des ressources	L'organisation de l'intelligence collective
Le mode de régulation privilégié	L'autorégulation de marché	La délibération collective
La solution à la crise et au problème central	La croissance	La sobriété heureuse
La théorisation de la démocratie	Le libre choix individuel des gouvernants	La participation de chacun au gouvernement de tous

Tableau n°3 : Délibéralisme et libéralisme : deux idéaux-types opposés



3.3 Le délibéralisme comme moyen de lever l'antagonisme entre innovation sociale et innovation sociétale

Dans une visée transformatrice comme le délibéralisme, toutes les innovations sociales non utilitaristes peuvent concourir par des chemins différents à la lente émergence d'une société post capitaliste. Pour le dire autrement, notre vision du passage de l'innovation sociale à l'innovation sociétale s'inscrit dans la définition de la transformation sociale proposée par P. Viveret (2012). Pour ce philosophe, un changement durable de société passe par l'articulation de trois éléments : une résistance démocratique créatrice, une vision transformatrice, des expérimentations émancipatrices. Autrement dit, dans nos propre cadre d'analyse, il convient de réunir les trois dimensions de la société démocratique (Dacheux, Goujon 2011) : une volonté politique (dire non), un projet symbolique (une utopie), des initiatives économiques novatrices (les innovations sociales). En définitive, peu importe que l'innovation sociale portée par les acteurs de l'économie solidaire s'inscrive dans la résistance, la transformation ou le dépassement du capitalisme, ce qui importe en revanche, c'est qu'elle s'appuie sur un combat politique anti libéral et porte en elle la perspective d'un autre monde. C'est la qualité de l'articulation des trois dimensions (politique, symbolique et économique) qui procure à l'innovation sociale un potentiel de transformation sociétale, c'est l'absence de cette articulation qui peut la réduire au conservatisme.

Conclusion générale :

Passer de l'innovation sociale à l'innovation sociétale ne va pas de soi. En effet, dans le cadre utilitariste forgé par le libéralisme, l'innovation sociale est une manière de perpétuer le système, parfois en atténuant certains effets. Innover est aussi un moyen de ne rien changer. Dans une perspective post capitaliste, au contraire, l'innovation sociale est source d'innovation sociétale pourvu qu'elle articule combat politique, visée émancipatrice et pratiques économiques alternatives. Il y a donc plusieurs conceptions de l'innovation sociale qui oscillent entre ce que nous avons appelé l'innovation sociale utilitariste et l'innovation sociale solidaire. Cependant, ce qui importe est moins la caractérisation théorique de l'innovation sociale en tant que telle que la remise en cause du paradigme libéral qui imprègne la définition de l'innovation sociale tant dans le champ politique que dans le champ académique. Seule, la création d'un nouveau paradigme économique, peut nourrir un débat public venant alimenter la lente construction d'une nouvelle doctrine source d'un nouvel imaginaire politique. C'est en osant proposer une alternative scientifique au modèle libéral que le chercheur construit le cadre intellectuel permettant le passage de l'innovation sociale à l'innovation sociétale. Ainsi, les innovations de l'économie solidaire émancipatrice sont la source du délibéralisme qui est, en même temps, le cadre et la condition de leur généralisation.



Bibliographie :

- Azam G., (2010), *Le temps du monde fini, vers l'après capitalisme*, Les liens qui libèrent, Paris.
- Béraud P. et Cormorais F. (2006), « Rareté sociétale et innovation sociétale », working paper, PEKEA.
- Bouchard M., Lévesque B. (2013), « L'innovation et les transformations sociales, une approche théorique plurielle de l'économie sociale. Le cas du Québec », in Hiez D., Lavillunière E., *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Bruxelles, Larcier.
- Bouchard, M. J. (2006), *L'innovation sociale en économie sociale*, Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, coll. « Recherche ».
- Blanc J., (2013), « Penser la pluralité des monnaies à partir de Polanyi : un essai de typologie » in Hillenlamp I. et Laville J.L., *Socioéconomie et démocratie : l'actualité de Karl Polanyi*, Erés, Toulouse.
- Castells M. (1998), *L'ère de l'information*, 3 tomes, Fayard, Paris.
- Castoriadis C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- Corcuff P., 2012, *Où est passée la critique sociale?* Mauss/La Découverte, Paris.
- Dacheux E., Goujon D. (2013), « La délibération : nouvelles frontières de l'économie » in Defalvard H. et al., *Les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire*, Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- Dacheux E., Goujon D. (2011), *Principes d'économie solidaire*, Ellipses, Paris.
- Dacheux E., Laville J.L. (2003), *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, N°36, Cnrs éditions, Paris.
- Dandurant L (2005), « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, 2005/3, N° 115.
- Drapéri J.F. (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Dunod, Paris.
- Grassineau B., 2009, « Redynamiser le lien social par l'économie sociale et solidaire via un réseau internet citoyen », Nantes, 10èmes Rencontres mondiales du logiciel libre.
- Habermas, J. (1997), *Droit et démocratie*, Gallimard, Paris.
- Habermas J. (1978), *L'espace public*, Payot, Paris.



- Harrisson D., Vincent V., Rollin J., (2008), « Innovation sociale et arrangements efficaces », Hermès N°50.
- Hely M., 2008, L'économie sociale et solidaire n'existe pas, La vie des idées.fr
- Hubert A (2010), Empowering people, driving change : Social Innovation in the European Union, Office européen des publications, Luxembourg.
- Illich I., (1973), La convivialité, Seuil, Paris.
- Laville J.L. (2010), Politique de l'association, Seuil, Paris.
- Lipietz A., 2009, « L'internet libre et l'économie solidaire : plus qu'un complicité », Nantes, 10èmes Rencontres mondiales du logiciel libre.
- Menissier T. (2011), « Philosophie et innovation, ou philosophie de l'innovation », *Klesis*, N°18.
- Schieb-Bienfait N., Charles-Pauvers B., Urbain C. (2009), Émergence entrepreneuriale et innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire : acteurs, projets et logiques d'action, De Boeck Université, Innovations, 2009/2-N°30.
- Viveret P. (2012), la cause humaine, du bon usage de la fin d'un monde, Les liens qui libèrent Paris.



Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque : partenariat, concertation et acceptabilité sociale en vue de transformations sociales

**Omer Chouinard, André Leclerc, Julie Guillemot, Tiavina Rabeniaina,
Université de Moncton**

Résumé :

Le dynamisme de l'entrepreneuriat communautaire dans le territoire de l'île Lamèque est une histoire exemplaire à bien des égards. En témoigne des travaux récents faisant état tant de l'intercoopération et de l'économie sociale (Chouinard, Leclerc, Beaudin *et al.*, 2010) que de la vie associative (Koné et Chouinard, 2009). La récente Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque Ltée a commencé ses démarches de concertation avec la communauté en 1999 et son projet a abouti en 2011 avec la mise en réseau d'un parc éolien. Le développement de l'énergie éolienne pose le défi de l'acceptabilité sociale. Cette dimension du processus d'implantation d'un parc éolien a été documentée (Fortin, et Fournis, 2011). Le caractère novateur de ce projet vient du rôle particulier joué par les promoteurs communautaires en tant que fiduciaire du gisement éolien et médiateur entre les parties prenantes. La ville de Lamèque et la Coopérative d'énergie renouvelable ont ainsi joué un rôle déterminant pour que ce projet de parc éolien de 45 MW (33 éoliennes initialement) soit accepté, voire porté par la communauté. Des ententes partenariales entre la Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque Ltée, la multinationale Acciona et Énergie Nouveau-Brunswick ont permis de réaliser le cadre financier permettant développement de ce projet d'une valeur de 115 millions de dollars.

INTRODUCTION

L'objectif de cette recherche est d'abord de comprendre comment la Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque Ltée (appelée dorénavant Coopérative) a conçu ce projet de parc éolien puis de cerner la place de la concertation et du partenariat dans la gouvernance locale, dans le cadre spécifique de la création de ce parc éolien.

Dans un premier temps nous parlerons du contexte de gouvernance locale dans le territoire de l'île Lamèque et nous enchaînerons sur les enjeux du développement de la filière énergétique éolienne. Puis, nous énoncerons les concepts théoriques et la méthodologie qui ont servi à l'étude de cas et nous ferons l'analyse des



Les DSL ont été créés en 1967 suite à l'abolition des municipalités de comté. Les DSL sont des entités administratives relevant du gouvernement provincial. Les citoyens de ces entités peuvent former un comité consultatif auprès du ministre des gouvernements locaux. Ce comité est élu pour deux ans lors d'assemblées publiques. Il n'a aucun pouvoir de décision; il conseille le ministre sur certains aspects de la prestation des services locaux sur son territoire (budget, taux d'impôt foncier, gestion des services – loisirs, protection contre les incendies, etc.) (Finn, 2008a : 30-32). À l'Île Lamèque, six des 9 DSL ont un comité consultatif (Finn, 2008b : 45).

Le tableau 1 présente la tendance démographique pour les municipalités et les DSL. L'Île Lamèque a connu une diminution de sa population de 2006 à 2011. Cette baisse est nettement plus forte dans les DSL (-5,5%) que dans les municipalités (-1,2%).

Tableau 1. Distribution de la population entre les municipalités et les districts de services locaux (DSL) de l'Île de Lamèque, 2006-2011

		2006	2011
Municipalités			
1	Sainte-Marie-Saint-Raphaël	993	993
2	Lamèque	1 422	1 422
	Total partiel	2 415	2 387
	En % du total	38,3%	39,4%
Districts de services locaux			
1	Cap-Bateau	286	276
2	Haut-Lamèque	310	306
3	Petite-Lamèque	420	383
4	Sainte-Cécile	739	729
5	Chiasson-Savoy	518	466
6	Pointe-Alexandre	362	317
7	Coteau Road	471	449
8	Pigeon-Hill	535	489
9	Pointe-Canot	243	254
	Total partiel	3 884	3 669
	En % du total	61,7%	60,6%
	Total	6 299	6 056
	Variation 2006-2011		-3,9%
Source : Statistique Canada, recensements de 2006 et 2011.			

Le mouvement coopératif occupe une place importante de l'économie locale. Comme l'ont montré Chouinard, Leclerc, Beaudin *et al.* (2010), ce secteur s'appuie



sur trois importantes coopératives : la Caisse populaire des Iles dans l'industrie des services financiers, la Coopérative de Lamèque dans le commerce de détail et l'Association des pêcheurs de l'Île dans la transformation des produits de la pêche. Lorsqu'on tient compte des emplois indirects et induits générés par la présence de ces coopératives, leurs présences contribuent à la création de près de 35% de tous les emplois sur l'île (Leclerc, 2013).

Plusieurs facteurs expliquent cette performance : contexte insulaire, qualité du leadership, dynamisme et innovation, investissements dans la réserve générale des organisations, contexte historique, soutien de la communauté, *intraprenariat* coopératif et intercoopération. Comme nous le verrons plus loin, ces derniers éléments ont eu un rôle central à jouer dans le développement du projet éolien. À cet égard, il n'est donc pas surprenant de voir que la municipalité a adopté comme slogan « Une communauté fondée sur la coopération et le bénévolat ».

1.2 Politique énergétique du gouvernement du Nouveau-Brunswick

À l'échelle mondiale, la production d'énergie éolienne double tous les trois ans depuis le début du XXI^e siècle. Au Canada, la capacité installée en énergie éolienne est passée de 137 MW en 2000 à 7 698 MW en décembre 2013, ce qui correspond à 3% de la demande intérieure en électricité (Canwea, 2013) et 1,8% de la capacité de production d'électricité (Statistique Canada, 2013). Comme le soulignent Ferguson-Martin et Hill (2011), la part du marché de l'électricité occupée par l'énergie éolienne varie beaucoup d'une province à l'autre. Dans les provinces maritimes, en janvier 2013, cette part était de 0,2% à Terre-Neuve, 4,7% au Nouveau-Brunswick, 5,2% en Nouvelle-Écosse et 94,3% à l'Île-du-Prince-Édouard (Statistique Canada, 2013).

Plusieurs facteurs institutionnels expliquent ces écarts dans les parts de marché. Ferguson-Martin et Hill (2011) en proposent six. Le premier concerne la viabilité financière des projets d'investissement en énergie éolienne⁸¹. Selon ces auteurs, ce facteur demeure plus important que celui de l'acceptabilité sociale des projets. Nous reviendrons plus loin sur ce facteur. Soulignons cependant que selon Hill & Knott (2010) le degré d'acceptabilité sociale de ces projets est en déclin. La capacité technique du réseau de distribution de l'électricité est le troisième facteur identifié. Viennent ensuite les programmes provinciaux d'appui au développement de l'énergie éolienne. La structure du marché de l'électricité, i.e. la capacité pour des

⁸¹ Plusieurs variables influencent la rentabilité relative d'une source d'énergie. On peut souligner l'évolution du prix des énergies dominantes, par exemple le pétrole, et la réduction du coût que peut provoquer le développement technologique.



producteurs indépendants d'entrée dans cette industrie, est le cinquième facteur. Ce facteur inclut aussi les producteurs locaux. Le dernier facteur réfère au pouvoir relatif des groupes de pression qui appuient ou s'opposent au développement de l'énergie éolienne⁸². Selon Jagoda et al. (2011) la rentabilité politique peut aussi être prise en considération lorsque vient le temps d'expliquer l'intérêt pour un gouvernement à développer une politique des énergies renouvelables, la sensibilisation aux changements climatiques des électeurs jouent alors un rôle important.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial est intervenu progressivement pour appuyer le développement de cette industrie⁸³. Le point de départ de cette intervention se trouve dans la volonté de la province de tirer de nouvelles sources d'énergie renouvelables 10% de l'électricité vendue en 2016. On demande aussi à Énergie Nouveau-Brunswick de permettre le développement d'une capacité de production d'énergie éolienne de 200 MW en 2009.

Pour atteindre cet objectif, Énergie Nouveau-Brunswick signera plusieurs contrats d'achat avec des producteurs indépendants : Acciona Wind Energy Canada Inc. (64,5 MW à Aulac et 49,5 MW à Lamèque), SUEZ Energy (99 MW au mont Caribou) et agrandissement du parc éolien de Kent Hills (Nouveau-Brunswick. Énergie, 2008 et 2009). Le tableau 2 présente les projets en exploitation en 2013.

⁸² Jegen & Audet (2011) étudient l'intervention des groupes de pression dans le développement de l'énergie éolienne au Québec. Ils montrent que ce n'est pas l'énergie éolienne en soi qui génère de l'opposition, mais le modèle de développement privilégié.

⁸³ Valentine (2010) analyse les défis que pose la mise en place de politiques de soutien dans une fédération où la capacité d'intervention varie d'une province à l'autre.



Tableau 2. Construction de parcs éoliens au Nouveau-Brunswick, 2013

Parc éolien	Année	Turbines (nombre et type)	Capacité (MW)	Compagnie
Kent Hills	2008	32 X 3 MW Vestas	96	TransAlta and Natural Forces Technologies Inc.
Caribou Wind Park	2009	33 X 3 MW Vestas	99	GDF Suez
Kent Hills – 2 ^e phase	2010	18 x 3 MW Vestas V90	54	TransAlta
Lameque Wind Power Project	2011	30 x 1,5 MW AWP77	45	Acciona Lamèque GP Inc.
Source : CANWEA, http://www.canwea.ca/farms/wind-farms_e.php .				

Parallèlement à la signature de ces ententes, le Ministère de l'Énergie entreprend deux autres initiatives la quantité de gisement des vents disponible et le potentiel d'énergie éolienne communautaire⁸⁴. Concernant la première, pour toute l'île de Lamèque, la vitesse moyenne du vent à 80 mètres se situe entre 8 et 9,5 mètres par seconde⁸⁵.

Quant à la deuxième initiative, le gouvernement commande un rapport auprès du titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable de l'Université de Moncton, Yves Gagnon. La politique est publiée en février 2010. Selon cette politique, l'énergie communautaire devait permettre aux collectivités et aux

⁸⁴ Une analyse de l'utilisation d'une approche participative dans le développement d'une stratégie d'énergie renouvelable est présentée pour la Nouvelle-Écosse dans Adams *et al.* (2011).

⁸⁵ La carte pour le nord-est du Nouveau-Brunswick est disponible à l'adresse http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/Maps-Cartes/CarteSpd_80m_nb_fr_tuille_07_08.pdf.



Premières nations intéressées à participer activement au développement de l'énergie renouvelable dans la province. Cette implication devrait se faire progressivement. Ainsi, une première phase devait inclure un bloc global de 75 MW, dont 50 MW seraient assignés à des projets appartenant à des collectivités et les autres 25 MW, à des projets des Premières nations. Ces projets devaient appartenir majoritairement à des Premières nations, des municipalités, des coopératives ou des organismes sans buts lucratifs (Nouveau-Brunswick. Énergie, 2010).

En octobre 2011, le gouvernement Alward publiait son Plan directeur de l'énergie. Dans ce plan, la province annonce une augmentation de son engagement envers l'énergie renouvelable et la création d'une *Norme de portefeuille renouvelable* (NPR). Selon cette norme, en 2020, 40% des ventes d'électricité d'Énergie NB dans la province devront provenir de sources d'énergie renouvelable. La place de l'énergie éolienne dans cette stratégie n'est pas importante. Étant donné le caractère intermittent de cette énergie, on parle davantage des défis que pose l'équilibrage de la charge sur le réseau. L'interconnexion semble la réponse logique. Le gouvernement conclut que « la prochaine étape du développement de l'énergie renouvelable portera ...sur les formes de production d'énergie non intermittente, comme la biomasse dérivée du bois » (Nouveau-Brunswick. Énergie, 2010 : 22). On laisse ainsi la porte entrouverte pour les petits projets éoliens. Cependant, aucune demande de propositions n'a été publiée.

2. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE : ACCEPTABILITÉ SOCIALE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

2.1 Pertinence théorique

Dans une récente recherche intitulée *contribution de la coopération, de l'économie sociale et des entreprises collectives dans le développement territorial des îles Lamèque et Miscou*, on soulignait que la vie associative était un terrain fertile pour la coopération et que la relation des coopératives avec son milieu se nourrissait par l'entremise des dons et des commandites offerts par les coopérateurs à une multitude de projets et d'associations. La synergie entre la communauté et les coopératives était soulignée ainsi :

« ...les liens étroits entre les entreprises coopératives du territoire des Îles Lamèque-Miscou et la vie associative de la région (...) se reflète dans la collaboration, voire même l'implication directe des acteurs de la coopération à divers niveaux de la société civile, mais également par un soutien financier à diverses causes.» (Chouinard, Leclerc, Beaudin et *al.*, 2010 : 65).



Donc, les coopératives traditionnelles formées de la caisse populaire, de consommation et des pêcheurs n'ont cessé de se concerter depuis plus de soixante et dix ans. Nous posons comme postulat que la collaboration de ces trois coopératives avec la municipalité de Lamèque pour la création de la coopérative d'énergie renouvelable a été déterminante. 12 ans concertation et de mise en commun des ressources des coopératives et de la municipalité de Lamèque ainsi qu'un partenariat avec un partenaire privé, en l'occurrence la multinationale Acciona, et une Société d'État, Énergie NB, ont été nécessaires pour que le projet soit viable et acceptable socialement. Étant donné la faible municipalisation du territoire de l'île Lamèque, associations et coopératives sont sollicitées pour jouer un rôle dans le développement territorial.

2.2 Acceptabilité sociale, concertation, partenariat et innovation sociale

Notre objectif spécifique était de cerner le rôle de la concertation et du partenariat de la coopérative d'énergie renouvelable dans la gouvernance locale afin de mener à terme le projet. Également nous voulions comprendre le phénomène de l'acceptabilité sociale.

Selon Fortin et Fournis (2011) l'acceptabilité sociale comprend trois niveaux : le micro, le méso et le macro. Aux fins de notre étude de cas qui se situe principalement à l'échelle locale, nous nous sommes référés au niveau micro. Pour ces auteurs le niveau micro:

« revoie au processus de coordination, d'interprétation sociale et de fabrication des perceptions et du sens, par un individu ou un collectif, à l'égard d'un objet (situation, activité, infrastructure, politique, etc)...à travers les interactions et l'action collective, des leaders et des groupes sociaux tentent de s'influencer mutuellement sur le sens à accorder à une activité et à ses transformations, par exemple l'effet d'un parc de production d'énergie éolienne sur l'identité du lieu. » (Fortin et Fournis, 2011 : 323)

À la lumière des travaux de Fortin et Fournis (2011 :323),

«...l'acceptabilité sociale est envisagée ici comme l'émergence d'une capacité collective et communautaire de délibération face au processus de territorialisation des projets de développement et sa traduction dans des normes et des institutions fortes, capables de rendre opératoires les grands compromis dessinés et reconnus par les membres de la communauté. »

En plus de la notion d'acceptabilité sociale, des références à la vie associative, à l'économie sociale et coopérative, les concepts de concertation, de partenariat et de



gouvernance servent de cadre de référence à cette étude. Les concepts de concertation et de partenariat tels que définis par Bourque (2008) et Beuret (2006) ont été utilisés comme points de repère. Ainsi :

« La concertation appelle surtout à la coordination des services et activités dans la recherche de cohérence (Bourque, 2008 : 6) alors que le partenariat exige l'élaboration ...d'un engagement contractuel à partager des responsabilités, à mettre en commun des ressources et à se diviser des tâches suite à une entente négociée. » (idem, 2008 :7)

La concertation entre usagers, travailleurs gestionnaires privés et publics est nécessaire au fonctionnement coopératif afin d'assurer l'adéquation entre les objectifs économiques et les besoins des membres. Cette concertation favorise la construction de références communes qui rendent possibles l'action et la décision collective et génère des apprentissages mutuels qui lui permettent d'avoir un effet durable (Beuret, 2006). D'autre part les partenariats permettent d'inscrire les résultats de ce dialogue dans des projets concrets de développement. Lymbery (s.d) définit le partenariat comme une relation unissant deux entités ayant choisi de coopérer pour atteindre un objectif partagé, difficilement accessible indépendamment. Cette coopération peut déboucher sur la création d'une nouvelle organisation. Le partenariat collaboratif peut aussi impliquer un partage des risques et des responsabilités à l'égard des résultats (REDD, 2013).

En travaillant sur le rôle et les représentations de différents acteurs de ce projet, nous nous sommes ainsi attachés à mieux comprendre les différents arrangements institutionnels ayant favorisé le développement d'une capacité de délibération. Le choix du modèle coopératif étant un de ces arrangements. Au niveau micro de l'acceptabilité sociale, nous nous sommes interrogés sur le sens que les personnes rencontrées donnent au projet, ainsi qu'à leurs questionnements par rapport à cette transformation de leur environnement

L'ancrage territorial du projet étudié et sa nature nous amène à introduire le concept d'innovation sociale qui souligne le changement, la discontinuité voire la rupture par rapport aux pratiques courantes dans un milieu donné et cela en réponse à une crise imposant le recours à des solutions alternatives (Louvet, *et al.* 2013). Ce désir de « faire autrement » est une occasion d'empowerment des individus et d'expression identitaire (Bouchard, 2010). La notion d'innovation sociale met aussi l'accent sur « la force des cultures partagées par les acteurs » et « la capacité des *croyances communes* à structurer la dynamique d'un territoire et sa capacité à produire du savoir » (Zaoual, 2008 :10 et 11). Dans le contexte du développement territorial, l'analyse des innovations sociales met l'emphase sur les



acteurs « qui, par leurs valeurs partagées, leurs réseaux d'appartenance et leurs capacités d'auto-organisation, sont à l'origine des dynamiques territoriales et de leurs régulations sociales et environnementales ». (Zaoual, 2008 : 1)

2.3 Méthodologie

Dans cette étude de cas, la méthodologie qualitative est privilégiée. Ainsi les outils de l'analyse documentaire et de l'analyse des dossiers de presse nous ont servi de matériaux de base. Par la suite, nous avons mené 18 entrevues semi-dirigées, jusqu'à saturation des catégories, pour recueillir les perceptions d'acteurs clés de la Coopérative et de citoyens intéressés dans le projet. Un focus group a servi pour valider l'information.



3. PROJET DE PARC ÉOLIEN À L'ÎLE LAMÈQUE,

Carte 2: communautés de la Péninsule acadienne intéressées au projet



Source: Klaus M. (2008) Wikimedia Commons, <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Peninsule-acadienne.png?uselang=fr>. Site visité le 30 décembre 2013.

3.1 Genèse du projet

En 1999, un groupe de citoyens coopérateurs de l'île Lamèque s'intéresse au développement de parcs éoliens. Avec le soutien de Coop Atlantique, ils organisent quelques visites pour mieux comprendre cette technologie de production d'électricité. Suite à ces visites, ils décident de former un comité provisoire de 7 personnes. Ce comité s'appuie sur la tradition coopérative de la communauté. Il est composé de 2 représentants des 3 plus importantes coopératives de Lamèque et d'un représentant de la municipalité.

Ce comité vise l'autonomie énergétique de l'île Lamèque et la construction d'un projet financièrement indépendant. Face à la complexité du projet, on décide d'embaucher un consultant pour monter un dossier sur le secteur éolien. En 2000, un contrat est signé avec la firme Hélimax pour étudier la faisabilité du projet : installation d'une tour de mesure des vents, analyse de l'impact environnemental et visuel, étude des effets potentiels sur la faune et test de sols.



Parallèlement, l'équipe réfléchit aux aspects organisationnels. Les liens avec le mouvement coopératif les amènent à privilégier la création en 2002 de la Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque Ltée.⁸⁶ Au départ, les coopératives et les municipalités de la Péninsule sont invitées à devenir membres de l'organisation en y investissant 1000\$ de capital de risque. Quatorze d'entre elles (voir carte 2) acceptent l'invitation : 4 municipalités et 10 coopératives de la péninsule acadienne (Secrétariat aux coopératives, 2005).

L'accès à du financement externe a permis la signature du contrat avec Hélimax . Ces sommes proviennent de 5 sources : le capital de risque investi dans La Coopérative (cotisation des 14 membres fondateurs de la coopérative), deux subventions du Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités⁸⁷, Énergie Nouveau-Brunswick a versé 40 K\$ pour l'installation de la tour de mesure des vent et. la Caisse populaire des Iles a consenti un prêt de 60 K\$.

En avançant dans la mise en œuvre, les promoteurs ont constaté les limites de l'action communautaire, et ce à deux niveaux. Le premier se situe du côté des besoins en capital de risque. Il leur est apparu impossible de financer un projet de 115 M\$ uniquement avec des fonds de la communauté. Les connaissances techniques et scientifiques étaient la seconde barrière au modèle communautaire. C'est ce qui explique le choix stratégique du recours à un partenaire comme la société Acciona.

3.2 Ententes avec les propriétaires

Le comité de la Coopérative a dû négocier une entente préliminaire avec plusieurs petits propriétaires. Il s'agissait d'une option de location, les aspects financiers restant à déterminer. Une fois le parc planifié, 70 contrats ont été confirmés entre les propriétaires et la société Acciona. Ce sont les ingénieurs d'Acciona qui déterminaient les sites retenus. Enfin, malgré le temps qu'a duré l'ensemble du processus il n'y a eu de tractations, voire spéculation sur ce bloc de terrains.⁸⁸

⁸⁶ Trois autres coopératives d'énergie renouvelable ont par la suite été créées dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick : Coopérative d'énergie renouvelable du Nord-Ouest (Edmundston, 2008), Coopérative d'énergie verte Chaleur (Bathurst et Saint-Quentin, 2009) et Coopérative d'énergie renouvelable – Acadie (Caraquet, 2010).

⁸⁷ Le projet a d'abord bénéficié de 100 K\$ comme fonds de démarrage puis d'un autre 400 K\$ pour la mise en œuvre. Il s'agit de la valeur maximale disponible dans ce programme. Ce fonds était financé par le gouvernement fédéral et administré par la Fédération canadienne des municipalités.

⁸⁸ Un intervenant a qualifié certains de ces terrains de « bois de misère », en relevant une expression locale, pour souligner la faible valeur marchande des terrains boisés. Un autre explique le faible



Une bonne connaissance des individus, des enjeux humains et financiers du territoire a permis la négociation d'ententes assurant l'accès à l'espace nécessaire à l'implantation du parc éolien. Des intervenants ont mentionné à plusieurs reprises l'importance des liens de confiance envers les dirigeants de la Coopérative. Tout au long de ces négociations, la Coopérative a adopté une approche misant sur la transparence⁸⁹. En moyenne, chaque propriétaire a été rencontré à 10 reprises ce qui a assuré le développement d'une relation de confiance entre la Coopérative et les propriétaires.⁹⁰ Il s'agissait d'un élément clé dans la réussite du projet. Une des propriétaires terriens a déclaré :

Si une compagnie était arrivée, par exemple Acciona, et avait approché les propriétaires terriens, je ne suis pas certaine que nous aurions été réceptifs à ça.⁹¹

Plusieurs problématiques particulières à l'île Lamèque sont apparues : difficulté de retracer les titres de propriété de certains lots ou encore des lots qui se retrouvaient appartenir à plusieurs propriétaires (succession). Aussi certaines bleuetières visées dans le projet sont situées sur les terres de la Couronne (exploitation sous bail). Dans ce cas, il a fallu s'entendre sur le partage des redevances entre Ressources Naturelles NB, propriétaire, et l'exploitant locataire. L'ensemble de ces négociations a duré près de 3 ans. La coopérative possédait un atout important : l'ensemble des ententes avec les propriétaires sur l'utilisation du territoire⁹². C'est ce type d'avantages qui a permis à la coopérative de jouer un rôle de médiateur entre la communauté et le futur exploitant du parc éolien. Selon des informateurs, c'était la première fois que l'exploitant du parc éolien acceptait de s'impliquer dans un modèle à trois intervenants (Acciona, la coopérative et les propriétaires terriens).⁹³

nombre de transactions sur les terrains visés par le fait que la majorité des propriétaires ne croyaient pas que le projet aboutirait.

⁸⁹ Cette transparence est soulignée par un des propriétaires terriens, Dominique Lanteigne, dans le documentaire de Patrick Gauvin (2012), *Lamèque en mouvement*. Bosco Média.

⁹⁰ Un propriétaire insatisfait du contrat qu'il avait signé a rencontré le conseiller de la coopérative pour exprimer son incertitude. On a alors convenu d'annuler simplement le contrat et de le détruire.

⁹¹ Témoignage d'Anne Paulin fait dans le documentaire de Patrick Gauvin (2012), *Lamèque en mouvement*.

⁹² La coopérative a retenu cette information aussi longtemps que possible pour s'assurer que le travail de construction soit exécuté selon les ententes.

⁹³ Cet aspect du modèle est bien présenté dans le documentaire de Patrick Gauvin, Bosco Médias, Inc. (2012), *Lamèque en mouvement*.



3.3 Choix d'Acciona

Le choix d'Acciona comme partenaire a fait l'objet d'un long processus. Plusieurs facteurs ont fait pencher la balance de ce côté. D'abord, cette firme connaissait bien l'approche coopérative. Ensuite, elle possédait des bureaux au Canada (Toronto) ce qui facilitait la négociation. Enfin, elle était ouverte à la négociation d'ententes sur plusieurs aspects du projet.

Le partage des redevances, est négocié par la Coopérative dans le cadre de l'entente signée avec l'exploitant du parc Acciona. Concernant les redevances versées aux propriétaires terriens, la principale enveloppe touche le partage des revenus avec ceux possédant les terrains où sont installées les éoliennes. Dans ce cas, une redevance annuelle égale à 2% de la valeur de l'énergie produite par l'ensemble du parc est partagée également entre les propriétaires et la Coopérative (1 % propriétaire et 1 % Coopérative).⁹⁴ Initialement, la redevance devait être calculée en proportion de l'énergie produite par chaque tour. Selon certains intervenants, la décision d'opter pour un partage égal a contribué à augmenter la satisfaction des propriétaires terriens. Ensuite, une compensation est versée aux propriétaires affectés par les zones de nuisance, ou aux propriétaires pour les câbles enfouis sous leurs terrains ou encore pour les chemins d'accès. Cette compensation annuelle est calculée selon la distance. Enfin, une compensation forfaitaire a été versée aux producteurs de bleuets pour couvrir la perte de revenus engendrés par la construction du parc sur une période de 25 ans.

Un montant compensatoire de 12,5 % (soit 25,000K ou 0,03 \$ de l'assiette fiscale foncière) est versé à la municipalité de Lamèque annuellement qui n'a pas d'éolienne sur son territoire, mais qui s'est beaucoup investie dans le projet. La Coopérative récupère (87,5 %) ou 175,000\$ annuellement pour des projets de développement communautaire. L'entente avec Acciona prévoit aussi le recours à des entrepreneurs locaux durant la phase de la construction du parc.⁹⁵ Différentes échelles géographiques sont considérées. On privilégie d'abord les entrepreneurs de Lamèque, ensuite de la Péninsule acadienne, de la province du Nouveau-Brunswick et du Canada. Durant la phase d'exploitation du parc, le bureau local d'Acciona doit être situé sur l'île Lamèque.

⁹⁵ La société Acciona est à la fois un exploitant de parcs éoliens et un fabricant d'équipements. Dans la construction du parc éolien de Lamèque, les tours et les nacelles ont été fabriquées en Espagne par cette société. Les pâles ont été importées d'un sous-traitant brésilien.



L'aménagement du site devant accueillir le parc éolien est le dernier élément d'entente important. Alors que la réglementation prévoyait le respect d'une distance de 450 mètres des zones habitées, les parties se sont entendues pour doubler cette zone tampon. Une fois le parc construit, il fallait remettre le sol dans un état le plus près possible de son état naturel. Cela a impliqué le rétrécissement des chemins d'accès, le nivellement du sol autour des tours et l'ensemencement des espaces aménagés.

De son côté, à titre de propriétaire et exploitant du parc éolien, la société Acciona a négocié avec Énergie Nouveau-Brunswick un contrat ferme d'achat d'une durée de 25 ans. Ce contrat est renouvelable pour une deuxième période de 25 ans. Le prix de vente de l'énergie électrique est confidentiel. L'appel d'offres a été remporté au printemps 2008.

3.4 Rencontres publiques

Légalement, le développement d'un tel projet ayant un impact environnemental important doit faire l'objet de rencontres publiques. Ces rencontres font partie du processus d'étude d'impact environnementale (ÉIE). Cette étude, en plus de la description précise du projet, comprend un volet analyse des impacts aux composantes environnementales (eau, faune, flore...) et un volet implication du public (population locale et usages autochtones). L'ÉIE s'est faite en 2008-2009. Une décision favorable du ministre provincial de l'environnement et des gouvernements locaux a été remise le 12 mars 2009.

Pour ce projet, nous avons dénombré 4 rencontres publiques avec la population affectée : une première séance d'information en 2002, puis deux séances en juin 2008 et finalement une dernière en automne de la même année portant plus spécifiquement sur les connexions aux réseaux électriques et sous la responsabilité d'énergie Nouveau-Brunswick. Les membres de la Coopératives étaient présents à toutes ces rencontres. Les deux séances de juin 2008 ont été organisées par Acciona, les comptes rendus de ces rencontres sont inclus dans le rapport d'EIE. Des invitations ont été faites dans les journaux et à la radio. Celle du 25 juin a pris la forme d'une porte ouverte. Celle du 26 juin a permis de faire des présentations sur le rôle de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne (CAPA), sur les impacts environnementaux, 35 personnes se sont déplacées. Le conseiller juridique de la Coopérative présidait les rencontres. Les principales inquiétudes soulevées concernaient le bruit et l'impact visuel autour de l'église Sainte-Cécile. D'autres questions portaient notamment sur des aspects techniques, l'accessibilité des routes transportant les matériaux sur l'île Lamèque, les retombées économiques (redevance, autonomie en approvisionnement électrique, dépréciation des



maisons), la possibilité d'agrandissement du parc. Les séances se seraient tenues dans un calme inhabituel pour des projets de cette nature.

Ces séances ont permis à la CAPA de se prononcer sur l'acceptabilité du projet le 31 août 2008. Le rapport de la CAPA mentionne que le projet semble être perçu par la communauté comme un levier économique important puisqu'il implique des retombées non seulement pour les propriétaires de territoires, mais aussi les partenaires locaux. La CAPA considère que le projet est localisé dans une zone de tourbière, bleuetière et carrière et qu'il ne gêne pas les usages résidentiels, commerciaux ou industriels. Selon ce rapport les réponses de l'entreprise concernant les nuisances semblent avoir satisfait la majorité des personnes présentes.

Selon nos informateurs-clés, environ 70 à 75 personnes ont assisté à ces réunions publiques. En plus des rencontres publiques, la compagnie a multiplié les rencontres et les correspondances avec une large palette d'acteurs locaux et institutionnels. Dans le document fourni dans le cadre de l'évaluation environnementale (2008-2009) 37 groupes d'intérêts avec lesquels la compagnie a eu à interagir sont recensés. Dès 2004 la compagnie cherche à recueillir l'appui de la population comme en témoignent les 11 lettres d'appuis versées au dossier (éco-parc, comité de DSL, municipalités, chambre de commerce, club richelieu, club des naturalistes...)

Des preuves d'occupation par les Mi'kmaq ayant été trouvées sur le site choisi, les responsables du projet sont donc entrés en contact avec les représentants des conseils de bandes concernés et des réunions publiques ont été organisées avec les membres de 6 communautés autochtones. (Acciona Wind Energy Canada, 2009)

3.5 Construction du parc

La construction du parc s'est amorcée en mars 2010 pour se terminer en mars 2011. Le montage des tours éoliennes en hiver était une première expérience pour les entrepreneurs retenus par Acciona. La période du chantier a permis la rétention de plusieurs travailleurs et certains ont même obtenu des emplois permanents au bureau d'Acciona. Durant la phase de construction, 3 des 33 tours n'ont pas été installées⁹⁶ parce qu'elles étaient situées trop à l'écart du noyau et une tour a été déplacée parce qu'elle était située à proximité d'une église.

⁹⁶ Cependant, les redevances sont partagées entre tous les propriétaires inclus dans les ententes même si trois tours n'ont pas été installées.



3.4 Évaluation des impacts

a) *Énergie et emplois*

Sur le plan technique, le parc permet d'alimenter environ 8000 foyers de la péninsule acadienne en énergie électrique. Cette production se substitue à l'électricité produite par Énergie Nouveau-Brunswick à l'aide de combustibles fossiles ce qui diminue l'émission de gaz à effet de serre de la province.⁹⁷

Le bureau d'Acciona situé à Lamèque donne présentement de l'emploi à 7 personnes vivant à proximité du parc. La majorité des techniciens ont été recrutés sur place suite à leurs implications dans le chantier de construction. Le soutien technique spécialisé est obtenu des bureaux de Toronto ou Chicago.

b) *Redevance pour la coop et la municipalité de Lamèque*

Les redevances annuelles de 175 K\$ versées à la coopérative pourront servir de levier dans le financement de projets de développement communautaire à l'île de Lamèque et dans la Péninsule acadienne. La coopérative a déjà décidé de consacrer la moitié de ces redevances au financement d'un fonds d'investissement communautaire de 1 M\$ sur une période de 10 années. Pour l'autre moitié des redevances, la coopérative d'énergie réfléchit à diverses options. Elle pourrait, décider de mettre en place différentes initiatives de protection de l'environnement et des activités reliées à la santé, l'éducation, les loisirs et la culture. Elle travaille à la rédaction d'une politique de dons et commandites en ce sens misant sur l'aspect collectif des projets.

En ce qui concerne le fonctionnement de la Coopérative, elle compte treize membres qui composent son assemblée générale.⁹⁸ Ces membres doivent élire un conseil

⁹⁷. En 2011, selon les données d'Environnement Canada, les émissions de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick se chiffraient à 18,6 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone. Cela représentait 2,7% des émissions canadiennes. Durant la même année, selon les données de Statistique Canada, la population de cette province représentait 2,2% du total canadien.

⁹⁸ La ville de Lamèque s'est retirée du sociétariat pour devenir partenaire de la coopérative. Par la suite, l'administrateur municipal est devenu une ressource technique dans la poursuite des travaux de développement du parc.



d'administration de sept personnes. Un des membres de l'Assemblée générale nous indique que son intérêt pour la Coopérative d'énergie renouvelable provient du fait qu'il veut comprendre son fonctionnement ainsi que les retombées du partenariat avec Acciona. Il affirme que ce projet est « une opportunité d'affaire » pour les propriétaires terriens, mais que « cela reflète aussi une façon pour la coop de partager une partie des retombées avec l'ensemble de la collectivité de l'île Lamèque par le biais des fonds communautaires ».

Lors de notre recherche sur le terrain à l'été 2013, la répartition des retombées économiques et l'utilisation à long terme des redevances annuelles de la coopérative sont probablement les éléments soulevant le plus de questions dans la communauté. Les citoyens veulent connaître les orientations de la coopérative à ce sujet.

c) Redevances pour les privés et gouvernement du NB

En plus des redevances négociées dans le cadre des 70 contrats avec les propriétaires terriens, la création du parc a fait augmenter la valeur foncière des terres.

Nous avons souligné plus haut la structure de gouvernance locale particulière au Nouveau-Brunswick. Pour ce projet, 5 éoliennes sont installées sur le territoire de districts de service local de Sainte-Cécile (incluant Petite-Rivière-de-l'Île et Petit-Shippagan, en rose au nord de l'île sur la carte¹) et la balance sur le territoire du DSL de paroisse de Shippagan peu habité une quinzaine de résidents. Cela représente un ajout non négligeable à l'assiette fiscale de ces DSL. Les coûts des services (planification rurale, coût évaluation, service incendie) ont augmenté puisque ces derniers sont calculés selon l'assiette fiscale. En contrepartie la vente des permis pour l'installation des éoliennes a généré des revenus distribués à travers tous les DSL de la péninsule acadienne. Le tableau 3 illustre ces variations de quelques données foncières.



Tableau 3 : Modification de l'assiette fiscale dans les deux DSL concernés

		Assiette fiscale	Service de planification rurale*	Taux d'imposition	Nbre habitants en 2011	Nbre éoliennes (physique)
DSL Paroisse de Shippagan	2010	3 915 150	1 769	0.3306	15	25
	2011	11 564 200	5 735	0.3331		
DLS de Sainte-Cécile	2010	18 342 184	8 289	0.4658	729	5
	2011	20 481 250	10 158	0.4378		

* Les coûts du service de planification ont été utilisés à titre d'exemple, puisque d'autres coûts comme le service d'incendie ou l'évaluation varient de la même manière

Certaines éoliennes sont sur des terres de la couronne. La province du Nouveau-Brunswick touche la taxe foncière que paie Acciona pour les tours et les installations. La prise de conscience que les recettes fiscales associées au territoire occupé par les éoliennes ne peuvent pas être gérées par les communautés locales pourrait contribuer à favoriser la création d'une seule municipalité sur le territoire des îles Lamèque et Miscou.⁹⁹

⁹⁹ Selon plusieurs intervenants, ce projet de regroupement en municipalité ou en communauté rurale est bien accueilli dans les DSL et dans les 2 municipalités. Le projet ayant reçu les appuis nécessaires durant l'automne 2013, une étude pour définir les modalités d'un éventuel regroupement doit suivre. Cependant certains résidents des DSL ont commencé à faire circuler une pétition en décembre 2013 contre ce regroupement ce qui illustre la complexité des relations entre les zones incorporées et non incorporées et la difficulté de porter des projets fédérateurs communs à ces territoires.



De leur côté, les propriétaires terriens vont se partager des redevances d'environ 5 M\$ sur une période de 25 ans. Qui plus est, selon un propriétaire et entrepreneur local, le projet lui aurait surtout permis de « se mettre au point, par rapport aux normes internationales de santé-sécurité, relations humaines et environnementales ». De plus, « cela nous a permis de développer notre capacité de travailler en équipe, de collaborer avec d'autres entrepreneurs dans une courte période de temps ». Maintenant, « je peux travailler partout au Canada et aux États-Unis ». Toujours selon cet entrepreneur, « on a appris à respecter l'environnement ce qui implique de faire attention aux cours d'eau, à prendre en considération les zones humides et à tenir compte des plantes et des artefacts à protéger ».

d) Perception de la communauté

Globalement, la perception du parc éolien est positive dans la communauté. On peut l'illustrer par la participation massive des gens au lancement d'un documentaire produit par la firme locale Bosco Medias (Gauvin, 2012) sur le projet. Près de 400 personnes ont assisté à la projection en avril 2013. À la fin, selon une répondante « un sentiment de fierté collective était palpable dans l'audience ».

Concernant le bruit engendré par les pâles des personnes rencontrées s'accordent pour convenir que le bruit des éoliennes est beaucoup moins perceptible que celui des nombreux engins motorisés utilisés à leur proximité (aspirateur à tourbes, voiture, 4-roue, tracteurs). Après le lancement en production du parc, certains citoyens se sont plaints du bruit fait par les pâles, des membres de la Coopérative sont venus vérifier sur place l'ampleur du dérangement. La question du bruit génère toujours un peu de controverse et d'inquiétude notamment dans la perspective où le parc aurait à s'agrandir..

Les intervenants ont souligné l'impact du travail de sensibilisation et d'information fait par la Coopérative tout au long du processus. Ces efforts ont préparé la communauté à la venue du parc éolien et le temps a joué en faveur du projet.

Selon un intervenant, « Ce que j'ai compris de la démarche coopérative, c'est que le projet s'est fait pour la communauté ». L'aspect coopératif et le fait que le projet soit promu par des leaders enracinés ont rendu le projet socialement acceptable. Malgré le fait que le parc appartienne à une compagnie étrangère, l'implication de ces personnes aurait fortement influencé le sentiment d'appartenance au projet de la part de la communauté locale.

Un autre intervenant a mentionné qu'il existe à Lamèque « une culture de la confiance mutuelle qui s'est développée avec les projets coopératifs et associatifs ». On souligne la forte participation des citoyens aux activités populaires et la



valorisation par la communauté du secteur associatif.¹⁰⁰ Il y a, à l'île Lamèque, une longue tradition d'implication communautaire lorsqu'un projet de développement l'exige¹⁰¹ ou qu'un problème surgit. Ceci a probablement joué en faveur de ce projet

Cependant, mis à part les intervenants ayant été directement impliqué dans le projet (propriétaires, municipalité), le rôle de médiateur de la coopérative n'est pas forcément bien connu par le grand public alors que l'existence du parc éolien est un fait acquis. Le parc est un élément concret qui a modifié à long terme le paysage de l'île. Pour cette raison, cette confusion n'est pas surprenante.

e) Impact sur l'environnement

La construction d'un parc éolien dans un milieu habité comme l'île de Lamèque est soumise à plusieurs normes environnementales. Cela implique la réalisation de plusieurs études et des pratiques de construction adaptées.

Des analyses poussées des corridors migratoires des oiseaux ont été menées (Helimax). C'est d'ailleurs ce critère qui a exclu l'île de Miscou comme site d'implantation. Un inventaire détaillé des animaux vivants sur le territoire a été réalisé. Un suivi faune et flore est effectué aux 2 ans, comme le demande le certificat d'agrément de la Province. Un organisme local a négocié ce contrat pour 2012, 2014, 2016, ce qui permet de rémunérer un employé sur 6 mois et l'embauche d'étudiants. L'île Lamèque faisait partie du territoire de chasse et de pêche des Mi'kmaq. Une vérification de la présence d'artefacts a été faite. Durant la construction, une spécialiste Mi'kmaq a déplacé les plantes médicinales présentes sur les sites impactés. Des mesures ont été prises pour éviter de perturber la faune.

Pour assurer la remise en production rapide de parcelles de bleuetières, certaines parcelles ont été recouvertes de géotextile, enterrées, puis déterrées une fois les travaux de construction des éoliennes complétées. Ces parcelles sont redevenues productives deux ans après la construction du parc éolien même si les propriétaires avaient déjà été compensées pour une perte de revenus de la culture de bleuets sur une période de 25 ans.

¹⁰⁰ Une soirée en hommage aux bénévoles est organisée par la municipalité à chaque année. Cette soirée attire environ 400 personnes. La municipalité en profite pour souligner l'engagement exceptionnel d'organismes et de bénévoles en leur remettant des certificats de reconnaissance.

¹⁰¹ Pour illustrer cette implication, un intervenant mentionnait la mobilisation de la communauté pour la construction et le financement de l'école et de l'hôpital. Ces deux édifices ont été construits par la communauté avant la venue des religieuses des congrégations Jésus-Marie (enseignement) et Hospitalières de Saint-Joseph (santé).



Lors du choix des emplacements des éoliennes et de la phase de construction, minimiser les impacts directs sur l'environnement semble avoir été un souci important pour les promoteurs du projet et la compagnie Acciona (choix des sites, techniques de drainage, taille des chemins ...). Des compensations financières ont aussi été négociées pour ces impacts. En 2013, des intervenants mentionnent que les travaux ne semblent pas avoir eu d'impacts majeurs sur la productivité des parcelles de bleuets affectées et que la faune environnante (oiseaux, orignaux) n'a pas souffert des changements apportés à leurs habitats.

Le fait que la production d'énergie éolienne permet de diminuer les émissions de GES est un argument utilisé pour faire la promotion du projet (Secrétariat aux coopératives, 2005). Cependant cet élément est assez peu cité par les personnes rencontrées en 2013.

4. LEÇONS À TIRER DE CETTE EXPÉRIENCE ET DISCUSSION

Premièrement, même si le projet initial qui prévoyait entre autres la sécurisation de l'approvisionnement en électricité et le développement de tarif préférentiel a été modifié compte tenu des défis techniques, légaux et financiers, la volonté de faire en sorte que le parc devienne un outil de développement local semble avoir été une préoccupation commune et mobilisatrice pour les initiateurs du projet. Ainsi dès le départ en plus de la création de revenus, d'emplois et de la possibilité d'attirer des capitaux sur l'île on visait le développement d'un attrait touristique ainsi que l'extension de l'expérience aux collectivités du littoral acadien (Secrétariat aux coopératives, 2005). Cette volonté de justifier le projet à travers son potentiel comme levier de développement lui a probablement permis de gagner des appuis auprès des décideurs et de la population régionale. L'enjeu pour la Coopérative en 2013, était d'arriver à capitaliser sur les retombées positives associées à la phase de production et les liens créés à toutes les étapes du projet pour «alimenter » le développement territorial.

Il existe une volonté de la Coopérative d'orienter l'usage des retombées collectives vers des projets cohérents de développement durable. La population locale semble elle se retrouver sur un point : l'importance d'assurer un le partage des redevances qui soient acceptables pour tous et avantageuses pour l'intérêt général de la communauté. Il semble s'agir ici d'une préoccupation prioritaire par rapport à l'aspect esthétique, au bruit ou à la conservation de la nature.

La Coopérative a joué un rôle important pour transformer ces aspirations communes en projets et ententes concrètes. Pour cela elle s'est appuyée sur une forme organisationnelle qui localement a déjà fait ses preuves : le modèle coopératif. Mais les leaders du projet ont aussi bénéficié des liens de confiance entre eux et leur



communauté, ce qui a certainement fait une différence auprès des propriétaires terriens et des premiers bailleurs de fonds. Confiance renouvelée à travers les efforts mis pour transmettre l'information, ce que les nombreuses rencontres avec chaque propriétaire attestent. Au-delà du processus de consultation publique officiel imposé par le cadre réglementaire, il y a bien eu une concertation entre les leaders territoriaux. L'information de la communauté tout au long du processus par le biais de la Coopérative et d'intervenants présents dans la communauté est un élément essentiel de la gestion du dossier de l'acceptabilité sociale. Cette présence permet ainsi de désamorcer les critiques comme cela a été le cas quand des résidents se sont plaints du bruit. La gestion des relations avec la presse locale et la transparence ont aussi joué un rôle important dans le dossier de l'acceptabilité sociale.

Il y a eu certes des contestations et des oppositions, mais qui ne sont pas structurées en mouvement. Les leaders du projet semblent bien conscients de l'importance de la diffusion de l'information et de communication avec la population locale à toutes les étapes du projet, même une fois le parc fonctionnel comme en témoigne la conférence sur l'énergie éolienne tenue en septembre 2012 à l'UMCS, le documentaire de Bosco Médias Inc. présenté en avril 2013, ou encore leur implication dans la recherche en cours. Ceci nous laisse penser qu'ils reconnaissent.

Acciona a eu l'occasion de reconnaître le rôle central de la Coopérative tant sur le plan de la concertation avec la communauté que sur le plan de l'acceptabilité sociale du parc. Dans le cadre de son forum annuel tenu à Moncton en 2010, la Canadian Wind Energy Association (Canwea) a organisé une table ronde sur cette question. Acciona participait à ce panel. La compagnie a souligné le caractère « rafraîchissant » du modèle à 3 intervenants de Lamèque (Acciona, les propriétaires terriens et la Coopérative).

L'introduction d'un troisième acteur, sous la forme d'une Coopérative, en tant que médiateur, entre le promoteur privé et la communauté d'accueil, dans le cadre du développement d'un parc éolien est un des aspects les plus remarquables du projet. La Coopérative a réussi à maintenir sa légitimité auprès de la communauté et d'Acciona en jouant la carte de la neutralité (ex: pas d'influence sur le positionnement final des éoliennes, pas d'intérêt privé des porteurs dans le projet) et de la transparence. De plus, cette entité a favorisé le rééquilibrage constant des rapports de forces en imposant la dimension collective du projet.

Dans ce cas la coopérative joue le rôle d'un organisme territorial de développement. Cet intermédiaire était essentiel pour permettre que le projet génère des retombées



collectives compte tenu du fait que les terrains accessibles sont non municipalisés. Pour ces territoires les revenus de taxes servent à payer les services et peuvent difficilement être réorientés vers le développement de nouveaux projets ou services. La Coopérative a favorisé une approche concertée du développement dans le secteur des énergies renouvelables. Or cette aptitude à penser le développement régionalement fait défaut, par manque d'organisation formelle¹⁰². La Coopérative n'arrive pas forcément à renouveler complètement ce cadre d'action, mais elle ouvre des perspectives intéressantes. D'une part en soulignant l'importance des intermédiaires ancrés dans les besoins et les réalités du territoire quand vient le moment de promouvoir des projets d'exploitation des ressources ayant des impacts importants. Et d'autre part en étant devenu un leader d'un développement basé davantage sur la coopération et la concertation entre les communautés que la compétition. Dans un contexte marqué par un réseau informel fort, avec relativement peu de soutien de la part du gouvernement provincial, les acteurs locaux ont réussi, à partir d'un modèle qu'il connaissait bien, à « bricoler » une nouvelle entreprise collective qui leur a permis de négocier les compromis nécessaires à l'implantation du projet. Ils se sont pour cela appuyés sur plusieurs principes dont : l'entraide, le partage des retombées, la collaboration ainsi que l'inclusion et l'écologie. La volonté de promouvoir d'une part les énergies renouvelables au plan du développement régional et d'autre part d'utiliser une partie des retombées pour financer et soutenir des projets de développement durable marque aussi un renouvellement du cadre d'action pour la région et s'inscrit dans le processus de transformations sociales. La coopérative est devenue un vecteur du développement territorial non pas à travers sa vocation économique, puisque technique et financièrement il a été jugé impossible d'assumer le risque de porter seul le parc éolien, mais à travers sa composante organisationnelle de conciliateur, en rassemblant les acteurs régionaux, municipalités, coopératives et associations en amenant les propriétaires à s'entendre entre eux et avec Acciona.

Les principaux éléments qui nous permettent d'assumer que le parc éolien relève de l'innovation sociale sont donc: le rôle de la Coopérative comme intermédiaire-médiateur entre des acteurs privé et des intérêts collectifs, le fait qu'elle favorise une approche régionale du développement et la possibilité à travers cet organisme d'opérationnaliser le développement durable. Selon notre étude cette entité à favorisé la concertation, a permis le développement des partenariats nécessaires à

¹⁰² Il n'existe pas au Nouveau-Brunswick de regroupement municipaux comme les MRC et la planification régionale, ou à une échelle plus large, se fait selon les frontières des divers organismes en charge. La récente création des Commissions de services régionaux de la Péninsule regroupant élus et représentants des DSL pourrait amener des changements à ce niveau.



la réalisation du projet et a largement contribué à l'acceptabilité du parc éolien par la population locale. Cette réussite repose, selon nous, sur la tradition coopérative des leaders et la richesse du tissu associatif du territoire de l'île Lamèque : le rapport de confiance a été soumis à l'épreuve du temps.

5. CONCLUSION

L'impact global de ce projet sur la communauté est important. Étant donné le fait que des coopératives traditionnelles et des municipalités hors de l'île Lamèque font aussi partie du conseil d'administration, son influence pourrait s'accroître suite à la réalisation de projets futurs tant avec des partenaires de la communauté de Lamèque que de la Péninsule acadienne, par exemple à travers le développement du potentiel écotouristique associé au parc.

Il est clair pour les leaders de ce projet que le choix de la formule coopérative était approprié. Pour eux, « il s'agit d'un modèle qui assure la pérennité de l'impact du parc éolien, mais aussi l'équité sur le développement de la communauté ». Il s'agit d'une expérience de renforcement des capacités communautaires et d'innovation sociale.

Cette capacité de se concerter et de négocier avec les citoyens d'une part et d'agir comme médiateur entre les citoyens et la multinationale Acciona d'autre part s'appuie sur un capital humain et social ainsi qu'un tissu de réseaux sociaux que nous avons documenté.

Nous avons pu vérifier également que le projet de la Coopérative s'inscrit dans la perspective de l'innovation sociale¹⁰³ qui veut que des acteurs sociaux pour répondre à un besoin de développement économique communautaire et développer un modèle de développement inédit.

Ce modèle va-t-il inspirer d'autres communautés ? La légitimité et la crédibilité futures de la Coopérative dépendra de sa capacité à faire en sorte que, non seulement la population de l'île Lamèque comprenne son rôle, mais aussi de son

¹⁰³ La province du Nouveau-Brunswick reconnaît que : L'innovation sociale est une solution nouvelle à un problème social qui est plus efficace, efficiente, durable et juste que les solutions actuelles et par laquelle les retombées reviennent principalement à la société dans son ensemble plutôt qu'à des particuliers. Site de la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick, 2013
<http://csi.gsb.stanford.edu/social-innovation>, visité le 5 mars 2014



aptitude à rayonner dans toute la Péninsule et à y promouvoir un développement territorial durable. L'information sur les retombées associées à la construction et au fonctionnement du parc éolien nous semble cruciale pour que ce projet innovant puisse vraiment jouer un rôle de catalyseur sur le plan des transformations sociales et du renouvellement de la gouvernance territoriale.

6. BIBLIOGRAPHIE

Acciona Wind Energy Canada . (2007). *Lamèque Wind Power Project Environmental Impact Assessment*, 672 p.

Adams, M., Wheeler, D. & Woolston, G. (2011). A participatory approach to sustainable energy strategy development in a carbon-intensive jurisdiction: The case of Nova Scotia. *Energy Policy*, 39, 2550-2559.

Bouchard, M.,J., B.et Lévesque. (2010). Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au coeur de la construction québécoise de l'économie sociale. Les cahiers du CRISES, ET1103. 33 p.

Bouchard, M.J. (2013). *Innovation and the Social Economy : The Québec experience*. Toronto: University of Toronto Press.

Bouchard, M.J. (2011). L'économie sociale vecteur d'innovation : l'expérience de Québec, Presses de l'Université du Québec.

Canadian Wind Energy Association. (2013). Powering Canada's future, December 2013, http://www.canwea.ca/pdf/Canada%20Current%20Installed%20Capacity_e.pdf.

Chouinard, O., Leclerc, A., Beaudin, M., Martin, G. et Donovan-Vinagbe, P. (2010). Contribution de la coopération, de l'économie sociale et des entreprises collectives dans le développement territorial des Îles Lamèque et Miscou en Acadie du Nouveau-Brunswick, *Revue de l'Université de Moncton*, 2010, 41(1), 49-81.

Louvet, N., A. Rocci, C., Lebris (2013). L'innovation sociale, outil de renouvellement de la production de services de mobilité. *Développement durable et territoire*, 4(3), <http://developpementdurable.revues.org/10032>.

Lymbery, G. (s.d). *A guide to collaborative working on the coast - 'two heads are better than one!'* Sefton: Sefton Council, <http://corepoint.ucc.ie/FinalDeliverables/Publications/Collaborative>



[Working/A%20guide%20to%20collaborative%20working%20on%20the%20coast.pdf](#).

Ferguson-Martin, C. J. & Hill, S. D. (2011). Accounting for variation in wind deployment between Canadian provinces. *Energy Policy*, 39, 1647–1658.

Finn, J.-G., Commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale. Nouveau-Brunswick. (2008a). *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : plan d'action pour l'avenir de la gouvernance local au Nouveau-Brunswick*, Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick, <http://www.gnb.ca/cnb/promos/flg/index-f.asp>.

Finn, J.-G., Commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale. Nouveau-Brunswick. (2008b). *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : plan d'action pour l'avenir de la gouvernance local au Nouveau-Brunswick. Addenda*, Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick, <http://www.gnb.ca/cnb/promos/flg/index-f.asp>.

Fortin, Marie-José et Yann Fournis (2011), «L'acceptabilité sociale de projets énergétiques au Québec : la difficile construction par l'action publique», actes du colloque *Territoires et environnement : des représentations à l'action*, tenu à Tours, 9 décembre 2011, p. 321-331.

Fortin, M.-J., A.-S. Devanne, et al. (2010). Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec. *Développement durable et territoire*, 1(2), 2-15.

Gasset, N., Gagnon, Y. , Mallet, M. et Poitras, G. (2007). Carte de la ressource éolienne d'une section du Nouveau-Brunswick (80 m), Moncton : Chaire K.-C.-Irving en développement durable, Université de Moncton, <http://www.atlaseoliennb.ca>.

Gauvin, P. (2012), *Lamèque en mouvement* [enregistrement vidéo]. Shippagan : Bosco Médias Inc.

Hill, S. & Knott, J. D. (2010). Too close for comfort: social controversies surrounding wind farm noise setback policies in Ontario. *Journal of Renewable Energy Law & Policy*, 2, 153–168.

Jagoda, K., Lonseth, R., Lonseth, A. & Jackman, T. (2011). Development and commercialization of renewable energy technologies in Canada: An innovation system perspective. *Renewable Energy*, 36, 1266-1271.



- Jegen, M. & Audet, G. (2011). Advocacy coalitions and wind power development: Insights from Quebec. *Energy Policy*, 39, 7439-7447.
- Koné, A. et Chouinard, O. (2009). Rapport de recherche sur la vie associative et le bénévolat dans le territoire des îles Lamèque et Miscou Rapport de recherche sur la vie associative et le bénévolat dans le territoire des îles Lamèque et Miscou avec le partenariat de la municipalité de Lamèque. *Programme de Maîtrise en études de l'environnement*. 23 p.
- Landry, M., Leclerc, A. et Gagnon, Y. (2013). A Methodology for the Evaluation of the Economic Impacts of the Wind Energy Projects, *Energy & Environment*, 24(5), 735-748.
- Leclerc, A. (2013). Une leçon de choix stratégiques, *L'Acadie Nouvelle*, cahier spécial sur le 70^e de l'Association coopérative des pêcheurs de l'Île, 12 octobre, 4.
- Leyral, P.(2012). Parc éolien: Lamèque se contente de miettes, selon un maire québécois, *L'Acadie Nouvelle* (21 septembre 2012). p.5Nouveau-Brunswick.
- Énergie (2011). Le Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick. Fredericton : GNB.
- Nouveau-Brunswick. Énergie. (2007). Rapport annuel 2006 - 2007. Fredericton : GNB.
- Nouveau-Brunswick. Énergie. (2008). Rapport annuel 2007 - 2008. Fredericton : GNB.
- Nouveau-Brunswick. Énergie. (2009). Rapport annuel 2008 - 2009. Fredericton : GNB.
- Nouveau-Brunswick. Énergie. (2010). Rapport annuel 2009 - 2010. Fredericton : GNB.
- Statistique Canada. (2013) Production de l'énergie électrique, selon la classe de producteur d'électricité, mensuel (mégawatt heure). Cansim, tableau 127-0002, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a47>.
- Pennanguer, S., J.-E. Beuret, Tartarin, F., Sabourin, A. (2008). Se confronter pour construire ? Itinéraire d'un conflit en mer d'Iroise. Territoires de conflits. T. Kirat and A. Torre. Paris, l'Harmattan 227-249.



Réseau entreprise et développement durable (REDD). (2013) Les partenariats au service du développement durable . <http://nbs.net/fr/files/2013/12/NBS-Collaboration-ER-Final-Draft-FR-24.pdf>

Secrétariat aux coopératives (2005), Étude de cas, Le Secrétariat aux affaires rurales et aux coopératives (SARC) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), site visité le 5 mars 2014, www.ic.gc.ca/eic/site/693.nsf/fra/00048.html

Valentine, S. V . (2010). Canada's constitutional separation of (wind) power. *Energy Policy*, 38, 1918-1930.

Zaoual, H. (2008). Présentation; Innovation et dynamiques de proximité : Une clef de lecture. In *Développement durable des territoires*, Économie sociale, environnement et innovation, Marché et Organisation, no. 7, pp. 8 à 23



SÉANCE 5C

**Citoyenneté et recherche du bien commun /
Citizenship and seeking of the common good**



Sustainability Transformation through Social Innovation in the “Shadow of Hierarchy”.

Cordula Kropp, Hochschule München

Modern societies are undergoing monumental changes in relation to economy, environment and citizenship. To meet the challenges and opportunities of the 21st century involved, a post-industrial innovation paradigm is needed, which is in line with the requirements of sustainable forms of work, life and participation for the future in a changing world.

1. The Promise of Social Innovation

The promise of social innovation in this respect is threefold – at least: Firstly, social innovations are expected to open up innovation processes to society, so that next to companies, universities and administration also citizens and customers become relevant actors in shaping social change and thereby strengthening social values (Beck & Kropp 2011; Franz et al. 2013). Secondly, social innovations promise to develop innovative, contextualised and “better” solutions (Zapf 1987: 177), which are more equitable and effective than recent outcomes of innovation in technology-, economy- and polity-driven systems (Moulaert et al. 2013) are in addressing pressing social demands like climate change, social justice, demographic change, to mention just a few. And finally, there is the claim (Moulaert et al. 2005: 1976, Smith & Seyfang 2013) that social innovations and especially grassroots initiatives have the socio-political capacity to enhance citizenship rights and participation. As the persons engaged aim at improving common wellbeing, social innovations are considered to better satisfy human basic needs, which markets and the state leave unsatisfied. Thereby, they open up opportunities for collective place-based learning, which take local circumstances more into account than labour and education systems do, strengthens community values and capacities of self-organization and collective action.

But social innovations will only perform to its full potential if they do not stay isolated but create a more multi-dimensional and multi-scalar path-building process of social transformation. Such a more fundamental and integrated impact requires cooperation across sectors and borders and thus a change in current governance routines. Against this general background I begin by discussing social innovations as field of new modes of governance and what it means, when various types of actors cooperate in policy formulation and the design of sustainability



transformation. Empirically the discussion is embedded in the European Alpine region, which faces a broad range of societal challenges spanning demographic change, structural changes associated with the new economy and environmental risks. The transformative achievements, which cooperative actor coalitions bring about as a response are shortly presented. The third chapter analyzes the actor constellations and resources, which drive social innovations both as a field of new modes of governance and as a condition for success of bottom-up transformation processes. Nevertheless, whereas some social and governance relations are transformed and rebuilt, others are stabilised and reproduced in the frame of existing power relations. Therefore, some deficits of social transformation through social innovation – in regard to social balance and sustainability – limit the contribution of more participative modes of governance to the development of inclusive innovation for the post-industrial future of modernity.

2. Processes of social transformation through social innovation in the European Alps

In recent years, ongoing problems in the labour market, growing spatial inequalities, environmental catastrophes and finally the politically imbalanced handling of the financial crisis made the failings of the neo-liberal growth model visible for many citizens in the European Union. The obvious inconsistencies of this one-sided model of progress aggravated people's loss of confidence in political authorities and triggered a broader search for alternative solutions. Today, social movements are gaining in popularity and there is considerable willingness among active citizens to take things into their own hands – and growing pressure on public authorities to involve civic self-organization due to the lack of public funds. But to bring about the best of civic involvement and participation a change towards new forms of governance is required. This is why social innovations are inherently linked to new modes of governance, especially at regional levels and wherever initiatives get off the beaten track.

a) The relationship of social innovations and new modes of governance

Moulaert and colleagues describe social innovations as “a governance change with more bottom-up participation, protection of the rights of ‘common’ citizens and collective decisionmaking systems” (Moulaert et al. 2013: 1). This governance change of social innovations, especially in local initiatives, can be connected to the debate on ‘new modes of governance’ (Heritier 2002, Börzel & Risse 2010, Khan 2013). Social innovations typically have political, networking and cross-sectoral characteristics in providing local and regional solutions to unsolved problems, which blur boundaries between grassroots initiatives, participative forms of organizing social services, social economy and regional development strategies.



In various debates on the future, ‘new modes of governance’ have emerged as a promising form of collaborative network governance to increase both the legitimacy and implementation capacity of a transformative agenda (Bäckstrand et al. 2010: 7). They are expected to overcome categorical divides between the state, market, and civil society, between different levels of regulation and between different policies and economic sectors. It is especially the mutual interaction between a variety of independent actors, which is regarded as a response both, to the deficits of top-down regulation with limited control and authority over implementation and to the unintended side effects of market solutions. In deviation from traditional government, new modes of governance rely on the potentials of network-like cross-connections, dialogue and cooperation. In this sense, they are not strictly opposed to traditional government, even though more participation and joint decision-making are essential components, but aim at facilitating collaboration and partnerships with civil society and business actors (Börzel & Risse 2010; Grande 2012). Their constitutive participation is said to make local socio-economic benefits, priorities and values more significant in policy development for sustainability (Smith & Seyfang 2013).

When the provision of collective goods is at stake, hierarchical modes of governance usually take the form of chains of top-down-command and enforced regulations based on administrative legitimacy and structures of domination and subordination. Hierarchical governance fails if laws and standards cannot be enforced – for whatever reason. Market-based modes of governance, by contrast, are less hierarchical and more self-organizing, but the coordination of actors’ behaviour is expected through competition and imitation; in the neo-liberal age, this ‘invisible hand’ of individual utility maximisation has been claimed to be more efficient in the allocation of limited resources and more acceptable than hierarchical modes of regulation. Nevertheless, market-based governance typically fails in dealing with risks whose prevention is more expensive than short-term orientations allow for and there is the well-known tragedy of the commons. Civic self-organization as third mode of governance is driven by mutual trust, reciprocity and immediate feedback. But civic self-organisation often misses the needed personal, financial and organizational resources.

So, each of the governance modes has its respective strengths and shortcomings. Their interplay, however, creates those collaborative, flexible and dialogue-oriented forms of governance, social innovations profit from. Collaborative modes of governance are based on nonhierarchical, often informal mechanisms of coordination such as positive incentives, bargaining and deliberation. They require trust and on voluntary commitment and this is, why conflicts of interests and of



goals have to be solved by dialogue and negotiation, not by force or competition (Scharpf 1993).

Whereas hierarchical and market-based modes of coordination belong to the industrial modern state, the cooperative modes seem to better fit with post-industrial conditions marked by “weak states”, shifting markets and increasing uncertainties, resp. a “loss of shared reference points” (cf. call). Social analyses of the present converge in the diagnosis of a significant structural change as a result of which participation, network structures, the handling of various forms of knowledge and decentralised forms of politics are regarded as increasingly important (Grande 2012: 570). In face of these challenges, interactive and cooperative modes of governance promise to strengthen collective learning and civic solidarity as coordination mechanism of collective action. According to Kaufmann (1984: 166), this civil orientation creates a governance performance that is strong in guaranteeing evaluation criteria for involved actors, in steering the coordination and interaction of actors with different tasks, roles and capacities, and in ensuring modes of feedback, which inform all actors involved about the impacts and consequences of their activities. Therefore and contrarily to mainstream beliefs, the participation of civil society is just as promising in order to bring about sustainability transformation as the involvement of business actors is, which care less for a comprehensive impact evaluation of local innovations.

With regard to the complex challenge of sustainable development, the outcomes of problem solving in the modes of states and markets alone have been criticized as a “failure of epic proportions” (Greenpeace 2012). In consequence, much emphasis is on collaborative forms of governance that include civil society and business in a broad mix of governance arrangements. In the following, I will discuss the roles that different actors play in such network governance for transformation of unsustainable worlds through social innovations. Whether cooperative networks and the innovation regime they allow for take place in a policy vacuum or in a “shadow of hierarchy” (Börzel & Risse 2010, Héritier & Lehmkuhl 2008) will be shown as important factor for the trajectories of bottom-up initiated social innovations.

b) Pressing challenges in the Alpine communities

The European Alpine area enjoys a high appreciation, both among its inhabitants and by media coverage and political attention from outside. This is partly due to the spectacular nature, in terms of scenery and in terms of an age-old touristic destination, partly due to its eventful history in the heart of Europe and its large transit routes.



Nevertheless, as an economic area and home to some 13 million people of seven countries, all 6200 communities are under growing pressure: the Alps have become an area, where the labour markets continue to deteriorate, predominantly the young and the better off families migrate and in consequence the decline in population is paralleled by a decline in infrastructure facilities for securing livelihoods and business prospects. Surrounded by eight major cities, the nearly 200.000 square kilometer-sized area is somewhat in danger to slip into marginalization, provincialism and poverty. Shaped by advanced deagrarization in result of shrinking international competitiveness and by further structural weaknesses related to the poor accessibility of important networks and services, many inhabitants in these “peripheries” (Klein et al. 2009: 25) have to commute to work or education. Therefore, most of the Alpine communities are trying to find alternative development options for the present population, their kids and future generations. Added to this, in recent years several natural disasters led to growing concern about the undeterred environmental destruction and the impact of climate change, so that the future of the Alpine space is being seen more and more in terms of sustainable development in order to support economically and ecologically meaningful cycles.

Today, the Alpine space plays a pioneer role in sustainable development in Europe and convincing examples of creation and governance of social innovations for sustainable transformation can be found. My following considerations are based on transdisciplinary research funded by the German Federal Ministry of Education and Research, in order to explore such local transformation initiatives in Germany, Italy, France and Austria¹⁰⁴.

c) Achievements for sustainable transformation through social innovation

As many regions in the Alpine space grapple with economic decline and depopulating communities, it is highly intriguing to understand, why some of them take a pioneering role in tackling change and become players in a transition to a future more sustainable society, and others do not. The pro-active communities give place to organic farming and constructing, to the eco-village-movement, engage in sustainable tourism and in cooperative regional value creation. They develop

¹⁰⁴ The joint project is called „Social Transformation for Climate Mitigation and Adaptation in the Alpine Space (Soziale Transformationsprozesse für Klimaschutz und Klimaanpassung im Alpenraum)“ (2010- 2014; cf. www.klima-regional.de). The investigations include a comprehensive literature and document analysis and several case studies. Material for the case studies comes from in-depth-discussions with experts and actors involved, participant observations and citizens’ consultations as well as future workshops and scenario processes in selected communities (cf. Böschen et al. 2014).



community-based strategies to protect local economy and welfare. Some communities transform the entire energy production and consumption systems to more sustainable schemes based on regional and renewable energy sources. Many of the involved organisations and enterprises are participatory and in the common interest. Most of these initiatives are not primarily directed to care for sustainability or climate adaptation, but to react on economic decline and demographic change by innovative strategies. The core interest is to satisfy social and ecologic needs that traditional development strategies ignore, with special emphasis on the protection of the local quality of life and on internal capacity building.

More than in urban contexts, various initiatives for social innovation¹⁰⁵ are linked together due to greater spatial and cultural proximity and due to established transnational networks like the International Commission for the Protection of the Alps (CIPRA). In result, they inspire and sustain each other organizationally, personally and financially and thus allow for social transformation on the long run. It is usable to differentiate between the more limited scope of social innovations and their impact for wider social transformation. Social innovations change significantly social practices of some community members to solve a local or regional problem. Social transformation, in contrast, is the result of a wider process of collective learning, which more fundamentally alters social beliefs, practices and power relations. The more social, spatial and temporal boundaries and scales are crossed, the wider and deeper will be the impact and thus the change of basic routines, beliefs, resource and authority flows (Moore & Westley 2010). The communities learn from experiments made by local initiatives and develop their potential and the skills to solve problems in governance networks (Klein et al. 2009: 33). Unlike those communities, which still follow established development pathways and wait for help coming from the state and from technical innovations, the pioneering Alpine communities are no longer to be seen as places, where problems of down-cycling and future service provision emerge, but as well as communities, which are able to mobilize and focus a set of resources, capacities and competences to overcome them.

These processes are transformative for those involved (Smith & Seyfang 2013: 1): They generate and transfer a “valuable diversity of knowledge” (ibid. 2). They empower citizens to articulate their basic aspirations as well as their criticism of dominant problem-solving approaches. Thereby, they redefine citizenship. They

¹⁰⁵ To give some examples: establishment of organic markets, foundations of civil-action-groups or cooperatives, village shops, integrated concepts of nature conservation and nature use, re-regionalizing food systems, passive house settlements etc.



open up networks for mutual support and cooperation at the local level and beyond. They make citizens aware of the shortcomings of unchecked convictions and one-sided strategies for action. They initiate processes of collective learning, which sometimes translate into cascades of initiatives. They train institutional entrepreneurs in their capacity as promoters of the projects at different levels in order to provide necessary information and capital for the start-up and to manoeuvre them safely through typical crises. In the networks of various actors that grow in these processes, more cooperative and inclusive relations of trust and consensus making are developed beyond the internal logics of sectors. They foster the values of solidarity and social fairness. And, last but not least, these processes trigger institutional flexibility inside the public and private organizations involved.

Whereas isolated initiatives are producing little changes in policy process, but restrict their action to the provision of services, the more comprehensive and networked landscapes of social innovation promote the consolidation of new policies, linking provision systems (energy, ageing) more closely to the common interest. These achievements may be surprising for the many political decision-makers, which see social grassroots innovations, at best, as part of the organizational changes necessary for implementing technological sustainability innovations, at worst, as instrumental to gain acceptance for them (Klein 2013: 9).

3. New modes of governance towards sustainability transformation through social innovation

As the 'new modes of governance' are considered here as a regional mode of social coordination to satisfy collective needs and to produce binding rules and strategies, its structure is made up by the actor constellations involved and its process determined by resources available for cooperation and coordination (Börzel & Risse 2010: 114).

a) Social innovations in novel actor constellations

Which actors are involved in the studied social initiatives for sustainability transformation and which are their motivations and institutional contexts? The case studies show that successful network building follows a pattern of assembling growing "bridging capital", which can be reconstructed as process of translation (cf. Callon 1986). At the beginning, mostly a rather small network of activists and organisations with strong ties seek to generate novel bottomup solutions in order to react to pressing problems. These few persons go on to play a crucial role in the further innovation process and its communication outwards. In informal processes of deliberation, they define the narrative core of the project in their small circle. In none of the study sites the mobilizing problems were framed ecologically. In the



Alpine space, social innovations are typically driven by the acknowledgement of a beginning or ongoing downward trend in sectors or regions and the aim to fight decline and marginalization at the local level. In addition, social initiatives are promoted less for personal profit than for collective empowerment. These are two of many features similar to the description of social entrepreneurs and local initiatives given by Klein, Fontan and Tremblay (2009).

Once, an ability to change is identified and supported in this innovative nucleus, we found the involvement of local leaders to play a decisive role, as Klein et al. (2009) do. On the one hand, these often charismatic leading figures enhance the legitimacy of innovative projects, which the local community otherwise might interpret as deviant. On the other hand, they can provide financial and organizational support, especially if public actors can be involved. Moreover, they allow for social entrepreneurs to learn about their legal possibilities and about the obligations, norms and standards to be respected.

Interaction and dialogue between activists and government agents can result in win-win situations: The initiatives help officials to keep regional issues on the table and serve to show the feasibility of regional reconversion as well as the commitment of the elected representatives. In return, accesses to public programs, subsidies and awards and contacts to relevant organizations and funds sustain the initiatives and the mobilization of further supporters. At the same time, a critical balance has to be maintained between productive exchange and unilateral exploitation or patronage in order to allow for further learning about respective background conditions and inspiring experiments elsewhere.

In the rural areas studied, the numerous civil organisations, local associations and voluntary organisations play an essential role in supporting the initiatives after their launch: They provide organizational resources to enable the first practice rounds and make sure that the initiatives can be meaningfully linked to the local perspectives and majorities. Moreover, it is their part to mobilize broader civil participation and to establish multifaceted contacts beyond community borders for local purposes.

Inter-regional networks make a further substantial contribution to the development of social innovations. They transfer experiences made elsewhere and integrate the initiatives in more far-reaching transformation processes. These networks are partly voluntary organizations, partly environmental organizations up to the transnational Alpine level and partly networks for inter-municipal cooperation. Their advantage lies in the ability to bridge regional competition and to initiate



processes of mutual learning and imitation. Moreover, they play an important role in ensuring general norms and standards beyond local perspectives. They can only do so, if national regulation and subnational planning is not dominant, but allows for coconstruction from bottom-up.

Business actors, which have not yet been part of the initial group, are the last to join the initiatives in the case studies. Whereas government agents are strongly oriented towards supply security and risk avoidance, and civil society actors are driven by a sense of place-based responsibility and by social recognition, business actors mainly follow their perception of chances¹⁰⁶. They step in, when they expect opportunities to reduce costs in various areas (such as marketing, energy, recruitment), to widen the range of their products and to influence political action. Those entrepreneurs, who also get involved by a sense of territorial belonging, however, show similar motivations as civil society actors do and often have leading roles in local associations as well.

Taking into consideration the cultural background of public, private and civil society actors in the local consolidation of social innovations and their interaction with other actors and institutions at higher scales shows that less a 'sense of place' and embeddedness to territory becomes tangible than the prominent role of shared, place-based visions. Our finding is, that the joint and step-by-step construction of common visions and goals is a key resource for new modes of governance that allows the innovative communities to map a 'possibility space' for action, provides a stable frame for target setting and serves as a metaphor for building actor networks (Späth & Rohracher 2010: 451f.).

b) Resources and imaginaries for social innovations

Important endogenous resources identified in the investigation are bridging social capital, organizational resources given in associations and the plurality of usable knowledge. Even more important conditions of success, which will be discussed in the following, seem to be a) place-based visions and their ongoing adaptation to new demands and b) networks in collaborative governance modes, which allow for a collective steering of the transformation through the interplay of all three mechanisms of coordination: civil solidarity, entrepreneurial opportunity seeking and hierarchical rulemaking within a preventive approach.

Place-based visions are of paramount importance (Späth & Rohracher 2010, Smith et al. 2005, Voß et al. 2009). The first premise to launch a social innovation is to

¹⁰⁶ It must be noted, that some rent-seeking political actors behave similar to business actors.



transform the perception of crisis into a common cause for action and the perception of victimization into the mobilizing trust to have endogenous capacities to respond to the challenges (Klein et al. 2009: 32; Bandura 2000). The emergence of visionary narratives about past challenges and their successful handling, about common goals and values, and about possible solutions is a vital driver to establish local consensus and to look for alternative strategies and pathways. The guiding visions typically emerge in discursive niches and diffuse more broadly into an imaginary possibility space when they translate isolated problems and demands into an integrative framework for collective action. In the Alpine region, such narratives centre on local autonomy and solidarity, the protection of place-based identities and routines, on resistance against external claims and urban ways of life (nevertheless lived). When place-based visions become more explicit, they often lead to a re-evaluation of public space and the common good. Confrontations with business or planning objectives from outside intensify the internal consensus. Place-based visions are referred to in political debates as well as in everyday life. They respond to the loss of shared reference points with storylines about local role models and they differentiate between friend and foe, self-chosen initiatives and enforced obedience. As shared visions they help to surmount doubt and uncertainties, but serve as a metaphor for building actor networks and bundling forces and resources. Thus, they mobilize actors from various contexts and coordinate otherwise dispersed agency. This is why guiding visions strengthen the communities' capacity to solve problems instead of increasing the dependency on networks at higher level, which already exists anyway.

Visions help to coordinate the interactions of independent actors within collaborative governance arrangements, the second main condition of success. For a long-term success of sustainable development it is particularly important to involve a multiplicity of actors across various fields of action and to activate civil society. Mutual interactions in networks, long-term partnerships and the formation of working groups in order to develop first steps and further strategies increase the chances to adequately manage uncertainties and complexities. Cooperative networks slowly enhance understanding and respect for discrepant requirements and organisational world-views and they reduce mutual prejudices and institutional barriers. The more heterogeneous the network is, the more difficult consensus building will be, but the higher are the credibility and the legitimacy of the joint activities. Moreover, the interaction between people of different experiences and backgrounds constitutes a learning process and widens the scope of experimentation. Their independency keeps the collaborative actors from adopting one-sided solutions. New modes of governance have a political agenda that is different from traditional government: local needs and sustainability issues are



given higher priority. Finally, the heterogeneity of involved perspectives and claims is more likely to lead to experimentation with innovative approaches than bureaucratic structures of competence and accountability allow for. Especially at the local level, frontrunners in progressive networks are endowed with more flexibility to initiate and test social innovations, which can grow at the niche level and later challenge dominant modes of problem solution (Loorbach 2010).

There are, however, some crucial risks and limitations associated with network governance. They are mostly due to the shift from input- to output-legitimation (Khan 2013: 134) as will be seen in the last section.

c) Limits of social innovations and the shadow of hierarchy

Actors have various motives for joining the network and even contradictory opinions on the preferred outcomes. Usually, the more privileged have better chances to imply their expectations, although they may be dependent of the others' acceptance. As Khan (2013: 134) attests, the structural power differentials will contribute to maintaining their status quo and the existing power and articulation imbalances, they profit from. In network governance the formulation and implementation of initiatives are less shaped by procedural input-orientation, but more by tangible output legitimation (ibid). In consequence, presentable results have higher priority than compliance with the cooperative and participatory credo. Moreover, due to the "potentially elitist character" (ibid. 135) of such networks, which mostly assemble welleducated and powerful persons from privileged classes, not all interests are represented equally. There is no mechanism that prevents powerful groups from taking control of the local initiatives and influencing their trajectories according to their needs (Swyngedouw 2005: 1999). In the study sites, most of the transformation processes proved to be under control of male persons, which mostly were born in the region. Female leaders played a secondary role, at best, and the interests of tenants and employees have been represented less prominent than those of owners and employers.

Beyond the local level, these structures of social inequality and their exclusionary dynamics repeat when comparing several communities and valleys: Those places, which already suffer from strong marginalisation and poverty, are not the first to become innovative. On the contrary, social innovations are more likely, where resources and sought-after goods are to be defended and it is difficult, as Khan (2013: 137) notes, to achieve change in areas where there are no local economic interests. The same is true, when initiatives clearly go against powerful interests. This is a crucial point in regard to the needs of sustainable development, as the 'limits of growth' easily conflict with economic interests. Furthermore, local



innovations are hardly able to counteract uneven distributions of power and resources at the regional or national level, but they are rather blind for (supra)regional requirements of matching (provision systems) or re-distribution (allocation of collective goods). Furthermore, a strong avoidance of contentious issues must be noted. According to Jamil Khan, these are the reasons why new modes of governance are “best suited to solve collective problems that produce win-win solutions and where value conflicts or questions of justice are not at the heart of the issue” (ibid. 138).

While this is generally true, I want to put more emphasis on the “shadow of hierarchy”, that is the impact of the strong state in most of developed countries, which guards from the background that non-state actors respect political rulemaking regarding the provision of collective goods (Börzel & Risse 2010: 114). In addition, in our case studies the intermediary organisations were found to act as a “functional equivalent” (ibid.) in implying organizational standards and inclusive norms. It is true that local initiatives are typically marked by a loss of state control in service provision. However, in the Alpine communities, the state, public authorities and several transnational organizations go on to guarantee for fundamental rights, inclusion and justice – to a greater or lesser degree depending upon current balances of political power. Social innovations do not take place in a policy vacuum or ‘institutional void’ beyond the state (Swyngedouw 2005), but in the ‘shadow of hierarchy’.

Although they are shaped by locally distinctive ‘rules-in-use’ and the resources available to people within the communities, cooperation will still be framed by institutional rules – to its best and to its worst (Lowndes, Pratchett & Stoker 2006; Swyngedouw 2005). National policy objectives do not disappear, but are progressively reshaped by the visions and the modes of coordination discussed above. Together, they define whose interests are to be served first. In the study sites these were predominantly the interests of farmers and of local families. At the same time, purely mercenary interests were difficult to pursue, but the visions claim for a fairer distributions of wealth and broad participation in political life. These aspects are in line with prevailing national politics in certain areas and less in others. Moreover, an interesting interplay of guiding visions and policy objectives was found: Whereas, for example, the use of renewable energy sources is welcomed as a political objective in all four countries, it is only implemented at local level, if the net output remains in the producing region. Centralized technologies and foreign investment, on the contrary, were blocked in the communities. Thus, national rulemaking is part of the local initiatives, but not determinative for the specific trajectories.



What does it mean for the dynamic and scope of intended change, ranging from niche actions to community-based social innovations as a platform generating sustainability transformation? There is always something old in the new. Local initiatives are driven by the guiding visions and by the inclusiveness of the modes of governance. The more various actors step into the process, the more legitimacy can be generated for alternative pathways to sustainability. It is crucial, however, how far cooperation is determined by one or another mode of governance: The more the collaborative governance mode slips into the direction of hierarchic, market-based or civic coordination, the more one-dimensional will be the underlying mode of coordination and thus the results. And beyond all three modes of governance is the fundamental power of underlying innovation paradigms. Different innovation paradigms have different outcomes irrespective of which combination of governance modes.

4. Re-Inventing Innovation for the post-industrial future of modernity

No doubt, innovation is essential for addressing sustainability, but different innovation paradigms permit for different futures. As Joly, Rip and Callon (2010) put it,

“The implications of models of innovation are not only in terms of economic impact or competitiveness, but also in terms of distribution of power and agency, collective learning, social relations, etc. Indeed, models of innovation are also models of society.” (Joly et al. 2010: 20) .

If the narratives about “economics and technoscientific promises” (Joly et al. 2010) remain hegemonic for innovation processes and their political support, responses to risks of climate change will mainly take the forms of low-carbon technologies, such as the use of e-mobility and renewable energy sources. The linear model, according to which science shapes technology, which in turn is selected by expectable profits is shaping “social progress”, leaves nothing more for civil society than the role of more or less willing adopters resp. consumers of these technologies. But innovation for sustainability is not limited to technological innovation. Social innovations can play a major role and create opportunities for collective learning, capacity building, economic development as well as they change the relevant relations of problem framing and rule-making.

If the narrative of social and collaborative innovation is gaining in importance, responses to the risks of climate change will be linked more strongly to social demands and preferably seek for innovative provision systems, which aim for serving both, environmental concerns and common interests. They strengthen communities’ capacity to solve its place-based problems and alter established



relationships towards more participative and cooperative modes of economy and of decision-making.

This is why social innovations for social transformation are tied to new modes of governance through a shared promise. It is the attraction of such organizational and political governance arrangements, which counteract the dominant narrative of “economics and sociotechnical promises”. Instead, civil values, solidarity orientations and the re-discovery of communitybased qualities are re-valORIZED in the alienating network society. Local innovation initiatives in governance networks are typically multidimensional: They aim at cooperatively dealing with social hardships, which regional authorities have difficulties to overcome. They develop economic opportunities at a community’s level. By reasons of interdependence, actors in these networks, which are based on mutual trust, are more sensible towards negative outcomes than government agents usually do, whose accountability is bounded to specific areas and times, or than business actors who promote their own agendas focused on economic chances. Thus, the accountability-question is not as easily answered, as Swyngedouw (2005: 2000) suggests.

To sum up, in mixed governance arrangements lies the chance, to make the different modes of coordination typical for hierarchical, market-based and civil orientations play out together. Under this condition, it is more likely to care for common goods, entrepreneurial chance taking and social fairness at once. The ongoing dependency of local support and legitimacy gives particular attention to output evaluation, which additionally is more easily at hand. This is why network governance turns out to be a major condition of success in the more comprehensive processes of social innovation examined. Nevertheless, they should be embedded in flexible intermediary governance structures to care for paramount objectives of general interest (‘shadow of hierarchy’).

Bibliography

- Bäckstrand, K., Khan, J., Kronsell, A. & Lövbrand, E. (2010): Environmental Politics and Deliberative Democracy: Examining the Promise of New Modes of Governance. Cheltenham: Edward Elgar Publishing
- Bandura, A. (2000): Exercise of human agency through collective efficacy. *Current Directions in Psychological Science* 9/ 3: 75-78.
- Börzel, T. & Risse, Th. (2010): Governance without a state: Can it work? *Regulation & Governance* 4/2: 113-134.
- Beck, G./ Kropp, C. (Eds.) (2011): *Gesellschaft innovativ – Wer sind die Akteure?* Wiesbaden: VSVerlag.



- Bösch, S., Gill, B., Kropp, C. & Vogel, K. (Eds.) (2014): *Klima von unten. Klimawandel und soziale Transformation*. Frankfurt: Campus.
- Callon, M. (1986): Some elements of a sociology of translation: Domestication of the scallops and the fishermen of St Brieuc Bay. In: Law, J. ed. (1986): *Power, action and belief: A new sociology of knowledge*. London: Routledge & Kegan Paul.
- Franz, H.-W., Hochgerner, J. & Howaldt, J. (Eds.) (2013): *Challenge Social Innovation: Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society*. Berlin: VS Springer.
- Grande, E. (2012): Governance-Forschung in der Governance-Falle? Eine kritische Bestandsaufnahme. In: *Politische Vierteljahresschrift* 55: 565-592.
- Greenpeace International (2012): *Rio+20 Earth Summit - A failure of epic proportions*. Greenpeace Press Statement.
- Héritier, A. (2002): New Modes of Governance in Europe: Policy-making without Legislating? In: Héritier A (Ed.) *Common Goods: Reinventing European and International Governance*. Langham: Rowman & Littlefield pp.185–206.
- Héritier, A. & Lehmkuhl, D. (2008): Introduction: The Shadow of Hierarchy and New Modes of Governance. *Journal of Public Policy* 38: 1–17.
- Kaufmann, F.-X. (1984): Solidarität als Steuerungsform – Erklärungsansätze bei Adam Smith. In: Kaufmann, F.-X. & Krüsselberg, H. G. (Hrsg.): *Markt, Staat und Solidarität bei Adam Smith*. Frankfurt/Main: Campus. S.158–179.
- Khan, J. (2013): What role for network governance in urban low carbon transitions. In: *Journal of Cleaner Production*, 50: 133-139.
- Klein, J.-L. (2013): Introduction: social innovation at the crossroads between science, economy and society. In: Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A. & Hamdouch, A. (Eds): *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Cheltenham, UK: Edward Elgar. 9-12.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. & Tremblay, D.-G. (2009): Social Entrepreneurs, Local Initiatives and Social Economy: Foundations for a Socially Innovative Strategy to Fight Against Poverty and Exclusion. In: *Canadian Journal of Regional Science* 32/1: 23-42.
- Lowndes, Vivien, Pratchett, Lawrence and Stoker, Gerry (2006) Local political participation: the impact of rules-in-use'. *Public Administration*, 84, (3), 539-561.
- Loorbach, D. (2010): Transition Management for Sustainable Development: A Prescriptive, Complexity- Based Governance Framework. In: *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions* 23/1: 161-183.



- Joly, P.-B., Rip, A. & Callon, M. (2010): Reinventing Innovation. In: Arentsen, M.; van Rossum, W. & Steenge, B. (eds.): Governance of Innovation, Cheltenham: Edward Elgar. pp. 19-32.
- Moore, M.-L. & Westley, F. (2010): Surmountable Chasms: Networks and Social Innovation for Resilient Systems. In: Ecology and Society, 16/1: 5 online (www.ecologyandsociology.org/vol16/iss1/art5/)
- Moulaert, F., Martinelli, F., Swyngedouw, E. & Gonzalez, S. (2005): Towards Alternative Model(s) of Local Innovation. In: Urban Studies, 42/ 11: 1669-1990.
- Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A. & Hamdouch, A. (2013): General introduction: the return of social innovation as a scientific concept and a social practice. In: dto. (Eds.): The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research. Cheltenham, UK: Edward Elgar. 1-6.
- Scharpf, F.W. (1993): Positive und negative Koordination in Verhandlungssystemen. In: Héritier, A. (Hrsg.): Policy-Analyse. Kritik und Neuorientierung. PVS Sonderheft. Opladen: Westdeutscher Verlag. S. 57-83.
- Smith, A., Stirling, A. & Berkhout, F. (2005): The governance of sustainable socio-technical transitions. In: Research Policy 34/10: 1491-1510.
- Smith, A., Seyfang, G. (2013): Constructing grassroots innovations for sustainability. Global Environ. Change 23/5: 827-829.
- Späth, P. & Rohrer, H. (2010). 'Energy Regions': The transformative power of regional discourses on socio-technical futures. In: Research Policy 39/4: 449-458.
- Swyngedouw, E. (2005): Governance Innovation and the Citizen: The Janus Face of Governancenbeyond- the-State. In: Urban Studies 42: 1991-2006.
- Voß, J.P., Smith, A. & Grin, J. (2009): Designing long-term policy: rethinking transition management. In: Policy Sci 42: 275-302.
- Zapf, Wolfgang (1989): Über soziale Innovationen. In: Soziale Welt, 40 (1/2), S. 170-183.



Les innovations socio-territoriales en contexte de précarité. Une lecture à partir de quelques expériences du Sénégal.

Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger de Saint-Louis

Résumé :

Cette présentation part du postulat selon lequel devant l'épuisement du mode de régulation post colonial marqué par les défaillances à la fois de l'Etat et du marché, les territoires se positionnent de plus en plus comme espaces et acteurs dans la construction d'innovations sociales. Les innovations socio-territoriales évoquent des processus construits par divers types d'acteurs implantés sur un territoire dans le but de répondre à des besoins, réaliser des aspirations ou profiter/ construire des opportunités et pouvant induire un changement social à divers niveaux. Elles sont souvent portées par les gouvernements locaux, le milieu associatif ou communautaire, l'économie populaire à travers ses diverses formes organisationnelles, les petites et moyennes entreprises, certains partenaires au développement... A travers ce paradigme, l'enjeu est de se demander comment dans le contexte d'opportunités et de contraintes spécifique aux pays africains, les individus, les communautés ou les institutions se déploient pour promouvoir le développement voire renégocier le mode de régulation. En se détournant de l'attitude comparative voire comparatiste, ce paradigme invite à mettre l'accent sur les dynamiques d'auto-promotion et de reconstruction des compromis sociétaux construites de l'intérieur des territoires africains.

L'objet de cette présentation est de caractériser quelques expériences d'innovations se déroulant sur les territoires en vue de renseigner un questionnement majeur : jusqu'où les innovations socio-territoriales arrivent-elles à contribuer au renouvellement du mode de gestion publique locale et au-delà, influencer sur l'échelle nationale voire sur les relations entre Etat et territoires ? Cette contribution qui s'appuie sur des données empiriques collectées à partir du Sénégal, présente le repositionnement stratégique des territoires dans un contexte de précarité mais également de transition avant d'engager une réflexion sur les enjeux théoriques et épistémologiques que présente le paradigme des innovations sociales pour le développement en Afrique. Dans la troisième partie, quelques cas d'innovations socio-territoriales sont appréciés à travers les dispositifs de gouvernance territoriale (conseil de quartier, co-production de services publics locaux,



conventions locales...), les dynamiques de développement économique local et enfin, les tentatives d'ancrage territorial des universités.

L'expérience du Sénégal renseigne sur le fait que malgré les réformes institutionnelles, l'État, même s'il n'est plus le seul acteur des territoires, est resté l'acteur prédominant de l'action publique tant nationale que territoriale d'une part, et d'autre part, la possibilité de remontée d'innovations territoriales à l'échelle nationale en vue d'influer les politiques publiques reste encore ténue. Les expériences étudiées démontrent que malgré le repositionnement stratégique des territoires, les innovations socio territoriales restent pour le moment interstitielles parce que n'ayant pas toujours le relais nécessaire en vue de se consolider, de se diffuser, de s'institutionnaliser ou même prendre de l'expansion. C'est cela qui explique le fait qu'elles restent la plupart du temps circonscrites au sein de leur territoire de constitution ou même au sein des organisations ou des secteurs d'activités qui les ont promues, accentuant ainsi le risque d'essoufflement précoce.



Justice et démocratie au prisme de la transformation et de l'innovation sociales

Andrée Kartchevsky, Université de Reims Champagne-Ardennes et Muriel Maillefert, Université de Lille III

Introduction

Notre propos cherche dans cette contribution à décrypter dans une perspective institutionnaliste la construction de règles et de normes de justice en relation avec les institutions.

Les règles du jeu en vigueur dans les sociétés, dans la mesure où elles relient l'ensemble des acteurs y compris l'Etat, modèlent les comportements et les anticipations des agents. Ce lien de type « top down » est un premier levier sur les modes de transformation. Ce levier rejoint la proposition de North pour qui les institutions (formelles et/ou informelles) sont les règles du jeu. Le cadre de la transaction permet la réduction de l'incertitude et la construction de la confiance, comme l'avaient déjà soulignés les travaux commonsiens.

Dans ce cadre, les institutions doivent être réflexives et réviser constamment les orientations de leur action en prenant en compte les particularités des situations. Cela se concrétise dans la redéfinition de formes d'action publique et collective ; d'ailleurs nous pouvons aussi souligner que même si chez North (1991) initialement les règles sont fortement marquées par un principe doctrinal libéral, cependant il est progressivement conduit à stipuler que le pur laisser-faire n'engendre pas forcément de réponse optimale de la part des institutions. Simultanément, la question de la gouvernance au sens de coordination entre acteurs est posée mais aussi celle du contrôle des processus de changement social. Le principe même de démocratie est alors à envisager comme n'étant pas seulement un régime de légitimité électorale mais surtout un régime de vigilance citoyenne.

Notre objectif principal est de nous positionner par rapport à la notion et au principe d'innovation et de définir les paradigmes utilisés en faisant des allers-retours entre théorie et praxis. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps : en premier lieu, nous développerons une acception méthodologique de l'innovation sociale comme processus ; ensuite nous détaillerons un programme particulier proposé dans la région Nord-Pas de



Calais qui se présente lui-même comme une innovation sociale ; enfin nous mettrons en regard les intentions du programme avec la version dynamique de l'institutionnalisme que nous analysons.

I L'innovation sociale comme processus

L'intention n'étant pas de faire une revue de la littérature existante, mais plutôt de discuter de principes méthodologiques autour de la construction de l'innovation, première étape de notre réflexion, nous ne rappellerons que très brièvement les approches de l'innovation sociale le plus souvent répertoriées¹⁰⁷.

Une première fait de l'innovation sociale une nécessité incontestable. Les acteurs estiment devoir amender des politiques et/ou des pratiques perçues comme désuètes, voire de proposer un autre modèle, ceci dans une logique de marché : l'offre devant répondre à des besoins non satisfaits (c'est une approche que l'on retrouve souvent dans des schémas régionaux de l'innovation). La seconde est celle exprimant une aspiration sociale qui guide la mise en œuvre de projets ; ici c'est une définition par la demande qui prime (c'est une vision qui fait largement référence aux travaux de Polanyi, travaux auxquels les chercheurs du CRISES d'ailleurs sont attachés). Nous distinguons ensuite deux approches relativement antagoniques, l'une d'inspiration schumpétérienne où l'innovation émerge de ruptures (que nous rapprocherons aussi d'une démarche de type institutionnaliste, nous y reviendrons), l'autre se développant plutôt en termes de linéarité, de progrès continu (Norbert ALTER). Enfin une dernière conçoit l'innovation sociale comme une démarche collective d'acquisition de savoir-faire et de coproduction dans le temps et dans l'espace (La fabrique du social).

Tout d'abord, il convient de souligner en accord avec nombre d'auteurs, que l'innovation est une notion polysémique et un processus fondamentalement social. Nous entendons par processus une démarche non linéaire, marquée par des étapes dont certaines peuvent être brutales ou radicales, d'autres de type essais-erreurs, d'autres caractérisées par des avancées novatrices, des ruptures, des phénomènes stop and go ; ce que nous qualifions de processus loin d'être « un long fleuve tranquille » est plutôt un cheminement où l'évolution

¹⁰⁷ Joyal (2012) distingue deux approches de l'innovation : l'une qu'il nomme libérale se réfère plutôt aux entreprises et aux processus marchands. L'autre qui se dit "progressiste" s'intéresse plutôt aux acteurs non marchands et aux territoires. Notre approche croise, de fait la dimension des entreprises et des territoires et se situe à une échelle méso-économique. Elle se différencie donc des deux catégories précédentes.



n'est pas forcément synonyme de progrès et où le « bricolage » de règles et de normes afin de sélectionner des configurations répondant mieux que d'autres aux aspirations, sont à l'œuvre. Cette notion d'innovation émerge dans un contexte où la multiplicité des acteurs est de mise ; ces acteurs se trouveront confrontés à trois principales difficultés si l'on admet l'innovation comme « innovation push » et comme catalyseur de réformes.

La première est l'aptitude à soumettre une proposition d'innovation convaincante tant pour les utilisateurs que pour les experts ; la seconde est d'être rattachée au facteur temps ; la troisième concerne sa diffusion possible.

Ceci est d'autant plus vrai que par définition l'innovation est plus ou moins en opposition temporelle avec le présent politique et institutionnel dominant. Il est donc incontournable d'envisager le cadre institutionnel dans sa complexité afin de comprendre jusqu'où il appuie ou réprime les réformes sociétales, sachant par ailleurs que ce processus aujourd'hui fait face à une double contrainte : celle de la rhétorique de la compétitivité d'une part (en ce sens que le contexte dominant est essentiellement fondé par des politiques d'offre), d'autre part celle de la construction d'une méfiance à l'égard d'interventions estimées trop dirigistes (quel qu'en soit le niveau) des représentants locaux de l'Etat (qu'ils soient élus ou délégués).

Sur le plan de la gouvernance, deux caractéristiques se dégagent. En premier lieu, « gouverner par les indicateurs » tend à devenir un principe central de l'action publique, en ce sens que indicateurs économiques et action publique s'instrumentalisent réciproquement ; en second lieu, l'accent est mis sur la responsabilité individuelle au détriment d'une conception impliquant la responsabilité sociale et institutionnelle.

Notre principale hypothèse, dans une perspective institutionnaliste est que les transformations et innovations ne se résument pas à l'apport d'une ressource (tels des capitaux) ou à greffer sur une société des institutions ad hoc tels le droit de propriété, l'Etat de droit, le marché ou encore la démocratie, pas plus qu'elles ne se résument à assurer une fourniture plus ou moins adéquate de biens publics (éducation, sécurité sociale...).

Notre approche du changement s'articule alors autour de trois composantes essentielles liant acteurs, ressources et formes de gouvernance :



- la sphère de la gouvernance politique et des informations prises en compte par l'Etat ;
- la balance entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, impliquant certaines modalités de mise à disposition des ressources ;
- la conception d'un individu actif et autonome plutôt que soumis et contraint.

L'interdépendance entre ces composantes implique donc que les réformes économiques seules, les réformes politiques seules sont condamnées pour le moins à l'insuffisance, voire pire à l'échec. Plus précisément, quand un système n'arrive pas à traiter ses problèmes essentiels, il se délite ; ou alors il en est capable et suscite un « métasystème », et c'est d'une métamorphose dont il s'agit. Celle-ci est un processus d'autodestruction et autoreconstruction (ou destruction créatrice selon Schumpeter). La proposition d'E. Morin (2011) est intéressante en ce que la métamorphose garde la radicalité novatrice de la révolution mais la rattache à la conservation de pensées, de valeurs... En allant un peu plus loin, un présent coupé du passé perd beaucoup de ses sens possibles, mais le passé ne nous dit rien sur ce que nous pouvons faire du présent, c'est-à-dire sur l'avenir.

Dans ce processus, il ne s'agit pas de dire que les normes n'existent pas, mais de dire qu'elles ne cessent de se transformer au cours de l'histoire. Elles n'opèrent pas de la même façon tout le temps et partout et ne sont donc pas figées dans un schéma unique : pour être efficaces, elles doivent être répétées, reproduites. Mais peuvent-elles l'être différemment ? Dans ce cadre, tout commence par une initiative, une innovation de type marginal, déviant ; J. Butler (2005) appelle performativité le processus qui pousse à reproduire les normes sur un mode subversif, au sens où la subversion traduit le jeu incessant avec et contre les normes, sachant par ailleurs que le principe même de l'innovation ainsi que la multiplicité de ses acteurs appelle de nouvelles formes d'organisation et règles du jeu.

Dans cette perspective, une conception relativement large de la gouvernance (différente en tous cas de la corporate gouvernance) émerge, qui intègre de nombreux arrangements institutionnels : économique (nouveaux acteurs sur le marché), social (reconnaissance d'une hiérarchie des qualités méritocratiques par exemple), politique (démocratie) ; conception ne se déclinant pas sur un mode normatif imposé.

Cette approche interroge la formation/transformation des règles et normes et au-delà la résolution des conflits. La gouvernance est alors un construit qui à la fois repose sur les conflits, les rassemble et les fixe et la démocratie est à définir comme un régime de délibération publique, un régime de l'information fondé sur une notion centrale de citoyen actif, c'est un régime des libertés publiques.



L'innovation sociale qui nous intéresse se décline à une échelle particulière, intermédiaire entre l'échelon de l'Etat et celui des territoires. En effet, cet échelon peut constituer une échelle suffisamment grande pour permettre des expérimentations assez générales. En même temps, la dimension normative de l'action publique y est moins présente, car il peut exister un espace de légitimité à construire par les acteurs locaux. La partie suivante rend compte d'un projet particulier, en cours sur la Région Nord-Pas de Calais, dans le Nord de la France.

II La « troisième révolution industrielle » et l'innovation sociale, ou les limites d'un programme

La démarche "Troisième révolution industrielle" (TRI) portée conjointement par le Conseil Régional et les entreprises (Chambre de commerce et d'industrie, CCI) est un projet d'envergure régional qui se présente comme une innovation sociale. Il s'agit d'une démarche expérimentale à l'échelle de la Région, dans laquelle interviennent une multitude d'acteurs (entreprises, institutions, experts, société civile). Démarrée à la fin de l'année 2012, la phase de réflexion s'est conclue par la présentation d'un Master Plan, projet de développement régional à l'horizon 2050, finalisé un an plus tard.

La réflexion portera essentiellement sur la nature du modèle de développement et les formes de gouvernance associées au projet, sachant que le territoire est engagé depuis près de 30 ans dans la voie de formes alternatives de développement durable.

Prenant acte de l'insoutenabilité du modèle industriel de la première et seconde révolution industrielle, J Rifkin propose de fonder un nouveau modèle énergétique sur quatre piliers : le développement des énergies renouvelables; le développement de bâtiments producteurs d'énergie; l'invention de capacités de stockage de l'énergie; le déploiement de formes de régulation de la circulation de l'énergie par les technologies de l'internet (l'internet de l'énergie) (Rifkin, 2012).

La Région Nord-Pas de Calais a lancé depuis fin 2012 un grand projet de développement accompagné par l'expertise de J Rifkin, et a piloté un ensemble d'actions pour mettre en œuvre un Master Plan, à l'horizon 2050, conforme aux attendus du modèle. Une grosse machinerie a été lancée pour construire ce Master Plan et lancer les premières actions, le but étant évidemment de convaincre les entreprises et les citoyens de l'intérêt du modèle.



Ainsi près de 500 000 euros ont d'ores et déjà été investis par la Région pour le pilotage du projet.

En lien avec les documents de planification de la Région (SRADT, SRCAE)¹⁰⁸, le Master Plan issu des réflexions de la TRI propose plusieurs objectifs relevant de la sobriété/transformation énergétique : il vise à réduire la consommation énergétique de la région de 60% d'ici 2050; à passer à une ère post carbone, c'est-à-dire arriver à une couverture de 100% de la consommation par les énergies renouvelables; à diviser par 3 la consommation de terres agricoles pour réduire l'empreinte écologique du territoire.

Des scénarios prospectifs ont été testés, afin de montrer l'intérêt de passer en mode TRI : ainsi, un scénario "au fil de l'eau" a spécifiquement été comparé avec un scénario TRI pour montrer, notamment, l'impact positif du scénario sobre sur les variables fondamentales du territoire et notamment l'emploi (tableau 1). A noter que l'argument d'équité et de développement en direction des habitants porte essentiellement, à travers ce scénario, sur la dimension de création d'emploi du modèle.

Tableau 1 : les scénarios du développement du NPC (source : Master Plan, 2013)

IMPACTS COMPARÉS SELON JEREMY RIFKIN DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	2020	2030	2050
Scénario de référence			
Évolution du PIB ¹	97	105	123
Scénario 2 (Impacts des prix de l'énergie croissants)			
Évolution du PIB ¹	95	100	112
Variation nette du nombre d'emplois ²	- 29 000	- 62 000	- 102 000
Scénario 3 (Troisième révolution industrielle)			
Évolution du PIB ¹	99	112	133
Variation nette du nombre d'emplois ²	+ 87 000	+ 109 000	+ 165 000

(1) Les chiffres du PIB sont exprimés en euros constants 2005 (2) Différentiel avec le scénario de référence

¹⁰⁸ Schéma Régional d'aménagement et de développement du territoire. Schéma Régional du climat, de l'air et de l'énergie.



Ce scénario macro-économique est le résultat annoncé d'un processus de très long terme fondé sur l'action conjointe des entreprises, des territoires et de l'acteur régional.

Pour sa part, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie régionale) a mobilisé de nombreux chefs d'entreprises pour piloter des groupes de projet conjointement avec les experts du Conseil Régional et faire des propositions collectives dans le cadre de la TRI. Les 6 groupes de travail constitués ont produit un ensemble de réflexions qui ont permis aux équipes de Rifkin la rédaction du Master Plan.

De nombreuses personnes ont, au total, été sollicitées pour contribuer à la réflexion collective autour du projet. Cette dimension participative, d'ailleurs revendiquée comme telle, constitue un des points forts que cherche à mettre en évidence le Conseil Régional.

Malgré l'élan issu du projet, un sentiment d'ambivalence s'est rapidement imposé aux différentes parties-prenantes. D'une part, le processus d'élaboration s'est déroulé dans un esprit plutôt prescriptif, autour de la CCI et du CR. D'autre part, en dépit d'un portage en apparence consensuel, le contenu des actions n'a pas été discuté ex ante entre ces deux acteurs clés, ce qui vraisemblablement freine les initiatives. Il apparaît que les entreprises et le territoire n'ont pas exactement les mêmes attentes à l'égard du projet, les premières étant plutôt motivées par un enjeu industriel et sectoriel, comme la promotion de filières économiques autour des énergies renouvelables, alors que le second est plus sensible à la dimension de création immédiate d'emplois, d'effet d'image à travers des démonstrateurs.... De surcroît, le montage financier lui-même manquant de clarté, n'est pas finalisé.

Les réticences exprimées sont une manifestation de l'existence de limites intrinsèques au projet. De notre point de vue, elles concernent des éléments fondamentaux du projet comme son processus d'élaboration et ses finalités mêmes.

Deux grands points semblent importants.

En premier lieu, le modèle de développement proposé par J Rifkin et son équipe ne modifie pas du point de vue structurel les fondements antérieurs du modèle qu'il critique. Il s'agit bien de fait, d'une troisième révolution industrielle, fondée sur les mêmes principes que les deux précédentes (la combinaison d'une technologie et de formes de communication).



En second lieu, le modèle présente une conception paradoxale de la gouvernance. Malgré un discours défendant l'horizontalité, la participation, la "latéralité"... cette démarche semble relever d'une pratique "top-down", ce qui dans la pratique met en porte-à-faux le discours et les actions. Cette forme de gouvernance a des conséquences importantes sur la construction de l'équité et de la justice.

Au total, une lecture critique du programme, de sa mise en œuvre et de ses résultats pointe plusieurs points faibles : le premier concerne la dimension technologique du modèle (trop présente), le second porte sur l'absence de réflexion sur la construction du modèle lui-même, le troisième, le moins à travers les documents publiés dans le cadre du projet, a comme objet la dimension sociale et les enjeux distributifs du projet.

S'il semble avoir toutes les potentialités d'un projet d'innovation sociale à l'échelle d'un territoire (un projet de développement reposant sur des formes nouvelles d'énergie; des formes de régulation décentralisées à l'échelle des petites communautés comme les habitants d'un quartier; l'idée d'auto-production de l'énergie et de la régulation en réseau), notre hypothèse est que le projet reste à une étape assez conventionnelle de pilotage, étant en fait conduit "par le haut", à une échelle régionale.

S'il y a bien renouvellement du socle économique (via le type de création de valeur), le projet entrepreneurial pour sa part, reste dans un schéma normatif traditionnel : des entreprises dominantes à un niveau sectoriel associées simultanément aux acteurs politiques majeurs du territoire.

De la même manière, alors qu'existaient d'une part, des organisations territoriales, dédiées au DD privilégiant la dimension de co-construction, et d'autre part, des structures politiques régionales oeuvrant pour la transformation écologique et sociale, ces deux acteurs ont été largement marginalisés au profit des groupes d'experts Rifkiniens.

Par ailleurs, le projet Rifkin prétend promouvoir une forme de coordination dite "latérale" (horizontale) qui serait issue d'une organisation technique de la production et la distribution d'énergie de type résiliaire et qui serait, en elle-même, le levier de la démocratisation de l'économie. En l'occurrence, Rifkin semble confondre processus de



coordination décentralisé et démocratie. Démocratie elle-même bien particulière, puisqu'elle suppose au départ des individus parfaitement équivalents¹⁰⁹.

De fait, le projet de Rifkin a tendance à créditer le marché d'une capacité à démocratiser le système en régulant via les prix, la répartition des quantités (l'énergie) des différents individus.

Dans cette organisation, certaines des composantes négatives comme l'exclusion (par les prix ou par les capacités d'accès) ne sont pas prises en compte. Par exemple, un des préalables de la mise en œuvre du modèle est la rénovation énergétique des bâtiments sans laquelle aucun nouveau modèle de gestion énergétique ne serait pertinent. Mais le projet Rifkin ne réfléchit pas à ce préalable jugé indispensable : comment procéder à cette rénovation, dans le cadre d'un territoire paupérisé par le chômage et où l'habitat le moins performant est concentré dans les zones à faible revenu?

Le projet, malgré son intérêt et son ambition montre ainsi une limite fondamentale à la mise en œuvre de l'innovation : c'est la dimension de dépendance à une trajectoire ancienne (ici la révolution industrielle) qui implique à la fois une dépendance organisationnelle mais aussi une dépendance sur les modes de faire et les formes de mobilisation des acteurs pour faire évoluer un modèle de développement.

Une des raisons peut être trouvée dans la logique du modèle lui-même, que certains acteurs avaient pressentie dès le démarrage. Le projet Rifkinien, dans son essence, reste en effet dans la lignée des modèles productivistes et sectoriels qui ont structuré les formes de croissance des pays industriels. Il repose sur les mêmes piliers (la technologie et le progrès technique), le contenu de ces piliers étant redéfini dans une direction plus compatible avec les contraintes environnementales, direction qui peut d'ailleurs être elle-même critiquée (Gadrey, 2013), les impacts environnementaux de cette technologie étant loin d'être négligeables.

De ce point de vue, il ouvre un espace de discussion intéressant que nous envisageons dans la troisième partie.

¹⁰⁹ "Le fait que des milliards d'êtres humains partagent latéralement leur énergie renouvelable dans un Internet de l'électricité verte, comme ils partagent aujourd'hui des informations en ligne, jette les bases d'une démocratisation de l'économie mondiale et d'une société plus juste." (Rifkin, 2012 cité dans la synthèse du Master Plan, p. 11).



III De la dialectique théorie-pratique-théorie

Au regard du programme Rifkin et de ses contradictions, plusieurs problèmes ont été identifiés : pour rappel les acteurs (démarche top/down), la gouvernance (technique), la démocratie (assimilée au marché).

Nous avons mis en évidence que ce programme reste ancré dans les mêmes types de stratégies règles et normes, et donc dans un schéma de révolution industrielle inchangé. Cette dimension de l'innovation concerne la statique du projet. Une deuxième dimension, qui concerne la question de la dynamique va maintenant être discutée.

Nous envisagerons les problèmes que cela soulève en mobilisant les notions de path dependency, path shaping ou encore path building : la question fondamentale est, au-delà du processus de mise en œuvre, celle de la dépendance à une trajectoire historique et de la capacité ou non, d'un projet à échapper ou se conformer ou encore se métamorphoser au regard de la trajectoire passée.

Une certaine conception institutionnaliste a été de comprendre en quoi l'encastrement compte, comment les institutions enferment et structurent l'action, créent les régularités et la stabilité, limitant par là-même le panel d'options et opportunités. Tenant compte de cette conception, la démarche « path dependency » est un concept fréquemment utilisé en sciences sociales et consiste en une recherche de précision de trajectoires nationales qui distinguent les évolutions institutionnelles dans leurs continuités, leur diversité, leurs ruptures.

Dans la version « molle », le concept renvoie à l'idée selon laquelle les événements se produisant à un moment donné dans le temps affecteront ceux qui surviendront ultérieurement. D'un point de vue plus radical, la path dependency caractérise des séquences historiques durant lesquelles des événements contingents activent des schémas institutionnels aux caractéristiques déterministes. Quoi qu'il soit, et quelle que soit la version retenue, les arguments en termes de path dependency semblent se concentrer sur les mécanismes qui ancrent et stabilisent les trajectoires et accorder peu d'attention aux origines et aux mécanismes de changement. Dans les versions les plus « radicales », la transformation de sentier est conçue comme significativement peu probable à de rares exceptions près que sont des ruptures fondamentales ou des réorientations qui sont souvent associées à des chocs externes violents. D'une certaine manière cela suppose que le « sentier » arrivera à sa fin et qu'un nouvel ensemble d'événements fortuits provoquera une réorientation radicale et partiellement au moins imprévue.



Outre celle-ci, trois autres conceptions du changement institutionnel sont essentielles.

Celle de North propose une analyse qui tient compte de facteurs tant politiques qu'économiques de l'évolution institutionnelle afin d'en envisager les verrouillages possibles, nous y reviendrons.

La théorie évolutionniste pour sa part, avec notamment les travaux de Nelson et Winter, envisage l'évolution économique comme étant le fruit d'une combinaison de processus oeuvrant dans le sens de la permanence, de la production de la variété et la sélection. Du point de vue de la path dependency, il est suggéré la non prévisibilité d'une évolution, la pression exercée par les héritages et la difficulté à modifier les résultats.

Enfin, la dernière avance l'hypothèse de comportements stratégiques de la part des agents à fins d'orientation du changement (path shaping) s'ajoutant à des processus d'évolution spontanés (Hausner). Admettre une relation dialectique entre les deux revient à admettre aussi que les changements peuvent être plus ou moins rapides, plus ou moins intentionnels, plus ou moins radicaux.

Cette path dependency institutionnelle présente trois variantes essentielles (Vincensini, 2010) :

***) une première de type inertiel a pour caractéristique une évolution institutionnelle contrainte par des héritages qui limitent l'éventail des changements réalisables et qui bloquent leur orientation. Cette variante renvoie aux entraves développées par les institutions en place, par les relations de pouvoir existantes, par le poids des traditions, par l'action même de l'Etat. A cet égard, il s'agit de la version la plus basique du concept.

***) une seconde de type « recombinaison » : bien que le changement soit incrémental et réfréné, néanmoins il y a recombinaison dans un nouvel assemblage d'institutions qui pour partie existaient déjà ; autrement dit les institutions ne partent pas d'ex nihilo, à partir de l'existant se constitue une gamme dans laquelle les acteurs choisissent pour en construire de nouvelles qui relèvent d'un « bricolage ».

***) la troisième constitue la voie la plus développée et est qualifiée de dynamique : le changement institutionnel y est appréhendé comme un processus cumulatif cognitif, systémique et politique – les institutions sont en même temps une dimension structurelle incluant règles et systèmes formels et informels et une dimension idéologique comprenant des schémas normatifs et cognitifs. A cet égard, l'apport de North est incontournable ; selon lui le rôle de la culture et de l'idéologie est considérable dans l'évolution institutionnelle, de même « le processus par lequel nous arrivons aux institutions d'aujourd'hui est pertinent et contraint les choix futurs », mais la path dependency « n'est pas une histoire d'inévitabilité



dans laquelle le passé prédit précisément l'avenir » (en ce sens que le changement conduit bien souvent à des évolutions inintentionnelles), elle est seulement « le moyen de réduire conceptuellement l'ensemble des choix possibles et de relier les prises de décision dans le temps » (North, 1990).

Ceci peut d'ailleurs être éclairé en faisant un retour en arrière sur le cas Nord-Pas de Calais. Selon les propos d'un élu local impliqué dans le projet, les attentes des individus sont devenues plus complexes et difficiles à faire émerger dans un contexte à la fois de crise économique et d'atteinte d'un certain niveau de vie. Ayant mis en place des formes de délibération participative dans sa commune, cet élu souligne la difficulté pour les décideurs politiques à définir les formes de pilotage par les citoyens. Dans une société dans laquelle les besoins élémentaires sont globalement satisfaits nonobstant les difficultés plus ou moins importantes vécues par d'aucuns, les demandes des individus n'émergent pas de manière consensuelle y compris à une échelle locale. La détection des attentes est un exercice délicat pour les décideurs locaux qui n'ont plus à arbitrer entre des grandes options d'aménagement, mais plutôt à répondre à des attentes très localisées, parfois contradictoires, voire à enregistrer des stratégies de passager clandestin.

Si nous adhérons à cette analyse, cela implique de relativiser la notion de path dependency et d'avancer qu'une approche historiciste des processus sociaux et économiques ne peut reposer sur la présomption que la path dependency est indubitablement présente et d'une égale importance partout et à toute époque. Il s'agit d'envisager plutôt un processus de path shaping/path building dans la mesure où les agents peuvent « re rédiger » les héritages et simultanément écarter à terme certaines contraintes ; autrement dit, le rôle des comportements stratégiques en matière d'évolution institutionnelle est à réévaluer. La path building (qualifiée souvent de path generation) doit être conçue comme un « processus politique » de type imprévu ou fortuit : en effet, divers acteurs aux intérêts économiques et politiques différents, d'orientations normatives et identités sociales contrastées s'affrontent pour instaurer un schéma de règles institutionnelles, leur objectif respectif étant de gouverner l'ensemble du système ou des sous-systèmes spécifiques. La pluralité des acteurs concernés témoigne du fait que des sentiers (path) peuvent développer des propriétés, des caractéristiques inintentionnelles, imprévues par tel ou tel des acteurs. De plus, l'aporie de la path building s'accroît quand l'attention en quittant les champs technologiques et organisationnels se porte, voire se concentre sur les systèmes institutionnels.

A nouveau l'exemple du Nord Pas de Calais vient conforter notre analyse : les organisations territoriales dédiées au DD évoquées précédemment et qui privilégient la dimension de co-construction à partir des entreprises (CD2E) ou des territoires (CERDD) ou les deux



(CJD)¹¹⁰ se trouvent dans les faits marginalisés dans deux groupes annexes, créés de manière ad hoc par certains élus politiques pour donner une coloration plus transversale et moins sectorielle au projet, et faire le lien avec l'initiative sur la transformation écologique et sociale et le SRADT élaborés par la Région. Ces deux groupes (économie circulaire et économie de la fonctionnalité) témoignent de la difficulté à sortir d'un modèle très contraignant formé par la conjonction d'un schéma énergétique sectoriel associé à des formes de coordination conventionnelles.

La multiplicité des racines institutionnelles et les échanges entre les diverses logiques d'action dégagent des chemins tortueux qui reflètent une accumulation de conflits, de négociations, de recombinaisons. Dans ce contexte, des conjonctures cruciales peuvent certes jouer un rôle, mais pour qu'un sentier émerge elles doivent avoir généré un grand nombre d'étapes incrémentales et cumulatives sur de longues périodes.

Nous retiendrons donc l'idée selon laquelle le concept de path building est plus adéquat pour spécifier les conditions de changements institutionnels à partir de sentiers existants. Cette « construction de sentier » ne résulte pas tant de conjonctures cruciales que plutôt d'une suite historique de multiples circonstances qui ne peuvent être totalement anticipées. Ces chemins sinueux mettent en évidence les effets réciproques des pressions allant dans le sens de la continuité et celles oeuvrant pour le changement (Djelic et Quack, 2007).

Il nous faut dès lors réfléchir en termes de trajectoire institutionnelle en définissant cette dernière comme une suite d'équilibres marqués à la fois par des changements progressifs et d'autres fondamentaux (pouvant être brusques) et aussi par des processus délibérés et d'autres involontaires. Une analyse en termes de trajectoire permet de comprendre et de mettre en évidence le poids des contraintes, le rôle des processus politique et économique et de souligner du fait de ces processus et des préférences et stratégies des acteurs la plus ou moins grande difficulté de « l'effet d'imitation ».

Il convient par ailleurs de réconcilier l'idée de l'existence de systèmes différents avec la réalité de pressions en vue d'une homogénéisation, le résultat est en général une forme ou une autre d'hybridation. D'autant que dans le processus d'émergence, de déclin ou de changement institutionnel, les nouvelles configurations (ainsi que nous l'avons déjà dit plus

¹¹⁰ CD2E : centre de développement des éco-entreprises. CERDD : Centre de ressources sur le développement durable qui sont deux organismes régionaux. CJD : centre des jeunes dirigeants, organisme patronal très actifs dans la promotion du DD à l'échelle des entreprises.



haut) ne sont que très exceptionnellement créées de rien. En fait, la genèse institutionnelle des sociétés est le fruit de « bricolages » : les acteurs « construisent sur », réinventent, « travaillent autour », réinterprètent, recombinent les logiques et les arrangements institutionnels qui sont à l'œuvre ailleurs et avec lesquels ils sont familiers (Djelic et Quack, 2008).

Conclusion

Les analyses méthodologiques et dynamiques, que nous avons développées à propos du projet Rifkinien permettent, malgré leur caractère conjectural, de tirer quelques enseignements généraux.

S'il est vrai qu'un mode dominant apparaît en premier, néanmoins un mode négocié émerge en parallèle. C'est en ce sens que path shaping/path building proviennent de la confrontation de multiples niveaux institutionnels locaux et/ou nationaux, conduisant à un processus de négociation en quelque sorte ; plus précisément encore, des effets « trickle up » peuvent infiltrer les systèmes de règles sociétaux à travers les interactions se jouant aux frontières entre les acteurs économiques, les acteurs sociaux et autres parties prenantes du champ organisationnel, du niveau territorial, sectoriel... Ces confrontations entre règles existantes et leurs « rivales » peuvent conduire à de nouvelles reconfigurations institutionnelles à ces différents niveaux. D'un point de vue empirique, ce qui est le plus généralement constaté est une interaction (nous retiendrons ici ce que dit Ostrom « il y a dans toute interaction sept éléments opératoires : des acteurs occupant certains rôles choisissent parmi des actions à différents stades du processus décisionnel, des informations dont ils disposent, des résultats probables, et des coûts et bénéfices perçus pour ces résultats », 2013) entre mode négocié et mode dominant. Ceci permet de comprendre les institutions comme n'étant pas seulement contraignantes mais aussi « facilitatrices » ; elles ne sont pas des systèmes statiques mais des processus malléables.

D'un point de vue théorique, la suggestion peut être de concevoir les systèmes institutionnels en systèmes ouverts, liés les uns aux autres par des chemins de traverse entre groupes d'acteurs divers, les frontières étant perméables et les différents systèmes de règles se diffusant dans les deux sens, ceci suppose de sortir de la monoculture institutionnelle. Dans ce cadre alors, si nous admettons que les acteurs sociaux sont ancrés initialement dans des règles du jeu spécifiques localement et dans le temps, nous



admettrons simultanément qu'ils élargissent de façon significative l'horizon du signifiant et de l'action au-delà de leurs paramètres institutionnels locaux.

Parallèlement, sur un plan concret, cela définit aussi la nature de la relation entre l'entreprise et le territoire sur lequel elle est implantée : même s'il n'y a pas de lien organique, la relation territoire-entreprise est une histoire à construire en permanence. La question qui fondamentalement se pose est de savoir comment les entreprises et les territoires avec leurs multiples acteurs, peuvent envisager la création durable « d'une valeur territoriale partagée » en termes aussi de valeur immatérielle non marchande.

Bibliographie

Alter N, 2010, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF

Besançon E., Chochoy N., Guyon T., 2013, *L'innovation sociale, principes et fondements d'un concept*, Paris, L'Harmattan

Butler J., 2005, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte

CCI, Région NPC, 2013, *la troisième révolution industrielle en Nord-pas de Calais. Synthèse réalisée à partir du master plan de Jeremy Rifkin.*
<http://www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecalais.fr/>

David P., 2007, *Path dependence : a foundational concept for historical social science*, Springer, *Cliometrica*, 1, pp 91-114

Diebolt C., Jeandidier B., 2013, *Les institutions comptent*, *Revue Française d'Economie*, n°4/vol 27, pp. 3-10

Djelic M-L, Quack S., 2007, *Overcoming path dependency: path generation in open systems*, Springer, *Theory and Society*, Vol 36, n°2, pp. 161-186

Djelic M-L, Quack S., 2008, *Institutions and transnationalization*, Sage Handbook of Organization Institutionalism

Gadrey J., 2013, *Rifkin, le gourou du gotha européen*, *Alternatives économiques* (3 billets téléchargeables en format pdf), [http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2013/05/13/jeremy-rifkin-le-gourou-du-gotha-europeen-3/consulté le 1/02/2014](http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2013/05/13/jeremy-rifkin-le-gourou-du-gotha-europeen-3/consulté%20le%201/02/2014).

Joyal A., 2012, *Le développement local au Québec. Trois décennies de contributions*. RERU, 4, pp 673-690.



Morin E., 2011, *La Voie, pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard

North D., 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press

North D., 1991, *Institutions*, *Journal of Economic Perspectives*, 5

Ostrom E., Basurto X., 2013, *Façonner des outils d'analyse pour étudier le changement institutionnel*, *Revue de la Régulation*, n°14

Rifkin J, et TIR Consulting group LLC, 2013, *Le Master Plan 2013 de la Troisième Révolution Industrielle en Nord-Pas de Calais*, <http://www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecalais.fr/#>, consulté le 2/02/2014.

Rifkin J, 2012, *La troisième révolution industrielle*, Paris, Editions les liens qui libèrent.

Vincensini C., 2010, *Vingt ans de privatisation en Europe Centrale*, Paris, L'Harmattan



Les enjeux théoriques de l'innovation sociale.

Denis Harrisson, UQO

Résumé :

Notre communication se propose d'analyser la notion d' « innovation sociale » sous l'angle des principaux concepts utilisés dans les théories sociologiques dominantes. Il y a un intérêt grandissant parmi les acteurs sociaux et les décideurs publics à développer des pratiques de développement social et de résolutions de problèmes qui sont labélisées sous le terme d'innovation sociale. Cependant, la connaissance de l'objet n'est guère développée. Nous posons l'hypothèse que théoriser sur l'innovation induit à une conception du changement associé à l'action. Il nous faut découvrir la réalité sociale en terme rationnel ou idéaliste, moral ou instrumental, la théorie vise à faire découvrir les « patterns » de la société. La grande opposition actuelle se situe entre les visions individualistes ou collectivistes. Les problèmes de l'action et de l'ordre social, de l'action individuelle et de modèles sociaux de comportements sont alors examinés dans son rapport à l'innovation sociale.



SÉANCE 5D

Travail, emploi et transformation sociale : entre avancées et reculs / Labor, employment and social transformation: between progress and regress



L'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance : Un cas de transformation sociale par l'innovation sociale – La Société de développement sociale de Ville-Marie.

Yves Hallée, Mustapha Bettache et Philippe Bergeron, Université Laval

Ce texte s'inscrit dans le cadre du renouvellement généré par la crise des institutions publiques – et même communautaires- qui caractérise actuellement le portrait de la métropole du Québec en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Le retrait de l'État (désinstitutionnalisation, abolition de certains programmes sociaux, réductions importantes de postes budgétaires) engendre une pression énorme sur les organismes d'aide qui peinent à satisfaire les besoins sans cesse grandissants exprimés par les clientèles qu'ils desservent. Le désengagement de la sphère étatique, matérialisé par une réduction importante des budgets alloués au soutien des organismes d'aide aux personnes en situation d'itinérance, génère une prise de conscience des intervenants qui s'est matérialisé par la mise en place d'un organisme qui, de par sa structure innovante et la vision de ses dirigeants, s'est rapidement imposé comme chef de file dans l'élaboration et le développement de stratégies qui permettent de palier aux problématiques sociales observées chez la population aux prises avec les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale.

Ainsi, en réunissant les entreprises et le monde sociocommunautaire, la Société de développement social de Ville-Marie (SDSVM) est parvenue à mobiliser ces deux réalités en apparence inconciliables autour d'une cause commune soit la problématique de la pauvreté, de l'itinérance et d'autres formes d'isolement social sur le territoire de l'arrondissement Ville-Marie à Montréal. La SDSVM se donne pour objectif de mobiliser le plus de partenaires économiques possible (milieu des affaires, institutions publiques, citoyens de tous horizons...) afin de contribuer à la résolution de problèmes sociaux et notamment à l'éradication des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale. En se définissant elle-même comme un courtier en valeurs sociales, la SDSVM se veut un précurseur en matière d'établissement de stratégies de maillages humains, financiers et techniques, dans la proposition d'alternatives de financement social.



Problématique et état de la situation

La problématique de l'itinérance est notamment liée aux de conditions structurelles (transformation des politiques sociales devant soutenir économiquement les personnes les plus vulnérables, aide sociale et assurance emploi, transformation des formes du travail dont l'augmentation de la précarité, tendance à la disparition d'emplois non-qualifiés, indisponibilité voire insuffisance du logement social, l'augmentation du coûts des loyers, etc.) et institutionnelles (désinstitutionnalisation des hôpitaux psychiatriques, judiciarisation et criminalisation accrues des actes sociaux, reconfiguration familiale et apparition de nouveaux modèles conjugaux, etc.) (Roy et Hurtubise, 2007 : 14). Elle est également alimentée par ce qu'il est convenu d'appeler les groupes à risques c'est-à-dire des personnes confrontées à des problèmes de santé physique, de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie, etc. qui rendent très difficile leur intégration (Campeau, 2000 : 49; Roy et Hurtubise, 2007 : 8; 2008 :12-14). Cette situation découle notamment du désengagement de l'État québécois en regard de la problématique de l'itinérance. Aussi, bien que prometteuse, la récente politique en matière d'itinérance du gouvernement québécois, annoncée en période préélectorale, devra s'accompagner d'un plan d'action concret et aussi survivre au changement potentiel de représentation politique post-électoral.

L'itinérance est une problématique sociale d'envergure qui touche et interpelle l'action des pouvoirs publics (et municipaux dans le cas qui nous intéresse) et la responsabilité sociale des différentes institutions (entreprises, associations communautaires, etc.). C'est dans ce contexte que « [l]a Société de développement social de Ville-Marie [SDSVM] a vu le jour suite au Forum économique et social qui s'est tenu en mai 2008 et grâce au soutien technique et financier de l'Arrondissement Ville-Marie¹¹¹ ». Il va sans dire que cette problématique préoccupe également la société de transports de Montréal (STM) où un nombre important d'itinérants y trouvent refuge. Il y a aussi dans ce quadrilatère au moins trois gîtes pour les personnes en situation d'itinérance.

Les chiffres démontrent que l'itinérance est un phénomène en croissance selon une étude réalisée en 2005 dans trois grands refuges à Montréal¹¹² (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008 : 4). Les estimations étaient de 28 214 personnes en 1996-1997

¹¹¹ En ligne : <http://www.sdsvm.ca/new/fr/> consulté le 30 mars 2012.

¹¹² Maison du père, Mission Bon accueil et Old Brewery Mission. Voir COUSINEAU, M.-M. *et al.*, 2005, *Portrait de la clientèle fréquentant les refuges pour itinérants en saison froide. Rapport de recherche*, Centre international de criminologie comparée, Montréal.



(ASSSM, 2008 citant Chevalier et Fournier, 1998). De ce nombre, on dénote 8 253 personnes différentes qui ont fréquenté un centre d'hébergement ou refuge et 19 961 une soupe populaire ou un centre de jour (ASSSM : 2008 : 3). D'après une grande majorité d'intervenants, ce phénomène est en croissance. La plupart des personnes en situation d'itinérance se retrouvent de surcroît au Centre-Ville de Montréal dans le quartier des affaires, là où l'argent se trouve. Les caractéristiques de ces personnes sont de plus en plus diversifiées. On y retrouve notamment des jeunes, des femmes, des personnes âgées dont une croissance marquée chez les autochtones, ces derniers composeraient selon des estimations non-officielles, 30 % de la population itinérante.

Phénomène peu étudié, ce projet contribue à la compréhension des mécanismes et des éléments qui favorisent ou non l'intégration et l'accès au marché du travail des personnes en situation d'itinérance. Nous croyons important de ne pas limiter l'étude de l'objet à une approche clinique ou sociale qui fait de l'itinérant une éternelle victime en attente de services sociaux et de soins. Sans évacuer la nécessité du support social et communautaire ainsi que l'accès aux services de santé et sociaux, considérant que l'itinérance est un terreau fertile à l'apparition de problématiques multiples et combinées (alcoolisme, prostitution, santé mentale, toxicomanie, etc.) (Quirion et Di Gennaro, 2000), nous pensons que l'analyse des efforts consentis pour favoriser l'insertion au travail, qui est un objet d'étude en relations industrielles, s'avère toute aussi importante afin de mieux comprendre les mécanismes et éléments nécessaires pour sortir ces personnes de l'exclusion sociale. Par cette recherche de moyens permettant de sortir des personnes de l'itinérance, nous visons l'étude et l'analyse d'innovations sociales qui conjuguent le développement social au développement de l'économie dans une optique d'interdépendance des humains, des fonctions et des institutions. Nous misons aussi « sur l'articulation de deux modalités d'agir [...] : celle qui relève de l'individu [...], et celle qui provient des regroupements collectifs dans lesquels ce dernier s'insère » (Morel, 2010). C'est à partir de la combinaison analytique de l'action collective face à l'exclusion, des interactions et des volontés d'acteurs individuels que se fondent notamment la pertinence scientifique et l'originalité de ce projet. En plus de servir à l'avancement des connaissances, ce projet vise à permettre aux institutions concernées d'ajuster le soutien et les ressources mises à leur disposition. Nous souhaitons également qu'il favorise une meilleure coordination entre les institutions permettant de combiner des ressources diversifiées. Cette recherche est novatrice car il n'y a pas d'étude, du moins au Québec, qui mesure et qui évalue empiriquement, auprès des acteurs concernés et des itinérants, l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance. De surcroît, cette recherche pourrait appuyer et consolider le volet employabilité dans la mise en place de la politique nationale de lutte contre l'itinérance dévoilée jeudi le 27 février à Montréal par la ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon.



Ce projet a comme fondement que le travail est une forme majeure d'intégration dans nos sociétés (Maslow, 1943). C'est un puissant mécanisme d'insertion et de reconnaissance sociale. Il devient l'une des modalités d'apprentissage de la société en donnant « accès à autrui, à soi-même et à la règle sociale » (Méda, 1998 : 22). Le travail constitue « un support privilégié d'inscription dans la structure sociale » et permet de participer « aux réseaux de sociabilité et aux systèmes de protection » contre les aléas de la vie (Castel, 1995 :17). L'insertion professionnelle agit sur l'intégration sociale, considérant l'importance du travail dans ce processus de socialisation. Aussi, la pauvreté économique est en lien avec l'exclusion sociale. Bellot (2000 :140) précise que les « milieux politiques et institutionnels qui partagent cette perspective, considèrent les personnes désinsérées comme des individus qu'il faut aider en leur donnant un emploi, une formation et en leur fournissant les moyens de réintégration sociale ». Suivant cette conception, l'insertion en emploi pourrait constituer le référent central de la politique et de l'action sociale au Québec (Roy et Hurtubise, 2008; Ulysse et Lesemann, 2004 : 1). Cependant, la requalification des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion implique une évolution « des manières de voir, de penser et de problématiser la lutte contre la pauvreté et l'exclusion », qui, à leur tour renvoient à une multitude de pratiques novatrices (*ibid.*). L'accès au marché du travail est indissociable de l'accès aux services disponibles pour l'ensemble de la population afin d'être en mesure d'exercer pleinement sa citoyenneté (Klein et Champagne, 2011; Ulysse et Leseman, 2004). Cela passe par la recomposition des services sociaux « indispensables pour assurer une certaine indépendance sociale et pour être maîtres de ses choix » (Klein et Champagne, 2011 : 2). L'insertion n'est pas qu'économique, elle est aussi sociale (Roy, 1995 : 75). Nous pensons dans ce contexte que l'État a un rôle important dans la coordination des différents services offerts. Les organismes isolés les uns des autres ne peuvent entièrement assumer cette tâche colossale.

En ce qui a trait aux travaux universitaires concernant l'étude du phénomène de l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance, nous constatons qu'il n'y a pas de modèle qui englobe à la fois la personne itinérante et la structuration de l'action collective des institutions. L'analyse de problème complexe, tel que le montre la problématisation de l'itinérance, requiert le développement d'un modèle intégrateur des actions individuelles et collectives. Pour plusieurs, l'insertion socioprofessionnelle ne peut se réaliser sans prendre en considération l'action des institutions et notamment celle de l'État et ses différents ministères, des municipalités et leurs arrondissements, des différentes associations ainsi que des entreprises. On précise qu'il est essentiel d'intégrer l'ensemble du dispositif associatif et public qui permet la prise en charge et l'aide offerte aux personnes en situation d'itinérance (Fontaine, 2000; Klein, Fontan et Tremblay, 2011;



Laberge, Landreville et *al.*, 2000; Roy et Hurtubise, 2008; Roy et Morin, 2007; Wallez et Aubrée, 2005). Cela passe également par la structuration de l'action collective, notamment les différents mécanismes de coordination et de collaboration, sans oublier les conflits et les tensions dans le réseau, en raison de la diversité des logiques d'intervention ainsi que des ressources (gouvernementales, privées, communautaires, etc.) qui le composent (Roy et Morin, 2007). Ces derniers (2007 : 198) sont d'avis que « le réseau constitue le dispositif privilégié pour rendre possible l'action dans le champ de l'itinérance ». En plus de montrer l'importance de la dimension réticulaire de la nouvelle économie permettant l'accès aux services et au marché du travail (Klein, Fontan et Tremblay, 2011), le modèle réseau (Castells, 1998) témoigne de l'importance de la coordination des activités institutionnelles. Cependant, la perspective réseau ne donne pas beaucoup d'espace à l'acteur principal, celui qui reçoit l'aide ou le service, à ses capacités, sa résilience et sa volonté individuelle de prendre davantage en main son destin socioéconomique. C'est dans ce contexte que nous y combinons les approches individuelles qui s'intéressent au parcours expérientiels des individus qui mènent à l'exclusion sociale et à l'itinérance, à la construction des trajectoires (Lussier, 2007; Lussier et Poirier, 2000; Wallez et Aubrée, 2005), à la rupture filiale avec la famille et le foyer (Dufour, 2007; Bellot, 2000; Poirier, 2000) et à la mise à l'écart du social (Bellot, 2000). Nous donnons aussi la parole à l'itinérant considérant qu'il a des choses à dire; la personne en situation d'itinérance est ainsi considérée comme un interlocuteur crédible (Roy et Hurtubise, 2007).

Ainsi, il nous paraît nécessaire de mieux comprendre les parcours et les expériences spécifiques d'intégration. À ce titre, à l'opposé ou en réponse au processus de désinsertion sociale décrit par Roy (1995) et conceptualisé par Castel (1994), sur un axe horizontal passant de l'insertion, à la précarité jusqu'à l'exclusion, nous pourrions envisager un parcours idéal type¹¹³ inversé d'insertion sociale et d'intégration professionnelle. De droite à gauche, à partir de la zone d'exclusion, nous pourrions retrouver, à la manière de Castel (1994 : 15), une zone d'assistance dans laquelle les personnes invalides ne pouvant travailler pour des raisons de santé physique, de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie, maladie, etc. s'y retrouveraient. Cette zone serait suivie de celle de l'insertion sociale qui réfère à la socialité. Afin de considérer les difficultés potentielles d'intégration au marché du travail et les carences de compétences, nous ajoutons par la suite une zone de précarité ou de vulnérabilité du travail, pour aboutir à la gauche de l'axe à l'intégration

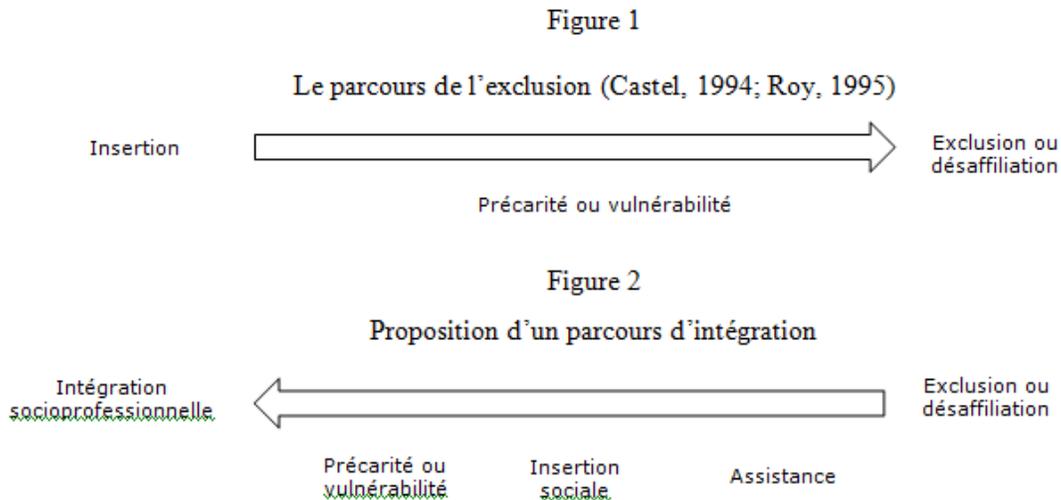
¹¹³ Selon Weber (1995), les idéaux types sont en quelque sorte une construction logique basée sur des possibilités objectives qui permettent de comprendre, par comparaison avec la réalité, le déroulement effectif et réel de l'activité sociale. L'idéal type n'est pas la réalité et encore moins une copie de la réalité ; il est plutôt un instrument théorique et intellectuel conçu pour sonder, analyser et comprendre la pratique (Commons, 1959: 722).



professionnelle. Il est important de comprendre qu'un individu peut être quelque part sur cet axe de l'exclusion/intégration, sans pour autant avoir franchi le parcours jusqu'à l'intégration professionnelle. Ce parcours serait validé à partir des constats des personnes qui ont vécu l'itinérance et l'exclusion et qui sont maintenant intégrées professionnellement. Il pourra être ainsi qualifié de réel typique.



Voici les deux figures illustrant le parcours de l'exclusion et son opposé, notre proposition de parcours d'intégration.



Nous réitérons que ces "volontés" individuelles d'intégration professionnelle conceptualisée dans un parcours ne peuvent toutefois se déployer sans intégrer l'action des institutions (Fontaine, 2000; Klein, Fontan et Tremblay, 2011; Laberge, Landreville et *al.*, 2000; Roy et Hurtubise, 2008; Roy et Morin, 2007; Wallez et Aubrée, 2005), dans une forme de prise en charge globale (Castel, 1994 : 23). Le modèle réseau (Castells, 1998), comme forme d'action collective organisée, témoigne de l'importance de la coordination des activités et des services institutionnels dans une logique d'efficacité et de cohérence d'ensemble que nous assimilons à une conception élargie de l'organisation du travail. Cette perspective permet d'analyser la manière dont le travail et les services liés aux personnes en situation d'itinérance sont organisés, divisés, répartis, et de montrer, le cas échéant, l'existence réelle de zones obscures, notamment des espaces de services inoccupés, des espaces d'autonomie qui peuvent conduire à une certaine inefficacité, notamment une compétition indue entre institutions ou un empiètement de services. En proposant un modèle idéaltype des interactions entre les institutions et entre les institutions et les personnes en situation d'itinérance, nous souhaitons mieux comprendre la structuration de l'action collective, ce tissu entrelacé d'interactions et les dynamiques qui se nouent entre les institutions, les différents mécanismes de coordination et de collaboration, en considérant aussi les conflits et les tensions dans le réseau (Fontaine, 2000; Roy et Morin, 2007). La confrontation avec le terrain permettra d'obtenir une cartographie réelle typique des services d'aide à l'itinérance et des mécanismes de coordination.



Méthodologie

Notre recherche s'inscrit dans une approche partenariale avec les intervenants du terrain (associations, entreprises, ministères, etc.) (Lapointe 2008). Dans le cadre de cette méthode, la planification des activités de recherche, les spécifications du devis de recherche et la discussion des résultats se font dans le cadre de rencontres régulières impliquant les chercheurs, les étudiants et les partenaires. Les discussions sur la base des résultats déjà recueillis permettent d'ajuster la recherche au cours de sa réalisation, de discuter de la validation des hypothèses de départ et d'en insérer d'autres, qui n'avaient pas été anticipées à l'origine et qui sont dorénavant jugées d'une grande pertinence, compte tenu des résultats déjà obtenus. Ces partenaires ont un rôle crucial de discussion et de validation de la démarche, des analyses et des résultats dans le contexte de la méthodologie utilisée (Hallée, 2012). La contribution des partenaires se réalise aussi en termes de ressources matérielles (disponibilité de locaux pour les rencontres) et humaines, consacrées à la réalisation de la recherche. C'est dans ce contexte de recherche partenariale qu'une méthodologie qualitative pragmatiste basée sur l'expérience des acteurs et l'expérimentation d'hypothèses est envisagée. La méthodologie pragmatiste est un processus de production des connaissances axé sur l'activité humaine et l'expérimentation qui implique une mise à l'épreuve d'idées, formulée de façon à résoudre un problème et à transformer une « situation indéterminée en une situation déterminée » (Dewey, 1967).

Pour le volet individuel de la recherche, nous avons recours aux récits de vie pour l'analyse et la description des parcours d'intégration qui est un outil de cueillette usuellement utilisé pour étudier l'itinérance (Lussier, 2007; Wallez et Aubrée, 2005). C'est une forme d'entrevue ouverte qui nécessite deux ou trois rencontres et qui demande à la personne en situation d'itinérance de faire le récit de sa vie autour de son intégration socioprofessionnelle. Cette technique implique une expertise particulière afin d'être en mesure de conjuguer avec les débordements émotifs. Plusieurs rencontres sont prévues afin d'être en mesure de bien caractériser le parcours réel type d'intégration socioprofessionnelle. Les personnes itinérantes seront recrutées par le biais des organismes d'aide à l'itinérance, notamment celles qui offrent gîte et nourriture. Ces récits seront analysés à l'aide de catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2012) afin de faire ressortir les processus relatifs (incluant les obstacles potentiels) à l'éventuelle intégration socioprofessionnelle des participants.

En ce qui concerne l'action des institutions, la cueillette est réalisée par le biais d'entrevues semi-dirigées auprès d'intervenants institutionnels et d'acteurs sociaux divers (organismes communautaires, intervenants gouvernementaux et municipaux, entreprises privées qui



accueillent des itinérants, etc.) qui interviennent auprès des personnes en situation d'itinérance. Ces entrevues vont permettre d'élaborer une cartographie des services d'aide à l'itinérance. Elles nous permettront de dresser le portrait de tous les organismes qui sont impliqués dans l'aide à l'itinérance et de définir comment l'aide à l'itinérance est organisée, sans oublier les différents liens et les tensions que les organismes ont entre eux. Dans un premier temps, nous interrogerons les organismes terrain qui agissent directement auprès des personnes itinérantes et les entreprises privées pour les programmes d'employabilité et de philanthropie. Par la suite, au niveau gouvernemental, nous rencontrerons les ministères signataires du *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013* (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Sécurité publique, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère du Conseil exécutif, ministère des Affaires municipales, ministère de la Justice, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). Nous estimons que cette phase de cueillette d'informations durera au moins deux années. Cette pluralité d'intervenants et d'outils de cueillette s'inscrit dans une perspective de triangulation des données et de validation. Pour l'analyse, les verbatim seront traités et codifiés via le logiciel NVivo pour être analysés par la suite à l'aide de catégories conceptualisantes.

Quelques résultats préliminaires

Les résultats que nous présentons font partie d'un projet de recherche plus large que nous avons présenté initialement¹¹⁴. Ces résultats préliminaires découlent de la première phase du projet qui consistait à étudier la SDSVM¹¹⁵, premier courtier en valeur sociale en Amérique du Nord qui « a pour mission de contribuer à la résolution de problèmes sociaux reliés à la pauvreté, à l'itinérance et à toutes formes d'isolement social pouvant être vécues sur le territoire de l'Arrondissement Ville-Marie [dont un des objectifs vise à] intégrer dans un emploi des personnes bénéficiant des services des refuges et des centres de jour de l'arrondissement de Ville-Marie¹¹⁶ ». Cet organisme, financé en partie par l'arrondissement Ville-Marie de Montréal, fait le pont entre le milieu des affaires et les organismes sans but lucratif (OSBL) qui ont notamment pour activité le développement de l'employabilité chez

¹¹⁴ Le lecteur intéressé par notre théorisation de l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance pourra consulter le texte suivant : HALLÉE, Y, BETTACHE, M. et BERGERON, P. (2014), « L'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance : état de la question et proposition d'un modèle théorique conceptualisé à partir de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rogers Commons », *Modèles de gestion et lutte contre l'exclusion et la pauvreté : regards croisés, Revue Interventions économiques*, 22 p. (à paraître).

¹¹⁵ Cette phase initiale fera l'objet de second article qui mobilisera la théorie de l'économie de proximité.

¹¹⁶ *Op. cit.*



les personnes itinérantes. Ces OSBL se définissent souvent selon des projets et des clientèles spécifiques. À noter que le milieu communautaire et le monde des affaires sont deux logiques qui s'affrontent. Ces derniers ont des modes opératoires et un langage totalement différent au sens de l'habitus de Bourdieu (1980). Le SDSVM est l'intermédiaire entre ces deux mondes totalement distincts. Un intervenant du SDSVM fait du démarchage auprès des entreprises dans l'idée d'obtenir des postes à pourvoir. Une fois les postes identifiés, le même intervenant contacte un OSBL de l'arrondissement lui permettant de désigner des personnes itinérantes aptes au travail qui seront soutenues lors de l'entrevue et le cas échéant lors de l'intégration au travail. La SDSVM emploie 3 personnes et a un mode de décision et de fonctionnement bicéphale puisque son Directeur provient du milieu des affaires et de la Chambre de commerce et la personne chargée des projets est issue du communautaire. Ces individus, en plus d'avoir une bonne connaissance des réseaux respectifs, connaissent le langage propre à ces mondes qui s'affrontent.

Pour l'entreprise, c'est du marketing social. Le SDSVM offre une contrepartie d'exposition publique des actions organisationnelles (journaux, site internet, Facebook, etc.) et de résultats, notamment la baisse du nombre d'itinérants dans les métros et près des entreprises. C'est en quelque sorte une réinvention ou une invention du mécénat de proximité et un affaiblissement de la donation à l'aveugle, aux dires du directeur du SDSVM. Les actions du SDSVM génèrent des activités de dons de toutes sortes et de bénévolat de la part des entreprises qui font que la SDSVM devient un interlocuteur privilégié, en quelque sorte un guichet unique pour les entreprises.

Il ne faut cependant pas se leurrer. Ce n'est pas la majorité des personnes en situation d'itinérance qui réussit à s'intégrer au travail, mais environ 15 %, principalement des jeunes et les personnes moins affectées par les problématiques de santé mentale. Il s'agit aussi, pour la plupart des situations de pré-employabilité dans des emplois exigeant peu ou pas de compétences. Toutefois, il y a quand même de belles réussites d'intégration et c'est à partir de ces réussites que nous espérons documenter un mode opératoire. Les autres personnes itinérantes bénéficient d'autres services, d'un pôle de l'itinérance, où différents intervenants et organismes sont mobilisés afin d'apporter les soins de santé, le logement, la nourriture et le loisir nécessaires. Il y a notamment une équipe de travailleurs sociaux qui arpentent les métros pour venir en aide aux itinérants et les diriger vers les ressources. C'est notamment à partir des dons du secteur privé et des budgets de fonctionnement des OSBL qu'une telle mosaïque d'aide aux personnes en situation d'itinérance est rendue possible.



Les itinérants qui font partie des programmes d'employabilité proviennent de groupes d'âge dont l'intervalle se situe entre la vingtaine et la cinquantaine ; il y a autant d'hommes que de femmes qui y participent. Les tâches demandées au départ sont assez simples. Si on constate que les personnes réussissent bien, les entreprises sont disposées à les embaucher ou à procéder au renouvellement du contrat. Il y a donc une question de progression qui semble fondamentale sur le plan de la préemployabilité vers l'employabilité. Les entreprises rencontrées précisent avoir un taux de réussite entre 50 et 80% : ce sont soit des personnes qui ont réussi à décrocher un emploi permanent, soit qui travaillent encore pour l'entreprise ou qui décident de retourner aux études.

Tous les intervenants rencontrés soulignent l'importance de faire une bonne présélection des personnes itinérantes afin d'éviter le plus possible les échecs. Les entrevues sont réalisées avec un intervenant social et un membre de l'entreprise. Les personnes choisies pour faire partie des programmes de préemployabilité et d'employabilité sont généralement proposées par les organismes communautaires. Des suivis sont régulièrement effectués auprès des personnes itinérantes afin d'éviter les problèmes d'intégration. Les entreprises rencontrées affirment que leur participation au programme de réintégration en emploi est une expérience positive. Pour certains, il y a derrière cette intégration une question de responsabilité et de marketing social. D'autres sont préoccupées par l'augmentation de l'itinérance dans les limites géographiques de leur territoire et cherchent à contribuer plus activement aux actions à mettre en œuvre. Il ne faut pas non plus sous-estimer les actions philanthropiques et de donation.

Les personnes itinérantes font face à un parcours de réinsertion sociale et de réintégration professionnelle. Avant d'être considérées comme aptes à l'embauche, elles doivent passer par des étapes préalables de (re)socialisation, de prise de responsabilités, etc. Chacun des organismes possède son propre programme permettant une progression par étape dans le processus de réinsertion sociale.



Bibliographie

BELLOT, Céline (2000). La trajectoire : Un outil de compréhension de l'itinérance, *L'errance urbaine*, dans Danielle Laberge (sous la direction de), Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Les éditions MultiMondes, Québec, p. 101-120.

BERTAUX, Daniel (1997). Les récits de vie : perspective ethnosociologique, Paris, Nathan.

BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris : Éditions de Minuit.

CASTELLS, Manuels (1998), *La société en réseau*, Paris, Fayard, version originale 1994.

CASTEL, Robert (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p.11-27.

CASTEL, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Gallimard, Paris, 813 pages

COMMONS, John Rogers, (1959) *Institutional Economics: Its Place in Political Economy*, The University of Wisconsin Press, Madison, (édition originale 1934),

DEWEY, John, 1967, *Logique : La théorie de l'enquête*, Présentation et traduction de Gérald Deledalle, Presse Universitaire de France.

DUFOUR, Rose (2007). Faire de la recherche c'est déjà intervenir, dans Shirley Roy et de Roch Hurtubise (sous la direction de), *L'itinérance en question*, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 95-113.



- FONTAINE, Michel (2000). Les besoins et les services : Les paradoxes, dans Danielle Laberge (sous la direction de) *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Les éditions MultiMondes, Québec, p. 275-290.
- GISLAIN, Jean-Jacques, (2003). L'institution des relations industrielles : le cadre analytique de J.R. Commons , *Économies et institutions*, n° 2, 2^e semestre, p. 9-56.
- HALLÉE, Yves (2012). Spécificité de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rogers Commons : une réhabilitation du cadre commonsien dans le champ disciplinaire des relations industrielles, *La Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le (REMEST)*, Université du Québec en Outaouais, p. 74-106.
- KLEIN, Juan-Luis et Christine CHAMPAGNE (2011). Introduction, dans Juan-Luis Klein et Christine Champagne (sous la direction de), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 1-9.
- KLEIN, Juan-Luis, FONTAN, Jean Marc et Diane-Gabrielle TREMBLAY (2011). Les initiatives locales et la lutte à la pauvreté et l'exclusion, dans Juan-Luis Klein et Christine Champagne (sous la direction de), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 11-30.
- KLEIN, Philip A., 1993, « The Institutional Challenge: Beyond Dissident » dans *Institutional Economics : Theory, Method, Policy*, Édité par Marc R. Tool, Kluwer Academic Publishers, Boston/Dorfrecht/London, p.13-47.
- LABERGE, D, LANDREVILLE, P., MORIN, D. et CASAVENT, L, 2000, « Une convergence: parcours d'emprisonnement, parcours d'itinérance », *L'errance urbaine*, Sous la direction de Danielle Laberge, Collectif de recherche sur la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale, Les éditions MultiMondes, Québec, p. 253-274.



LAPOINTE, Paul-André (2008). « La recherche partenariale, une autre façon pour les chercheurs d'assumer leur responsabilité sociale ». F. Pichaut, dir. *La recherche action peut-elle socialement responsable ?* Paris : Vuibert.

LUSSIER, Véronique (2007). Entre l'indicible et l'errance, l'acte-signe de l'itinérance, *Topique*, 2007/2 n° 99, p. 129-138.

LUSSIER, Véronique et POIRIER, Mario (2000). La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens, *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n°2, p. 67-89.

MASLOW, Abraham (1943). A theory of human motivation, *Psychological Review*, n° 50, 4, p.370-396.

MEAD, Georges Herbert (1963). *L'esprit, le soi et la société*, Presses Universitaires de France, Paris, édition originale 1934.

MÉDA, Dominique (1998). *Le travail : Une valeur en voie de disparition*, Flammarion, Paris, 362 pages.

MOREL, Sylvie (1996). *Le workfare et l'insertion : une application de la théorie institutionnaliste de John R. Commons*, Thèse de doctorat en science économique, Université de Paris 1, sous la supervision de Bernard Gazier.

MOREL, Sylvie (2010). L'économie du travail commonsienne : l'analyse transactionnelle de la relation salariale dans Diane-Gabrielle Tremblay et Jean-Jacques Gislain (sous la direction de), *Actualité de Commons*, revue Interventions économiques, n° 42. Url : <http://interventionseconomiques.revues.org/1254>



PAILLÉ, P., & MUCCHIELLI, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.

POIRIER, Mario (2000). Le leitmotiv de l'itinérant, dans Danielle Laberge (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale, Les éditions MultiMondes, Québec, p.221-239

QUIRION, Benoît et Agnès DI GENNARO (2000). L'inflation des cas de problématiques multiples : le symptôme de la disjonction entre la logique institutionnelle et la phénoménologie des besoins, dans Danielle Laberge (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale, Les éditions MultiMondes, Québec, p. 329-346.

RENAULT, Michel (2007). Une approche transactionnelle de l'action et de l'échange : la nature d'une économie partenariale, *Revue du MAUSS*, n° 30, second semestre, p. 138-160.

ROY, Shirley (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? , *Lien social et Politiques*, n° 34, p. 73-80.

ROY, Shirley et Roch HURTUBISE (2004). De L'itinérance et du travail : à propos de la reconnaissance sociale des pratiques dans l'univers de la marginalité, dans Jean Poupart (sous la direction de), *Au-delà du système pénal : L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés*, Presses de l'Université du Québec (PUQ), Sainte-Foy, p. 125-140.

ROY, Shirley et Roch HURTUBISE (2008). *La lutte à l'itinérance. Une responsabilité collective qui nécessite un leadership de l'État*, Mémoire présenté à la commission parlementaire sur l'itinérance,

ROY, Shirley et MORIN, D., (2007). L'aide aux personnes itinérantes : un réseau pour agir », dans Shirley Roy et de Roch Hurtubise (sous la direction de), *L'itinérance en question*, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 195-216



TOOL, Marc R., 1994, « An Institutional Mode of Inquiry », dans P.A. Klein (éditeur), *The Role of Economic Theory*, Dordrecht, Kluwer, p. 197-227.

ULYSSE, Pierre-Joseph et Frédéric LESEMANN, (2004). *Citoyenneté et pauvreté : Politiques, pratiques et stratégies d'insertion, en emploi et de lutte contre la pauvreté*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

WALLEZ, Pierre et Loïc AUBRÉE (2005). L'expérience de la rue chez les jeunes comme forme extrême d'urbanité, *Espaces et sociétés*, 2005/2 n° 120-121, p. 241-257.

WEBER, Max, 1995, *Économie et société, tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Agora, traduction Julien Freund.



Le travail migrant temporaire comme nouvelle figure de la division internationale du travail et l'ambivalence de l'État : une innovation socioéconomique régressive ?

Sid Ahmed Soussi, UQAM

Résumé :

L'expansion des flux du travail migrant temporaire est telle, ces dernières années, qu'elle constitue un phénomène remarquable qui réoriente les politiques publiques en matière d'immigration et d'emploi. À l'échelle internationale, le phénomène migratoire a laissé progressivement place à celui de la mobilité temporaire, notamment à la faveur de la financiarisation de l'économie et de l'externalisation croissante des activités industrielles et de service des entreprises. S'agit-il d'un infléchissement ou d'un véritable « changement de paradigme dans la gestion des flux migratoires » ? Au Canada, cette transition, accentuée par la mise en place et l'expansion de *programmes de travailleurs étrangers temporaires*, soulève plusieurs interrogations. Quels liens établir entre cette expansion et la précarisation progressive de l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par ces flux ? Dans quelle mesure ces programmes, conçus pour gérer localement les flux du travail migrant temporaire, mais qui s'inscrivent dans une dynamique transnationale, redéfinissent-ils certaines figures de la division internationale du travail ? Qu'en est-il des impacts de ces programmes de TET sur la structure de l'emploi, le rapport salarial et la régulation du travail ? Cette communication expose les résultats d'une étude consacrée aux impacts socioéconomiques locaux des *programmes de travailleurs étrangers temporaires* (PTET) au Canada. Au-delà des zones de non-droit dans lesquelles ils placent les travailleurs migrants temporaires, ces programmes contribuent structurellement à la précarisation de l'emploi et à la dévalorisation sociale du travail, tant ils s'intègrent aux stratégies de gestion transnationales des entreprises. Cette main-d'œuvre immigrante temporaire est présente dans les entreprises agro-industrielles, dans le travail domestique et, de plus en plus, dans les secteurs de la construction, de l'exploitation minière et des services (hôtellerie, restauration, etc.). Cette communication dresse un bilan critique des programmes canadiens encadrant ce phénomène pour s'interroger sur la logique de gestion des flux migratoires de la main-d'œuvre temporaire dans le cadre d'une étroite collaboration, sinon d'une véritable coordination, entre les entreprises des différents secteurs et l'État, à travers certains de ses organes *ad hoc* et sous le couvert d'une politique socioéconomique innovante. Les réponses proposées ici sont exposées en trois temps. D'abord, un portrait est dressé de ces programmes et de leur fonction. Ensuite, un examen des retombées de ce phénomène en termes de structure de l'emploi, de rapport salarial et de droits sociaux du



travail. Enfin, la conclusion revient sur les implications de ce phénomène sur les rapports sociaux du travail en termes d'inégalités sociales de classe, de genre et ethnoculturelles.



Éloge de l'expérimentation. De l'utilisation du concept d'expérimentation en temps de crise (syndicale) : l'exemple de l'Union Syndicale Solidaires.

Jean-Michel Denis, Université Paris Est Marne-la-Vallée (UPEMLV)

Résumé :

Jusqu'à peu, l'innovation n'était pas une notion couramment employée pour analyser les relations professionnelles. Les raisons en sont plurielles qui tiennent à la fois à la catégorie elle-même qu'au domaine considéré (Garabige, Rey, Vincent, 2013). La confrontation des relations professionnelles, comme objet de recherche, à la thématique de l'innovation s'est néanmoins amplifiée ces dernières années, tout autant en raison de la « plasticité » plus grande de la notion qui en a permis l'usage dans des champs plus nombreux et diversifiés, que du constat de la transformation du système des relations professionnelles, de son architecture, du nombre et du rôle de ses acteurs, de ses normes, etc., l'ensemble de ces changements intervenant dans un contexte de profonde déstabilisation des cadres antérieurs, qu'il s'agisse de la nation, de la loi ou de la convention collective. Ce bouleversement des cadres n'a pas été sans impact sur les institutions et leur fonctionnement ni sur les acteurs et leurs organisations, donnant lieu à des reconfigurations issues de dynamiques diverses (déplacements, alliances, réorganisations, crises et scissions). La capacité de ces derniers à y faire face et surtout à les dépasser par des solutions plus ou moins innovantes a été l'objet d'un certain nombre d'études, dont certaines consacrées aux nouveaux acteurs des relations professionnelles, et en particulier aux nouveaux acteurs syndicaux (Denis, 2001). L'intérêt de ces derniers vient moins de leur « nouveauté » - d'autant que ce critère doit être appréhendé avec circonspection en matière d'action collective -, que du fait qu'ils semblent porteurs de démarches et de projets (en partie) expérimentaux et alternatifs aux « formes sociales » existantes, en particulier en matière de choix organisationnels. Inséparables du contexte social dans lequel ils apparaissent, ces projets et ces choix renvoient en creux à la crise des modèles organisationnels et institutionnels « classiques », elle-même liée en partie à la transformation du lien entre l'*individu* et l'*institution*, cette crise ne signifiant pas que l'on veuille se passer d'organisations et d'institutions mais les fonder autrement.

Dans plusieurs études menées sur ces collectifs et organisations d'un nouveau genre, j'ai fait le choix de m'aider du concept d'*expérimentation*, différent me semble-t-il de celui d'innovation, notamment en ce qu'il ne requiert pas de processus de diffusion, même si l'*expérimentation* nécessite, comme l'innovation, une mise en pratique, une évaluation et un



processus de réappropriation par les acteurs. Tant du côté des acteurs que des analystes, cette démarche en termes d'*expérimentation* n'est pas inédite (Lallement, 2009 ; Melucci, 1992). Pour ma part, dans quel sens ai-je utilisé ce concept et comment l'ai-je différencié de celui d'expérience sociale qui a pris une place importante dans la théorie sociologique depuis plus d'une vingtaine d'années (Dubet, 1994) ? C'est l'objet de la communication que je propose pour ce colloque international du CRISES, en m'intéressant à un cas concret : celui de l'Union Syndicale Solidaires, nouvelle venue du paysage syndical français. Cette communication me permettra de mobiliser, outre ce concept d'*expérimentation*, un autre outil, sous la forme d'une métaphore : celle de *bricolage*, que j'utilise en me référant à Claude Levi-Strauss (1962) davantage qu'à Jean-Daniel Reynaud (1997), et surtout dans son prolongement, celui de « mondes sociaux bricolés » (Odin, Thuderoz, 2010). J'essayerai de montrer que cette figure du *bricolage* est en effet un instrument utile, une grille de lecture pertinente pour saisir les conduites et les pratiques d'acteurs (syndicaux) qui, compte tenu de leurs moyens et technicité limités et face aux contraintes et à la complexité du monde dans lequel ils ont à intervenir, doivent bricoler en permanence. Ils doivent faire, comme on le dit trivialement, avec les moyens du bord, c'est à dire, se débrouiller, inventer, transgresser, chercher au plus profond d'eux mêmes des compétences dont ils ignoraient l'existence, procéder par hybridation en mélangeant des recettes du passé avec des pratiques réellement nouvelles (utilisation des médias, des NTIC, etc.), en même temps qu'ils doivent trouver des solutions réellement innovantes pour faire face à des problèmes encore jamais affrontés (comme celui de la représentativité pour les syndicats émergents par exemple).



D'une innovation sociale à la définition d'un projet de territoire : la capacité mobilisatrice d'une association d'insertion dans un milieu montagnard marginalisé. L'exemple des Ateliers de la Bruyère au pays de Saugues.

Mauricette Fournier, Jean-Baptiste GRISON et Laurent Rieutort, Université Blaise-Pascal

Cet article a pour objet d'explorer, à partir d'un exemple paradigmatique (une association d'insertion en milieu rural isolé) les capacités mobilisatrices des acteurs de l'innovation sociale pour le développement des territoires. Il s'est agi aussi de formuler l'hypothèse de l'émergence discrète d'un nouveau style de développement pour la valorisation des ressources territoriales et, plus largement, de nouveaux territoires ruraux. L'analyse s'est appuyée sur une démarche qualitative (entretiens de terrain, analyse de discours) engagée dans le cadre d'une recherche-action (incluant une observation participante) soutenue par le Conseil Régional d'Auvergne au titre de son premier appel à projets « recherche-action dans le champ de l'innovation sociale » lancé en 2012. Ce contexte favorisait une démarche résolument collaborative, la vocation opérationnelle étant libérée des contraintes temporelles de la politique locale. A l'issue d'un peu plus d'un an de travaux, les premiers résultats (Ceramac, 2014) montrent que le choix de la ressource spécifique qu'est ici la laine, comme vecteur d'une nouvelle dynamique, répond à la fois à de nouvelles relations et à des jeux d'acteurs renouvelés via des processus complexes de négociation/coordination, d'action collective et de mise en réseau.

Un territoire en marge

Situé à environ 1000 m d'altitude, à l'extrémité sud-ouest du département de la Haute-Loire, l'isolement géographique est à l'évidence l'une des caractéristiques majeures du Pays de Saugues (16 communes, 4604 habitants en 1999, dont 2181 au chef-lieu de canton, densité moyenne inférieure à 10 h/km²). Ce pays de confins est séparé du reste du monde par les gorges de l'Allier et les crêtes de la Margeride (sommets à près de 1500 m) ; il l'est aussi par son éloignement des villes et des voies de communication : du bourg-centre il faut compter 50 minutes de trajet environ pour atteindre Le Puy-en-Velay (préfecture) ou de Brioude (sous-préfecture), 40 minutes pour rejoindre les échangeurs autoroutiers les plus



proches, si bien que les temps moyens d'accès à certains services sont particulièrement élevés (jusqu'à 51 minutes pour les lycées et hôpitaux¹¹⁷).

C'est un pays rude, qui ne fut jamais très peuplé, mais qui, aujourd'hui, atteint une très faible densité (11 h/km² en moyenne pour l'ensemble des 16 communes qui comptaient 4319 habitants en 2007). Comme beaucoup d'espaces montagnards, le Pays de Saugues a été marqué par une longue période de déclin démographique. Depuis le maximum démographique (relativement tardif) de 1881, le recul global est de 70 % (-54 % pour le bourg-centre, entre -67 et -88 % pour les autres communes). Ce qui est un peu plus singulier, c'est que ce déclin se poursuit encore pour toutes les communes et de manière continue : entre 1962 et 2010, Saugues a abandonné 29 % de ses effectifs pour atteindre une population de 1844 habitants en 2011, les autres communes entre 33 et 63 % (et le Pays dans son ensemble, 46 %). Ainsi, alors que la grande majorité des cantons français regagne des habitants au cours des dernières décennies, la totalité des communes du Pays ont continué leur déclin démographique. Le solde migratoire est toujours négatif, et Saugues est ainsi dans le top 30 des cantons français ayant perdu le plus d'habitants entre 1990 et 2010 !

L'anémie démographique s'explique par le malthusianisme de l'agriculture et la difficulté à créer des emplois dans les autres secteurs d'activité. Ainsi, les effectifs des deux principales entreprises industrielles (une conserverie de champignons et une usine de traitement et revêtement des métaux) ont sensiblement diminué au cours des dernières décennies, passant de 150 à 90 au cours des quinze dernières années. Dans le domaine du tourisme, la fréquentation du chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR 65), qui a beaucoup augmenté à partir des années 1990 pour atteindre actuellement 20 à 25 000 marcheurs par an sur le tronçon du Puy en Velay à Conques, a conduit à une multiplication des offres d'hébergement (capacité d'accueil d'environ 300 lits pour la seule commune de Saugues). Il s'agit là d'un des principaux atouts du plateau, insuffisant cependant pour endiguer le manque d'emplois.

L'agriculture reste donc le premier secteur économique du Pays de Saugues en nombre d'actifs occupés : avec la sylviculture, le secteur primaire emploie plus du tiers (36 %) des travailleurs, et même près de la moitié (46 %) des hommes et les seuls agriculteurs exploitants étaient encore au nombre de 556 en 2010, soit 37 % des actifs au lieu de travail, contre 640 soit 41 % en 1999. Malgré cette diminution, le canton de Saugues reste dans le « top 20 » des cantons de France où la part de population agricole est la plus importante. Pays de hautes terres, la région saugaine se consacre principalement à l'élevage. La spécialisation de ces dernières décennies tend plutôt à se faire en faveur de l'élevage bovin, laitier (plus rémunérateur) ou allaitant (moins de charges de travail), aux dépens de l'élevage ovin qui a

¹¹⁷ Source : Insee - Recensement 1999 et Inventaire communal 1998



longtemps constitué le socle de la tradition agro-pastorale de la Margeride. Les brebis restent toutefois présentes dans environ 30 % des exploitations et leur nombre moyen par exploitation est près de deux fois et demie supérieur à la moyenne nationale (237 contre 99), ce qui justifie la présence dans le bourg de Saugues du quatrième marché aux ovins de France (environ 32000 animaux) mis en place sous sa forme actuelle en 1992.

Le Pays de Saugues est donc clairement un territoire en perte de vitesse, y compris vis-à-vis des espaces environnants. Il souffre d'un déclin démographique important jusque dans la période contemporaine, ainsi que d'une dynamique très faible en matière de création d'activités. Quoique essentielles alors, la recherche d'une meilleure valorisation des ressources locales et la définition de projets porteurs pour le territoire se sont longtemps heurtées à des blocages politiques, de prime abord surprenants au vu de la grande cohérence territoriale que présente la communauté de communes. De fait, clairement délimité par la géographie, le Pays de Saugues se singularise comme une communauté originale, dotée d'une très forte identité culturelle (Fel et Gachon, 1983). Des travaux antérieurs ont toutefois mis en évidence d'une part que cette société d'interconnaissance, parce que conditionnée dans presque tous les domaines de la vie sociale par sa structure familiale, la « famille-souche » et son idéal local, l'ousta (Claverie et Lamaison, 1982 ; Bonin et al, 1983 ; de la Soudière, 1985) était aussi une société de conflits et de rivalités, avec pour conséquence d'interdire tout projet d'intérêt collectif (Fournier, 2003); d'autre part que si l'interconnaissance pouvait faciliter des formes de contestation sociale (Chignier-Riboulon et Fournier, 2003), notamment dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, la prégnance du local tendait à fragiliser, voire marginaliser les porteurs de projets (Chignier-Riboulon et Fournier, 2005). Au cours des années 1990 et 2000, de nombreuses initiatives associatives se sont ainsi trouvées totalement ou partiellement contrecarrées et la dynamique créative citoyenne n'a pu au final aboutir que lorsque ses promoteurs ont pu s'attacher le soutien d'autres partenaires (par exemple, l'Europe pour des actions de formation-développement ou le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cas de la création d'une halte-garderie qui a mis plus de dix ans pour voir le jour). Or, émerge actuellement un projet de territoire, autour de la valorisation de la laine, coordonné par une association d'insertion locale, les Ateliers de la Bruyère, dont l'objectif est de provoquer une nouvelle dynamique de développement local.

La redécouverte d'une ressource locale par une association d'insertion

La laine, une ressource territoriale spécifique, mais en déficit de valorisation

L'élevage ovin a profondément marqué l'économie, la société et la culture des hautes terres de Margeride et notamment du pays de Saugues ((Fel et Gachon, 1983 ; Rieutort, 1987, 1995) faisant de la laine une véritable « ressource territoriale » spécifique (Corrado, 2004 ;

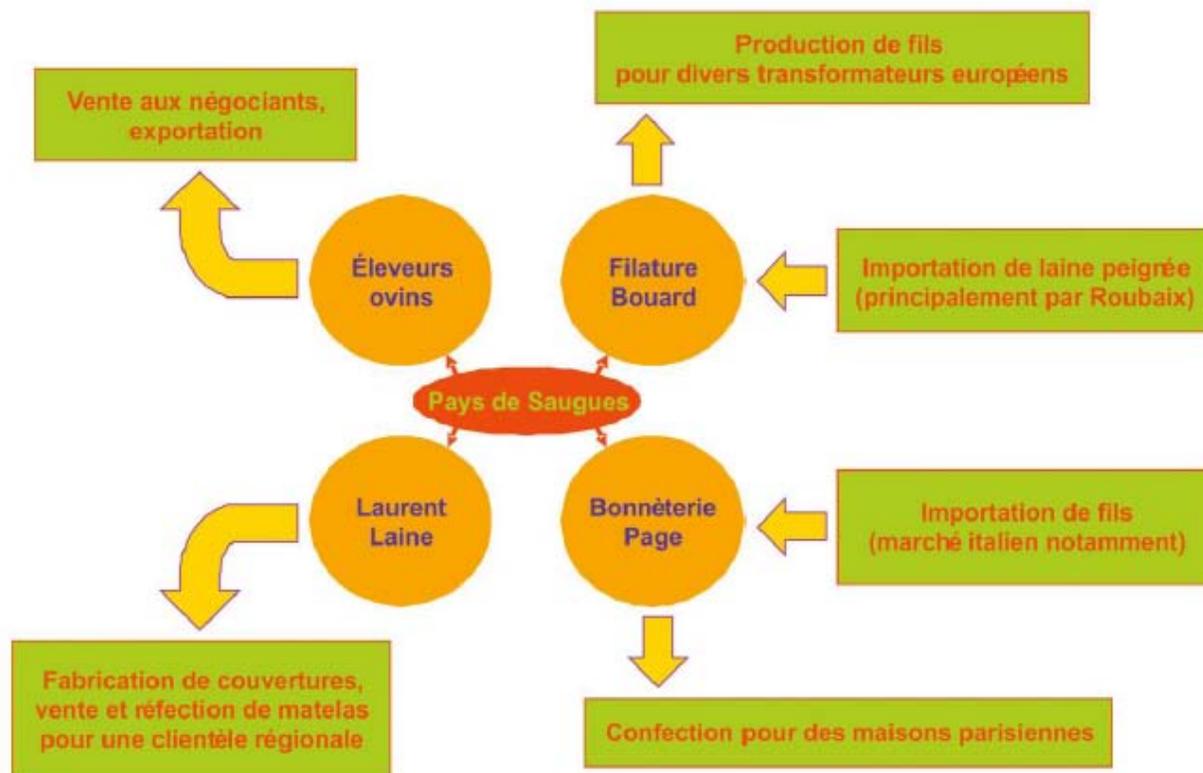


Gumuchian et Pecqueur, 2007). Néanmoins, peu « patrimonialisée » et valorisée, les savoir-faire liés à cette ressource risquent de disparaître dans un contexte de grande fragilité des espaces ruraux concernés et de recul de l'élevage ovin.

Jusqu'au milieu du XXe siècle, la filière laine du Pays de Saugues se situait dans le droit fil de la cadisserie, fabrication artisanale traditionnelle attestée dans le Gévaudan depuis le XIIe siècle. La production s'appuyait exclusivement sur des laines locales, et la clientèle était essentiellement (voire exclusivement) régionale. Au fil du temps, le commerce extérieur de la laine sauguaine n'a cessé de s'amenuiser avec le déclin de la vente des toiles de cadis sur les marchés. Le système traditionnel s'est finalement effacé en quelques décennies, entre 1950 et 1980. Pour autant, la filière n'a pas complètement disparu. Les éleveurs ovins ont continué à tondre leur cheptel, donc à produire une matière première destinée principalement à l'exportation. Par ailleurs, les deux filatures locales ont reconverti leur activité, la filature Bouard vers de fil haut de gamme, provenant surtout de l'hémisphère sud, à partir de 1960, l'entreprise Laurent vers les articles de literie à partir de 1980. La bonneterie Page enfin a produit des pulls haut de gamme pendant plus de trente ans, avant sa fermeture définitive en 2011 (mais avec des fils de provenance essentiellement étrangère). Bien insérées dans des filières nationales ou internationales ces entreprises n'avaient que peu de relations entre elles ou avec les autres acteurs, à commencer par les éleveurs dont la laine ne correspondait pas à leurs critères de qualité. Ce système déterritorialisé de la fin du XXe siècle s'est effacé, à son tour, en l'espace d'une quinzaine d'années, avec la cessation d'activité pour cause de départ en retraite de leurs responsables de la filature Bouard en 1998 et de la bonneterie Page en 2011.

**Figure n°1**

**La faiblesse des relations entre acteurs de la filière laine du Pays de Saugues
(années 1980-1990)**



Nouvelle dynamique engendrée par une association d'insertion

Le paysage de la filière laine du Pays de Saugues a commencé à se recomposer à partir des années 1990 avec l'entrée en scène d'un nouvel acteur, l'association Les Ateliers de la Bruyère, créée en 1992 sous l'impulsion du service social local de la Mutualité Sociale Agricole, afin « de favoriser la promotion des personnes en développant des actions de formations et d'insertion ». Au fil des années, un certain nombre d'initiatives ont été conduites par l'association, animée d'une double préoccupation : « favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'activité économique et mener des actions concrètes utiles au territoire et à ses habitants ». En 1998 elle a été agréée « Atelier Chantier d'Insertion par l'activité économique » (ACI), un dispositif qui permet aux personnes qui en bénéficient un réentraînement au travail et l'apprentissage de savoir-être et savoir-faire, l'acquisition de compétences nécessaires à une intégration dans le monde du travail, notamment par



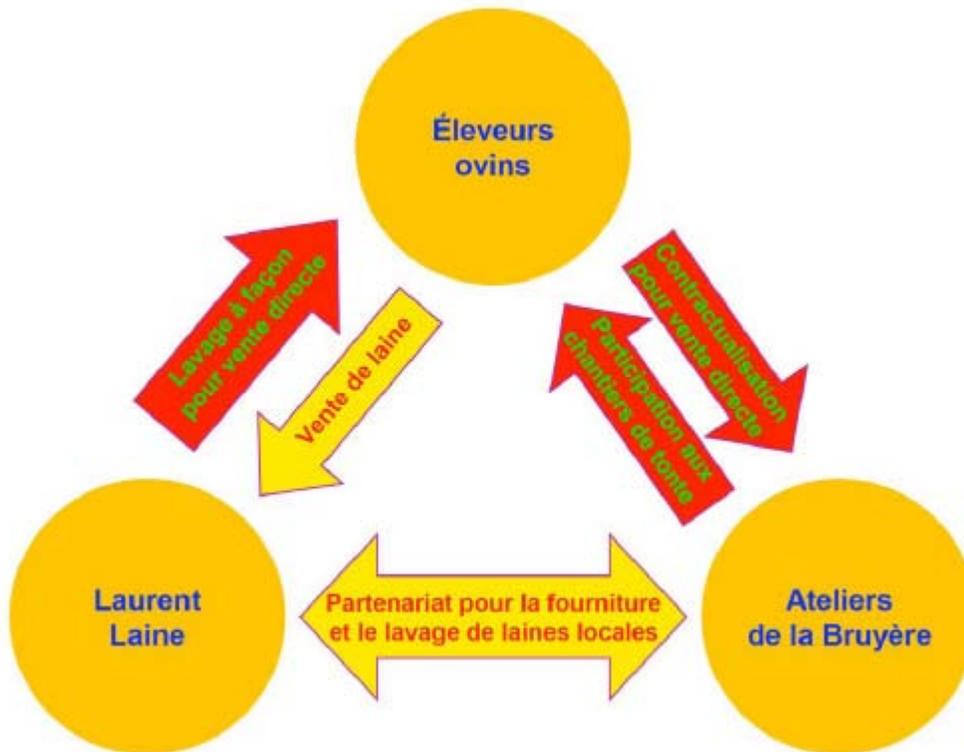
l'intermédiaire de formations. L'association salarie actuellement douze personnes en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, encadrées par deux techniciens, une accompagnatrice socioprofessionnelle et un directeur. Diverses activités ont été testées : réfection de jouets en bois, maraîchage biologique, création et entretien de l'espace rural (abatage, élagage, réfection du petit patrimoine...), travaux de repassage...

C'est ainsi que les responsables ont aussi commencé à développer depuis dix ans une production artisanale de feutre de laine, et des animations « feutrage » pour les scolaires, les vacanciers. Un des intérêts du feutre, outre l'absence de la contrainte du filage, est de se satisfaire de laines plus courtes, majoritaires dans la région. Le développement de cette activité a eu de grandes répercussions sur l'association et sur le territoire, parce qu'il a permis d'une part de retisser localement des liens entre les acteurs de la filière laine (la matière première provient des élevages locaux, elle est triée, lavée et cardée à Saugues par les établissements LAURENT LAINE); d'autres part, de favoriser l'ouverture au monde par la mise en place de nouvelles collaborations, de proximité ou plus lointaines. Par exemple, une collaboration a été engagée avec l'Institut Français de Mécanique Avancée, une école d'ingénieurs de Clermont-Ferrand, pour la conception et la création d'une machine à feutrer expérimentale afin de produire des nappes de grande dimension (cette action a reçu un prix d'initiative régionale en 2011. L'adhésion au réseau l'Atelier a également joué un rôle important pour la prise de conscience de la valeur patrimoniale de la laine. Il s'agit d'un réseau alternatif créé dans les années 1980 qui regroupe à l'échelle européenne, outre des artisans de l'industrie textile, des agriculteurs ovins, des tondeurs, des artistes, des experts, des acteurs du monde culturel (musées, animateurs). Les combats essentiels de ce réseau sont, au-delà de la volonté globale de rendre à la laine ses lettres de noblesse, la requalification des statuts de la laine en suint (qui, en tant que sous-produit, est trop souvent considérée comme un déchet, y compris d'un point de vue juridique), ainsi que la revalorisation de la production lainière française.



Figure n°2

Le rôle des Ateliers de la Bruyère dans la création de nouvelles synergies entre acteurs locaux de la filière laine



Dans l'ensemble, le poids de la filière est aujourd'hui plus faible que par le passé, mais il peut clairement revendiquer un ancrage plus fort dans le territoire. Ainsi, les deux transformateurs de laine existant (Laurent Laine et les Ateliers de la Bruyère), travaillent presque exclusivement de la laine française et sont très impliqués dans les collectes locales. Les tarifs de rachat de la laine aux éleveurs par l'entreprise Laurent ont conduit une bonne part des exploitants agricoles du Pays de Saugues (environ la moitié) à choisir de lui vendre la laine, plutôt qu'à des négociants qui l'expédieraient à l'étranger. Les autres vendent leurs toisons à une entreprise du secteur de l'économie sociale, la SCOP Ardelaine, située dans le département voisin de l'Ardèche ; elle est également orientée vers des productions locales et qui pratique elle aussi des tarifs de rachat intéressants. Pour comprendre l'importance de l'enjeu pour les éleveurs, il faut préciser que la laine est, dans le contexte européen particulièrement dépréciée, si bien que la tonte est le plus souvent déficitaire : en 2013, son coût (facturé par les tondeurs) s'établissait, en Haute-Loire, entre 1€55 et 1€70 par brebis, tandis que le tarif de rachat de la laine en suint était d'environ 1€ par kg, soit dans le cas



d'un élevage ovin de 500 mères à la toison moyenne d'un kilogramme, une perte de quelques centaines d'euros.

Cette *re-territorialisation*, même si elle s'inscrit dans un volume d'activité plus faible, présente aujourd'hui un réel potentiel de renforcement, et bénéficie d'une meilleure coordination des acteurs que lors des phases précédentes. En outre, l'arrivée dans la filière de l'association d'insertion des Ateliers de la Bruyère en a favorisé la visibilité au sein du territoire ; elle a aussi permis de sensibiliser les acteurs publics aux enjeux de cette production.

Une recherche-action pour mobiliser les acteurs

Pratiquement tous les groupes innovants (création de coopératives, projets de formation, promotion, valorisation de ressources locales, organisation de travail en commun sur une partie du processus productif, etc.) font appel, à un moment ou un autre de leur histoire, à la recherche pour les rassurer sur deux dimensions de leur projet de changement : une expertise des (de certains) aspects techniques ou économiques et une caution institutionnelle. Mais il n'est jamais facile de montrer que les deux dimensions sont liées de façon beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît (Vallerand, 1994). Les Ateliers de la Bruyère cherchaient à développer des collaborations techniques et commerciales, de manière à entraîner dans une même dynamique l'ensemble des acteurs de la filière laine (éleveurs, bonneterie, filature, acteurs culturels et touristiques...). Un partenariat avait déjà été engagé avec l'entreprise LAURENT LAINE (investissement dans des machines, mutualisation des lieux de vente). L'association cherchait aussi à s'assurer le concours des collectivités territoriales.

Ceci l'a conduite à s'engager dans une dynamique de recherche-action (Vesperien, 1992 ; Liu, 1992), en collaboration avec les enseignants-chercheurs de l'université, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour de la création d'un « Pôle laine ». Elle a été principalement encouragée dans sa démarche par l'association de préfiguration du futur Parc Naturel Régional des Sources et Gorges du Haut Allier qui, s'il voit le jour, pourrait être une structure porteuses d'une partie des initiatives de développement à venir (notamment dans une perspective de développement concomitant du tourisme et de la filière lainière). L'ambition était d'amplifier la dynamique d'ouverture et de coopération des acteurs du « Pôle laine » et de proposer une diversifier les activités. Il s'agissait donc d'intervenir simultanément dans de nombreux domaines par la mise en relation d'acteurs de statuts différents intervenants dans des domaines hétérogènes :

- **social** (développement d'activités y compris celles d'insertion par l'activité économique)



- **agricole** (meilleure valorisation de la laine pour les éleveurs du Pays de Saugues)
- **artisanal** (conforter les activités actuelles et rechercher de nouveaux créneaux)
- **touristique** (offre de nouvelles prestations, visite, initiation, développement de produits randonnée type « chemin de la laine »)
- **culturel** : sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel (savoir-faire, technique, mémoire des bergers de village ...)

Figure n°3

Amplifier la dynamique d'ouverture et de coopération des acteurs du Pôle laine

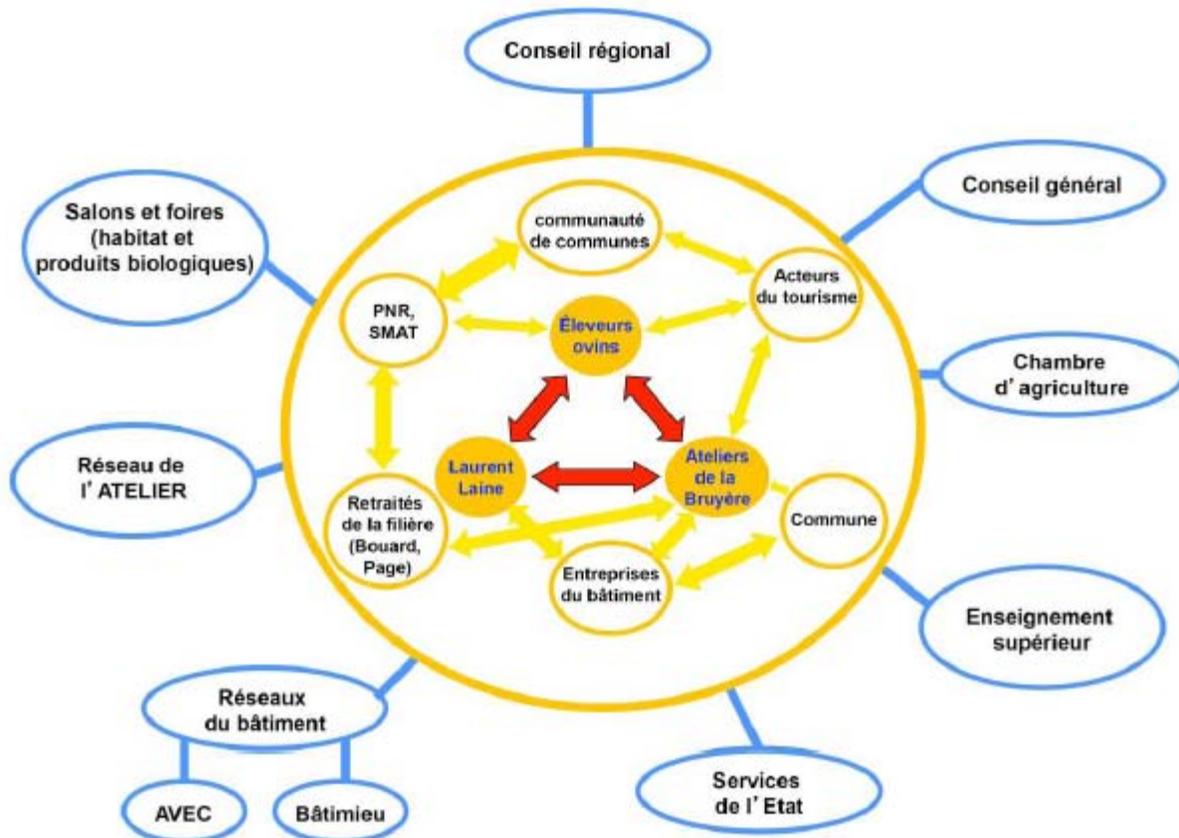
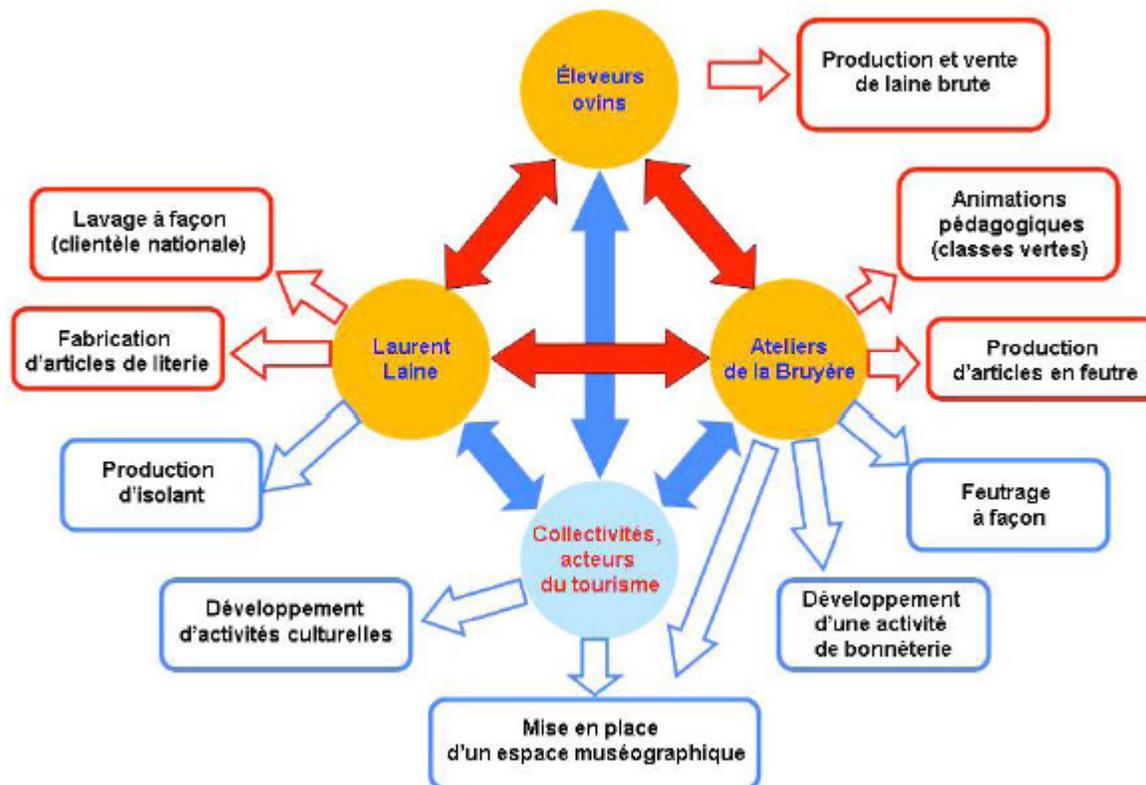




Figure n°4

Diversifier les activités



Le dynamisme des acteurs sauguains de la laine et les configurations nationales contemporaines de la filière ont fait clairement apparaître un réel potentiel de diversification des activités. En s'appuyant sur les actions déjà engagées et les acteurs initiaux du projet, le « Pôle laine » s'est organisé dans une logique de co-construction. Ce processus d'action n'est pas linéaire, mais évolue sous forme d'itérations : partant du noyau de départ des acteurs, une première réflexion est engagée, conduisant à la mise en place d'actions et d'objectifs, et engendrant l'intégration progressive de nouveaux acteurs et de nouvelles réflexions dans le processus. Dans cette mesure, les contours du « Pôle laine » ne sont pas stables et n'ont pas vocation à l'être. La recherche-action a permis d'explorer, avec les acteurs, de nombreuses pistes de développement, dont nous présentons ci-dessous quelques aspects.

Le projet d'aménagement d'un **nouveau local** pour les Ateliers de la Bruyère devrait constituer une opération phare pour la mise en place du « Pôle laine ». Ce projet consiste en



la réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel (une conserverie de champignons dont les locaux ont été transférés en périphérie du bourg). Ce bâtiment a été acquis par la municipalité, qui l'a mis pour partie à la disposition des Ateliers de la bruyère, trop à l'étroit dans leurs locaux actuels. Il devrait devenir le pivot du « Pôle laine » rassemblant les activités artisanales de l'association qui y installeront leur outil de production. Il devrait avoir aussi une fonction touristique et culturelle (actions d'animation et mise en place d'un système d'exposition présentant les savoir-faire traditionnels du travail de la laine).

Le « Pôle laine » a suscité l'intérêt de l'Etat dans une direction qui n'avait pas été initialement envisagée : le développement de la laine comme isolant. En effet, cet emploi de la laine dans le bâtiment n'est actuellement pas reconnu faute d'études techniques. Or, le réemploi, par les Ateliers de la Bruyère, de ce bâtiment industriel désaffecté dans le bourg de Saugues est vu comme une occasion de mener une expérimentation sur son isolation par des produits en laine (différentes techniques à mettre en œuvre). La définition de règles techniques professionnelles autorisant l'emploi du matériau dans la construction viendrait non seulement conforter la dynamique locale autour de la filière mais aurait des répercussions à l'échelle nationale. La **production d'isolant**, non réalisée pour l'instant par les entreprises locales, intéresse tout particulièrement l'entreprise Laurent Laine, dans la perspective d'une diversification de son activité et pour répondre à une demande locale.

Dans le domaine de la production, le **feutrage à façon** devrait être développée par les Ateliers de la Bruyère, suite à la réception de la machine à feutrer grand format réalisée par les étudiants ingénieurs de l'IFMA. Plusieurs artistes ont déjà émis des demandes de feutre, et ce créneau, encore inoccupé, pourrait trouver un débouché intéressant. Le développement d'une **activité de bonneterie** par les Ateliers de la Bruyère est un projet qui répond à une opportunité, celle de reprendre et de remettre en service les machines de la bonneterie Page, arrêtée en 2011. L'idée est de concevoir des produits simples fabriqués avec de la laine locale, éventuellement mélangée, sans forcément chercher à en faire une activité commerciale notoire. L'intérêt résiderait plutôt, en faisant revivre les machines, de diversifier l'appareil productif de l'entreprise d'insertion dans l'optique de démonstrations culturelles et de valorisation muséographique de leur bâtiment.

Les partenariats opérationnels ont été imaginés **en direction des éleveurs** ; pour améliorer la qualité des collectes de laine, le personnel des Ateliers de la Bruyère pourrait participer au tri des toisons au moment des chantiers de tonte ; dans le cadre d'un développement de la vente directe, un lavage de laine à façon par l'entreprise Laurent permettrait de garantir une meilleure traçabilité de la laine, depuis l'exploitation jusqu'au produit fini ; de la même manière, pourrait se mettre en place des partenariats avec les Ateliers de la Bruyère (voire avec Laurent Laine), pour la diffusion de leurs produits en vente directe dans les fermes ; des actions pourraient également être conduites dans le domaine de l'agritourisme (goûter à la ferme)



La mise en place d'un **espace muséographique**, est un projet important du « Pôle laine », dans le cadre de l'aménagement du futur bâtiment. Il répond à la demande de valorisation touristique et culturelle du patrimoine lainier, jusque là manquante dans le Pays de Saugues. D'une manière plus globale, le développement d'activités culturelles en lien avec la laine doit continuer à faire l'objet d'efforts particuliers, de la part de tous les acteurs locaux, notamment des collectivités et des acteurs du tourisme.

Le nombre d'acteurs progressivement concernés, au regard de la population du Pays de Saugues, a ainsi révélé la capacité mobilisatrice de ce projet. En intervenant sur l'ensemble des secteurs d'activité (primaire-secondaire-tertiaire), avec des partenaires aux statuts très divers (particuliers, associations, entreprises privées, institutionnels), il permet de mettre en œuvre des collaborations qui ont une dimension d'innovation sociale, dans le sens où elles deviennent structurantes pour la population locale. La présence, au cœur de la recherche-action, de l'association d'insertion Les Ateliers de la Bruyère, qui pratique la réinsertion par l'activité économique, constitue évidemment une ressource clé en matière d'action sociale. Cette structure permet de projeter l'innovation sociale au travers de chacune des thématiques du pôle laine. Enfin, la recherche de cohésion territoriale dans le développement de la filière laine locale est aussi une donnée importante (et innovante) socialement, au vu des enjeux en matière d'emploi de ce Pays marginalisé. Renforcer à la fois l'identité et l'économie d'un territoire, en mobilisant une ressource ancestrale pour en faire un moteur économique, s'inscrit dans le cadre de l'innovation sociale.

Conclusion : l'affirmation d'une forme discrète d'innovation

Au final l'étude du rôle joué par les Ateliers de la Bruyère au Pays de Saugues nous paraît bien illustrer la capacité mobilisatrice de l'innovation sociale pour le développement local et la reterritorialisation des activités. Elle illustre l'importance des « innovations discrètes » (Albaladejo, 2003 et 2005) pour la dynamisation des espaces ruraux fragiles. Ces pratiques innovantes « discrètes » se déploient dans la perspective de se relier à des dispositifs de développement appuyés par divers acteurs (Etat, collectivités territoriales, etc.). Si elles sont à la fois faibles politiquement et territorialement, dispersées géographiquement et pas toujours cohérentes entre elles, elles apparaissent désormais fondamentales dans cette interface « développement / territoire ». Ces innovations vont à la fois plus loin que de simples écarts ou adaptations à un modèle exogène tout en dépassant des processus de résistance ou de marginalité. Elles ne paraissent pas non plus l'apanage d'un groupe social particulier (par exemple les « nouveaux arrivants ») et elles ne se limitent pas à la seule question des « campagnes profondes » ou « isolées », qui subissent encore un phénomène d'auto-dévalorisation (les acteurs locaux ne se mettent pas en valeur). Elles sont également



différentes des « innovations officielles », mises en scène par les acteurs institutionnels du développement avec leurs propres représentations.

L'ensemble peut conduire à formuler l'hypothèse que ces innovations discrètes construisent des territorialités en émergence, souvent en lien avec les villes petites et moyennes, qui proposent des pratiques de développement et de gouvernance originales, comme l'a montré l'exemple saugain. Peuvent s'inscrire dans ce champ les processus de reterritorialisation de l'agriculture (Esposito-Fava, 2010) qui se présentent sous des modalités variées (agriculture biologique, appellations d'origine, produits de terroirs, circuits courts, multifonctionnalité, « agriruralité », etc.) ou la question des réseaux entre acteurs – souvent activement et densément reliés à d'autres structures, notamment très connectés aux milieux urbains, par delà une apparence trompeuse de « ruralité profonde ». Le capital social ou culturel mobilisé par ces innovateurs discrets peut s'observer dans de nombreux domaines : développement des très petites entreprises, valorisation patrimoniale, émergence de nouveaux projets culturels ou touristiques, en lien avec différentes formes d'économie sociale et solidaire.

Bibliographie

- ALBALADEJO C, 2005, « Une Argentine « discrète »... Repérage de nouvelles territorialités en région pampéenne à partir de parcours d'entrepreneurs issus de l'agriculture familiale. Le cas du district de Saavedra (Pigüé) », *Norois, Environnement-Aménagement-Société*, Presses Universitaires de Rennes, 2005/4, 197, 7-22.
- ALBALADEJO C., 2003, Innovations discrètes et re-territorialisation de l'activité agricole en Argentine, au Brésil et en France, *in* Albaladejo C. et Bustos Cara R. (eds.), *Desarrollo local y nuevas ruralidades en Argentina y en Francia*, UNS / INRA, Bahía Blanca, Argentina, p. 413-456.
- BONNIN, Ph., MAYEUR, M., de la SOUDIERE, M., 1983, *L'Ostal en Margeride*, Paris, édition du CNRS.
- CERAMAC, 2014, « Développement d'un projet de coopération territoriale pour la structuration d'un pôle laine en Pays de Saugues », Rapport intermédiaire « recherche-action dans le champ de l'innovation sociale », Vol. 1, Diagnostic, problématiques et pistes d'action, Clermont-Ferrand, 192 pages.
- CHIGNIER-RIBOULON F., FOURNIER M., 2005, Economie sociale et solidaire et développement local dans un espace en marge : les dynamiques associatives et citoyennes du pays saugain, *in Les chantiers de l'économie sociale et solidaire* (sous la



direction de Alain Amintas, Annie Gouzien et Pascal Perrot), Presses universitaires de Rennes, collection « Des Sociétés », pp 195-212.

CHIGNIER-RIBOULON F., FOURNIER M., 2003, L'école du désert français : pérennité, spécificité et renouveau du local ; 2003, Le cas de Saugues-en-Margeride , in « Le rural : terre d'exclusion? », *Revue VEI (Ville-Ecole-Intégration-Enjeux)*, CNDP, n°134, pp 129-150.

CLAVERIE, E. et LAMAISON, P., 1982, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, 17e, 18e et 19e siècles*, Paris, Hachette-Littérature, 296 pages.

CORRADO F., 2004. « Vers un concept opératoire: la ressource territoriale », *Montagnes Méditerranéennes, dossier: La Notion de Ressource Territoriale*, n° 20, p. 21-24.

DE LA SOUDIERE, M., 1985, Margeride(s), *Les Temps Modernes*, n°465.

ESPOSITO-FAVA A., 2010, *Territorialisations et action agricole : quelles ressources et dispositifs pour quelles gouvernances ? Une analyse à partir des cas du Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin, de Métropole Savoie et de Rovaltain*, Université Joseph-Fourier-Grenoble I, doctorat de géographie, 410 p.

FEL, A. et GACHON, L. (dir), 1983, *La Margeride : la montagne, les hommes*, Paris, INRA, 786 pages.

FOURNIER Mauricette, 2003, L'impossible projet de territoire : évolution agricole, révolution sociale, au Pays de Saugues (Margeride), in « *Crises et mutations des agricultures de montagne* », CERAMAC, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 583-602.

GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, 248 p.

LIU M., 1992, « Vers une épistémologie de la recherche-action », *Revue internationale de systémique*, 4, p. 293-312.

PAGES E., 1906, *L'industrie des laines en Gévaudan au XVIIIe siècle*, Bulletin des sciences et Arts de Lozère, p. 49-128.

RIEUTORT L., 1987, *Élevage et commercialisation des ovins en Margeride de Lozère.- Mémoire de maîtrise de géographie*, Université de Clermont, 252 p (dactyl.).

RIEUTORT L., 1995, *Espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles : l'élevage ovin en France.- Clermont-Ferrand*, CERAMAC Ed.-Université Blaise-Pascal, 512 p.



- VALLERAND, F. 1994, The contribution of Action-Research to the organisation of Agrarian systems; preliminary results of experiments underway in France, in *Rural and Farming systems analysis : European perspectives*. Eds Dent & McGregor, CAB édit., p. 320-337.
- VESPERIEN, M.-R., 1992, « La recherche-action de type stratégique », *Rev. Inter. Systémique* vol 6, 4, p. 351-364.



SÉANCE 5E

De l'agriculture à la démocratie alimentaire : place à l'innovation sociale/ From agriculture to food democracy: ready for social innovation



Vers une démocratie alimentaire ? Réseaux, statuts et médiations dans et pour l'innovation sociale.

Yuna Chiffoleau et Dominique Paturel, INRA

Résumé :

La distribution alimentaire prend, dans les pays occidentaux et en France en particulier, une dimension nouvelle dans la période récente, de par la montée en puissance de l'alimentation à la fois comme marqueur des inégalités sociales et source d'alternatives au modèle marchand dominant. Le renouveau des circuits courts alimentaires depuis la fin des années 90 s'inscrit dans cette tension : de nouveaux types de réseaux alimentaires locaux tels que les AMAP modifient les logiques marchandes (Renting *et al.*, 2012) mais restent peu accessibles aux consommateurs à petit budget. Pourtant, des démarches multi-acteurs autour des circuits courts émergent et se démarquent, de par leur capacité à intégrer les populations les plus fragiles et à faire évoluer les fonctionnements des marchés. Si l'objectif n'est pas *a priori* ou explicitement celui d'une transformation sociale, pourtant, les résultats dépassent largement à la fois les seules situations d'action et les réponses aux problèmes initiaux, inscrivant ces démarches dans le champ des innovations sociales (BEPA, 2011) préfigurant les fondements d'une démocratie alimentaire (Lang, 1998). Il s'agit toutefois de mieux comprendre les ressorts de ces démarches, pour dépasser les histoires singulières et appréhender leur capacité de transformation sociale. L'objectif de cette communication est, à partir de deux exemples de démarches collectives cherchant à combiner circuits courts et solidarité, de contribuer à l'analyse des trajectoires de l'innovation sociale, dans la double perspective d'une réponse locale à des problèmes sociétaux et d'une contribution plus large à l'évolution des fonctionnements des marchés et des sociétés. L'approche est basée sur les apports de la sociologie économique et de l'innovation (Grossetti, 2008), enrichie par la théorie du care (Tronto, 2009). Le premier exemple est celui d'un marché de plein vent initié en 2008 et conduisant aujourd'hui au dépôt d'une marque valorisant la solidarité entre acteurs, le second est celui de l'approvisionnement en produits locaux d'une filière de l'aide alimentaire mis en place en 2010. Les deux initiatives, accompagnées chacune par notre équipe, sont aujourd'hui en phase d'essaimage. Nous voulons montrer le rôle joué à la fois par les relations interpersonnelles et des ressources de médiation spécifiques dans la construction de l'innovation et sa portée transformatrice, notamment de par leur impact sur l'évolution des statuts des personnes concernées, en leur permettant l'accès à de nouveaux droits. La dynamique de l'innovation sociale croise alors autant celle de la réduction des inégalités sociales que celle de la construction des marchés, fondant ainsi les bases d'une démocratie alimentaire. L'analyse ouvre sur une discussion des résultats au regard des théories de la transition (Geels, Schot, 2007) ainsi que sur le rôle du chercheur dans l'innovation sociale.



Du projet à la dynamique d'innovation sociale : le cas d'une coopérative Internet.

Mélanie Doyon, UQAM

Résumé :

Les milieux ruraux périphériques, mais parfois aussi périurbains, sont bien souvent confrontés à des difficultés concernant l'atteinte d'un seuil minimal pour le maintien ou la mise en place d'un service public ou privé. Dans le premier cas, les autorités ont bien souvent identifié une limite à partir de laquelle elles n'assuraient plus la desserte d'un service. Dans le second cas, les acteurs privés peuvent accepter de fournir un service à une communauté, mais il est fort probable que son coût soit prohibitif. Certaines communautés ont opté pour une troisième avenue, mettre en place des coopératives de service. C'est le cas de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur en périphérie de Montréal qui a mis sur pied son propre service internet dans le cadre d'une coopérative, et ce malgré une population limitée, et de surcroît dispersée sur un territoire boisé. En effet, suite à l'offre d'un service internet très partiel à un tarif exorbitant par un important fournisseur privé, quelques résidents de la municipalité ont décidé de mettre sur pied une coopérative internet. Bien qu'elle ait initialement visé une clientèle locale, le succès et la rentabilité de la coopérative ont notamment été assurés par la desserte de municipalités voisines, lui assurant ainsi d'atteindre un nombre de clients minimum. Le succès de cette entreprise a amené les porteurs de projet à aller mettre sur pied un Laboratoire rural afin de mettre en place une dynamique de revitalisation territoriale. Or, cette dernière entreprise a connu quelques ratées et le passage de projet de coopérative au Laboratoire rural ne s'est pas fait sans heurt.

Un tel projet peut-il servir de bougie d'allumage à une dynamique de développement territorial plus générale? Comment les acteurs arrivent-ils à mobiliser les politiques et programmes dans la mise en œuvre de ces initiatives? L'étude de cas permet de mettre en lumière l'importance du capital humain (connaissance et savoir-faire notamment) dans la mise sur pied d'un projet innovant, mais que le capital social (p. ex. réseau d'acteurs, collaboration) s'avère indispensable pour passer d'une dynamique de projet à une dynamique de territoire.



La recherche-action comme appui à la transformation sociale : l'étude des marchés de quartier à Montréal.

Sylvain Lefèvre, René Audet et M. El-Jed, ESG-UQAM

Introduction

Gestion des déchets, émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, consommation énergétique des activités de production et de transformation : le système alimentaire actuel soulève des défis environnementaux qui ont des répercussions locales et à l'échelle planétaire. Mais c'est également la question de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire l'accès pour tous à des aliments frais et à prix abordables, qui pose problème, y compris dans une ville comme Montréal où des « déserts alimentaires » ont été identifiés. Avec plus de 80% de la population québécoise vivant au sein d'agglomérations urbaines, la ville est un creuset fertile pour l'expérimentation d'alternatives au modèle agroalimentaire dominant. L'apparition au cours des dernières décennies de nombreuses innovations sociales et économiques portant sur l'approvisionnement alimentaire en circuits-courts – telles l'agriculture urbaine, l'agriculture soutenue par la communauté ou les initiatives de transition écologique – en témoigne de manière probante. À Montréal, plus de 50 marchés de quartier alimentent cette dynamique de rapprochement entre le citoyen et son alimentation et de développement solidaire des communautés dans lesquelles ils sont implantés.

Depuis l'été 2012, trois de ces marchés de quartier montréalais ont entamé une recherche-action avec notre équipe de recherche, avec l'appui du Service aux collectivités de l'UQAM. Cette recherche visait notamment à mieux comprendre dans quelle mesure ces initiatives locales développent une démarche d'innovation pouvant contribuer à une transformation sociale plus vaste, remettant en question un ensemble de routines institutionnelles, d'habitudes alimentaires, ou encore de conventions politiques et économiques. La recherche a permis de mettre en lumière un ensemble de tensions structurantes dans la mission des marchés de quartier, ainsi que des relations-clefs entretenues avec des acteurs (administratif, politique, agroalimentaire, consommateur...) et qu'il s'agit de déverrouiller dans un horizon de transformation sociale.

Or, au-delà de ces résultats utiles aux marchés de quartier et importants pour la compréhension des verrouillages du secteur de l'agroalimentaire, la recherche a donné lieu



à des réflexions de nature plus méthodologique sur les forces et les difficultés liées à la recherche-action. Par un retour sur le processus et le résultat de celle-ci, il s'agit donc d'analyser dans cette communication comment la co-construction de la connaissance peut être une condition permettant à l'innovation sociale de contribuer aux processus de transformations sociales, notamment dans une perspective de transition écologique. Mais le retour réflexif sur la recherche nous amène également à pointer des difficultés propres à la recherche-action, à la fois pour les chercheurs et pour les partenaires engagés.

La transition socio-écologique : objet de recherche-action

Les pratiques et initiatives citoyennes porteuses d'innovation sociale et d'éco-innovation qui s'associent à l'idée d'une « transition écologique » sont de plus en plus nombreuses. La publication en 2008 du *Guide de la transition* par le fondateur du « mouvement de la transition », Rob Hopkins (2008) a assurément nourri l'attrait pour ce terme qui vient se substituer, chez les acteurs engagés et les citoyens, au vocable du développement durable considéré trop polysémique pour être rassembleur. Or, dans le même temps, c'est tout le discours environnemental qui prend cette nouvelle inflexion. Transition « vers l'économie verte » (UNEP, 2011) ou « vers l'économie sobre en carbone » (OCDE, 2010), « transition juste » (ITUC, 2008), « transition énergétique » (IEA, 2010), etc. : les attributs et les destinations pour cette transition ne manquent pas. Les chercheurs en sciences sociales de l'environnement s'y sont d'ailleurs eux-aussi raccrochés, notamment au sein des *sustainability transitions studies*, pour identifier leur objet : une transition est alors définie comme le passage d'un système sociotechnique à un autre, considéré plus durable (Grin et al., 2010).

Ainsi, il ne faut pas s'étonner que l'émergence de la notion de transition fasse l'objet d'une véritable double herméneutique (Giddens, 1984) : elle passe successivement de la sphère scientifique à celle du discours et à celle des pratiques, transformant simultanément les perspectives des acteurs qui la mobilisent comme celles des chercheurs qui l'étudient (Audet, 2014). Il y a donc de bonnes raisons de s'intéresser à la transition écologique comme objet, comme discours et comme étendard représentant un certain nombre de pratiques et de mobilisations sociales. En outre, on peut penser qu'un éventuel discours hégémonique sur la transition écologique pourrait, comme dans le cas d'autres discours environnementaux auparavant, s'institutionnaliser et marquer durablement les politiques publiques et les pratiques des acteurs sociaux (Hajer, 1995). Le terme étant encore largement ouvert à interprétation, il constitue actuellement un espace symbolique privilégié pour observer comment les acteurs sociaux se l'approprient et réévaluent à sa lumière le sens de leurs actions. Pour les acteurs eux-mêmes, d'ailleurs, il pourra s'avérer



stratégique de tenter d'imposer leur perspective de la transition écologique dans un contexte donné.

Or, il y a encore une autre justification – de nature plus méthodologique celle-là – pour s'intéresser à la transition écologique dans le contexte d'une recherche-action : parmi les approches développées dans le champ des *sustainability transitions*, l'une d'elle porte explicitement sur l'implication des chercheurs et des acteurs sociaux dans le « management » des transitions (Loorbach, 2007 ; Rotmans et Loorbach, 2010). Elle consiste en l'implantation et la coordination de processus de concertation des acteurs sociaux menant à la mise en œuvre d'« expérimentations » locales appelées à être répliquées à plus grande échelle pour éventuellement entraîner une transition dans un « régime sociotechnique » donné. Cette approche revendique quelques succès, notamment au niveau municipal (Loorbach et Rotmans, 2010), mais elle est souvent critiquée pour le caractère rigide de son « modèle » qui repose sur une échelle de concertation à laquelle des acteurs plus marginalisés n'ont pas toujours accès (Audet et Guyonnaud, 2013 ; Shove et Walker, 2007). Ainsi, le projet de recherche-action avec les marchés de quartier de Montréal fut dès le départ pensé comme une opportunité, du point de vue des chercheurs, pour explorer les alternatives au modèle du management des transitions tout en s'inspirant de certains de ses fondements théoriques. Il convient donc ici de décrire ces fondements.

Le champs des *sustainability transitions* a émergé dans la première décennie des années 2000 dans le cadre d'une convergence intellectuelle visant à élargir l'analyse des innovations en mettant l'emphase sur les « régimes sociotechniques » plutôt que sur les facteurs économiques et technologiques qui président à leur réussite ou leur échec (Smith et al. 2010). Les régimes sociotechniques sont des configurations hétérogènes d'acteurs, de technologies, de règles, de normes et de façons de faire à la fois dominantes et considérées légitimes, et qui assurent la stabilité et le « verrouillage » des grands secteurs de l'activité humaine, comme le secteur de l'agro-alimentaire (Geels and Schot 2010). Le concept de verrouillage renvoie au fait que ces configurations hétérogènes peuvent perdurer dans le temps et ainsi empêcher l'émergence de configurations sociotechniques alternatives plus à même de contribuer à l'atténuation de la crise écologique. Bien que les auteurs reconnaissent que les régimes peuvent éventuellement être déstabilisés par des crises ou des événements émanant du « paysage sociotechnique » (un niveau plus structurel désignant des domaines aussi variés que la culture, les paradigmes scientifiques, l'environnement bio-physique, etc.), la stratégie favorisée pour provoquer des « transitions vers la durabilité » dans les régimes est de renforcer des « niches radicales », soit des systèmes de règles et de mécanismes alternatifs, voir subversifs, où évoluent des



innovations susceptibles d'apporter des réponses fortes aux problèmes de la durabilité, mais qui sont particulièrement vulnérables à l'effet de sélection qu'exerce les régimes (Loorbach, 2007)¹¹⁸ 1.

Cette « perspective multi-niveaux » sur les transitions incite donc la recherche à se concentrer sur le renforcement ou la « gestion » des niches d'innovation, et c'est dans ce contexte que se pose l'enjeu de l'intervention des chercheurs :

Within the field of transition research there is a significant amount of fundamental research, but the research related to transition management is by definition (partly) applied and participative. While many scientific disciplines (such as policy sciences) often shy away from normative approaches, transition research makes the ambition explicit [...] and from there needs to develop methodologies that ensure that the research process itself is as structured and transparent as possible. (Loorbach, 2007, p. 37)

En fonction des principes de validité généralement reconnues de la recherche action – soit la participation des partenaires sociaux à toutes les étapes de la recherche, l'objectif explicite de changement social et l'objectif implicite de contribution théorique (Argyris et Schön, 1989 ; McIntyre, 2008) – la méthodologie développée par l'approche du management des transitions organise le processus dans un « cycle » comprenant quatre phases.

La première phase est dite « stratégique » et porte sur le choix de l'échelle de la recherche – il s'agit plus souvent d'une ville ou d'une région – et sur la création d'une « arène de transition », un comité réunissant des personnalités ouvertes et progressistes, occupant des postes ou des rôles clés au sein des organisations ou institutions considérées comme importantes pour le processus. Le rôle de cette arène de transition sera de développer une compréhension partagée des problèmes et des défis, en terme de durabilité, les affectant collectivement. Avec l'équipe de chercheurs, l'arène de transition jouera un rôle phare tout au long du cycle. La deuxième phase est dite « tactique » et consiste à développer une vision

¹¹⁸ Précisons que le management des transitions repose également sur une armature théorique fondée sur la théorie des systèmes complexes (Rotmans et Loorbach, 2010), laquelle est accessoire pour l'argument que nous développons ici.



à long terme de la transition, et à identifier une série d'étapes intermédiaires qui, à leur degré de précision le plus élevé, s'inscriront dans un « agenda de transition ». La troisième phase est dite « expérimentale » parce qu'elle vise à choisir parmi les solutions identifiées dans l'agenda de transition des initiatives pouvant être expérimentées sur le terrain afin de créer des « démonstrateurs » ou des « vitrines » capables de conscientiser le public et tester son approbation. La quatrième phase, dite « réflexive », permet d'identifier les apprentissages, de réfléchir sur les erreurs et les bons coups, mais aussi pour les chercheurs de revenir sur les implications théoriques du processus. Enfin, les auteurs affirment que le cycle devrait être reproduit plusieurs fois et que l'ordre entre les quatre phases deviendra de moins en moins important.

Nous avons formulé ailleurs quelques réserves sur l'approche du management des transitions (Audet et Guyonnaud, 2013), lesquelles ont largement orientées notre manière d'organiser le projet avec les marchés de quartier de Montréal. D'abord, il faut convenir que le management des transitions implique une lourdeur organisationnelle qui exige des ressources rarement allouées pour des projets de recherche-action. Précisions d'ailleurs que cette approche a la plupart du temps été financée par des institutions publiques qui « commandaient » l'implantation d'un processus de management des transitions (Loorbach et Rotmans, 2010). Il faut aussi s'interroger sur la pertinence de privilégier un terrain défini en fonction d'une échelle (une ville, une région, un quartier, etc.) plutôt qu'en fonction d'initiatives spécifiques portées par des acteurs innovants. Dans le premier cas, les chercheurs ne sauront pas à l'avance quelle problématique sera privilégiée par l'arène de transition (par exemple, les transports, la gestion des déchets, etc.). Dans le deuxième cas, l'initiative choisie (par exemple la coalition des marchés de quartier de Montréal) s'inscrira déjà explicitement dans une problématique plus facilement définissable, ce qui facilitera son appropriation par les chercheurs. Ensuite, il ne va pas de soi que la composition de l'arène de transition reflètera véritablement un « besoin » exprimé par des acteurs sociaux, cette arène faisant l'objet d'un processus de sélection plutôt portée sur les compétences et les traits de personnalité. Le choix de s'engager avec une initiative spécifique donne un meilleur accès à la compréhension du contexte et des défis auxquels fait face cette initiative. Finalement, et c'est là un enjeu majeur, l'approche du management des transitions demeure sociotechnique et implique à un certain point l'expérimentation de technologies innovantes. Or, il est fort possible que l'atténuation de problématiques sociales, comme celle de l'insécurité alimentaire, ne nécessite pas tant l'innovation technologique que l'innovation sociale.



Ainsi, sur la base des considérations théoriques et méthodologiques explicitées dans cette section, la recherche engagée avec les marchés de quartier de Montréal s'est construite autour des quatre principes suivants :

1. Avec des moyens modestes, il est préférable de s'intéresser à une initiative plutôt que de définir l'objet en terme d'échelle. Amorcée suite à une demande de la coalition des marchés de quartier de Montréal, la présente recherche a porté plus spécifiquement sur trois initiatives de marché de quartier : les Marchés Ahunstic-Cartierville, le Marché Solidaire Frontenac et le Marché Fermier du miles-end.

2. Comme l'exige la recherche-action, toutes les étapes de la recherche ont été négociées avec les représentants des marchés de quartier (i.e. les « partenaires ») avec l'aide du Service aux collectivités de l'UQAM. La recherche s'est donc d'emblée construite autour du besoin exprimé par les partenaires de « mieux se connaître », ce qui fut traduit en deux objectifs de recherche : premièrement de « reconnaître la démarche d'innovation proposée par les marchés de quartier dans le cadre d'une transition du secteur agroalimentaire », et deuxièmement de « confronter la démarche d'innovation des marchés de quartier aux représentations des acteurs concernés ».

3. La co-construction de la démarche d'innovation et de transition avait pour objet de renforcer les capacités des acteurs à diriger leur projet de manière réflexive et de le reconsidérer à la lumière d'une réflexion collective sur la transition socio-écologique. En ce sens, le projet assumait explicitement le fait de jouer le jeu de la double herméneutique, car il reposait en partie sur l'introduction de cette notion et de certains éléments du cadre des *sustainability transitions* dans la co-construction de la transition socio-écologique;

4. Produire des contributions théoriques à partir des résultats de la recherche, notamment au sein des champs suivants : les *sustainability transitions*, la recherche-action et l'entreprenariat social.

2- Les tensions structurantes et les relations-clés de la démarche de transition des marchés de quartier de Montréal¹¹⁹

La recherche menée avait donc pour objectif d'exposer et de clarifier la démarche d'innovation proposée par les marchés de quartier dans le cadre d'une transition du secteur agroalimentaire et de co-construire un schéma représentant cette démarche. Il s'agissait de dresser un portrait des organismes porteurs d'un marché, d'identifier leurs orientations

¹¹⁹ Cette partie repose sur une synthèse du rapport produit dans le cadre de cette recherche action. Pour une exploration plus complète, cf. Audet, Lefèvre, El-Jed, 2014.



convergentes ainsi que les balises de leur propre démarche à l'égard du contexte plus large de la transformation des rapports des citoyens à leur milieu de vie et à leur alimentation. Cet objectif visait plus spécifiquement à cerner les enjeux d'intégration des marchés de quartier dans l'espace public et la trame urbaine (par exemple, les dynamiques sociales locales, la sécurité, l'aménagement urbain, le lien d'appartenance des citoyens, etc.), tout en se situant par rapport à la mouvance actuelle des initiatives visant à rapprocher le consommateur de la provenance de leur alimentation (agriculture urbaine, agriculture soutenue par la communauté).

À travers neuf entretiens semi-dirigés et la tenue de cinq groupes focus avec les acteurs des marchés et leurs interlocuteurs institutionnels, cette étape a permis de mettre en lumière puis d'analyser les missions, les valeurs et les objectifs des acteurs des marchés et a mené à la co-production de deux schémas : le premier représentant la démarche d'innovation des marchés de quartier (figure 1) et le deuxième la démarche de transition des marchés de quartier (figure 2). Ces schémas sont pour les marchés de quartier à la fois des outils analytiques, permettant de saisir leurs dynamiques internes et leurs relations avec des acteurs externes, mais aussi des outils descriptifs, leur permettant de se situer les uns par rapports aux autres et de rendre compte de leurs points de convergence et de divergence.

Les tensions structurantes de la démarche d'innovation des marchés de quartier

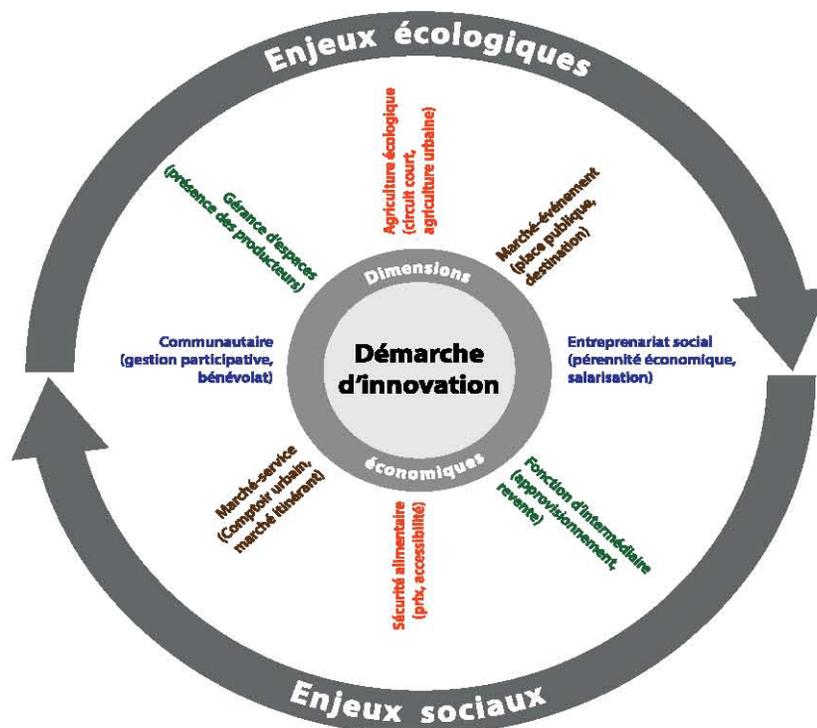
Tout au long des entretiens, des groupes focus et échanges avec les acteurs concernés, un ensemble de tensions dans les dynamiques internes des marchés ont été relevées. Ces tensions naissent de la difficulté à remplir simultanément des missions dont la conciliation représente un défi.

Le premier schéma synthétise ces tensions qu'on dit « structurantes de la démarche d'innovation » des marchés de quartier. Elles sont « structurantes » pour deux raisons. Premièrement, parce qu'elles définissent l'identité spécifique des marchés de quartier et ne peuvent donc pas être écartées facilement. Deuxièmement ces tensions sont structurantes dans la mesure où les surmonter oblige les marchés de quartier à faire preuve d'inventivité et à sortir de routines organisationnelles; c'est donc le dépassement de ces tensions qui guide la démarche d'innovation sociale des marchés de quartier.

Ces tensions structurantes s'ordonnent autour de 4 axes qui doivent être pensés comme des continuums le long desquels se positionnent les marchés:



- entre le communautaire et l'entrepreneuriat social
- entre la gérance d'espace et la fonction d'intermédiaire
- entre la sécurité alimentaire et l'agriculture écologique
- entre le marché de service et le marché-événement



Les marchés sont donc plus ou moins proches d'un pôle ou de l'autre tout en conservant toujours les deux optiques simultanément. Par exemple, un défi pour les marchés de quartier est de répondre à des besoins en sécurité alimentaire auprès de populations à faibles revenus en visant l'amélioration de l'accessibilité territoriale en aliments sains, surtout en fruits et légumes, tout en parvenant à assurer une pérennité économique. Ainsi, pour les initiatives opérant dans des quartiers défavorisés, l'objectif est d'abord et avant tout de faciliter l'accès aux fruits et légumes. Une provenance locale est favorisée, mais la question écologique (circuits-courts, produits biologiques) est secondaire puisqu'il est d'abord nécessaire de réduire le coût des produits. Ce qui n'empêche toutefois pas les marchés de quartier de démontrer une forte préoccupation pour les enjeux relatifs à l'agriculture écologique. Les marchés qui s'orientent davantage vers de la mise en marché de produits biologiques et qui favorisent les produits locaux atteignent une certaine pérennité économique s'ils ont une clientèle qui est prête à payer le prix et ils trouvent difficile de reproduire le modèle dans les quartiers plus défavorisés. Ainsi, les marchés de quartier font partie d'un effort plus large envers la création d'un système agroalimentaire alternatif, mais ils intègrent certains éléments relatifs à la mouvance de l'agriculture écologique en fonction des autres missions qu'ils assument, et notamment celle de la

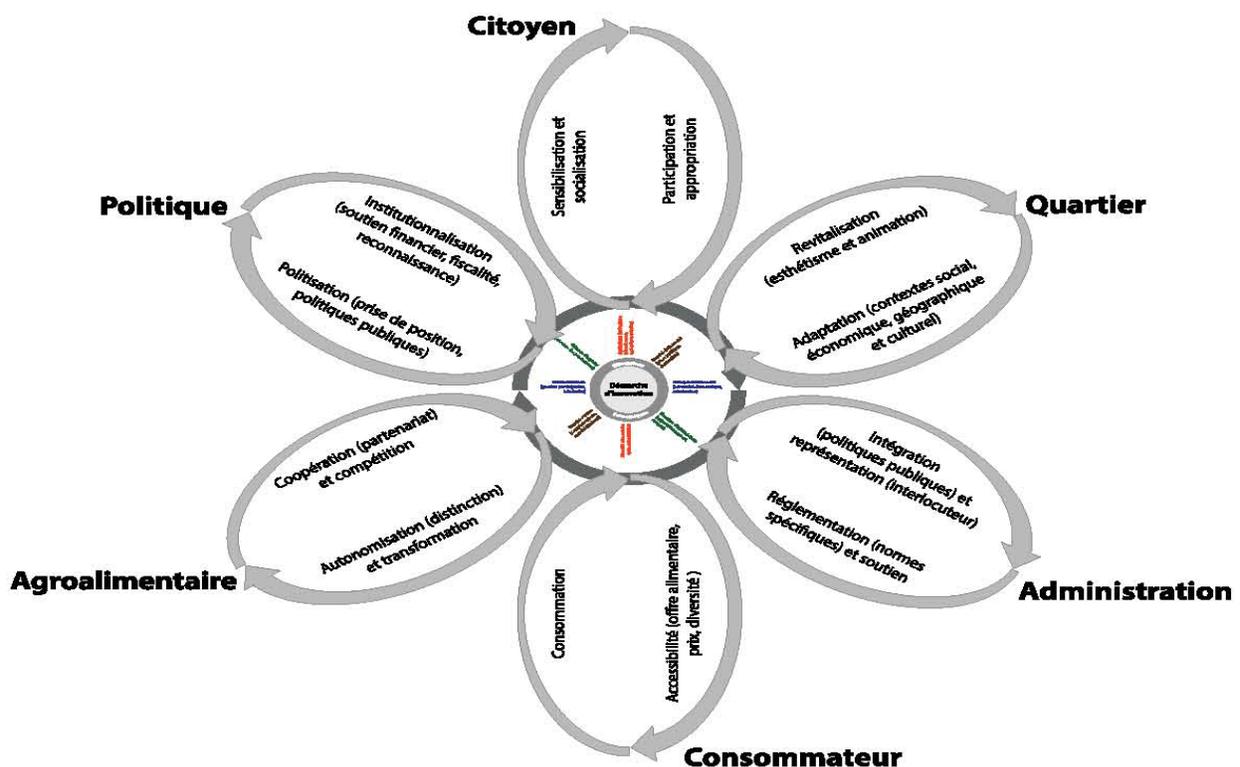


sécurité alimentaire. Cette tension est représentative de l'axe sécurité alimentaire/agriculture écologique et la dynamique des autres axes/tensions du schéma est similaire.

Ainsi, tous les marchés enquêtés doivent composer au quotidien avec ces défis qui génèrent des dilemmes pratiques et des clivages idéologiques. Ils y font face de manière différenciée, selon leurs orientations stratégiques, leurs valeurs, leurs ressources ou encore les quartiers dans lesquelles ils opèrent.

Les relations-clés de la démarche de transition socio-écologique des marchés de quartiers

Alors que le premier schéma, autour des tensions structurantes, rendait compte des dynamiques internes qui animent le fonctionnement des marchés de quartier, ce second schéma traite d'un ensemble de relations-clés entretenues avec des acteurs et des enjeux externes, pouvant ouvrir la porte à des ressources, des réseaux et des soutiens solides, ou au contraire être de puissants verrous.





Les six relations-clés concernent les liens entretenus avec le quartier, l'administration, le consommateur, l'agroalimentaire, le politique et le citoyen. Même si elles se situent à la périphérie des marchés d'un point de vue organisationnel, ces six relations-clés ont des impacts sur le fonctionnement du marché de quartier. Chaque relation est animée d'un mouvement circulaire représentant à la fois ce que le marché de quartier, comme dispositif innovant, « fait » à l'acteur étudié (par exemple, l'administration) et en retour, ce que cet acteur « fait » au marché. À travers ces relations se jouent des processus de verrouillage/déverrouillage qui facilitent ou entravent une dynamique plus large et plus pérenne de transition socio-écologique. Cette dynamique de verrouillage/déverrouillage est constitutive de la démarche de transition socio-écologique à laquelle contribuent les marchés de quartier, puisque celle-ci remet en cause certaines conventions, routines et des arrangements institutionnels.

Les verrouillages institutionnels et sociotechniques

La recherche et l'analyse qui ont mené à l'élaboration des schémas avec les partenaires ont permis une distinction entre deux types de verrouillages : les verrouillages institutionnels et les verrouillages sociotechniques. Les premiers concernent des règles ou des réglementations promues par des organisations et des institutions. Par exemple, et tel qu'explicité par les schémas, la richesse et la diversité des apports des marchés de quartiers au système agroalimentaire montréalais posent une définition des marchés qui va bien au-delà des critères utilisés par les agences pour cibler leurs programmes de financement sur la sécurité alimentaire, les circuits courts, l'économie sociale, etc. Ces critères et les modes de financement qu'ils supportent ont souvent été désignés comme responsable de « l'écartèlement de la mission des marchés » au cours du projet. Leur articulation particulière et leur ancrage dans des formes de financement à la pièce constituent certainement un important verrouillage institutionnel nuisible au développement des marchés. Les verrouillages sociotechniques, eux, renvoient à des ensembles stables et durables de relations interdépendantes entre des technologies, des politiques publiques, des normes de comportement, des systèmes de croyances et des réseaux de production, de transformation et de distribution. Ces ensembles, à l'image des relations et structures qui forment le secteur agroalimentaire montréalais, peuvent représenter un verrouillage sociotechnique dans la mesure où ils ne sont pas toujours adaptés aux nouvelles réalités proposées par des innovations comme les marchés de quartiers. Le dilemme pour les marchés de quartier est lié à une oscillation entre deux options. La première est de consolider leur niche, c'est à dire une position particulière, marginale aux deux sens du terme (radicale et minoritaire), au sein du système agroalimentaire conventionnel. Cette option invite à demander une



reconnaissance et un financement entérinant cette réponse à un problème bien ciblé (les déserts alimentaires dans les quartiers pauvres) en conciliant des missions hétérogènes (sécurité alimentaire, circuit-court, production locale). Elle implique aussi de consolider la forme « marché de quartier » comme une innovation sociale *en soi*. La seconde option est de s'attaquer aux verrouillages identifiés, afin de contribuer à une subversion des règles du système agroalimentaire conventionnel. Cette option vise l'imposition d'une nouvelle architecture, en termes logistiques, symboliques et normatifs, par une pression auprès des acteurs politiques, administratifs et économiques. Il s'agit alors de contribuer véritablement à un changement social et non à une simple protection d'une innovation sociale, en faisant alliance avec d'autres formes de mises en marché alternatives, non réductibles à la forme « marché de quartier ». Dans le cas de notre recherche-action, c'est cette seconde option qui a été choisie.

Comme nous allons l'explorer dans cette troisième partie, ce parti-pris normatif, fidèle à la fois à la démarche du management des transitions et des préceptes de la recherche-action, est à la fois un atout et une difficulté pour la recherche.

3- Les difficultés liées à la conciliation des contraintes des acteurs et des chercheurs

Après en avoir montré le caractère fécond dans la partie précédente, il nous apparaît important de pointer les difficultés liées à une telle recherche-action, appuyée par la perspective de la transition socio-écologique.

A ce titre, il est éclairant de partir du rapprochement opéré dans un numéro récent de la revue *Nouvelles Pratiques Sociales* (volume 25, numéro 2, printemps 2013), consacré aux « recherches participatives », entre deux évolutions de la dernière décennie : le tournant participatif et délibératif observé dans le domaine politique (Blondiaux, 2008) et celui à l'œuvre dans le domaine de la recherche. Dans les deux cas, on retrouve des principes similaires : la création de dispositifs faisant collaborer des acteurs aux positions habituellement dissymétriques (élu/citoyen, chercheur/citoyen) permet à la fois (1) de cerner au plus près les besoins des populations ciblées, (2) de produire de l'information nouvelle, (3) de faire dialoguer, voire converger, des perspectives habituellement disjointes, (4) de mobiliser et de sensibiliser un public mais également (5) de rendre plus légitime une décision ou une recherche, par le processus délibératif lui-même.



Ce rapprochement devrait nous inciter à aller au-devant des possibles effets négatifs de la recherche participative, en apprenant des leçons déjà tirées des expériences de démocratie participative. En effet, une critique des dispositifs de démocratie participative et délibérative existe, du côté universitaire (Blondiaux, Fourniau, 2011) comme des acteurs mobilisés. Elle dénonce souvent le maintien, derrière les apparences de l'ouverture et de l'horizontalité, de rapports de pouvoir dissymétriques (d'un côté l'expertise, de l'autre l'expérience) et d'une division des rôles strictes. Elle pointe également l'imposition, sous couvert d'une initiative venue du terrain, par « le bas », de solutions déjà décidées « en haut ».

Dans notre expérience, certains de ces problèmes sont évités par le dispositif du service aux collectivités qui s'assurent d'une co-construction des savoirs tout au long de la recherche : clarification des besoins du groupe, construction de la problématique, validation des opérations de collecte des informations, fixation d'un cadre pour la diffusion des principaux résultats. Mais cette prise en charge d'une partie du travail scientifique par les acteurs partenaires exige de leur part du temps et des dispositions très inégalement distribuées. C'est là, la première difficulté à relever : sans surprise, dans notre recherche, notamment durant les groupes focus, ce sont les individus les mieux dotés en capitaux universitaires (certains terminant même leur maîtrise de manière concomitante à leur fonction au sein des marchés de quartier) qui ont été les plus à l'aise et les plus engagés. On retrouve là un dilemme très classique des dispositifs de démocratie participative et délibérative. En effet, ils visent à renouveler le débat en étant à l'écoute des « simples citoyens », mais au sein de leurs publics, se distinguent de manière récurrente des citoyens-experts, aux propriétés plus proches du « sommet » que de la « base ».

Au delà de cette première difficulté, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas toujours aisé de réconcilier les besoins du groupe et la problématique des chercheurs. A vrai dire, cet accord nécessite même des conditions de félicité rares et exigeantes, dont l'articulation harmonieuse au moment de sceller le partenariat ne garantit en rien leur pérennité. C'est là la seconde difficulté dont il faut prendre la mesure. En effet, les universitaires et les partenaires de la recherche peuvent être pris dans des chronologies différentes, liées à des séries de contraintes propres: les premiers veulent « rentabiliser » la recherche via des articles et des communications, tandis que les seconds ont besoin de résultats utilisables pour leurs échéances organisationnelles (assemblée générale, communication interne, dépôt d'une demande de subvention). En somme, des contraintes de fonctionnement disjointes peuvent les amener à souhaiter mener la recherche selon des échéanciers et des rythmes différents. Cette disjonction des chronologies s'incarne dans une somme de petits



décalages sur les moments jugés opportuns pour se donner du recul, être dans une phase exploratoire, ou bien, au contraire, durcir des interprétations, écarter l'incertitude et la contingence, bref tirer des enseignements objectivables afin de pouvoir « conclure ».

Cette tension a d'ailleurs un rapport étroit avec la troisième difficulté : le piège de la performativité. Celle-ci se pose de deux façons.

Premièrement, dans une recherche partenariale menée dans une visée de transition, telle que nous l'avons conduite, deux dimensions s'entremêlent rapidement : la réussite de la recherche (en termes à la fois de réponse aux besoins du groupe et comme résolution de la problématique scientifique identifiée initialement) et la réussite de l'organisation soutenue (en termes de réussite des projets menés, de soutien financier, de reconnaissance intentionnelle ou encore de solidification organisationnelle). Il devient alors compliqué pour les chercheurs de préserver leur autonomie, par exemple en rendant visibles des limites, des échecs ou des antagonismes, qui pourraient s'apparenter pour les observateurs extérieurs à des faiblesses. Ou bien d'explicitier une dimension (par exemple ici, la dimension conflictuelle entre la vision des marchés de quartier et celle du système agroalimentaire conventionnel) que les acteurs ont choisi, stratégiquement, d'euphémiser jusqu'ici (en adoptant un cadrage différent, plus consensuel). A ce titre, la solution qui consisterait à « garder à l'interne » ces observations, afin d'en faire profiter les partenaires, sans en faire un « usage externe », par exemple dans les communications ou les publications scientifiques, n'est pas satisfaisant, à moins d'accepter une position plus proche du consultant (moins la rémunération !) que du chercheur. Le dilemme se pose alors pour les chercheurs, mais également pour les partenaires de la recherche, qui pourraient avoir gros à perdre en jouant la carte de la transparence.

Deuxièmement, le piège de la performativité se pose également par le bouclage rapide de la double-herméneutique. Comme nous l'avons expliqué précédemment, celle-ci est au cœur de la démarche de la transition et doit même être entretenue dans la mesure où les chercheurs doivent se saisir des problématiques sociales émergentes, que les acteurs sociaux doivent se nourrir de l'expertise produite et que l'ensemble doit se dérouler via la co-construction des savoirs. A ce titre, dans les schémas présentés précédemment, que ce soit au niveau de l'identification des tensions structurantes ou des relations-clés et la manière de les nommer, nous serions bien en peine de déterminer ce qui a été produit par les chercheurs, par les acteurs, ou de manière dialogique. De même, si nous entendons à l'occasion les partenaires de la recherche reprendre dans leurs propres discours des concepts ou des termes que nous avons amené, en tant que chercheurs, il ne fait nulle doute que la situation inverse se produit également, sans que nous en ayons toujours conscience.



Ce constat est à porter au crédit d'une co-construction des savoirs aboutie. Mais elle peut poser problème, pour les chercheurs comme pour les acteurs partenaires. Pour les chercheurs, le danger est évidemment d'étudier, notamment par l'analyse du discours, l'usage de termes ou de catégories d'analyse et d'identification que nous avons nous-même mis en circulation, sans toujours le contrôler (« bref, vous faites de l'entrepreneuriat social »), alors que les acteurs n'en faisaient pas usage auparavant. On risque alors d'opérer des prophéties auto-réalisatrices particulièrement artificielles (« ils font de l'entrepreneuriat social ; la preuve, ils le disent »). Pour les partenaires, le danger est de profiter d'une légitimation scientifique, qui peut également agir de manière négative. En effet, à mesure qu'on souhaite sortir de l'anecdotique d'une expérimentation locale pour opérer une montée en généralité, on risque d'avoir recours à des formes de nominalisme et de catégorisation qui amenuisent la singularité de cette innovation, en la rangeant dans une « case » déjà forgée, prête à l'emploi.

Conclusion

Cette communication visait à expliciter l'articulation possible entre l'approche du management des transitions et la recherche-action. Comme nous l'avons rappelé, les principes de validité de la recherche action sont triples : la participation des partenaires sociaux aux différentes étapes de la recherche, la visée de changement social et l'ambition de contribution théorique. Au sein de cette articulation, la double-herméneutique joue un rôle majeur ; elle a permis ici aux partenaires de la coalition des marchés de quartier d'identifier les tensions structurantes et les relations clefs dans lesquels ils sont pris et qu'ils contribuent à recomposer. L'enjeu majeur, afin d'ancrer véritablement leur action dans une perspective de transformation sociale, est de parvenir à surmonter un certain nombre de verrouillage sociotechniques et institutionnels.

Cependant, cette articulation via la double-herméneutique entraîne également un certain nombre de difficultés, pour les chercheurs comme pour les partenaires, que ce soit le désajustement de leurs contraintes chronologiques, voire d'objectifs, mais aussi les pièges de la performativité, qui semble conditionner à terme la pertinence scientifique de la recherche à la réussite socio-économique du projet.

Le défi est donc double : d'une part, aider l'innovation sociale à contribuer à une dynamique de transformation sociale, d'autre part, réussir à renforcer la « niche radicale » que constitue le dispositif du marché de quartier sans le fétichiser. Il faut souligner à cet égard que durant cette recherche-action, les marchés de quartier ont su se remettre en question, en sortant de leurs contraintes immédiates afin d'embrasser une perspective plus large. A ce titre, leurs promoteurs reconnaissent que le marché de quartier n'est pas toujours la forme la plus appropriée d'intermédiation entre les producteurs et les consommateurs.



Selon la configuration locale, le type de clientèle ou encore la mobilité et la disponibilité des producteurs, d'autres formes de mises en marché de l'alimentaire peuvent être fécondes (marché de solidarité, paniers bio, agriculture soutenue par la communauté...). Plutôt que d'hypostasier le marché de quartier comme un modèle parfait, ou comme intrinsèquement différent de tout autre dispositif, il semble plus fécond de le considérer au sein d'un continuum de pratiques de mise en marché alternatives. Dans cette perspective d'élargissement, une seconde étape de la recherche-action inclue désormais, en plus des partenaires initiaux, d'autres formes d' « entremetteurs » entre producteurs et consommateurs, afin de contribuer à la solidification d'un réseau alternatif de mise en marché de l'alimentaire à Montréal.

Bibliographie

Argyris et Schön, 1989. "Participatory Action Research and Action Science Compared: A Commentary." *American Behavioral Scientist*, 32 (5): 612–623.

Audet, René. 2014 « The double hermeneutic of sustainability transitions. », *Environmental Innovation and Social Transitions*,

Audet René, Guyonnaud Marie-Françoise. 2013, « Transition in Practice and Action in Research. A French Case Study in Piloting Eco-innovations ». *Innovation : European Journal of Social Science Research*, Volume 26, Issue 4, 398-415.

Audet René, Lefèvre Sylvain et El-Jed Mahdiah, 2014. *La démarche d'innovation des marchés de Montréal : vers une transition socio-écologique du système agroalimentaire*, Les cahiers de la CRSDD, collection recherche, no 01.

Blondiaux Loïc, 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées ».



Blondiaux Loïc et Fourniau Jean-Michel. 2011. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie: beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, N° 1, p. 8-35

Geels, Frank W. et Johan Schot. 2010. « Part I The Dynamics of Transitions : A Socio-Technical Perspective », dans *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*, John Grin et al. (dir), New York/London, Routledge, 9-101.

Giddens, Anthony. 1984. *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. Cambridge: Polity.

Hajer, Maarten A. 1995. *The politics of environmental discourse: ecological modernization and the policy process*. Oxford: Clarendon Press.

Hopkins Rob, 2008. *The Transition Handbook. From Oil Dependency to local Resilience*, Chelsea White River Junction, Green Publishing.

International Energy Agency (IEA), 2010. *The economics of transition in the power sector*. OECD/IEA Publication [online]. Available from http://www.iea.org/publications/free_new_Desc.asp?PUBS_ID=2209

International Trade Union Confederation (ITUC), 2008. *Trade unions and climate change. Equity, justice and solidarity in the fight against climate change* [online]. Available from: <http://www.ituc-csi.org/trade-unions-and-climate-change,6030.html>

Loorbach, Derk. 2007. *Transition Management. New Modes of Governance for Sustainable Development*. Utrecht, International Books.

McIntyre, A. 2008. *Participatory Action Research*, Los Angeles, Publications SAGE.



Nouvelles Pratiques Sociales, volume 25, numéro 2, printemps 2013.

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 2010. *Transition to a Low-carbon Economy. Public Goals and Corporate Practices*. OECD Publication.

Rotmans, Jan et Derk Loorbach. 2010. « Part II Towards a Better Understanding of transitions and Their Governance. A Systemic and Reflexive Approach », dans *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*, John Grin et al. (dir), New York/London, Routledge, 103-220.

Shove, E. and G. Walker, 2007. « CAUTION! Transitions ahead: politics, practice, and sustainable transition management ». *Environment and Planning A*, 39, 763-770.

Smith, Adrian, Jan-Peter Voß et John Grin. 2010. « Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges », *Research Policy* 39, 435-448.

United Nations Environmental Programme (UNEP), 2011. *Towards a Green Economy. Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication. A Synthesis for Policy Makers*, UNEP Publication [online]. Available from: http://hqweb.unep.org/publications/contents/pub_details_search.asp?ID=4188



Quelles innovations sociales sont mises en place dans les organisations collectives pour permettre le passage vers une agriculture écologiquement intensive ? Une analyse microsociale de l'introduction de nouveaux choix variétaux dans une coopérative.

Luc Audebrand, Université Laval, Samira Rousselière, ONIRIS Nantes et Damien Rousselière, AGROCAMPUS OUEST Centre d'Angers

Résumé :

Un enjeu fondamental en agriculture est la transformation du paradigme productiviste actuel vers le paradigme écologiquement intensif d'une « révolution agricole doublement verte » (Griffon 2002). L'introduction de nouvelles variétés résistantes aux pathogènes, au stress hydrique, aux ravageurs... est rendue de plus en plus nécessaire en raison même du changement climatique (Reidsma *et al.*, 2010). De nouvelles espèces ou variétés sont développées afin de maintenir les revenus des agriculteurs tout en répondant aux évolutions de la demande des consommateurs et en étant compatibles avec l'optique de développement durable (variétés nécessitant moins d'intrants par exemple).

Notre hypothèse est que si le paradigme productiviste s'est largement diffusé en agriculture via les différentes organisations collectives (syndicats, centres techniques, coopératives, etc.), des pratiques sociales à l'œuvre dans ces-mêmes organisations collectives pourraient être reprises à plus grande échelle pour favoriser la diffusion de ce nouveau paradigme que Michel Griffon (2013) désigne sous le terme d'agriculture écologiquement intensive. Dans ce contexte, notre contribution a pour objet spécifique de s'intéresser à une dimension du passage vers une agriculture écologiquement intensive, nommément l'introduction des choix variétaux. L'introduction de nouveaux choix variétaux est une innovation technique permise par certaines pratiques organisationnelles mobilisées dans les coopératives. Pour analyser ces pratiques et envisager leur potentiel de transformation sociale, nous mobilisons la théorie des paradoxes, appliquée à plusieurs reprises aux coopératives (ex.: Cornforth, 2004; Hadley & Goldsmith, 1995; Harter & Krone, 2001; Hernandez, 2006; Malo et al. 2012; Ng & Ng, 2009; Stohl & Cheney, 2001; Westenholz, 1999).

Dans un premier temps nous procédons à un cadrage général sur les pratiques agronomiques des adhérents des coopératives à partir des enquêtes sur les structures des



vergers et des productions légumières du Ministère français de l'Agriculture. Les premiers résultats mis en évidence dans Agbo *et al.* (2013) soulignant une plus grande diversité des variétés dans les exploitations adhérentes aux coopératives que chez les indépendants sont à ce titre cohérents avec ceux de Di Falco *et al.* (2008).

Dans un second temps, nous procédons à une analyse en profondeur de ces résultats à partir de l'étude de cas d'une coopérative agricole française, en nous focalisant sur les pratiques sociales à l'œuvre au sein de cette organisation. Les pratiques organisationnelles retenues par la coopérative (ex.: mise en place de groupes d'agricultures par famille de produits, donnant lieu à des réunions dans lesquelles sont discutés les choix, expérimentation chez des producteurs « avant-gardistes » puis diffusion par cercles concentriques) forment une structure résiliente donnant une grande place à l'interaction entre services techniques, adhérents, direction et services commerciaux, permettant la mise en place de processus d'essais/erreurs nécessaires à tous processus d'innovation. On prend à cet effet l'exemple du développement d'une variété de melon issue de ce processus. Un autre aspect est la capacité de la coopérative à atteindre une taille critique nécessaire pour l'introduction de nouvelles variétés. L'exemple de la remise en culture, adaptée aux goûts contemporains, de légumes « anciens » ou « oubliés » en est un second exemple.

Nous concluons en mettant en évidence l'apport fort que peuvent avoir les formes collectives que sont les coopératives – au regard des autres formes d'organisations en agriculture – à l'évolution d'une agriculture compatible avec les enjeux du développement durable (Di Falco, 2012).



Conférence de clôture / Closing speech

Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique

Jean-Louis Laville, CNAM, Paris

Résumé :

Étant donné l'engouement que suscite l'innovation sociale, il s'avère important de ne pas entériner une polysémie qui pourrait vider la notion de tout contenu précis. L'effort doit porter sur les conditions d'une épistémologie cohérente de l'innovation sociale et sur une démarche de type sociologie de la connaissance. En étant soucieux d'une explicitation des ressorts du changement social et démocratique, il s'agit de comprendre les émergences de l'innovation sociale sans oublier toute dépendance de sentier. Cette contribution se donne pour objet de situer le recours à la terminologie d'innovation sociale dans une perspective historique en clarifiant les raisons pour lesquelles elle est souvent associée à celle d'économie sociale et solidaire voire d'entrepreneuriat social. L'hypothèse défendue est que les sociétés démocratiques modernes sont caractérisées, non pas, par une économie de marché, mais plutôt par des arrangements institutionnels complexes entre marché et solidarité. L'innovation sociale constitue en l'occurrence une réponse aux crises de ces arrangements qui se sont manifestées dans le dernier tiers du XXe siècle.



Adresse postale

Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000 Poste : 4458
Télécopieur : (514) 987-6913

Adresse civique

Pavillon Saint-Denis, 10^{ème} étage
1290, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J7